This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

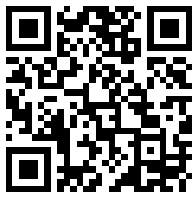

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 476750

Digitized by Google

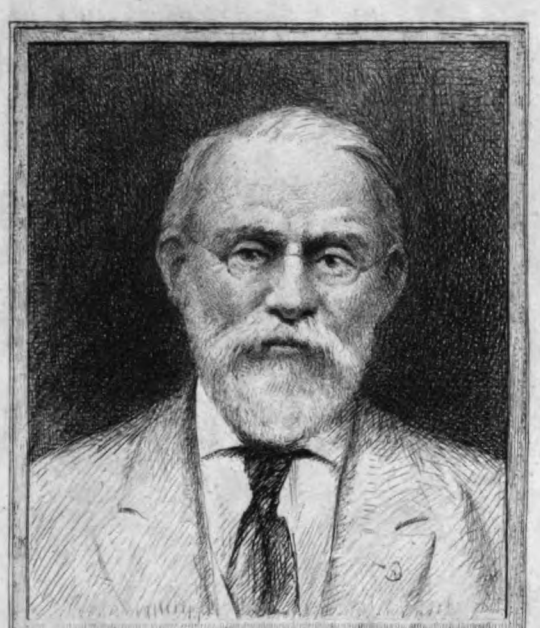

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.A94
R4

REVUE D'AUVERGNE

1906

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'AUVERGNE

ET

BULLETIN DE L'UNIVERSITÉ

PUBLIÉS PAR LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

TOME XXIII

1906

CLERMONT-FERRAND
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE G. MONT-LOUIS
Rue Barbançon
—
1906

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

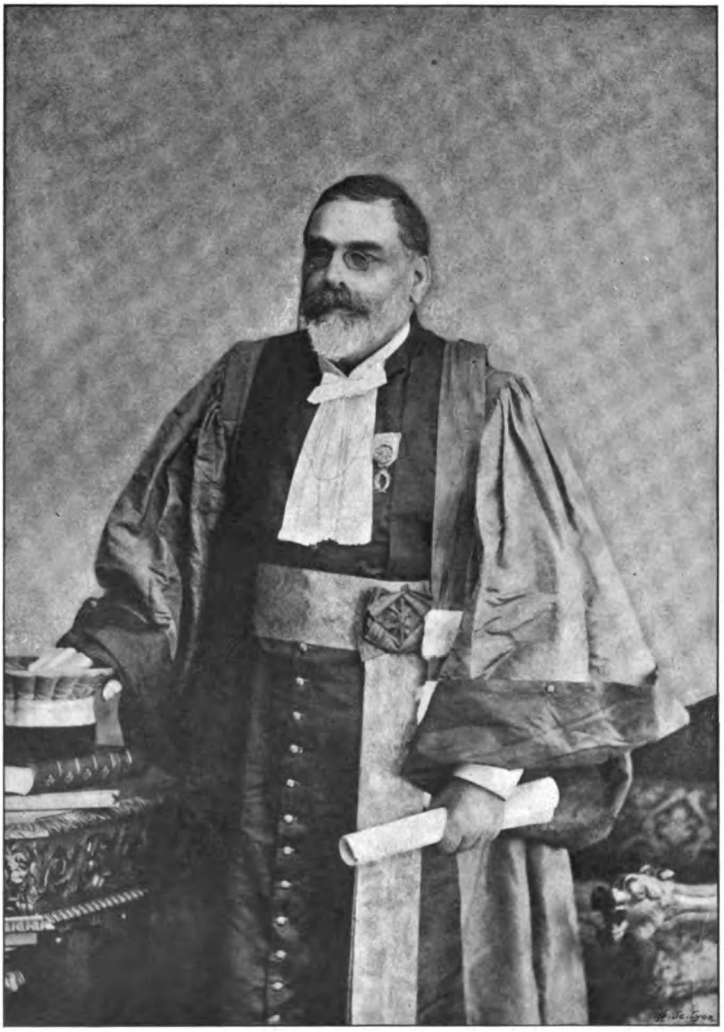

P.-A. JULIEN

Digitized by Google

Dumming
Thykoff
1-28-28
14847

NOTICE SUR P.-A. JULIEN

Lorsque, le 5 décembre 1904, à la séance solennelle de rentrée des Facultés, M. Julien présentait, devant un auditoire nombreux, le rapport général sur l'Université de Clermont, ceux qui écoutaient sa voix entraînante étaient loin de croire à sa fin prochaine. Hélas! quelques semaines après, le savant qui professait si grand amour pour son pays, était ravi aux siens et à la science, après une courte maladie.

Je voudrais essayer de faire revivre ici, en quelques pages, le maître bienveillant que j'ai connu et l'homme de cœur qui fut mon savant prédécesseur.

Pierre-Alphonse Julien naquit à Clermont-Ferrand le 5 avril 1838. Ses parents étaient originaires de cette ville et lui-même y passa la plus grande partie de son existence.

Après de brillantes études au Lycée Blaise-Pascal, il fut reçu bachelier en 1856. Il lui fallut alors choisir une profession. Il songea un instant à la carrière militaire et suivit à cette intention les cours de mathématiques spéciales; mais ses parents en avaient décidé autrement; il renonça donc à son rêve et commença ses études de pharmacie. Ses premiers maîtres furent Aubergier, puis Lecoq, auquel il devait succéder plus tard.

A ses moments de loisirs, il allait admirer les richesses si variées que la nature déroule à profusion aux environs de Clermont. Seul, ou en compagnie de ses camarades Gonnard, Pagès, Biélaswki, Batifaud, il herborisait, il collectionnait des minéraux provenant des monts Dômes et des monts Dores.

Digitized by Google

Il semble que ses longues et belles promenades, dans ce pays incomparable, aient décidé sa vocation, car il conçoit, dès cette époque, un grand amour pour la nature et pour l'Auvergne; mais il est bientôt obligé d'aller à Paris préparer ses diplômes. Il suit avec intérêt les cours de Le Pelletier, de Caventon, de Berthelot; néanmoins les sciences naturelles l'attirent invinciblement. Il nourrit son esprit et satisfait sa passion en écoutant les maîtres de cette époque : Hébert, Duchartre et Lacaze-Duthier, le zoologiste éminent qui était à l'apogée de son talent et savait communiquer à ses auditeurs la passion qu'il avait pour l'étude du monde animé. Julien devait s'attacher à un savant aussi enthousiaste et le savant lui offrit son amitié qu'il lui conserva toute sa vie.

Licencié ès sciences naturelles et pharmacien, le jeune Auvergnat n'avait plus de raisons, aux yeux de sa famille, pour ajourner son installation. Il revint donc, dans ce but, dans sa ville natale. Mais la vue de nos riantes montagnes devait raviver son amour pour la géologie.

N'était-il pas là d'ailleurs au centre du pays le plus intéressant du monde par la grandeur et la variété des phénomènes géologiques dont il a été le théâtre ? Le Massif Central (et principalement l'Auvergne), ne portent-ils pas l'empreinte de tous les événements qui se sont succédé sur notre globe dans la série des temps géologiques ?

Avec ses bassins houillers et lacustres, cette belle région couverte de volcans, de toutes les grandeurs et de tous les âges, constitue un champ d'études merveilleux et inépuisable pour les géologues ; aussi y trouve-t-on la trace des savants du monde entier. Anglais, Allemands, Italiens, Danois, Suédois, Américains, etc., ont publié des études nombreuses sur ses diverses formations. Hier encore, le Congrès géologique international y tenait ses assises, et l'Association géologique de Londres le parcourait en tous sens. Paléontologistes, stratigraphes, pétrographes, minéralogistes, géographes, y ont trouvé et y trouveront

Digitized by Google

pendant longtemps de nombreux sujets d'études. Julien n'avait donc que l'embarras du choix pour ses recherches.

Il passe alors plusieurs années à faire des excursions en compagnie de « son excellent ami Laval ». Sous l'influence des idées des glaciéristes célèbres, il se demande si le Massif Central n'a pas été recouvert de glaciers à l'époque du grand refroidissement terrestre qui avait étendu un véritable manteau de glace sur les Alpes et une partie de l'Europe.

Pendant qu'il rassemble ses observations, Delanoue, le 17 février 1868, signale à la Société géologique de France, l'existence de moraines, dans la vallée de la Dordogne, entre le Mont-Dore et La Bourboule.

Il est probable que Julien et Delanoue s'ignoraient et qu'ils poursuivirent les mêmes recherches sans se connaître. Quelque temps après la publication de la note de Delanoue, Julien établit, en effet, que l'Auvergne avait été le théâtre, à la fin des temps tertiaires, à deux époques différentes, de phénomènes glaciaires, analogues à ceux dont on observe les traces, aux mêmes moments, sur une grande partie de notre globe. C'était là une découverte scientifique des plus importantes pour notre pays.

Le massif du Mont-Dore attire d'abord son attention et surtout la colline de Perrier, si curieuse par son pittoresque, son modelé étrange, sa nature géologique et les faunes de Vertébrés que les naturalistes auvergnats, Bouillet, Croizet, Jobert et Bravard venaient de faire connaître.

Le célèbre vulcaniste Poulett-Scrope considérait les conglomérats analogues à ceux de Perrier comme résultant d'éruptions boueuses.

Bravard, en 1828, avait soutenu cette opinion et Lecoq voyait également à Perrier « la continuation des grandes alluvions volcaniques et boueuses parties du Mont-Dore ».

Digitized by Google

L'origine des dépôts était en discussion. Julien, en se basant sur les études des glaciéristes Colomb et Martins, considère la montagne de Perrier comme formée de deux moraines superposées, provenant de glaciers descendant du volcan du Mont-Dore, alors éteint. Ces deux moraines séparées par des alluvions à *Elephas meridionalis* représentaient, pour lui, les deux grandes extensions glaciaires signalées en Suisse, en Allemagne, etc.

Ces idées nouvelles firent beaucoup de bruit dans la science et furent adoptées alors par de nombreux géologues, en particulier par Hébert, qui les avait d'abord combattues.

Si aujourd'hui des doutes continuent à s'élever au sujet de l'origine de la célèbre montagne de Perrier, on doit ajouter que Julien avait eu, le premier, le mérite de faire connaître et de décrire une série de dépôts incontestablement glaciaires (glacier de l'Alagnon, etc.). Aussi, la Faculté de Montpellier, devant laquelle il développa ses idées *sur les phénomènes glaciaires dans le Massif Central, en particulier dans le Puy-de-Dôme et le Cantal*, lui décerna-t-elle avec félicitations le titre de docteur ès sciences naturelles.

Arrive l'année terrible. Notre jeune docteur paye son tribut à la guerre, en prenant part à la défense nationale comme pharmacien en chef d'un hôpital militaire, pendant que son frère était médecin dans un hôpital voisin.

Deux ans plus tard, en 1872, il remplace, comme professeur de sciences naturelles, Lecoq, cet autre naturaliste clermontois, qui a beaucoup contribué à l'étude de la botanique et de la géologie du Massif Central et a laissé un nom inoubliable en Auvergne, non seulement par ses nombreux travaux, mais aussi en léguant les riches collections qu'il possédait à la ville de Clermont, collections qui très malheureusement sont mal entretenues et sont loin de s'enrichir.

Digitized by Google

Avec un zèle infatigable, Julien enseigna d'abord, comme son prédécesseur, à la fois, la zoologie, la botanique et la géologie, jusqu'en 1875. La chaire qu'il occupait fut dédoublée à cette époque et son ami Roujou, qui s'était fait remarquer par des études sur le Quaternaire, fut chargé d'enseigner la botanique.

Quelque temps auparavant, Julien avait signalé le premier, en Auvergne, l'existence du Phylloxéra et insisté sur les mesures à prendre contre l'invasion du terrible insecte.

Mais à partir de 1875, il s'occupe exclusivement de géologie. Ses travaux peuvent se grouper sous trois chefs :

1° Faunes dévonienne et carbonifère ;

2° Bassin tertiaire de la Limagne ;

3° Volcans et roches éruptives de l'Auvergne.

Il faut faire mention également d'une étude dans laquelle il rattache au Cambrien de nombreux lambeaux de terrains, d'une constitution spéciale, disséminés dans le Puy-de-Dôme et en plusieurs points du département de l'Allier.

L'étude de la faune dévonienne qu'il découvre à Diou et à Gilly-sur-Loire ; celle de la faune carbonifère découverte à l'Ardoisière, dans la vallée du Sichon, l'occupera une grande partie de sa vie. Il signale l'existence, dans ces régions, de récifs dévoniens analogues à ceux de l'Ardenne et de récifs carbonifères remarquables par la richesse de la faune qu'ils renferment : Polypiers, Bryozoaires, Brachiopodes.

Il étudie ensuite cette faune à Régny (Loire), puis en divers points du Morvan, et dans son bel ouvrage sur le *Terrain carbonifère marin de la France centrale*, il retrace, d'une façon magistrale, l'histoire des mers carbonifères de notre pays et fait revivre la faune si curieuse qui les peuplait.

Pour achever ce travail qu'il considérait, avec raison, comme le plus important de sa carrière de savant, il

Digitized by Google

n'hésita pas à demander, comme professeur, deux ans de congé, et alla à Paris et en Belgique comparer, dans les musées, la faune française carbonifère avec celle des autres pays.

La constitution de la Limagne, cette contrée si riche, si pittoresque avec ses grandes plaines, ses collines calcaires couronnées de tables ou de pitons de basalte ou coiffées de pépérites, attire ensuite pendant longtemps son attention. Il délimite et caractérise les horizons des sédiments oligocènes qui la constituent et, contrairement à ce que l'on enseignait alors, il montre que cette région a été comblée par des dépôts lacustres d'âge oligocène, mais que l'ancien lac a été en communication permanente avec les mers du bassin de Paris.

Ces dépôts (grès, argiles, marnes et calcaires) renferment des coquilles lacustres et saumâtres qui permettent de les paralléliser avec les formations analogues du bassin de Paris et du bassin du Rhône. On y trouve aussi une faune de Vertébrés d'une prodigieuse richesse.

Les sédiments qui s'étaient accumulés au fond de l'ancien lac de la Limagne et du bassin de Montbrison furent, dès l'époque miocène, mais surtout au pliocène, plissés, faillés et découpés et vinrent former deux grands plis concaves séparés par des plis convexes qui constituent le prolongement des Cévennes (Beaujolais et Charolais), le Forez et le soubassement de la chaîne des Puys. Julien data l'âge de ces plissements et montra qu'ils étaient dus au principal soulèvement qui avait donné naissance à la chaîne alpine.

Ainsi, la géologie de l'Auvergne était rattachée, par ses mers et par ses faunes, au bassin de Paris et au bassin du Rhône et, par sa structure, aux phénomènes grandioses qui avaient édifié les Alpes.

Dans le même ordre d'idées, Julien montre les relations qui existent entre la sortie des roches éruptives et les

Digitized by Google

phénomènes orogéniques dont le Massif Central a été le théâtre à toutes les époques géologiques.

Surtout stratigraphe et paléontologiste, Julien délaissa l'étude spécifique des volcans d'Auvergne. Il rechercha surtout les causes de l'activité volcanique sur laquelle il émit une théorie assez curieuse.

Il établit aussi l'origine éruptive du pétrole et s'éleva d'une façon véhémente contre l'existence supposée de cette substance, en quantité exploitable, dans la Limagne. Les sondages entrepris, près de Riom, et poussés à 1,100 mètres de profondeur lui donnèrent raison. Il évita ainsi un krach financier dans le pays et montra, une fois de plus, l'importance des études géologiques dans les exploitations industrielles.

Julien a publié plusieurs travaux sur les terrains houillers du Massif Central, sur l'impossibilité d'un réveil prochain des volcans d'Auvergne, et quelques notes d'archéologie.

En collaboration avec M. Bleynie, il établit notamment que les camps de Chazaloux et de Villars, près Pontgibaud, n'étaient pas des restes de cités préhistoriques, mais « des ruines de villages de refuge construits sur les cheires rocailleuses et habités temporairement par les paysans, pour échapper aux bandes de routiers anglais pendant la guerre de cent ans ».

Il avait recueilli aussi de nombreuses notes destinées à un travail sur les époques préhistoriques, en France, et comptait le publier, quand la mort est venue si malheureusement le surprendre.

Telle est rapidement esquissée la carrière de l'homme de science, mais le savant était doublé d'un grand talent de professeur et c'est à ce titre que je l'ai d'abord connu, ayant eu l'honneur d'être son élève.

Il était très disert, avait un langage clair et exposait avec chaleur les questions qu'il traitait. Il était également

Digitized by Google

très érudit, aimait les idées générales et se plaisait à faire l'historique de tous les sujets. C'est une méthode d'enseignement qui présente beaucoup d'avantages. Il est juste de marquer les diverses étapes d'une science et de faire connaître ceux qui l'ont illustrée.

La bibliothèque de la Ville et celle de la Faculté ne lui suffisant pas pour ses recherches sur l'histoire de la géologie et du Massif Central, il avait formé peu à peu une rarissime bibliothèque où étaient rassemblés un nombre considérable d'ouvrages de géologie et de paléontologie des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Il y a quelques années, il reçut la croix de la Légion d'honneur, juste récompense des travaux qu'il avait publiés et de sa belle carrière de professeur.

Il avait recueilli lui-même de nombreux minéraux, non seulement du Massif Central, mais aussi d'autres régions, principalement du Dauphiné.

Mais l'Auvergne n'est pas seulement remarquable par le nombre et la variété des minéraux qu'on y rencontre. C'est aussi une région privilégiée au point de vue des faunes de vertébrés enfouies dans les dépôts lacustres ou dans les alluvions. Julien, en dehors de la collection de Laizer, qu'il avait achetée, avait constitué une collection assez importante de ces vertébrés provenant surtout de Saint-Gérand-le-Puy, de Gannat, de Perrier, de Vialette, du Coupet, etc. Il permettait volontiers aux paléontologistes français ou étrangers (Filhol, Zittel, Forsyth-Major, Rutimeyer) de la consulter et d'en faire leur profit.

Julien avait fait preuve, à maintes reprises, d'une grande générosité scientifique. Lorsque M. de Lacaze-Duthiers fonda le laboratoire maritime de Roscoff, il préleva plusieurs milliers de francs sur son modeste traitement de professeur pour les mettre à la disposition de son éminent maître.

Il a abandonné aussi au Muséum d'histoire naturelle une importante collection de plantes fossiles d'Auvergne prove-

Digitized by Google

nant de Gergovie, Corent, Menat, Varennes, La Bourboule, Saint-Vincent, Le Puy, La Mougudo, Niac, etc., — collection qu'il avait confiée à M. de Saporta pour l'étudier.

La famille du regretté professeur, pour continuer ses hautes traditions de désintéressement et d'amour pour la science, et en souvenir de son cher défunt, est disposée à faire bénéficier l'Université de Clermont, et par suite l'Auvergne, des richesses scientifiques qu'il avait recueillies avec un véritable amour.

Si le vœu de mon maître est exaucé, je peux bien dire qu'il y aura à la Faculté des Sciences un *Musée Julien*, musée qui serait singulièrement éloquent, car il montrerait au public, *auquel il serait ouvert*, les restes des animaux et des plantes qui ont vécu dans notre pays, dans la série des temps géologiques et aussi toutes les variétés de roches, de minéraux et de minerais qui en font sa richesse.

Ce musée public serait complété par les collections de l'illustre chimiste Lavoisier, celles de Tailhant, de Gonnard, de Bouillet, du professeur actuel de géologie, etc., collections qui sont actuellement à la Faculté, et par les dons de tous ceux, et ils sont nombreux en Auvergne, qui s'intéressent à la géologie.

En augmentant continuellement ses richesses, on parviendrait peu à peu à constituer un musée de géologie de la France centrale que les savants et les travailleurs viendraient consulter à l'envi.

C'était d'ailleurs là le vœu ardent, que mon maître avait manifesté toute sa vie.

Le talent de M. Julien, sa culture générale, l'attachement qu'il professait pour l'Auvergne, l'avaient fait choisir depuis trente ans par ses savants compatriotes pour faire partie de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont. Il y a quelques années, il fut nommé

Digitized by Google

président de l'Académie et montra, dans ses fonctions, la variété de son savoir et l'intérêt qu'il prenait à toutes les manifestations intellectuelles, principalement à l'archéologie et à l'histoire, qui sont la suite naturelle de la géologie.

Ses concitoyens de Clermont, qui avaient apprécié ses brillantes qualités et l'intérêt qu'il portait à sa ville natale, l'avaient nommé plusieurs fois conseiller municipal, puis adjoint.

Il avait une prédilection marquée pour les questions d'enseignement. Il aurait voulu voir Clermont devenir un centre d'enseignement supérieur. La position géographique, les richesses minéralogiques et paléontologiques de toutes sortes qui sont aux portes de cette ville, devraient en faire, en effet, un centre d'études remarquable pour les sciences naturelles.

Voici d'ailleurs comme il s'exprimait, à ce sujet, dans son discours de rentrée des Facultés, il y a peu de temps :

« Et maintenant, Messieurs, si nous faisons abstraction de l'évolution propre du Massif Central et des lois auxquelles elle a été soumise pour ne songer qu'à l'intérêt captivant que suscite, par surcroît, notre beau pays avec ses magnifiques volcans de tout âge, et leur merveilleux cortège d'émanations de toute sorte, vapeurs sublimées de la profondeur, sources thermales, minérales ou carburées et mofettes; avec ses anciens glaciers et leurs moraines des époques houillère supérieure, pliocène et quaternaire, éparses sur les hauteurs ou étalées dans le fond des vallées; avec ses flores tropicales ou tempérées chaudes, enfouies comme autant de Pompéi végétales dans les cendres volcaniques, dans les grès et les marnes feuilletées de ses bassins tertiaires; avec ses inépuisables ossuaires depuis celui de Saint-Gérand-le-Puy d'où plus de cent mille ossements ont été exhumés, jusqu'à ceux de Perrier, de Vialette ou du Coupet, des diluviums de ses rivières ou du sol

Digitized by Google

de ses cavernes quaternaires, comme Châtelperron, Coudes, Champeix ou Saint-Germain-des-Fossés; avec ses bassins houillers aux faunes d'insectes et de poissons si étranges et aux flores d'une si prodigieuse richesse; avec ses populations marines dévoniennes ou carbonifères et celles qui sont à profusion ensevelies dans sa prodigieuse ceinture liasique ou coralligène jurassique; en songeant, dis-je, à toutes ces merveilles géologiques et paléontologiques entassées à nos portes, uniques en France, et pour l'étude desquelles il faudrait un monde de travailleurs et des musées immenses, vous souhaiterez avec moi la création à Clermont, dans un avenir aussi rapproché que possible, d'un grand Institut des sciences naturelles, d'Annales universitaires pour recueillir et concentrer tous les travaux, d'un vaste Musée pour y réunir toutes les richesses de notre incomparable région. »

Souhaitons que ces belles espérances se réalisent au plus tôt.

Clermont peut donc s'honorer, à juste titre, d'avoir eu Julien comme citoyen et l'Université est fière de le compter parmi les siens.

Par ses travaux, par les souvenirs nombreux qu'il laisse et qui seront pieusement conservés, par le monument que ses compatriotes élèvent en son honneur, sa mémoire vivra longtemps. Sa famille, qui lui était très chère, y trouvera un adoucissement à sa douleur et ses élèves sauront faire revivre sa pensée.

PH. GLANGEAUD.

Digitized by Google

LISTE DES PUBLICATIONS DE M. P.-A. JULIEN.

1868. — Sur l'existence d'anciens glaciers dans le Puy-de-Dôme et le Cantal et sur l'origine véritable des conglomérats ponceux de la colline de Perrier. — *C. R. Ac. Sc.*, 28 décembre 1868.

1869. — Des phénomènes glaciaires dans le Plateau Central de la France, en particulier dans le Puy-de-Dôme et le Cantal. — *Thèse de doctorat*, Paris, Baillères, 1869.

1874. — Sur la faune carbonifère marine, découverte aux environs de l'Ardoisière, dans la vallée du Sichon (Forez). — *C. R. Ac. Sc.*, 5 juin 1874.

1875. — Sur la présence du Phylloxéra en Auvergne. — *C. R. Ac. Sc.*, 31 mai 1875.

1876. — Etude sur les faunes paléozoïques de la France centrale. — *Assoc. fr. pour avanc. des sciences*, 1876.

1877. — Sur la découverte d'un gisement de plantes permiennes, à Coulandon (Allier). — *Assoc. fr. pour avanc. des sciences*, 1877.

1877. — Sur l'existence de filons de bitume dans le granite des environs de Clermont-Ferrand. — *C. R. Ac. Sc.*, 9 avril 1877.

1878. — Les volcans de la France centrale et les Alpes. — *Ann. du Club alpin franç.*, 1878.

1879. — Mémoire sur les villages en ruine, désignés sous le nom de Camp de Villars et de Camp des Chazaloux, près Pontgibaud (en collab. avec M. Bleynie). Clermont-Ferrand, 1879.

1880. — La Limagne et les bassins tertiaires du Plateau Central. Structure géologique. Architecture. Climat. Faune. Flore. — *Ann. du Club alpin franç.*, 1880.

1881. — Sur l'existence et les caractères du terrain cambrien dans le Puy-de-Dôme et l'Allier. — *C. R. Ac. Sc.*, 21 mars 1881.

1881. — Sur la nature et l'ordre d'apparition des roches éruptives que l'on observe dans la région des volcans à cratère du Puy-de-Dôme. — *C. R. Ac. Sc.*, 28 mars 1881.

1881. — Sur la découverte du terrain dévonien de Diou (Allier), et Gilly-sur-Loire (Saône-et-Loire). — *C. R. Ac. Sc.*, 4 avril 1881.

1881. — Sur l'existence du terrain cambrien à Saint-Léon et Châtelperron (Allier). — *C. R. Ac. Sc.*, 30 mai 1881.

Digitized by Google

1881. — Sur la faune carbonifère de Régny (Loire), et ses relations avec celle de l'Ardoisière (Allier). — *C. R. Ac. Sc.*, 13 juin 1881.

1883. — La théorie des volcans et le Plateau Central. Historique. Théories actuelles. Vues nouvelles. — *Ann. du Club alpin franç.*, 1883.

1885. — Note sur le terrain carbonifère du Morvan, suivie de quelques observations relativement aux espèces fossiles qui y ont été recueillies par L.-C. de Koninck. — *Bull. Acad. royale de Belgique*, 1885.

1886. — Brèches volcaniques et Moraines de la France centrale. — *Ann. du Club alpin franç.*, 1886.

1890. — Résultats généraux d'une étude d'ensemble du carbonifère marin du Plateau Central. — *C. R. Ac. Sc.*, 31 mars 1890.

1893. — Sur l'origine glaciaire des brèches des bassins houillers de la France centrale. — *C. R. Ac. Sc.*, 24 juillet 1893.

1893. — Sur la géogénie et la stratigraphie des bassins houillers de la France centrale. — *C. R. Ac. Sc.*, 21 août 1893.

1893. — Sur l'origine des couches à diatomées marines et saumâtres, découvertes dans l'aquitanien du puy de Mur, dans la Limagne. — *Les Diatomées d'Auvergne*, Clermont, 1893.

1894. — Sur le synchronisme des bassins houillers de Commentry et de Saint-Etienne et sur les conséquence qui en découlent. — *C. R. Ac. Sc.*, 15 janvier 1894.

1894. — Anciens glaciers de la période houillère supérieure dans le Plateau Central de la France. — *Ann. du Club alpin franç.*, 1894.

1896. — Le terrain carbonifère marin de la France centrale. — Paris, Masson, 1 vol. in-4°, 304 p., 17 pl.

1900. — Le Plateau Central de la France. Son rôle géologique. Son histoire. — Discours de rentrée des Facultés, Clermont, 1900.

1902. — De l'impossibilité d'un réveil prochain des volcans d'Auvergne. — *Revue d'Auvergne*, 1902.

Digitized by Google

LES BIENS NATIONAUX

DANS LE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

HISTORIQUE

Les Biens nationaux désignent les biens confisqués par la Nation pendant la Révolution française.

Les motifs qui amenèrent la confiscation et la vente des Biens nationaux étaient à la fois d'ordre financier et économique et d'ordre politique.

On y vit d'abord le moyen de réparer le crédit, de combler le gouffre de la Dette publique et de faire face aux besoins pressants du Trésor.

Les caisses de l'Etat étaient vides, les besoins d'argent étaient devenus de plus en plus pressants et la création de nouveaux impôts impossible.

L'unique pensée de l'Assemblée nationale, avant d'aborder les réformes sociales, si énergiquement demandées par les Cahiers de 1789, était de combler le déficit qui, au moindre choc, pouvait entraîner la faillite.

La combinaison de substituer la Nation au Clergé dans ses droits de propriétaire, en le dégageant des charges qui lui incombaient et en garantissant à chaque bénéficier une pension viagère basée sur les revenus de son bénéfice, n'était donc pas une spoliation, comme d'aucuns le prétendent; mais elle permettait à l'Etat, par la vente des biens d'Eglise dont il devenait propriétaire indiscutable, de faire affluer dans ses coffres les ressources nécessaires pour éviter un désastre national, et de travailler avec plus

Digitized by Google

de sécurité à la transformation sociale que le pays attendait de ses représentants.

Ce sont ces nécessités financières qui firent édicter le décret des 2-4 novembre 1789, lequel mit à la disposition de la Nation tous les biens ecclésiastiques, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres (1).

La Constituante s'occupa, sans plus tarder, du mode d'administration des biens confisqués. L'administration des biens déclarés à la disposition de la Nation et la manière de pourvoir aux frais du culte, à l'entretien, aux pensions des ecclésiastiques et au soulagement des pauvres, firent l'objet du décret des 14-20 et 22 avril 1790.

Aux termes de ce décret, l'administration des biens déclarés à la disposition de la Nation est confiée aux administrations de département et de district ou à leurs directoires.

Sont exceptés, pour le moment, des dispositions de l'article qui confie l'administration des biens aux administrations de département et de district ou à leurs directoires : l'ordre de Malte, les fabriques, les hôpitaux, les maisons et établissements de charité et autres, où sont reçus les malades ; les collèges et maisons d'instruction, étude et retraite, administrés par des ecclésiastiques ou par des corps séculiers, ainsi que les maisons religieuses occupées à l'éducation publique et au soulagement des malades, qui continueront, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, d'administrer les biens et de percevoir, durant la présente année seulement, les dîmes dont ils jouissent. (Art. 8.)

Par décret des 23 et 28 octobre 1790, elle décréta la vente des biens nationaux parmi lesquels elle comprenait tous les biens du Clergé et tous les biens des Séminaires

(1) Eugène Pelletan. — *Encyclopédie du XIXe siècle*, voir : Biens nationaux ; Béquet : *Dictionnaire de droit administratif*, voir : Cultes, n° 1848 ; Daniel Touzaud, *Eglise et Etat*, page 188.

Digitized by Google

diocésains, mais ajournait la vente des biens des Fabriques, des biens des fondations établies dans les églises paroissiales, des séminaires-collèges, des collèges, des établissements d'étude ou de retraite et de tous établissements destinés à l'enseignement public ; enfin, des biens des Hôpitaux, maisons de charité et autres établissements destinés au soulagement des pauvres, ainsi que ceux de l'ordre de Malte et tous autres ordres religieux militaires.

La confiscation ne s'arrêta pas aux biens du clergé, elle s'étendit bientôt de plus en plus.

Le décret des 6 et 15 mai 1791 prescrivit la vente des églises et sacristies, parvis, tours et clochers des paroisses ou succursales supprimées, à l'exception des terrains et édifices qui auraient été conservés pour oratoires ou chapelles de secours, par décret de l'Assemblée nationale. (Art. 1.)

Le même décret prescrivait la vente des cimetières des paroisses et succursales supprimées. (Art. 3.)

Les presbytères et bâtiments qui servaient à loger les personnes employées au service des églises supprimées ou changées en simples oratoires, étaient déclarés *Biens nationaux*, à la charge de l'usufruit réservé aux curés des paroisses supprimées par l'article 7 du décret du 18 octobre 1790. (Art. 5.)

Tous les autres biens meubles ou immeubles des fabriques desdites églises supprimées passaient avec leurs charges à l'église paroissiale ou succursale établie ou conservée, dans l'arrondissement de laquelle se trouverait l'église dont lesdits biens dépendaient avant la suppression. (Art. 7.)

Le décret du 18 août 1792, qui supprimait les congrégations séculières et les confréries, prescrivit la vente des biens qui formeraient leur dotation, ainsi que celle des biens des séminaires-collèges, des collèges, des fondations pieuses, à charge de payer à leurs membres une pension

Digitized by Google

proportionnée à la durée de leurs services et fixa certaines conditions. (Titre II, art. 1er. Titre III.)

Le décret des 9-15 mai 1791 mit le logement des évêques à la charge de la Nation. Un autre décret des 19-25 juillet 1792 ordonna la vente, au profit de la Nation, des palais épiscopaux, même de ceux qui avaient été achetés ou fournis en remplacement jusqu'à ce jour, ainsi que des jardins et édifices en dépendant, et accorda annuellement à chaque évêque le dixième en sus de son traitement pour lui tenir lieu de logement.

Le décret du 23 octobre 1790 avait excepté de l'aliénation les biens des Fabriques. L'article premier du décret des 19 août-3 septembre 1792 ordonna que les immeubles réels, affectés aux Fabriques des églises, cathédrales, paroissiales et succursales, à quelque titre et pour quelque destination que ce pût être, fussent vendus dans la même forme et aux mêmes conditions que les autres biens et domaines nationaux. (Art. 1er.)

Le même décret validait, à charge de l'intérêt à 4 °/o du produit net des ventes, toutes ventes d'immeubles réels affectés aux Fabriques, qui auraient été faites jusqu'alors dans les formes prescrites pour la vente des biens nationaux. (Art. 5.)

Le décret des 13-14 brumaire an II (1794), achevant l'œuvre de l'expropriation, déclara propriété nationale tout l'actif affecté aux fabriques et à l'acquit des fondations et décida que les meubles et immeubles provenant de cet actif seraient régis, administrés ou vendus comme les autres domaines ou meubles nationaux.

Par un décret du 11 prairial an II, relatif à la célébration des cultes dans les édifices qui y étaient originairement destinés, elle accorda, à titre provisoire, aux citoyens des communes et sections de communes, le libre usage des édifices du culte non aliénés et dont elles étaient en possession au premier jour de l'an II de la République. (Art. 1er.)

Digitized by Google

Le Concordat reconnaissait la validité des ventes des biens ecclésiastiques. Il prescrivait la remise à la disposition des évêques de toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres, non aliénées, nécessaires au culte, et celle des presbytères et jardins attenants, non aliénés, aux curés et desservants des succursales.

Le décret du 7 thermidor an XI, par son article 1er, rendit à leur destination les biens des Fabriques, non aliénés, ainsi que les rentes dont elles jouissaient et dont le transfert n'avait pas été fait.

Plusieurs mesures législatives ont suivi le décret du 7 thermidor an XI (26 juillet 1803) en l'expliquant ou le complétant (1).

Enfin, les lois des 9-12 février 1792, 3 mars, 8 avril 1792, 29 juillet 1792, 14 août 1792, ordonnèrent la confiscation des biens des Emigrés, en France (2).

Les biens des Emigrés, dans les colonies, furent touchés par la loi des 25-28 août 1792.

Aux termes de l'art. 2 du décret du 12 mars 1793, relatif à l'administration des biens des Emigrés et à la vente de leur mobilier, l'Administration des Domaines nationaux fut chargée, de concert avec les ministres de la Justice, des Contributions et de l'Intérieur, de la confection des listes des personnes et des biens des Emigrés, et bientôt le décret du 28 mars 1793 fixa l'état d'émigré et détermina d'une façon plus précise les règles à appliquer ultérieurement quant aux biens des émigrés et quant à la confection des listes d'émigrés.

Ce décret régla l'état d'émigré jusqu'au décret du 25 brumaire an III (15 novembre 1794), qui abrogea les dispositions des lois antérieures concernant les émigrés.

Les 17-20 frimaire an II (7-10 décembre 1793), la Con-

(1) Voir les arrêtés des 25 frimaire an XII, 15 ventôse et 28 messidor an XIII (17 juillet 1805).

(2) Voir A. Aulard. *Histoire politique de la Révolution française.* — Paris, Armand-Colin, 1901, page 361.

Digitized by Google

vention avait décrété la mise sous séquestre des biens appartenant aux pères et mères d'enfants mineurs émigrés et la mise sous séquestre des biens des pères et mères d'enfants majeurs émigrés jusqu'à ce qu'ils aient prouvé qu'ils ont tout fait pour empêcher leur émigration.

On aura une idée, par l'extrait ci-dessous rapporté d'une délibération du Conseil général, du 14 décembre 1792, de la façon dont fut appliquée la loi sur les émigrés dans notre département.

C'est en ces termes que s'exprimait le rapporteur :

« A l'égard des émigrés, votre Directoire a mis la plus » grande célérité dans l'exécution des lois rendues contre » eux ; la liste de ceux-ci, les suppléments de listes et la » proclamation de la confiscation de leurs biens, ont été » rédigés, arrêtés et imprimés avec le plus grand soin. » Leur mobilier se vend dans tous les districts. Plusieurs » de ces ventes sont déjà consommées avec avantage ; » telles sont celles faites à Ligonne et à Pont-du-Château ; » dans les bâtiments qui appartenaient à M. de Chazerat » et à M. de Montboissier. Il (le Directoire) s'occupait en » ce moment des moyens de faire une nouvelle liste de » tous ceux qui n'ont pas fourni les nouveaux certificats » exigés par la loi du 13 septembre 1792; les matériaux » sont presque entièrement prêts et leurs successeurs sans » doute la feront bientôt paraître aux yeux du pu- » blic (1). »

On doit donc comprendre, sous la dénomination des Biens nationaux :

1° Les biens ecclésiastiques que l'Assemblée Constituante a mis à la disposition de la Nation, et désignés habituellement sous le nom de *Biens de première origine*, lesquels se composaient des biens de fondations provenant du clergé, qui ne les détenait qu'à titre de gérant ;

(1) Voir G. Bonnefoy : *Histoire de l'Administration civile en Auvergne.* Tome II, page 100.

Digitized by Google

2° Ceux des Hospices que la Convention a déclarés propriétés nationales ;

3° Enfin, les biens désignés aussi sous le nom de *Biens de deuxième origine*, qui se composaient des biens personnels séquestrés sur les émigrés, les condamnés à mort et les prêtres déportés.

Le mode d'aliénation des biens auxquels avait été appliquée la mainmise nationale, a traversé les phases les plus diverses au point de vue tant du mode et des formalités de vente que du caractère même de l'opération.

Pour pouvoir l'apprécier et le suivre plus utilement, nous allons indiquer les différentes lois ordonnant la vente des biens nationaux, celles réglant le mode de vente des mêmes biens, celles accordant un droit de préférence aux municipalités, celles réglant le mode de paiement, et enfin celles prononçant la déchéance de certains acquéreurs.

Lois ordonnant la vente des Biens nationaux.

Loi du 19 décembre 1789, ordonnant la vente de biens nationaux jusqu'à concurrence de 400 millions.

Loi des 17-24 mars 1790, décidant que ces ventes se feront par l'intermédiaire des municipalités.

Lois des 25-26-29 juin, 9 juillet, 25 juillet 1790, décidant que tous les biens nationaux, autres que ceux réservés pour le roi et les forêts désignées par un décret particulier, seront mis en vente.

Loi du 16-26 juillet 1790, fixant la date du 15 septembre comme délai passé lequel les municipalités ne pourraient plus se présenter pour acquérir des biens nationaux.

Lois des 15-29 août et 10-14 octobre 1790, réglant la forme à observer pour le dépôt des soumissions par les municipalités.

Loi du 22-25 mars 1791, décidant que de nouvelles ventes

Digitized by Google

auront lieu pour pouvoir satisfaire à toutes les demandes présentées par les municipalités.

Loi du 1er-4 avril 1793, ordonnant la vente des châteaux royaux, palais épiscopaux, bâtiments et jardins des abbayes, monastères ou congrégations.

Lois réglant le mode de vente des Biens nationaux.

Lois des 19-21 décembre 1789; 17-24 mars 1790; 14-17 mai 1790 et instruction-décret des 31 mai, 3 juin 1790; 23-28 octobre et 5 novembre 1790; 3-17 novembre 1790; 22 novembre, 1er décembre 1790; 3-10 juillet 1791; 1er-4 février 1793; 1er-4 avril 1793; 10, 12, 15, 19, 27 prairial an III; 28 ventôse an IV; 6 floréal an IV, et loi additionnelle du 22 prairial an IV; 26 vendémiaire an VI; 29 fructidor an VI; 9 floréal an IX; 5-15 ventôse an XII.

Lois accordant un droit de préférence aux Municipalités.

Lois des 17-24 mars 1790; 9-25 avril 1790; 14-17 mai 1790; 31 mai, 3 juin 1790; 10-14 octobre 1790; 31 décembre 1790; 5 janvier 1791; 9-17 juin 1791.

Lois réglant le mode de paiement.

Lois des 14-17 mai 1790; 3-17 novembre 1790; 31 décembre 1790; 5 janvier 1791; 20-23 janvier 1791; 24 février, 30 mars 1791; 25-29 avril 1791; 16-25 juillet 1791; 26 septembre, 16 octobre 1791; 3-8-15 décembre 1791; 8-9 janvier 1793; 25 juillet 1793; 15, 16, 17 et 24 août, 13 septembre 1793; 4-8 nivôse an II; 6 ventôse an III; 8 ventôse an III; 19 messidor an IV; 13 thermidor an IV

Digitized by Google

et la loi additionnelle du 20 fructidor an IV; 16 brumaire an V; 1er frimaire an V; 16 pluviôse an V; 9 germinal an V; 2 fructidor an V; 11 brumaire an VII; 27 brumaire an VII; 10 pluviôse an VIII; 16 floréal an X; 4 thermidor an XI; 22 octobre 1808.

Lois prononçant la déchéance de certains acquéreurs.

Lois des 24 floréal an III; 13 thermidor an IV; 11 frimaire an VIII; 5-6 décembre 1814; ordonnances des 11 juin et 5 juillet 1817.

Il faut y ajouter les lois d'expédient et de circonstance qui, tantôt ont accordé certaines facilités aux débiteurs, tantôt ont édicté des mesures de rigueur contre les retardataires. Telles sont les lois des 3-10 juillet 1791, tranchant certains points controversés et réprimant divers abus signalés par les administrations départementales;

Loi des 3-8-15 décembre 1791 et celle des 25-29 avril 1792, prorogeant les délais de paiement;

Celles du 20 fructidor an IV et du 11 frimaire an VIII, relatives au même objet;

Loi du 6 juin 1793 relative aux taxes dues aux experts pour l'estimation des Biens nationaux;

Loi du 12-13 juillet 1793, relative à la remise des titres de propriété;

Loi du 24 floréal an III, prononçant la déchéance des acquéreurs qui ne sont pas libérés;

Loi du 17 ventôse an V, relevant certains acquéreurs de la déchéance.

On distingue, dans l'histoire des Ventes Nationales, *cinq époques principales:*

La *première* correspond à la création des Assignats. Elle est caractérisée par l'intervention des Communes à

Digitized by Google

titre d'intermédiaires entre l'Etat et ses acquéreurs. La loi du 17-24 mars 1790 avait, en effet, autorisé l'aliénation des biens nationaux aux municipalités du royaume, à charge par celles-ci de remettre sans retard les biens en vente aux enchères.

Les reventes opérées par les municipalités avaient lieu aux enchères ; la mise en adjudication était de droit dès qu'il avait été fait une offre au moins égale au prix de l'estimation et de l'évaluation pour une partie des biens vendus.

Les lois des 10-12 et 15 prairial an III tentèrent d'inaugurer un nouveau système d'après lequel tout citoyen devait être admis à se faire attribuer sans enchère tel bien national à sa convenance moyennant l'engagement de payer en capital une somme représentant soixante-quinze fois le revenu de l'immeuble.

Mais l'application de ces lois fut suspendue presque immédiatement par une loi du 19 prairial an III et celle du 27 prairial an III revint au mode des enchères.

Pendant cette première période, des prescriptions très variées ont réglé le mode et les délais de payement des prix par les acquéreurs.

La loi des 31 décembre 1790-3 janvier 1791 refondit la législation antérieure. Aux termes de cette loi les acquéreurs de biens nationaux dont l'achat était postérieur au 15 mai 1791, devaient acquitter le prix de ces biens en dix fractions égales : les deux premiers dixièmes étaient payables dans le mois de l'adjudication ; les huit autres à termes, de manière que le payement intégral fût effectué en quatre ans et demi.

Les adjudicataires sur reventes des municipalités devaient diviser chacun de leurs payements dont l'un, de 15/16e, était encaissé par l'Etat ; le dernier seizième attribué aux municipalités.

Plus tard, en raison des difficultés financières toujours croissantes, la loi du 4 nivôse an II exigea le payement

Digitized by Google

immédiat d'un premier dixième, les autres fractions devant être payées d'année en année avec intérêts à 5 °/₀, et la loi du 27 prairial an III prescrivit le payement intégral du prix dans les trois mois.

Ces lois, dit Bequet (1), correspondaient, il est vrai, à l'époque de la plus grande détresse financière. Le discrédit de la monnaie fiduciaire était tel que le louis d'or valait, au 1er décembre 1795, 3.600 francs en assignats; quatre mois plus tard, il valait 7.200 francs.

La seconde période s'ouvre par la loi du 28 ventôse an IV, portant création des mandats territoriaux. En vertu de cette loi, tout porteur de mandats territoriaux pouvait se présenter à l'administration du département de la situation du domaine qu'il voulait acquérir; il y déposait une soumission qui était enregistrée et à partir de ce moment il suffisait, pour que la vente fût consommée, que l'estimation de la valeur du bien eût été faite par les fonctionnaires de l'Etat suivant des bases posées par la loi du 6 floréal an IV.

Quant au mode de payement, la loi du 6 floréal an IV prescrivait le versement immédiat du premier quart. Une loi du 22 prairial an IV accorda dix jours pour le payement du deuxième quart et le troisième quart fut déclaré exigible à bref délai par la loi du 19 messidor an IV.

Plus tard, les embarras financiers firent ordonner le payement en numéraire des sommes dues par les acquéreurs. La loi du 16 pluviôse an V qui prescrivait cette mesure, mit fin du même coup au système des mandats territoriaux en abrogeant le cours forcé.

La troisième période s'ouvre avec la loi du 16 brumaire an V. Les ventes nationales faites pendant cette période sont caractérisées par l'admission des titres de la Dette publique en payement d'une notable partie du prix.

On en revenait, quant au mode de vente, à la forme des

(1) Bequet. *Domaines*, page 50, N° 162.

Digitized by Google

enchères, les mises à prix étant fixées, soit par l'estimation antérieurement faite, soit par le chiffre du revenu (1).

Un système analogue fut déclaré applicable aux biens nationaux mis en vente, par la loi du 9 vendémiaire an VI (2).

La quatrième époque rétablit un ordre de choses normal. La loi du 26 vendémiaire an VII prescrivait de procéder à la vente des domaines nationaux par la voie des enchères, sur une mise à prix formée de huit fois le revenu annuel, pour les biens ruraux, de six fois le revenu annuel pour les maisons, usines et bâtiments servant uniquement à l'habitation et non dépendants de fonds de terre.

Quant au payement, un douzième de la mise à prix était immédiatement versé en numéraire ; les autres douzièmes acquittés au moyen d'obligations et payables de trois en trois mois avec intérêts à 5 °/₀.

La dernière période commence à la loi du 15 floréal an X, dont les dispositions, confirmées par les lois des 16 floréal an X et 5 ventôse an XII, sont aujourd'hui encore presque toutes en vigueur.

Dans le département du Puy-de-Dôme, la vente des biens nationaux atteignit un chiffre important. Nous le trouvons indiqué dans un rapport fait au Conseil général dans la séance du 17 novembre 1791, ci-dessous reproduit, et qui mentionne :

« Que suivant les états fournis par les districts, l'esti-
» mation des Biens nationaux qui ont été vendus n'avait
» été portée qu'à 8 millions 136,397 livres 5 sous 6
» deniers, tandis que par la chaleur des enchères, ce chiffre
» s'est élevé à la somme de 16,683,318 livres 10 sous, d'où
» une différence en plus des estimations, de 8,546,921
» livres 4 sous 6 deniers.

(1) Loi du 16 brumaire an V, art. 3 et 8 à 22.
(2) Loi du 9 vendémiaire an VI, art. 101 et suivants.

Digitized by Google

« Les biens restant à vendre, d'après les estimations » des experts, arrivent à la somme d'un million 507.363 » livres 10 sous; mais, d'après le chiffre des ventes précé- » dentes, on peut, dit le rapporteur, l'évaluer à 2,089,158 » livres, ce qui porterait le total vendu ou à vendre à la » somme de 18,772,476 livres 10 sous. Il y a encore les » droits incorporels, les bois et forêts, évalués à 4,596,565 » livres et ceux dont la vente est ajournée sont portés à » la somme de 951,719 livres.

» Ces sommes, ajoutées, présentent, dit le rapporteur, » pour les biens nationaux de ce département, une somme » de 24 millions 320,760 livres 10 sous... (1) »

Un autre rapport, fait dans la séance du Conseil général de ce département, du 14 décembre 1792, nous apprend :

« Que les biens vendus au 1er novem- » bre 1792, se montaient à..... 16.683.318 liv.

» Ceux vendus du 1er novembre 1791 » au 1er octobre 1792 s'élevaient à.... 2.738.062 liv.

» Le résultat des biens nationaux » vendus à cette époque, était de..... 19.421.380 liv.

» Le montant des biens vendus alors, réuni à celui » qu'on avait à attendre du produit des biens non vendus, » mais dont la vente était ordonnée, présentait une masse » de richesses bien suffisante pour subvenir aux besoins » de la Patrie; et l'Etat, satisfait de ces premières ressour- » ces, eût peut-être attendu de nouveaux besoins pour » faire procéder à la vente des biens réservés par les » premiers décrets.

» Mais les ennemis de la chose publique, en lui suscitant des ennemis au dehors, l'ont forcé de recourir à » de nouvelles ressources; et l'Assemblée nationale a, » par ses décrets des 19 et 31 juillet, 18 et 19 août et 19

(1) Voir G. Bonnefoy. *Histoire de l'Administration civile en Auvergne.* Tome II, page 17.

Digitized by Google

» septembre 1792, ordonné la vente : des palais épisco-
» paux, dont la valeur approximative se portait, pour le
» département, à une somme de..... 37.025 liv.
» Des maisons occupées par les Reli-
» gieuses, évaluées à..... 306.308 »
» De la coupe des quarts de réserve
» et futaie, évaluées à..... 18.000 »
» Des fonds de bois épars qui pou-
» vaient être vendus, évalués à..... 40.600 »
» Des biens des fabriques, évalués à 59.850 »
» De ceux des séminaires-collèges,
» portés à..... 48.480 »
» Ceux des collèges, portés à..... 490.000 »
» Et ceux de l'ordre de Malte, éva-
» lués à..... 607.200 »
» Total..... 1.607.463 liv. (1)

» Ces biens, réunis à ceux restant à vendre et dont la
» vente n'avait pas été ajournée, et aux biens des congré-
» gations, offraient à l'Etat des ressources abondantes ;
» ils se portaient, d'après une simple évaluation à la som-
» me de..... 2.296.527 liv.
» Restait encore les bois et forêts non
» vendables, évalués à..... 448.800 »
» Et les biens des hôpitaux dont la
» vente était réservée, estimés à..... 2.542.281 »
» Ce qui donnait un résultat total de
» biens immobiliers vendus et à vendre,
» de la somme de..... 24.708.988 »
» En ajoutant à cette somme le pro-
» duit des biens mobiliers vendus au
» 1er octobre 1792, soit..... 117.730 »
» et ceux restant à vendre, évalués à.. 33.808 »
» On obtenait un résultat général de. 24.860.526 »

(1) Voir *Archives départementales du Puy-de-Dôme*. Délib. du Conseil général. 1792. Série L. N° 279, pages 59-60.

Digitized by Google

» Auquel on pouvait joindre le pro-
» duit à attendre des droits incorporels,
» soit..... 922.024 »

» Ce qui arrivait à donner un total
» général de la somme de..... 25.782.550 liv.

» Il est bon de remarquer que ce résultat n'était que le » produit des biens situés dans les districts d'Ambert, » Besse, Billom, Clermont, Issoire, Montaigut et Riom, » celui de Thiers n'ayant point fourni les renseignements » concernant les biens situés dans son arrondissement (1), » nous n'avons pu en relever le montant. En faisant » notre dépouillement, il nous sera facile de le reconsti- » tuer; pour l'instant, nous nous bornerons à l'indiquer » pour mémoire. »

Pour faciliter la vente des biens nationaux qui se faisait avec lenteur, un décret du 13 septembre 1793 prescrivit des mesures spéciales en ce qui concernait leur aliénation au profit des soldats en activité de service et, comme le dit Michelet (2) :

« La République, hélas! eut à faire sa cour aux riches. » Sans argent, dit-il, nous périssions. On les laissa acheter » les biens communaux, ce patrimoine des pauvres. On » les laissa acheter les biens ecclésiastiques, les plus fa- » ciles à revendre. On fit effort pour s'assurer qu'au moins » les biens des émigrés seraient divisés en parcelles; on » défendit d'en acheter pour plus de 500 francs, plus de » quatre arpents. Eh bien! impossible de vendre, la spé- » culation s'éloignait. Il fallut bien fermer les yeux sur la » violation des lois. »

« Saint-Just, dans son discours du 16 avril 1794, disait : » Que le mode d'acquisition par annuités permettait » d'agioter; qu'il faut tranquilliser les acquisitions, inno-

(1) Voir G. Bonnefoy. *Histoire de l'Administration civile en Auvergne.* Tome II, page 96.

(2) Voir Michelet : *Histoire de la Révolution française*, t. IX, page 121.

Digitized by Google

» ver le moins possible dans le régime des annuités, éta-
» blissant ainsi que ce mode était détestable et qu'il fal-
» lait le maintenir. »

La vente se continua jusqu'au cours de l'an III, les décrets des 14 floréal et 20 prairial an III, commencèrent à y mettre un terme en ordonnant la restitution aux condamnés révolutionnaires de leurs biens non aliénés; puis les décisions législatives se multiplièrent dans ce sens :

Un arrêté du 9 floréal an IX prescrit de surseoir à la vente des biens nationaux ; un arrêté du 7 messidor an IX affecte une portion de ces domaines à indemniser les hospices dont les biens avaient été vendus ; enfin, un sénatus-consulte du 6 floréal an X, conçu dans des termes beaucoup plus larges que l'arrêté du 28 vendémiaire an IX (20 octobre 1800), amnistie les émigrés, leur restitue les biens qui se trouvaient encore entre les mains de la nation (1).

Quant aux biens nationaux aliénés, il fut décidé qu'ils resteraient la propriété incommutable de leurs acquéreurs.

La vente des biens du clergé, ou plutôt des biens ecclésiastiques fut consolidée par le Concordat.

L'aliénation des biens des émigrés avait été déclarée incommutable par la Constitution du 22 frimaire an VIII qui prononçait sous l'article 14, et de la manière la plus formelle, l'inviolabilité des ventes nationales.

Ce principe survécut à l'amnistie accordée aux émigrés par le sénatus-consulte du 6 floréal an X et fut respecté même après la Restauration des Bourbons (2).

Cette préoccupation est l'objet de l'Ordonnance royale des 21-24 août 1814, abolissant toutes les inscriptions maintenues sur les listes d'émigrés, aux termes du séna-

(1) Sénatus-Consulte, 6 floréal an X, art. 17. Arr. 9 floréal an IX, 7 messidor an IX.

(2) Voir Ordonnance des 21-24 août et loi du 5 décembre 1814. — Voir aussi art. 8 de la Charte de 1830.

Digitized by Google

tus-consulte du 6 floréal an X et de la loi du 5 décembre 1814, concernant les biens des émigrés non vendus.

Il faut remarquer que si l'Etat proclama l'inviolabilité des acquisitions de biens nationaux, la Restauration, afin de rétablir au profit de l'aristocratie l'équilibre des richesses, accorda aux émigrés dépossédés une indemnité d'un milliard (1).

Les détails d'exécution de cette loi du 27 avril 1825 furent déterminés par l'Ordonnance royale des 1er-6 mai 1825.

Il n'est pas difficile de faire comprendre l'importance que présentera la publication du *Répertoire des actes de ventes des Biens nationaux dans le département du Puy-de-Dôme.*

Cette publication peut être d'une grande utilité aux travailleurs et même aux propriétaires actuels de ces biens.

Les recherches faites fréquemment dans ces actes démontrent surabondamment l'intérêt historique ou privé qui en découle.

De plus, elle répond au désir exprimé, dans ses diverses circulaires, par le Comité central de publication des documents d'archives se rapportant à la vie économique de la Révolution française.

C'est pourquoi je tiens, en m'assujettissant à ce labeur, à en faire profiter mes collègues et tous ceux qui, à un titre quelconque, auront intérêt à feuilleter mon travail.

Il comprendra, dans l'ordre chronologique et par district (pour la période allant de 1790 à 1793), une série de tableaux où seront mentionnés, avec les plus amples détails, les 15,633 actes de ventes qui composent environ le fonds des ventes nationales conservées aux archives départementales du Puy-de-Dôme, les prix d'adjudication, la désignation des immeubles vendus, leur provenance, la

(1) Voir loi du 27 avril 1825.

Digitized by Google

date de la loi ordonnant l'aliénation, les nom, prénoms et domicile des adjudicataires. Il se terminera par une série de tables alphabétiques, par noms de communes, d'acquéreurs et d'établissements supprimés ou d'émigrés et condamnés, qui fourniront aux lecteurs tous les détails susceptibles de les intéresser.

Je me conformerai enfin à toutes les modifications qui pourront résulter de la circulaire en cours d'élaboration par la commission de Recherches et de Publication des Documents économiques de la Révolution française.

Ce chiffre de 15,633 ventes est ainsi décomposé :

Ventes faites par les districts.

Biens de première origine.....	7.979	»
Biens de deuxième origine.....	6.613	»

Ventes faites par le Département et l'Administration préfectorale.

Biens de première et deuxième origine....	1.041	»
Total égal.....	15.633	»

Nous le donnons ci-dessous par district.

Etat des ventes nationales conservées aux Archives départementales du Puy-de-Dôme.

BIENS NATIONAUX DE PREMIÈRE ORIGINE.

District d'Ambert. — 1,328 ventes, du 23 décembre 1790 au 16 vendémiaire an IV.

District de Besse. — 193 ventes, du 9 avril 1791 au 18 juin 1791. (Dossier classé par communes, probablement incomplet.)

Digitized by Google

District de Billom. — 600 ventes environ. (Ventes classées par commune. Point d'inventaire.)

District de Clermont. — 2,638 ventes (y compris les ventes par folle enchère), du 13 janvier 1791 au 18 brumaire an IV. (Inventaire imprimé.)

District d'Issoire. — 1,192 ventes, du 12 janvier 1791 au 2 germinal an III.

District de Montaigut. — 159 ventes, du 17 janvier 1791 au quatrième jour complémentaire de l'an III.

District de Riom. — 1,261 ventes, du 8 janvier 1791 au 19 pluviôse an III.

District de Thiers. — 608 ventes, du 25 janvier 1791 au 1er fructidor an III.

Total, pour les huit districts : 7,979 ventes environ.

BIENS NATIONAUX DE DEUXIÈME ORIGINE (ÉMIGRÉS, DÉPORTÉS, CONDAMNÉS).

6,613 ventes, classées par noms d'émigrés.

Il existe de ces ventes des inventaires pour les cinq districts d'*Ambert*, de *Besse*, d'*Issoire*, de *Montaigut* et de *Riom*.

District d'Ambert. — 627 ventes, du 3 floréal an II au 16 vendémiaire an IV.

District de Besse. — 155 ventes, du 1er ventôse an II au 16 ventôse an III.

District d'Issoire. — 880 ventes, du 27 pluviôse an II au 9 vendémiaire an IV.

District de Montaigut. — 150 ventes, du 10 frimaire an II au 1er germinal an III.

District de Riom. — 2,412 ventes, du 9 brumaire an II au 7 prairial an III.

Digitized by Google

BIENS NATIONAUX DE PREMIÈRE ET DEUXIÈME ORIGINE

Vendus par le Département, en vertu des lois des 28 ventôse an IV, 16 brumaire an V, 9 vendémiaire et 24 frimaire an VI, 26 vendémiaire et 27 brumaire an VII, 16 floréal an X et 5 ventôse an XII, 1,041 ventes.

G. BONNEFOY.

Clermont-Ferrand, 12 novembre 1905.

Digitized by Google

RAPPORT DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

pour l'année scolaire 1904-1905.

Monsieur le Ministre,

Au moment où l'Université de Clermont va reprendre la série de ses travaux, notre pensée ne peut pas ne pas se reporter à la rentrée de l'année dernière. Le rapport annuel était alors présenté par M. Julien, professeur de géologie à la Faculté des Sciences, qui, après avoir étudié avec le plus grand soin le fonctionnement de nos établissements d'Enseignement supérieur et signalé les améliorations qu'il y aurait lieu d'apporter à leur organisation, exprimait une généreuse confiance dans l'avenir qu'ils se préparent. Nous savions que la santé de notre éminent collègue avait déjà, à plusieurs reprises, été sérieusement attaquée, mais nous ne cessions d'avoir confiance dans la vigueur de son tempérament, d'autant mieux que le traitement qu'il venait de suivre aux eaux de Cauterets paraissait avoir produit le plus heureux effet. Le 18 janvier 1905, M. Julien mourait après quelques jours seulement de maladie. Sa perte a été profondément ressentie par la Faculté des Sciences, qu'il avait honorée par son enseignement et par ses belles publications; par le Conseil de l'Université, aux travaux duquel il apportait le concours de son expérience, de son intelligence vive et laborieuse ; par la population clermontoise à laquelle il avait rendu tant de services comme conseiller municipal, puis comme adjoint au maire. « Ce qui mérite surtout notre gratitude, disait M. le recteur Coville, c'est qu'il a mis toutes ses belles qualités au service de

Digitized by Google

l'Auvergne. Il a donné cet exemple qui devait être singulièrement fécond à notre Faculté des Sciences, d'enraciner son enseignement et sa science dans le sol même. Nul jusqu'ici n'a mieux connu ce morceau de l'écorce terrestre, si original, si varié, si dramatique dans son histoire qu'on appelle le Plateau Central. Nul ne l'a plus complètement parcouru, plus soigneusement examiné et disséqué, décrit avec plus de bonheur. »

Le nom de M. Julien, sa physionomie si ouverte et si vivante, ne doivent pas être oubliés. La Société des Amis de l'Université a ouvert une souscription pour faire exécuter le buste du savant professeur ; ce buste pourra être inauguré dans les bâtiments de la Faculté des Sciences lors de la réunion du congrès de géologie qui doit se tenir à Clermont en 1906.

Trois événements ont signalé le cours de cette année scolaire : l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, l'allocation de crédits destinés à l'agrandissement de l'Observatoire du Puy de Dôme, enfin la création de cours de vacances destinés aux étrangers qui fréquentent l'Auvergne pendant l'été.

Depuis un certain nombre d'années, bien des personnes sont convaincues qu'il y aurait grand avantage à réunir dans un même bâtiment et sous une même direction les bibliothèques communales et les bibliothèques universitaires : beaucoup de frais seraient épargnés; on réaliserait de notables économies par la suppression des achats en double emploi; un usage meilleur serait fait des ressources dont la fécondité serait accrue par leur mise en commun ; un plus grand nombre d'instruments de travail seraient à la disposition des hommes d'étude. Des négociations ont été engagées dans plusieurs villes ; elles sont longues et difficiles, car il s'agit de ménager les intérêts, de garantir les droits en présence. C'est à Clermont qu'elles ont abouti pour la première fois, grâce à l'ardeur avec laquelle l'affaire a été conduite par M. Ehrhard, à la fois professeur à la Faculté

Digitized by Google

des Lettres et adjoint au maire, grâce aussi à la confiance qu'inspirait à tous la compétence de M. Laude, bibliothécaire de l'Université, à qui la Ville n'a pas hésité à confier aussi la direction de la Bibliothèque municipale. Une fois l'accord conclu, les travaux ont été promptement exécutés; une nouvelle bibliothèque a été construite où, sans se laisser égarer par le souci de la décoration et de la façade, on a réservé tous les crédits pour l'aménagement intérieur et pour la commodité des différents services.

Aussi pouvons-nous dire que nous possédons maintenant à Clermont une bibliothèque modèle : la grande salle de lecture, la salle réservée aux professeurs sont vastes, claires et commodes; les livres sont disposés dans de vastes magasins où la place a été ménagée pour les acquisitions futures, de sorte que l'on n'a à craindre d'ici de longues années ni désordre ni encombrement. Ce qu'il y a eu surtout de remarquable, c'est la rapidité avec laquelle s'est faite l'installation de la nouvelle bibliothèque : il s'agissait de déménager toute la bibliothèque de la Ville, soit 65,000 volumes; toute la bibliothèque de l'Université, 35,000 volumes, plus 70,000 thèses étrangères, sans compter les manuscrits, plus les archives municipales, dont il fallait assurer le dépôt; puis il fallait ranger tous ces livres, les mettre en ordre, en dresser le catalogue, afin que l'on fût sûr de trouver toujours immédiatement ce dont on aurait besoin. Ce travail énorme n'a pas demandé plus de deux mois et demi. Les deux bibliothèques ont été fermées au public le 10 juillet; le déménagement et le rangement des livres ont été opérés pendant les journées les plus chaudes de l'été, et dès le 6 novembre, la nouvelle bibliothèque s'ouvrait aux travailleurs. C'est là un résultat qui fait le plus grand honneur au zèle, à l'habileté de M. Laude et de ses collaborateurs.

Lorsque fut décidée, en 1876, la création de l'Observatoire du Puy de Dôme, le premier observatoire de montagne qui ait été établi en France, on avait dressé des plans

Digitized by Google

qui n'ont jamais été exécutés ; on se borna à construire une partie des bâtiments dont on avait reconnu la nécessité et, au bout de 30 ans, ces bâtiments eux-mêmes ont besoin de bien des réparations. Depuis qu'il a été appelé à la direction de l'établissement, M. Brunhes prit à cœur de le tirer de cette situation fâcheuse : doué d'une activité infatigable, il sut gagner à sa cause les membres du Conseil général, les députés et les sénateurs du Puy-de-Dôme, les rapporteurs du budget dans les deux Chambres ; ses efforts ont été couronnés de succès; une loi du 26 juillet 1905 a accordé un crédit de 71,282 francs réparti en deux exercices, ce qui permettra la réparation des édifices actuels et la construction d'autres locaux, afin de tirer parti, pour de nouvelles expériences, de l'admirable situation de l'Observatoire.

Plusieurs de nos Universités, celle de Grenoble notamment, ont organisé, depuis quelques années, des cours de vacances, afin de familiariser avec la langue et la littérature française les étrangers qui viennent l'été passer plus ou moins longtemps dans notre pays, de leur faire connaître ce que chaque province offre d'intéressant au point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science. Pourquoi n'en ferait-on pas autant à Clermont, puisque les montagnes et les eaux thermales de l'Auvergne attirent et retiennent chaque année un grand nombre de visiteurs, puisque ce pays est des plus intéressants à étudier sous tous ses aspects ? Cette idée, chère à M. le recteur Zeller, qui avait longtemps habité Grenoble, a été reprise par son successeur, M. Coville, et par M. Pineau, professeur de langue et littérature allemandes à la Faculté. Grâce au concours de plusieurs professeurs de l'Université et de quelques-uns de nos collègues du lycée Blaise-Pascal, deux séries de cours ont été données du 15 juin au 14 juillet et du 15 juillet au 15 août

Les débuts ont été nécessairement modestes; mais on doit considérer que c'était la première année qu'une pa-

Digitized by Google

reille tentative était risquée, que la publicité n'a pas pu pénétrer partout, et il y a lieu d'espérer qu'une autre année les cours professés à Royat pendant la saison thermale, par l'Université de Clermont, attireront un plus grand nombre d'auditeurs et rendront de réels services.

La Société des Amis de l'Université nous apporte non seulement l'appui de son concours moral et de précieux encouragements, mais aussi d'utiles subventions pour le cours d'électricité industrielle, pour la rémunération du lecteur allemand appelé près de la Faculté des Lettres; elle encourage les travaux de nos étudiants en décernant des médailles aux plus distingués; elle a prêté la publicité de la *Revue d'Auvergne* à l'enquête instituée par M. Pineau sur le folk-lore de ce pays, si riche en coutumes curieuses, en croyances, en légendes, en chansons qui paraissent malheureusement bien près de se perdre.

Faculté des Sciences.

Personnel. — La Faculté des Sciences a perdu, cette année, son professeur de géologie, M. Julien, qui occupait cette chaire depuis 1872. M. Glangeaud, que l'état de sa santé avait obligé à prendre un congé, rétabli maintenant, a été chargé du cours et nous espérons le voir prochainement titularisé.

La conférence de minéralogie (fondation de l'Université) qu'il occupait, a été confiée à un ancien élève de la Faculté, M. Giraud, agrégé des sciences naturelles, docteur ès sciences, chef des travaux de la mission envoyée à la Martinique lors de l'éruption de la Montagne-Pelée. Il y a donc lieu de croire que M. Giraud continuera à donner à son enseignement le même caractère que ses prédécesseurs, et il paraît tout spécialement préparé à l'étude des volcans d'Auvergne.

M. Chavastelon a été chargé d'un cours complémentaire de chimie agricole.

Digitized by Google

M. Lamotte, maître de conférences de physique, a été nommé professeur-adjoint.

M. Guichard a été appelé à faire partie de la Commission chargée d'examiner les candidats à l'Ecole normale supérieure et aux bourses de licence.

M. Glangeaud a reçu la rosette d'officier de l'Instruction publique.

Population scolaire et examens.

La population scolaire a encore diminué cette année : 77 au lieu de 100. Cette diminution porte surtout sur les étudiants du P. C. N. et de l'électricité industrielle.

Etudiants inscrits :	Agrégation.....		2
—	—	Certificats d'études supérieures.....	35
—	—	P. C. N.....	30
—	—	Electricité industrielle.....	5
—	—	Doctorat d'université.....	1
—	—	Elèves bénévoles.....	4

44 candidats ont subi les épreuves des certificats d'études supérieures ; il y a eu 27 reçus, soit une moyenne de 61 °/₀.

Pour le brevet d'électricité industrielle, 4 candidats se sont présentés et ont été ajournés.

Pour le P. C. N., 44 candidats examinés (au lieu de 58 l'an dernier), 31 reçus, moyenne 70 °/₀.

Baccalauréat Sciences-langues vivantes : 152 examinés, 52 reçus, 34 °/₀.

Baccalauréat classique Lettres-mathématiques : 49 examinés, 24 reçus, 50 °/₀.

Baccalauréat moderne Lettres-mathématiques : 118 examinés, 55 reçus, 47 °/₀.

Baccalauréat Mathématiques, nouveau régime : 29 examinés, 22 reçus, 76 °/₀,

Digitized by Google

Travaux des Professeurs.

M. Pellet. — Notes dans l'*Intermédiaire des Mathématiciens*.

M. Guichard. — I. Sur les propriétés infinitésimales de l'espace non-Euclidien (C. R.).

II. Sur les systèmes triplement indéterminés et sur les systèmes triples-orthogonaux. *(Revue Scientia).*

M. Chavastelon. — Conseils pratiques aux viticulteurs d'Auvergne (brochure de 50 p.).

Etude comparative des vins d'Auvergne des années 1902, 1903 et 1904.

M. Thomas. — Art. Bismuth, Manganèse et Thallium (*Traité de Chimie minérale* publié sous la direction de M. Moissan).

Collaboration à la rédaction du *Bulletin de la Société chimique* et du *Dictionnaire* de Würtz.

M. Glangeaud. — L'extrémité nord de la chaine des Puys (*Bulletin des services de la carte géologique de France*, 1904).

Notice nécrologique sur M. Fouqué, membre de l'Institut (*Revue générale des Sciences*, 1905).

Notice nécrologique de M. Julien (*Revue d'Auvergne*).

Comptes rendus des travaux de géologie sur le Massif central (*Geologische Centralblatt*, de Berlin).

Feuille géologique au $\frac{1}{80000}$ de Périgueux (*Carte géologique de France*).

OBSERVATOIRE DU PUY DE DOME

Nous avons déjà dit de quel succès ont été couronnés les efforts de M. Brunhes. Il nous faut souhaiter maintenant que les travaux soient exécutés rapidement et que l'Observatoire soit bientôt en mesure de rendre les services qu'en attendent les sciences et aussi l'agriculture.

Digitized by Google

Quant à la station de la Plaine, il serait bien à désirer qu'elle fût installée dans un immeuble appartenant à l'Université et spécialement construit pour en abriter les services. Comme ce desideratum ne peut être réalisé en ce moment, le bail de la maison de Rabanesse vient d'être renouvelé pour trois ans.

M. Brunhes, directeur, a été chargé par M. le Ministre d'une des conférences françaises à l'exposition de Liège ; il l'a faite le 28 août sur le sujet suivant : « Les travaux récents du magnétisme terrestre dans la France centrale ». La conférence a paru dans la *Revue générale des Sciences* du 30 septembre.

En collaboration avec M. Baldit, M. Brunhes a communiqué au Congrès pour l'étude de la radiologie et de l'ionisation, tenu à Liège en septembre 1905, un mémoire « sur la déperdition des deux électricités au sommet et dans la région du Puy de Dôme ». Il a été un des météorologistes choisis par la Société belge d'astronomie pour siéger au jury chargé de juger le Concours international de prévision du temps. Enfin il était un des cinq météolorologistes français à la Conférence internationale des Directeurs de services météorologiques à Insbruck ; il a été nommé membre de la Commission internationale du magnétisme terrestre. D'autre part, M. Brunhes a fait des conférences et pris part à des congrès sur la question du reboisement des montagnes ; il a aussi envoyé au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, réuni à Cherbourg, une communication « sur le grain de vent du 6 juillet 1905 à Clermont ».

M. David, après une année passée au Bureau central, à Paris, où ses services ont été très appréciés, est venu reprendre au Puy de Dôme son poste de météorologiste dans lequel il avait été suppléé par M. Baldit. Celui-ci de son côté a pris au Bureau central la situation d'aide-météorologiste à laquelle il avait été précédement nommé.

M. David a publié dans l'*Annuaire de la Société météo-*

Digitized by Google

rologique de France, une note sur les phénomènes observés au Puy de Dôme au moment de l'éclipse de soleil du 30 août. En collaboration avec M. Dufour, du Bureau central, il a écrit un travail sur l'orage du 10 juin 1905.

M. Baldit a donné dans *La Géographie* une étude « sur la sécheresse de l'été et de l'automne 1905 dans la région du Puy-de-Dôme ».

M. Plumandon a fait imprimer dans *La Nature* : 1° Les crépuscules rouges. — 2° La sécheresse de l'air. — 3° L'éclipse du 30 août à Clermont. Dans la brochure annuelle de la Commission météorologique : — 1° Résumé des observations des stations. — 2° Monographie des orages. — 3° Gelées printanières, chaleurs estivales et sécheresse en 1904.

Laboratoire limnologique de Besse

Cet établissement, dont l'installation est maintenant complète, n'a reçu cette année aucune modification. Il continue le cours de ses travaux, répond à toutes les demandes de renseignements qui lui sont adressées et s'occupe de compléter ses collections : herbier de la flore montagnarde et lacustre, échantillons des planktons de tous les lacs du Plateau central, recueil des Randannites provenant des diverses parties du globe. Dans le cours de l'année il a réparti entre les lacs et les cours d'eau du département 220.000 œufs ou alevins de Salmonidés.

Le sous-directeur, M. Bruyant, a publié plusieurs notes scientifiques et techniques dans les *Comptes Rendus* de la Société de Biologie et de la Société d'Aquiculture ainsi que dans les journaux spéciaux de pisciculture; il a été nommé membre de la Commission permanente pour l'étude des eaux et aussi membre du Comité de rédaction des *Archives de Biologie lacustre*, fondé à Bruxelles; il a reçu enfin la décoration du Mérite agricole.

Digitized by Google

Faculté des Lettres

Personnel. — M. Audollent a soutenu le 22 décembre 1904 devant la Faculté des Lettres de Paris ses thèses pour le doctorat ; après une brillante discussion, il a été reçu avec la mention très honorable. La Faculté de Clermont se réjouit unanimement de ce succès dont elle est fière.

M. Audollent, qui jusque-là n'était que maître de conférences de littérature latine, a été nommé titulaire de la chaire de littérature ancienne.

M. Vendryès, maître de conférences de langue et littérature grecques, professeur adjoint, vient de prendre un congé de six mois pour aller poursuivre en Angleterre et dans le Pays de Galles ses recherches sur la langue celtique. Il sera, pendant ce temps, suppléé par M. Bodin, agrégé des Lettres.

Deux professeurs seulement, MM. Joyau et Pineau, ont fait cette année des cours publics ; M. Rouchon, archiviste départemental, a continué ses intéressantes leçons sur l'histoire d'Auvergne. M. Petiot, professeur au lycée Blaise-Pascal, autorisé à faire un cours libre de philologie romane, a étudié les patois de l'Auvergne.

Des conférences populaires, organisées sur l'initiative de M. Desdevises du Dezert, auquel ses collègues ont été heureux d'apporter leur concours, ont attiré à l'Hôtel de Ville un nombreux auditoire. Plusieurs professeurs ont été invités à prendre la parole à Riom, à Moulins, à Brioude. L'un d'entre eux, M. Bréhier, a même été faire à Orbec, dans le Calvados, une conférence sur les églises normandes à travers les âges.

Digitized by Google

Population scolaire et examens.

Candidats se préparant à l'Agrégation..... 5
— — la Licence..... 42
— — au Certificat d'aptitude de langues vivantes..... 13
Etudiants bénévoles..... 6

Licence ès lettres : 23 candidats examinés, 11 reçus.

4 candidats ont brigué le diplôme d'études supérieures d'histoire. Tous quatre ont présenté à la Faculté de remarquables travaux et, après d'intéressantes discussions, ont été déclarés reçus.

Baccalauréat Classique 1re partie : 81 examinés, 44 reçus.

Baccalauréat Moderne 1re partie : 99 examinés, 57 reçus.

Baccalauréat Latin grec : 302 examinés, 107 reçus.

Baccalauréat Latin langues : 103 examinés, 34 reçus.

Baccalauréat Latin sciences : 170 examinés, 53 reçus.

Baccalauréat Classique 2e partie : 236 examinés, 136 reçus.

Baccalauréat Moderne 2e partie : 66 examinés, 30 reçus.

Baccalauréat Philosophie, nouveau régime : 109 examinés, 47 reçus.

Travaux des Professeurs.

M. des Essarts. — Articles dans la *Revue bleue*, la *Nouvelle Revue* et dans le *Journal des Débats*.

M. Joyau. — Rapports de la Morale et de la Religion *(Revue des Cours et Conférences)*.

M. Desdevises du Dezert. — Le Cléricalisme en Espagne *(Revue bleue)*. Intervention de Napoléon en Espagne *(Revue des Cours et Conférences)*. L'Espagne au

Digitized by Google

Moyen âge. Sources et instruments de travail *(Revue de Synthèse historique).*

La délégation franco-scandinave à Clermont *(Revue d'Auvergne).*

Les relations franco-espagnoles depuis la restauration d'Alphonse XII *(Revue bleue).* Alphonse XIII *(Revue bleue).*

La politique de l'Angleterre vis-à-vis de l'Espagne *(Revue bleue).*

Madagascar en 1905 *(Annales coloniales).*

Le Pérou et le commerce du caoutchouc *(Annales coloniales).*

Russie et Japon *(Revue des Cours et Conférences).*

Mémoires d'Emmanuel Sprünglin sur la guerre d'Espagne. Introduction et texte inédits *(Revue hispanique).*

Luis Vives, d'après le livre récent de M. Bonilla y San Martin *(Revue hispanique).*

Notes de littérature catalane *(Revue des Pyrénées).*

L'enseignement populaire à Clermont *(Revue d'Auvergne).*

Collaboration à la *Revue pédagogique*, à la *Revue historique*, à la *Province*, à la *Revue internationale de l'Enseignement*, à la *Solidarité universitaire.*

M. Bréhier.— Les basiliques chrétiennes. Paris, Blond.

Les églises byzantines. Paris, Blond.

Les églises romanes. Paris, Blond.

Les églises gothiques. Paris, Blond.

Publications relatives à l'empire byzantin *(Revue historique).*

Communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur le protocole des diplômes impériaux, de la fondation à la chute de l'empire byzantin.

Collaboration à la *Revue d'Auvergne*, à la *Revue historique*, à la *Revue internationale de l'Enseignement.*

M. Pineau. — Collaboration à la *Revue critique d'Histoire et de Littérature.*

Digitized by Google

Dans la *Revue des traditions populaires :* 1° Les plus jolies chansons des pays scandinaves. — 2° Le folk-lore de la Touraine.

Le Romancero scandinave. Choix de vieux chants du Danemark, de la Suède, de la Norvège, de l'Islande et îles Féroé, traduction en vers populaires assonants. Paris, E. Leroux.

M. Audollent. — Defixionum tabellæ quotquot innotuerunt. Paris, Fontemoing, in-8° (568 p.).

Carthage romaine. Paris, Fontemoing, in-8° (850 p.).

Lecture de deux tabellæ defixionum de Sousse *(Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques).*

Les tabellæ defixionum d'Afrique, mémoire lu au Congrès des Sociétés savantes, à Alger.

M. Vendryès. — Un petit problème d'accentuation homérique (dans les *Mélanges de philologie* offerts à M. F. Brunot).

Mélanges italo-celtiques *(Mémoires de la Société de linguistique).*

L'évolution de l'adverbe *cid* en vieil irlandais (dans les *Mélanges celtiques* publiés par la librairie Fontemoing).

Collaboration à la *Revue d'Auvergne*, à la *Revue des Etudes grecques*, à la *Revue de philologie* et à l'*Anzeiger für indogermanische Sprach und Alterthumskunde.*

Ecole de Médecine et de Pharmacie

La situation de cet établissement et surtout son avenir inspirent à M. le Directeur des inquiétudes sérieuses.

Le diplôme de pharmacien de seconde classe ayant été supprimé, les élèves qui avaient commencé leurs études avant la promulgation de la loi arriveront au terme de leur scolarité et seront, à part quelques traînards, pourvus du titre en juillet 1906 ; ils ne seront pas remplacés. D'autre part, étant donnée l'organisation actuelle des cours, il n'y a pas lieu d'espérer que leur place soit occupée par

Digitized by Google

des candidats au grade de pharmacien de première classe, non plus qu'au doctorat en médecine. Il y a donc à craindre une notable diminution du nombre des élèves à moins que l'on ne puisse réaliser la transformation depuis longtemps demandée de notre école en école de plein exercice; il faudrait tout d'abord obtenir à cet effet du Conseil général du Puy-de-Dôme et du Conseil municipal de Clermont une augmentation sérieuse de leurs subventions. C'est de ce côté que doivent tendre les efforts.

Personnel. — De nombreuses modifications dans le personnel enseignant sont à signaler.

M. le Dr Bide, professeur de pathologie interne et de médecine opératoire, a obtenu sa mise à la retraite avec le titre de professeur honoraire. Il a eu pour successeur M. le Dr Lepetit et le cours d'histologie a été donné à M. le Dr Piollet, chef de clinique à la Faculté de Lyon, admissible au dernier concours d'agrégation.

M. le Dr Fouriaux, professeur de pathologie interne, a dû interrompre ses cours pour raison de santé. M. le Ministre lui a accordé un congé jusqu'à l'époque de sa retraite. M. le Dr Maurin, qui le suppléait, a été chargé du cours.

M. le Dr Dieulafé qui, après un brillant succès à l'agrégation, a été appelé à la Faculté de Toulouse, est remplacé à Clermont par M. le Dr Buy, admissible lui-même à l'agrégation.

M. Col, suppléant du cours de pharmacie et matière médicale, ayant été nommé à l'école de Nantes, M. Bruyant, suppléant d'histoire naturelle, a été chargé de son enseignement.

M. le Dr Vigenaud, ancien médecin principal de l'armée, a été chargé d'un cours complémentaire d'hygiène.

M. le Directeur insiste sur la nécessité de créer à l'école de Clermont, un cours d'hydrologie et de minéralogie.

MM. Vigenaud et Mally ont apporté un précieux concours au Congrès de la Tuberculose.

Digitized by Google

M. le Dr Buy a fait d'importantes communications au Congrès des anatomistes tenu à Genève.

MM. Mally et Buy, ont été nommés officiers d'Académie.

Examens. — 1er examen de doctorat : 23 candidats, 20 reçus.

2e examen : 17 candidats, 16 reçus.

1er examen probatoire de pharmacie : 27 candidats, 25 reçus.

2e examen : 27 candidats, 18 reçus.

3e examen : 17 candidats, 15 reçus.

Validation 1re classe : 6 candidats, 6 reçus.

2e classe : 4 candidats, 3 reçus.

Examen de fin d'année, 1re classe, 1er examen : » candidats, » reçus.

2e examen : 2 candidats, 2 reçus.

2e classe, 1er examen : 1 candidat, 1 reçu.

2e examen : 19 candidats, 15 reçus.

Herboristes : 3 candidats, 2 reçus.

Sages-femmes de 2e classe, 1er examen : 19 candidats, 16 reçues.

2e examen : 21 candidats, 21 reçues.

Deux élèves ont été reçus, en bon rang, à l'Ecole de santé militaire de Lyon.

En résumé nous pouvons dire que les professeurs de nos différents établissements d'enseignement supérieur ont continué de bien mériter de l'Université et de l'Etat ; il serait à souhaiter que leur savoir et leur zèle profitassent à un plus grand nombre d'étudiants.

E. Joyau,

Professeur à la Faculté des Lettres.

Digitized by Google

SUR QUELQUES RÉACTIONS DU CHLORE LIQUIDE

La facilité avec laquelle on peut aujourd'hui obtenir les basses températures, permet d'une façon très simple de tenter de nombreuses réactions inabordables il y a encore peu d'années.

Tout ce qu'on sait sur les réactions du chlore liquide, et on sait bien peu de chose, semble prouver qu'à l'état liquide, le chlore réagit sur les métalloïdes beaucoup plus vivement que le chlore gazeux, tandis que l'inverse se produit avec les éléments métalliques. Il n'en faut pas conclure évidemment à un processus d'action différent, car la combinaison et ses multiples manifestations sont fonctions de tant de facteurs que la marche normale d'un phénomène peut présenter des allures d'apparence extraordinaire.

Les expériences suivantes viennent confirmer les données que nous possédons jusqu'à ce jour sur ce sujet.

Action du chlore sur le brome à basse température.

Lorsqu'on condense du chlore sur du brome, on obtient en présence d'un excès de chlore un liquide jaune rougeâtre qui ne se congèle pas, même à —80°. En laissant la température remonter jusque vers —10°, on observe un dégagement de chlore. Lorsque tout dégagement gazeux a cessé, c'est-à-dire lorsque la plus grande partie du chlore en excès a été éliminée, on obtient un liquide plus foncé qui se solidifie, lorsqu'on le plonge dans un bain de neige carbonique, dans l'acétone à —75°. Le point

Digitized by Google

de fusion des cristaux rougeâtres ainsi obtenus est situé peu au-dessus de ce point, car ils fondent très rapidement dès qu'on les sort du mélange réfrigérant. En laissant le mélange s'échauffer jusque vers $+10°$, du chlore se dégage à nouveau ; si après avoir maintenu cette température pendant plusieurs heures, on refroidit à nouveau, on constate que la prise en masse s'effectue maintenant à une température beaucoup plus élevée, vers $-40°$.

Tout se passe comme si, à basse température, il y avait formation d'un perchlorure de brome qui par élévation de température perdrait du chlore en se transformant en protochlorure BrCl.

Nous poursuivons nos recherches à ce sujet.

Action du chlore sur l'iode à basse température.

L'iode au contact du chlore liquide s'attaque rapidement : il se transforme en une poudre jaune insoluble ou très peu soluble dans le chlore liquide, c'est du trichlorure d'iode. C'est, je crois, le procédé le plus pratique pour préparer au laboratoire des quantités notables de trichlorure à l'état de pureté. L'action du chlore sur un iodure métallique, tel que l'iodure de plomb, fournit aussi du trichlorure d'iode.

Action du chlore sur le gaz sulfureux à basse température.

Lorsque dans un tube fortement refroidi, on fait arriver un mélange de chlore et de gaz sulfureux, les deux gaz se condensent en fournissant un mélange homogène. En laissant la température s'élever jusqu'au-dessus de 0°, on peut constater qu'une partie seulement des gaz liquéfiés se vaporise. Le résidu consiste en un liquide assez dense, décomposable lentement par l'eau avec production d'acide sulfurique et d'acide chlorhydrique : c'est du chlorure de sulfuryle SO^2Cl^2.

Digitized by Google

La réaction est intéressante : on sait, en effet, que la combinaison du chlore et du gaz sulfureux ne se produit qu'avec une vitesse extrêmement petite à température ordinaire, même à la lumière solaire. Il faut pour provoquer cette combinaison opérer en présence de catalyseur, camphre, charbon de bois etc.

La combinaison se produit-elle avec les gaz liquéfiés par suite de la « *concentration* » plus grande des matières réagissantes? C'est là une hypothèse assez vraisemblable. La liquéfaction n'aurait d'autre effet que de concentrer, sous un très faible volume, une quantité considérable de gaz : la liquéfaction jouerait le même rôle que le charbon de bois, celui-ci ayant pour but non pas d'échauffer les gaz générateurs par suite de la compression, mais de provoquer uniquement la concentration.

Action du chlore sur le chlorure thalleux.

L'action du chlore sur le chlorure thalleux peut être pris comme exemple de la variation de l'affinité du chlore à différentes températures.

Le chlore liquide réagit sur le protochlorure TlCl en donnant exclusivement du sesquichlorure Tl^2Cl^3. On ne peut, à basse température, pousser plus loin la chloruration. Le procédé est le plus simple et le plus pratique pour préparer ce sesquichlorure.

C'est une poudre jaune, stable à l'air, fusible sans décomposition apparente et qui, contrairement aux données de différents auteurs, se combine à l'ammoniac. Lorsque sur ce sesquichlorure, on liquéfie de l'ammoniac bien sec, il blanchit rapidement. Par évaporation de l'ammoniac liquéfié, on obtient une poudre blanche, et correspondant à la formule Tl^2Cl^3,AzH^3.

Lorsqu'on opère à température plus élevée, vers 20° par exemple, la chloruration est poussée plus loin, on obtient le dichlorure Tl^2Cl^4, sous forme d'une matière blanche, très hygrométrique.

Digitized by Google

Ce dichlorure chloré à nouveau, à température plus élevée, tend à se transformer en trichlorure anhydre.

Ce trichlorure anhydre fournit avec l'ammoniac une combinaison de formule $TlCl^3, 5AzH^3$. Cette combinaison est remarquablement stable sous l'action de la chaleur. A 0°, la tension de dissociation est nulle, ou tout au moins si petite, que son existence est fort douteuse (inférieure à $0^{mm}5$). A 100°, je n'ai pu réussir davantage à la mettre en évidence. Chauffé vers 205°, à la température d'ébullition de la nitrobenzine, le chlorure ammoniacal se décompose. Il y a formation de chlorhydrate d'ammoniaque et le résidu paraît constitué par du sesquichlorure. Si l'on opère en vase clos, le sesquichlorure, d'un jaune foncé, blanchit par refroidissement en se transformant très probablement en sesquichlorure ammoniacal.

V. THOMAS (1).

(1) Manuscrit déposé à la rédaction le 5 janvier.

Digitized by Google

ACTION DE QUELQUES MÉTAUX SUR L'IODURE DE MÉTHYLÈNE

Dans une note publiée dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences (t. 132, p. 1487, 1901), j'ai montré que conformément aux données de Sakurai (Journ. Chem. Soc., 658, 1880), le mercure réagit dès la température ordinaire avec l'iodure de méthylène, pour donner naissance à un produit bien cristallisé de formule $HgI\text{-}CH^2I$.

Si l'on vient à soumettre ce produit à l'action de la chaleur, on constate qu'il fond vers 118-120°. En élevant la température, le produit se décompose. Dans la masse fondue apparaissent des flocons jaunâtres en même temps que dans les parties froides de l'appareil se condensent de petites gouttelettes d'un liquide dense. En effectuant la décomposition dans un appareil fermé au moyen d'une colonne de mercure mobile, on constate facilement que celle-ci se produit sans dégagement gazeux sensible.

Il semble que la réaction se produise d'après l'équation :

$$2\ CH^2I,\ HgI = (HgI)^2.\ CH^2 + CH^2I^2$$

L'attaque de l'iodure de méthylène par les métaux paraît du reste générale. L'argent, le plomb fournissent à température appropriée des iodures. Tantôt, comme avec l'argent, il y a dégagement de gaz (formation d'éthylène et de très petites quantités d'acétylène), parfois comme avec le plomb la réaction se produit à basse température sans formation de produits gazeux. Aucun de ces deux métaux ne semble du reste conduire à la formation de composés organométalliques.

Digitized by Google

La réaction avec l'aluminium paraît particulièrement intéressante. Si l'on abandonne à température ordinaire de l'aluminium bien dégraissé et de l'iodure de méthylène, on observe après un temps variable la formation de petites lamelles blanches chatoyantes. La réaction ne progresse que d'une façon très lente, mais après un temps suffisant, on arrive toujours à observer la prise en masse du mélange. La réaction se produit sans aucun dégagement gazeux. Que représentent les cristaux formés? C'est une question que je n'ai pu encore élucider. Peut-être ne sont-ils constitués que par de l'iodure d'aluminium, peut-être aussi par une combinaison organo-métallique. Ils sont en tout cas caractérisés par leur très grande avidité pour l'eau et par la facilité avec laquelle ils entrent en réaction. Quand on reprend le produit brut par les différents solvants, on constate la plupart du temps une réaction violente donnant naissance à des quantités souvent considérables de vapeur d'iode.

(Note préliminaire.)

V. THOMAS (1).

(1) Manuscrit déposé à la rédaction le 5 janvier.

Digitized by Google

COMMISSION MÉTÉOROLOGIQUE

DU PUY-DE-DOME

OBSERVATIONS DES STATIONS DÉPARTEMENTALES

RÉSUMÉES

PAR M. J.-R. PLUMANDON

Météorologiste à l'Observatoire du Puy de Dôme

TABLEAU DES STATIONS ET RÉSULTATS NUMÉRIQUES DE L'ANNÉE 1904.

STATIONS	Altitude.	Température moyenne.	Température la plus basse.	Température la plus élevée.	Eau météorique
Clermont-Ferrand.	388m	10°8	— 9°4 le 29 nov.	36°1 le 17 juin.	618mm7
Puy de Dôme	1467m	5°0	—13°7 le 1er mars	24°9 le 24 juillet.	1458mm1
Ambert.....	530m	11°2	—12°2 le 24 janv.	39°0 le 18 août.	727mm6
Bourdon.....	326m	11°8	—12°0 le 24 nov.	39°0 le 18 juillet.	461mm4
Ceyssat.....	725m	»	— 15°2 le 24 nov.	33°2 le 19 juillet.	»
Chappes.....	326m	11°6	—13°0 le 24 nov.	38°5 le 18 juillet.	399mm8
Combronde.....	392m	10°7	—9°3 le 24 nov.	35°3 le 18 juillet.	540mm0
Le Breuil.....	394m	11°0	—11°0 le 29 nov.	39°0 le 17 juillet.	415mm7
Marsac.....	545m	»	»	»	»
Ménétrol..	335m	10°3	—11°0 le 24 nov.	33°0 le 18 juillet.	474mm7
Orcines.....	832m	8°9	—10°0 le 27 nov.	33°0 le 18 août.	1006mm2
Pont-du-Château..	350m	11°8	—8°0 le 29 nov.	37°0 le 19 juillet.	464mm7
Pontgibaud.	687m	»	—13°0 le 27 nov.	35°0 le 18 juillet.	»
St-Beauzire.....	326m	11°7	—11°0 le 24 nov.	40°0 le 16 juillet.	407mm1
Saint-Nectaire....	760m	»	—11°0 le 27 nov.	35°0 le 16 juillet.	»
St-Remy-s-Durolle	672m	10°3	—9°2 le 27 nov.	35°2 le 18 juillet.	1015mm9
Thiers.....	430m	11°7	—7°0 le 29 nov.	38°0 le 17 juillet.	719mm0

Digitized by Google

STATION D'AMBERT. — Alt. 530 mètres.

Observateur : M. ARTAUD, conducteur des Ponts et Chaussées.

JANVIER 1904. — *Température :* moyenne : 1°3 ; minima : — 12°2 le 24 ; maxima : 12°0 le 15. — *Eau météorique :* 29mm5.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 3°5 ; minima : —7°0 le 26 ; maxima : 16°0 le 8. — *Eau météorique :* 111mm7.

MARS. — *Température :* moyenne : 6°0 ; minima : —6°3 le 1 ; maxima : 21°0 le 15. — *Eau météorique :* 87mm2.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 11°6 ; minima : —1°5 le 29 ; maxima : 26°0 le 13. — *Eau météorique :* 45mm5.

MAI. — *Température :* moyenne : 15°9 ; minima : —1°5 le 5 ; maxima : 35°0 le 18. — *Eau météorique :* 42mm7.

JUIN. — *Température :* moyenne : 17°4 ; minima : 4°5 le 19 ; maxima : 33°5 le 18. — *Eau météorique :* 123mm5.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 22°2 ; minima : 5°2 le 3 ; maxima : 38°0 le 17. — *Eau météorique :* 23mm7.

AOUT. — *Température :* moyenne : 20°9 ; minima : 1°5 le 26 ; maxima : 39°0 le 18. — *Eau météorique :* 45mm5.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 14°9 ; minima : —1°5 le 20 ; maxima : 31°0 le 12. — *Eau météorique :* 110mm7.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 11°3 ; minima : —0°3 le 28 ; maxima : 25°0 le 22. — *Eau météorique :* 21mm0.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 5°0 ; minima : —13°5 le 27 ; maxima : 20°0 le 6. — *Eau météorique :* 18mm7.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 4°0 ; minima : —6°0 le 25 ; maxima : 16°0 le 8. — *Eau météorique :* 67mm7.

STATION DE CEYSSAT. — Alt. 725 mètres.

Observateur : M. PERCEPIED, instituteur.

JANVIER. — *Température :* moyenne : —0°4 ; minima : —11°0 le 23 ; maxima : 9°8 le 28. — *Eau météorique :* 29mm5.

Il a fait froid pendant tout le mois de janvier, et la terre est restée couverte de neige : le 17, il y en avait une épaisseur de 8 centimètres.

Digitized by Google

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 1°1 ; minima : —10°5 le 26 ; maxima : 12°4 le 13. — *Eau météorique :* 117ᵐᵐ0.

Pendant tout le mois de février, le temps a été très mauvais, froid, avec de la pluie, de la neige et des vents violents. — La couche de neige, qui avait atteint 15 centimètres d'épaisseur vers le 20, avait disparu vers le 23, mais le 28 et le 29, il en est encore tombé 8 centimètres.

MARS. — *Température :* moyenne : 2°6 ; minima : —12°5 le 1 ; maxima : 15°7 le 22. — *Eau météorique :* 50ᵐᵐ6.

Malgré quelques belles journées vers le milieu du mois, le temps est resté mauvais, et à trois reprises nous avons eu de la neige qui a atteint 6 centimètres d'épaisseur vers le 24. — La végétation est en retard et c'est à peine si les prairies verdissent.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 8°0 ; minima : —4°4 le 28 ; maxima : 23°2 le 15. — *Eau météorique :* 55ᵐᵐ2.

Le mois d'avril a été généralement beau. Vers la fin du mois, nous avons encore eu quelques gelées, mais elles n'ont fait aucun mal. Les semailles de l'avoine et des pommes de terre s'effectuent dans d'excellentes conditions de chaleur et d'humidité.

MAI. — *Température :* moyenne : 12°2 ; minima : —3°0 le 5 ; maxima : 29°2 le 16. — *Eau météorique :* 35ᵐᵐ9.

En général le mois de mai a été très chaud, et comme les orages, qui se produisaient trop loin, n'ont donné qu'une faible quantité de pluie, les prairies, les seigles, les avoines et les légumes souffrent beaucoup de la sécheresse.

JUIN. — *Température :* moyenne : 14°0 ; minima : 1°0 le 19 ; maxima : 31°4 le 18. — *Eau météorique :* 88ᵐᵐ6.

Pendant tout le mois de juin, un temps magnifique a mis la végétation dans d'excellentes conditions de chaleur et d'humidité. Les seigles, les avoines et les pommes de terre donnent de belles espérances. Les foins sont abondants et de bonne qualité.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 17°9 ; minima : 3°0 le 3 ; maxima : 33°2 le 19. — *Eau météorique :* 48ᵐᵐ0.

La chaleur a été excessivement grande pendant ce mois, et les orages ont donné une trop faible quantité de pluie. On s'occupe activement des moissons et l'on constate que les épis laissent tomber beaucoup de grains.

.....

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 8°8 ; minima : —5°2 le 11 ; maxima : 24°3 le 20. — *Eau météorique :* 28ᵐᵐ2.

Le temps a été très beau pendant le mois d'octobre. La rentrée des regains, la récolte des pommes de terre, les labours et les semail-

Digitized by Google

les se sont faits dans de bonnes conditions. Les emblavures sont très belles.

NOVEMBRE. — *Température:* moyenne: 2°1 ; minima : —15°2 le 24 ; maxima : 19°3 le 5. — *Eau météorique :* 25mm1.

Ce mois a été encore assez beau, avec des journées douces, même chaudes, et des nuits froides, très froides pendant la dernière semaine. Le sol est recouvert de 4 centimètres de neige. Du 22 au 23 le thermomètre est passé de +15° à —14°.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 2°2 ; minima : —7°4 le 1 ; maxima : 17°2 le 18. — *Eau météorique :* 57mm1.

La première quinzaine a été marquée par des alternatives de pluie ou de neige, mais le temps est ensuite devenu beau, et les cultivateurs ont pu épandre les engrais dans leurs champs et dans les prairies. — Les gels et dégels réitérés ont un peu nui aux emblavures.

STATION DE COMBRONDE. — Alt. 392 mètres.

Observateur : M. MAVEL, instituteur.

JANVIER 1904. — *Température :* moyenne : 1°1 ; minima : —7°1 le 11 ; maxima : 12°5 le 13. — *Eau météorique :* 19mm5.

Le mois de janvier a eu quelques journées assez belles, mais, en général, le temps a été froid et brumeux, comme un vrai temps d'hiver. Il n'est pas tombé beaucoup de neige, et cependant, le 19, le sol en était recouvert d'une couche de 4 centimètres d'épaisseur. — Il a gelé presque toutes les nuits et du 20 au 25 le thermomètre est resté entre —1°7 et —6°8.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 3°5 ; minima : —6°2 le 27 ; maxima : 15°2 le 8. — *Eau météorique :* 66mm7.

Février a été caractérisé par de grands vents accompagnés de pluie ou de neige. Le temps s'est montré doux, excepté pendant la dernière semaine qui a amené d'assez fortes gelées nocturnes et quelques journées un peu froides. Les travaux des champs ont été suspendus et se trouvent légèrement en retard.

MARS. — *Température :* moyenne : 5°6 ; minima : —6°3 le 1 ; maxima : 16°4 le 21. — *Eau météorique :* 23mm6.

Le temps a été relativement beau et assez sec, sans être bien chaud. Il n'a pas activé la végétation qui se trouve un peu en retard à la grande satisfaction des cultivateurs qui craignent toujours un retour des gelées.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 11°7 ; minima : 0°4 le 11 ; maxima : 25°3 le 14. — *Eau météorique :* 22mm6.

Digitized by Google

Pendant ce mois le temps a été très beau et relativement chaud. Il est tombé peu d'eau, ce qui a maintenu le retard de la végétation. Les récoltes sont très belles, les arbres fruitiers sont couverts de fleurs, et l'année agricole se présente dans d'excellentes conditions.

MAI. — *Température :* moyenne : 15°2 ; minima : 1°0 le 9; maxima : 31°7 le 17. — *Eau météorique :* 44mm8.

Le temps s'est montré beau, chaud, relativement sec, très favorable à la vigne et aux arbres fruitiers qui ont un très bel aspect. Toutefois, le défaut de pluie a nui beaucoup aux diverses céréales et aux prairies de toute nature. Les semis de betteraves lèvent difficilement, et les pommes de terre n'ont pu être semées à cause de la trop grande sécheresse du sol. Il faudrait de la pluie.

JUIN. — *Température :* moyenne : 17°2 ; minima : 7°0 le 5 ; maxima : 33°2 le 17. — *Eau météorique :* 82mm7.

Le mois de juin, avec ses alternatives de pluie et de beau temps, a été très favorable aux récoltes qui, toutes, présentent un fort bon aspect. Les céréales, les pommes de terre et les betteraves ont largement profité de la pluie qui est tombée. Cependant l'humidité du sol n'est pas encore suffisante. Les travaux de la fenaison se sont effectués dans de bonnes conditions, et sont presque terminés. Le rendement est peut-être un peu inférieur à celui d'une année moyenne. La vigne végète bien, et porte beaucoup de raisins. L'année promet d'être excellente pour le cultivateur.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 21°7; minima : 10°5 le 6; maxima : 35°3 le 18. — *Eau météorique :* 35mm9.

Le mois de juillet a été particulièrement beau, chaud, sec, et la sécheresse a nui à toutes les cultures. Les céréales, qui ont mûri trop vite, ont un grain un peu petit; les pommes de terre et les betteraves ne se développent pas; les fourrages de toute nature ne grandissent pas, et les regains font complètement défaut. Dans les jardins, les légumes sont absolument perdus. La vigne elle-même, dans les terrains légers, commence à souffrir du manque de pluie.

AOUT. — *Température :* moyenne : 20°0; minima : 5°4 le 26; maxima: 33°6 le 17. — *Eau météorique :* 68mm0.

La première quinzaine de ce mois a été belle et chaude; la seconde, moins chaude, a donné quelques pluies qui ont fait le plus grand bien aux récoltes. Toutefois l'eau tombée est encore insuffisante pour lutter contre les mauvais effets de la sécheresse. La vigne est cependant fort belle, et les arbres fruitiers ont une fort belle apparence.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 13°5 ; minima : 2°6 le 20; maxima : 27°0 le 6. — *Eau météorique :* 107mm9.

Le mois de septembre n'a pas été bien chaud, mais il a donné des pluies abondantes qui ont considérablement amélioré les prairies de toute nature ainsi que toutes les récoltes. Les vendanges, qui ont eu lieu de bonne heure, fourniront une grande quantité d'excellent

Digitized by Google

vin. Les travaux de labour pour les semailles d'automne se poursuivent dans les meilleures conditions.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 11°1; minima : —1°2 le 29; maxima : 21°4 le 20. — *Eau météorique :* 15mm4.

A part quelques mauvais jours dans la première quinzaine, le mois d'octobre a été relativement beau, sec et doux. Ce temps a favorisé la cueillette des fruits qui sont très abondants, ainsi que la rentrée des récoltes d'automne dont le rendement est aussi fort satisfaisant. Les travaux des champs se sont continués jusque-là dans de bonnes conditions, mais on commence à se plaindre de la sécheresse.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 4°2 ; minima : —9°3 le 24; maxima : 16°3 le 10. — *Eau météorique :* 5mm5.

Le mois de novembre a été beau et très sec. Pendant la première quinzaine, la température est restée assez douce pour permettre la continuation des travaux agricoles, mais ensuite le froid est devenu très vif avec de fortes gelées nocturnes. Ces gelées et la sécheresse n'ont pas laissé achever les semailles. Les ruisseaux n'ont presque pas d'eau.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 3° 2; minima : —4°05 le 25; maxima : 14°4 le 6. — *Eau météorique :* 47mm4.

Durant les deux premières décades, le temps a été doux et assez beau, quoique un peu pluvieux. La fin du mois, très belle, est devenue un peu froide, avec des gelées nocturnes. La neige n'a pas encore fait son apparition. Aussi les travaux des champs ont pu être repris avec activité. L'eau manque toujours ; de sorte que les blés ne sont pas très beaux et que ceux qui ont été semés un peu tardivement ne sont pas encore nés.

STATION DU BREUIL. — Alt. 394 mètres.

Observateur : M. SANVOISIN, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire.

JANVIER 1904. — *Température :* moyenne : 0°5; minima —10°0 le 11 ; maxima : 11°0 le 14. — *Eau météorique :* 11mm9.

De fortes gelées nocturnes, une période de froid du 20 au 26, un peu de neige dans la première quinzaine, quelques belles journées ensoleillées et fort douces, tel est le bilan de ce mois qui, en somme, a présenté un caractère assez normal.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 1°9 minima : —7°0 le 26 ; maxima : 12°0 le 13. — *Eau météorique :* 46mm6.

Le temps a été un peu froid, humide, et surtout très pluvieux jusqu'au 20. A deux reprises, vers le 19 et le 28, le sol a été couvert

Digitized by Google

de cinq centimètres de neige. En somme, les travaux agricoles ont été contrariés et se trouvent en retard.

MARS. — *Température :* moyenne : 5°5 ; minima : —6°0 le 1 ; maxima : 19°0 le 16. — *Eau météorique :* 40mm6.

Froid au début, avec quelques chutes de neige, le temps s'est ensuite adouci, et nous avons eu quelques belles journées.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 11°4 ; minima : —2°0 le 11 ; maxima : 27°0 le 13. — *Eau météorique :* 27mm3.

Malgré quelques averses, la pluie a fait défaut pour toutes les cultures qui commencent à en souffrir. Deux faibles gelées nocturnes n'ont fait aucun mal.

MAI. — *Température :* moyenne : 16°6 ; minima : 0°0 le 5 ; maxima : 35°0 le 17. — *Eau météorique :* 31mm6.

Ce mois, chaud et sec, a été mauvais pour les céréales, les pommes de terre et surtout pour les betteraves qui ne peuvent naître, faute d'humidité dans le sol. Il n'y aura qu'une demi-récolte de luzerne et de sainfoin, mais les vignes sont très belles.

JUIN. — *Température :* moyenne : 18°2 ; minima : 6°0 le 29 ; maxima : 36°0 le 18. — *Eau météorique :* 69mm5.

Pluvieuse et assez chaude, la première quinzaine s'est montrée très favorable à toutes les récoltes, mais ensuite le temps a été trop chaud et trop sec. La récolte des trèfles, luzernes, sainfoins est fort compromise, ainsi que celle des betteraves, surtout dans les terrains sablonneux situés sur la rive droite de l'Allier. Les vignes sont magnifiques, mais le phylloxéra fait des progrès.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 23°0 ; minima : 9°0 le 29 ; maxima : 39°0 le 17. — *Eau météorique :* 22mm7.

La chaleur a été excessive pendant tout ce mois qui a été fort sec, malgré quelques orages. Toutes les cultures ont souffert.

AOUT. — *Température :* moyenne : 21°2 ; minima : 4°0 le 26 ; maxima : 38°0 le 18. — *Eau météorique :* 61mm.

La chaleur et la sécheresse ont continué encore et menacent de devenir désastreuses. Les récoltes de pommes de terre et de betteraves sont fort compromises, et les regains seront presque nuls.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 14°6 ; minima : 1°0 le 20 ; maxima : 30°0 le 7. — *Eau météorique :* 68mm5.

Des pluies assez abondantes et la cessation des grandes chaleurs ont fait le plus grand bien à la vigne. Les vendanges ont eu lieu dans de bonnes conditions, avec une avance d'un mois sur de nombreuses années précédentes. Aussi la récolte, moyenne comme quantité, sera excellente comme qualité. — La deuxième quinzaine, fort humide, a permis de commencer le labourage.

Digitized by Google

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 11°3 ; minima : —2°0 le 30 ; maxima : 23°0 le 4. — *Eau météorique :* 3mm9.

La sécheresse du sol est redevenue très grande pendant ce mois qui n'a donné que des ondées insignifiantes. L'arrachage des betteraves et les labours ne se font qu'avec de grandes difficultés.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 3°6 ; minima : —11°0 le 29 ; maxima : 17°0 le 6. — *Eau météorique :* 8mm7.

Mois très sec et très froid. Il est impossible de travailler la terre, et l'on n'a pas pu semer les froments.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 3°4 : minima : —8°0 le 25 ; maxima : 11°0 le 18. — *Eau météorique :* 23mm4.

La sécheresse continue à empêcher les semailles, et le froid a été assez vif pendant les nuits du 21 au 27. Les journées ont été relativement douces.

STATION DE MARSAC. — Alt. 545 mètres.

Observateur : M. DUMAS, instituteur.

PLUIE OU EAU MÉTÉORIQUE. — Janvier, 16mm8 ; Février, 120mm9 ; Mars, 76mm5 ; Avril, 10mm0 ; Mai, 47mm8 ; Juin, 97mm6 ; Juillet, 36mm0.

STATION DE MÉNÉTROL. — Alt. 335 mètres.

Observateur : M. VERNIÈRE.

JANVIER 1904. — *Température :* moyenne : 1°1 ; minima : —10°5 le 26 ; maxima : 12°5 le 14. — *Eau météorique :* 11mm2.

Temps sec et brumeux, avec des gelées nocturnes et très fréquentes, des journées généralement assez douces excepté du 20 au 26, et de forts vents de Sud-Ouest, vers le milieu et la fin du mois.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 3°7 ; minima : —8°0 le 26 ; maxima : 15°0 le 8. — *Eau météorique :* 73mm5.

Excepté du 23 au 29, le mois de février n'a pas été froid ; il a surtout été caractérisé par des vents violents de Sud-Ouest et d'Ouest qui ont soufflé pendant une douzaine de jours, du 6 au 18.

MARS. — *Température :* moyenne : 5°5 ; minima : —6°5 le 13 ; maxima : 17°5 le 22. — *Eau météorique :* 43mm3.

Ce mois n'a rien présenté de saillant, si ce n'est qu'il a été un peu plus froid que les années précédentes.

Digitized by Google

AVRIL. — *Température :* moyenne : 11°1; minima : —2°0 le 11; maxima : 25°0 le 14. — *Eau météorique :* 22ᵐᵐ6.

Pendant ce mois, le temps s'est montré sec, surtout durant la seconde quinzaine, avec des journées douces, quelquefois chaudes. — Il n'y a pour ainsi dire pas eu de gelées matinales, et la floraison des arbres fruitiers s'est opérée dans les conditions les plus favorables. L'état général des cultures est bon.

MAI. — *Température :* moyenne : 14°5; minima : 1°0 le 5; maxima : 31°0 le 30; — *Eau météorique :* 32ᵐᵐ3.

Ce mois a été sec comme le précédent et nous a donné une température supérieure à la normale. Les semailles ont été contrariées par la sécheresse qui commence d'ailleurs à gêner toutes les récoltes, sauf la vigne.

JUIN. — *Température :* moyenne : 16°8; minima : 6°0 le 29; maxima : 31°0 le 17. — *Eau météorique :* 84ᵐᵐ9.

Quelques orages, qui n'ont causé aucun dommage, ont amené des pluies assez abondantes pour compenser en partie les mauvais effets de la sécheresse antérieure.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 20°7; minima : 7°0 le 3; maxima : 33°0 le 18. — *Eau météorique :* 39ᵐᵐ3.

Mois sec et chaud. La maturité des céréales, hâtée par la sécheresse et la chaleur, s'est effectuée dans des conditions nuisibles à leur rendement. Les prairies artificielles n'ont pas donné de seconde coupe, et les prairies naturelles non irriguées ne fourniront qu'un maigre regain. Seule, la vigne bénéficie de cette situation atmosphérique.

AOUT. — *Température :* moyenne : 18°9; minima : 4°0 le 26; maxima : 33°0 le 17. — *Eau météorique :* 25ᵐᵐ5.

Les pluies de peu d'importance qui se sont produites en août sont survenues au commencement et à la fin de ce mois. Il en résulte que toutes les récoltes, sans exception, ont continué à souffrir de la sécheresse qui persiste depuis la fin de juin et qui s'est encore aggravée.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 13°3; minima : 0°5 le 20; maxima : 26°5 le 6. — *Eau météorique :* 111ᵐᵐ8.

Dans la première quinzaine de septembre, des pluies abondantes ont remis presque toutes les cultures dans leur état normal, sauf les pommes de terre pour lesquelles ces pluies sont arrivées trop tard. Les vendanges se sont accomplies dans de bonnes conditions, et la qualité du vin paraît devoir être excellente. Les pommes, dont beaucoup sont tarées, sont si abondantes que leur vente est très difficile; aussi a-t-on fait de grandes quantités de cidre.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 10°9; minima : —2°0 le 11; maxima : 24°0 le 22. — *Eau météorique :* 3ᵐᵐ9.

L'extrême sécheresse de ce mois a favorisé les travaux agricoles que l'on a terminés dans d'excellentes conditions.

Digitized by Google

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 3°2 ; minima : —11°0 le 24 ; maxima : 17°0 le 5. — *Eau météorique :* 7mm2.

La sécheresse persiste et les semences lèvent péniblement dans de mauvaises conditions qui donnent de vives inquiétudes aux agriculteurs.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 3°9 ; minima : —7°0 le 25 ; maxima : 15°0 le 7. — *Eau météorique :* 19mm2.

Le mois de décembre s'est montré tempéré, surtout pendant la première quinzaine qui a donné quelques pluies insuffisantes. Nous n'avons pas encore vu de neige dans la plaine, de sorte que les végétaux ont le désavantage de rester exposés, à découvert, aux gelées nocturnes et aux grands froids qui pourraient survenir à tout moment.

STATION D'ORCINES. — Alt. 832 mètres.

Observateur : M. LEFEBVRE.

JANVIER 1905. — *Température :* moyenne : 0°7 ; minima —7°0 le 21 ; maxima : 9°0 le 3. — *Eau météorique :* 39mm3.

Vers le milieu du mois nous avons subi de violentes bourrasques durant lesquelles la neige, accumulée par les remous du vent, a atteint une hauteur de 1m à 1m50 dans quelques endroits. Dans les terrains à peu près réguliers son épaisseur ne variait qu'entre 7 et 15 centimètres. — Du 18 au 24, par un temps de brumes et de brouillards, les arbres ont été recouverts d'une épaisse couche de givre dont le poids a fait casser une grande quantité de branches, même des arbres, et aussi des poteaux télégraphiques, de sorte que les communications téléphoniques ont été interrompues durant quelques jours.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 1°0 ; minima : —10°0 le 29 ; maxima : 12°0 le 8. — *Eau météorique :* 164mm8.

Pendant ce mois il est tombé une grande quantité de pluie ou de neige. Cette dernière a formé, à diverses reprises, une couche moyenne de cinq à six centimètres dans les terrains plats et dénudés, mais elle atteignait jusqu'à deux mètres de hauteur, le 18, dans les endroits où le vent l'avait entassée, à la faveur d'un relief du sol, d'un bouquet d'arbres, d'une haie, etc.

Dans la soirée du 8, deux orages assez violents ont éclaté entre quatre heures et cinq heures et demie, et deux fois la foudre a frappé la tour de l'Observatoire au sommet du puy de Dôme. — Du 6 au 12, un notable adoucissement de la température avait provoqué le bourgeonnement des arbustes précoces, ainsi que l'apparition de quelques plantes herbacées, mais cette végétation a bientôt été arrêtée par des froids très vifs, les plus intenses de l'hiver. — Après la disparition de la neige, ces froids ont même endommagé quelque peu les prairies et les seigles.

Digitized by Google

MARS. — *Température :* moyenne : 3°7 ; minima : —8°0 le 2 ; maxima : 14°0 le 14. — *Eau météorique :* 71mm3.

Le temps a été très variable, et les gelées ont encore été assez fréquentes pour empêcher les labours. Les travaux des champs sont en retard. A trois reprises la neige a recouvert le sol d'une couche qui a varié entre 3 et 7 centimètres d'épaisseur.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 9°1 ; minima : 0°0 le 10 ; maxima : 22°0 le 12. — *Eau météorique :* 94mm3.

Ce mois s'est montré très favorable à l'agriculture, grâce à la chaleur et aux pluies bienfaisantes qui ont activé la végétation. Les prairies et les seigles, qui n'ont nullement souffert des gelées, sont en très bon état, et promettent d'abondantes récoltes.

MAI. — *Température :* moyenne : 13°3 ; minima : 1°0 le 9 ; maxima : 29°0 le 17. — *Eau météorique :* 86mm5.

Quelques journées très chaudes et très belles avaient fait naître des appréhensions de sécheresse, mais le sol, bien détrempé par les pluies, ont maintenu toutes les cultures en très bon état. Le 20, de midi à 5 heures, de violents orages ont éclaté sur la région, et de deux heures et demie à trois heures, la grêle, mêlée de pluie, est tombée sans interruption. Certains grêlons avaient la dimension d'une noix, mais les dégâts n'ont pas été toutefois bien importants. Les arbres fruitiers, qui étaient chargés de fruits, en ont perdu une certaine quantité, les jardins ont été un peu endommagés, mais les prairies et les seigles ont été à peine atteints. Dans la partie Nord de la commune, qui a été la plus éprouvée, une pluie torrentielle a raviné des chemins et déterré des plants de pommes de terre.

JUIN. — *Température :* moyenne : 14°7 ; minima : 5°0 le 2 ; maxima : 31°0 le 18. — *Eau météorique :* 147mm1.

Les prairies ont donné un rendement supérieur à la moyenne ; la floraison des seigles s'est effectuée dans de bonnes conditions ; les pommes de terre, ainsi que les avoines, souvent arrosées par les pluies, ont une belle apparence. Toutes les récoltes sont en bon état.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 19°5 ; minima : 6°0 le 3 ; maxima : 32°0 le 18. — *Eau météorique :* 40mm7.

La chaleur et la sécheresse ont été tout à fait exceptionnelles pendant ce mois. Jusqu'au 25 il n'est tombé que 8 millimètres d'eau, et 10 journées ont donné des températures de 30 à 32 degrés. Aussi les récoltes, qui promettaient beaucoup, et qui sont en avance de quinze jours à trois semaines sur les années ordinaires, ont souffert beaucoup de ces conditions atmosphériques. Les seigles, qui ont jauni rapidement, ont une paille courte et claire, un grain chétif, petit, rabougri, ridé. Cependant les avoines, les betteraves et les pommes de terre n'ont pas été encore gravement atteintes.

AOUT. — *Température :* moyenne : 18°0 ; minima : 4°0 le 26 ; maxima : 33°0 le 18. — *Eau météorique :* 75mm2.

Digitized by Google

Il y a encore eu des journées excessivement chaudes, et la sécheresse est restée très grande, malgré quelques pluies d'orages. Comme les prairies jaunissaient, on a fauché quelques regains bien avant l'époque habituelle, mais ils n'ont presque rien donné, surtout dans les terrains non irrigués. Tous les pacages sont arides, et l'on va être obligé de nourrir le bétail à la crèche. Dans les terres légères, les pommes de terre ont souffert aussi.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 11°5 ; minima : 1°0 le 20 ; maxima : 26°0 le 7. — *Eau météorique :* 150mm8.

Les pluies abondantes de ce mois sont arrivées à temps pour humecter le sol et permettre le labourage des terres destinées aux semailles de seigle. Elles ont fait aussi un très grand bien aux betteraves dont la culture s'étend de plus en plus dans la région, ainsi qu'aux prairies qui ont reverdi et dans lesquelles on pourra prolonger le séjour du bétail.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 9°1 ; minima : —2°0 le 9 ; maxima : 20°0 le 4. — *Eau météorique :* 21mm4.

La récolte des pommes de terre a été assez abondante parce que les tubercules, dont le développement avait d'abord été arrêté par la sécheresse, ont pu grossir à la suite des pluies copieuses du mois de septembre. La betterave fourragère donnera aussi un bon rendement. Les semailles se sont faites dans de bonnes conditions et les seigles, hâtivement sortis de terre, sont magnifiques.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 3°7 ; minima : —10°0 le 27 ; maxima : 16°0 le 7. — *Eau météorique :* 32mm5.

Après environ trois semaines de temps assez doux, la première neige est tombée dans la soirée du 22, à la suite de violentes bourrasques d'Ouest-Sud-Ouest. Elle a formé sur le sol une couche moyenne de deux à trois centimètres qui s'y est maintenue à cause des froids qui ont suivi et persisté jusqu'à la fin du mois.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 2°9 ; minima : —6°0 le 29 ; maxima : 14°0 le 6. — *Eau météorique :* 82mm3.

Le temps s'est montré variable, brumeux et relativement doux. — Les sources, qui étaient très faibles, ont cependant été alimentées par les pluies de la deuxième semaine. Les travaux agricoles se sont réduits à l'épandage du fumier dans les champs.

STATION DE PONT-DU-CHATEAU. — Alt. 350 mètres.

Observateur : M. BRESSON, juge de paix.

JANVIER 1904. — *Température :* moyenne : 2°7 ; minima : —7°0 le 11 ; maxima : 14°0 le 13. — *Eau météorique :* 13mm2.

Pendant la première quinzaine de janvier, la température a con-

Digitized by Google

tinué à être douce et humide, mais à partir du 17, le temps est devenu subitement froid, et nous avons eu quelques chutes de neige.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 3°4 ; minima : —6°0 le 26 ; maxima : 16°0 le 8. — *Eau météorique :* 36mm1.

Le mois de février a été caractérisé par une température douce, des orages, des pluies abondantes et des tempêtes de Sud et de Sud-Ouest. Après le 25 seulement, le temps s'est mis au froid. L'Allier a subi deux crues : l'une de 2m 50 le 12, et la seconde de 2m 60 le 17.

MARS. — *Température :* moyenne : 6°7 ; minima : —6°0 le 1er ; maxima : 18°0 le 21. — *Eau météorique :* 34mm4.

Durant la première quinzaine de mars, les pluies ont été assez fréquentes pour entraver les travaux des champs, mais à partir du 15, le temps a donné satisfaction aux agriculteurs qui en ont profité pour commencer les semailles de printemps. Les emblavures d'automne ont assez bien passé l'hiver, et la végétation des froments ne laisse rien à désirer. Les amandiers et les abricotiers ont fleuri dans les derniers jours du mois. — Le 10, l'Allier a subi une crue de 2m50.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 12°4 ; minima : —2°0 le 28 ; maxima : 26°0 le 12. — *Eau météorique :* 35mm1.

Les pluies fréquentes du commencement d'avril ont favorisé toutes les cultures qui ont continué à se développer normalement, grâce à une bonne température, mais elles ont aussi contribué à faire pousser les mauvaises herbes qui abondent dans les blés et dans les vignes. Les arbres fruitiers, qui ont fleuri dans de bonnes conditions, promettent une bonne récolte. — Les vignes ont bel aspect, et les grappes paraissent nombreuses.

MAI. — *Température :* moyenne : 17°0 ; minima : 3°0 le 7 ; maxima : 34°0 le 17. — *Eau météorique :* 30mm4.

Une grande sécheresse a régné pendant tout le mois de mai ; elle a fort heureusement pris fin le dernier jour du mois, qui a donné une pluie abondante. Les pieds de froment sont faibles, car le tallage s'est mal effectué, et l'on peut remarquer un peu de jaunissement dans les champs. La première coupe des prairies artificielles, peu abondante, s'est faite dans de bonnes conditions. La vigne est vigoureuse et promet une belle récolte si la floraison s'opère sans contre-temps. Les arbres sont chargés de fruits.

JUIN. — *Température :* moyenne : 18°7 ; minima : 8°0 le 19 ; maxima : 34°0 le 17. — *Eau météorique :* 80mm9.

La sécheresse, qui menaçait de compromettre toutes les récoltes, excepté la vigne, a complètement cessé avec le début du mois de juin. Les pluies abondantes des dix premiers jours du mois, suivies de beau temps et de fortes chaleurs, ont donné un vif essor à la végétation, qui n'est déjà plus en retard. Les arbres fruitiers sont couverts de fruits, et la vigne, exempte jusque-là de maladies, présente les plus belles apparences.

Digitized by Google

JUILLET. — *Température :* moyenne : 23°8 ; minima : 12°0 le 29 ; maxima : 37°0 le 19. — *Eau météorique :* 40ᵐᵐ0.

Pendant tout le mois de juillet, la chaleur a été excessive, avec un temps presque toujours clair et un soleil brûlant. La pression barométrique est restée très élevée et très constante, avec des vents dominants du Nord et de l'Est. Seuls, deux jours d'orages, survenus le 11 et le 24, ont tempéré pour quelques heures cette série de chaleurs accablantes. Toutes les plantes cultivées ont gravement souffert, surtout les betteraves et les pommes de terre. — Les céréales ont mûri trop vite sous l'influence de l'excès de chaleur ; aussi les moissons, commencées vers le 20, étaient achevées à la fin du mois. La vigne seule continue à bien se comporter.

AOUT. — *Température :* moyenne : 22°6 ; minima : 6°0 le 26 ; maxima : 37°0 le 17. — *Eau météorique :* 33ᵐᵐ7.

Jusqu'au 30 qui a donné 18 millimètres de pluie d'orages, le caractère du mois a été une très grande sécheresse. La végétation a été complètement arrêtée par cette sécheresse et par une chaleur excessive qu'un soleil ardent augmentait encore. Les prairies artificielles, les betteraves et les pommes de terre ont particulièrement souffert. La vigne, moins éprouvée, pourra réparer le mal qu'alle a subi.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 15°3 ; minima : 3°0 le 20 ; maxima : 31°0 le 6. — *Eau météorique :* 122ᵐᵐ9.

Le mois de septembre a donné des pluies très abondantes qui ont produit un très bon effet sur toutes les récoltes d'arrière-saison, excepté sur les pommes de terre pour lesquelles elles sont arrivées trop tard. Partout où la sécheresse n'avait pas été par trop intense, la vigne a donné une très belle récolte, grâce aussi au vent chaud du Midi qui a régné durant la première quinzaine du mois. Les vendanges, très précoces, ont été commencées vers le 20, dans les meilleures conditions de température pour une bonne fermentation. Les fruits de toutes sortes sont en grande abondance.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 12°2 ; minima : 0°0 le 29 ; maxima : 23°0 le 3. — *Eau météorique :* 9ᵐᵐ7.

Quoique très favorable aux travaux des champs, le temps est redevenu trop sec pour les cultures d'arrière-saison. La récolte des betteraves laisse beaucoup à désirer, et il en est de même de celle des pommes de terre dont la qualité est généralement mauvaise.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 4°1 ; minima : —8°0 le 29 ; maxima : 17°0 le 11. — *Eau météorique :* 8ᵐᵐ3.

Le mois de novembre, comme le mois d'octobre, a été excessivement sec. Nous n'avons reçu que quelques averses insignifiantes qui n'ont pas suffi pour faciliter les semailles et faire lever les derniers grains mis en terre. Après une température douce est survenu, vers le 15, un froid assez rigoureux pour geler le sol et arrêter les labours.

Digitized by Google

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 3°3 ; minima : —4°0 le 25 ; maxima : 17°0 le 7. — *Eau météorique :* 20^{mm}0.

La sécheresse a encore régné pendant tout le mois de décembre, avec une température douce, supérieure à la normale. Il est bien tombé 20 millimètres d'eau en huit fois qui ont donné un peu d'humidité à la terre, mais sans activer la végétation des blés qui sont à peine levés dans notre région.

STATION DE PONTGIBAUD. — Alt. 687 mètres.

Observateur : M. LALLIGIER, instituteur.

JANVIER 1904. — *Température :* moyenne : 0°1 ; minima : —12°0 le 27 ; maxima : 11°0 le 27. — *Eau météorique :* 27^{mm}0.

Le 19, la neige formait une couche de cinq centimètres d'épaisseur ; le 21 et le 22, il y a eu du verglas.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 1°7 ; minima : —10°0 le 26 ; maxima : 13°0 le 8. — *Eau météorique :* 139^{mm}9.

Le 8, un orage qui a duré une heure et demie a donné une grêle abondante, et le sol a été blanchi par les grêlons qui avaient la grosseur d'un noyau de cerise. Le 16, à la suite de pluies copieuses, la Sioule a débordé en causant des dégâts importants ; le niveau de l'eau a atteint 2^{m} 30 au-dessus de l'étiage. Le 19, la terre était recouverte de 18 centimètres de neige.

MARS. — *Température :* moyenne : 3°4 ; minima : —11°0 le 1er ; maxima : 16°0 le 21. — *Eau météorique :* 60^{mm}6.

Nous avons eu un peu de neige au commencement et à la fin du mois, mais sa hauteur n'a pas dépassé six centimètres.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 7°4 ; minima : —4°0 le 28 ; maxima : 25°0 le 14. — *Eau météorique :* 41^{mm}0.

Vers la fin du mois quelques arbres, en campagne, ont commencé à prendre des feuilles.

MAI. — *Température :* moyenne : 12°3 ; minima : —3°0 le 5 ; maxima : 32°0 le 16. — *Eau météorique :* 57^{mm}5.

JUIN. — *Température :* moyenne : 14°3 ; minima : 1°0 le 19 ; maxima : 32°0 le 17. — *Eau météorique :* 93^{mm}5.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 19°1 ; minima : 3°0 le 3 ; maxima : 35°0 le 18. — *Eau météorique :* 50^{mm}5.

AOUT. — *Température :* moyenne : 17°4 ; minima : —1°0 le 26 ; maxima : 34°0 le 4. — *Eau météorique :* 53^{mm}0.

SEPTEMBRE. — *Eau météorique :* 149^{mm}5.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 9°2 ; minima : —4°0 le 11 ; maxima : 24°0 le 20. — *Eau météorique :* 11^{mm}0.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 1°8 ; minima : —13°0 le 27 ; maxima : 18°0 le 13. — *Eau météorique :* 15^{mm}5.

DÉCEMBRE. — Néant.

(A suivre.)

Digitized by Google

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE.

M. Bréhier, professeur à la Faculté des Lettres, vient de publier à la librairie Bloud, 4, rue Madame, quatre petits volumes intitulés : *Les basiliques chrétiennes ; — Les églises romanes; — Les églises byzantines ; — Les églises gothiques*, qui forment un excellent manuel d'archéologie, où l'on peut trouver tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour bien comprendre et pour goûter les beaux monuments dont la France est couverte.

Dans *les basiliques chrétiennes*, M. Bréhier distingue soigneusement la basilique gréco-romaine, inspirée, mais non servilement copiée sur la basilique civile des Romains, — la basilique orientale, aux piliers massifs, aux nefs solidement voûtées, qui semble avoir fourni le proto-type de nos églises romanes, — les églises à plan circulaire ou polygonal, qui procèdent des *héroa* païens, et qui eurent une grande vogue en Orient et même en Occident pendant tout le moyen âge. M. Bréhier étudie ensuite la décoration des basiliques et leur mobilier. Une courte mais substantielle bibliographie permet au lecteur curieux de recourir aux ouvrages les plus récents et les plus autorisés.

Les églises byzantines, dérivées des édifices à plan central de l'Orient, ont été la plus haute expression de l'art dans l'empire constantinopolitain. La Sainte Sophie de Justinien en est le type le plus riche et le plus achevé. M. Bréhier donne une excellente description de la célèbre église, et indique ce que l'on sait et ce qui reste de sa décoration intérieure. Il consacre quelques pages aux monuments de Ravenne et de l'Italie méridionale et suit l'art bizantin dans ses principales transformations jusqu'au XVe siècle : Saint Luc en Phocide et Daphni, les églises du Mont Athos et de Mistra lui permettent de présenter au lecteur les spécimens les plus caractéristiques des diverses renaissances byzantines. Il montre également cet art se répandant au dehors des frontières de l'Empire et créant d'un côté Saint-Marc de Venise et de l'autre Sainte-Sophie de Kiev.

Digitized by Google

Les arts décoratifs, où triomphe vraiment le goût byzantin, forment l'objet de chapitres très intéressants, dont tous les détails sont pris aux bonnes sources et témoignent de la compétence toute spéciale de l'auteur dans les choses byzantines.

Avec *les églises romanes*, nous abordons l'histoire de l'art français. M. Bréhier indique en quelques lignes les théories relatives aux origines de l'art roman et nous apprend tout ce que les explorations autrichiennes en Asie-Mineure, racontées par M. Strzygowski, ont ajouté de force à la théorie des origines orientales. — L'art roman s'est développé autour de certains centres monastiques et a constitué des écoles régionales d'une puissante originalité. L'école normande est étudiée d'après les grandes abbayes de Caen, de Jumièges et de Saint-Georges de Boscherville; l'école bourguignonne, d'après Tournus et Cluny ; l'école auvergnate avec Notre-Dame du Port et les principales églises du Puy-de-Dôme et du Cantal ; l'école poitevine avec Saint-Savin, Notre-Dame-la-Grande et les églises à coupoles d'Angoulême, Périgueux et Cahors ; les écoles provençales avec Saint-Trophime et Saint-Gilles. M. Bréhier a rattaché très ingénieusement Saint-Jacques de Compostelle à l'école auvergnate par Saint-Sauveur de Limoges (aujourd'hui détruit), l'église de Conques et Saint-Sernin de Toulouse. Les églises à coupoles lui paraissent inspirées de modèles byzantins, mais la copie n'est pas servile ; l'architecte occidental a modifié les données byzantines, les a perfectionnées et son imitation vaut une création. Quelques détails intéressants sur les régions de transition et sur les écoles étrangères terminent ce petit livre, si clair et si consciencieusement documenté.

M. Bréhier a certainement regretté de ne disposer que de 60 pages pour son travail sur *les églises gothiques*. Obligé de faire tenir dans un cadre aussi étroit l'histoire de notre grand art français, il en a retracé la genèse en s'appuyant sur de nombreux exemples empruntés aux églises de la Picardie et de l'île de France. Il fixe entre 1100 et 1120 la naissance du nouveau style, qui ne fut d'abord qu'une école particulière du style roman. La reconstruction de Saint-Denys par Suger marque les débuts du grand style gothique. Tout un chapitre est consacré à la construction des cathédrales et aux conditions matérielles et morales du travail pendant les derniers siècles du moyen âge. Puis viennent les grandes cathédrales du XIIe siècle, à voûte sexpartite : Sens, Paris, Noyon, Laon ; les cathédrales du XIIIe siècle : Chartres, Bourges, Reims et Amiens « le Parthénon de l'art français », le dernier mot de la magnificence et de la hardiesse raisonnable.

Digitized by Google

Les différentes écoles gothiques, nationales et étrangères, les styles rayonnant, fleuri et flamboyant sont esquissés à grands traits. Les arts auxiliaires de l'architecture : sculpture, iconographie, peinture à fresque, peinture sur verre sont indiqués sommairement; le sujet fait éclater le cadre, mais tout ce qui devait entrer dans le livre y entre, est mis à sa place, étiqueté avec soin et signalé à l'attention du lecteur avec renvoi aux travaux plus étendus, les plus nouveaux et les mieux choisis.

Ces quatre petits livres devraient se trouver dans toutes les bibliothèques scolaires, et dans la bibliothèque de tous les amis de l'art religieux.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

L'Imprimeur-Gérant : G. MONT-LOUIS.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

Digitized by Google

Digitized by Google

A.-H. FONTBERTASSE

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

ANTOINE-HIPPOLYTE FONTBERTASSE

L'année 1905 est marquée d'un signe de deuil pour le lycée Blaise-Pascal et pour notre Société des Amis de l'Université ; le premier a perdu un excellent administrateur, la seconde un de ses membres les plus autorisés en la personne de M. Antoine-Hippolyte Fontbertasse, décédé le 27 juin 1905, en laissant dans sa ville natale de sincères regrets. Les Administrateurs des deux lycées de Clermont et la Société des Amis de l'Université, dont il était membre depuis longtemps, se font un devoir d'offrir à sa mémoire une dernière pensée, en consacrant les « colonnes de la *Revue d'Auvergne* » à la biographie de cet homme de bien.

Antoine Fontbertasse naquit à Clermont le 10 octobre 1836. Entré au lycée comme externe, il fit toutes ses classes ; c'est là que je le connus et que je sus l'apprécier ; modeste jusqu'à la timidité, bon jusqu'à l'extrême mansuétude, ordinairement très réservé, il se révélait ouvert, gai, sans exubérance, érudit et spirituel, quand il se trouvait dans un milieu qu'il jugeait devoir le comprendre et lui être sympathique. Nous fîmes côte à côte nos études, nous fûmes reçus bacheliers ès sciences le même jour, si j'ai bonne mémoire. Puis nous quittâmes ce lycée à qui nous devions toute notre instruction, pour nous y retrouver bien longtemps après, et encore côte à côte, cette fois comme administrateurs. Chacun de nous avait obéi à ses aptitudes ; je me dirigeai vers l'Ecole de médecine, lui préféra un poste dans les chemins de fer, qui lui

Digitized by Google

plaisaient par leur nouveauté et le rôle important qu'il espérait, avec raison, leur voir jouer dans l'avenir.

Admis dans l'Administration des chemins de fer P.-L.-M., il ne tarda pas à s'y faire remarquer par sa ponctualité, son entente des affaires et la rectitude de son jugement. Il occupa successivement des emplois à Clermont, Dijon, Givors, Saint-Germain-des-Fossés. Il revint ensuite à Clermont, qu'il ne voulut plus quitter, pour décliner des postes beaucoup plus avantageux, malgré l'offre qu'on lui en fit. Il était, en effet, profondément attaché à sa ville natale, et aimait l'Auvergne par-dessus tout. Il possédait d'ailleurs, de la race auvergnate, le sérieux et la persistance du but à atteindre. Il était calme et envisageait la vie avec une philosophie sereine, sachant se contenter de l'à peu près qu'elle nous donne.

Quand il prit sa retraite après trente-cinq années d'excellents services, le Gouvernement de la République le récompensa, en lui décernant les insignes de la « Médaille d'honneur du travail ».

Antoine Fontbertasse, dont les idées furent toujours larges et libérales, avait pu étudier de près l'intéressante classe des travailleurs, et se convaincre qu'il restait encore aux hommes de cœur bien des desiderata à réaliser pour améliorer le sort du prolétariat et en particulier du personnel des chemins de fer. Sans s'arrêter aux sympathies ou aux inimitiés qu'il pouvait s'attirer, l'homme timide devint l'homme fort, le *vir fortis*, tant était puissant en lui le sentiment du devoir, et il se mit à l'œuvre, il écrivit alors toute une série d'opuscules, sur des questions d'économie politique, science ardue qui avait ses prédilections, entre autres :

La protection et le libre-échange considérés au point de vue de la prospérité de la France républicaine.

Des conditions du travail au moyen âge et dans les temps modernes.

Organisations de l'apprentissage, du compagnonnage,

Digitized by Google

des maitrises, et transformations successives de l'industrie, ses nouvelles exigences.

La Protection et l'Instruction de l'apprenti remplacées par les Ecoles professionnelles.

Entre temps, pour se délasser de ces graves études, il nous donnait d'aimables descriptions de la campagne et des majestueux sites de nos monts Dômes.

Il aida puissamment à la création et au développement de la Société coopérative des Chemins de fer, qui est actuellement en pleine prospérité.

Grâce à des démarches répétées, il demanda et obtint que la mise à la retraite de ses anciens collègues des chemins de fer fût abaissée de 60 à 55 ans.

Il était aussi partisan convaincu des « idées mutualistes » qui sont à l'ordre du jour maintenant, et s'efforça continuellement de développer les « sociétés de secours mutuels ».

Il était en outre président de « l'Association amicale des employés de chemins de fer » ; membre du bureau de » l'Association des anciens élèves du Lycée de Clermont-Ferrand » ; administrateur du Lycée Blaise-Pascal et délégué cantonal.

Ces différents postes et travaux lui valurent les palmes académiques.

En 1892, il entrait au Conseil municipal; l'année suivante, M. Lécuellé, maire, le choisissait pour l'un de ses adjoints. Le choix était heureux; le nouveau magistrat municipal, à qui sa retraite récente créait des loisirs, se consacra entièrement à ses fonctions. Il avait conservé, de son ancienne profession, cet esprit méticuleux et précis, qui l'amenait à étudier les questions jusque dans leurs plus infimes détails; aussi rien ne lui échappait, et souvent ses observations furent précieuses.

C'est grâce à ses démarches réitérées qu'il obtint la ligne des tramways de Clermont-Sud, et ce ne fut pas sans difficultés, en présence de nombreuses oppositions.

Digitized by Google

Il ne faisait pas de politique militante, mais c'était un républicain sincère, ouvert à tous les progrès sociaux, et il l'avait montré en 1863 et 1864 en soutenant par ses articles de journaux, à Lyon, et alors qu'il y avait quelque péril à le faire, le candidat libéral contre le candidat officiel.

Comme administrateur de nos deux lycées, la collaboration qu'il apporta à ces fonctions essentiellement honorifiques, très recherchées, fut si effective et si appréciée, que son mandat lui fut continué par le Ministère même après sa retraite du Conseil municipal, et que la rosette de l'Instruction publique lui fut conférée.

Cette belle et utile existence devait être profondément troublée par un douloureux événement : la mort de sa fille, emportée à l'âge de vingt ans par une maladie aiguë. Ce coup fut terrible pour son cœur sensible et bon, et peut-être ne s'en serait-il pas relevé, s'il n'avait eu auprès de lui une épouse dévouée, et un ange de consolation, sa seconde fille, qu'il eut la satisfaction d'unir à un gendre dont, à juste titre, il était fier.

Depuis quelque temps, la santé de notre regretté collègue s'altérait ; vainement cherchait-il à illusionner sa famille et ses relations, par sa tranquille sérénité ; hélas ! la douzième heure, inscrite pour lui au Livre du destin, approchait.

Après avoir vécu comme un sage, il s'éteignait doucement, comme le « Juste », entouré de sa famille éplorée, et avec la consolation d'avoir pu se voir revivre dans son petit-fils, nous laissant à tous un exemple bien rare, celui du mérite associé à la modestie.

Dr HOSPITAL.

Digitized by Google

CE QUE DEVINRENT

LES

CAHIERS DE BAILLIAGES DE 1789

L'USAGE QU'ON EN VOULAIT FAIRE — L'USAGE QU'ON EN FIT

Nous avons, en différentes fois, expliqué la formation des cahiers de 1789 ; nous avons dit leur importance et leur retentissement, en tant que révélation des dessous de l'état social de la France, en tant que manifestation résumée des griefs et des vœux de toutes les classes de la population. Il nous reste à examiner quel fut le rôle de ces cahiers dans les séances des États généraux. Furent-ils utilisés par les députés comme arme offensive, comme instrument de redressement des abus? Furent-ils employés pour servir de base aux discussions ? Ou bien furent-ils tout simplement classés comme documents d'archives à l'usage des historiens futurs ? C'est ce qu'il est intéressant de rechercher.

Dans les anciens Etats généraux, aussitôt après l'ouverture des séances par le roi, les députés de chaque ordre se réunissaient dans leurs chambres particulières et fondaient en un seul cahier les diverses doléances et réclamations qu'ils avaient rapportées de leurs bailliages respectifs. Puis, les cahiers ainsi formés étaient lus et présentés au souverain, séparément, en séance solennelle, par l'orateur, c'est-à-dire par le président de chacun des ordres. Les autres députés restant assis, s'ils appartenaient au clergé ou à la

Digitized by Google

noblesse, et debout s'ils faisaient partie du tiers état (1). Il n'y avait pour ainsi dire pas de discussion et de délibération commune. Avant de clore la session, « le roi pro- » mettait de faire aux cahiers une réponse favorable; mais » cette promesse, comme celle contenue le plus souvent dans » les lettres de convocation ou dans le discours d'ouverture » *d'exécuter ce qui aurait été résolu aux États, etc.*, était » toute de forme et ne l'engageait à rien une fois que les » Etats étaient dissous » (2). Ce n'est pas à dire cependant que les cahiers restassent toujours absolument à l'état de lettre morte ou de rubriques sans valeur et sans autorité. Il arriva plus d'une fois que les propositions qu'ils contenaient reçurent l'approbation des ministres et passèrent dans les articles de ces grandes ordonnances administratives et judiciaires qui ont illustré les règnes de plusieurs de nos rois. Mais le fait était rare.

Pour les Etats généraux de 1789, il ne pouvait être question d'adopter les coutumes et d'observer le cérémonial anciennement usité, surtout après les innovations récemment acceptées ou annoncées, telles que le doublement du tiers, le suffrage à peu près universel et la participation de tous les citoyens sans exception aux affaires et aux contributions publiques.

Malgré son désir de *suivre les anciens usages autant qu'il sera possible* (3), le roi dut donc chercher à rendre

(1) Plus anciennement, les orateurs des trois ordres, paraît-il, se tenaient à genoux lorsqu'ils haranguaient le roi en lui présentant les cahiers. Puis il n'y eut plus que l'orateur du tiers état qui fut astreint à cette posture humiliante. Enfin « on le laissa » debout pendant la totalité ou du moins la plus grande partie de la harangue. Pen- » dant ce temps, l'ordre entier restait debout et tête nue, tandis que les ecclésiastiques » et les nobles étaient assis ». *(Histoire des Etats généraux de France, par Rathery.* Paris, 1845, deuxième partie.) — Ce n'était pas la seule inégalité à signaler dans le cérémonial en usage dans les anciens Etats généraux, s'il faut en croire un député de 1614. « Je remarquai, dit-il, que M. le Chancelier, parlant en sa harangue » à MM. du Clergé et de la Noblesse, mettait la main à son bonnet carré et se décou- » vrait, ce qu'il ne fit point lorsqu'il parlait au tiers état. » *(Relation des Etats généraux de 1614, par Florimond Rapine, député du tiers état du Nivernais.)*

(2) *Histoire des Etats généraux par Rathery.*

(3) Préambule du *règlement du 24 janvier* 1789.

Digitized by Google

l'utilité des cahiers plus effective et plus évidente que par le passé, et à prescrire, pour qu'ils pussent rendre véritablement service et inspirer confiance, un mode de procéder moins exclusif et moins autoritaire. C'est ce qu'il essaya de faire dans la *lettre de convocation*, dans le *règlement général* du 24 janvier et aussi dans l'*instruction pour les baillis et sénéchaux*.

I.

Les documents officiels de la convocation pour les Etats généraux de 1789 s'occupent souvent des cahiers. Ainsi, le *règlement du 24 janvier*, dans les articles 24 et 28, pour les assemblées de paroisse, dans les articles 43, 44 et 45, pour les assemblées de bailliage, indique nommément le mode de formation des cahiers. Dans la *lettre de convocation*, il est parlé de *souhaits* et de *doléances* du peuple que le roi veut connaître; des *remontrances, plaintes et doléances* sur lesquelles les trois états doivent conférer; des *instructions et pouvoirs* dont les députés seront munis pour *proposer*, *remontrer*, *aviser* et *consentir*; des *doléances* et propositions qu'ils auront faites. Le mot de *cahier* n'est pas prononcé. Il n'est pas douteux cependant que c'est bien un cahier que formera la réunion des souhaits et des doléances, celle des instructions et pouvoirs ou celle des doléances et propositions (1).

(1) Il est à remarquer que, pour intituler leur œuvre, la plupart des rédacteurs des cahiers se crurent dans l'obligation d'emprunter soit une, soit plusieurs des appellations employées dans les actes officiels de convocation. C'est ainsi qu'il y eut des *cahiers*, des *pouvoirs*, des *mandats*, des *instructions*, sans autre désignation. C'est ainsi encore qu'il y eut des cahiers — le mot est pris ici dans le sens de recueil — des cahiers de *doléances*, de *remontrances*, de *plaintes*, de *propositions*, de *souhaits*, de *vœux*, d'*avis*, d'*instructions*, de *pouvoirs*, de *réclamations*, etc. Tous ces termes n'étaient là que comme suscription, comme une étiquette mise en tête d'une série d'articles ou de réflexions que les bailliages chargeaient leurs députés de soumettre au roi et aux Etats généraux. Peu importait le nom; la chose était partout la même; il s'agissait toujours de l'énoncé des intentions, des ordres ou des réclamations des électeurs. Ce qui, d'ailleurs, prouve suffisamment que toutes les dénominations

Digitized by Google

Aux termes du règlement *(article 38)*, les cahiers des paroisses sont apportés aux assemblées des bailliages ou sénéchaussées, pour être employés, par voie de refonte ou de condensation, à former le cahier général du tiers état du bailliage. Le même règlement indique *(article 49)* que les cahiers de bailliage sont *remis* aux députés élus à la charge, par ceux-ci, cela va sans dire (2), de les porter à l'Assemblée des Etats généraux. Et c'est tout. Quant à l'usage que doivent faire les députés desdits cahiers après l'ouverture des Etats généraux, le règlement est muet.

Ce mutisme est peut-être voulu. Peut-être le gouvernement a-t-il craint d'éveiller la susceptibilité des Etats généraux en statuant à l'avance sur toutes les difficultés pos-

quelconques étaient regardées comme équivalentes, comme désignant les mêmes documents, c'est que, dans beaucoup de délibérations de l'Assemblée nationale et notamment dans celles des 4 et 5 août, les députés, pour faire connaître les volontés de leurs commettants, se réfèrent indifféremment à leurs ***pouvoirs***, à leurs ***mandats***, à leurs ***instructions***, à leurs ***cahiers de doléances*** ou autres.

En ce qui touche spécialement le terme : *instructions* qui est souvent associé à celui de ***pouvoirs*** et semble être tout à fait distinct de celui de ***cahier***, les contemporains ne mettaient pas en doute sa synonymie. Malouet raconte dans ses ***Mémoires*** (tome I, page 255) qu'il communiqua à M. Necker un projet d'***instructions*** qu'il avait rédigé pour les députés de son bailliage; et il ajoute : « M. Necker et M. de » Montmorin, après avoir lu *mes cahiers*, me dirent.... » — Dans le cahier de la noblesse de Blois, lequel est intitulé tout simplement *instruction* sans autre titre, il est question des principes qui ont occupé la pensée de la noblesse pendant la rédaction ***de son cahier.***

Dans l'esprit de la plupart des hommes de 1789, *cahier* et *instructions* avaient donc exactement la même signification.

Sur l'équivalence des différents noms des cahiers de bailliages, voir dans la revue La Révolution française : Brette : *La vérification des pouvoirs à l'Assemblée constituante* (Tome XXV).— Brette : *Les cahiers de* 1789 *considérés comme mandats impératifs* (Tome XXXI). Voir aussi l'introduction des *Documents inédits relatifs à la convocation* (page LXX).

(2) Cela va sans dire, mais cela n'est dit nulle part dans le règlement principal. C'est seulement dans certains règlements complémentaires édictés postérieurement qu'il est question de cette obligation des députés. « Les cahiers.... seront remis à la fin de » l'assemblée aux députés qui y auront été élus, pour les porter à l'Assemblée des Etats » généraux. » (*Règlements pour la Lorraine, pour les trois évêchés, pour le pays des quatre vallées*, etc.) — Même mention se trouve dans un autre document officiel, le modèle de *délibération à prendre dans l'assemblée des curés de ville. (Archives parlementaires*, tome I, page 627).

Digitized by Google

sibles, en imposant d'autorité des règles précises sur tous les cas à prévoir. D'ailleurs, en réservant à l'Assemblée des Etats généraux, dans le préambule du règlement, le soin de *préparer pour l'avenir un système plus parfait* en ce qui touche les détails de la convocation, et en disant qu'il désirait « qu'on ne donnât aux députés aucune instruc-» tion propre à arrêter ou à troubler le cours des délibéra-» tions », le roi n'avouait-il pas l'intention formelle où il était, sinon de laisser aux députés leurs coudées tout à fait franches, du moins d'apporter et de faire apporter les plus grands ménagements dans les rapports du gouvernement avec l'Assemblée représentative de la nation ?

Cependant, au dernier moment sans doute, les ministres se ravisèrent, et, probablement, pour ne pas avoir l'air de soutenir l'opinion en faveur dans le tiers état au sujet de la destruction des ordres, ils firent insérer dans les dernières lignes de la formule imprimée envoyée aux baillis et sénéchaux, pour servir de modèle à leur ordonnance de convocation, une phrase ainsi conçue : « ... Il sera dressé » procès-verbal de tous lesdits actes (remise de procès-» verbaux d'élection, prestation de serment des députés), » ensemble des instructions et pouvoirs généraux et suffi-» sante qui seront donnés auxdits députés, pour proposer, » remontrer, aviser et consentir, etc. ; lequel procès-verbal » restera déposé au greffe de notre siège et trois copies » dûment collationnées d'icelui (une par ordre) seront re-» mises auxdits députés avec le ou les cahiers des trois » états de ce bailliage ou sénéchaussée, *pour être par eux* » *déposé* (sic) *au secrétariat de leur ordre respectif aux* » *états.* » (1)

Aux assemblées bailliagères, les cahiers des assemblées de paroisses portés par les députés élus avaient été déposés entre les mains des *commissaires nommés*, aux termes de

(1) *Archives parlementaires*, tome I, pages 621-623. — Il faut vraisemblablement lire ce passage ainsi : « Pour être *le tout* par eux déposé au secrétariat, etc. »

Digitized by Google

l'article 44 du règlement, *pour procéder à la rédaction du cahier général* dans lequel devaient être *réunis et réduits tous les cahiers particuliers du tiers état du bailliage.* Par analogie, il semblait que les doléances des assemblées bailliagères dussent être portées aux Etats généraux pour être remises aux commissaires qui ne pouvaient manquer d'être institués en vue, sinon de former une sorte de cahier d'ordre supérieur, de cahier national, tout au moins, ce qui aurait abouti à un résultat à peu près identique, de faire le dépouillement général de tous les vœux contenus dans les cahiers, pour ensuite soumettre chacun de ces vœux, à tour de rôle, aux délibérations communes.

Nous venons de constater que le gouvernement ne se décida pas dans ce sens, et que, dans un document, nullement obligatoire il est vrai (1), il prescrivit le dépôt au secrétariat de chaque ordre de toutes les pièces délivrées à la députation (2) de chaque bailliage, c'est-à-dire : 1° de la copie du procès-verbal de prestation de serment des députés, lequel procès-verbal, leur tenant lieu *de titre d'admission aux Etats généraux* (3), devait naturellement être soumis aux comités de vérification; et 2° de la mi-

(1) Les prescriptions contenues dans les modèles d'ordonnances, procurations, délibérations, etc., annexés à *l'instruction pour les baillis ou sénéchaux*, ne sauraient être considérées comme tout à fait obligatoires. L'*instruction* dit elle-même que ces modèles sont destinés seulement à donner *de la régularité* et *de l'uniformité* aux actes nécessaires à l'exécution du règlement. (*Archives parlementaires*, tome I, page 618.)

(2) Et non pas à chaque député. En mentionnant la remise *aux députés* des trois ordres de *trois copies* seulement du procès-verbal de prestation de serment *avec le ou les cahiers des trois états*, le modèle d'ordonnance laisse entendre clairement qu'on ne distribuait pas à chaque député individuellement un exemplaire du procès-verbal et un exemplaire du cahier. L'unique copie remise (au premier élu sans doute) devait être commune à tous les députés du même ordre.

(3) Une note officielle, placée à la suite des divers modèles et formules adressés aux bailliages de province, invite les baillis ou sénéchaux à porter d'autant plus d'attention à leur rédaction que le procès-verbal de prestation de serment devait être *le titre d'admission des députés aux Etats généraux.* (*Archives parlementaires*, tome I, page 629.)

Digitized by Google

nute (1) du cahier adopté par l'assemblée de l'ordre. Ce dernier dépôt avait sans doute pour but de donner aux députés la possibilité d'avoir à leur portée et d'étudier au besoin toutes les propositions et revendications émises par les membres de leur ordre dans chacun des bailliages du royaume.

Mais cette appréciation première ne tarda pas à être abandonnée. Un arrêt du Conseil d'État du 2 mai 1789, statuant sans doute à l'occasion d'un cahier où pouvoirs et doléances étaient mêlés, formula dans ses considérants le principe « que le cahier général *(d'un bailliage)* devait être le titre justificatif des pouvoirs des députés aux Etats généraux et la règle de leur conduite » (2). D'où la conséquence que ce cahier ne devait être déposé nulle part.

Cette décision, contraire aux prescriptions de l'ordonnance des baillis ou sénéchaux, était la seule vraiment logique, la seule vraiment acceptable. Il n'était pas possible

(1) Brette. *Recueil des documents inédits relatifs à la convocation des Etats généraux.* Introduction, LXXI. — Arrêt du Conseil d'Etat du 2 mai 1789, rapporté par Brette, *ibid.* page 149. — Le cahier devait ensuite être réintégré au siège du bailliage par le député ; ce qui confirme que c'était bien la *minute* que le député avait en mains. « Le cahier général de votre bailliage, écrit le garde des sceaux à un lieutenant-général, » doit être remis aux députés du bailliage principal avec le procès-verbal de nomina- » tion, et vous être rapporté ensuite pour être déposé dans votre greffe. » *(Lettre du 7 avril* 1789, citée par Brette, *ibid.* p. 86). — Malgré l'avis du gouvernement, plusieurs bailliages tinrent à conserver dans leurs archives la minute des cahiers et ne délivrèrent que des copies à leurs députés. (*Noblesse de Touraine — Clergé de Verdun — Clergé de Mâcon*, etc.)

(2) Brette. *Recueil de documents, etc.*, tome I, page 149. — Cet arrêt aurait dû, ce semble, mettre fin aux hésitations et à l'incertitude des membres du gouvernement, relativement aux diverses opérations auxquelles les députés devaient être astreints pour être reconnus comme légitimement élus. Il n'en fut rien. On oublia même probablement qu'on avait prescrit le dépôt des pouvoirs et des cahiers au secrétariat de chaque ordre. S'il faut en croire les *Mémoires du marquis de Ferrières* (livre I, page 19), le Ministère, au lieu d'user de mesures de prudence, au lieu d'instituer une commission spéciale qui, sous sa direction, aurait procédé à la vérification de tous les pouvoirs, le Ministère imagina, quelques jours après l'ouverture des Etats, de faire inviter les députés « à remettre leurs pouvoirs au marquis de Brezé, grand maître des cérémonies. Cette » mesure ridicule, ajoute Ferrières, fut même abandonnée. Le grand maître des céré- » monies ne demanda point les pouvoirs; aucun député ne les lui offrit ».

Digitized by Google

d'admettre, en effet, qu'un député, quel qu'il fût, consentît à se dessaisir et à se séparer d'un document destiné à lui servir de guide, de vade-mecum, de memento, dans ses travaux de chaque jour à l'assemblée, d'un document, en un mot, dont il devait faire comme son bréviaire quotidien et sans lequel il lui était tout à fait impossible de connaître et d'exécuter les volontés et les intentions de ses commettants (1).

Quoi qu'il en soit de ces décisions contradictoires, le gouvernement se montra, en apparence du moins, beaucoup plus empressé à être promptement et exactement informé des nominations des députés qu'à connaître les plaintes et doléances insérées dans les cahiers de bailliages. « Les baillis ou sénéchaux, dit l'*instruction pour les baillis*, » — sans parler aucunement des cahiers — les baillis ou » sénéchaux seront exacts à envoyer à M. le Garde des » sceaux copie des procès-verbaux qu'ils auront dressés » tant des assemblées générales et particulières qu'ils » auront tenues que des élections qui s'y seront faites » (2).

Evidemment, il ne se désintéressait pas des cahiers, puisqu'il en avait provoqué partout la formation (3). Il estimait sans doute que le roi n'avait pas à s'en occuper seul et qu'il appartenait aux Etats généraux d'en faire

(1) Comme le dit très bien M. Brette, « les cahiers étaient aussi bien par leur » origine que par leur but destinés à demeurer entre les mains des députés ». (*La Vérification des pouvoirs à l'Assemblée constituante* dans la revue *La Révolution française*, tome XXV, page 524.)

(2) *Instruction pour les baillis ou sénéchaux d'épée ou leurs lieutenants*, jointe à la lettre de convocation et au règlement royal du 24 janvier 1789. (*Archives parlementaires*, tome I, page 618.)

(3) Le gouvernement se désintéressait si peu des cahiers que le roi en prit communication personnellement, ainsi qu'il résulte du troisième discours prononcé par lui à la séance du 23 juin 1789 : « *Connaissant vos cahiers*, dit-il aux députés, connaissant » l'accord parfait qui existe entre le vœu le plus général de la nation et mes inten- » tions bienfaisantes, j'aurai toute la confiance que doit inspirer une si rare harmonie... » De son côté, le garde des sceaux, M. de Barantin, en rassembla, paraît-il, au ministère, un bon nombre. L'archiviste de l'Assemblée, le député Camus, le constate dans l'*Avertissement* qu'il rédigea le 20 juin 1790, pour mettre en tête de la collection des

Digitized by Google

l'examen préalable et d'en dire leur avis tout d'abord (1). Seulement il ne fournissait aucune explication catégorique sur la façon dont ces cahiers devaient être présentés et soumis à une discussion quelconque.

pièces concernant la députation de 1789. « Les procès-verbaux d'élection, dit-il, et les » cahiers tant des bailliages principaux que des bailliages secondaires lui (au garde » des sceaux) avaient été fournis par les grands baillis et leurs lieutenants généraux. » (Brette. *Recueil des documents inédits, etc.*, tome I, introduction page CXXV.) Etait-ce en vertu de recommandations privées ou d'instructions secrètes que les cahiers avaient été envoyés au ministre ? Il est difficile de le savoir.

Ce que l'on peut affirmer, c'est que d'autres personnages du ministère et de l'assemblée se préoccupaient de rassembler les cahiers de doléances. Témoin la lettre suivante adressée à la Commission intermédiaire provinciale d'Auvergne, par un M. d'Ailly, conseiller d'Etat, chargé des affaires provinciales :

« Paris, 7 avril 1789.

» MM... Chargé de l'inspection du département des assemblées provinciales et député » aux Etats généraux par les bailliages de Chaumont et de Magny réunis, me serait-il » permis de vous demander la collection des différents cahiers des bailliages de votre » province et de charger le secrétaire provincial de me les adresser. Mon unique désir, » en les réunissant, serait d'en faire usage pour mon instruction et de les offrir en- » suite à ceux des députés qui, comme moi, croiraient devoir y puiser des connais- » sances utiles. — Nous devons tous nous aider pour remplir dignement la tâche » auguste que nous impose la Nation. L'amour de mes devoirs et mon respect pour la » mission dont je suis honoré m'ont seuls enhardi à vous faire cette demande.

» Je suis..., etc. D'AILLY. »

(Archives départementales du Puy-de-Dôme. Fonds de la commission intermédiaire.) — Ce M. d'Ailly présida comme doyen, du 1er au 3 juin 1789, l'assemblée du tiers état aux Etats généraux. Il fut remplacé par Bailly, député de Paris.

Un autre membre des Etats généraux, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, député du Beauvaisis, achetait toutes les brochures publiées sur les affaires présentes et notamment *les cahiers de tous les districts et villes de France pour les trois ordres*. *(Voyages en France par Arthur Young*, traduction Lesage, tome I, p. 220.)

(1) La *Lettre de convocation* du roi porte textuellement : « .... Ces grands » motifs nous ont déterminé à convoquer l'Assemblée des Etats de toutes les provinces » de notre obéissance, tant pour nous conseiller et nous assister dans toutes les choses » qui seront mises sous ses yeux, que *pour nous faire connaître les souhaits et les* » *doléances de nos peuples....* » — Officiellement, c'était donc bien aux Etats généraux à prendre d'abord communication, pour ensuite les *faire connaître au roi*, des cahiers contenant les souhaits et les doléances émis dans les assemblées de bailliages.

Digitized by Google

II.

En présence de l'incertitude manifeste du gouvernement et devant le peu de précision des documents officiels, il n'était guère possible, on le comprend, que les électeurs adoptassent dans toutes les assemblées bailliagères une ligne de conduite uniforme au sujet de la procédure à suivre aux Etats généraux en matière de cahiers.

La plupart d'entre eux ne savent pas exactement comment les choses se passaient dans les anciens Etats généraux ; mais ils ont vaguement entendu parler du peu de résultats qu'y obtenaient les réclamations dont les députés étaient porteurs. Aussi, pour procurer aux cahiers actuels une meilleure chance de réussite, plusieurs imaginent-ils de mettre en pratique la formule : *donnant, donnant.* « Les députés aux Etats généraux, dit le tiers état de » Boulogne, ne doivent point oublier ce qui s'est passé » aux derniers Etats. Lorsque les ministres eurent obtenu » les subsides qu'ils avaient demandés, ils se firent remet- » tre les cahiers et promirent d'y faire droit. Ensuite ils » dirent qu'ils contenaient tant de choses qu'il n'était pas » possible d'y rien statuer. — Ils n'accorderont donc au- » cun impôt que, préalablement, il n'ait été fait droit sur » leurs cahiers » (1). Quelque méfiance qu'ils aient, cependant, les électeurs ne peuvent croire qu'on aurait agi comme on l'a fait si l'on avait le projet de les tromper. Le roi ayant, contrairement à tous les précédents, adopté officiellement le plan de réformes développé dans le rapport annexé au *Résultat du Conseil,* et ayant ensuite appelé tous les habitants du royaume à lui exposer leurs souhaits et leurs doléances, le plus grand nombre est persuadé que les Etats de 1789 différeront sensiblement de ceux antérieurs, que les débats sur les cahiers y seront

(1) *Archives parlementaires*, tome IV, page 370.

Digitized by Google

d'une ampleur exceptionnelle et qu'ils aboutiront indubitablement à des réformes importantes.

Toutefois, pour rendre moins aléatoire le succès des réclamations contenues dans les cahiers, les électeurs jugent à propos de prendre différentes précautions préalables. Ainsi il est recommandé aux députés de s'entourer de la plus grande masse possible de renseignements, afin de combler les lacunes qui seraient constatées et afin d'être mieux armé pour rétorquer les arguments contraires. Ces mandataires devront donc emporter à Versailles, non seulement le cahier général adopté par leur ordre, mais aussi pour y avoir recours à l'occasion et y puiser des éclaircissements utiles, tous les cahiers particuliers des paroisses et communautés de leur ressort. *(Tiers état de Châtillon-sur-Seine. — Tiers état de Crépy. — Tiers état de Douai. — Tiers état de Lyon. — Tiers état du Maine. — Tiers état de Montpellier. — Tiers état de Villers-Cotterets*, etc.). Ils devront même accepter les mémoires particuliers qui pourront leur être adressés directement par les corporations et par les citoyens. *(Noblesse du Bugey. — Tiers état de Ponthieu*, etc.). « Afin que les » vœux et doléances de chacun puissent parvenir au pied » du trône, il sera loisible à tous et chacun..... de fournir » son cahier ou mémoire contenant ses demandes particu- » lières pour être joint et annexé au cahier général et » porté par les députés à l'assemblée des Etats géné- » raux. » *(Clergé de Vermandois).*

Ainsi encore, pour maintenir les députés en communion d'idées avec leurs mandants, il leur est fait un devoir d'entretenir une correspondance régulière (1). A cet effet, dans un grand nombre de sénéchaussées, des correspondants attitrés sont désignés, qui auront pour mission non

(1) Parmi les députés qui se montrèrent constamment exacts à remplir ce devoir, on peut citer au premier rang le député du tiers état de Clermont, en Auvergne, Gaultier de Biauzat. (Voir : *Gaultier de Biauzat, sa vie et sa correspondance*, par Francisque Mège, tome I, page 66.)

Digitized by Google

seulement de recevoir les lettres envoyées par les députés, mais aussi de leur fournir toutes les explications et toutes les instructions supplémentaires dont ils pourraient avoir besoin, de leur faire parvenir tous les renseignements et pièces qui leur seraient nécessaires *pour appuyer les intérêts et faire accueillir les demandes de leurs commettants (tiers état de Toul. — Noblesse de Chartres. — Clergé de Bouzonville)*; et de leur communiquer enfin les réflexions et appréciations suggérées par les délibérations des Etats généraux.

Ces correspondants destinés à servir de lien et comme de trait d'union entre les députés et leurs électeurs, sont qualifiés de noms divers suivant les bailliages. On les dénomme : *Suppléants et correspondants* ou *Comité de correspondance* (tiers état de Clermont-Ferrand); — *Chambre de correspondance* (tiers état d'Anjou); — *Commission intermédiaire de correspondance* (tiers état de Bigorre); — *Commission de correspondance* (tiers état de Chartres); — ou simplement *Commission* (noblesse de Château-Thierry, — tiers état de Saint-Brieuc); — *Syndics ou Syndics de correspondance* (noblesse du Bugey, — tiers état de Riom, — tiers état de Limoux); — *Bureau permanent* (noblesse de Chartres); — *Bureau intermédiaire* (clergé de Bouzonville); — *Bureau de correspondance* (tiers état d'Etampes, — tiers état de Rennes), etc.

Nantis de ces pièces et de ces recommandations, les députés des trois ordres doivent se réunir à Versailles. Dès le jour qui suivra l'ouverture des Etats généraux, dès le commencement officiel de la session, les cahiers entreront en scène, tout le monde s'y attend. Ils seront présentés; ils seront lus; ils seront mis en discussion. Il ne saurait en être autrement puisque réglementairement, ils sont le principal pivot sur lequel doivent rouler les délibérations. Mais, comment ces diverses opérations s'effec-

Digitized by Google

tueront-elles? Les doléances seront-elles présentées individuellement et successivement? Ou bien, en sera-t-il fait d'abord un dépouillement général par ordre de matières (1), de façon à ce que chaque article soit classé distinctement pour être discuté ensuite avec la section ou catégorie à laquelle il appartient? Enfin, à qui du roi ou de l'assemblée appartiendra-t-il de répondre aux cahiers, de statuer sur leur contenu ?

Ces questions, que l'on dut se poser au sein des réunions bailliagères, ne laissèrent pas de jeter quelque perplexité dans l'esprit des rédacteurs des cahiers.

N'ayant trouvé dans le règlement royal aucun article spécial, aucune indication formelle, quelques-uns de ces rédacteurs évitent de se prononcer et ne soufflent mot de la présentation, de la lecture ou de la discussion des cahiers. D'autres, sans chercher de combinaison d'aucune espèce et dans la crainte de se rendre coupables de quelque manquement en s'exprimant de façon trop expresse, chargent simplement les députés « de faire valoir auprès du roi et » des Etats généraux les remontrances et pétitions conte- » nues dans les cahiers » *(clergé de Soissons, — tiers état de Vannes, — tiers état de Vendôme).* « Plaise à » Sa Majesté et aux Etats généraux, dit le tiers état de » Gien, ordonner l'exécution des articles ci-après. » D'autres mentionnent uniquement qu'ils font remise de leur cahier au député « pour lui servir à Versailles ce que de raison » *(clergé de Gien).* Il en est enfin qui recommandent à leurs mandataires *de présenter leurs doléances*, sans plus ample explication.

(1) C'est la règle que le tiers état de Lille voudrait voir adopter pour l'avenir. « Que Sa Majesté, dit-il, daigne fixer et faire connaître à ses sujets, par la voie de l'im- » pression, les objets qui seront soumis à la délibération des Etats généraux et l'ordre » dans lequel ces différents objets seront discutés. — Que les cahiers de doléances ainsi » divisés par matières soient présentés à Sa Majesté par sections en la suppliant de les » prendre en considération, à mesure qu'ils lui seront présentés, et de statuer sur cha- » cune desdites sections, les Etats généraux tenant et avant leur séparation. » ***Archives parlementaires***, tome III, page 532.

Digitized by Google

Bon nombre de bailliages ne se laissent pas arrêter par le silence des convocations et décident que c'est aux Etats généraux directement, non pas aux Etats divisés en chambres particulières d'ordres, mais aux Etats généraux assemblés *(tiers état de Châtillon-sur-Seine)*, à l'auguste assemblée de la nation *(tiers état de Nantes)*, à l'assemblée générale des Etats du royaume, indiqués par Sa Majesté en la ville de Versailles *(noblesse du Vendômois)*, à l'assemblée des Etats généraux du royaume *(tiers état de Toulouse)*, ou « à l'assemblée des Etats généraux afin » qu'ils y aient tel égard que de raison » *(clergé de Mont-de-Marsan)*, que les députés doivent faire la présentation des cahiers dont ils sont porteurs.

Cette assemblée de la nation, *cette grande et solennelle assemblée*, comme l'appelle le préambule du règlement royal, leur paraît être la seule autorité ayant maintenant compétence et qualité pour recevoir et examiner les propositions formulées par les citoyens, et pour se prononcer à ce sujet. Aussi en confiant les cahiers à leurs députés, leur recommandent-ils d'en soutenir fidèlement toutes les dispositions dans l'Assemblée nationale *(clergé de Péronne)*; « d'assister à l'assemblée des Etats généraux du royaume, » d'y remettre le cahier de leurs doléances et plaintes...., » d'en solliciter le succès » *(tiers état de Toulouse)*; « de porter, appuyer et poursuivre aux Etats généraux » toutes les demandes et remontrances énoncées au » cahier » *(tiers état du Nivernais)*; « d'insister de » tout leur pouvoir à l'Assemblée nationale sur toutes les » demandes et remontrances insérées dans le cahier » *(tiers état du Velay, — tiers état d'Auch)*. Les membres du tiers état du bailliage de Versailles veulent « que » les cahiers qui seront remis aux députés ne soient consi- » dérés par eux que comme de simples instructions qui » devront régler leur conduite et déterminer les demandes » qu'ils auront à former dans les Etats généraux ».

Dans d'autres bailliages, les délibérants considèrent

Digitized by Google

que, le roi ayant appelé ses sujets à rédiger leurs cahiers et leur ayant promis dans sa *lettre de convocation* « de » pourvoir sur les doléances et propositions qu'ils auraient » faites », ce ne peut être qu'au roi que ces cahiers doivent être présentés et que c'est lui, et lui seul, qui, dans la plénitude de son pouvoir souverain, peut statuer, peut faire droit et prendre une décision définitive sur chaque doléance, remontrance ou proposition *(clergé de Forcalquier, — clergé de Gex, — tiers état de Gex, — tiers état de Passy*, etc.). Et d'ailleurs, la formule d'ordonnance annexée à l'*Instruction pour les baillis*, ou parlant (article 5) de la « rédaction du cahier de plaintes, do- » léances et remontrances que les villes, bourgs et com- » munautés *entendent faire à Sa Majesté* » (1), ne donne-t-elle pas clairement à entendre que dans la pensée du gouvernement, c'est au roi seul que les cahiers sont adressés, qu'il en est le destinataire obligé ?

Plusieurs sénéchaussées pensent que le roi ne se prononcera qu'après une délibération spéciale des Etats généraux *(tiers état de Lille)*, ou après un examen en Conseil d'Etat *(clergé de Besançon)*. D'autres mettent si peu en doute l'autorité exclusive du Souverain en pareille matière qu'ils ont rédigé leurs cahiers sous forme d'une adresse au roi *(noblesse de Saint-Flour, — tiers état de Saint-Flour*, etc.*)*.

Quel que soit cependant leur dévouement à l'égard du Souverain, bien des membres du tiers état, après avoir demandé que les cahiers soient portés et présentés au pied du trône, se prononcent formellement pour que les députés des trois ordres soient traités sur un pied d'égalité absolue et soumis au même cérémonial, « que les cahiers » des trois ordres soient représentés avec le même céré- » monial » *(tiers état de Lyon)*. — « Il est défendu » aux députés du tiers état aux Etats généraux de se

(1) *Archives parlementaires*, tome I, page 622.

Digitized by Google

» prêter à aucune forme qui tendrait à humilier le peuple » et à le distinguer des deux premiers ordres dans la » manière de présenter les doléances » *(tiers état de Metz)*. — Défense est faite aux députés « de consentir » aux distinctions humiliantes qui avilirent les communes » aux derniers Etats généraux de Blois et de Paris » *(tiers état du Charolais)*. — « ... Recommandent expres- » sément à leurs députés de demander que les députés » des trois ordres, lors de l'ouverture et de la clôture des » Etats généraux et pendant toutes séances que Sa Ma- » jesté honorera de sa présence, soient dans la même » posture et qu'il n'y ait aucune distinction qui tende à » différencier des hommes dont le souverain seul est le » chef et devant lequel l'attitude doit être la même, parce » que sa puissance est la même sur tous..... » *(Noblesse et tiers état de Châteauneuf-en-Thimerais.)*

Il n'est fait nulle part allusion, dans les actes des assemblées bailliagères, à l'obligation pour les députés de se dessaisir des cahiers qui leur avaient été confiés. A ce moment, les cahiers étaient considérés dans tous les bailliages comme des pièces essentielles absolument indispensables aux représentants des trois ordres, comme des pièces *sine quâ non*, pourrait-on dire, dont la privation rendrait impossible toute participation effective aux délibérations des Etats généraux. Comment, sans son cahier, un député pourrait-il ne pas contrevenir à ses devoirs? Comment, par exemple, s'il n'a pas sous les yeux les instructions de ses commettants, s'il ne peut pas en peser tous les termes, en envisager toutes les faces, tous les points particuliers, comment le député du tiers état de Clermont pourrait-il obéir à une recommandation ainsi conçue : « Conformez-vous *ponctuellement* à nos vœux? »

Bien au contraire. Loin de vouloir priver les députés d'un recueil qui devait être au moins dans les commencements, leur livre de chevet, plusieurs assemblées baillia-

Digitized by Google

gères se préoccupent des moyens d'arriver à vulgariser l'ensemble des cahiers de tout le royaume et de les mettre à la disposition de tous les membres des Etats généraux et même de tous les Français. Les unes réclament, en tout état de cause, une immense publicité, « que les cahiers des » Etats généraux et les réponses qui y seront faites seront » imprimés et *vidimus* d'iceux déposés dans les greffes » des villes et des parlements du royaume » *(noblesse d'Evreux)*. D'autres, sans s'exprimer aussi nettement, montrent des intentions identiques relativement à la publication. N'est-ce pas en effet demander implicitement à faire la lumière sur les articles des cahiers et sur la manière dont on leur répond que de charger les députés de solliciter l'impression et la publication des procès-verbaux des séances au cours desquelles ces cahiers étaient lus et discutés, que de dire par exemple : « Que les déli- » bérations des Etats généraux soient publiques et qu'il » en soit dressé un journal authentique qui sera imprimé » et publié chaque jour » *(noblesse de la ville de Paris)*; « qu'il soit publié un procès-verbal de chaque séance des » Etats généraux, auquel soit annexée la liste des adhé- » rents et des opposants » *(tiers état de Limoux)*; « les » députés requerront que, par un journal particulier aux » Etats généraux, il soit rendu compte public des délibé- » rations prises par les Etats afin d'informer la nation de » ce que ses députés auront fait et arrêté » *(tiers état de Senlis)*. — « Les délibérations qui seront prises aux Etats » généraux seront aussitôt rédigées et rendues publiques » chaque jour par la voie de l'impression. » *(Noblesse de Senlis. — Noblesse du Bugey.)* — « Comme les opéra- » tions des Etats généraux doivent justifier le zèle des » mandataires et ne peuvent devenir que très instructives » à chaque individu, l'ordre de la noblesse charge expres- » sément ses représentants de demander que le procès- » verbal de ce qui se passera, tant dans les assemblées » générales que particulières de chaque ordre et dans les

Digitized by Google

» bureaux et comités qui pourraient être établis, soit » rendu public par la voie de l'impression. » *(Noblesse du Forez.)*

Certains électeurs se contentent d'une publicité plus restreinte. « Les députés demanderont aux Etats, dit le » tiers état de la ville de Nancy, qu'à la fin de chaque » mois il soit imprimé une liste détaillée des opérations » qui auront eu lieu pendant son cours. Cette liste sera » rendue publique et envoyée par les députés à leurs bail- » liages respectifs. » — A Auch, c'est seulement en cas de rejet des vœux contenus dans ses doléances, que le tiers état réclame la publication des cahiers. « Si, d'après la » pluralité des suffrages, dit-il, le vœu de leurs commet- » tants n'était pas accueilli, en cédant au nombre, les » députés demanderont que les cahiers de toutes les séné- » chaussées soient rendus publics. » *(Tiers état d'Auch.)*

C'est dans le cahier du tiers état du bailliage de Meudon que l'idée d'un résumé général imprimé de tous les cahiers de bailliages est développée avec le plus d'étendue et de détails, seulement ce résumé sera fait avant toute délibération. « ..... L'Assemblée nationale, dit l'*article 4* » de ce cahier, doit préparer la matière de son travail ; » et, pour l'établir sur un plan invariable qui puisse déter- » miner l'ordre et la série des opérations, non par les » vues arbitraires des opinants, mais pas la nature même » et l'importance des objets, le tiers état du bailliage est » persuadé que l'on doit exiger rigoureusement :

» *Article 5.* — Que tous les députés du tiers ordre » commencent par confronter et comparer les divers » cahiers, les diverses instructions dont ils sont porteurs, » afin de les mettre en concordance et pour en former un » seul cahier d'Etat, qui présentera : 1° l'unanimité du » vœu de tous les citoyens sur les points constitutionnels; » — 2° ladite unanimité sur les points d'administration » générale et particulière ; — 3° les rapports et les diffé- » rences des demandes et motions particulières à chaque

Digitized by Google

» bailliage, à chaque sénéchaussée et les motifs qui les » appuient ou qui les déterminent.

» *Article 6.* — Qu'à chacun des points de ces trois » divisions soient apposés, en marge, les noms des bail- » liages ou sénéchaussées qui les auront votés.

» *Article 7.* — Qu'avant de les soumettre à aucune » délibération, le tableau qui les contiendra soit rendu » public par la voie de l'impression, pour qu'il serve de » témoignage à la nation de la fidélité et du zèle de ses » représentants ; et que copie dudit tableau soit incon- » tinent envoyée à tous les bailliages et sénéchaussées qui » auront député, afin que chacun y trouvant l'expression » exacte de sa volonté, la restauration s'opère sans récla- » mation et sans murmure.

» *Article 8.* — Que copie du même tableau soit pré- » sentée aux deux ordres du clergé et de la noblesse, pour » obtenir leur adhésion aux différents points constitu- » tionnels et d'administration y contenus, afin que la » santé du corps national devienne le fruit de l'union et » de la concorde de tous ses membres..... » (1).

(1) *Archives parlementaires*, tome IV, page 704.

FRANCISQUE MÈGE.

(A suivre.)

Digitized by Google

LES

CULTES RÉVOLUTIONNAIRES

A CLERMONT-FERRAND

(1793-94)

Les hommes de la Révolution ne se bornèrent pas à interdire l'exercice du culte catholique ; ils essayèrent d'y substituer une religion nouvelle d'un caractère exclusivement philosophique. Le Culte de la Raison, dont la fête fut célébrée en grande pompe à Notre-Dame, le 20 brumaire an II (10 nov. 1793), dura peu et fut bientôt remplacé par le culte de l'Être suprême qui fournit à Robespierre le sujet de discours retentissants, surtout lors de la fête du 20 prairial an II (8 juin 1794) ; puis vinrent les tentatives des théophilanthropes auxquels la fortune sembla sourire quelque temps, mais qui ne purent triompher de l'indifférence du public.

L'histoire des cultes révolutionnaires à Paris a été étudiée avec beaucoup d'exactitude et de détail, particulièrement dans le livre de M. Aulard (1) et dans celui de M. Mathiez (2) ; mais il reste un point qui n'est pas encore suffisamment éclairci : quel écho les religions nouvelles ont-elles trouvé en province ? les fêtes ordonnées par la Convention nationale ont-elles été célébrées et ont-elles

(1) A. Aulard. — Le culte de la Raison et le culte de l'Être suprême. 1892.

(2) A. Mathiez. — Les origines des cultes révolutionnaires. La théophilanthropie et le culte décadaire. 1903.

Digitized by Google

eu un lendemain ? ont-elles exercé une influence durable sur les idées et sur les pratiques des populations ?

J'étais curieux de savoir comment les choses se sont passées en Auvergne et j'ai eu le regret de constater que ce qu'on peut connaître à ce sujet se réduit à bien peu. Aux Archives départementales on ne trouve que fort peu de documents relatifs aux affaires religieuses ; quant aux Archives municipales et aux Archives de l'Evêché, elles ne renferment absolument rien. Les documents manuscrits ou imprimés sont extrêmement rares à la Bibliothèque de la ville. Un nombre considérable de pièces, qui présenteraient pour nous le plus grand intérêt, ont été perdues par la négligence des Administrations publiques et surtout des Sociétés populaires dont les registres étaient généralement fort mal tenus, confiés à la garde de personnes fort incompétentes et peu soigneuses. C'est ainsi que le registre des délibérations de la commune de Clermont, conservé aux Archives municipales, ne va que jusqu'au mois d'avril 1793. De plus, nous avons tout lieu de croire que lors de la Restauration bien des familles, désireuses de faire disparaître toute trace du rôle qu'avaient joué dans la tourmente révolutionnaire leurs parents ou leurs grands-parents, mirent tous leurs soins à détruire le plus possible des papiers qui les pouvaient compromettre.

L'Annuaire du Puy-de-Dôme de 1826 contient une chronologie des principaux événements qui se sont passés en Auvergne et spécialement dans le Puy-de-Dôme depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Gonod. Il ne dit rien des événements de la Révolution et se borne à mentionner, en 1792, la place de Jaude agrandie, régularisée, embellie, assainie.

La plupart des documents qui subsistent ont déjà été utilisés par M. Mège dans deux mémoires publiés par l'Académie de Clermont : Correspondance de Couthon (1871) et « le Puy-de-Dôme en 1793 et le proconsulat de Couthon (1876) » et aussi par M. A. Maire : « Les fêtes

Digitized by Google

nationales sous la Révolution dans le département du Puy-de-Dôme » (*Revue d'Auvergne*, 1884-85). Mais les auteurs de ces travaux ne se sont pas placés au même point de vue que nous ; il peut donc y avoir quelque utilité à étudier derechef ces pièces et à les présenter dans un ordre nouveau, en déclarant qu'elles ne sont pas inédites et que nous n'avons pas eu la bonne fortune de découvrir des renseignements ignorés sur un point si important de notre histoire locale.

I.

Tout d'abord à quelle date les églises de Clermont ont-elles été désaffectées et l'exercice public du culte catholique interrompu ? C'est ce qu'il m'a été impossible de fixer. L'abbé Durand, auteur d'un livre très intéressant sur J.-François Périer, évêque constitutionnel du Puy-de-Dôme, nous apprend que celui-ci lutta avec beaucoup d'énergie et de constance pour la défense de la religion chrétienne et qu'il ne quitta Clermont pour se retirer en Dauphiné qu'au mois de décembre 1793. M. Mège rapporte un arrêté pris par Couthon et Maignet le 24 brumaire an II (14 nov. 1793) à l'effet d'interdire l'exercice public du christianisme et de fermer les églises (1) :

« Les représentants du peuple en mission, etc.

Considérant que s'il est dans le cœur et l'esprit de tout homme de bonne foi de reconnaître un Créateur universel qui maintient l'harmonie dans la nature et produit les merveilles que nous admirons sans les concevoir, c'est outrager cet être puissant et bon que de supposer qu'il ait voulu d'autre autel que le cœur de ses enfants, d'autre temple que le monde dont il est l'architecte, d'autre culte que celui de la raison qu'il nous a donnée ;

Considérant que la nation, qui a déclaré solennellement

(1) F. Mège. — Le Puy-de-Dôme en 1793. *Mém. de l'Acad. de Clermont*, 1876, p. 10.

Digitized by Google

ne vouloir point de religion dominante, reconnaît et paie cependant, par la plus étrange des contradictions, des évêques, des curés, des vicaires et laisse subsister exclusivement des signes extérieurs du culte catholique ;

Considérant que la raison et la philosophie qui éclairent aujourd'hui la France et qui bientôt gouverneront l'univers, après avoir brisé le sceptre des rois, doivent également frapper de mort le monstre du fanatisme, déchirer le voile des impostures et faire disparaître toutes ces images de la superstition qui entretiennent les peuples dans l'erreur et offensaient autant l'Être suprême qu'elles dégradaient les humains,

Arrêtent :

Art. 1er. — Les titres d'évêque, de curé, de vicaire et tous autres titres de ministres publics dans un culte quelconque sont supprimés. Ceux qui désormais s'attribueraient ces titres seront regardés comme suspects et mis en état d'arrestation.

Art. 2. — La nation ne reconnaissant point de culte dominant, le traitement payé jusqu'à ce jour à certains ministres du culte catholique est également supprimé sans préjudicier en aucune manière au droit sacré qu'ont les citoyens individuellement d'exercer le culte qui leur plaît. Et, néanmoins, jusqu'à ce que la Convention nationale en ait autrement ordonné, les ministres qui ont été salariés jusqu'à présent par le Trésor public recevront une pension qui sera réglée par l'administration du département et dont le maximum ne pourra excéder la somme de 1,200 livres.

Art. 3. — Tout ce qui existe dans les églises en effets et ornements précieux, en matières de cuivre, fer, plomb et autres, sera retiré sur-le-champ, porté aux administrateurs de district, qui l'enverront à l'administration du département avec les états qui en auront été dressés, et l'administration du département fera passer le tout sans délai à la Convention nationale.

Art. 4. — Les étoffes des églises (autres que celles bro-

Digitized by Google

chées en or et en argent), après qu'elles auront été dépouillées des galons d'or et d'argent qui les couvrent, seront réparties, avec autant d'égalité que faire se pourra, entre les divers cantons du département et distribuées ensuite par les Sociétés populaires de chaque chef-lieu de canton ou par les Sociétés les plus voisines des cantons où il n'y en aurait pas encore d'établies, à celles des jeunes personnes du sexe qui se seront le mieux distinguées dans le cours de la Révolution par leur vertu et leur attachement constant à la cause de la Liberté et de l'Egalité.

Art. 5. — Tous les signes extérieurs de quelque culte que ce soit seront détruits sur-le-champ. Les cloches seront descendues et transportées de suite au chef-lieu du département pour être transformées en canons. Les clochers seront immédiatement abattus. L'administration du département veillera à ce qu'il y ait, dans chaque chef-lieu de canton, au moins un tambour public pour, en cas d'alerte ou d'accident, donner aux bons citoyens le signal du ralliement.

.....

Art. 7. — Les Sociétés populaires sont invitées à former dans leur sein des Comités d'instruction publique. Les membres de ces comités se disperseront, à chaque jour de décade, dans les diverses campagnes de leur canton pour éclairer le peuple sur ses droits et sur ses devoirs, lui faire connaître les décrets et l'instruire à la pratique de toutes les vertus sociales et privées.

Art. 8. — Le présent arrêté sera imprimé, publié et affiché dans toutes les communes de ce département et envoyé aux administrations des départements environnants. »

Quelques jours plus tard, le 7 frimaire an II (27 nov. 1793), Couthon promulguait un nouveau règlement pour les funérailles (1) :

« Le mode des funérailles qui sera employé sera le

(1) F. Mège. — *Mém. Acad. de Clermont*, 1876, p. 337.

Digitized by Google

même pour tous et entièrement dégagé de toute cérémonie qui pourrait rappeler l'idée de quelque culte.

Art. 16. — Il y aura dans chaque commune un ou plusieurs brancards, en raison de la population, pour le transport des cadavres.

Art. 17. — Les brancards seront formés de manière à offrir dans le milieu un vide propre à recevoir le cadavre. Ils seront recouverts d'un cuir qui servira de première enveloppe ; mais le visage restera toujours découvert.

Art. 20. — Le corps sera apporté au champ du repos par les soins des parents ou amis du défunt, ou par ceux de l'officier civil, si personne ne se présentait pour accomplir ce devoir.

Art. 22. — Le corps sera recouvert d'un drap aux couleurs nationales ; le même servira pour tous les citoyens de la commune.

Art. 29. — Il sera néanmoins libre aux communes qui auront à honorer les mânes d'un homme vertueux d'indiquer un lieu particulier pour sa sépulture et d'ordonner un autre mode de funérailles, mais cette récompense et cet hommage rendu à la vertu ne pourront être décernés qu'en vertu d'une délibération du Conseil général de la commune et sur la demande des sections dans les lieux où il en existe. »

D'après l'abbé Durand, la Cathédrale avait été transformée en Temple de la Raison le 30 brumaire (20 nov.), dix jours après la cérémonie célébrée à Notre-Dame de Paris. Mais y eut-il ici une fête en l'honneur de la nouvelle déesse ? M. A. Tardieu le croit (1) : « Clermont, comme les autres villes, eut sa déesse ; c'était une femme grande, forte, qui se vantait de profaner l'autel et dont l'allure rappelait celle d'un véritable cuirassier. » Mais il ne dit pas sur quel document il appuie son affirmation et nous n'avons rien trouvé qui nous porte à partager son opinion ; nous croyons plutôt qu'il a pris pour une fête de la Raison une cérémonie sur laquelle les détails ne nous manquent pas.

(1) A. Tardieu. — *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand*, t. I, p. 117.

Digitized by Google

II.

Le 30 brumaire, en effet, une grande fête fut célébrée à la Cathédrale en l'honneur de Chalier, que les royalistes de Lyon avaient mis à mort et que les patriotes représentaient comme un martyr de leur cause (1).

L'Assemblée populaire, en deux rangs, se porta au Temple de la Raison. « Cette marche imposante et fraternelle, dit le procès-verbal, était devancée par le buste de l'immortel Chalier, présenté à la vénération des citoyens. » Là le citoyen Mabru prononça un discours dont voici le passage le plus intéressant : « Citoyens, il est donc vrai que la fin du XVIIIe siècle devait voir les prodiges de la philosophie mêlés aux atroces folies du fanatisme et la plus sublime Révolution se débattre contre de honteuses erreurs. Pour la première fois cette chaire de mensonge et d'imposture va retentir des accents de la vérité... Pour nous, désormais, l'évangile de la concorde générale, l'évangile des saintes lois sera annoncé et toutes les âmes sincères en recueilleront la doctrine. Ainsi la sanction du ciel sera donnée aux fraternelles instructions de la liberté. On goûtera la simplicité des mœurs, l'unité des principes, le charme de l'union et le bonheur de la paix. Le fanatisme, l'odieux fanatisme ne sera plus soutenu par le mensonge et par l'erreur. Nous l'aurons mis à nu ; ses convictions hideuses le rendront un objet d'horreur et nous le forcerons à s'anéantir dans son impuissance. Mais, citoyens, si nous régénérons par notre présence, si nous purifions par nos discours l'enceinte où nous sommes réunis, il est cruel que les premiers accents qui vont frapper les voûtes de ce temple désormais consacré à la liberté ne soient que des accents de syndérèse et de douleur. »

Un autre discours fut prononcé par le citoyen Goupil-

(1) Bibl. de la ville. 2453.

Digitized by Google

leau. Depuis quelques jours, les patriotes les plus ardents avaient eu l'idée de se débaptiser, de dépouiller les noms de saints sous lesquels ils avaient été connus jusque-là et d'adopter le nom de républicains illustres : Couthon avait quitté le nom de Georges pour celui d'Aristide ; Goupilleau se faisait appeller Tell ; l'Assemblée populaire décerna solennellement au citoyen Maignet le nom de Publicola. Nous ne citerons que quelques passages du discours de Tell Goupilleau ; c'est la harangue longue et très travaillée d'un rhéteur ; quant aux idées, elles manquent singulièrement de précision.

« Oui, nous avons beaucoup fait pour la liberté, mais ce n'est pas encore assez. Il nous reste un ennemi à combattre, ennemi que nous avons déjà attaqué, que nous avons battu, mais qui n'est pas vaincu. Cet ennemi, c'est le fanatisme.

» Je le vois d'ici, couvert du masque de l'hypocrisie, secouant ses torches et criant à l'irréligion. Je vois ses ministres qui, profitant de l'ignorance et de la crédulité des peuples, osaient se dire les dispensateurs des grâces de l'Eternel, vomir contre moi leurs anathèmes et leurs imprécations impuissantes. Je les vois s'agiter et faire un dernier effort pour tenir plus longtemps baissé, s'il était possible, le voile qui couvre leurs mensonges. Mais si je parviens à déchirer ce voile, si je démontre que les prêtres sont des imposteurs, si je démontre qu'on ne peut être prêtre et citoyen tout ensemble, j'ignore ce qu'ils pourront me répondre.

» Et d'abord, je ne viens point ici prêcher l'athéisme ; je ne viens point pour détruire dans l'esprit du peuple l'idée douce et consolante d'un créateur dont l'existence est annoncée par les sens et la raison et surtout par l'ordre qui règne dans la nature. Mais ce Dieu qu'il n'appartient pas aux hommes de définir et que J.-J. Rousseau adorait d'autant plus qu'il ne pouvait le concevoir ; ce Dieu, dis-je, s'il est pour tous les hommes, n'a pas établi une classe

Digitized by Google

d'hommes entre lui et nous ; s'il nous a donné à tous la connaissance du bien et du mal, s'il a été juste envers les humains, il n'a pas remis à quelques êtres le droit ou le privilège de diriger nos consciences...

» C'est à toi maintenant que je m'adresse, peuple qui as été si longtemps la victime et l'esclave de tant d'erreurs et de préjugés. Porte un regard attentif sur toi-même et apprends enfin à t'apprécier. Lève les yeux au ciel, contemple l'immensité de la voûte céleste et dis-moi si le Créateur y a placé quelque individu entre lui et toi. Tu veux adorer l'Être suprême, dis-tu ; mais n'es-tu donc pas assez grand pour lui présenter toi-même ton hommage, sans en transmettre le droit à des hommes presque toujours moins purs que toi ? Tu veux l'adorer et tu te persuades le faire d'une manière qui lui soit agréable en payant quelques hommes pour faire des cérémonies où tu ne comprends rien et pour parler un langage que tu n'entends pas... »

Enfin, le citoyen Hughes Clédières, officier de santé, vint raconter l'analyse par lui faite de la relique du précieux sang conservée dans la principale église de Billom : d'après son rapport, ce prétendu sang n'est autre chose qu'un baume qui a découlé d'un arbre ou d'un arbrisseau.

Dans une séance tenue la veille par la Société populaire, « les différents orateurs varient sur les moyens à employer pour terrasser le monstre funeste du fanatisme, mais tous sont convenus de recourir à la philosophie tendre de la nature, comme étant la plus précieuse ressource contre la morale informe et ridicule des prêtres. » Qu'enseigne au juste la philosophie du XVIIIe siècle ? A quelles conclusions permet-elle d'aboutir ? Tous ceux qui l'ont étudiée avec soin s'accordent à reconnaître qu'elle présente un caractère beaucoup plus négatif que positif.

Digitized by Google

III.

En Auvergne, donc, on se préoccupe d'abord de détruire jusqu'aux derniers vestiges du christianisme. Nous lisons dans un arrêté de Châteauneuf-Randon (1), en date du 11 nivôse an II (31 déc. 1793) :

« Considérant que l'établissement du gouvernement révolutionnaire ne permet plus de modération ; que le salut du peuple en a déterminé la loi ; que la voix du peuple est celle de l'Être suprême par qui tout s'opère, se vivifie et se régénère ; que la masse du peuple français éclairé a ouvert les yeux sur tous les abus qui l'opprimaient et sur tous les genres d'erreurs et de superstitions par lesquels les rois, les prêtres et les classes privilégiées enchaînaient son obéissance et entretenaient sa dépendance et son humiliation ; que le culte de la raison est devenu le culte le plus pur pour lui ; que la nature a recouvré ses droits ; que l'Éternel est devenu désormais le seul but de nos hommages ; que l'amour des lois, de la liberté, de l'égalité, de la bienfaisance, la pratique des vertus et la haine des vices sont devenus désormais les seules bases raisonnables de la religion des peuples de la terre ; que tout ce qui tend à affaiblir la liberté que chacun a de penser, d'agir et d'exercer le culte qui lui plaît, pourvu qu'il ne compromette pas la tranquillité publique, a été banni et par l'élan et par la volonté spontanée du peuple, ainsi que par les lois bienfaisantes de la Convention nationale ; que déjà la plupart des communes ont renoncé à l'exercice de tout culte public et qu'aux termes de la loi les ci-devant églises ont été changées en temples de la Raison ou en établissements publics ; que la plupart ont remis avec un zèle inexprimable leur argenterie et leurs ornements... »

On veut tout d'abord démolir les clochers, qui semblent

(1) F. Mège. — *Mém. Acad. de Clermont*, 1876, p. 762.

Digitized by Google

un défi porté à l'idée d'égalité ; mais cette opération n'est pas toujours facile ; on décide donc, le 29 janvier 1794 (1) : « Les clochers dont la démolition présente trop de difficulté, de longueurs et de trop grands frais seront conservés ; mais les ouvertures servant de soutien aux cloches seront fermées sur toutes les faces, ou en maçonnerie, ou en boiserie, ou en fer-blanc sur lesquelles seront inscrites et devront se lire des inscriptions civiques qui annoncent le triomphe de la raison sur les vestiges de l'erreur et du fanatisme. Les pyramides seront surmontées d'un faisceau et d'un bonnet de la Liberté et les plates-formes de la statue de la Liberté. » Un des traits les plus caractéristiques de cette époque, c'est en effet le goût immodéré des symboles, des emblèmes, des inscriptions ; en revanche, le sentiment esthétique fait complètement défaut.

Le Conseil général de la commune d'Ambert avait demandé que son beau clocher fût conservé et transformé en prison. Les délégués institués par Châteauneuf-Randon répondirent, le 11 mars 1794 (2) :

« Considérant qu'il est difficile de concevoir dans un clocher un monument rare qu'il soit intéressant de conserver ;

Considérant que l'existence d'un beau clocher devient bien plus nuisible par cela seul que sa structure flatte bien mieux les illusions du fanatisme ;

Considérant que l'existence du clocher d'Ambert converti en prison insulterait doublement l'humanité : un clocher, donjon ! Il était réservé au despote, toujours de concert avec le fanatique, de créer un ensemble aussi infernal ! »

Ils donnent donc l'ordre de mettre la main à l'œuvre dans les 48 heures. Cet ordre heureusement ne fut pas exécuté.

On sait qu'à Clermont même les patriotes avaient voulu

(1) Dᵒ, p. 768.
(2) Dᵒ, p. 772.

Digitized by Google

démolir la Cathédrale. Verdier-Latour parvint à grand' peine à empêcher cet acte de vandalisme en représentant aux énergumènes que la démolition de l'église coûterait fort cher, que la revente des matériaux n'en couvrirait certainement pas les frais et qu'on allait encombrer tout le Plateau Central d'un énorme tas de pierres dont on ne trouverait plus moyen de se débarrasser.

IV.

Les discours prononcés lors de la fête en l'honneur de Chalier, par Mabru et Goupilleau, quoique très vagues, ont un accent franchement déiste; à Paris, au contraire, dans la Fête de la Raison, le 20 brumaire, et dans les cérémonies célébrées pendant les mois qui suivirent, de même que celles qu'organisèrent dans plusieurs départements les représentants en mission, s'étalait l'athéisme le plus hardi. Un grand nombre d'hommes en furent révoltés ; beaucoup de républicains jugèrent qu'un tel système exposait la France aux plus grands dangers, non seulement à l'intérieur, mais surtout à l'extérieur. C'était en particulier l'opinion de Robespierre. Il attaqua violemment devant la Convention Chaumette, Hébert et les instigateurs du Culte de la Raison ; il obtint que l'Assemblée proclamât, le 18 floréal (8 mai 1794), que le peuple français croit à l'immortalité de l'âme et à l'existence de l'Être suprême; il fit décider qu'une fête solennelle serait célébrée le 20 prairial an II (8 juin 1794) pour la fondation du nouveau culte et que les fêtes décadaires auraient un caractère non seulement civique et moral, mais encore religieux.

Couthon était l'ami, le collaborateur de Robespierre; il partageait sa manière de voir. Déjà, le 25 juin 1793, il écrivait à ses concitoyens (1) : « Enfin, la Déclaration des Droits et la Constitution sont achevées ; l'imprimeur m'a

(1) F. Mège. — *Mém. Acad. de Clermont.* 1871, p. 298.

Digitized by Google

remis un des premiers exemplaires sortis de ses presses ; je vous en fais hommage ; vous y trouverez, je l'espère, des principes dignes de vous... On ne nous accusera plus d'athéisme puisque nous admettons la présence d'un Être suprême, dont l'existence, à mon sens, ne peut être niée que par des fous ou par des hommes de mauvaise foi qui ne veulent pas lire dans le grand livre de la nature... On ne nous accusera plus d'irréligion, puisque nous consacrons, et dans la Déclaration des Droits et dans la Constitution, la liberté des cultes. »

Le 21 germinal (10 avril 1794) il revient sur le même sujet (1) : « Le rapport sur les fêtes décadaires dédiées à l'Éternel sera attendu par vous tous, j'en suis sûr, avec impatience. C'est un besoin pour les âmes pures de reconnaître et d'adorer une intelligence suprême. Je regarderais, moi, comme mon plus cruel ennemi celui qui tenterait d'arracher de mon cœur l'idée consolante d'un Dieu. Il n'y a qu'un scélérat qui puisse embrasser le système du néant. »

Il s'empresse donc de faire connaître à ses correspondants clermontois la décision de l'Assemblée (2) : « Paris, 19 floréal an II de la République française, une et indivisible. Mes chers concitoyens, le rapport des Fêtes nationales et décadaires, dédiées à l'Etre suprême, fut fait hier par Robespierre et applaudi avec transport ; j'aurais bien désiré qu'il fût imprimé pour vous l'envoyer ; il contient la morale la plus pure; il faut le lire, le relire et en faire un objet d'instruction publique. Tous les sentiments généreux de l'homme, toutes ses affections tendres, toutes les vertus sociales et privées vont donc, par une institution nationale, être mis en action et offerts à la Divinité comme le seul hommage digne d'elle. Les scélérats qui avaient tenté de bannir de nos cœurs l'idée et l'image de

(1) Dº, p. 384.
(2) F. Mège. — Mém. Acad de Clermont, 1871, p. 393.

Digitized by Google

l'Etre suprême, nous croyaient donc bien aveugles ou bien insensibles à toutes les merveilles de la nature que nous admirons sans les concevoir ; confondons-les d'un mot et faisons rougir d'avance tous ceux qui voudraient embrasser comme eux le système absurde et désespérant du néant ; disons-leur : Depuis que le monde existe, l'homme a produit de bien grandes choses, mais a-t-il pu jamais imiter cette voûte imposante qui couvre l'univers et cet astre brillant qu'on appelle soleil et que je nomme, moi, l'œil du père de la nature, qui vient chaque jour éclairer et vivifier de ses rayons bienfaisants tout ce qu'il a créé ? Non, l'homme n'a rien fait de comparable ; donc c'est l'œuvre d'une intelligence suprême ; car on ne peut pas dire qu'un ouvrage aussi bien combiné appartienne au hasard, qui ne combine pas. Mais laissons là le raisonnement ; que l'homme vrai consulte seulement son cœur et son cœur lui montrera partout l'œuvre du créateur universel. O mes chers concitoyens ! quel état de bonheur est réservé à la France ! Nous honorerons donc enfin de fait dans nos fêtes décadaires l'Etre suprême, le genre humain, les bienfaiteurs de l'humanité, les martyrs de la liberté, l'amour de la patrie, la haine des tyrans, la tendresse paternelle et maternelle, la piété filiale, la foi conjugale, la vieillesse, le malheur et toutes les vertus publiques et privées. Applaudissez, mes chers concitoyens, applaudissez au décret qui fonde ainsi la République sur des bases éternelles : mais faisons plus, vouons à la haine et au mépris public tous les êtres improbes ou immoraux. Combien ne compte-t-on pas encore parmi nous de mauvais pères, de mauvais fils, de mauvais époux, de mauvais citoyens ? Ne voit-on pas encore des ménages de Monsieur et de Madame et des individus unis par les liens sacrés du mariage, donner au public le scandale du concubinage honteux ? Il faut que les crimes domestiques disparaissent comme les crimes publics et pour cela il faut que l'opinion se déclare fortement et qu'elle accable de son exécration

Digitized by Google

tous ceux qui s'en rendront coupables ; c'est aussi que nous rendions la génération présente républicaine et que nous forcions nos ennemis mêmes à nous estimer et à nous admirer.

J'épanche ici mon cœur, mes chers concitoyens; c'est dans le sein de l'amitié que je verse mes idées telles qu'elles se présentent au bout de ma plume; peu m'importe qu'on y trouve du désordre ; je ne consulte jamais l'esprit pour exprimer ce que je sens ; vous m'entendez, c'est tout ce qu'il me faut; quand je n'aurai plus rien à faire, je songerai à mon style et je ferai préalablement de beaux projets. »

E. JOYAU.

(A suivre.)

Digitized by Google

COMMISSION MÉTÉOROLOGIQUE

DU PUY-DE-DOME

OBSERVATIONS DES STATIONS DÉPARTEMENTALES

RÉSUMÉES

PAR M. J.-R. PLUMANDON

Météorologiste à l'Observatoire du Puy de Dôme

(Suite et fin.)

STATION DE SAINT-NECTAIRE. — Alt. 760 mètres.

Observateur : M. ISSERTY, instituteur.

JANVIER 1904. — *Température :* moyenne : 0°5 ; minima : —8°0 le 11 ; maxima : 9°0 le 13. — *Eau météorique :* 23mm5.

Le temps a été généralement froid, et quoiqu'il y ait eu peu de neige, les travaux des champs se sont trouvés interrompus. On s'est livré, en grange, au battage des grains.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 2°2 ; minima : —7°0 le 29 ; maxima : 12°0 le 8. — *Eau météorique :* 137mm0.

D'abord assez beau pour la saison, le temps est devenu pluvieux et neigeux jusqu'au 20, après un fort orage qui a éclaté dans la soirée du 8. — La fin du mois a été moins mauvaise. Les récoltes en terre ont un peu souffert des pluies.

MARS. — *Température :* moyenne : 4°3 ; minima : —9°0 le 1er ; maxima : 21°0 le 14. — *Eau météorique :* 29mm5.

Ce mois a été mauvais, neigeux et pluvieux, défavorable aux céréales. Les travaux agricoles pour les semailles de printemps sont très en retard. Vers le 24, le sol avait une couche de neige de 0 m. 10.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 9°5 ; minima : —1°0 le 11 ; maxima : 25°0 le 12. — *Eau météorique :* 11mm5.

Le temps s'est montré généralement beau pendant tout le mois, mais généralement sec vers la fin. Les récoltes sont assez belles, et les arbres fruitiers sont chargés de fleurs. On a entendu chanter le coucou vers le 12, et le rossignol vers le 30.

Digitized by Google

MAI. — *Température :* moyenne : 15°3; minima : 2°0 le 7; maxima : 35°0 le 17. — *Eau météorique :* 15mm5.

Pendant ce mois, qui a été trop chaud et trop sec, toutes les récoltes ont souffert, principalement les prairies naturelles ou artificielles. La vigne a des feuilles.

JUIN. — *Température :* moyenne : 17°0; minima : 5°0 le 30; maxima : 35°0 le 16. — *Eau météorique:* 38mm5.

La chaleur et la sécheresse ont continué, et les céréales ont eu une bonne floraison, mais elles se sont peu développées en paille. Vers le 16, on a commencé la fenaison ; le foin n'est pas abondant mais de bonne qualité.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 21°5; minima : 9°0 le 3; maxima : 35°0 le 16. — *Eau météorique* : 8mm2.

Le temps est resté excessivement beau et sec. Les moissons, qui ont été commencées le 10 et qui se sont terminées vers la fin du mois, ont un rendement inférieur à la moyenne, aussi bien en paille qu'en grain. Les travaux de toute espèce s'exécutent vite et de bonne heure, mais les pommes de terre, les arbres qui sont chargés de beaucoup de fruits, la vigne elle-même, commencent à souffrir du manque de pluies.

AOUT. — *Température :* moyenne : 16°6; minima : 6°0 le 25; maxima : 34°0 le 4. — *Eau météorique :* 53mm0.

La chaleur et la sécheresse ont encore continué pendant ce mois. Il n'y a pas de regains, et le bétail ne trouve rien à manger dans les pâturages. Les betteraves et les pommes de terre sont en très mauvais état, et la vigne ainsi que les arbres fruitiers sont aussi menacés sérieusement.

SEPTEMBRE. — Ce mois a été beaucoup moins chaud que les précédents, et il a donné des pluies bienfaisantes qui ont un peu atténué les mauvais effets de la sécheresse antérieure. On a vendangé et récolté les fruits qui sont très abondants. Le vin sera de bonne qualité et en quantité normale. On compte sur une récolte moyenne de pommes de terre.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 10°0 ; minima : 2°0 le 29; maxima : 23°0 le 2. — *Eau météorique :* 10mm5.

Le temps est redevenu généralement beau et sec. Il n'y a ni regains ni fourrages artificiels, mais les semailles ont été vite faites et toutes les récoltes sont déjà rentrées.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 3°7; minima : —11°0 le 27; maxima : 16°0 le 6. — *Eau météorique :* 20mm0.

Ce mois s'est encore montré généralement beau, sec et froid dans sa dernière décade. Il y a eu de fortes gelées à partir du 14. Les travaux de l'extérieur sont suspendus, mais les récoltes en terre ont une belle apparence.

Digitized by Google

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 2°8 ; minima : —7°0 le 21 ; maxima : 12°0 le 6. — *Eau météorique :* 22ᵐᵐ5.

Il y a eu peu de neige, pas trop de gelées et le temps est resté assez beau. La longue période de sécheresse que nous subissons a fort diminué les sources qui ne fluent pas abondamment. Dans les granges, on bat le blé au fléau, mais les travaux des champs sont suspendus. Les récoltes en terre sont belles.

STATION DE SAINT-REMY-SUR-DUROLLE.—Alt. 672 mètres.

Observateur : M. DISSARD, instituteur.

JANVIER 1904. — *Température :* moyenne : 3°6 ; minima : —8°7 le 20; maxima : 10°2 le 28. — *Eau météorique :* 36ᵐᵐ8.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 2°7; minima : —7°6 le 26; maxima : 12°8 le 9. — *Eau météorique :* 78ᵐᵐ6.

MARS. — *Température :* moyenne : 4°5; minima : —8°0 le 1ᵉʳ ; maxima : 16°8 le 22. — *Eau météorique :* 64ᵐᵐ4.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 8°6 ; minima : —1°0 le 11 ; maxima : 22°6 le 13. — *Eau météorique :* 185ᵐᵐ6.

MAI. — *Température :* moyenne : 14°6 ; minima : 1°0 le 9 ; maxima : 30°8 le 17. — *Eau météorique :* 58ᵐᵐ4.

JUIN. — *Température* : moyenne : 16°4 ; minima : 6°8 le 3 ; maxima : 31°2 le 21. — *Eau météorique* : 140ᵐᵐ8.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 21°9 ; minima : 7°2 le 3 ; maxima : 35°2 le 18. — *Eau météorique :* 98ᵐᵐ3.

AOUT. — *Température* : moyenne : 20°3 ; minima : 7°0 le 25 ; maxima : 35°1 le 2. — *Eau météorique* : 52ᵐᵐ0.

SEPTEMBRE. — *Température* : moyenne : 14°9; minima : 4°0 le 20 ; maxima : 29°2 le 7. — *Eau météorique* : 137ᵐᵐ5.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 10°6 ; minima : —2°0 le 29 ; maxima : 24°0 le 3. — *Eau météorique :* 35ᵐᵐ1.

NOVEMBRE.— *Température :* moyenne : 4°6; minima : —9°2 le 27; maxima : 18°2 le 6. — *Eau météorique :* 19ᵐᵐ9.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 3°6 ; minima : —3°5 le 29; maxima : 14°6 le 6. — *Eau météorique* : 108ᵐᵐ5.

Digitized by Google

STATION DE THIERS. — Alt. 430 mètres.

Observateur : M. MARCÉ, commis des Ponts et Chaussées.

JANVIER 1904. — *Température :* moyenne : 1°7; minima : —7°0 le 25; maxima : 12°0 le 31. — *Eau météorique :* 20mm0.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 5°0; minima : —6°0 le 25; maxima : 14°0 le 1. — *Eau météorique :* 76mm0.

MARS. — *Température :* moyenne : 6°5; minima : —6°0 le 1er; maxima : 18°0 le 21. — *Eau météorique :* 80mm0.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 12°0; minima : 1°0 le 27; maxima : 27°0 le 12. — *Eau météorique :* 42mm0.

MAI. — *Température :* moyenne : 18°0; minima : 3°0 le 10; maxima : 35°0 le 17. — *Eau météorique :* 34mm0.

JUIN. — *Température :* moyenne : 18°9; minima : 7°0 le 28; maxima : 36°0 le 17. — *Eau météorique :* 132mm0.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 23°2; minima : 8°0 le 29; maxima : 38°0 le 17. — *Eau météorique :* 56mm0.

AOUT. — *Température :* moyenne : 20°2; minima : 4°0 le 25; maxima : 38°0 le 17. — *Eau météorique :* 46mm0.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 13°5; minima : 2°0 le 20; maxima : 31°0 le 6. — *Eau météorique :* 138mm0.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 11°0; minima : —3°0 le 29; maxima : 23°0 le 2. — *Eau météorique :* 22mm0.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 4°7; minima : —7°0 le 29; maxima : 16°0 le 7. — *Eau météorique :* 9mm0.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 5°0; minima : —3°0 le 26; maxima : 15°0 le 7. — *Eau météorique :* 64mm0.

Digitized by Google

STATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES USINES DE BOURDON

Alt. moyenne : 326 mètres.

		Minima.	Maxima.	Température moyenne.	Eau météorique.
Janvier 1904	Bourdon.....	—10°0 le 26	13°0 le 30	2°1	7mm5
	Chappes.....	—9°0 le 26	13°0 le 31	1°8	11mm9
	Saint-Beauzire	—9°0 le 26	13°0 le 31	2°1	9mm0
Février	Bourdon.....	—10°0 le 27	15°0 le 13	4°6	55mm2
	Chappes.....	—10°0 le 27	17°0 le 13	4°5	43mm7
	Saint-Beauzire	—10°0 le 27	15°0 le 11	4°2	55mm3
Mars	Bourdon.....	—9°0 le 1	20°0 le 21	6°6	32mm3
	Chappes.....	—9°0 le 1	18°0 le 15	6°2	31mm0
	Saint-Beauzire	—9°0 le 1	19°0 le 15	6°4	32mm0
Avril	Bourdon.....	—2°5 le 11	28°0 le 13	11°5	31mm7
	Chappes.....	—3°0 le 11	28°0 le 13	11°1	30mm2
	Saint-Beauzire	—3°0 le 11	27°0 le 30	11°4	36mm3
Mai	Bourdon.....	—0°5 le 5	35°0 le 16	16°5	26mm1
	Chappes.....	—1°0 le 5	34°0 le 16	16°1	32mm0
	Saint-Beauzire	—1°0 le 5	34°0 le 16	16°2	36mm0
Juin	Bourdon.....	5°0 le 29	36°0 le 17	18°8	99mm6
	Chappes.....	4°0 le 29	34°0 le 17	18°1	80mm6
	Saint-Beauzire	5°0 le 29	36°0 le 17	18°6	77mm0
Juillet	Bourdon.....	6°0 le 3	39°0 le 18	23°1	13mm0
	Chappes.....	5°0 le 3	38°5 le 18	22°7	12mm3
	Saint-Beauzire	8°0 le 3	40°0 le 16	23°1	18mm0
Août	Bourdon.....	1°0 le 26	38°0 le 17	21°7	56mm6
	Chappes.....	2°0 le 26	38°0 le 18	21°8	30mm5
	Saint-Beauzire	1°0 le 26	39°0 le 17	21°6	31mm0
Septembre	Bourdon.....	—1°5 le 20	34°0 le 4	15°4	114mm5
	Chappes.....	1°0 le 20	32°0 le 7	15°3	100mm9
	Saint-Beauzire	1°0 le 20	34°0 le 4	15°4	93mm0
Octobre	Bourdon.....	—5°0 le 29	26°0 le 3	11°1	2mm7
	Chappes.....	—4°0 le 29	25°5 le 25	11°0	1mm5
	Saint-Beauzire	—3°0 le 30	26°0 le 20	11°4	0mm0
Novembre	Bourdon.....	—12°0 le 24	20°0 le 7	4°8	7mm2
	Chappes.....	—13°0 le 24	19°0 le 11	4°8	5mm5
	Saint-Beauzire	—11°0 le 24	20°0 le 7	5°1	5mm0
Décembre	Bourdon.....	—7°0 le 25	17°0 le 7	5°5	15mm0
	Chappes.....	—7°0 le 26	17°0 le 7	5°3	19mm7
	Saint-Beauzire	—7°0 le 25	16°0 le 7	5°3	14mm5

Digitized by Google

Observations sur quelques phénomènes périodiques concernant les animaux et les végétaux.

STATION D'ORCINES. — Alt. 832 mètres.

Observateur : M. LEFEBVRE.

Février. — 11. Le lis asphodèle et la pivoine herbacée sortent de terre. — La pivoine arborescente, le lilas, le cassis bourgeonnent.

Mars. — 6. Les oiseaux commencent à chanter. — 7. L'oseille pousse. — 8. Le chèvre-feuille prend des feuilles. — 9. Premières fleurs des primevères. — 12. Les narcisses sortent de terre. — 15. L'aubépine bourgeonne. — 16. Premières violettes. — 17. L'aconit sort de terre. — 18. L'anémone hépatique fleurit. — 22. L'aspérule odorante reverdit. — 31. Les prés commencent à verdir.

Avril. — 10. Le bois-joli est en fleurs. — 12. Premières fleurs de pervenche. — 16. Premier chant du coucou. — 19. Les moutons couchent au parc. — 21. Les haies sont complètement feuillées. — 25. Arrivée des hirondelles. — 26. On commence à planter les pommes de terre et à semer les avoines.

Mai. — 2. Les poiriers, les cerisiers et les pruniers sont en fleurs. — 4. Premières fleurs aux narcisses. — 12. Les pommiers fleurissent. — 13. Les arbres sont presque tous feuillés. — 14. Premiers hannetons. — 15. Premier chant de la caille. On commence à conduire les vaches aux pâturages. — 16. Premières fleurs de lilas. — 17. Premières pivoines épanouies. — 19. Les genêts sont en fleurs. — 21. L'aubépine commence à fleurir. — 30. On conduit les troupeaux de vaches aux montagnes.

Juin. — 3. Les seigles sont en fleurs. — 7. Premières roses. — 20. Fenaisons.

Juillet. — 6. Les seigles jaunissent. — 8. Le lis blanc fleurit. — 10. Les pommes de terre fleurissent. — 15. Les dahlias commencent à fleurir. — 16. Les fenaisons sont terminées. — 18. On commence la moisson des seigles. — 22. Les phlox commencent à fleurir.

Août. — 8. Début de la moisson des avoines. — 9. La moisson du seigle est terminée. — 16. On fauche les regains. — 17. On a terminé la récolte des avoines. — 27. La récolte des regains est achevée.

Digitized by Google

Septembre. — 17. On commence les semailles de seigles et d'avoines.

Octobre. — Les vaches ont quitté les pâturages des montagnes. — 3. On commence la récolte des pommes de terre. — 7. Les seigles sortent de terre. — 12. Passage d'oies sauvages. — 15. Commencement de la défeuillaison des arbres. — 22. La récolte des pommes de terre est terminée.

Novembre. — 2. Premiers labours. — 11. Les semailles des seigles sont finies. — 17. On ne parque plus les moutons. — 19. On ne conduit plus les vaches dans les pâturages; elles restent dans les étables. — 20. On fume les prairies. — 23. Première neige qui forme sur le sol une couche de 2 à 3 centimètres. — 24. Les arbres sont complètement dépouillés de leurs feuilles.

Digitized by Google

ORAGES DE L'ANNÉE 1904

DANS LE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Par J.-R. PLUMANDON

Météorologiste à l'Observatoire du Puy de Dôme.

Durant l'année 1904, les orages ont été observés dans 52 localités du département du Puy-de-Dôme. Les observateurs, dont la collaboration est absolument gratuite et bénévole, sont ordinairement des instituteurs, et quelquefois des propriétaires qui comprennent tout l'intérêt que l'agriculture doit porter aux études météorologiques.

Nous avons reçu 612 Bulletins d'observations qui nous ont permis de constater qu'il y a eu, en 1904, 45 journées plus ou moins orageuses. Ce nombre est notablement inférieur à celui d'une année normale qui est 59. Comme d'autre part, pour 24 de ces journées, les orages n'ont atteint, au plus, que quatre ou cinq de nos stations, on peut dire que la période de faible activité orageuse qui a commencé il y a quelques années (en 1900), s'est continuée pendant l'année 1904, en s'accentuant encore davantage.

Digitized by Google

Répartition des journées orageuses dans le cours de l'année.

On en a observé 2 en février, 1 en mars, 2 en avril, 3 en mai, 11 en juin, 8 en juillet, 10 en août, 7 en septembre et 1 en octobre. En les rapportant à la marche annuelle du soleil, on en trouve 16 avant le solstice d'été et 29 après, ou bien encore 2 en hiver, 14 pendant le printemps, 26 en été et 3 en automne.

Répartition suivant les heures du jour. — Durant la période diurne de 24 heures, les orages ont débuté 3 fois la nuit et 42 fois le jour, ou encore 12 fois le matin et 33 fois le soir, ou enfin 5 fois avant et 40 fois après neuf heures du matin. Cela met encore en évidence l'influence de la marche diurne du soleil.

Répartition suivant les hauteurs barométriques. — Sur les 45 journées d'orages, il s'en est produit 21 pendant que le baromètre indiquait une pression atmosphérique inférieure à la pression normale 760 millimètres, et 24 ont correspondu à une pression supérieure à 760, proportion considérable, car une forte pression tend à diminuer la production des orages. Par contre, sur les 45 journées orageuses, 40 sont survenues quand la pression atmosphérique se trouvait uniforme, condition la plus favorable à la formation et à la propagation des orages. Il est à noter, d'ailleurs, que trois journées orageuses seulement ont coïncidé avec une pression supérieure à 763 millimètres. En somme, la rareté relative des journées d'orages, et le peu d'extension que les orages ont pris, en général, dans le cours d'une même journée, peuvent être attribuées à un excès de pression atmosphérique. Toutefois, cette influence contraire au développement des orages a été considérablement atténuée par une très fréquente uniformité de pression dans toute la France centrale.

Digitized by Google

Durée des orages. — Dans une localité déterminée, la durée des orages peut se réduire dans cértains cas à quelques minutes, mais elle est ordinairement beaucoup plus longue et atteint souvent plusieurs heures. Pendant l'année 1904, nos correspondants nous ont transmis 486 observations constatant le temps que les orages ont duré dans leur localité. Ces observations peuvent être groupées ainsi :

Nombre des orages n'ayant pas duré plus de	15 minutes	30 minutes	45 minutes
	7	28	135

Nombre des orages ayant duré au moins	1 h.	2 h.	3 h.	4 h.	5 h.	6 h.
	331	161	76	29	19	13

Si l'on considère, non plus la durée de l'orage dans une localité, mais le temps pendant lequel les manifestations orageuses ont persisté sur un point ou sur un autre du département, pour chacune des 45 journées orageuses de l'année, on trouve :

Nombre d'orages n'ayant pas duré plus de	1 h.	2 h.	3 h.	4 h.	5 h.	6 h.
	8	16	20	24	27	33

Nombre d'orages ayant duré au moins	7 h.	8 h.	9 h.	10 h.	11 h.	12 h.
	8	7	5	1	1	1

Durée des pluies orageuses. — Pour la durée des pluies d'orages dans une même localité, nous avons eu 349 observations qui se décomposent ainsi :

50	ont duré	de 0	à 15	minutes.	68	ont duré	de 1 heure	à 2	heures
82	—	de 15	à 30	—	39	—	de 2 —	à 3	—
68	—	de 30	à 45	—	9	—	de 3 —	à 4	—
20	—	de 45	à 60	—	6	—	de 4 —	à 5	—
					4	—	de 5 —	à 6	—
					3	—	de 6 —	à 8	—

Durée des chutes de grêle. — Nos correspondants nous ont communiqué 102 observations locales de chutes de grêle, et dans ce nombre, il s'en trouve 59 pour lesquelles la durée de la chute des grêlons a été notée, et que nous résumons ci-dessous :

Digitized by Google

Chutes de grêle ayant duré	de 0 à 5 minutes	33	de 15 à 20 minutes	2
	de 5 à 10 minutes	15	de 20 à 25 minutes	1
	de 10 à 15 minutes	7	de 25 à 30 minutes	1

Sur les 102 chutes de grêle, il n'y en a que 27 qui ont causé des dégâts plus ou moins grands. On en trouvera plus loin les détails.

Orages à neige. — On n'en a constaté que pendant l'hiver, le 8 février, à Nébouzat, Orcival, Gelles, Orcines, Picherande, Saint-Georges-de-Mons, et le 18 février, à Thiolières.

Chutes de foudre. — Les chutes de foudre qui nous ont été signalées sont au nombre de 21. Comme d'habitude, c'est surtout dans le Nord-Ouest du département qu'elles se sont produites. Elles n'ont pas occasionné de sinistres remarquables.

Directions suivies par les orages. — Les 612 bulletins d'orage que nous avons reçus contenaient 500 observations de *direction* qui se répartissent ainsi :

Du S.-E. au N.-W.....	34	Du N.-W. au S.-E.....	41
Du S. au N.....	110	Du N. au S.....	12
Du S.-W. au N.-E.....	203	Du N.-E. au S.-W.....	6
De l'W. à l'E.....	89	De l'E. à l'W.....	5

On remarquera la prédominance considérable (436 sur 500) des orages qui ont suivi une direction comprise entre les orientations Sud-Nord et Ouest-Est. C'est ce que l'on constate habituellement.

Digitized by Google

Orages de l'année 1904 dans le département du Puy-de-Dôme.

JOURS D'ORAGES	DURÉE DES ORAGES	Nombre des Stations atteintes par les orages.	NOMBRE DE STATIONS OU ONT ÉTÉ SIGNALÉS									
			des chutes de grêle		de la pluie avec dégâts.	du vent avec dégâts.	des chutes de foudre avec					
			avec dégâts	sans dégâts.			personnes tuées.	personnes blessées.	animaux tués.	maisons incendiées.	arbres foudroyés.	dégâts divers.
8 Février.	De 3 h. à 6 25 h. soir.	34	»	9	»	»	»	»	»	»	»	»
18 —	De 3 h. à 3 25 h. soir.	2	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»
30 Mars.	De 2 h. 50 à 4 h. soir.	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
13 Avril.	De 10 h. 25 à 11 h. 10 matin et de 7 h. à 9 h. 30 soir.	13	»	2	»	1	»	»	»	»	»	»
20 —	De 2 h. a 7 h. 45 soir.	4	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»
1 Mai.	De 5 h. à 6 h. soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
20 —	De midi 30 à 10 h. soir.	32	9	18	»	»	»	»	»	»	»	2
22 —	De 4 h. à 9 h. soir.	6	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
3 Juin.	De 4 h. à 5 h. 30 soir.	2	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
4 —	De 11 h. 30 mat. à 3 h. soir.	7	»	4	»	»	»	»	»	»	»	»
5 —	De 3 h. à 7 h. soir.	16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6 —	De 10 h. 40 mat. à 7 h. soir.	18	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
7 —	De midi à midi 55.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
8 —	De 1 h. à 6 h. 30 soir.	32	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
11 —	De 9 h. 45 mat. à 7 h. soir.	19	1	1	»	»	»	»	»	»	»	1
18 —	De minuit à 8 h. matin.	22	»	»	»	2	»	»	»	»	»	1
24 —	De 4 h. 45 à 10 h. 30 soir.	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
29 —	De 1 h. 30 à 6 h. 40 soir.	21	»	2	1	»	»	»	»	»	»	1
30 —	De midi 20 à 2 h. 50 soir.	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
4 Juillet.	De 2 h. à 4 h. 30 soir.	9	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»
5 —	De 1 h. à 3 h. 30 soir.	3	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»
11 —	De midi à 9 h. soir.	25	3	5	»	»	»	»	»	»	»	2
12 —	De midi à 7 h. 20 soir.	15	2	1	»	»	»	»	»	»	1	3
22 —	De 6 h. 30 à 8 h. 30 matin.	1	2	4	»	»	»	»	»	»	»	»
23 —	De 7 h. à 9 h. 15 soir.	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Digitized by Google

JOURS D'ORAGES	DURÉE DES ORAGES	Nombre de Stations atteintes par les orages.	NOMBRE DE STATIONS OU ONT ÉTÉ SIGNALÉS									
			des chutes de grêle		de la pluie avec dégâts.	du vent avec dégâts.	des chutes de foudre avec					
			avec dégâts.	sans dégâts.			personnes tuées.	personnes blessées.	animaux tués.	maisons incendiées	arbres foudroyés.	dégâts divers.
24 Juillet.	De 3 h. 10 à 9 h. 50 soir.	7	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»
25 —	De 2 h. matin à 5 h. soir.	25	»	1	»	»	»	»	»	1	1	4
1 Août.	De 8 h. 30 mat. à 9 h. 30 soir.	23	4	12	»	1	»	»	»	»	»	3
4 —	De 4 h. à 9 h. soir.	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
6 —	De 5 h. à 9 h. 30 soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10 —	De 1 h. 20 à 3 h. soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
11 —	De 2 h. 45 à 6 h. soir.	10	1	3	»	»	»	»	»	»	»	1
14 —	De midi à 1 h. 30 soir.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
20 —	De 6 h. 45 à 7 h. 45 soir	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
21 —	De 5 h. à 6 h. 30 mat. et de midi à 5 h. soir.	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
22 —	De minuit 15 à h. 1 h. mat.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
30 —	De 9 h. mat. à 10 h. soir.	9	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1
6 Septembre.	De 6 h. soir à 7 h. matin.	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
7 —	De 3 h. 45 à 9 h. soir.	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
11 —	De 2 h. 15 à 9 h. soir.	12	1	2	1	»	»	»	»	»	»	»
12 —	De 3 h. 15 à 10 h. soir.	15	1	1	1	»	»	»	»	»	»	2
13 —	De 8 h. mat. à 2 h. 30 soir.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
23 —	De 5 h. à 5 h. 30 soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
25 —	De 10 h. mat. à 3 h. 20 soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
23 Octobre.	De 4 h. 30 à 6 h. soir.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
		430	27	75	5	5	»	»	»	1	2	21

Digitized by Google

MONOGRAPHIE DES ORAGES

ORAGES DU 8 FÉVRIER. — *Entre 3 heures et 6 h. 25 du soir. — 34 stations atteintes. — Centre de dépression très accentué (735mm) en Irlande. — A Clermont : minimum barométrique : 747mm 8 à 4 heures du soir. — Température maxima : 16°2 à midi 10.*

Ces orages sont remarquables non seulement par l'époque à laquelle ils se sont produits, mais surtout par leur développement en surface, par leur intensité, et par la variété des hydrométéores qu'ils ont versés sur le sol. En effet, ils se sont étendus à toutes les régions du département, et dans beaucoup de localités les éclairs ainsi que les coups de tonnerre ont été aussi nombreux et aussi violents que dans les orages de l'été. En outre, 8 stations ont signalé de la grêle, 13 du grésil, 6 de la neige et, dans quelques-unes, la pluie, la grêle, le grésil, la neige, sont tombés, soit simultanément, soit successivement, dans un ordre quelconque.

Orcival. — L'orage a d'abord amené une forte chute de grêlons qui étaient gros comme des noisettes, puis du grésil, ensuite de la neige et enfin de la pluie. Il était aussi caractérisé que ceux d'été sous le rapport des éclairs et du tonnerre.

VAISSAIRE, instituteur.

Picherande. — L'orage a été précédé d'un brouillard épais, puis les éclairs, accompagnés de forts coups de tonnerre, se sont succédé avec une rapidité et une intensité peu ordinaires. Il est tombé de la grêle pendant 20 minutes, et, après une légère éclaircie, de la neige en abondance. — ESPINAS, instituteur.

Gelles. — Le sol a été blanchi par une abondante chute de grésil qui a duré 15 minutes, et elle a été suivie d'une forte giboulée de neige. Depuis une vingtaine d'années que nous nous occupons d'observations météorologiques, c'est la seconde fois qu'il nous a été donné de constater un orage en février. En 1900, nous en avons observé un en plein hiver. — DÉTIANGE, instituteur.

Saucagnat. — L'orage, qui a été très violent, a donné d'abord de la pluie, puis du grésil, et ensuite de la pluie durant une heure et demie. — Les éclairs et les coups de tonnerre avaient autant de force qu'en été. — BELLETEIX, instituteur.

Isserteaux. — J'ai plus de cinquante ans, et je n'ai jamais vu, en cette saison, un orage aussi important par sa violence et par sa durée. Durant quarante minutes, de nombreux et violents éclairs se sont succédé en produisant de très forts coups de tonnerre.

BRAVARD, instituteur.

Digitized by Google

Mozac. — Il est tombé une couche de grêle de cinq centimètres d'épaisseur. La grosseur des grêlons variait entre celles du petit pois et de la noisette des bois. Ils étaient poussés par de très violentes rafales de Sud-Ouest qui ont continué jusqu'à une heure du matin avec de courtes accalmies. — SANITAS, instituteur.

Maringues. — Pendant 12 minutes, il est tombé de la petite grêle de 5 millimètres de diamètre, accompagnée d'une vingtaine d'éclairs et de coups de tonnerre. Vers 4 h. 30, une déflagration s'est produite sur les parafoudres de la station d'électricité ; une autre a eu lieu à 5 h. 10 sur les conducteurs et les appareils de sécurité : un fusible, calibré à 250 ampères et 120 volts, a été fondu.

VACHER, expert-géomètre.

ORAGES DU 18 FÉVRIER. — *De 3 heures à 3 h. 25 du soir. — 2 stations atteintes. — Centres de dépression en Danemark (735^{mm}), vers Paris (745^{mm}) et en Provence (743^{mm}). — A Clermont : minimum barométrique : 747^{mm} 5 à 1 heure du soir. — Température maxima : 17° 2 à 1 h. 30 du soir.*

Ils se manifestent dans la région d'Ambert, à Thiolières et à La Chapelle-Agnon. Dans la première localité, on a observé une chute de gros grésil qui ressemblait à de la neige simplement agglomérée, d'abord durant 10 minutes, puis par bourrasques pendant le reste de la soirée ; il tomba ensuite de la neige en abondance. Dans la seconde, en 9 minutes le grésil forma une couche de 3 à 4 centimètres d'épaisseur.

ORAGES DU 30 MARS. — *De 2 h. 50 à 4 heures du soir. — 1 station atteinte. — Basses pressions (740^{mm}) sur la mer du Nord. — A Clermont : minimum barométrique : 751^{mm} 8 à 3 heures du matin. — Température maxima : 9° 9 le matin à minuit.*

Cet orage, qui s'est manifesté par bourrasques, a été observé à Thiolières où il est tombé du grésil en assez grande abondance.

ORAGES DU 13 AVRIL. — *De 10 h. 25 à 11 h. 10 du matin et de 7 heures à 9 h. 30 du soir. — 13 stations atteintes. — Centre de dépression (735^{mm}) en Irlande. — A Clermont : minimum barométrique : 754^{mm} 5 à 2 heures du soir. — Température maxima : 24° 5 à 1 h. 20 du soir.*

On peut distinguer dans cette journée deux séries d'orages. Les uns se produisent le matin dans la région de Cournols ; les autres, plus importants, surviennent dans diverses régions du département et sont encore très localisés. A Cournon, un violent vent du Sud bouleverse les blés et les vignes non échalassées. A Picherande, il tombe de la petite grêle pendant trois minutes. — A Sauvagnat, où l'orage a lieu de 6 heures à 9 heures du soir, on a constaté, vers midi, la chute de quelques grêlons, sans tonnerre et sans autre manifestation orageuse.

ORAGES DU 20 AVRIL. — *De 2 heures à 7 h. 45 du soir. — 4 stations atteintes. — Pressions uniformes en France. — A Clermont :*

Digitized by Google

minimum barométrique : 755mm 6 à 3 heures du soir. — Température maxima : 17°4 à 2 h. 50 du soir.

Il se manifestent dans le Centre et le Sud-Est. A Saint-Bonnet-le-Bourg, une forte pluie ravine les terres fraîchement labourées, et pendant 20 minutes, cette pluie est accompagnée d'une abondante chute de grésil ou de petite grêle.

ORAGES DU 1er MAI. — *Vers 5 heures et 6 heures du soir. — 1 station atteinte. — Faibles pressions (750mm) en Irlande ; pression uniforme en France. — A Clermont : minimum barométrique : 760mm9 à 3 heures du soir. — Température maxima : 26°9 à 1 h. 25 du soir.*

Ce sont deux faibles orages qui se succèdent dans la région de Combronde, en ne donnant que de légères ondées.

ORAGES DU 20 MAI. — *De midi 30 à 10 heures du soir. — 32 stations atteintes. — Faibles pressions (758mm) en Gascogne ; pression uniforme en France. — A Clermont : minimum barométrique : 758mm2 à 6 heures du soir. — Température maxima : 24°4 à 11 h. 50 du matin.*

Presque toutes les régions du département ont été atteintes dans cette journée, mais surtout la partie comprise entre la Sioule et l'Allier, et dans beaucoup de localités, on a observé deux ou trois orages successifs. Ces orages ont suivi, suivant les localités, quelquefois dans le même lieu, des directions fort variables, comprises entre S.E.-N.W. et N.W.-S.E., par le Sud et l'Ouest. Généralement modérés quant aux manifestations électriques, ils ont cependant versé de la grêle dans la plupart des communes qu'ils ont traversées, et sur certains points, les grêlons avaient une grosseur remarquable, variant de la dimension d'une noix à celle d'un œuf. Dans les communes de La Crouzille, Saint-André-le-Coq, Pauniat, Thiolières, Orcines, Riom, Combronde, Beauregard-Vendon, Saint-Ignat, Ménétrol, Mozac, Joze, Ceyssat, Pontgibaud, Saint-Georges-de-Mons et Sauvagnat, les chutes de grêle n'ont pas occasionné de dommages sensibles, mais dans celles de Charbonnières-les-Varennes, Orcines, Heume-l'Eglise, Sauterre (Manzat), Gelles, Sayat et Saint-Remy-sur-Durolle, on a constaté des dégâts assez importants. — A Saint-André-le-Coq, la foudre a frappé une maison d'habitation sans lui faire grand mal, et à Sauvagnat elle renverse deux chevaux attelés à une voiture, à proximité des rails d'un chemin de fer Decauville.

Heume-l'Eglise. — Bien que l'orage se soit formé subitement et qu'il n'ait duré que 20 minutes, les grêlons étaient gros comme de fortes noix et quelques-uns comme un œuf de poule. Les jardins et les arbres fruitiers ont été un peu endommagés, ainsi que les seigles. — LADEVIE, instituteur.

Saint-Remy-sur-Durolle. — La grêle est tombée pendant dix minutes, en brisant beaucoup de vitres, meurtrissant les arbres, les pommes de terre hâtives et les blés. — DISSARD, instituteur.

Digitized by Google

Sauterre. -- La grêle est tombée à deux reprises : vers une heure et demie, grosse comme des noisettes, et vers 4 h. 30, grosse comme des noix. La récolte des céréales est presque détruite.

GIRAUDET, instituteur.

Gelles. — La grêle est tombée pendant quinze minutes, grosse comme des noisettes, mais elle n'a pas causé de trop graves dégâts ; ce sont surtout les jardins qui ont été éprouvés. Les grêlons avaient en général la dimension d'une noisette, mais il s'en trouvait de beaucoup plus gros qui avaient la forme d'une plaque rectangulaire. — DÉTIANGE, instituteur.

Orcines. — A partir de midi 35, plusieurs orages successifs, venant de différentes directions, ont éclaté sur la commune, en donnant 40 millimètres d'eau météorique en moins de trois heures. La pluie, torrentielle et mêlée de grêle, a raviné les champs et déterré les pommes de terre récemment plantées. La grêle, dont la grosseur variait de la dimension d'une noisette à celle d'une noix, est tombée sans interruption de deux heures et demie à trois heures : elle a haché les herbages et gravement endommagé les arbres fruitiers. — LEFEBVRE, propriétaire.

Sayat. — L'orage, qui a duré de 1 h. 40 à 3 heures, a été accompagné d'une très abondante chute de grêlons de grosseur moyenne dans la partie Sud de la commune où les dégâts sont très importants, surtout en ce qui concerne les prés-vergers et les vignes. Cerisiers, pêchers et abricotiers, ont été complètement dépouillés de leurs fruits ; les pommiers et les poiriers en on conservé très peu, et encore sont-ils meurtris. Les vignes américaines, plus hâtives que les autres, ont souffert davantage, et ont perdu la moitié de leur récolte. — FAURE, adjoint au maire.

ORAGES DU 22 MAI. — *Entre 4 heures et 9 heures du soir. — 6 stations atteintes. — Pressions un peu fortes, mais uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 760^{mm}2 à 5 heures du soir. — Température maxima : 20°0 à 1 h. 20 du soir.*

Ils se produisent dans l'Ouest, le Centre et le Sud-Est du département, avec un grand caractère de localisation. On signale la chute de quelques grêlons à Dore-l'Église.

ORAGES DU 3 JUIN. — *De 4 heures à 5 h. 30 du soir. — 2 stations atteintes. — Léger centre de dépression (760^{mm}) en Provence ; pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 762^{mm}4 à 5 heures du soir. — Température maxima : 16°5 à midi 10.*

Ce sont deux faibles orages qui éclatent dans le Nord du département : l'un à Villeneuve-les Cerfs, l'autre à La Crouzille, où il tombe une forte pluie qui couche les céréales et l'herbe des prairies, mais sans faire de dégâts notables.

ORAGES DU 4 JUIN. — *De 11 h. 30 du matin à 3 heures du soir. — 7 stations atteintes. — Pressions un peu fortes mais uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 762^{mm}6 à 5 heures du soir. — Température maxima : 17°2 à 11 h. 30 matin.*

Digitized by Google

Ils se produisent dans la Limagne et dans les monts du Livradois, entre Vic-le-Comte et Ambert. Faibles et localisés, il sont surtout bienfaisants à cause des averses qu'ils ont données.

ORAGES DU 5 JUIN. — *De 3 heures à 7 heures du soir. — 16 stations atteintes. — Pressions un peu fortes mais uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 763mm2 à 5 heures soir. — Température maxima : 19°2 à 3 h. 35 soir.*

Ces orages se manifestent à peu près dans les mêmes régions que ceux de la veille, mais en prenant plus d'extension et en se généralisant davantage. Il tombe un peu de grêle à Combronde, Saint-Ignat, Joze et Saint-André-le-Coq, mais elle est petite ou peu abondante et n'occasionne pas de dégâts.

ORAGES DU 6 JUIN — *De 10 h. 40 du matin à 7 heures du soir. — 18 stations atteintes. — Pressions un peu fortes mais uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 761mm4 à 6 heures soir. — Température maxima : 23°5 à 10 h. 40 matin.*

Ils surviennent encore à peu près dans les mêmes régions que ceux des deux journées précédentes, et n'ont pas pris une bien grande intensité, à part quelques averses torrentielles. On a constaté de petites chutes de grêle à Combronde, Orcines, Vic-le-Comte et Pardines. — A Orcines, les grêlons tombent à deux reprises vers 11 heures du matin et 6 heures du soir dans deux orages distincts. — A Combronde, un orage passe dans le Sud-Est entre 4 h. 15 et 4 h. 50 du soir, sans donner ni pluie, ni grêle ; mais à midi, il tombe quelques grêlons, assez gros, sans orage et sans tonnerre.

ORAGE DU 7 JUIN. — *De midi à midi 55. — Faibles pressions (760mm) en Gascogne. — Pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 758mm3 à 6 heures soir. — Température maxima : 26°6 à 2 h. 45 soir.*

C'est un faible orage qui éclate dans la région d'Ambert et qui nous est signalé par notre correspondant de Thiolières.

ORAGES DU 8 JUIN. — *De 1 heure à 6 h. 30 du soir. — 32 stations atteintes. — Pressions faibles et uniformes dans toute l'Europe méridionale. — A Clermont : minimum barométrique : 754mm1 à 2 heures soir. — Température maxima : 27°2 à 1 h. 30 soir.*

Les orages de cette journée s'étendent à tout le département, excepté à la région du Sud-Ouest. Dans quelques localités ils se distinguent par l'intensité des éclairs et du tonnerre, ainsi que par des averses torrentielles qui, aidées par le vent, couchent ou bouleversent des champs de céréales, mais sans faire trop de mal. — A Lempdes et à Cournon, on constate de petites chutes de grêle qui ne causent pas de dommages appréciables ; à Saint-Maurice-de-Pionsat, la grêle a causé des dégâts assez importants.

Digitized by Google

ORAGES DU 11 JUIN. — *De 9 h. 45 du matin à 7 heures du soir. — 19 stations atteintes. — Pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 756mm1 à 2 heures soir. — Température maxima : 22°3 à 2 h. 45 soir.*

Quoique disséminés dans tout le département, excepté dans le Sud et le Sud-Ouest, ces orages sont généralement très modérés, mais présentent cette particularité qu'ils se renouvellent, bien distinctement, à deux ou trois reprises dans quelques localités. — A Saint-Maurice-de-Pionsat, on observe une chute de foudre et une grêle abondante.

Cournon. — De 9 h. 45 jusqu'à 11 h. 30 du matin, nous avons eu trois orages successifs à 20 ou 30 minutes d'intervalle ; peu d'éclairs et de tonnerre sauf un coup très sec ; pas de grêle, mais des torrents d'eau, tombant par rafales et comme en nappes poussées tantôt du S.-W. au N.-E., tantôt du N.-W. au S.-E. par des tourbillons de vent. Les champs et les vignes en pente ont été ravinés.

BEISSAC, ancien notaire.

Saint-Maurice-de-Pionsat. — Les pertes occasionnées par les orages des 8 et 11 juin ont été évaluées à 25,000 francs. Les territoires qui ont le plus souffert sont ceux des villages de Maldent, Murat et Bonnefond. — Pendant l'orage du 11, un coup de foudre a transporté un tertre d'environ 400 mètres cubes à 30 mètres de distance, et deux des arbres qui couronnaient ce tertre sont restés debout et bien plantés dans la masse de terre déplacée par ce curieux effet mécanique de l'électricité. — DUMAS, instituteur.

ORAGES DU 18 JUIN. — *De minuit à 8 heures du matin et de 11 h. à midi. — 22 stations atteintes. — Pressions un peu fortes mais uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 764mm à 5 heures matin.— Température maxima : 25°2 à midi 20.*

Ils ont surtout intéressé la moitié occidentale du département jusqu'à l'Allier. Les orages de la nuit ont été remarquables par la multiplicité, la fréquence et l'éclat des éclairs, ainsi que par l'intensité du tonnerre. A Orcines, la foudre a frappé, au village de Chez-Vasson, une maison qui a subi quelques dégâts matériels. Dans un certain nombre de localités, l'orage a été accompagné, précédé, ou suivi, d'un vent violent qui soufflait du Sud au Nord, mais qui n'a causé quelques dégâts qu'à Saint-Beauzire. — Les orages de jour, très faibles et tout à fait localisés, ont été observés dans trois localités seulement, fort distantes les unes des autres : à Servant, dans le Nord-Ouest, à Neschers dans le Centre, et à Thiolières dans le Sud-Est du département.

ORAGES DU 24 JUIN. — *De 4 h. 45 à 10 h. 30 du soir. — 6 stations atteintes. — Pressions un peu fortes mais uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 757mm9 à 7 h. soir. — Température maxima : 31°3 à 2 h. 5 soir.*

C'est dans le Centre et le Nord qu'ils se produisent, sans rien offrir de remarquable. Cependant, à Ceyssat, l'orage comporte de

Digitized by Google

très vifs éclairs, de très forts coups de tonnerre, et un vent violent du Sud-Ouest.

ORAGES DU 29 JUIN. — *De 1 h. 30 à 6 h. 40 du soir. — 21 stations. — Faibles pressions (760mm) vers nos côtes de l'Atlantique.— Pressions uniformes dans notre région. — A Clermont : minimum barométrique : 758mm6 à 2 heures soir. — Température maxima : 28°0 à midi 40.*

Ces orages se sont étendus à la majeure partie de la région comprise entre les monts du Forez et les monts d'Auvergne, et ont acquis une certaine intensité entre Clermont et Issoire, en donnant un peu de grêle, sans causer de dégâts, à Chanonat et à Orcines; à Clermont, le pluviomètre a accusé 42mm d'eau.

Chanonat. — Dans la partie Ouest de la commune, il est tombé un peu de grêle mêlée à la pluie. La grêle n'a pas causé de dommages, mais la pluie, torrentielle, et poussée par un fort vent de Sud-Ouest, a versé les céréales. — MÉGEASSOL, instituteur.

Pardines. — La foudre a renversé deux personnes dans les champs, près du village, sans leur faire de mal. La pluie, très forte à deux reprises, a versé les foins et quelques céréales.

PALASSE, instituteur.

Cournols. — Pendant le deuxième orage de la journée du 29, sur les territoires de Chadrat (Saint-Saturnin) et de Ponteix (Aydat), il est tombé une trombe d'eau mêlée de grêle qui a raviné les terres et transformé les chemins en torrents. Toutefois les dégâts ne sont pas trop grands. — DÉSUSCLADE, instituteur.

ORAGES DU 30 JUIN. — *De midi 20 à 2 h. 50 du soir. — 6 stations atteintes. — Faibles pressions (760mm) en Provence. — Pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 760mm4 à midi.— Température maxima : 22°3 à 11 h. 30 matin.*

Ces orages, qui se produisent entre Clermont, Riom, Maringues et Thiers, ont eu une faible intensité, et n'ont donné que des averses bienfaisantes.

ORAGES DU 4 JUILLET. — *De 2 heures à 4 h. 30 du soir. — 9 stations atteintes. — Pressions un peu fortes mais un peu uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 762mm7 à 4 heures soir. — Température maxima : 25°6 à 1 h. 30 soir.*

Ils se manifestent surtout dans le Centre du département, depuis Rochefort jusqu'à Vic-le-Comte, et sont encore très modérés. Cependant, à Vic-le-Comte, il tombe quelques grêlons; à Chanonat, la grêle, plus abondante, enlève la moitié de la récolte dans le Sud-Ouest de la commune ; enfin, d'après des renseignements indirects, la chute de grêle aurait été beaucoup plus grave entre Aydat et Veyre-Monton : notre correspondant de Cournols, M. Mégeassol, a constaté que vers 3 h. 50, le flanc Sud de la montagne de la Serre était aussi blanc qu'après une chute de neige.

Digitized by Google

ORAGES DU 5 JUILLET. — *De 1 h. à 3 h. 30 du soir. — 3 stations atteintes. — Pressions un peu fortes, mais uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 762mm5 à 4 heures soir. — Température maxima : 26°6 à 1 h. 55 soir.*

C'est à Vic-le-Comte, Neschers et Pardines que ces orages ont été observés, et ils n'ont encore eu qu'une très faible intensité. A Vic-le-Comte, il ne tombe que quelques gouttes d'eau ; à Neschers, le tonnerre a grondé, dans le Sud, de 2 h. 20 à 3 heures, et n'a éclaté qu'une seule fois dans la région zénithale ; enfin, à Pardines, où l'on a constaté deux orages distincts qui ont marché du Sud au Nord, la pluie a duré : dans le premier orage, 22 minutes, mêlée de grêlons de la dimension d'un gros pois durant 2 minutes ; dans le second, pendant 45 minutes par averses de grosses gouttes, et accompagnée encore de quelques petits grêlons.

ORAGES DU 11 JUILLET. — *De midi à 9 heures du soir. — 25 stations atteintes. — Pressions uniformes, un peu fortes en France ; faibles pressions (755mm) en Irlande. — A Clermont : minimum barométrique : 757mm 6 à 1 heure du soir. — Température maxima : 32°1 à 11 h. 50 du matin.*

Cette journée s'est montrée beaucoup plus orageuse que les précédentes, et les orages se sont étendus à peu près sur tout le département. Dans quatre ou cinq localités seulement les éclairs et le tonnerre ont eu une intensité remarquable. On a constaté des chutes de grêle dans sept communes : sans dégâts à Saint-Etienne des-Champs, Vic-le-Comte, Saint-Remy-sur-Durolle, Sauvagnat et Saint-Maurice-de-Pionsat ; avec des dégâts assez importants à Sugères et à Saint-Bonnet-le-Bourg. — A Saint-Etienne-des-Champs la foudre a frappé le paratonnerre du clocher, et à Sauvagnat elle a atteint plusieurs points du territoire.

Sugères. — La grêle est tombée à deux reprises sous la forme de gros grêlons qui ont occasionné des dommages importants dans le Sud-Ouest de la commune, notamment à Roulaud, Gaillard, Chaumat et Valençon. — MATHIEU, instituteur.

Saint-Bonnet-le-Bourg. — L'orage a éclaté subitement, et pendant dix minutes, a versé une grande quantité de grêle grosse comme des noisettes, accompagnée d'un peu de pluie. Les jardins sont ravagés ; les seigles et les avoines ont beaucoup souffert.
BOSTVIRONNOIS, instituteur ; PUIFFOULLOUX, instituteur (Le Boucheron).

ORAGES DU 12 JUILLET. — *De midi à 7 h. 20 du soir. — 15 stations atteintes. — Pressions uniformes en France, avec léger minimum (759mm) en Provence. — A Clermont : minimum barométrique : 761mm2 à 5 heures du soir ; température maxima : 28°4 à midi 40.*

Ces orages, comme les précédents, ont eu une intensité remarquable sous le rapport des éclairs et du tonnerre, et ils se sont pro-

Digitized by Google

duits également dans presque toutes les parties du territoire. Des chutes de foudre ont été constatées à Orcines, Saint-Maurice-de-Pionsat et Saint-Etienne-des-Champs, et il y a eu des chutes de grêle à Gelles, Saint-Etienne-des-Champs et Isserteaux.

Orcines. — Vers 4 heures, un coup de tonnerre strident s'est fait entendre au moment même de l'éclair; une décharge s'est produite sur la ligne téléphonique, et elle a fondu le fil de plomb qui sert de parafoudre, en noircissant le support en porcelaine. — L'instituteur d'Orcines, qui téléphonait, a été renversé à trois pas de l'appareil; un cultivateur qui fauchait un pré a été aussi projeté par terre. Heureusement, ces deux personnes n'ont pas eu de mal.

LEFEBVRE, propriétaire.

Gelles. — La pluie est tombée pendant 25 minutes, et elle a été accompagnée de grêle fine durant 4 minutes. — Deux heures après, vers 3 heures du soir, est survenu un second orage qui a été caractérisé par l'intensité extraordinaire de nombreux éclairs verticaux, et par les bruyants éclats du tonnerre. — DÉTIANGE, instituteur.

Saint-Etienne-des-Champs. — L'orage, très violent, a duré près de quatre heures, et la pluie a été accompagnée, pendant 10 minutes, d'une grêle de moyenne grosseur qui a endommagé une partie des récoltes dans le Sud-Est de la commune. — Les communes voisines ont aussi souffert de la grêle. — A signaler une nouvelle chute de foudre sur le paratonnerre du clocher, avec projection d'étincelles jusque sur les arbres voisins. — VIGIER, instituteur.

Isserteaux. — Dans la partie Ouest de la commune, il est tombé de la grêle grosse comme des noisettes, et les récoltes ont été quelque peu endommagées. — BRAVARD, instituteur.

Saint-Maurice-de-Pionsat. — Nous avons subi un violent orage accompagné d'une pluie torrentielle. Il y a eu des chutes de foudre sur plusieurs arbres et sur une meule de blé qui a été consumée.

DUMAS, instituteur.

Sauvagnat. — Il est tombé quelques grêlons gros comme des noix au début de l'orage, mais la principale chute de grêle se produisit au nord de Sauvagnat, à deux reprises, et causa de grands dégâts dans le canton de Pontaumur. Au Villevaud, dans la commune de Puy-Saint-Gulmier, la foudre frappa une maison d'habitation dont elle brisa les fenêtres. — BELLETEIX, instituteur.

ORAGES DU 22 JUILLET. — *De 6 h. 30 à 8 h. 30 du soir. — 1 station atteinte. — Pressions un peu fortes mais uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 761mm2 à 4 heures du soir; température maxima : 29°2 à 2 h. 40 du soir.*

Cet orage, qui avait un aspect menaçant, n'a donné que quelques faibles coups de tonnerre, et une légère ondée ; mais il a été caractérisé par un très fort vent du Sud et par la grande vitesse des nuages qui marchaient aussi du Sud au Nord. C'est à Isserteaux qu'on l'a observé.

ORAGES DU 23 JUILLET. — *De 7 heures à 9 h. 15 du soir. — 5 stations atteintes. — Pressions un peu fortes mais uniformes en France.*

Digitized by Google

— A Clermont : minimum barométrique : 760mm0 à 4 heures du soir ; température maxima : 31°0 à 2 h. 40 du soir.

Ils éclatent, isolés, dans le Nord-Ouest, le Centre et le Sud-Est du département, et n'ont pas une grande intensité, excepté à Vic-le-Comte où les éclairs avaient un éclat peu ordinaire.

ORAGES DU 24 JUILLET. — *De 3 h. 10 à 9 h. 50 du soir. — 7 stations atteintes. — Pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 754mm6 à 6 h. du soir ; température maxima : 34°4 à 3 h. 45 du soir.*

C'est dans le Nord-Ouest du département qu'ils se manifestent, avec une assez grande intensité, en donnant de la grêle à Servant, à Saint-Maurice-de-Pionsat et à La Crouzille. Dans les deux premières localités, les dégâts ont été importants.

Servant. — Pour la première fois de cette année la grêle est tombée sur une partie de la commune. Sa chute a duré un quart d'heure ; elle a détruit un cinquième des blés, les deux cinquièmes des avoines. — Les légumes et les arbres fruitiers ont peu souffert.

BONNET, instituteur.

Saint-Maurice-de-Pionsat. — L'orage n'était pas d'apparence menaçante à son début. Cependant dix minutes ne s'étaient pas écoulées que la grêle, grosse comme des œufs de pigeon, s'est abattue, d'abord sans pluie, sur quelques villages de la commune. Les froments et les avoines ont été ravagés, ainsi que les jardins, mais il est difficile d'évaluer les pertes. — Dans le jardin de l'Ecole, en quelques endroits, les grêlons, de toutes grosseurs, formaient une couche de vingt-cinq centimètres d'épaisseur.

DUMAS, instituteur.

ORAGES DU 25 JUILLET. — *De 2 heures du matin à 5 heures du soir. — 25 stations atteintes. — Faibles pressions en Irlande (755mm) ; pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 754mm8 à midi ; température maxima : 23°8 à 9 h. 50 du matin.*

Les orages de cette journée ont éclaté dans toutes les régions, et un bon nombre de nos stations ont même subi deux ou trois orages bien distincts. En beaucoup d'endroits les éclairs et le tonnerre ont eu une intensité remarquable. — On a constaté des chutes de foudre dans six localités ; dans sept autres de la grêle, mais deux communes seulement ont éprouvé quelques dommages. Il y a lieu de faire remarquer la dissémination des régions grêlées : Riom, Gelles, Dore-l'Eglise, Orcines, Picherande, Vic-le-Comte et Neschers. Il en est de même pour les points foudroyés : Cournols, Isserteaux, Combronde, Pontgibaud, Joze et Saint-André-le-Coq.

Dore-l'Eglise. — Durant un quart d'heure, il est tombé une forte averse de pluie et de grêle poussée par un violent vent du Nord. Les céréales qui n'étaient pas encore moissonnées, dans la partie Nord de la commune, ont été gravement endommagées. Ailleurs, la pluie a fait du bien. — VESSIER, instituteur.

Digitized by Google

Vic-le-Comte. — Il y a eu peu de grêle à l'Ouest de Vic-le-Comte, mais elle est tombée serrée et en abondance, grosse comme de petites noisettes dans la partie orientale de la commune. Les jardins et les vignes ont été endommagés, mais les dégâts ont été plus importants dans la commune de Pignols. — GAILLARD, instituteur.

Cournols — L'orage a été caractérisé par une pluie diluvienne et par un vent violent du Nord-Ouest. — Dans la commune d'Aydat, la foudre a frappé la maison du maire, M. Girard, et elle a incendié une meule de blé au village de Phialeix. — DÉSUSCLADE, instituteur.

Pontgibaud. — On voyait des orages dans toutes les directions. Celui qui nous a atteint n'était pas très menaçant, mais il a amené une pluie intermittente qui a duré deux heures et demie et qui a fourni 14 millimètres d'eau. Cette pluie a fait le plus grand bien aux récoltes. La foudre a brisé quelques isolateurs en porcelaine de la ligne télégraphique. — LALLIGIER, instituteur.

Combronde. — Vers trois heures et demie du matin, la foudre a fendu un cerisier au village de Banson. A La Brousse, dans la commune de Charbonnières-les-Vieilles, elle a incendié quelques buissons. — MAVEL, instituteur.

Saint-André-le-Coq. — La foudre est tombée dans le village, sur un hangar appartenant à M. Barthélemy-Gros. Il y a eu un commencement d'incendie vite éteint par de prompts secours.

DESCRULHES, instituteur.

Joze. — La foudre a frappé la boutique d'un charron, et elle a fait dans le sol un trou de deux mètres de profondeur, sans causer d'autre dégât. Les éclairs et le tonnerre avaient une intensité remarquable, mais nous n'avons reçu qu'une forte pluie intermittente qui a duré une demi-heure. — LABONNE, instituteur.

Isserteaux. — Pendant le deuxième orage, qui s'est produit de midi à 1 h. 40, la foudre a frappé la maison de M. Dessaigne, en trouant le toit, deux planchers, une porte, et en démolissant une bibliothèque. A ce moment il n'y avait personne dans la maison.

BRAVARD, instituteur.

ORAGES DU 1er AOUT. — *De 8 h. 30 du matin à 9 h. 30 du soir. — 23 stations atteintes. — Pressions un peu fortes mais très uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 761mm6 à 4 heures du soir ; température maxima : 33°2 à 1 h. 45 du soir.*

Ces orages, qui ont pris dans beaucoup de localités une intensité remarquable, se sont étendus sur presque toute la surface du département. Sur les 23 stations atteintes, 15 ont signalé des chutes de grêle : Nébouzat, Beauregard-Vendon, Yssac-la-Tourette, Pardines, Combronde, Cournols, Thiolières, Joze, Charbonnières-les-Varennes, Neschers, Picherande, Cournon, Orcines, Clermont et Sauvagnat-près-Herment. Les quatre premières communes, seules, ont subi des dommages importants. A Gelles, on a constaté plusieurs chutes de foudre, et à Pardines, le vent a occasionné quelques dégâts. — Les quantités de pluie fournie par ces orages ont été fort inégales ; dans certaines localités il n'est tombé que quelques gouttes

Digitized by Google

d'eau, dans d'autres il y a eu des averses torrentielles : le pluviomètre a accusé 27mm d'eau à Clermont et 39mm à Orcines.

Nébouzat.— La grêle, qui est tombée pendant huit minutes, n'était pas très abondante, mais la plupart des grêlons avaient la grosseur d'un œuf de pigeon, et quelques uns celle d'un petit œuf de poule. Les avoines et les froments ont été hachés, de sorte que la moitié de ces deux récoltes est perdue. VENDEUGE, instituteur.

Beauregard-Vendon. — L'orage est venu du Nord-Ouest, et la grêle est tombée pendant cinq minutes, poussée par un vent très violent. Les grêlons, de la dimension de grosses noisettes, ont fait beaucoup de mal à la vigne qui a perdu un tiers de sa récolte. — Les communes avoisinantes, Gimeaux, Prompsat et surtout Teilhède ont aussi, paraît-il, beaucoup souffert. DAVID, instituteur.

Yssac-la-Tourette. — La grêle est tombée en abondance pendant cinq minutes, et poussée par un vent violent de Sud-Ouest. Les grêlons, qui avaient la dimension d'une grosse noisette, ont ravagé une bonne partie du vignoble. Les pertes sont importantes.
BOUD, instituteur.

Pardines. — La pluie a été bienfaisante, mais les céréales ont un peu souffert de la grêle qui est tombée pendant cinq minutes, de la grosseur d'une noisette. Le vent du Sud, qui a soufflé en tempête durant quelques minutes, a démoli des gerbiers, brisé des branches d'arbres, etc. Les dégâts ne sont cependant pas très importants.
PALASSE, instituteur.

Combronde. — Pendant cet orage, le vent était presque nul à Combronde, tandis qu'il soufflait avec violence à 1,500 mètres au Nord, et à 2,000 mètres au Sud. Presque au début, vers 3 h. 50, avant qu'il soit tombé une goutte d'eau, nous avons reçu de la grêle grosse comme des noisettes. Les dégâts sont peu importants, mais on dit que Montcel, Teilhède, Prompsat, Gimeaux, Châtelguyon et Yssac-la-Tourette ont été gravement éprouvés par la grêle.
MAVEL, instituteur.

Gelles. — Plusieurs chutes de foudre ont été constatées. L'une d'elles s'est produite à proximité de plusieurs moissonneurs qui en ont été quittes pour une grande frayeur, et qui ont senti une forte odeur sulfureuse pendant quelques instants. — DÉTIANGES, institut^r.

ORAGES DU 4 AOUT. — *De 4 heures à 9 h. du soir. — 4 stations atteintes. — Pressions un peu fortes mais uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 762mm5 à 6 heures du soir ; température maxima : 34°0 à 2 h. 10 du soir.*

Ce sont de très faibles orages qui se manifestent, isolément, dans la partie nord du département, à Clermont, Ménétrol, Combronde et Servant.

ORAGE DU 6 AOUT. — *De 5 heures à 9 h. 30 du soir. — 1 station atteinte. — Pressions fortes mais uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 764mm4 à 4 heures soir ; température maxima : 30°1 à 1 h. 20 du soir.*

Digitized by Google

C'est dans l'extrême Sud-Est du département, à Dore-l'Eglise, que cet orage est constaté, avec de vifs éclairs, de bruyants coups de tonnerre, et une forte averse qui a duré vingt minutes.

ORAGE DU 10 AOUT. — *De 1 h. 20 à 3 heures du soir. — 1 station atteinte. — Faibles pressions (758mm) en Provence. — A Clermont : minimum barométrique: 758mm0 à 6 heures soir; température maxima: 28°7 à 1 h. 15 du soir.*

C'est encore à Dore-l'Eglise que cet orage est observé, avec des coups de tonnerre assez forts, mais seulement quelques gouttes de pluie.

ORAGES DU 11 AOUT. — *De 2 h. 45 à 6 heures du soir. — 10 stations atteintes. — Pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 760mm0 à 4 heures du soir ; température maxima : 28°8 à midi 30.*

Disséminés dans presque tout le territoire, ces orages ont été très localisés, mais ils ont eu une assez grande intensité dans quelques régions, soit quant aux éclairs et aux coups de tonnerre, soit sous le rapport de la grêle, de la pluie ou du vent. Les chutes de grêle ont été constatées à Combronde, Pardines, Dore-l'Eglise et Servant, mais elles n'ont causé de dégâts sérieux que dans cette dernière localité.

Servant. — Pendant cinq minutes, il est tombé des grêlons qui avaient en général la grosseur d'une noix, mais qui atteignaient les dimensions d'un œuf de poule en certains endroits. Toute la partie Sud de la commune a été ravagée, et il ne reste plus rien des légumes. Les vitres des maisons exposées à l'Ouest ont été brisées, et à 300 mètres du bourg, la foudre a frappé un poteau télégraphique.

BONNET, instituteur.

Combronde. — Vers 4 heures du soir, la foudre est tombée au village des Bercias, commune de Beauregard-Vendon, sur une grange qui a subi un commencement d'incendie rapidement éteint. Autour de Combronde, le vent soufflait beaucoup plus fort qu'à Combronde même, et il a brisé ou renversé des arbres trop chargés de fruits. — MAVEL, instituteur.

ORAGES DU 14 AOUT. — *De midi à 1 h. 30 du soir. — 2 stations atteintes. — Pressions fortes et uniformes en France. — A Clermont : 761mm9 à 5 heures du soir ; température maxima : 33°4 à 2 h. 25 du soir.*

C'est un faible orage qui se produit dans le Sud-Est du département, et qui a été observé à Dore-l'Eglise et à Arlanc.

ORAGES DU 20 AOUT. — *De 6 h. 45 à 7 h. 45. — 1 station atteinte. — Faibles pressions (760mm) en Provence ; pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 759mm0 à 5 heures du soir ; température maxima : 27°5 à 2 h. 10 soir.*

Cet orage, qui s'est aussi manifesté vers la limite Sud-Est du département, n'a atteint qu'une partie de la commune d'Arlanc.

Digitized by Google

ORAGES DU 21 AOUT. — *De 5 heures à 6 h. 30 du matin, et de midi 30 à 5 heures du soir. — 4 stations atteintes. — Faibles pressions (760mm) dans le Sud de la France; pressions uniformes dans notre région. — A Clermont : minimum barométrique : 760mm3 à 3 heures matin; température maxima : 27°0 à 11 h. 10 matin.*

Ces orages, très faibles et localisés, sont observés à Gelles, Clermont, Isserteaux et Dore-l'Église.

ORAGES DU 22 AOUT. — *De minuit 15 à 1 heure du matin. — 1 station atteinte. — Faible pression (758mm) en Provence ; pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 759mm5 à 4 heures matin ; température maxima : 24°2 à 2 heures 20 soir.*

C'est encore un orage très localisé qui se produit dans la région de Vic-le-Comte où il ne donne que quelques gouttes de pluie, mais dont les éclairs sont très vifs.

ORAGES DU 30 AOUT. — *De 9 heures du matin à 10 heures du soir. — 9 stations atteintes. — Pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 760mm8 à 4 h. matin ; température maxima : 23°6 à 9 h. 30 matin.*

Plus importants que les précédents, mais encore sans caractère de violence, les orages de cette journée éclatent à des intervalles de temps assez grands, surtout dans le centre du département. Ils sont généralement bien accueillis à cause des fortes averses qui les accompagnent et qui interrompent, dans les régions qui les reçoivent, une trop longue période de sécheresse. A Vic-le-Comte, il se produit une chute de foudre, sans dégât. A Cournols, l'orage est suivi d'un vent violent qui endommage les arbres fruitiers.

ORAGES DU 6 SEPTEMBRE. — *De 6 heures du soir jusqu'au 7, vers 3 heures du matin. — 5 stations atteintes. — Pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 758mm6 à 4 heures soir ; température maxima : 29°2 à 1 h. 30 du soir.*

Ils constituent deux groupes isolés : l'un dans le Centre, l'autre dans le Sud-Est, qui n'ont pas pris une grande importance. A Arlanc seulement, les manifestations électriques, quoique peu nombreuses, ont eu une intensité remarquable, surtout les éclairs.

ORAGES DU 7 SEPTEMBRE. — *De 3 h. 45 à 9 heures du soir. — 4 stations atteintes. — Pressions fortes et uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 766mm9 à 4 heures du soir; température maxima : 21°5 à 2 h. 20 du soir.*

Ce sont encore de très faibles orages locaux, que l'on constate dans le Nord-Ouest, à Gelles, à Saint-Georges-de-Mons, et dans le Sud-Est, à Dore-l'Église et à Arlanc.

Digitized by Google

ORAGES DU 11 SEPTEMBRE. — *De 2 h. 15 à 9 h. du soir. — 12 stations atteintes. — Faibles pressions vers nos côtes de l'Atlantique (762mm) ; pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 760mm4 à 3 h. soir ; température maxima : 26°6 à 2 h. 50 du soir.*

Beaucoup plus importants que ceux qui les ont précédés dans le mois de septembre, ces orages ont intéressé une bonne partie du territoire, et, dans quelques localités, les manifestations électriques, éclairs et tonnerre, ont eu un éclat peu ordinaire. Des chutes de grêle ont été constatées dans quatre localités : à Clermont, Chanonat, Cournols et Isserteaux ; mais la commune de Cournols seule signale quelques dommages, et encore ces dommages concernent surtout les régions avoisinantes.

Cournols. — Cet orage a été très violent dans les parages de la montagne de la Serre, car une heure après l'orage, le versant Sud dépendant des villages de Ponteix et de Chadrat, était encore aussi blanc qu'après une chute de neige. A Cournols même, l'orage a surtout été caractérisé par une pluie torrentielle, véritable trombe d'eau qui a raviné les chemins et les terres en pente. Les pommiers, qui sont chargés de fruits, ont un peu souffert de la grêle qui est tombée pendant dix minutes ; certains grêlons atteignaient la grosseur d'un œuf de pigeon. — DÉSUSCLADE, instituteur.

ORAGES DU 12 SEPTEMBRE. — *De 3 h. 15 à 10 heures du soir. — 15 stations atteintes. — Faibles pressions (755mm) en Irlande ; pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 761mm5 à 3 heures soir ; température maxima : 24°8 à 2 h. 30 soir.*

Presque toutes les régions du territoire départemental sont atteintes par ces orages qui ont été excessivement remarquables par l'intensité des manifestations électriques, et surtout par la fréquence, la multiplicité et la vivacité des éclairs. A certains moments, tout le ciel paraissait en feu. M. Lefebvre signale deux chutes de foudre dans la commune d'Orcines : l'une à 4 ou 500 mètres du village, au terroir de Mazières, sur un pignon de seigle qui a été complètement brûlé ; l'autre à la Fontaine-du-Berger, sur le logement du gardien du camp, qui a subi quelques dégâts. — A Cournon, une pluie torrentielle a raviné les terrains en pente. — Enfin, des chutes de grêle ont été constatées à Aigueperse et à Isserteaux, mais il n'y a eu de dommages que dans la première de ces deux localités.

Aigueperse. — Les récentes pluies avaient produit le meilleur effet sur toutes les récoltes pendantes que la sécheresse avait beaucoup fait souffrir. Les vignes, en particulier, étaient très belles, et les arbres fruitiers étaient chargés de fruits. La grêle, qui est tombée durant cinq minutes, grosse comme de petites noisettes, a enlevé un tiers de la récolte de la vigne, et un cinquième de celle des fruits. — ROCHE, maire.

ORAGES DU 13 SEPTEMBRE. — *De 8 heures du matin à 2 h. 30 du soir. — 2 stations atteintes. — Pressions faibles (755mm) en Irlande, uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique :*

Digitized by Google

760mm0 à 2 heures du soir ; température maxima : 20°3 à 11 h. 30 matin.

Ces orages sont observés : à Isserteaux, où il pleut toute la journée et où l'on entend le tonnerre par intervalles, entre 8 heures et midi ; à Arlanc, avec tonnerre, entre une heure et deux heures et demie, et pluie durant quatre heures.

ORAGES DU 23 SEPTEMBRE. — *De 5 heures à 5 h. 30 du soir. — 1 station atteinte. — Faible pression (757mm) en Provence ; pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 759mm0 à 1 heure soir ; température maxima : 16°6 à à 11 h. 35 du matin.*

C'est un faible orage observé à Arlanc par M. Mavel. Il est caractérisé par deux coups de tonnerre et une petite pluie qui dure 25 minutes.

ORAGES DU 25 SEPTEMBRE. — *Entre 10 heures du matin et 3 h. 20 du soir. — 1 station atteinte. — Faible pression (756mm) en Gascogne ; pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 755mm6 à midi ; température maxima : 18°4 à 11 h. 10 matin.*

Ces orages éclatent encore dans l'extrême Sud-Est du département, et sont aussi signalés par M. Mavel, dont nous reproduisons la notice.

Arlanc. — 1° De 10 heures à 10 h. 25 du matin, un gros nuage noir, après avoir passé au-dessus d'Arlanc, a donné de la pluie et quelques coups de tonnerre quand il a été au-dessus de Grandrif et des Pradeaux, au Nord-Est d'Arlanc ;

2° De 11 h. 40 à midi 15, il y a eu quelques coups de tonnerre au Sud-Est et à l'Est, du côté de Craponne (Haute-Loire) et d'Usson (Loire).

3° De 1 heure à 1 h. 40, un orage a éclaté au-dessus d'Arlanc, accompagné d'une bonne averse, de petits grêlons (de 1 h. 5 à 1 h. 10), avec de vifs éclairs et de forts coups de tonnerre, absolument comme en été. Cet orage s'est éloigné par le Nord et le Nord-Nord-Est.

4° Entre 3 heures et 3 h. 20, le tonnerre gronde faiblement du côté de l'Ouest, et il tombe une pluie modérée jusqu'à 5 heures du soir. — MAVEL, instituteur à Combronde.

ORAGES DU 23 OCTOBRE. — *De 4 h. 30 à 6 heures du soir. — 1 station atteinte. — Faible pression (755mm) vers les côtes de l'Atlantique ; pressions uniformes en France. — A Clermont : minimum barométrique : 755mm7 à 2 h. soir ; température maxima : 22°0 à midi 10.*

Cet orage s'est manifesté à Sauvagnat-près-Herment et dans les régions voisines. Il a été caractérisé par quelques coups de tonnerre et par une très forte averse, après une journée chaude.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Séance du 7 novembre 1905.

Le précédent procès-verbal adopté, on procède à l'admission de nouveaux membres: M. Ourceyre, présenté par MM. Glangeaud et Accarias; M. Baudry, directeur des mines de Messeix, présenté par MM. Rouchon et du Ranquet.

Le Président donne lecture de la correspondance qui a trait :

1° A une demande du Bulletin ;

2° A la subvention du cours d'Électricité industrielle, à celle concernant le lecteur anglais, laquelle est portée à 400 francs, plus une somme de 37 fr. 50 destinée à couvrir les frais de 1905 ;

3° Sur la proposition de M. Sibaud, l'assemblée décide que la subvention attribuée à M. Lébraly sera versée tous les deux ans.

La Société s'inscrit ensuite pour la somme de 5 francs, sur une liste communiquée par M. Brunhes, en vue de l'érection d'un monument à élever à Émile Duclaux.

Le président donne ensuite quelques indications sur l'orientation des publications dans le Bulletin; et, dans le même ordre d'idées, sur la proposition de M. Rouchon, des dispositions nouvelles sont prises en ce qui touche l'insertion dans la « Revue » d'articles purement littéraires, de nouvelles, de romans ou de poésies. Du reste, le Comité de publication de la *Revue d'Auvergne* est bien décidé à donner à cette publication un caractère vraiment scientifique.

Le secrétaire général, M. Accarias, soucieux de la rapide organisation des conférences publiques faites sous les auspices des « Amis de l'Université », recueille les adhésions d'un certain nombre de conférenciers et invite vivement ses collègues, non inscrits encore, à lui faire parvenir, le plus tôt possible, avec le titre du sujet choisi, la date à laquelle ils se proposent de l'exposer.

Enfin, la parole est donnée à M. le docteur Gautrez :

M. le docteur Gautrez donne lecture de la communication qu'il a faite au Congrès de la tuberculose, à Paris. C'est le relevé de la mortalité tuberculeuse à Clermont pendant les années 1900 à 1904.

La mortalité tuberculeuse, à Clermont, est relativement élevée et supérieure à celle des villes de même importance et même d'un certain nombre de villes plus peuplées. La moyenne ici n'est que de 2,5 tandis que dans notre ville elle atteint 2,78 pour 1.000 habitants. Encore ce chiffre doit-il être considéré comme inférieur à la vérité, puisqu'il ne tient pas compte des décès qui ont pu se produire au dehors, dans les stations climatériques ou dans les sanatoria, et qu'il laisse échapper un certain nombre de décès dissimulés sous des rubriques diverses comme la pleurésie, la bronchite chronique, etc.

La mortalité tuberculeuse de Montferrand ne le cède en rien à celle de Clermont.

Une série de tableaux montrent :

1° La marche ascendante de la mortalité tuberculeuse qui de

Digitized by Google

98 décès et d'un taux de 2,06, en 1900, arrive, en 1904, à 140 décès avec un taux de 2,95 pour 1,000 habitants. Il est vrai que la population a aussi augmenté, dans ce même intervalle, mais il n'en est pas moins vrai que la tuberculose a fait des progrès dans notre ville ; c'est là ce qui ressort très nettement de tous les chiffres relevés ;

2° Le lourd tribut payé par le sexe masculin dans la proportion des décès est de 55 °/₀, tandis que le sexe féminin ne présente que 45 °/₀ de décès. Toutefois, de la naissance à l'âge de 30 ans, cette proportion se renverse ; on trouve alors 58 °/₀ de décès féminins contre seulement 42 °/₀ de décès masculins. C'est là une confirmation de faits qui avaient été signalés par le docteur Fleury, de Saint-Etienne.

A Clermont, comme partout ailleurs, c'est dans la période de 30 à 60 ans que l'on constate le plus de décès tuberculeux ; la proportion est de près du double de celle des autres âges. L'homme meurt surtout de 30 à 40 ans et la femme de 20 à 30 ans. Les enfants de 0 à 5 ans fournissent un taux de décès de 4,5 pour 1,000.

Au point de vue des professions, le nombre des décès n'est pas suffisant pour permettre une appréciation rigoureuse et il faudrait que la statistique portât sur un plus grand nombre d'années. On remarque cependant le taux élevé de mortalité fourni par les employés de commerce, les couturières, les domestiques, les garçons de café et les liquoristes.

Le mois dans lequel il succombe le plus de tuberculeux est celui de mars; puis viennent décembre, janvier et octobre. C'est en février qu'il y a le moins de décès.

Le rôle de la densité de la population, de l'insalubrité des voies publiques et des habitations, de l'encombrement des logements, celui de la contagion familiale, etc., ont été mis en relief par des tableaux et des chiffres d'où il ressort qu'à Clermont, comme du reste dans la plupart des villes, il y a des rues et des maisons que l'on pourrait appeler « rues et maisons à tuberculose ».

Dans les divers quartiers, la mortalité par tuberculose varie entre 1,6 et 4 pour 1,000 habitants.

Sur 339 rues de Clermont, il y en a 226, c'est-à-dire les deux tiers, qui sont touchées. Quelques rues présentent un taux de décès annuel de 6 et 7 pour 1,000. Ce sont, en général, les plus étroites, celles où il y a le moins d'air et de lumière, le moins d'espace libre.

Les exceptions à cette règle sont le fait de maisons délabrées, encombrées et fortement contaminées. 10 pour cent des maisons qui composent l'agglomération clermontoise ont présenté des cas de tuberculose pendant la période de 1900 à 1904. Quelques maisons ont un taux de mortalité s'élevant de 50, 60 et même 80 pour 1,000.

Telle maison présentant 5 ménages et 17 personnes a 4 décès tuberculeux en moins de cinq années. Telle autre comprenant 8 ménages et 25 personnes a aussi 4 décès ; un annuellement.

Ailleurs, il s'agit d'une famille, demeurant dans une maison isolée, qui disparaît presque tout entière, témoignant des ravages accomplis par la contagion familiale. On enregistre 4 décès en moins d'une année. Plus loin, le père, la mère et une jeune fille de dix-sept ans meurent en moins de deux ans. Les exemples du même genre se multiplient pendant la période de 1900 à 1904.

En présence du rôle assigné au lait, à la consommation de la

Digitized by Google

viande d'animaux tuberculeux, à l'alcoolisme, M. Gautrez a essayé de se rendre compte de l'action de ces différents facteurs, dans notre ville. Les documents qu'il a eus entre les mains ne lui ont permis d'en tirer aucune conclusion. Il signale cependant le nombre considérable des débits de boissons existants (1 par 60 habitants) et reste persuadé qu'ici comme partout ailleurs, l'alcoolisme est un des principaux agents de la tuberculose.

M. Gautrez termine sa communication en montrant qu'il n'a rien été tenté de sérieux à Clermont pour lutter contre la terrible maladie. Aucune ligue n'a été formée ; aucun dispensaire spécial n'a été ouvert dans ce but. Les tentatives faites pour susciter la création d'habitations, de logements salubres et à bon marché n'ont pas donné les résultats qu'on était en droit d'en attendre. On ne peut inscrire à l'actif de la lutte antituberculeuse que quelques envois d'enfants à la campagne et dans les hôpitaux marins par la municipalité, les colonies de vacances de la Ligue Fraternelle des Enfants de France et, par voie indirecte, un essai de création de jardins ouvriers.

A noter cependant ce fait que la notion de la contagion de la tuberculose a très profondément pénétré dans la masse de la population et que, très fréquemment, la désinfection des logements contaminés est réclamée au bureau d'hygiène. Il faudrait plus encore. Il faudrait que personne ne consentît à entrer dans un appartement qui n'aurait pas été désinfecté au préalable.

Les constatations faites prouvent qu'il est urgent de prendre de sérieuses mesures dans notre ville. M. le docteur Vigenaud a longuement entretenu ses auditeurs, l'an dernier, des conditions générales du développement de la maladie et de sa prophylaxie. M. le docteur Gautrez se propose de revenir sur la question, en ce qui concerne Clermont, de montrer au public le danger qui le menace et de lui indiquer comment il faudrait s'organiser pour la lutte.

Pareil effort devra être tenté contre la fièvre typhoïde, dont les cas sont de plus en plus nombreux dans notre cité.

Le président, au nom de ses collègues, remercie le docteur Gautrez pour la communication qu'il a bien voulu faire, le félicite de la rigueur scientifique des documents qu'il a su réunir, en même temps qu'il apprécie à leur valeur, les conclusions de haute portée sanitaire qu'il en a su tirer.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée.

MÉLANGES

UN PROBLÈME D'ART ROMAN AUVERGNAT.

Les rapports frappants qui existent entre les églises romanes d'Auvergne, d'une part et, d'autre part, les trois basiliques de Sainte-Foy de Conques, Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Jacques de Compostelle ont été signalés par l'abbé Bouillet (Mémoires de la Société

Digitized by Google

des Antiquaires de France, tome LIII, p. 117 et suiv.), et par M. Chardon du Ranquet dans son cours d'art roman auvergnat. Dans toutes ces églises, le berceau central est contrebuté comme à Notre-Dame du Port par les voûtes en quart de cercle des tribunes; une coupole sur trompes s'élève à la croisée du transept et le chœur est entouré d'un déambulatoire flanqué d'absidioles. Cependant il n'est pas besoin d'examiner longtemps les détails de ces églises pour s'apercevoir qu'en face de l'école auvergnate, elles forment un groupe bien distinct. Leurs chevets sont terminés par un nombre impair d'absidioles (3 à Conques, 5 à Toulouse et à Compostelle); leurs bas-côtés et leurs tribunes, au lieu de s'arrêter au transept comme dans les églises d'Auvergne, font tout le tour de l'église : le transept se compose donc de trois nefs et les tribunes se prolongent autour du chœur au-dessus du déambulatoire. Enfin les piliers carrés qui séparent la nef centrale des collatéraux sont flanqués de quatre et non de trois colonnes engagées comme à Notre-Dame du Port; les quatrièmes colonnes engagées du côté de la nef centrale servent à supporter des arcs-doubleaux qui partagent cette nef en autant de travées, correspondantes à celles des collatéraux. Comment expliquer ces variantes du plan auvergnat, à quel prototype ces trois églises dont les formes sont si semblables se rattachent-elles? Une solution à ce problème si délicat vient d'être proposée par M. Charles de Lasteyrie dans la monographie qu'il a consacrée à l'histoire de « l'abbaye de Saint-Martial de Limoges » (Paris, 1901, in 8°).

La basilique du Saint-Sauveur qui formait l'église abbatiale de Limoges a été malheureusement démolie de 1791 à 1797, mais il est possible d'après d'anciens dessins et des plans conservés aux archives de la Vienne d'en essayer une restitution. De la très savante étude de M. de Lasteyrie, contentons-nous de retenir les éléments relatifs à notre problème. La date de la construction est certaine : la dernière basilique du Saint-Sauveur qui succéda à plusieurs autres édifices disparus, fut construite par les moines réformés de Cluny, sous l'abbé Adhémar, et consacrée en 1095, par Urbain II. Des incendies l'endommagèrent à plusieurs reprises, notamment en 1167, mais le chevet primitif resta intact. Or ce chevet que représente une gravure du XVIIe siècle, offre la même particularité que ceux de Conques, de Toulouse et de Compostelle. Il comporte un déambulatoire entouré de cinq absidioles et surmonté d'une tribune continue ouverte par un triforium sur le chœur et sur le transept. On retrouve également à Saint-Martial le transept à collatéraux, les voûtes en quart de cercle des tribunes et les piliers à qua-

Digitized by Google

tre colonnes engagées avec une succession de doubleaux jetés à travers le berceau central.

La basilique du Saint-Sauveur de Limoges appartenait donc au même groupe architectural que les églises de Conques, Saint-Sernin et Compostelle; dans tous ces monuments il semble que les architectes aient voulu perfectionner en quelque sorte le plan auvergnat en lui donnant plus d'ampleur. D'après M. de Lasteyrie, la basilique de Limoges constituerait le prototype de cette architecture; il rejette la date de 1096, donnée pour l'église de Conques qui par ses formes plus élancées lui paraît constituer un progrès sur Saint-Martial; il croit l'église actuelle de Conques bâtie au XIIe siècle, ainsi que Saint-Sernin de Toulouse et Saint-Jacques de Compostelle.

Le problème qui reste à résoudre est celui des rapports de ces constructions avec les églises d'Auvergne dont la date est si incertaine. Il paraît certain qu'en restant fidèle au raisonnement de M. de Lasteyrie, on devra attribuer au type représenté par Notre-Dame du Port l'antériorité sur le type plus compliqué de Saint-Martial de Limoges. Ce n'est donc pas vers le sud-ouest qu'a rayonné directement l'auvergnat; le courant artistique dont Clermont fut le centre atteignit d'abord le Limousin, et les architectes de Limoges, après avoir modifié et compliqué le plan auvergnat, le propagèrent dans le Midi de la France et jusqu'en Espagne.

Louis BRÉHIER.

L'Imprimeur-Gérant : G. MONT-LOUIS.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

Digitized by Google

CHARLES BARON

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE ANCIENNE A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(1861-1903)

Messieurs (1),

A deux reprises déjà, au cours des années antérieures, j'ai eu l'honneur de professer devant vous une série de leçons publiques. J'y reparais aujourd'hui avec un titre nouveau que la persévérante sympathie de mes collègues

(1) Leçon d'ouverture du cours de littérature ancienne à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont (4 décembre 1905). Quelques pages de cette leçon ont été publiées dans la *Revue internationale de l'Enseignement*. Toutefois, elle intéresse trop directement notre Université pour que nous ne nous empressions pas de donner le rceau tout entier (N. d. l. R.).

Digitized by Google

m'a surtout aidé à obtenir. En prenant possession de la chaire de littérature ancienne, si j'exprime ma très sincère gratitude à la Faculté des Lettres dont les suffrages se sont portés sur mon nom, à M. le Recteur qui a bien voulu appuyer cette présentation, à M. le Ministre de l'Instruction publique qui l'a définitivement sanctionnée, je ne prononce pas une vaine formule de politesse : j'accomplis un agréable devoir.

Il en est un autre auquel je ne veux pas non plus me dérober. Pendant plus de quinze ans, le très cher collègue et ami qui occupait cette place avant moi et qu'une mort trop prévue, mais combien prématurée, enleva à notre affection, a honoré l'Université de Clermont par sa science, son caractère, la dignité de sa vie. Il fut, comme l'a si heureusement dit M. Desdevises du Dezert (1), « un des meilleurs entre ceux qui passèrent dans notre maison ». L'Université se doit de rendre hommage à celui qui l'a si bien servie. Sur sa tombe deux membres de notre Faculté (2), en des termes aussi justes qu'émus, ont payé en notre nom à sa mémoire un premier tribut de regrets. M. le Doyen tint à s'y associer ensuite dans une touchante notice (3). Certes je ne saurais me flatter de parler de lui mieux qu'ils ne l'ont fait. Mais puisqu'ils ont dû laisser de côté son œuvre, il y a lieu, ce me semble, d'y revenir, et de passer en revue ses écrits. C'est donc du savant plus que de l'homme même que j'ai dessein de vous entretenir. Peut-être m'arrivera-t-il de dépasser un peu ce programme et de vous faire apercevoir l'âme d'élite derrière l'helléniste. Il est malaisé, quand on a intimement pratiqué un homme, de faire le départ méthodique entre ses divers mérites. En vérité, je ne m'excuserai pas de commettre ce que certains considéreront peut-être comme une confu-

(1) Dans le discours prononcé à ses obsèques (publié dans l'*Avenir du Puy-de-Dôme*, 22 janvier 1903).

(2) MM. Ehrhard et Desdevises du Dezert.

(3) *Revue internationale de l'Enseignement*, 15 mars 1903, p. 267-268.

Digitized by Google

sion. Ceux d'entre vous qui ont connu M. Baron ne se plaindront pas, j'en suis sûr, de le retrouver tout entier ; ceux qui l'ont entrevu ou ne savaient de lui que son nom le connaîtraient imparfaitement s'ils l'appréciaient sur ses seuls ouvrages, quelle qu'en soit la valeur. Le temps lui a manqué pour donner toute la mesure de sa science, mais il fut de bonne heure une intelligence supérieure et un homme de bien accompli.

Charles Baron naquit à Neuilly-sur-Seine, aux portes de Paris, le 8 juillet 1861, d'une de ces familles bourgeoises où les vertus s'imitent plus encore qu'elles ne s'enseignent. Il était le cinquième de six enfants dont trois seulement vécurent. Autour de lui, le dévouement se maintenait comme une tradition : il vit son père se dépenser pour sauvegarder une fortune compromise et pourvoir à l'éducation des siens ; il vit son frère aîné, suivi plus tard par le plus jeune, entrer dans l'armée et se consacrer à la défense du pays ; Mgr Forcade, son oncle, avant de devenir évêque de Nevers et de mourir, archevêque d'Aix, du choléra pris au chevet des malades, avait été missionnaire en Extrême-Orient. De ses premières études, je n'ai recueilli que des échos lointains. Sa mère, devenue veuve en 1870, s'était retirée à Versailles ; elle fit élever ses fils d'abord au petit séminaire, puis au lycée de cette ville. Charles y contracta de solides amitiés dont la fidélité ne se démentit jamais et qui se manifestèrent au moment de sa mort de la façon la plus touchante. Le baccalauréat passé avec succès, il se crut une vocation de polytechnicien, étudia les mathématiques élémentaires, puis spéciales. Mais bientôt, comprenant qu'il faisait fausse route, il revint aux lettres et prépara le concours de l'Ecole normale. Au moment des examens, en juillet 1881, il eut la douleur de perdre sa mère : un échec s'ensuivit. Alors il abandonne cette voie d'accès à l'enseignement, obtient une bourse de licence et vient suivre les cours de la Sor-

Digitized by Google

bonne. C'est là que je l'aperçus pour la première fois. Cet étudiant sérieux, à l'allure grave, d'une impeccable correction, m'avait frappé dès l'abord. On ne le voyait guère se mêler aux conversations bruyantes, mais il participait activement à tous les exercices des conférences. Débutant aux études supérieures et un peu dépaysé dans cette Sorbonne, plus calme cependant que celle d'aujourd'hui, j'éprouvais une sorte de respect instinctif pour ce camarade inconnu, dont j'ignorais même le nom, et que parait à mes yeux la double auréole de l'ancienneté et du succès. Il venait en effet d'obtenir la licence ès lettres et se préparait en qualité de boursier au difficile concours de l'agrégation de grammaire. Une année lui suffit pour atteindre au niveau de l'examen ; licencié au mois de juillet 1884, il conquérait dans un bon rang le titre d'agrégé en 1885. Dès lors sa carrière universitaire se déroule sans incidents notables. Il ne fait que passer dans l'enseignement secondaire : tour à tour professeur de rhétorique au lycée d'Auch (17 septembre 1885), puis au lycée de Chambéry (23 mars 1886), en même temps professeur de littérature à l'Ecole supérieure des lettres de cette ville (10 avril 1886), il est enfin nommé maître de conférences de langue et de littérature grecques à la Faculté des Lettres de Clermont, le 20 juillet 1887, à l'âge de 26 ans, deux ans à peine après son agrégation. Ensuite il vous appartient tout à fait ; à ce moment, si je suis bien informé, il n'a encore rien publié : c'est à Clermont, où le fixera en 1889 un heureux mariage (1), que va s'élaborer toute sa production scientifique.

Avant tout, il songe au doctorat ; et, sans se laisser détourner par d'autres préoccupations, il s'applique avec ardeur à l'achèvement de ses thèses. Bientôt il sera en mesure de les soutenir en Sorbonne (1891). Feuilletons, si vous le voulez bien, pendant quelques instants, ces deux

(1) Il épousa Mlle Breyton, d'une très honorable famille clermontoise.

Digitized by Google

volumes où se reflètent à merveille l'esprit et les tendances de l'auteur.

Agrégé de grammaire, M. Baron choisit très logiquement pour faire ses preuves un sujet grammatical : *Le pronom relatif et la conjonction en grec et principalement dans la langue homérique. Essai de syntaxe historique.* Cette préférence n'étonnera que ceux qui, se faisant du grammairien une conception erronée, le considèrent comme enfermé dans un étroit horizon, étranger à tout ce qui dépasse sa science terre à terre. Ils ne sont pas rares, au contraire, les grammairiens qui ne bornent pas leur ambition à collectionner de menus faits, capables de conclure et de s'élever des constatations partielles aux idées générales, possédant des clartés de tout et sachant avec une égale aisance, après avoir épuisé une question de syntaxe ou de phonétique, parler littérature, peinture ou musique. M. Baron était de ceux-là, et l'espèce n'en a pas disparu avec lui de la Faculté des Lettres de Clermont. Mais voyons-le à l'œuvre.

Dans les langues indo-européennes, la plus ancienne syntaxe, au lieu de lier intimement les propositions, se contentait de les juxtaposer. Il manquait à l'idiome primitif d'où elles sont issues les « articulations » du discours (1), les mots à l'aide desquels s'indique la subordination des idées. Ces mots, nous les rencontrons plus tard, quand des besoins intellectuels nouveaux et le développement de l'esprit humain eurent obligé les langues à s'assouplir, à varier leurs moyens d'expression. D'où sont-ils tirés? On n'inventa rien, on puisa simplement dans le trésor des mots déjà existants. Cette opération se fit d'ailleurs en toute liberté : chaque peuple de la grande famille, Indous, Grecs, Latins et les autres, s'accommoda de termes différents ; « d'où il faut conclure que l'évolution dont il s'agit n'a commencé qu'après la séparation de ces

(1) *Le pronom relatif*, p. 3.

Digitized by Google

peuples. On peut donc en présenter un tableau complet sans sortir des limites de chaque idiome » (1). C'est une des parties de cette intéressante histoire que M. Baron envisage : comment est né chez les Grecs le pronom relatif et par suite la conjonction. S'il traite du grec seul, ce n'est pas uniquement par préférence personnelle. C'est surtout qu'il offre à notre examen des conditions particulièrement favorables. Tandis qu'en sanscrit ou en latin, les étapes de cette évolution sont assez obscures, en grec, les mots qui vont indiquer la relation entre les propositions, après avoir joué jadis un autre rôle, subissent pour ainsi dire sous nos yeux cette transformation ; d'Homère à Hérodote, il nous est donné d'en suivre les progrès.

Habile à noter les mouvements les plus fins de la pensée, l'auteur explique comment les pronoms démonstratifs *anaphoriques* ὅς et ὁ, dont la fonction est, par définition, de rappeler un nom faisant partie d'une phrase précédente, créent par là même « un lien entre celle-ci et celle où ils figurent ; ils deviennent le signe grammatical de leur union. C'est pourquoi on remarque une tendance à rapprocher le plus possible le pronom anaphorique du nom, que nous appellerons dès lors *antécédent*, et à le placer sur la limite des deux phrases » (2). De cette place du pronom résulte pour la seconde proposition un caractère nouveau, celui de proposition dépendante ; et ce caractère de relation, qui dérive de la construction même, passe ensuite au pronom qui est à la frontière des deux propositions ; la proposition est donc relative avant que le pronom ne le soit. Lui ne devient proprement tel, de démonstratif qu'il était, que par le « besoin de trouver une expression grammaticale à la subordination des idées » (3). Voilà le premier moment de l'évolution ; dans le second, la conjonction sort du pronom relatif. Pour

(1) *Le pronom relatif*, p. 4.
(2) *Ibid.*, p. 8.
(3) *Ibid.*, p. 10.

Digitized by Google

vous faire saisir cette nouvelle métamorphose, je devrais avoir à ma disposition toute la rigueur d'analyse de notre collègue et toute la netteté de son style, ou plutôt je devrais reproduire la page lumineuse où il nous montre par quelles dégradations l'antécédent en arrive à disparaître, de sorte que le relatif, ne reportant plus notre pensée vers un objet déterminé, se réduit à l'état de copule, servant d'intermédiaire aux deux verbes, et se confond en fin de compte avec la conjonction. « La conjonction ὁ, qui n'est autre chose que l'accusatif immobilisé du neutre de ὅς, serait, d'après cela, la première en date » (1). Il est possible, mais M. Baron n'ose l'affirmer, que les autres aient été créées à l'imitation de cette première.

Telle est la théorie dans ses grandes lignes. Vous n'attendez pas, Messieurs, que nous refassions ici ensemble tout le chemin parcouru par la pensée investigatrice de l'auteur. J'aurais plaisir cependant à vous le montrer désarticulant avec adresse la phrase d'Homère ou d'Hérodote, puis recombinant les morceaux qu'il vient de disjoindre, ou bien distinguant les nuances les plus délicates de signification et d'emploi entre ὅ et ὅς, ou encore dosant la valeur des modes dans les propositions subordonnées. Mais il faudrait pour l'accompagner sur ce terrain une maîtrise des questions grammaticales que je ne me flatte point d'avoir acquise dans la rapide lecture de son livre. Toutefois, sans être initié, on aperçoit chez lui de prime abord des mérites non douteux : netteté dans la division, marche logique du connu à l'inconnu, clarté en un mot, c'est le plus évident. Il apparaît aussi dans le style dont la simplicité sobre constitue l'élégance propre à cette sorte d'ouvrages. Et puis surtout, retenez, je vous prie, ce trait, M. Baron ne cherche pas à s'exagérer l'importance des découvertes auxquelles il est parvenu. Combien d'autres

(1) *Le pronom relatif*, p. 12.

Digitized by Google

s'imaginent ou feignent de croire qu'ils ont entièrement renouvelé un sujet par cela seul qu'ils y touchent. Lui déclare en toute modestie : « Notre entreprise serait tout à fait téméraire, si d'illustres savants ne nous avaient aplani la route. Sans nous interdire les conjectures personnelles, nous nous bornerons quelquefois à recueillir les diverses opinions » (1). S'il aperçoit des faits dont le sens lui échappe, il les signale néanmoins avec conscience, « laissant à de plus habiles la tâche de les expliquer » (2). Dans cette absence de prétention, dans ce perpétuel souci de dire les choses comme elles sont, de rendre à chacun ce qui lui appartient, de ne revendiquer la paternité que de ses enfants authentiques, vous reconnaissez, Messieurs, cette qualité rare, j'allais dire cette vertu, qui a nom la probité scientifique. M. Baron en fut un modèle ; nul ne pratiqua moins que lui l'art d'escamoter à son profit les travaux d'autrui.

Faut-il ajouter que partout, dans cette thèse, se fait jour une intelligence affinée de la langue et du génie helléniques ? Pour vous en faire juges, il me serait facile de puiser presque au hasard dans le volume ; un exemple suffira que j'emprunte à la conclusion : « Par cette sage hardiesse, par cet heureux tempérament entre deux tendances, celle de trop morceler le discours et celle de le resserrer trop étroitement, le grec, dès l'époque homérique, était en possession d'un art dont le chef-d'œuvre devait être la période, telle que sauraient la construire les Isocrate et les Démosthène ; c'est-à-dire un ensemble harmonieux, un et divers, grave sans lourdeur, énergique sans dureté, gracieux sans mollesse ; dont les membres sont reliés par de minces mais fermes attaches ; si légères même que l'écrivain n'a pas à se mettre en peine de les dissimuler, pas plus qu'on ne dissimule les supports d'un

(1) *Le pronom relatif*, p. 3.
(2) *Ibid.*, p. 77.

Digitized by Google

temple, quand on a l'habileté de les faire concourir à la beauté de l'édifice. Les études de syntaxe appliquées au grec et aux autres langues anciennes, ne présentent donc pas seulement un intérêt scientifique, mais peuvent nous aider à acquérir un sentiment plus juste et plus profond des beautés littéraires de leurs antiques monuments » (1). Il le possédait à coup sûr ce sentiment juste et profond celui qui a écrit de telles lignes.

Sans insister cependant sur ce mérite indispensable, semble-t-il, chez quiconque prétend enseigner le grec, peut-être vaut-il mieux en signaler un autre d'essence plus rare. Voici en quels termes M. Baron s'exprime à la fin de sa préface : « Si nous voulons.... remonter jusqu'à la cause première, au premier motif de cette adaptation d'un pronom démonstratif au rôle de relatif, nous découvrons un besoin de l'intelligence. Les plus anciennes œuvres littéraires contiennent plus de récits que de raisonnements. On y voit énumérer les vertus des dieux et retracer leurs grandes actions, sans que jamais l'auteur s'engage en des discussions sur la nature ou l'authenticité des faits qu'il rapporte. Les pensées se produisent une à une dans la fraîcheur de la première impression et sans autre rapport entre elles que celui de leur succession même ; la juxtaposition des phrases suffisait à l'exprimer. Quand vient l'âge de la réflexion, l'homme est amené à rechercher indépendamment des faits, des rapports plus profonds et plus importants entre les choses. Il apprend à distinguer l'essentiel de l'accidentel, l'absolu du relatif, à ramener l'effet au principe, en un mot, il retrouve dans l'ordre du monde les lois de son propre esprit. La réflexion appliquée d'abord aux idées y crée une ordonnance et une sorte de hiérarchie ; et c'est ensuite d'après ce plan plus compliqué que sont exécutées de nouvelles constructions syntactiques. L'évolution grammaticale correspond ainsi à l'évolution de

(1) *Le pronom relatif*, p. 180 sq.

Digitized by Google

l'esprit ; elle en est la traduction dans le langage et peut fournir par là de précieux indices aux psychologues qui prendaient la peine de l'étudier » (1). N'avais-je pas raison, Messieurs, de vous mettre tout à l'heure en garde contre les injustes préventions à l'endroit des grammairiens? Et vraiment, est-ce un grammairien ou un philosophe que vous venez d'entendre? C'est l'un et l'autre tout ensemble; car vous avez admiré avec moi cet art d'agrandir les questions les plus restreintes en apparence, d'illuminer par des idées générales les problèmes qu'on jugerait le plus arides. Aussi vous souscrivez d'avance, j'en suis certain, aux éloges que la *Revue des Etudes grecques* (2) décernait à la thèse française de notre collègue : « M. Baron a fait preuve d'une connaissance approfondie de la phraséologie homérique, d'une rare finesse d'analyse, bref, d'un vrai talent de grammairien psychologue. Son travail, plus original par la méthode et les détails que par les résultats, est très propre à réconcilier avec les études grammaticales les historiens et les philosophes qui s'obstineraient à faire peser sur elles un dédain, généralement fait d'ignorance. »

Comme seconde thèse de doctorat, le jeune helléniste présentait une étude intitulée *De Platonis dicendi genere*. Elle tend à montrer ce que la littérature grecque doit à Platon. Pour comprendre quel fut l'apport spécial de ce grand homme dans le trésor commun, il faut savoir quels progrès avait déjà réalisés la prose grâce à Antiphon, Thucydide, Lysias, Isocrate et Xénophon. M. Baron caractérise donc d'abord en traits rapides le style de ces écrivains. Or, ajoute-t-il, toutes les qualités qui nous séduisent chez eux, Platon les réunissait en lui seul, les dépassant tous par sa merveilleuse imagination, génie vraiment hors ligne et par suite singulièrement difficile à définir. En y regardant de près néanmoins, on peut, dit M. Baron,

(1) *Le pronom relatif*, p. 14.
(2) IV, 1891, p. 341.

Digitized by Google

rapporter à quelques chefs principaux les mérites du philosophe. N'est-il pas avant tout un dramaturge consommé, lui qui emploie presque toujours la forme du dialogue, met en scène ses personnages et trace des caractères vivants comme ferait un auteur tragique ou comique ? Dans ses développements, il semble s'avancer d'une allure très libre ; pourtant rien n'est abandonné au hasard, tout se rattache à un plan fort net qu'il a dans l'esprit ; son art se cache, mais il existe : et la rigueur de la composition, sous les dehors du laisser-aller, est un second trait que le critique relève avec complaisance. Cet ordre s'appelle la *dialectique ;* Platon en attend les effets les meilleurs, il l'oppose à l'art dissolvant et funeste des rhéteurs. Est-ce à dire qu'il réprouve tous les ornements ? Loin de là, car personne n'use plus volontiers des fictions et des mythes, des comparaisons et des métaphores, comme personne non plus ne sait opérer dans les mots une sélection plus judicieuse, les disposer plus artistement dans la phrase, et par un harmonieux assemblage de propositions édifier la période. Vous apercevez bien, Messieurs, dans ce pâle résumé, que l'auteur possède à fond les œuvres de Platon et qu'il domine son sujet ; vous le comprendriez mieux si j'avais le loisir d'étaler sous vos yeux les exemples au moyen desquels il étaye ses assertions ; vous le retrouveriez avec son intelligence très délicate des choses grecques que nous avons déjà constatée dans la thèse française. Enfin, un latiniste ne saurait demeurer insensible au latin plein d'élégance et de limpidité de M. Baron, qui semble se jouer au milieu de ces minutieuses discussions philologiques.

Me sera-t-il permis, après les éloges, de formuler une réserve ? Dans la seconde partie, où il est traité du style de Platon proprement dit, l'auteur tourne un peu court. Ce qu'il avance est exact mais trop sommaire, et il paraît bien qu'en comparant le vocabulaire et la syntaxe de Platon à ceux des prosateurs attiques contemporains, en

Digitized by Google

recherchant l'influence que tel d'entre eux a pu exercer sur sa façon d'écrire, M. Baron eût augmenté l'intérêt et l'utilité de son livre et mieux répondu à l'attente que le titre faisait concevoir. Mais je me reprocherais d'insister sur une insuffisance que lui-même reconnaissait le premier de bonne grâce. A diverses reprises, il m'a confié spontanément son regret que des circonstances dont il n'était pas le maître l'eussent obligé à terminer plus vite qu'il ne le souhaitait ses thèses de doctorat. Quand il parlait ainsi, sans doute pensait-il surtout à la latine. Aussi bien, comme s'il avait voulu en quelque sorte réparer cette imperfection, qu'il considérait peut-être comme une irrévérence à l'endroit de Platon, et s'acquitter plus complètement envers sa conscience qui n'admettait pas la besogne exécutée à la hâte, il consacra dans la suite la meilleure part de ses études au grand philosophe athénien.

C'est d'abord une note assez brève sur *L'unité de composition dans le « Phèdre »* (1), où reparaissent un certain nombre d'idées indiquées déjà dans la thèse latine. La diversité des opinions touchant le sens de ce dialogue étonne l'esprit lucide et habitué à la manière platonicienne de M. Baron. Oui, le *Phèdre* offre deux parties bien distinctes au premier abord : l'une qui traite de l'amour, l'autre de la rhétorique. Mais il y a entre elles un rapport nécessaire « qui fait de l'une des théories la contre-partie de l'autre » (2). Voici en conséquence la pensée dominante du dialogue : l'amour « qui ne peut naître que dans une âme noble et bien douée, est la source vivifiante de l'éloquence, qu'on pourrait donc définir d'après Platon, l'art de mener au bien par l'amour » (3).

En cette même année 1891, il donne dans le *Bulletin mensuel de l'Académie de Clermont* (4) une *Etude sur le*

(1) *Revue des Etudes grecques*, IV, 1891, pp. 58-62.
(2) *Ibid.*, p. 58.
(3) *Ibid.*, p. 62.
(4) P. 292-301, 323-332.

Digitized by Google

« *Cratyle* ». Il ne s'agit pas de fonder une théorie nouvelle, ni d'élucider quelque système soulevé à propos de ce texte : proportionnant avec adresse ses efforts à ses lecteurs, M. Baron veut surtout faire comprendre aux étudiants le sens et l'esprit du dialogue. Après l'avoir analysé, il en poursuit l'interprétation détaillée comme il devait faire, j'imagine, devant les candidats à la licence ; il en discute l'authenticité, le revendique avec énergie pour Platon et termine par d'utiles considérations grammaticales. Nous percevons donc ici l'écho direct de son enseignement, et les développements qu'il introduit sur l'étymologie, sur les conventions dont les arts ne sauraient se passer, nous font saisir tout ce qu'il avait d'attrayant, de vivant.

Le mémoire intitulé : *Contributions à la chronologie des dialogues de Platon* a paru dans la *Revue des Etudes grecques* (1) ; il vise un public habitué aux discussions savantes, le ton en est plus sévère, la question y est plus fouillée. Quatre méthodes principales sont en présence pour dater les œuvres de Platon. M. Baron estime que trois d'entre elles n'ont donné « rien ou presque rien de solide ni de positif. Au contraire, l'étude des modifications du style paraît moins exposée à l'action inconsciente des opinions préconçues » (2) ; il opte donc pour ce procédé d'investigation. Nous n'en serons pas surpris maintenant que nous connaissons bien la sûreté de son goût et sa dextérité à manier les balances sensibles de la critique grammaticale. Mais, avec sa modération habituelle, il se défend de « vouloir en tirer plus qu'il ne peut donner » (3). Assurément cette méthode, pour me servir encore de ses expressions, « ne peut prétendre atteindre à la vérité que par une série d'approximations » ; aussi, ajoute-t-il avec raison, « on ne saurait fournir trop de preuves en un pareil

(1) X, 187, p. 264-278.
(2) *Ibid.*, p. 265.
(3) *Ibid.*, p. 268.

Digitized by Google

sujet ». C'est ce qui le décide à offrir, après d'autres, ce qu'il appelle sa « modeste contribution » (1); en réalité, c'est un apport considérable dans le débat. Car, il le dit lui-même, s'il est difficile, après tous ses devanciers, de découvrir dans Platon « quelque particule ou quelque formule qui n'ait pas été étudiée, il existe pourtant tout un ordre de faits, portant, non plus sur les mots eux-mêmes, mais sur leur disposition, et auquel je suis surpris que personne n'ait encore songé » (2). Prenant donc comme type l'inversion de la préposition περί, que Platon emprunte à la poésie, il en relève l'emploi de plus en plus fréquent à mesure qu'on avance dans l'œuvre du philosophe. Complètement absente des premiers écrits, cette tournure paraît vers la fin dans la proportion de 1/3 ou même de 1/2. Ces conclusions s'accordent presque de tous points avec celles que plusieurs savants avaient déjà fondées sur d'autres particularités de style. Pour y parvenir, il lui avait fallu faire un dénombrement complet des cas de περί ou πέρι dans Platon, vrai jeu de patience, mais aussi marque d'une honnêteté qui n'affirme rien sans l'avoir contrôlé. Ces procédés, écrivait-il, « ne manqueront pas d'exciter le sourire de ceux à qui ces sortes de recherches n'inspirent aucune confiance (3)... Nous avons de la peine à admettre que d'aussi minces détails... puissent fournir des lumières sur le développement d'un grand esprit; mais ceci n'est qu'une impression non raisonnée; autant vaudrait dénier à un vulgaire instrument comme le baromètre le privilège de nous renseigner sur les phénomènes grandioses de l'atmosphère » (4).

En terminant ce travail, M. Baron annonçait (5) une étude ultérieure « des principaux types d'hyperbates dans

(1) *Revue des Etudes grecques*, l. c., p. 266.
(2) *Ibid.*, p. 268.
(3) *Ibid.*, p. 277.
(4) *Ibid.*, p. 266.
(5) *Ibid.*, p. 278.

Digitized by Google

le style de Platon ». Je ne sache pas qu'elle ait vu le jour. Il est sûr cependant que notre collègue n'avait pas renoncé, après cet article de 1897, à découvrir pour sa part l'ordre dans lequel Platon composa ses dialogues. « Ce problème philologique irritant et décevant » (1) — le mot est encore de lui — ne cessa jamais d'occuper sa pensée (2). Il en fit l'objet de ses leçons aux étudiants pendant les années scolaires 1900-1901 *(Platon et ses contemporains)* et 1901-1902 *(L'œuvre de Platon dans son développement chronologique)*. De là sans doute était sorti un livre dont il me parla plusieurs fois dans les derniers temps et dont j'aurais aimé moi-même à vous entretenir avec quelque détail. Malheureusement il ne m'a été donné de le feuilleter qu'à la hâte, peu de jours après sa mort, et sur d'aussi fugitifs souvenirs je ne saurais asseoir une appréciation valable. Du reste, il n'était achevé qu'en première rédaction; M. Baron espérait pouvoir le remanier, le rendre digne de lui, avant de le livrer au monde savant. Puisque le temps lui a fait défaut pour accomplir son projet, tous ceux qui sont fidèles à sa mémoire doivent souhaiter que le manuscrit, confié à des mains expertes et pieuses, soit bientôt mis en état d'être publié. On remplirait ainsi, j'en ai la conviction, l'un de ses vœux les plus chers.

Platon fut donc, Messieurs, l'auteur favori de M. Baron, c'est à l'étude de ce grand homme qu'il se consacrait de plus en plus. Toutefois une intelligence aussi ouverte que la sienne n'avait rien d'exclusif; elle savait comprendre et aimer toutes les formes du génie grec. Il traite du *Monde homérique*, dans son cours public, en 1897-98, et d'instructives projections le font en quelque sorte revivre sous nos yeux. Il nous décrit *La société athénienne au ve siècle*, dans une conférence du soir, en 1895; devant

(1) *Revue des Etudes grecques*, l. c., p. 264.

(2) Aux indications qui suivent, il convient d'ajouter une conférence du 14 mars 1893, sur *L'art dramatique dans les dialogues de Platon*.

Digitized by Google

vous, il expose (1896-97) l'*Histoire de l'éloquence judiciaire chez les Grecs*, et devant ses étudiants, l'*Histoire de l'éloquence politique en Grèce* (1893-94), puis l'œuvre de Xénophon et d'Aristote (1894-95) ; il parcourt, vous le voyez, les domaines les plus divers de l'hellénisme. Cette variété, vous en prendrez une idée plus nette encore dans ceux de ses écrits dont il me reste à vous parler brièvement.

AUG. AUDOLLENT.

(A suivre.)

Digitized by Google

DÉMONSTRATION PAR FIGURES

DE LA

TRANSFORMATION DES HIÉROGLYPHES ÉGYPTIENS

EN CARACTÈRES CURSIFS ET ALPHABÉTIQUES

ET DE CES DERNIERS

En Alphabets Phénicien, Samaritain, ou ancien Hébreu, Chaldéen, Grec Cadméen et Latin

PAR L'ABBÉ PINGUET

I.

L'existence de l'alphabétisme dans le système hiéroglyphique égyptien a été démontrée de la manière la plus complète et la plus absolue par l'illustre Champollion le Jeune. Ce fut cet alphabétisme, soupçonné par le créateur de l'Egyptologie, qui devint le fondement même de sa retentissante découverte.

Les idéogrammes que Champollion n'avait qu'entrevus, découverts plus tard par ses successeurs, nous montrent que les hiérogrammates de la vallée du Nil se servaient, pour représenter la pensée, soit de l'écriture idéographique, soit de l'écriture alphabétique.

L'idéogramme a précédé l'alphabet, « mais aussi haut, » dit François Lenormant, que nous fassent remonter les » monuments égyptiens, dès la troisième dynastie au » moins, c'est-à-dire plus de 40 siècles avant l'ère chré-

Digitized by Google

» tienne, les inscriptions nous font voir ce dernier progrès » accompli ».

Dans son savant ouvrage sur la *Propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde*, Lenormant a démontré de la manière la plus vraie que tous les alphabets dont on s'est servi et dont on se sert encore aujourd'hui proviennent de l'alphabet phénicien ou de ses dérivés. Il y aurait peut-être à faire quelques restrictions sur les alphabets de la Haute-Asie, le Mongol et le Mandchou par exemple, qu'il rattache au Syriaque Nestorien par l'intermédiaire de l'Ouïgour.

Il est probable que des éléments étrangers au Nestorien se sont introduits dans la formation de certains caractères, comme on peut s'en rendre compte dans les tableaux comparatifs qu'il donne (planche VIIIe du tome II). En effet, d'après Abel Rémusat, ce furent les Mandchoux qui reçurent les derniers l'alphabet syro-ouïgour. Leurs caractères, dit-il, se ressentent de l'influence de l'écriture chinoise, les points diacritiques étant très multipliés dans l'écriture mandchoue.

Le savant égyptologue prend comme point de départ l'alphabet phénicien et ne cherche pas à remonter plus haut.

Dans son *Introduction à son mémoire*, il écrit que le peuple appelé à donner à l'écriture sa forme définitive devait être un peuple commerçant par essence (p. 88), et à la page 90 il ajoute : « Ainsi les Phéniciens seuls, par la » réunion de toutes ces circonstances, étaient capables de » tirer un dernier progrès de la découverte des Egyptiens » et de pousser la conception de l'alphabétisme à ses » dernières conséquences pratiques en inventant l'alphabet » proprement dit. Ce fut, en effet, ce qui arriva, et la gloire » du dernier et du plus fécond progrès de l'art d'écrire » appartient en propre aux fils de Chanaan. »

Que les Phéniciens aient été les propagateurs de l'alphabétisme dans l'ancien monde, rien de plus vrai, car ils

Digitized by Google

étaient plus aptes que tout autre peuple pour accomplir cet acte de civilisation. Commerçants et navigateurs, ils avaient envahi toutes les mers connues de l'antiquité. Les froids hyperboréens comme les chaleurs de la zone torride ne les arrêtaient point dans leur amour du lucre. Dans les nombreuses colonies qu'ils fondaient sur tous les points de l'Europe occidentale et de l'Europe méridionale, on parlait la langue phénicienne et on se servait des caractères phéniciens pour transmettre et conserver la pensée.

Les peuples encore incultes, en contact avec eux, devaient prendre les coutumes des Phéniciens et transcrire leur langue avec les caractères plus ou moins modifiés qu'ils tenaient de leurs éducateurs. C'est ce qui nous explique les écritures des peuples anciens, similaires à celle des Phéniciens.

Mais, conclure de ce fait que les Phéniciens aient été les inventeurs proprement dits de l'alphabétisme, c'est, à notre humble avis, aller un peu trop loin. Précisément parce que le Phénicien était un navigateur et un marchand, son intelligence ne le portait pas à cet ordre d'idées. Il fallait pour cela un peuple paisible, attaché au sol natal, aimant les sciences, les lettres et les arts, ayant vécu de longs siècles, en dehors des bouleversements produits dans l'humanité par les invasions conquérantes d'autres peuples. Nous trouvons ce peuple remplissant les conditions susdites dans la vallée du Nil. Remontant à l'antiquité la plus haute, ayant joui de longs siècles de paix, possédant la patience, l'amour de l'étude et le goût du beau, lui seul était capable de concevoir la liberté de la pensée, dégagée des idéogrammes, des caractères syllabiques ou phonétiques qui entravaient l'essor de l'esprit.

Son collège de prêtres et de scribes faisait sculpter sur la pierre, comme en font foi les obélisques et les propylées de Thèbes et de Memphis, en magnifiques caractères, les louanges des dieux et des rois, bien longtemps avant les inscriptions sur les briques cuites de Babylone et de Ninive.

Digitized by Google

Ses hiérogrammates avaient eu l'intuition, la divination de la simplification du langage écrit, bien longtemps peut-être avant la troisième dynastie, avant même la première dynastie thinite, lorsque Mèna, son fondateur, détruisit la suprématie sacerdotale, la société théocratique, pour fonder la monarchie égyptienne. Que l'on juge par là de la haute antiquité à laquelle il faut reporter les différents états antérieurs à l'apparition de l'alphabétisme, avoue François Lenormant. C'est donc dans l'antique science des scribes égyptiens que nous devons chercher la solution du problème, la véritable création de l'alphabet. Par une suite naturelle et simple, le scribe égyptien, ainsi que l'a démontré Champollion, est arrivé à se servir de la première lettre qui commençait la lecture de l'idéogramme pour en faire une consonne ou une voyelle; ainsi, par exemple, l'image hiéroglyphique du lion qui se prononce « Labo », devient en alphabétisme L, avec abréviation du signe primitif, comme nous le verrons dans cette étude. Il est curieux de voir, lorsqu'on étudie la formation de l'écriture, comment chez certains peuples, les Chinois entre autres, elle demeure à l'état stationnaire, au simple idéogramme, et pourtant leur civilisation date au moins de la même époque que celle de la vallée du Nil.

L'Egyptien se développe, il sort des langes de la représentation des mots par des figures, arrive en passant par le phonétisme à l'écriture purement alphabétique, tandis que le Chinois conserve par esprit de tradition, du culte des ancêtres, le caractère idéographique. Il en est de même, mais à une époque plus récente, chez certains peuples de l'Amérique.

Le concept de la simplification de l'écriture idéographique en alphabétique par les Egyptiens, ne saurait être mis en doute, après les études des savants modernes.

Les caractères cunéiformes, primitivement idéographiques, se sont uniquement répandus dans le bassin de l'Euphrate; l'Egyptien seul, grâce aux Phéniciens, a pu

Digitized by Google

s'étendre dans tout le monde occidental, dans l'Inde elle-même et dans l'Asie septentrionale par le Syro-Ouïgour, vers le VIIe siècle de notre ère.

II.

L'objet de la présente étude est de chercher à démontrer que les alphabets du monde occidental proviennent *directement* des hiéroglyphes égyptiens, de la belle et large écriture lapidaire des scribes de l'antique vallée du Nil, répandue dans le monde par le génie commercial des Phéniciens.

Pour prouver notre assertion et l'établir autant qu'il nous est possible, nous nous servirons de la méthode graphique et le lecteur pourra juger « de visu » de la lente et naturelle transformation qui s'est produite dans les caractères idéographiques pour arriver aux caractères alphabétiques en usage de nos jours.

Les matériaux dont nous nous sommes servi ont été puisés dans les ouvrages de MM. Lenormant, Maspero et de Rougé pour les anciens caractères égyptiens, grecs et latins; dans ceux plus anciens de Scaliger, du rabbin Azarias et de Toinot, sur les monnaies Samaritaines, et enfin dans les savantes études sur les Inscriptions de Carthage du R. P. Delattre (*Cosmos*, nov. et déc. 1903).

Nous mettons en premier lieu l'analyse de l'origine des voyelles.

Ici, une grave discussion se présente et que nous ne trancherons pas.

Elias Lévita, de Capelle de Saumur, Morin, Masclef, et surtout le profond érudit Kopp admettent, en partie du moins, l'existence des voyelles dans les écritures sémitiques. Il nous est difficile, en effet, d'admettre que les parties essentielles du langage, c'est-à-dire les voyelles, aient été omises par les inventeurs de l'alphabet et qu'ils n'aient écrit et inventé les consonnes, laissant ainsi à l'arbitraire

Digitized by Google

la prononciation des mots. Une langue écrite sans voyelles est un corps sans vie.

L'idée préconçue, provenant des docteurs juifs du VIe siècle, s'est perpétuée jusqu'à nos jours, que les sémites représentaient seulement les consonnes dans leurs écritures, permettant ainsi à chaque dialecte de la langue mère de donner à telle ou telle consonne sa voyelle correspondante selon le génie de parler de chaque tribu, de chaque branche de la souche primitive.

François Lenormant et d'autres savants modernes ont été obligés de reconnaître que si les lettres voyelles n'existaient pas chez les sémites comme dans nos langues, néanmoins les signes qui les représentent et dont nous avons fait des voyelles purement et simplement, étaient chez ces peuples des aspirations plus ou moins douces et des demi-consonnes!!!

C'est un préjugé d'admettre tout ce que les docteurs juifs nous ont dit là-dessus, et leur système de points diacritiques est peu commode et ne peut que nuire à la clarté des textes (Lenormant).

En effet, bien des flexions grammaticales dans les idiomes sémitiques ne se distinguent que par le changement de voyelles, les consonnes radicales étant à peu près invariables ; rien ne distingue à quel temps ou bien à quel mode se trouve un verbe, lorsque ce n'est ni un temps ni un mode indiqué par des préfixes ou des suffixes.

Nous commencerons donc cette étude sur les origines de l'alphabet, par les voyelles, et dans une autre qui suivra celle-ci, nous tâcherons de montrer que ces voyelles, base du langage, ont été représentées sur les monuments et les papyrus égyptiens à l'époque ou l'idéogramme, passant par le phonétisme, est arrivé au pur alphabétisme.

Abbé PINGUET,
Curé de Saint-Denis-Combarnazat.

(A suivre.)

Digitized by Google

PETITES ÉPHÉMÉRIDES CLERMONTOISES

I.

LE FAUBOURG DE SAINT-ALYRE

L'ÉGLISE DE SAINT-EUTROPE

Le vieux Clermontois, en faisant chaque jour sa petite promenade hygiénique, constate avec satisfaction les progrès considérables effectués dans sa ville natale. Mais quand il tourne ses regards vers le nord, il est bien obligé de reconnaître avec regret que rien n'a encore été tenté de ce côté-là : l'antique faubourg Saint-Alyre, berceau de notre cité, est resté jusqu'à présent à peu près ce qu'il était il y a 1700 ans, à l'arrivée de saint Austremoine. Séparé de la ville haute par un énorme exhaussement de terrain où furent autrefois les remparts appelés jadis « Pergames », en souvenir des Troyens, dont les Arvernes prétendaient descendre, on n'y accède que par des voies détournées et tortueuses. Aucune grand'route ne traverse pour lui donner de la circulation, de la vie, de l'animation. Ses maisons n'offrent point aux curieux d'intéressants spécimens d'archéologie, comme celles de Montferrand, jadis occupé par d'opulents seigneurs et de riches bourgeois ; sa population est honnête et laborieuse ; depuis des siècles confinée dans le territoire le plus bas de la ville, arrêtée dans son essor par les « Bughes » qui sont inalié-

Digitized by Google

nables, le territoire de la communauté des Ursulines, et plus à l'ouest le mont Juzet qui vient mourir à ses pieds ; ne pouvant espérer un débouché quelconque, chemin de fer, route nationale, ceinturée qu'elle est par les hauteurs de Durtol, les « Côtes » et « Chanturgue », cette population n'avait d'autres ressources que le jardinage et la viticulture; elle s'est donc laissé vivre dans une paix profonde, tandis qu'à travers les siècles, les orages se succédaient « là-haut », sur le Capitolin clermontois. Mais aujourd'hui le vent de récupération qui semble souffler sur le monde entier a réveillé les descendants des Gallo-Romains. Eux aussi élèvent la voix pour solliciter quelques améliorations ; vainement les ont-ils demandées aux Pouvoirs publics ; on leur a tout promis, mais les hommes passent et les cartons restent fermés. Le bon faubourg, si riche pourtant en souvenirs historiques, est délaissé par sa sœur puînée la ville haute, comme dans quelques familles on oublie volontiers le vieillard au coin de l'âtre, tandis que chacun court à ses affaires.

Mon intention n'est pas de refaire l'histoire complète de cette région de la ville, pourtant si intéressante, puisqu'elle fut l'origine de Clermont, et que, malgré les ravages du temps, elle recèle encore des traces du passé : chapiteaux dans des caves, bas-reliefs, fragments sculptés encastrés dans des murs, fûts de colonnes servant de bancs, débris gallo-romains découverts dans des fouilles, vierges conservées dans des niches grillées, vieux mascarons au-dessus de linteaux, corbeaux romans adaptés à des avancements de fenêtres... et les légendes ! celle de sainte Rose, celle de sainte Georges entre autres, touchantes comme une berceuse et naïves comme une œuvre des Primitifs ; et la messe annuelle dite par cotisation en l'honneur de saint Arthème, protecteur des pompiers, coutume qui subsiste encore. Tout l'archaïsme du vieux Clermont s'est retiré à Saint-Alyre, comme jadis les « Pénates » se réfugièrent au Brutium. Le faubourg a encore conservé par les vocables

Digitized by Google

de ses voies les noms illustres des premiers fondateurs et historiens de Claromontium, et par des noms d'emplacements et de terroirs, il nous offre de précieuses données pour l'histoire locale et pour l'archéologie. Les noms des Austremoine, Cassius, Sidoine, Alyre, Grégoire, Savaron, Fléchier, Audigier et bien d'autres encore, sont inscrits au livre d'or de notre province. Le temps, de son aile, a dispersé leur poussière, mais leur mémoire a survécu, et, quand nous songeons à eux, ne sommes-nous pas tentés d'adresser au touriste, un instant fourvoyé dans le dédale de l'ancien « faubourg des chrétiens », la célèbre interpellation latine : « *Sta, viator, heroes calcas!* »

Je me bornerai donc à chercher à dégager de l'obscurité des auteurs et des nébulosités séculaires, l'histoire de son église paroissiale, Saint-Eutrope, la plupart des événements qui ont pu toucher le vieux faubourg ayant eu certainement des connexions avec la succession des sanctuaires qui semblent s'être remplacés sur son territoire. A cet historique, plus tramé de probabilités que de certitudes, je joindrai des digressions se rattachant par quelques points au récit principal, de manière à éclairer quelque peu l'histoire de notre ville, avec l'espoir de pouvoir peut-être offrir quelques renseignements utiles à des historiographes plus expérimentés et plus spéciaux que moi.

Par qui était habité ce vaste territoire qui s'étend depuis la rue André-Moinier jusqu'aux « Côtes », du sud au nord, et des premières assises de nos montagnes jusque dans la Limagne, de l'ouest à l'est ? Chanturgue était en partie chenu, et c'est avec le bois de ses châtaigniers qu'on devait plus tard recouvrir le toit de la cathédrale. Les Côtes et autres collines environnantes étaient également boisées. Les quelques vignes qu'on y cultiva plus tard donnaient un vin qui était renommé jusqu'en Italie ; César les fit arracher. Avant l'époque de l'occupation romaine, Saint-Alyre, ou plutôt ce qui précédait, devait être une petite bourgade gallo-celte dont les druides habitaient les bois

Digitized by Google

voisins. La conquête de César, en ouvrant l'ère « gallo-romaine », lui donna une rapide impulsion ; le paganisme gréco-latin remplaça Teutatès et Taramis. Un temple dédié au « fatum » ou « destin » fut édifié sur le mont Juzet; on en a trouvé quelques vestiges, et encore aujourd'hui, dans le faubourg, on parle des « las fadas » ou « fadettes » ou « fées » du monticule. De nombreux débris et fragments gaulois en terre blanche, et gallo-romains en terre rouge samienne, décèlent l'existence de ces époques, dont la dernière devait durer près de cinq siècles. En même temps, la ville haute se créait et prenait son essor; des travaux publics s'y exécutaient; le Gouvernement s'y installait; de riches particuliers y bâtissaient des hôtels; c'était vraiment « l'*urbs* » des Romains.

Mon bon faubourg, dans le temps, avait troqué un peu de force, sa chlamyde de celte contre une toge latine, que, plus tard, le vent de l'émancipation, soufflant en tempête, lui enleva des épaules, pour lui faire revêtir en paix la tunique blanche des néophytes. D'ailleurs, la puissance romaine craquait de toute part, mais le vieux colosse était encore debout; malgré ses frontières sans cesse rongées par les incursions des barbares, malgré les pénétrations des hordes, en dépit des révoltes de ses colonies, sa dislocation ne devait se réaliser qu'un siècle plus tard, sous Augustule, son dernier empereur. Et quand le vieux Romain s'éteignit de sénilité dans sa chaise curule, le paganisme, miné depuis longtemps par des écrivains sceptiques et railleurs, tels que Cicéron, Ovide, Juvénal et d'autres, vit ses dieux s'en aller avec l'empire : « le grand Pan est mort, les dieux s'en vont. »

Les peuples, sans cesse bouleversés, s'étaient, eux aussi, perfectionnés dans l'art de la guerre; de la défensive ils s'apprêtaient à l'attaque; Rome, épuisée d'hommes, en était arrivée à affranchir les esclaves pour en faire des soldats; elle attirait même les étrangers : « ils y entraient barbares, ils en sortaient romains. » Le monde était enfin

Digitized by Google

lassé de ses conquérants « dont l'orgueil était tel qu'ils considéraient comme rien le reste de l'univers ». Sous le plus léger prétexte, ils usaient de terribles représailles ; quatre siècles avant, n'avaient-ils pas conquis le Samnium en exterminant les Samnites, ce qui devait faire dire à l'un d'eux, Suétone : « *Et appellabant pacem quid erat excidium.* » Les nations aspiraient donc à l'autonomie et à la liberté. Le nouveau culte arrivait avec des principes primordiaux qui ne pouvaient que lui rallier tous les opprimés et le faire accueillir avec enthousiasme. Mais le paganisme n'était pas enterré, le christianisme évoluait lentement dans les classes pauvres, et il lui fallut, à Clermont comme ailleurs, trois cents ans pour franchir le seuil des palais de l'acropole. Dès lors, sa cause était gagnée ; mais jusqu'à Constantin, la lutte fut sanglante et en plusieurs circonstances le sang des martyrs arrosa le sol du « faubourg des chrétiens ».

La pénétration du christianisme et la rapidité avec laquelle s'élevèrent sur le territoire du faubourg, en même temps qu'en ville, des églises et des monastères, prouvent que les esprits, lassés de l'ancien régime, étaient pour ainsi dire préparés pour accueillir le nouveau. Le bon faubourg qui, pendant quatre siècles, n'avait pas fait parler de lui, dominé qu'il était par la suprématie patricienne, se réveilla pour secouer le joug. Il vit alors sa population augmenter ; les immenses constructions cultuelles et conventuelles dont il fut témoin, et auxquelles il prit part, suscita en lui les vocations techniques, et encore aujourd'hui sont nombreux dans « le quartier » les menuisiers et les maçons. Un certain bien-être dut en résulter, et les tendances aux conversions devinrent progressivement plus nombreuses.

Nous revenons maintenant aux époques nébuleuses, parce qu'après cet exposé à grands traits de la transformation, les détails manquent et les renseignements sont peu concluants.

Digitized by Google

Parmi les nombreux sanctuaires qui, dès les IIIe et IVe siècles, surgirent du sol (les églises et chapelles conventuelles étaient innombrables, B. de Grancey), quel est celui qu'on peut regarder comme l'ancêtre de notre « Saint-Eutrope » actuel ? On a compté à Saint-Alyre jusqu'à dix églises (abbé Guélon) ! grave question : J'ai consulté un assez grand nombre d'auteurs ; tous ces braves gens me semblent s'être réciproquement empruntés de confiance, s'en rapportant les uns aux autres ; tous m'ont paru *confondre l'église bénédictine de Saint-Alyre* avec le « *Saint-Eutrope-Sainte-Claire* », la première ayant capté leur attention par ses imposantes proportions, et la richesse de son intérieur, l'autre ayant passé inaperçue par sa modestie architecturale et son difficile accès. Mais ceci n'est que conjectural, car il est bien difficile de dégager la vérité de cet entassement de documents en latin, en patois, en vieux français, en langue moderne ! avec des plans qui ressemblent plus à des « schéma » qu'au travail d'un géomètre !

Le faubourg de Saint-Alyre s'appelait à l'époque du temple de « Wasso-Galate » : « rue des Chrétiens » ; au IVe siècle : « faubourg d'Auvergne et Clermont » : « ville d'Auvergne ». D'après Delarbre, le sanctuaire de « Notre-Dame-d'entre-saints », devenu plus tard Saint-Eutrope, aurait été précédé d'un oratoire fondé par saint Martial, dès le IIIe siècle ? Les historiographes anciens et Savaron lui-même parlent de ce monument ; il aurait successivement porté les vocables suivants : Saint-Clément, Sainte-Marie-d'entre-saints, Saint-Illidius d'où on aurait fait *Saint-Alyre*, nom donné également au quatrième évêque de la ville, et par extension au faubourg lui-même, Saint-Etienne, Saint-Patrocle, et enfin Saint-Eutrope, nom qui lui fut attribué au Xe siècle, selon M. l'abbé Crégut, d'après le *De Ecclesiis*, au XIIe et même au XIIIe, d'après d'autres. Ce vocable devait être remplacé en 1862, par M. le curé Daupeyroux, par celui de : « Saint-Cœur-de-

Digitized by Google

Marie ». Mais dans le public, celui de Saint-Eutrope persiste. Savaron nous apprend qu'un grand nombre de saints y furent enterrés, et même que des étrangers y furent transportés, ainsi que des martyrs, d'où le vocable « d'entre-saints ». Remarquons que cette multiplicité de vocables fait admettre toute une succession de sanctuaires, disparaissant tour à tour soit par destruction, soit par vétusté, sur place, ou plus probablement à différents endroits, d'où confusion d'identité. Jusqu'en 1802, on ne saurait être d'accord sur le passé et l'emplacement des sanctuaires consacrés à Saint-Eutrope. M. l'abbé Daupeyroux, lui-même, dans sa petite notice, avoue l'obscurité profonde de cette période de la primitive église à Clermont; rappelons en effet que la ville a subi quinze sièges et quatre destructions.

Avant d'aller plus loin, arrêtons-nous un instant à « l'abbaye des Bénédictins de Saint-Alyre » ; fondée vers le XIIe siècle, c'est-à-dire sept à huit cents ans après la mort des premiers apôtres auvergnats, tous les historiographes jusqu'à nos jours se sont occupés exclusivement de la somptueuse église-forteresse de Saint-Alyre qui ne peut être prise pour Saint-Eutrope, avec laquelle ils l'ont pourtant confondue ainsi que je l'établirai plus loin. Taylor et Cailleux lui donnent les vocables : « d'entre-saints », de « Saint-Clément », « d'Illidius » qui semblent revenir légitimement à notre « Saint-Eutrope », humble sanctuaire qui ne pouvait espérer détourner un seul instant à son profit l'attention de la chapelle Bénédictine; en voici la preuve : ils mentionnent un petit ruisseau (Tiretaine) passant très près de là; or, on sait que la Tiretaine traverse en diagonale l'enclos des Ursulines, où était l'église en question, tandis que celle de Saint-Eutrope, placée sur un petit promontoire, est très loin de tout cours d'eau; « *et nunc erudimini* ». Dans le plan de Belleforest et dans celui de Bouillet, l'indication « cc » de l'abbaye de Saint-Alyre, avec sa situation topographique normale, ne saurait

Digitized by Google

également permettre aucune confusion d'emplacement. Quant aux sépultures des premiers confesseurs, elles ont complètement disparu avec les édifices qui les contenaient ; pour celles postérieures au XIe siècle, il est bien plus probable que beaucoup d'entre elles étaient dans l'imposante église de Saint-Alyre, ainsi qu'il appert de plusieurs inscriptions sur marbre mentionnées par Savaron, plutôt que dans l'humble oratoire de la rue Sainte-Claire, qui n'était autre que la plus que modeste chapelle des Clarisses, ouverte au public pour les offices, comme tant d'autres sanctuaires conventuels autrefois, et même jusqu'à nos jours, et portant peut-être bien le nom de Saint-Eutrope. La vraie paroisse était « Saint-Pierre-des-Minimes » (faubourg de Saint-Pierre, paroisse des Minimes ; lieu de cette paroisse, dit : Saint-Alyre, vieux doc.), Saint-Eutrope, c'était plus spécialement l'oratoire : Clarisses ; et pour les actes religieux enregistrés, il fallait aller aux Minimes.

Sur le plan cavalier du XVIe siècle, le mot « Sainte-Claire » indique à la fois l'emplacement du couvent des Clarisses, fondé au XIIIe siècle, et ce qui devait être la rue Sainte-Claire ; en bordure « BB », un très modeste édicule surmonté d'un campanile, probablement l'oratoire conventuel et un peu plus bas en « EE », un petit groupe surmonté d'une flèche ; ce second emplacement, plus bas et en recul de la rue, avec un petit monument religieux ; ce serait donc là l'antépénultième sanctuaire de Saint-Eutrope, appelé sur le plan « Saint-Patrocle », mais si infime, si minuscule, en partie caché par la chapelle Clarisse, sans voie d'accès, qu'il faut de la bonne volonté pour y voir le monument bâti par saint Namace au IVe siècle, et dont l'épouse dirigeait la construction et l'embellissait en la faisant peindre intérieurement de curieuses fresques. Elle était à trois nefs terminées en ovales. Détruite en 1204, dans le sac de la ville, sous Philippe-Auguste, rebâtie pour la troisième fois pour être

Digitized by Google

remplacée par une autre en 1827; des survivants de 80 ans pourraient donc l'avoir vue et s'en souvenir ! Bien qu'à peine indiqué dans les différents plans cavaliers ou non, sauf l'emplacement qui est à peu près ça, qu'il ait appartenu ou non aux Clarisses, qu'il ait été paroisse ou simple chapelle à l'usage restreint du public, le voilà ce vénérable monument, si petit dans ses dimensions (je le prouverai), mais si grand par ses souvenirs, qui a résisté cinq siècles, qu'il a fallu démolir et qui a vu passer devant son porche, dans sa tranquillité séculaire, des générations, des invasions, des guerres civiles, la Révolution, l'Empire, la Restauration, échappant par sa modestie même aux folies destructives des grandes commotions. Qu'est la longueur de la vie humaine à côté de celle de ses œuvres? Est-ce le même édifice que celui dont parle M. Daupeyroux? Delarbre, qui l'a vu, semble donner le « Saint-Eutrope » de son époque comme étant l'ancienne église du IVe siècle, restée debout après tant de siècles tourmentés. Nous venons d'établir plus haut que cela ne se peut, attendu que les débris qu'on en a observés indiquent une époque postérieure d'environ mille ans. Quant à sa forme extérieure, nul plan, nulle estampe, n'a pu nous éclairer. Dans quelques-unes, prises du haut du Calvaire, on voit un vaste territoire allant jusqu'aux fortifications, parcellé et ombragé comme aujourd'hui, piqué çà et là de toits rouges, mais d'église Saint-Eutrope point, pas plus pour l'ancienne que pour l'avant-dernière. Du reste Delarbre l'a si peu examinée que voici la simple mention qu'il en donne : « L'église de Saint-Etienne, connue sous les noms de Saint-Eutrope, Patrocle, etc., a été construite au IIIe siècle; elle existe encore comme église paroissiale. » Comme M. Daupeyroux, Delarbre se trompe; ce monument qu'ont visité peut-être Fléchier, qui confond indubitablement avec l'abbaye Saint-Alyre, et Savaron, qui relate des inscriptions sur marbres blancs, révélant des sépultures, entre autres celles de sept innocents, ce qui me paraît

Digitized by Google

être ressortissant à la « Bénédictine », enfin Delarbre lui-même qui n'y est jamais entré, ce monument, dis-je, leur aurait révélé un commencement d'emploi de la lave taillée, inconnue des premiers siècles, ce qui les aurait éclairés sur la prétendue antiquité; or, ni ces écrivains, ni ceux qui les ont suivis, n'ont daigné donner de ce sanctuaire la moindre description. L'absence de documents écrits, dessinés, gravés, etc., nous réduit à des conjectures qui ne laissent pas d'avoir quelque probabilité. Un témoin oculaire se souvient d'avoir vu épars autour de l'avant-dernière église des fragments de pierres sculptées, çà et là de vieux chapiteaux romans, des fragments de pilastres, des rondelles de colonnes, etc., qui n'avaient rien de commun avec l'église susdite, et qui ne pouvaient que provenir de la démolition de l'antérieure. On peut donc déjà inférer que le vieux monument était du milieu du XIIIe siècle, époque de transition, où la lave empiétait progressivement sur l'arkose et où le gothique se mêlait au roman, surtout dans les églises de campagne et de modeste envergure, exemple : église de Saint-Martin, à Brive, en style romano-ogival. Ce sanctuaire devait être à une seule nef, dont l'unique voûte retombait sur des piliers ronds, adhérents à la paroi avec encastrement des chapiteaux et des socles; deux ou trois arcs-doubleaux solidifiaient le petit édifice, ainsi que des contreforts sans arcs-boutants à l'extérieur. Le fond du chœur devait être : ou plat, comme beaucoup de chapelles romanes, ou à trois pans. La bâtisse était mi-partie arkose et Volvic; le toit plat soutenu par une rangée serrée de corbeaux; l'éclairage par des fenêtres à plein cintre et une rosace à 4 feuilles au porche; un campanille recélait une cloche dont je parlerai plus loin. En avant un « narthex », j'y reviendrai plus loin. L'église était sur le même emplacement que celle d'aujourd'hui, cet endroit étant heureusement choisi, et l'esprit de « l'Eglise catholique » étant que ses monuments religieux se succèdent à travers les âges sur le même empla-

Digitized by Google

cement. Elle avait la même orientation de l'est à l'ouest, et de plus, à peu d'écart près, les mêmes fondements; en effet, à l'est et au nord sont des contre-bas très accentués qu'il a fallu soutenir préalablement, en ayant soin de ne pas empiéter sur les propriétés voisines. A ces données, ajoutons le témoignage irrécusable de M. Collange père, qui, en 1827, comme entrepreneur, procéda à sa démolition pour construire sur place l'avant-dernière église. Donc, mêmes fondations au nord et à l'est; mais au sud-est et au sud, les deux dernières églises étant sensiblement plus larges, les vieux murs ont été simplement rasés et les nouvelles fouilles portées plus en dehors; même observation pour l'aspect ouest, la nef actuelle étant plus longue et en outre prolongée par l'épaisseur du clocher.

Quelles pouvaient être les dimensions du vieil édifice? Il est certain que toutes ces absides se sont succédé à peu d'écart près sur le même emplacement; si donc nous tirons une ligne médiane du front du chevet jusqu'au vieux baptistère qui avait été conservé ainsi que le narthex dont nous parlerons plus loin, nous trouvons une longueur totale d'un bon tiers en moins, et en me repérant par mes souvenirs, sur la petite cour du nord qui existe encore, elle s'arrêterait au milieu de la troisième arcade actuelle, défalcation faite de l'épaisseur du clocher; même expédient pour la largeur, en prenant celle du vieux narthex, du baptistère, au côté opposé, ce qui donne une largeur sensiblement plus étroite; quant à sa hauteur, elle devait être en proportions avec les autres dimensions, c'est-à-dire plus basse que l'avant-dernière, qui elle-même, moins élevée et à toit plat, s'élevait bien moins haut (d'un bon tiers) que l'église contemporaine. Les chapiteaux qui avaient fait partie de sa structure devaient être semblables à ceux découverts à Saint-André près Clermont et qui ont appartenu à la même époque; M. Collange, en démolissant la vieille église, avait fait évidemment un triage des matériaux, mettant dans le milieu tout ce qui pouvait être utilisé pour

Digitized by Google

la nouvelle construction, et refoulant au pourtour ce qui ne pouvait lui servir, tels que fragments sculptés, etc.; d'où la présence, pendant longtemps, de chapiteaux romans, de morceaux de colonnes d'entablements, etc. Y avait-il un clocher? Probablement en dernier lieu, un simple campanile, analogue à celui actuel des Ursulines, suffisant pour y installer la petite cloche qu'y fit placer M. le curé Geneix, en 1802; quant aux cloches autérieures, emportées sans doute par la tourmente révolutionnaire. Les fenêtres en étaient étroites, peu éclairantes, on descendait quatre marches pour y accéder. Un aimable Clermontois, dans toute sa lucidité, malgré ses 86 ans, se souvient de cette église, mais trop vaguement pour en donner une description; d'une manière générale, elle devait ressembler à ces oratoires, qui existent encore en ville et dans les environs (Poudrière Visitandines; églises désaffectées de Vertaizon, de Vensat). Entourée d'autres églises, la paroisse de Saint-Eutrope, n'ayant qu'un nombre restreint de fidèles, n'avait pas besoin d'un vaste édifice, comme plus tard, alors qu'en vertu du concordat, Saint-Eutrope dut désormais être seule affectée à tout le faubourg et à Fontgiève, qui jusque-là avait eu l'église « Saint-Cirgues » (de laquelle dépendait même Durtol) et tout le rebord nord de la ville haute. Elle devait donc avoir des dimensions suffisantes, et déjà sous les épiscopats de Guy de la Tour et d'Aymard, 63e et 64e évêques de Clermont, le nombre des chrétiens allait en augmentant.

Et maintenant, avant d'aller plus loin, quelle était l'origine de cette antépénultième église, à laquelle les historiographes se sont complu à attribuer un atavisme et une ascendance plus ou moins fantaisiste? Je crois l'avoir trouvée dans des papiers de famille; d'après ces documents, le propriétaire antérieur à M. Puray mon grand-père, acquéreur de mon immeuble de la rue Sainte-Claire situé au nord de l'église, avait lui-même acheté ce terrain comme « *bien national* » composé : «.....d'un petit jardin ou en-

Digitized by Google

clos, maison, colombier et autres bâtiments, le tout attenant ensemble situé en cette ville et ayant fait partie de l'enclos des religieuses de la ci-devant abbaye de Sainte-Claire de cette même ville de Clermont... » (acte notarié, passé l'an 1792, le 15 de février après midi). Voilà qui est clair, et j'y reviendrai plus explicitement dans les « notes complémentaires », la propriété des dames Clarisses ne se bornait pas, comme semble l'indiquer le plan de Belleforest, à cet espace compris entre la rue Banier et la rue Saint-Eutrope; elle entourait l'église, occupait mon territoire, celui des deux enclos Lhéritier-Perdereaux, témoins : cour Sainte-Claire, rue Neuve Traversière-Sainte-Claire, *rue Sous-l'enclos-Sainte-Claire !*

A la révolution, ce territoire fut mis en parcelles, et vendu aux enchères par le Directeur du district; l'église Saint-Eutrope, qui très probablement faisait partie des immeubles claristes, car comment expliquer la présence d'un sanctuaire paroissial, en plein territoire conventuel, comment expliquer, du moins pour les premiers siècles à partir du XIIIe, l'existence d'une « rue à bout » qui eût été pour les clarisses très cloîtrées, un empêchement permanent à pouvoir circuler en paix, d'un bout à l'autre de leur enclos, cette église, qui était simplement un des lots, fut vendue à un particulier en 1793, quelques mois après les autres adjudications; ce particulier la céda à la ville en 1802, lors du concordat qui régla définitivement la *situation et le territoire des paroisses.* Le sanctuaire bénédictin de St-Alyre venait d'être démoli, les autres oratoires avaient disparu, ou étaient désaffectés, forcément le modeste oratoire de St-Eutrope, datant du XIIIe siècle, faisant partie des appartenances claristes, devait inaugurer le XIXe siècle, en endossant non seulement tout un passé ancestral jadis éparpillé dans le faubourg, mais même le vocable; le concordat lui avait créé une famille d'un seul coup ! Sans doute, il faisait fonctions de paroissial depuis un temps assez long avant la révolution; le sentier qui y conduisait

Digitized by Google

s'était peu à peu converti en ruelle puis en rue à bout; le public, par une sorte d'usucapion, avait fini par regarder le sanctuaire comme sa propriété, et il eût été très difficile de supprimer cet usage; mais, dès lors, les clarisses durent se confiner dans leur quadrilatère méridional, et ne plus regarder leur enclos du nord que comme une ferme qu'exploitait un métayer; les ursulines sont encore un peu dans ce cas. La pauvreté quasi proverbiale des religieuses de Sainte-Claire ne pouvait faire admettre qu'un oratoire plus que modeste, celle d'un quartier presque exclusivement habité par des travailleurs, ne portait pas à admettre des dons généreux et de riches largesses; c'est ce qui explique que cet édicule ait passé inaperçu de l'œil des historiographes, qui ne se sont pas doutés que cet héritier inconnu assumerait un jour sur sa flèche, la filiation de tant d'églises, de tant de noms, de tant de vocables, de tant d'œuvres historiques! La présence d'un baptistère explique bien l'usage « paroissial » du sanctuaire. Je ne suis pas certain que ce que j'appelle baptistère en ait été réellement un; c'était sa place. Le pinacle était occupé par une seule cloche ou plutôt clochette qui a sa petite histoire : elle venait de Saint-Géron près de Brioude; MM. Crègut et Tardieu en ont relevé l'inscription. D'après M. Vernière, elle aurait été transportée à Clermont après la révolution; ayant échappé à la fonte, elle fut donnée à M. le curé Geneix pour être placée dans « le clocher de son église ». Fondue en 1780, fêlée en 1887, cette cloche a donc servi à quatre ou cinq sanctuaires et sonné pendant 107 ans! Un jour, après la mort du sonneur, on la trouva fêlée et on prétendit dans le faubourg que le vieux sonneur était revenu sur cette terre casser son cher instrument afin que désormais nulle main profane ne pût l'ébranler! J'aimais à entendre son timbre mélancolique et argentin qui avait bercé mon enfance, sonné à ma première communion et aux obsèques de mes ascendants. Elle me rappelait le continuel défilé de la « théorie hu-

Digitized by Google

maine » ; que de générations n'avait-elle pas accompagnées de sa voix claire et sympathique, du berceau à la tombe! je la regrettai. On lui rendit la vie au moyen du creuset, et comme le Phœnix, elle renaissait de ses cendres ; mais additionnée de bronze, elle a changé de ton ; ce n'est plus le timbre doux et mélancolique d'antan!

Je reviens à mon récit et à 1827 : M. Collange père, entrepreneur au faubourg, ayant été chargé de la nouvelle construction, commença par déblayer le terrain en démolissant la vieille église, en utilisant quelques-uns de ses matériaux, en refoulant çà et là les fragments moulurés et sculptés et en laissant debout, jusqu'à nouvel ordre, l'extrémité ouest du vieux bâtiment, c'est-à-dire le narthex, le baptistère et le logement curial ; l'architecte était M. Ledru grand-père. Par mesure d'économie, il fut décidé que le plan serait des plus modestes, que les sculptures et autres parties ouvragées se feraient après coup (comme à l'église Saint-Joseph, quartier de la gare), et qu'enfin on n'édifierait pour le moment que l'abside et une portion de la nef. MM. Rouchon et Champrobert croient avoir vu l'image de ce monument, sans pouvoir se rappeler où (peut-être bien dans quelque vieil annuaire illustré, ou dans la collection Talbot-Delorieux : il y a aussi un plan panoramique de Clermont datant de vers 1840, vue censée prise de la terrasse du calvaire des Ursulines, mais le dessin de détails de ces sortes de lithographies n'ayant pas l'exactitude mathématique d'une photographie, on n'en peut rien tirer de sérieux); de Laizer n'en a donné aucun dessin. Comme compensation à ce regrettable oubli, j'en ai conservé un souvenir assez exact; je vais donc simplement relater tout ce dont je me souviens, car j'avais mon habitation près de là, et vingt-deux ans quand on l'a démolie, et je n'ai pas cessé d'habiter à côté. On construisit d'abord l'abside, une partie de la nef et le bas-côté gauche, puis on suspendit les travaux. En 1840 on constata que la nef, n'étant soutenue que par le bas-

Digitized by Google

côté nord, tendait à pencher au midi ; on se résigna à construire le bas-côté droit pour éviter une catastrophe et pour cela le Conseil municipal vota quelques fonds, ainsi qu'il appert du compte d'administration de l'exercice de 1841, clos le 30 juin 1842 : en effet, au chapitre des « dépenses extraordinaires », nous trouvons : « constructions à l'église St-Eutrope, 3.806 fr. 46 c..., cette allocation ayant eu lieu conformément au budget et au traité en forme passé avec le sieur Collange le 9 mai 1840 ». L'exiguïté de la somme allouée en regard du mot : « constructions » est de nature à nous fixer sur le peu d'importance de l'édifice, conçu en un genre si rapprochant du « roman », mais dont une paroisse rurale d'aujourd'hui serait loin d'être fière ; nous voyons ensuite défiler une série de factures annuelles, oscillant entre 80 fr. et 580 fr. rien que pour l'entretien du bâtiment, par suite sans doute de la trop grande parcimonie de la somme affectée à sa construction. Ce monument n'étant pas terminé à l'ouest, les nefs étaient fermées par un mur en parpaing en haut, supportant un lourd campanile à deux ouvertures et en bas par les restes subsistant encore de l'ancienne église. Bâtie en simple maçonnerie crépie, l'abside semi-circulaire se continuait par la nef centrale et les deux bas-côtés, le tout communiquant ensemble par une lourde arcature, à plein cintre au nombre de trois arcades, que supportaient de massifs piliers carrés, et des pilastres contre les murs. La toiture plate était recouverte de tuiles creuses, son troisième pilier s'arrêtait à une construction très ancienne, dont le rez-de-chaussée voûté, en contre-bas de 2 marches, ouvert à l'ouest par un portail à ovale très évasé dans l'axe du vaisseau lui-même. Cette porte basse, suant l'humidité, donnait accès à l'antique narthex de l'édifice précédent ; dans ma mémoire je le compare à celui de l'église de Royat sauf un peu moins d'élévation de voûte. Au-dessus était le presbytère ou logement du curé, auquel on accédait par un esca-

Digitized by Google

lier en escargot dont on constate encore la trace dans la percée méridionale actuelle. De sa chambre le desservant, par une petite fenêtre, voyait l'intérieur de l'église. Au nord était une petite terrasse qui existe encore avec son parapet d'autrefois. Cette cour, qui servait aux ébats des enfants de chœur et aux nettoyages, était limitée au midi par une petite maison à un étage et rez-de-chaussée et appartenait à la mense fabricienne, ainsi que le logement curial, pour l'occupation duquel le desservant payait à la fabrique 180 fr. de loyer par an ; la petite maison était louée à la chaisière ou à quelque autre personne pieuse. Le préau donnant sur le « Patronage Fontbonne » existe encore, mais diminué par l'adjonction d'une seconde sacristie.

Si le levant et le nord sont en contre-haut, laissant dégagé le monument religieux, il n'en était pas de même à l'ouest, c'est-à-dire du côté de la rue Sainte-Claire; de celle-ci on parvenait à l'église par une ruelle tortueuse appelée « impasse Saint-Eutrope », limitée convenablement à droite par l'établissement de bains de création moderne, étranglée à gauche par une rangée de maisonnettes, de masures, de remises qui ont disparu depuis. Avant de pénétrer on trouvait une petite place, et à gauche au nord une cour triangulaire appartenant à trois propriétaires, fermée par un portail en bois à claire-voie peint en vert, presque toujours laissé ouvert : «.... séparée de la petite place en question par un mur dans lequel était la source minérale..... Ecoulement des sources minérales réunies dans un bac ou réservoir construit par la mairie de cette ville au-dessous d'un mur qui sépare *la dite cour de celle du devant* de l'église Saint-Eutrope » (Enquête 1817).

« Un peu au couchant, la maison et la grange du dit » (procès-verbal 1820), tout ce petit territoire a disparu envahi par l'avancement de l'église actuelle et l'élargissement subséquent de la ruelle, lequel s'est

Digitized by Google

effectué peu à peu de manière à être maintenant « la place Saint-Eutrope » non encore achevée. Dans cette cour privée se trouvait la source minérale susmentionnée; il fallait descendre deux marches pour en prendre; elle était en nappe et s'échappait très probablement par infiltration; sa composition, comme toutes celles de Saint-Alyre, était carbonatée, calcique, ferrugineuse, froide, très incrustante. Elle disparut lors des fouilles pour la nouvelle église, pour aller sourdre dans un de mes cuvages où elle m'est plus embarrassante qu'utile; c'est cette importunité qui décida le voisinage en 1817, c'est-à-dire du temps de la très vieille église, à adresser une plainte au maire, d'où l'arrêté qu'on trouvera aux notes de la fin.

Après s'être engouffré dans la voûte sombre et écrasée du vieux narthex, bas de deux marches, on constatait à gauche l'existence d'un réduit voûté, lui-même en contre-bas, paraissant être un baptistère un peu moins minuscule que celui de l'église de Royat, et qui était un reste du très vieil édifice, resté debout ainsi que le narthex, jusqu'à l'achèvement de l'église subséquente; à droite on entrevoyait dans la pénombre un énorme bénitier de pierre grossièrement travaillé; en émergeant de la voûte on était agréablement surpris par la vive lumière du vaisseau dont les larges fenêtres rondes étaient, sauf une, simplement vitrées. Le chœur était éclairé par trois fenêtres situées très haut et par la première de chaque bas-côté, la première arcade faisant partie du chœur, mais séparée de chaque bas-côté par une grille, et aussi du transept par la balustrade. Ce chœur était assez exigu, car il n'y avait place que pour le maître-autel, et derrière lui le lutrin, le banc d'œuvre réservé aux fabriciens était à gauche du transept sous la seconde arcade, laissant juste la place pour le va-et-vient avec la sacristie placée au même endroit que celle d'aujourd'hui. L'intérieur de l'église était d'une simplicité spartiate : tout y était vieux et modeste; jamais le grondement majestueux des orgues

Digitized by Google

n'avait fait résonner ses voûtes, plus familiarisées avec les accents de la « messe de Bordeaux » ou celle de « Dumont »; seules, les voix des chantres locaux coiffés, du « pilosus » (bonnet noir conique terminé par une touffe) souvent, dans les passages difficiles, en désaccord avec le « serpent » plus tonitruant qu'habile, exécutaient les hymnes liturgiques et entonnaient antiennes et répons. Le clergé se composait d'un desservant, de deux vicaires, auxquels venaient s'adjoindre quelques vieux prêtres habitués » retirés sur la paroisse. Le « bas-chœur » se composait de quatre enfants de chœur, deux chantres, un sacriste, un bedeau qu'on appelait familièrement « chasse-chiens » sans doute en réminiscence du « foras canes » du moyen âge. M. le curé Germain avait fait peindre de chaque côté d'un grand tableau représentant un christ en croix dans l'abside deux grandes grisailles, l'une représentait un Père de l'Eglise, l'autre Abraham, disait-on (peut-être le cénobite?); une de ces grisailles m'est restée très nette dans le souvenir, parce que je la voyais de la chaise de ma chère mère. Plus tard on y vit accroché au-dessus de la sacristie, comme il l'est dans l'église actuelle, un assez beau tableau, le « Supplice de saint Laurent », don de l'Etat; deux ou trois vieilles toiles sans valeur, rongées par le temps et la poussière. Le seul vitrail peint dans la chapelle de la Vierge « l'Arbre de Jessé » est l'œuvre de M. Thibault, peintre verrier à Clermont. Trois autels, celui du milieu, ou « autel à chanter, » comme on disait autrefois, et deux latéraux; humble chemin de croix peint; confessionnaux plus que modestes, mobilier campagnard; tous ces objets vénérables offraient une vétusté que ne leur aurait pas acquis les vingt et quelques années d'usage dans l'église de 1827, et devaient donc, pour la plupart, remonter à l'époque du vieux sanctuaire ou antépénultième église. Pas d'autre éclairage que celui indispensable au rituel; à la messe de minuit chacun portait son bougeoir. Le reposoir du jeudi saint était ins-

Digitized by Google

tallé dans la seconde arcade de droite, celle par conséquent appartenant au transept. Il me semble que tous ces souvenirs sont d'hier. Outre saint Eutrope et le cénobite Abraham on y révérait saint Verny, mentionné plus haut.

M. Geneix, desservant en 1802, qui prit décidément possession du sanctuaire racheté de la rue Sainte-Claire devenu la paroisse de Saint-Eutrope, y fit transporter la petite cloche ainsi que les reliques de saint Abraham, retrouvées en l'église de Saint-Cirgues de Fontgiève; il eut plusieurs successeurs : le plus ancien dont j'aie entendu parler serait M. Durigner, puis M. Germain qui fit bâtir à ses frais, derrière le chevet et en bordure sur la rue Gaultier-de-Biauzat, une maison qui lui servit de presbytère, ainsi qu'une école pour les Frères. A son décès, l'immeuble devint la propriété des « Dames-Bleues du Sauveur », qui s'y transportèrent et s'y agrandirent ensuite.

M. Daupeyroux, successeur de M. Germain, d'une excellente famille de Cebazat, fut d'abord aumônier des Ursulines de St-Alyre. Il sut dans ce poste se créer des relations avec plusieurs familles importantes dont quelques-unes parvenues plus tard à de hautes situations lui furent d'un grand secours pour la réalisation du projet qu'il avait conçu dès son installation à la cure de Saint-Eutrope, celui de raser complètement l'église inachevée, et d'en édifier une autre de fond en comble, dans des proportions et un style plus dignes de notre ville. Il se mit donc immédiatement à l'œuvre, et il y apporta une telle ténacité, que vingt ans après il mourait épuisé par tant de préoccupations, mais avec la consolation suprême d'avoir pu contempler son œuvre achevée, ne sollicitant pour toute récompense que la faveur d'y être enterré, désir qui fut exaucé.

Les deniers de l'Etat, ceux du département et de la commune, les libéralités de quelques paroissiens généreux,

Digitized by Google

des dons personnels, une partie du patrimoine du curé lui-même suffirent peu à peu pour l'édification de ce gracieux édifice, son installation intérieure est en harmonie avec le style du sanctuaire et une partie de son dégagement.

On avait d'abord cherché un architecte; le choix se porta sur M. Imbert établi à Clermont; ses plans furent définitivement adoptés. Les frères Dargnat, de la Creuse, édificateurs du Casino de Vichy et d'autres constructions qui les recommandaient, furent agréés comme entrepreneurs, et un beau matin d'octobre 1858, la pioche des démolisseurs commença son œuvre.

Mais avant de procéder à l'enlèvement de la première tuile, trois précautions étaient à prendre : préparer un chantier, et pour cela on avait dû acquérir le jardin contigu, qui est devenu ensuite l'allée du portail méridional; déménager le vieux monument, ce qui fut rapidement fait; enfin assurer le service du culte. Pour cela le conseil de fabrique s'entendit avec la communauté des Dames du Sauveur, qui occupait alors un massif d'immeubles compris entre les rues Banier, Biauzat et rue Neuve-Sainte-Claire; mais la chapelle étant trop petite, il fallut bientôt se pourvoir ailleurs; on s'adressa à l'établissement du Refuge, à l'angle des rues Sainte-Claire et Morée, tenu par les Dames du « Bon-Pasteur », et dont la chapelle, joli monument gothique moderne, offrait des dimensions suffisantes; il fut stipulé qu'en remettant ladite chapelle, on la restaurerait à titre de remerciement, ce qui d'ailleurs fut exécuté.

Le vieux bâtiment disparut à vue d'œil; on fit, m'a-t-on dit, tomber les voûtes d'un seul coup! Le terrain déblayé, on attaqua les fondements, à peu de chose près les mêmes que ceux des édifices antérieurs, mais plus allongés à l'ouest à cause d'une travée de plus et de l'épaisseur du clocher, et plus reculés au sud à cause de la largeur plus grande du futur édifice. Quand la fouille du pour-

Digitized by Google

tour fondamental fut achevée, on constata avec désillusion qu'on était en pleine marne et pas du tout au solide. Il fallut se résigner à établir un rocher artificiel en béton, ce qui augmenta le travail de plusieurs mois et la dépense de plusieurs billets de mille. On procéda au placement de la première pierre contenant la boîte commémorative. Enfin l'église, entièrement en Volvic, de style gothique du XIVe siècle avec quelques emprunts discrets aux XIIIe et XVe siècles, s'éleva dans l'espace, dressant vers le ciel son élégante et svelte flèche. Complètement achevée sans qu'on ait eu à déplorer le moindre accident, on l'inaugura solennellement le 28 août 1862. Après les cérémonies liturgiques afférentes à la consécration, et un banquet offert aux autorités, elle était désormais ouverte aux fidèles. Quatre années avaient suffi pour son édification. On lui a reproché la lourdeur de ses arcs-boutants; mais il faut remarquer que la crainte d'un affaissement qui avait commencé à se manifester dans l'avant-dernière église, et qu'on pouvait justement appréhender sur un terrain gras qu'on avait dû préalablement solidifier artificiellement, était de nature à donner raison à la prudence de l'architecte. Aucune faille, depuis ces 43 ans, n'a été constatée.

Cette église est située dans la paroisse formée par le faubourg Saint-Alyre, ayant pour confins : à l'est, la rue Sidoine-Apollinaire; au sud, la rue André-Moinier et la place Gaillard; à l'ouest, elle s'étend jusqu'aux « Quatre-Routes »; au nord, elle ne s'arrête qu'aux Côtes et Chanturgue. L'édifice repose sur une espèce de terre-plein compris entre les rues Gaultier-de-Biauzat, en contre-bas, le patronage de M. Fontbonne et le couvent des « Sœurs du Sauveur » en contre-bas, la rue Sainte-Claire à niveau, la rue Saint-Eutrope à niveau. Ainsi placée, l'église est facilement accessible et se trouve être au centre urbain de sa paroisse. Elle est orientée : l'abside au levant, le porche et le clocher à l'occident, regardant le Puy de

Digitized by Google

Dôme; deux portes d'entrée, la principale à l'ouest, l'autre latérale au sud; la sacristie au nord, empiétant un peu sur l'enclos du patronage, grâce à la libéralité de M. Lhéritier père, propriétaire à l'époque, qui fit don de l'emplacement nécessaire à cette annexe, dont l'extrême simplicité extérieure ne concorde pas avec l'ornementation de l'édifice, laquelle est rehaussée par l'adjonction de plusieurs statues en pierre blanche dues au ciseau de Fabich, de Lyon, et Chalonnax, de Clermont.

Pénétrons maintenant dans le sanctuaire : l'intérieur très éclairé est encore neuf; la lumière y pénètre par de larges et hautes fenêtres ogivales à meneaux et par trois élégantes rosaces, véritables dentelles de pierre.

Plusieurs fenêtres sont garnies de vitraux à personnages dus en majeure partie à l'habileté de nos peintres verriers clermontois : MM. Thibault, Chatain, Champrobert. Tout le mobilier est sculpté en gothique; le maître-autel et le chemin de croix sont du même style en pierre blanche du Midi. En fait de tableaux, outre le « Supplice de saint Laurent », dont il a été question plus haut, une autre œuvre, « la Mise au Tombeau », est estimée à un assez haut prix. Dans le chœur, deux autres tableaux modernes, dus au pinceau de Bouchet, peintre clermontois, placés de chaque côté de l'ancien tableau du « Christ en croix »; quelques petites toiles de moindre valeur; deux statues blanches de chaque côté de la tribune. Le rez-de-chaussée du clocher sert de narthex; à gauche les fonts baptismaux, à droite la tombe de M. Daupeyroux et les reliques de saint Abraham. L'église est éclairée au gaz, pourvue d'un calorifère et de deux sacristies. Elle a un bel harmonium dû à la générosité d'un paroissien, M. Decorps, en attendant un orgue à tuyaux, à buffet sculpté dans la tribune; trois cloches de diverses dimensions. Les objets du culte ont été rajeunis, renouvelés et augmentés de dons généreux.

Voici maintenant la nomenclature des curés qui se sont

Digitized by Google

succédé depuis M. Daupeyroux : MM. Daupeyroux, Astier, Fontanelle, Virevaux, Fougerousse, Fayolle.

Constatons que l'édifice de Saint-Eutrope et tout ce qui s'y rattache est en grande partie l'œuvre d'artistes, artisans et ouvriers de Clermont-Ferrand.

Pour que cet édifice soit complet, et dans tout son avantage, souhaitons le dégagement entier de tout son pourtour.

Quant au faubourg, il bénéficiera de l'achèvement du boulevard Pasteur, du percement de la rue du Pérou, Saint-Arthême, Morée et de la création d'une place dont il a le plus grand besoin.

Dr Pierre Hospital.

(A suivre).

Digitized by Google

TRANSFORMATION

DE

L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE RÉORGANISÉE

DE CLERMONT

EN ÉCOLE DE PLEIN EXERCICE

Dans sa séance du 24 février, le Conseil de l'Ecole, intimement persuadé de l'urgence qu'il y a, dans l'intérêt de l'enseignement médical, à demander la transformation de l'Ecole préparatoire réorganisée en Ecole de plein exercice, a nommé, pour étudier cette question, une Commission composée de MM. Huguet, Billard, Mally et Buy.

Cette Commission s'est réunie toutes les semaines sous la présidence du Dr Huguet. Elle a décidé d'exposer — dans un rapport, dont la rédaction a été confiée à l'un des membres, le Dr Buy — l'histoire de l'Ecole, les dangers de la situation présente, la facilité avec laquelle on pourrait transformer l'Ecole actuelle en Ecole de plein exercice et les conditions de cette transformation qui se réduisent en charges budgétaires peu élevées et en avantages scientifiques considérables.

Digitized by Google

RAPPORT

Adressé à M. le Maire et à MM. les Conseillers municipaux de Clermont-Ferrand.

MESSIEURS,

Le 22 mars 1681 (1) Louis XIV créa par lettres patentes le Collège de médecine de Clermont; depuis cette date l'enseignement médical est institué dans la capitale de l'Auvergne.

Le Collège de médecine devint rapidement très prospère. En 1745, dans une requête au Conseil de ville, il réclama pour ses cours et ses démonstrations une installation et des locaux convenables, manifestant ainsi le désir « de faire fleurir en notre ville la médecine et les arts qui en dépendent ».

Le Conseil de ville donna ce qu'on lui demandait; un pavillon fut bâti le long du jardin des Cordeliers, au niveau de l'emplacement occupé aujourd'hui par les bureaux du télégraphe; et, dans ce logis, don généreux de la cité, les médecins du Collège célébrèrent, le 18 juin 1781, le centenaire de leur corporation en une séance solennelle.

Pendant ce temps, les chirurgiens ne restent pas inactifs. Ils s'associent, se réunissent en 1731 avec la Société des chirurgiens de Montferrand, obtiennent aussi, en 1748, un local séparé et sont reconnus comme communauté indépendante en 1791.

De part et d'autre, au Collège de médecine et à l'Ecole de chirurgie on travailla avec ardeur. Les professeurs étaient instruits et dévoués et les étudiants si nombreux que, quelque temps avant la Révolution, 92 élèves se pressaient aux cours de Bonnet, qui enseignait l'anatomie et la chirurgie, tandis que, vers la même époque, à Toulouse, le nombre des étudiants dépassait rarement 60 élèves. Maintenant Toulouse nous domine de ses quatre Facultés.

(1) ELIE JALOUSTRE. — Les anciennes Ecoles d'Auvergne, *Mémoires de l'Académie de Clermont*, 1881.

Digitized by Google

Le 18 août 1792, la Convention décrète la suppression des Universités, des Facultés et des corporations savantes.

A Clermont, cependant, les cours continuent et Bonnet instruit toujours une foule d'élèves venus de tous les coins d'Auvergne. Voici, d'ailleurs, de quelle façon était jugé Bonnet par un de ses contemporains (1) : « Ses cours étaient célèbres ; ils étaient suivis par une jeunesse nombreuse, pleine d'ardeur pour s'instruire; il possédait éminemment l'art difficile et précieux d'enflammer d'émulation ses élèves. Il fallait voir avec quelle attention ils l'écoutaient; comme il savait captiver leur esprit, se rendre maître de leur imagination et gagner leur cœur. Aussi tous ses élèves lui étaient entièrement dévoués. C'est à l'école de ce grand maître, si habile dans la science de l'anatomie, si habile dans l'art des opérations chirurgicales, si habile dans l'art d'instruire que se sont formés des médecins nombreux qui jouissent d'une grande et juste célébrité. »

Bonnet mourut en 1805, au moment où l'enseignement de la médecine en France allait être organisé sur des bases nouvelles. Un décret du 18 septembre 1806 crée à Clermont des cours pratiques pour l'instruction des candidats à la profession d'officier de santé et, un demi-siècle avant l'établissement de la Faculté des lettres et de la Faculté des sciences, l'Ecole secondaire de médecine est installée, le 15 novembre 1807, sous la direction de Fleury, secondé par son ami Lavort. Le préfet Ramond, qui avait uni ses instances à celles de l'administration des hospices et du corps médical, ouvrit lui-même la séance. Pénétré de l'importance de la haute culture scientifique, il salua l'Ecole nouvelle « comme le présage heureux de la part réservée à la ville dans la distribution prochaine des établissements d'instruction publique »; et, s'adressant ensuite aux professeurs : « Vos leçons, assorties aux progrès de la science, séront dignes de vos maîtres et de vous. De nombreux élèves, instruits par vos préceptes et par vos exemples, iront au loin semer ces heureux germes. Le bien que vous pouvez faire est inappréciable ; et, s'il est superflu de parler de la gloire à ceux qu'anime l'amour du bien, vous n'y serez pas toutefois indifférents quand vous songerez qu'elle doit rejaillir sur la société dont vous êtes membres. »

Depuis, l'Ecole a parfaitement fonctionné. Parmi ses élèves d'autrefois plusieurs sont devenus des maîtres éminents, au nom-

(1) L'abbé Lacoste. — Discours sur ce sujet : Combien les sciences, les lettres et les arts peuvent être cultivés avec succès dans le département du Puy-de-Dôme. — Clermont, imp. Landriot, 1819.

Digitized by Google

bre desquels nous citerons (1) : *Decal; — Mercier; — Desanges* et *Bogros*, tous les deux prosecteurs à Paris; *Tealier*, membre de l'Académie de médecine; — *Blancheton*, fils d'un ancien professeur au Collège de médecine de notre ville, est nommé médecin militaire, ne tarde pas à se faire remarquer, devient le compagnon et l'ami de Masséna, et, émule du grand Dominique Larrey, prodigue ses soins aux blessés sur tous les champs de bataille de l'Europe; — *Michel Bertrand*, qui a pour ainsi dire créé la station thermale du Mont-Dore et dont le fils a été pendant longtemps directeur de l'Ecole; — *Biett*, dont le père, italien, s'était réfugié à Clermont où il exerçait la profession de limonadier, est reçu interne des hôpitaux de Paris, est élu plus tard membre de l'Académie de médecine et reste pendant de nombreuses années médecin en chef de l'hôpital Saint-Louis; — *Breschet*, fils d'un tailleur de notre ville, arrive un des premiers à l'internat de Paris, est nommé dix ans après professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine et membre de l'Académie des Sciences où il succède à Dupuytren.

Enfin, plus près de nous, *Roux*, l'illustre directeur de l'Institut Pasteur; *de Brun*, professeur de clinique chirurgicale à l'Université de Beyrouth; *Badal*, professeur d'ophthalmologie à la Faculté de Bordeaux; *Pénières*, professeur de pathologie externe à la Faculté de Toulouse; *Souligoux*, chirurgien des hôpitaux de Paris... et bien d'autres, qui, devenus de modestes médecins de campagnes, sont allés porter dans les recoins de nos montagnes les secours d'une parole consolante et d'une médication appropriée.

D'abord Ecole secondaire, l'Ecole de Clermont devient Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie en 1841 et sa prospérité s'accentue d'année en année. Aussi, en 1891, le Dr Ledru, directeur, s'étant fait le défenseur des Ecoles de médecine, met en évidence notre vigoureuse vitalité et grâce à ses efforts, grâce aux instantes sollicitations du recteur de l'Académie, le Dr Micé, grâce à l'influence de M. Bardoux, qui prêta son appui à cette œuvre chère à sa vieille Auvergne, l'Ecole préparatoire devint le 28 juillet 1891 une Ecole réorganisée. Mais M. Ledru ne bénéficia pas longtemps de la réalisation de ses désirs. Deux ans après il succombait et était remplacé par le Dr Bousquet.

Dans la suite, l'Ecole n'a cessé de croitre. Les professeurs, chargés de l'enseignement, originaires de Clermont ou devenus

(1) Imbert-Gourbeyre : Discours d'installation de l'Ecole de médecine, 1859. — A. Tardieu : Histoire d'Auvergne (Dictionnaire bibliographique).

Digitized by Google

Clermontois de cœur dès qu'ils ont touché le sol d'Auvergne, se sont dévoués à leur tâche. Dans des locaux souvent insuffisants, dépourvus quelquefois des moyens d'études qui attirent et retiennent les travailleurs, tous ont bravement peiné, si bien qu'en 1901, M. Zeller disait à la séance de rentrée : « Nos étudiants en médecine et en pharmacie font plus que remplir les locaux, ils les débordent », et qu'en 1903 l'Ecole comprenait 120 élèves et se plaçait ainsi à la tête des Ecoles préparatoires de France. Toutefois l'installation s'est peu à peu améliorée, un outillage perfectionné nécessaire aux études modernes a été acheté, des laboratoires se sont constitués, plusieurs services nouveaux ont été créés... et tous les ans les rapports des présidents d'examens sont très élogieux et constatent que les élèves savent mieux ici qu'ailleurs.

Telle est l'histoire rapide de l'Ecole. Elle a fait plus que vivre, elle s'est sans cesse développée. Dans sa marche ascendante, elle a fourni à l'Auvergne de bons praticiens et a disséminé dans les diverses parties de la France un certain nombre d'hommes éminents dont le souvenir fidèle conserve le nom des maitres clermontois qui leur ont appris à ausculter ou leur ont mis le bistouri dans les mains. Instituée d'abord pour créer des officiers de santé et des pharmaciens de seconde classe, son enseignement — par la force des choses — s'est modifié et l'Ecole forme maintenant, aussi bien que dans une Faculté, des étudiants en médecine et des étudiants en pharmacie pour les deux ou trois premières années.

Eh bien, messieurs, nous traversons en ce moment une période de crise et la question se pose d'empêcher le dépérissement de cette Ecole, de votre Ecole municipale, qui s'est distinguée par son activité toujours croissante. Certes l'Ecole est encore prospère et il y a cinq ans à peine, M. Zeller, recteur, écrivait (1) : « Si l'on consulte les dernières statistiques officielles et si l'on compare l'Université de Clermont avec les autres Universités qui ne sont point situées dans les grands centres depuis longtemps florissants de l'enseignement supérieur, on trouve que l'Université de Clermont occupe le premier rang pour le nombre et l'ensemble des étudiants ayant pris des inscriptions dans les Facultés des Sciences et les Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie. »

Toutefois si actuellement le péril n'est pas grand, l'avenir est sombre. Aussi pensons-nous que l'heure des résolutions définitives a sonné et que le meilleur moyen d'éviter l'obscure et lente agonie est de vous montrer la voie de rajeunissement et de progrès dans

(1) Discours de la séance de rentrée, 1901.

Digitized by Google

laquelle il faut s'engager : c'est-à-dire la transformation de notre Ecole réorganisée en Ecole de plein exercice.

Clermont, capitale de l'Auvergne, en voie d'accroissement rapide, au centre d'un milieu géologique, minéralogique et hydrologique important, à grande distance de tout autre ville universitaire, Clermont ne peut et ne doit se laisser déposséder d'un enseignement médical vieux de plus de deux cents ans.

D'ailleurs la question de la transformation a été déjà envisagée. En 1903, le professeur Girod, directeur, appela l'attention de la ville d'une part sur la réduction du nombre des étudiants en pharmacie qui devait résulter de la mise en vigueur de la nouvelle loi supprimant les pharmaciens de 2e classe, d'autre part sur la nécessité dans laquelle allait se trouver la municipalité de recourir à la transformation si elle voulait conserver une école florissante. M. Renon, maire, accueillit favorablement le projet de transformation qui fut établi et le fit parvenir au ministère. En réponse, et comme base des pourparlers à engager à cet effet, le Ministère de l'Instruction publique soumit à l'approbation municipale un tableau comparatif des dépenses. Mais les choses en restèrent là.

En conséquence, et comme la question reste toujours pendante et aussi grave, il nous a paru qu'il était de notre devoir de vous engager à l'étudier et de vous exposer pour cela l'état actuel de l'Ecole et les conditions de sa transformation : celles-ci se résumant en sacrifices relativement peu considérables de la part de la ville et en avantages sérieux qui en résulteront pour la science, le commerce et l'industrie de notre région.

I. — Etude budgétaire.

Les sacrifices, les dépenses à faire, seront nettement mis en évidence par la comparaison du budget de notre École préparatoire réorganisée — tel qu'il existe en 1906 — et du budget nécessaire à la création d'une École de plein exercice.

Le budget actuel de l'École de médecine est de 77,635 francs. Il est ainsi réparti :

1° Traitement des professeurs, employés et gens de service	52.850	»
2° Frais de cours	3.500	»
3° Frais d'examen	3.000	»
4° Frais matériels de travaux pratiques	7.830	»
A reporter	67.180	»

Digitized by Google

	Report.....	67.180 »
5°	Frais matériels des sessions.....	2.000 »
6°	Frais de bibliothèque.....	1.015 »
7°	Frais de déplacement des délégués de l'École de médecine.....	600 »
8°	Entretien et renouvellement du matériel, chauffage, éclairage, séance de rentrée, remboursement des travaux pratiques.....	1.840 «
9°	Laboratoire des cliniques.....	300 »
10°	Fonds de concours et prix.....	300 »
		73.235 »

A ajouter : (subventions supplémentaires)

1°	Laboratoires en général.....	1.000 »
2°	Laboratoire de radiographie et d'électrothérapie...	1.800 »

A ajouter : (subventions votées en 1906)

1°	Indemnité au professeur suppléant d'anatomie.....	500 »
2°	Indemnité pour un cours d'hydrologie et de minéralogie.....	500 »
3°	Traitement d'un garçon de laboratoire nouveau....	600 »
		77.635 »

Les recettes prévues pour 1906 sont les suivantes :

1°	Subvention départementale.....	11.350 »
2°	Droits d'inscription.....	10.710 »
3°	Droits d'examen.....	6.585 »
4°	Travaux pratiques.....	7.830 »
5°	Droits de bibliothèque.....	1.015 »
6°	Fonds de concours. Donations pour prix (Nivet, Fleury, Renoux, etc.).....	300 »
		37.790 »

Par suite, la Ville a actuellement à inscrire à son budget un complément de :

DÉPENSES.....	77.635 »
RECETTES.....	37.790 »
DIFFÉRENCE.....	39.845 »

Si l'on se demande maintenant quelle serait la somme nécessaire pour la transformation de l'École et que l'on consulte les chiffres et les tableaux fixés par l'État, on arrive à un total de 140,000 francs environ. Mais c'est là une somme demandée théoriquement. Il suffit,

Digitized by Google

pour se rendre compte de son exagération, d'examiner le budget de 1898 de l'École de plein exercice de Rennes, nouvellement transformée. D'après les renseignements fournis par l'Administration, renseignements qui se trouvent dans les bureaux de la Mairie de Clermont, ce budget s'élève à 118,350 francs.

Si c'est à titre de faveur que Rennes a obtenu de ne pas dépasser 118,350 francs, nous ne croyons pas compter d'une façon exagérée sur la bonne volonté et le pouvoir de notre députation en estimant que nous obtiendrons une faveur identique. Il est donc permis de tabler sur ce chiffre de 118,350.

Dès lors, supposons notre École réorganisée dans les mêmes conditions que celle de Rennes.

1° Dépenses.....	118.350	»
2° Recettes actuelles (tableau ci-dessus).....	37.790	»
Différence à payer par la Ville.....	80.560	»
La Ville versant actuellement.....	39.845	»
C'est une augmentation de.....	40.715	»

Ce sont là des chiffres précis, officiels, indiscutables. En résumé, par suite de la transformation de l'École, la Ville se trouverait en présence d'un supplément de 40,715 francs.

Mais, messieurs, ce gros chiffre peut être diminué par une participation plus élevée du Conseil général, par l'augmentation du nombre d'élèves et de leur temps de séjour.

1) *Participation plus élevée du Conseil général.* — Nous ne doutons pas que le Conseil général du Puy-de-Dôme, en prenant connaissance des nécessités et de la grandeur de la cause que nous défendons, ne veuille augmenter et même doubler sa subvention. En outre, on pourrait, en raison des facilités d'études fournies par notre École — École régionale — demander aux Conseils généraux des départements voisins de s'inscrire pour une petite part et de donner par exemple chacun une somme de mille francs.

2) *Augmentation du nombre d'élèves et de leur temps de séjour.* — Dans l'École transformée les étudiants pourraient suivre les cours et cliniques pendant quatre ans, c'est-à-dire faire presque toutes leurs études. Il leur suffirait d'aller, durant six mois ou un an, dans une Faculté pour passer les deux derniers examens et la thèse. Beaucoup ne s'absenteraient que le temps de l'examen, reviendraient à Clermont préparer leur thèse dans un de nos laboratoires ou dans un de nos services hospitaliers, de telle façon que leurs études auraient été complètement faites chez nous.

Digitized by Google

En laissant de côté l'activité nouvelle donnée de ce fait aux laboratoires, il est incontestable que les étudiants, demeurant plus longtemps à Clermont, augmenteront sensiblement les revenus universitaires par les droits d'inscription et les droits d'examen.

D'autre part, beaucoup d'élèves de notre région, découragés à l'idée du changement de professeurs et du mode d'enseignement, ennuyés de partager leur temps d'études en deux villes différentes, de passer 2 ou 3 ans à Clermont et 2 ou 3 ans ailleurs, abandonnent d'emblée leur province et vont au début de leur vie d'étudiant se perdre dans un grand centre d'études. Tous se rendraient à l'Ecole transformée, *à leur Ecole*, ainsi qu'en témoigne la note suivante inscrite en 1901 dans son rapport par le professeur Tourneux : « Clermont est un centre universitaire séparé par de hautes montagnes des Universités voisines et je suis intimement convaincu que, si son Ecole venait à être transformée, le nombre des étudiants en médecine augmenterait rapidement du double. »

Aussi sommes-nous persuadés que par l'augmentation du nombre des élèves et de leur temps de séjour, le total des recettes s'élèverait au minimum de 10,000 francs.

Si nous résumons tout ce qui précède, nous aurons :

1) Subvention nouvelle du Conseil général.....	10.000	»
2) Allocation des Conseils généraux de deux départements voisins.....	2.000	»
3) Augmentation des revenus universitaires.....	10.000	»
TOTAL.....	22.000	»

Ces 22.000 francs sont à défalquer des 40.175 qui constituent le supplément occasionné par la transformation, d'où réduction de ce chiffre à 18.000 francs environ. Il en résulte, messieurs, que l'augmentation des dépenses qui vous incombe par suite de la transformation est considérablement diminuée, réduite à un chiffre infime : 18.000 francs, chiffre qui ne peut vous faire hésiter devant les dangers du *statu quo*.

II. — CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE NOUVELLE OU DE PAVILLONS SUPPLÉMENTAIRES.

Dans la note ministérielle il est indiqué que la Ville devra faire de nouvelles constructions pour 250.000 francs. Nous ne croyons pas qu'une telle dépense puisse effrayer une ville de 60.000 habitants. « La dominante Clermont assise, selon l'expression de Michelet, parmi la cour majestueuse de montagnes », est de plus en

Digitized by Google

plus considérée comme un centre d'excursions. Elle a par conséquent tout intérêt à attirer les étrangers en se parant de beaux monuments. Mais, à la rigueur, vous pourriez vous dispenser d'employer une pareille somme en faisant construire, dans les jardins des hospices, quelques pavillons peu coûteux et un amphithéâtre de cours, largement suffisants pour assurer l'enseignement et dont l'évaluation ne dépassera guère cinquante ou soixante mille francs.

III. — Dangers de la non-transformation.

L'étude des finances engagées vous a démontré que sans obérer le budget, sans créer de grosses dépenses, il est possible de transformer l'Ecole. Or, en présence des dangers qui nous menacent, nous pensons que cette transformation est devenue nécessaire. En effet, vous allez vous trouver dans l'obligation suivante :

1) Ou laisser les choses en l'état et maintenir le budget existant pour une Ecole dont les étudiants auront diminué par suite de l'application de la nouvelle loi militaire et des nouveaux programmes de pharmacie. Pourtant, à notre avis, cette diminution sera peu sensible ; car en raison de la situation géographique de Clermont, il y aura toujours un certain nombre d'élèves à l'Ecole et les professeurs se dévoueront comme autrefois à leur instruction. Mais il n'en est pas moins vrai que vous conserverez un budget sérieux pour une Ecole qui restera de second ordre et dont le nombre d'étudiants ne sera jamais très élevé. Les recettes universitaires baisseront en proportion et peut-être serez-vous amenés à dépenser pour cette Ecole une somme qui se rapprochera beaucoup de celle que vous auriez donnée pour une Ecole de plein exercice.

2) Ou bien, devant la diminution du nombre d'élèves, vous laisserez-vous entraîner à la suppression de tout enseignement médical, de cet enseignement vieux de plus de deux cents ans, de cette Ecole qui est à la veille d'être centenaire. Alors la Faculté des sciences, dont le plus grand nombre des élèves est fourni par le P. C. N., n'aura plus de raison d'être ; elle entraînera dans sa chute la Faculté des lettres, par suite l'Université, et Clermont perdra le plus beau joyau de sa couronne. Votre ville cessera d'être une capitale provinciale. Les baccalauréats se passeront ailleurs. Le lycée Blaise-Pascal perdra beaucoup de son importance et cette diminution atteindra aussi le lycée Jeanne-d'Arc, si prospère et pour lequel vous avez tant dépensé. Enfin, votre luxueuse bibliothèque deviendra une bibliothèque municipale stérile et bientôt oubliée.

Il faut le reconnaître, qu'on le veuille ou non, l'Ecole de méde-

Digitized by Google

cine, avec ses 80 étudiants actuels, est le pivot de votre Université. Laissez-la péricliter, votre Université disparaîtra et avec elle ce je ne sais quoi qui donne à la patrie de Pascal son auréole, cette tradition de travail, d'honneur et de gloire qui se transmet d'âge en âge et dont tout le monde a le droit d'être fier.

Or, messieurs, cette suppression ne sera pas seulement un dommage intellectuel, une perte scientifique, elle deviendra préjudiciable à votre commerce et à votre industrie.

Faites le compte de ce que vaut à la ville son Ecole de médecine. Elle représente actuellement :

1) Vingt professeurs (titulaires, suppléants ou chefs de travaux) qui apportent chacun à Clermont une somme annuelle moyenne de 4 à 5 mille francs, supérieure à leur traitement;

2) Quatre-vingts élèves qui, sans que nous puissions être taxés d'exagération, dépensent chacun 1.500 francs par an...

Ce qui fait de part et d'autre une centaine de mille francs. En résumé, l'Ecole de médecine constitue actuellement pour la ville un mouvement de fonds annuel de 200.000 francs. Un dixième au moins de cette somme tombe directement dans la caisse municipale : c'est donc 20.000 francs que perdrait la Ville.

Ajoutez maintenant à cette perte celle qui résultera de la disparition de l'Université tout entière, de la diminution de vos lycées, de la suppression des examens du baccalauréat et par suite de l'absence des parents et des élèves qui viennent à cette époque. Renseignez-vous auprès de vos hôtels, de vos restaurants, de vos cafés, des commerçants de toute sorte, faites une enquête générale et vous vous rendrez compte qu'à la déchéance intellectuelle, entraînée par la chute de l'Ecole de médecine, s'ajoutera un déficit notable dans le développement économique de votre cité.

IV. — Possibilité de la Transformation.

A côté de la discussion budgétaire et des dangers consécutifs à la non-transformation de l'Ecole, il y a d'autres questions à examiner. Les conditions de travail, le personnel, l'état des laboratoires et de la salle de dissection, la situation des hospices, vous permettent-ils de vous engager dans la voie que nous vous indiquons et d'envisager sans crainte l'avenir?

Eh bien! on peut répondre : oui. Certes, il n'y a pas mal à faire pour avoir une installation parfaite, mais la perfection n'existe nulle part; et, dans l'état actuel des choses, on travaille. L'enseignement des élèves est tel que l'an dernier un de nos étudiants a

Digitized by Google

été reçu second à l'Ecole du service de santé militaire et qu'un des professeurs de Toulouse, délégués par le Ministre, M. Abelous, disait, il y a quelques jours à peine : « Si mon fils veut apprendre la médecine, je l'enverrai faire ses premières années à Clermont. » C'est qu'en effet cet enseignement des premières années, d'où dépend souvent l'avenir, est organisé ici aussi bien et, à certains points de vue, mieux que dans n'importe quelle Faculté. Les professeurs sont en contact permanent avec les élèves, les explications et surtout les démonstrations pratiques sont fréquentes, presque journalières, les cadavres sont nombreux (120 par an environ) et pendant le semestre de dissection les étudiants ne cessent pas de disséquer, ce qui n'a lieu dans aucune Faculté. Cette abondance de sujets permet en outre de faire bon accueil aux médecins militaires et à tous les médecins civils qui, pour une cause quelconque, sont désireux de revoir l'anatomie d'une région ou d'étudier le cerveau. Le Musée se complète tous les jours de pièces nouvelles : pièces sèches disséquées et montées par les prosecteurs, moulages ou pièces plastiques préparées en France ou à l'étranger.

Le laboratoire d'histologie est en voie de renouvellement et de constitution définitive. L'achat récent de microscopes perfectionnés permettra aux étudiants de faire des études et des travaux pratiques de fine histologie normale et d'histologie pathologique. L'essai en a été tenté cette année et les résultats en sont excellents.

Le laboratoire de physiologie a à peine dix ans d'existence ; et cependant, bien qu'à l'étroit dans le local réduit où il se trouve, il s'est tous les ans développé en instruments et en matériel. Actuellement il possède une installation suffisante pour montrer et expliquer aux élèves, par des expériences sur l'animal vivant, les divers processus de la Biologie.

La chaire de physique utilise ses ressources en personnel et en matériel pour les applications pratiques à la médecine. C'est ainsi que le service d'électrothérapie et de radiographie soigne gratuitement tous les malades indigents de la ville et du département et que Clermont est peut-être la seule ville en France, où l'assistance médicale du lupus, réalisée à l'étranger, réclamée au récent Congrès de la tuberculose, existe de fait et fonctionne régulièrement depuis 4 ans.

Les laboratoires de chimie, de matière médicale, de pharmacie et d'histoire naturelle sont complets et organisés depuis longtemps d'une façon parfaite.

Nous ne parlons pas de la nouvelle et magnifique bibliothèque ; vous avez le souvenir récent de ce qu'elle a coûté. Certes, au point de vue médical, les ouvrages y sont encore peu nombreux, mais un

Digitized by Google

choix bien ordonné peut faire beaucoup et déjà cette année un achat judicieux de périodiques français et étrangers nous apparaît comme une floraison nouvelle et nous donne bon espoir pour l'avenir.

Au point de vue des hôpitaux, Clermont offre deux établissements hospitaliers représentant 541 lits répartis dans 7 à 8 services. Les salles d'opérations chirurgicales ont une installation modèle.

Quant à la clinique d'accouchements, M. Liard a dit en visitant ce pavillon, il y a 15 ans, qu'il le considérait comme le plus beau de France.

Ainsi que l'écrivait d'une façon excellente le professeur Girod, notre directeur, dans son travail sur l'enseignement médical à Clermont, en 1891 :

« En médecine, l'on ne retient et l'on ne sait que ce que l'on a vu. L'enseignement pratique doit passer avant l'enseignement théorique ; et, à ce point de vue, notre école est particulièrement bien dotée, parce que notre hôpital est le centre où convergent tous les malades de la région. J'appelle à ce propos l'attention sur la façon dont sont organisés les services de cliniques dépendant des écoles. L'élève studieux peut être attaché, après concours, comme interne à l'Hôtel-Dieu. Il trouve ainsi un avantage pécuniaire fort appréciable et puise dans le contact continuel des malades, dans la garde de nuit, les qualités qui font le praticien sérieux. Mais sans passer par un concours, l'élève trouve dans nos salles les facilités les plus grandes ; il n'y a pas encombrement et chacun peut suivre le professeur au lit du malade, l'entendre, le questionner, recevoir ses observations paternelles. C'est une précieuse condition dont on ne saisit pas toujours l'importance. Ceux qui ont suivi les cliniques dans les grands hôpitaux de Paris savent les difficultés que l'on éprouve pour approcher d'un malade. Le maître est entouré d'un groupe d'internes, de médecins français et étrangers, d'étudiants qui se bousculent pour chercher à voir et à entendre, et il est fort difficile, sinon impossible, de suivre les indications données par le professeur, parce que la distance les rend incompréhensibles. Et les jours d'opération ! Il faut retenir sa place, et combien d'étudiants sont obligés de rester dehors ! Il est évident que l'étudiant qui sait, que le jeune docteur, qui désire compléter son instruction médicale, trouve, grâce à la situation qu'il occupe déjà, la possibilité de profiter de ce haut enseignement ; mais le jeune élève qui débute doit s'attacher à un conseiller bienveillant qui le guide, et, à ce point de vue, nos services hospitaliers sont particulièrement bien disposés et bien dirigés. »

Digitized by Google

Enfin, professeurs titulaires ou suppléants, préoccupés des études nouvelles, consacrent une partie du temps laissé par l'enseignement à des travaux originaux, publiés dans les revues périodiques ou communiqués aux sociétés savantes, et la liste annuelle de ces travaux peut soutenir la comparaison à cet égard avec la liste de bien des Facultés et de n'importe quel établissement d'enseignement similaire.

En somme, s'il reste à faire, on a fait beaucoup. Tout le monde s'est mis à la tâche, et il serait vraiment regrettable de renoncer aux legs de généreux donateurs clermontois, d'abandonner les collections qui ont été constituées, de laisser les matériaux qui ont été accumulés avec une silencieuse persévérance et de perdre ainsi e fruit de tant d'efforts..., surtout avec la position avancée que nous occupons parmi les écoles réorganisées de France.

Il est temps, messieurs, de créer un centre complet d'enseignement, une Université digne des destinées et des revendications de la capitale de l'Auvergne. « Par sa situation topographique et le caractère de sa population, — pour citer encore notre ancien recteur, M. Zeller, — la ville de Clermont est pour une Université un centre privilégié. Malgré les récents progrès de son industrie et de son commerce, elle reste une ville de loisirs studieux où les carrières libérales sont en honneur et le goût des sciences naturelles de tradition. Elle se trouve être en même temps le centre de l'une des régions naturelles les mieux circonscrites et les plus vastes qu'il y ait en France, le point de ralliement non seulement de l'Auvergne, mais encore d'une partie du Limousin. Sans doute, Clermont doit une grande partie de sa renommée à son site merveilleux, — qui pénétra d'admiration Chateaubriand, et lui inspira l'une des pages les plus lumineuses et les plus éblouissantes de ses œuvres, — à ses monuments du passé que le temps a respectés, à ses grands souvenirs historiques, à son titre toujours reconnu de capitale de l'Auvergne. Mais pensez-vous qu'elle aurait la même importance aux yeux du reste de la France et des autres pays, si elle n'avait été en même temps une ville savante, si elle n'avait possédé, sans parler de Pascal et de son beau-frère Périer, des naturalistes comme Henri Lecoq, qui par une activité scientifique de plus d'un demi-siècle, par la variété et le mérite de ses publications, n'a cessé d'attirer l'attention du monde savant sur l'Auvergne? Croyez-vous que la ville de Clermont aurait le même prestige si après avoir été pendant de longs siècles la capitale historique de l'Auvergne, elle cessait d'en être la capitale intellectuelle? »

Votre région est grande, les communications y sont difficiles.

Digitized by Google

Une école transformée aura comme élèves tous les jeunes gens qui, dans ce vaste réseau, voudront apprendre l'art de guérir. A notre époque d'étroite fraternité, il est équitable de penser à vos compatriotes qui n'ont pas de grandes ressources; et ceux-là, vous ne pouvez les envoyer à Paris, qui est encombré, qui est à neuf heures de Clermont, et où les conditions de la vie sont difficiles et dures, — à Lyon où la vie est aussi fort chère et qui est éloigné de sept à huit heures en chemin de fer, — à Toulouse ou à Montpellier, universités distantes de 400 à 450 kilomètres de Clermont.

Songez qu'il s'en est fallu de peu que l'illustre Dupuytren, souffrant de faim et de misère au début de ses études, s'en retournât découragé dans son pays natal; et maintenant, comme autrefois, beaucoup de belles intelligences sont sans fortune. Laissez-vous tenter par cette œuvre de décentralisation. Nous avons la conviction profonde que vos sacrifices libéralement consentis feront naître une ère de prospérité nouvelle dans un avenir qui ne sera pas très éloigné, et que, de ce travail intellectuel comme rajeuni, de cette activité plus féconde, nous tirerons, nous, notre originalité et la province d'Auvergne, son affranchissement scientifique si longtemps attendu.

Messieurs, ne refusez pas cet effort aux étudiants, enfants d'Auvergne. En échange ils ouvriront leur cœur et leur bourse à la cité clermontoise, qui, leur ayant offert généreusement ses deniers, s'égaiera de leur gaieté, s'illuminera de leur jeunesse et se haussera de leur espérance.

Et ne croyez pas que l'on puisse vous reprocher des libéralités scientifiques. Dans notre société travaillée d'inquiétudes et tourmentée de problèmes, il y a au moins une forme de crédit que la démocratie a organisé: c'est le crédit à la science. Tous la respectent et l'aiment et tous font pour elle les sacrifices les plus grands, car elle fait partie du patrimoine glorieux de la cité, élève la condition générale des peuples et accroit la civilisation humaine. Elle ennoblit même la vie de ceux qui n'en connaîtront jamais les joies pures et tranquilles, car, comme la marée qui monte, elle soulève ceux-là aussi qui dorment dans le navire.

Dr Jean Buy.

La lecture de ce rapport a été faite le 23 mai, au Conseil de l'Ecole. A l'unanimité, les professeurs présents en ont approuvé les termes et les conclusions et ont demandé qu'il soit imprimé et présenté à bref délai au Conseil municipal de Clermont.

Digitized by Google

SOCIETÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Séance du 10 Octobre 1905.

Les membres de la Société tenaient, mardi dernier, à 8 heures, leur réunion mensuelle au siège de la Société, rue Bardoux, numéro 12, sous la présidence de M. Bonnefoy, président.

Etaient présents : MM. Accarias, Bonnefoy, Dr Dubois, Dr Hospital, Joyau, Rouchon, Sibaud.

Après le dépouillement de la correspondance, M. le président énumère les ouvrages reçus.

Membres nouveaux, présentés et admis : *M. Lunant*, présenté par M. Combes, secrétaire d'Académie, et M. Accarias ; *M. Marcombes*, substitut du procureur de la République, présenté par M. Bonnefoy, conseiller général, et M. Sadourny, juge d'instruction.

La Société agricole et scientifique de la Haute-Loire désire compléter la collection des mémoires des sociétés savantes avec lesquelles elle échange ses publications ; le comité de publication de la *Revue d'Auvergne* examinera si les réserves de la Revue permettent de donner satisfaction à la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.

Puis M. le président donne la parole à M. le docteur Hospital, qui lit son travail intitulé : *Petites éphémérides Clermontoises*.

M. le docteur Hospital, qui a déjà publié dans la *Revue d'Auvergne* un article sur Clermont-Ferrand de 1830 à 1848 (Revue mars-avril 1905), présente aujourd'hui une étude sur Clermont-Ferrand, le faubourg de Saint-Alyre et l'Eglise de Saint Eutrope, et il dédie son travail à la Société des Amis de l'Université.

M. le président remercie M. le docteur Hospital de son aimable attention et lui dit combien tous les membres de la Société seront heureux d'entendre la lecture de son travail.

Tout d'abord, l'auteur passe en revue toutes les transformations de Clermont au XIXe siècle. M. le docteur Hospital, qui est né à Clermont et n'a jamais cessé d'habiter sa ville natale, a été témoin de toutes les modifications qui ont été effectuées depuis 1830

Digitized by Google

jusqu'à nos jours et a pu suivre, pour ainsi dire, pas à pas, les transformations de Clermont. Pour les transformations antérieures, M. le docteur Hospital tient des renseignements de sources à peu près certaines, qu'il doit tant à sa famille qu'à ses relations.

Dans un second chapitre, l'auteur nous décrit le faubourg de Saint-Alyre, qui recèle encore de nombreuses traces du passé, et refait l'histoire de l'Eglise de Saint-Eutrope, sur laquelle les archéologues se sont parfois trompés, paraissant confondre l'église bénédictine de Saint-Alyre avec le Saint-Eutrope-Sainte-Claire.

M. Bonnefoy se fait l'interprète de tous les sociétaires présents, en adressant à M. le docteur Hospital ses remerciements les plus sincères pour l'intéressante lecture qu'il a bien voulu faire à la Société, et demande que ce travail soit renvoyé au comité de publication.

La parole est ensuite donnée à M. Joyau, professeur à l'Université, qui lit son étude sur : *Les Cultes révolutionnaires à Clermont, 1793-1794.* Les historiens auvergnats qui se sont déjà occupés de cette question, M. Maire et M. Mège, en particulier, ne se sont pas placés au même point de vue que M. Joyau, dont le travail présente une utilité et un intérêt incontestables.

Après avoir interdit l'exercice du culte catholique, les hommes de la Révolution essayent d'y substituer une religion nouvelle d'un caractère exclusivement philosophique. C'est d'abord le culte de la Raison, qui dure peu et auquel succède le culte de l'Etre suprême. Puis viennent les tentatives des théophilanthropes, auxquels la fortune semble sourire quelque temps, mais qui ne peuvent triompher de l'indifférence du public. M. Joyau nous montre quel écho les religions nouvelles ont trouvé en Auvergne, comment les fêtes ordonnées par la Convention Nationale ont été célébrées à Clermont, quelle influence elles ont exercée sur les idées et sur les pratiques des populations.

Cette étude très documentée intéresse au plus haut point tous les auditeurs, qui prient M. Bonnefoy d'adresser, en leur nom, à M. Joyau leurs remerciements.

M. le président, avant de lever la séance, fait des vœux pour qu'à chaque réunion, des travaux aussi intéressants soient présentés aux amis de l'Université.

La séance est levée à 11 heures.

Digitized by Google

Compte de gestion du Trésorier en 1905.

(Séance du 13 mars 1906.)

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le compte du huitième exercice financier de la Société au 31 décembre 1905.

RECETTES.

En 1905, les recettes se sont composées de :

337 cotisations de membres titulaires à 10 francs	3.370f »	
4 cotisations de membres correspondants à 6 francs	24 »	3.547f »
17 cotisations de membres adjoints à 5 fr.	85 »	
7 abonnements à la *Revue*, dont 6 à 10 fr. et 1 à 8 fr.	68 »	
Subvention du département du Puy-de-Dôme en 1905	250f »	
Subvention de la ville de Clermont-Ferrand pendant la même année	100 »	558 95
Produit de la vente de fascicules de la *Revue*	24 »	
Intérêts des fonds de la Société déposés en compte courant, au 31 décembre 1905	184 95	
Total des recettes		4.105 95

DÉPENSES.

Les dépenses, en 1905, ont été les suivantes :

REVUE.

Impression de la *Revue* en 1905, y compris la publication du *Bulletin de l'Université de Clermont-Ferrand* [27 feuilles] (facture Mont-Louis)	1.620f »	
Couvertures, titre, faux-titre, encartages de planches (Id.)	164 »	1.784f »
A reporter		1.784f »

Digitized by Google

Report.....		1.784f »
Reproductions de dessins aux frais de la Société :		
2 factures Mont-Louis..... 44f »	96 35	
2 factures de Seauve, de Paris. 52 35		176 67
Frais d'envoi de la *Revue*.....	80 32	
SUBVENTIONS.		
Versement à l'Agent comptable de l'Université de Clermont de la subvention allouée à cette Université (2e année)..	287 50	
Versement à M. le Secrétaire-Trésorier du Comité des cours de vacances de la subvention revenant à ce comité (1re année)....	200 »	
Versement à M. Lauby, licencié ès sciences, de la subvention à lui attribuée en 1905 pour recherches géologiques.....	100 »	
Versement au Comité institué pour l'érection d'un buste à la mémoire de M. le professeur P.-A. Julien de la souscription de la Société.....	25 »	
Versement au Comité du monument à élever à la mémoire de M. Emile Duclaux de la souscription de la Société.....	5 »	1.004 15
Versement sur la souscription à l'Inventaire des Archives du Cantal.....	10 10	
Paiement à l'Administration des Monnaies des frais de gravure des noms des lauréats sur les médailles décernées par la Société aux Etudiants de l'Université de Clermont en 1905...	29 05	
Frais d'impression de vingt-un tirages à part alloués aux auteurs de mémoires parus dans la *Revue* [1904-1905] (2 factures Mont-Louis).....	281 50	
Frais d'impression du compte rendu de la séance solennelle de rentrée de l'Université de Clermont (facture Mont-Louis).....	66 »	
A reporter.....		2.964f 82

Digitized by Google

FRAIS GÉNÉRAUX.

Report.....		2.984f 82
Frais de brochage de volumes de la *Revue* (facture Mainvialle).....	9 »	
Frais d'imprimés, bandes et carnets de quittances avec souche (facture Mont-Louis).	110 50	
Frais de publication du compte rendu de la séance de rentrée de la Société du mois de janvier 1905 (facture Mont-Louis).....	45 »	
Frais d'installation de la nouvelle salle des séances, comprenant l'établissement de rayons, achats de sièges et d'appareils à gaz et dépenses diverses, le tout d'après 8 factures jointes au compte.....	295 70	
Paiement d'un semestre de loyer et enregistrement du bail du 22 avril 1905.....	156 »	
Frais de renouvellement de la police d'assurance contre l'incendie à la compagnie « La France » et paiement des primes pour 1905 et 1906.....	6 35	1.150 53
Prix d'achat d'une couronne funéraire pour M. Fontbertasse.....	15 »	
Paiement de l'indemnité au personnel de la salle des conférences.....	100 »	
Frais de 35 vues pour projections.....	35 »	
Frais de correspondance et de bureau, envois d'épreuves et achats divers.....	62 30	
Frais de recouvrements des cotisations en 1905.....	115 68	
Traitement d'un commis.....	180 »	
Indemnité payée pour le service de la salle des séances.....	20 »	
Total des dépenses.....		4.115f 35

RÈGLEMENT DU COMPTE.

Les dépenses, en 1905, se sont élevées à.....	4.115f 35
Et les recettes, à.....	4.105 95
Soit un excédent en dépenses de.....	9f 40

Digitized by Google

AVOIR DE LA SOCIÉTÉ.

Cet avoir est constitué par :

La réserve existant au 31 décembre 1904	4.046f 39
De laquelle il faut déduire l'excédent en dépenses au 31 décembre 1905.....	9 40
Reste à la réserve.....	4.036f 99

Et il est représenté par :

Fonds en compte courant.....	4.000f	»
Fonds en caisse au 31 décembre 1905.....	36	99
Total égal.....	4.036f	99

Bien que le budget s'équilibre à 9 fr. 40 près, je ferai remarquer qu'il reste encore à régler, sur l'exercice de 1905, les frais d'impression du *Mémoire annuel*, pour lequel il existe au budget de l'année dernière un crédit de 380 francs. Cette publication, que la Société a prise à sa charge, peut comprendre de trois à six feuilles au maximum (tirage 600 exemplaires) y compris la couverture.

Actuellement le *Mémoire annuel* est en cours d'exécution et fera l'objet d'un règlement spécial, dont le prix sera prélevé sur la réserve, dans la limite des crédits.

En 1905, il a été décerné, au nom de la Société, six médailles, dont quatre en vermeil et deux en argent, à des Etudiants de l'Université de Clermont. Notre réserve en médailles est maintenant épuisée, la Société aura à décider si elle doit être renouvelée.

Dans le courant de la même année, la Société a eu à faire face à l'installation de son nouveau local; le crédit affecté à cet objet a été dépassé, mais comme vous pouvez l'apprécier, cette installation, grâce aux soins de M. Accarias, notre dévoué secrétaire général, a été faite le plus économiquement qu'il a été possible, et les dépenses qui en sont résultées profiteront dans l'avenir à la Société, qui a maintenant un siège social digne d'elle.

Nos ressources pour l'année courante n'étant pas encore suffisamment connues, je proposerai de renvoyer à la séance du mois d'avril la présentation du projet de budget de 1906; toutefois, je demanderai à notre président de faire voter dès aujourd'hui par la Société une souscription en faveur de nos malheureux compatriotes atteints dans la terrible catastrophe des mines de Courrières; il est trop juste que notre première dépense de cette année soit un témoignage de la mutualité qui doit exister entre tous les Français en pareille circonstance.

Le Trésorier,
J.-B. MATHIEU.

Digitized by Google

Rapport de la Commission nommée dans la séance du 13 mars 1906 pour examiner le compte de gestion présenté par le Trésorier.

(Séance du 3 avril 1906.)

Messieurs,

La Commission nommée dans votre assemblée du mois de mars dernier, après contrôle des pièces soumises à son examen, a pu constater la parfaite concordance des recettes, dépenses et notes du compte rendu de l'exercice 1905, établi par votre Trésorier.

Elle vous propose, en conséquence, de consacrer par votre vote l'adoption de ce compte tel quel ; elle vous propose également de voter des félicitations et des remerciements à notre Trésorier pour la méthode, l'ordre et la régularité avec lesquels sont tenus ses comptes.

J. SIBAUD, Dr BATUT, BRÉHIER.

Projet de budget pour l'année 1906, présenté par le Conseil d'administration et adopté.

(Séance du 3 avril 1906.)

RECETTES.

300 cotisations de membres titulaires à 10 fr.	3.000f »	
3 cotisations de membres correspondants à 6 fr.	18 »	3.123f »
13 cotisations de membres adjoints à 5 fr.	65 »	
4 abonnements à la *Revue* à 10 fr.	40 »	
Subvention du département du Puy-de-Dôme en 1906.	250f »	
Subvention de la ville de Clermont-Ferrand pour la même année.	100 »	350 »
Intérêts des fonds de la Société déposés en compte courant, environ.		150 »
Produit de la vente de fascicules de la *Revue*.		*mémoire*
Prélèvement voté en 1905 sur la réserve pour être employé à payer en partie les frais occasionnés par publication du *Mémoire annuel*.		380 »
Total des recettes, sauf *mémoire*...		4.003 »
A prélever sur la réserve existant au 31 décembre 1905..		997 »
Total des recettes.		5.000f »

Digitized by Google

DÉPENSES.

REVUE.

Publication de la *Revue* et du Bulletin de l'Université (27 feuilles)	1.458f »	
Titres et couvertures	160 »	
Reproductions de dessins à la charge de la Société	150 »	1.853f »
Envoi de la *Revue*	85 »	

MÉMOIRE ANNUEL.

Publication d'un *Mémoire annuel* contenant le travail de M. G. Bonnefoy, président : *Statistique générale* avec *carte économique du département du Puy-de-Dôme.*

Les frais de cette publication, qui paraîtra en 1906 avec le deuxième fascicule de la *Revue,* seront supportés par la Société sur les exercices 1905-1906 et s'élèveront, y compris les frais de la carte, à 840 francs environ..... 840 »

SUBVENTIONS.

Subventions allouées à l'Université de Clermont-Ferrand en 1906 :		
Pour parfaire les traitements des lecteurs de langues étrangères (3e année)	400 »	
Et pour le cours d'électricité industrielle (8e année)	400 »	
Subvention pour les cours de vacances en 1906 (2e année)	100 »	
Subvention allouée à M. Lébraly, professeur en retraite du lycée Blaise-Pascal, pour des conférences de langue espagnole (1905-1906)	100 »	1.000 »
Subvention de 100 fr. allouée à M. Laude, bibliothécaire de l'Université, en vue d'établir le catalogue des thèses de médecine, mais pour le cas où la ville de Clermont voterait une subvention pour le même objet et égale au double de la présente	*mémoire.*	
A reporter		3.693f »

Digitized by Google

Report.....		3.693' »
TIRAGES A PART.		
Bulletin de l'Université de Clermont-Ferrand (2 feuilles), 100 exemplaires.....	25 »	225 »
Frais de tirages à part destinés aux auteurs d'articles parus dans la *Revue*.....	200 »	
FRAIS GÉNÉRAUX.		
Imprimés divers et brochage de volumes de la *Revue*.....	50 »	920 78
Loyer annuel du local de la Société, prime d'assurance contre l'incendie et contribution mobilière en 1906.....	360 78	
Frais d'éclairage et de chauffage.....	20 »	
Indemnité au personnel de la salle de la Société.....	20 »	
Indemnité au personnel de la salle des conférences.....	100 »	
Frais de bureau et envois divers.....	40 »	
Frais de recouvrements des cotisations en 1906.....	130 »	
Traitement d'un commis.....	200 »	
Total des dépenses, sauf *mémoire*.....		4.838 78
Dépenses imprévues.....		161 22
Total égal.....		5.000' »

Le prélèvement sur la réserve peut paraître élevé; toutefois il est à remarquer que les frais de publication du *Mémoire annuel* sont répartis sur les exercices de 1905 et de 1906. Quant aux subventions revenant à l'Université, votre bureau n'a pas pu les supprimer pour cette année, le Conseil de l'Université en ayant fait état dans ses recettes. Afin de ramener notre réserve à son chiffre actuel, il sera utile, par la suite, de tenir compte de cet excédent de dépenses, mais toutefois, quant à présent, nous vous prions de voter le budget de 1906 tel que nous avons l'honneur de vous le présenter.

Digitized by Google

MÉLANGES

Le troisième centenaire de la naissance de Corneille.

Le 4 juin dernier, tandis que Paris célébrait *le troisième centenaire de la naissance de Corneille*, Mlle Dudlay a récité sur la scène de la Comédie-Française une merveilleuse pièce de M. E. des Essarts. Les vers du doyen de notre Faculté des Lettres ont reçu du public et des lettrés l'accueil le plus flatteur. La Sorbonne a voulu les entendre à son tour et les critiques les plus délicats n'ont trouvé que des éloges pour cette poésie d'un métal si pur et si sonore, d'une inspiration si noble et d'un patriotisme si vibrant.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Romancero scandinave, choix de vieux chants populaires du Danemark, de la Suède, de la Norvège, de l'Islande et des îles Feroé, traduction en vers populaires assonants par Léon Pineau, professeur de littérature étrangère à l'Université de Clermont-Ferrand, Paris, Leroux, 1906, in-8°, 241 p.

Nous lisons dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* (23 avril 1906) :

« Le *Romancero scandinave* de M. Pineau comprend soixante vieux chants danois, suédois, norvégiens et islandais composés du XIIe siècle à nos jours : souvenirs des anciens dieux et légendes héroïques de Svendal et de Sivard, de Didrik et de Holger ; croyances aux elfes, aux géants et aux nains, runes, enlèvements et métamorphoses ; chants historiques du roi Valdemar, de la reine Sophie, de la reine Dagmar, de Marsk Stig, et quelques-uns, comme *la Mort du chevalier Stig*, vraiment poignants en leur simplicité

Digitized by Google

épique ; ballades et chansons où s'exprime tout ce que le moyen âge avait de courtois et de chevaleresque; chants lyriques qui représentent des drames terribles et de gracieuses idylles. Ces textes qu'on a commencé de recueillir dès le XVIe siècle et qu'on entend encore dans les forêts de la Suède, dans les landes du Jutland et sur les fjords de Norvège, M. Pineau les a traduits, pour ainsi dire, littéralement, selon le rythme original, en vers populaires assonants, et avec un tel bonheur, avec une telle maestria que, n'étaient les noms propres et les idées particulières aux pays du nord, on croirait lire un recueil de chants populaires de notre France. Gaston Paris exprimait le désir que M. Pineau fît un choix des plus belles *folkeviser* et il assurait que ce recueil ravirait tous les amateurs de vraie poésie. En nous offrant ce tableau où se reflète l'âme scandinave, M. Pineau n'a pas trompé la prévision du maître regretté auquel il a dédié pieusement son œuvre. — A. C. »

L'Imprimeur-Gérant : G. MONT-LOUIS.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

Digitized by Google

Origines de l'alphabet
— par l'abbé Pinguet —
(Suite)[1]

III

Etude des Hiéroglyphes et de leurs diverses transformations.

----Voyelles -----

Première Voyelle A

A: Caractère hiéroglyphique, image de l'épervier sacré –

A: Lignes de la précédente figure indiquées simplement par un trait recourbé deux fois, représentant le bec, le corps et l'aile; un trait droit coupant la ligne recourbée pour former le dos et la queue et 2 petits traits verticaux sous le corps – pour les pattes.

A. Cursive hiératique: Les pattes de l'épervier sont supprimées.

A. Même figure que la précédente, mais à angles moins heurtés.

A. Papyrus de Prisse. Contours plus élégants.

A. Le scribe de la XIXe Dynastie abrège encore les traits

---

(1) Pour la 2ème partie de ce Mémoire nous sommes forcés d'employer l'autographie, car il est impossible de se procurer pour la typographie, à part les caractères Egyptiens et Phéniciens, ceux qui démontrent la transformation énoncée (N. de l'Au)

Digitized by Google

Z A, des Basses Epoques. on y reconnait toujours le prototype.

2 A, type démotique: le caractère primitif est encore plus altéré et ressemble au 2 de la numération arabe.

Dans les actes de la vie ordinaire, les scribes Egyptiens se servaient de ces formes plus simples etant plus abrégées et ils n'ecrivaient les grands et beaux caractères anciens que lorsqu'il s'agissait de copier les Rituels, les ordonnances des Pharaons et les actes notariés (l'expression est permise) qui devaient passer à la postérité.

Le A phénicien ✕ se rattache à l'2 égyptien par une transformation toute naturelle. Les Phéniciens, peuple navigateur et mercantile, n'avaient guère le temps de graver des hiéroglyphes et d'écrire sur les papyrus de beaux caractères cursifs comme les sculpteurs et les scribes de l'Egypte. N'ayant point comme eux le sens artistique, ils ont simplifié les caractères primitifs en leur donnant une forme anguleuse et dure, selon leur propre génie, de sorte que le bel 2 égyptien est devenu chez eux Z, puis ✕, semblable au cursif hiératique égyptien 2, mais avec des traits droits et des angles très-aigus.

Digitized by Google

Du Phénicien il nous est facile d'arriver au samaritain ou ancien Hébreu. Voyez le ✕ (aleph) phénicien devenir le ✕ puis le ✕ samaritain et enfin le ✕ chaldéen. Cet aleph carré a été formé de la sorte. ✕ phéni... ✕ chal... Le trait inférieur et diagonal a été supprimé -

Arrivons maintenant à l'ancien Alphabet grec que je nomme Cadméen du nom plus ou moins problématique de l'introducteur de l'écriture chez les peuples primitifs de l'Hellade.

Le ✕ phénicien est devenu le cadméen ✕ et le ✕ contourné des Inscr. de Théra. Impossible de ne point reconnaître sa véritable origine. L'Alphabet Lycien nous donne les mêmes formes ✕. Ajoutez-y un trait plus allongé à droite et nous arrivons à l'A de nos alphabets latins. Cette première lettre de notre alphabet dérive donc d'une manière évidente de l'ancien hiéroglyphe égyptien, mais il y a plus encore; il est facile de montrer que notre A tel que nous l'employons dans nos petits caractères romains ressemble d'une manière presque parfaite au caractère primitif Egyptien, à l'ancien épervier sculpté sur les monuments de Thèbes et de Memphis.

Digitized by Google

Le A ou a romain n'est-il pas une reproduction du A égyptien ?. Dans notre cursive le a n'est qu'une simplification de ce caractère primitif. Dans le caractère etrusque les branches verticales sont plus allongées que dans le latin A.

La capitale et la onciale du francais du Ve siècle A, a, nous rapprochent d'une manière absolue des antiques formes.

— Deuxième Voyelle E —

Le E de nos ecritures modernes dans ses transformations pour nous arriver de l'Egyptien a subi peu de changements. Voici le hiéroglyphe 𓂝. Nous le retrouvons dans le cursif à peine défiguré 𓀀. Le 2ème jambage intérieur n'est que le trait du calame fait d'une manière rapide pour arriver au 3ème jambage. C'est le H' aspiré ou E sur. Dans les papyrus de la XIXe Dynastie, de même que dans les Basses Epoques, nous retrouvons le E representé hiéroglyphiquement dans l'écriture cursive,

𓂝 (XIXe Dyn) 𓂝 (Basses Epoques)

Le E ou H' phénicien se retrouve dans le caractère égyptien, 𓀀 mais retourné. La branche horizontale devient verticale et les trois jambages sont indiqués par des traits droits et horizontaux 𓀀. Renversons ce caractère phénicien et nous obtenons le signe 𓀀

Digitized by Google

similaire au 𓈖 égyptien. Le Samaritain 𐤄, comme nous devions nous y attendre est semblable au phénicien. Le He Chaldéen se simplifie encore; il perd le jambage du milieu et devient 𐡄 qui primitivement était ainsi 𐡄𐡄.

Les alphabets Etrusques des inscriptions de Pérouse 𐌄, de celles de Florence 𐌄, 𐌅, 𐌄. des miroirs 𐌄, 𐌄, 𐌄, nous donnent la même figure, tournée à droite ou à gauche avec des traits droits ou des courbes, dans lesquelles nous retrouvons toujours le 𐤄 phénicien et le 𓈖 égyptien.

Il est bon de faire ici une remarque. Les caractères écrits par la main exercée du scribe égyptien ont en général une forme courbe qui facilite la rapidité de l'écriture. La stèle de Mésa, un des plus anciens monuments de l'écriture sémitique, nous montre des caractères gravés sur la pierre à angles droits, caractères surement dérivés du cursif courbe égyptien. La raison de cette transformation des courbes primitives en angles droits phéniciens et sémites est bien simple. Il est plus facile en effet, au ciseau du scribe lapidaire de graver des angles droits que des lignes courbes. Nous trouverons ainsi dans toute notre Etude, cette transformation du caractère courbe Egyptien en

Digitized by Google

lignes droites dans le phénicien, le cadméen l'étrusque, etc. car les premières ecritures de ces peuples furent gravées sur des stèles et des poteries, de même que les caractères cuneiformes des briques de l'Assyrie & de la Chaldée.

— Troisième Voyelle I —

En caractère hiéroglyphique la voyelle i nous est représentée par deux plumes 𓏺𓏺 ou par 2 traits inclinés et paralleles \\ qui ne sont qu'une abréviation des deux plumes. Ce sont ces deux traits que nous retrouvons dans le cursif avec un petit prolongement et une ligature entre les deux : 𐤉, 𐤉. Dans le phénicien archaïque, ils deviennent presque horizontaux avec un petit appendice 𐤉, et dans le phénicien plus moderne, à une courbe presque horizontale ayant un trait au milieu 𐤉.

Ce n'est en somme que le 𐤉 archaïque renversé de droite à gauche avec une forme arrondie : 𐤉 au lieu de 𐤉.

Le iod samaritain a une forme assez etrange 𐤉, dans laquelle néanmoins nous retrouvons le 𐤉 phénicien. L'appendice est descendu du haut en bas et ce caractère est devenu semblable à un schin hébreu renversé 𐤉. Redressons-le et nous avons le 𐤉 phénicien avec des formes plus courbes.

Nous revenons au type primitif du iod phénicien dans et par les caractères que

nous donnent les médailles samaritaines: ⲗ ⴷ. Ƶ. ℳ. Ʒ (Cf. Azarias & Coinard) ᚠ de la pierre de Naplouse, ℳ du manuscrit de Gotha, ℳ de l'alphabet d'Akerblad —

Le i Cadméen prend la forme d'un Z rappelant ainsi son origine phénicienne, Ƶ.

Pour faciliter l'écriture, ce Z s'arrondit et au lieu d'angles droits nous avons le signe ϟ, puis ʅ et enfin un simple trait droit |, comme nous le voyons dans les alphabets Phrygien, Lycien et Latin.

Le iod chaldéen n'est lui aussi qu'une forme abrégée et altérée du phénicien. Il se représente ainsi ɿ, très-amoindri pour le distinguer du vav ʅ —

— Quatrième Voyelle O —

Le O ou aïn phénicien ne se trouve en caractères hiéroglyphiques que sous la forme syllabique: aa, ⊂⊃ . qui se prononce āā dur ou O; ex: ϟ O ᖷ Bāāl ou Bôl (phénicien).

Le signe ʘ āā ou O dont avaient besoin les phéniciens pour la prononciation de leurs gutturales ne se trouve que dans le syllabaire égyptien. (Cf. Maspero. Hist. des peuples de l'Orient)

Il serait pourtant téméraire d'affirmer que le āā ou O n'ait point existé sous le calame des scribes Egyptiens, car cette voyelle aspirée, étant plus ou moins adoucie, selon le génie propre à chaque langue, devait être

Digitized by Google

commune aux habitants de la vallée du Nil comme aux Hébreux et aux phéniciens. Le Samaritain nous reproduit ce caractère sous une forme triangulaire ▽, au lieu de ○; de même le chaldéen ע aïn, qui n'est qu'une variante ▽ et qui est devenu ע en supprimant le trait supérieur. Le Cadméen ○, de même que le latin sous ses formes les plus anciennes se rapproche du phénicien: ◇, ◻, ◈, ⊙, (Inscriptions de Pérouse, de Florence et miroirs étrusques). C'est bien là notre O moderne !! -

— Cinquième Voyelle U —

C'est une voyelle qui se prononce, ou, W. F. prenant ainsi diverses consonnances, selon qu'elle se trouve placée dans le corps des mots, au commencement ou à la fin. C'est toujours le „ou„ voyelle, car dans toutes les langues tant anciennes que modernes, à part le français, le u se prononce toujours Ou, Vou, et il est toujours une voyelle. Dans les hiéroglyphes, le caractère Ou, Fou, Vou est représenté par le Céraste, serpent à deux petites cornes, commun jadis dans la vallée du Nil (cerastes aegyptiacus aut Cornutus) dont voici l'emblème; 𓆑. Dans le cursif (papyrus de Prisse) il conserve sa forme générale, moins les ondulations serpentines, ʃ. De même

Digitized by Google

aux Basses Epoques et dans le démotique où les cornes s'écartent et deviennent, le signe suivant: 4. Le phénicien archaïque nous présente la même forme 4 et encore 4 à angles droits pour la commodité de l'écriture lapidaire. Le Grec ancien nous donne ce même signe, mais retourné de droite à gauche 7.

Le Vav chaldéen } n'a conservé qu'une seule marque de sa primitive origine; l'ondulation du serpent; une des cornes a été supprimée, mais il est facile de le reconstituer tel qu'il était }. Il n'y a point de grandes difficultés non plus à montrer que les U Grec et latin dérivent du phénicien et par lui, du céraste égyptien. Le hiéroglyphe devient 4 en phénicien; qu'on retranche la cédille qui représente la queue et nous obtenons la forme U. N'est ce point là notre V moderne?!!. L'étrusque et l'ancien latin ont conservé les deux cornes du céraste sans la queue, V.

— Consonnes —

----- Première consonne, B -----

Le B hiéroglyphique nous est représenté par une jambe humaine 𓃀. Dans le cursif nous le retrouvons sous la forme suivante 3 qui ne rappelle que d'un peu loin le signe primitif. Néanmoins nous pouvons trouver sa généalogie par

Digitized by Google

le signe intermédiaire suivant . Par un trait fort et un pointillé nous allons essayer de montrer l'origine hiéroglyphique du B. : Cette figure est bien une jambe et un pied. En levons le pointillé et nous obtenons le signe représentant le contour extérieur de la jambe, par conséquent tout à fait semblable au cursif (manuscrit de Prisse)

Il est une autre forme hiéroglyphique du B. C'est un oiseau qui le représente . Dans le cursif des papyrus de la XIXe Dynastie ce caractère est écrit ainsi et dans les Basses Epoques sous cette forme qui nous rapproche beaucoup du B latin. Ce caractère des basses époques vient du contour extérieur de la jambe, auquel on a ajouté un trait pour indiquer la partie antérieure du membre.

Le scribe Egyptien a dû pour plus de commodité écrire le ancien par une forme plus cursive , puis et enfin , ce qui rapproche du Phénicien , du samaritain et du chaldéen par des traits carrés .

Aux Basses Epoques, avons nous dit plus haut, le B devient en premier lieu , puis , et même . (J. de Rougé)

Nous ne pouvons suivre tous les caractères dans leurs diverses évolutions; il nous suffit de démontrer que nos signes alphabétiques

Digitized by Google

proviennent de l'Egptien et c'est tout notre but.

Le B Lycien et Phrygien comme le Cadméen est représenté ainsi: B, 𐤁. Il rappelle la forme du B égyptien (B. Epoques)

— Deuxième Consonne. G —

Il est facile d'établir la parenté du Ghimel ou Gh dur avec l'Egyptien. Prenons sa forme cursive dans le papyrus de Prisse: 𓂝 ou 𓂝. Les scribes égyptiens et surtout les Phéniciens altérèrent, ou mieux simplifièrent le prototype en ne conservant que le haut du caractère, 𓂝. Dans le phénicien ainsi que dans le Cadméen c'est le même signe tourné à droite ou à gauche; 𓂝, 𓂝, et qui en Chaldéen devient 𓂝, 𓂝, 𓂝. Il est la source de notre G et C dur. Nous le retrouvons dans les alphabets latins sous les formes suivantes; 𓂝. 𓂝.

— Troisième Consonne D —

La consonne dentale D ou T nous est représentée en caractères hiéroglyphiques par une main ouverte 𓂝. Dans le cursif elle est ecrite de la sorte; 𓂝, 𓂝, 𓂝.

Le t dont le caractère primitif représente des pincettes 𓂝 devient semblable à l'emblème de la main qui de même que les pincettes prend et saisit les objets; 𓂝, 𓂝.

Nous sommes peu éloignés du D phénicien. Au lieu de la forme courbe égyptienne, il

prend la forme lapidaire △ et il s'abrège encore dans la forme suivante △. Nous le retrouvons dans les inscriptions représenté ainsi: 4. 4. 9.

De ce Daleth vient le Delta grec Cadméen; Δ, Δ et notre D. D. latin. L'étrusque le renverse de droite à gauche ◁ d'après le mode d'écrire des Sémites. Voici d'après les anciens auteurs cités plus haut les différentes formes du D: 9. 4. 4. Δ. 9. Le Père Delattre dans les inscriptions de Carthage nous donne les formes suivantes du Daleth phénicien: 4. 4).

— Quatrième Consonne, Z —

Le ז en cursif égyptien est représenté ainsi: t. Sa forme en phénicien change peu Z. Plus anciennement le caractère était I. C'est une légère variante. Le grec a conservé cette forme primitive, mais avec des traits droits I. Nous arrivons de la sorte à notre Z latin. Le Zaïn Chaldéen qui s'écrit ainsi ז provient du phénicien et avant d'arriver à cette forme il a dû subir les transformations suivantes. Z, 7, ז pour arriver à ז.

Le hiéroglyphe, ancêtre de notre Z ou ts se montre à nous sous la figure d'une oie prenant son essor: . Le scribe du manuscrit de Prisse abrège considérablement le caractère et il devient t. Ce

Digitized by Google

signe a dû passer par les formes suivantes X. X qui nous donnent l'idée des ailes éployées du volatile.

Cinquième Consonne H' ou Kh

C'est ici une consonne avec une forte aspiration. Les Grecs et les Latins l'ont transcrite par un H'. Chez les orientaux, ce caractère se met devant une voyelle pour marquer son aspiration et lorsqu'il se trouve, très rarement d'ailleurs, dans le corps des mots, il devient une consonne qu'on prononce Kh'. Il est, pour parler ainsi, un signe intermédiaire entre les voyelles et les consonnes, tenant, selon qu'il est placé, tantôt des unes, tantôt des autres.

Les Egyptiens le représentaient ainsi; ⦶. Redressons-le un peu en lui enlevant sa forme arrondie et nous arrivons à celle que le Phénicien archaïque lapidaire lui donne; ⊖, ⊟, que nous retrouvons absolument similaire dans le Grec ancien ⊟. Dans le cursif et même le lapidaire phénicien, relativement moderne, il devient ⊟ (de Rougé) ⊟, ⊟. (Père Delattre)

Le caractère Egyptien qu'ont emprunté les Phéniciens et dont ils ont fait leur H' aspiré ou Keth se prononçait X, Ks — Hiéroglyphiquement il avait la forme d'un cercle teinté ⊜, qui ainsi que nous l'avons dit, devenait ⦶. (Le trait du milieu indique les hachures

du cercle) en cursif et en démotique C, C, C, qui est notre C moderne ou K et Gh.

— Sixième Consonne T —

Le teth Egyptien se rapproche beaucoup, avons nous dit du Daleth comme prononciation, puisque ces deux lettres sont des dentales et de consonnance presque semblable. Dans leur représentation hiéroglyphique le D est une main ouverte et le T des pincettes: 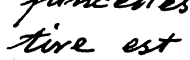 D; T. L'idée primitive est donc celle de la préhension, l'action de saisir un objet, soit avec la main soit avec des pincettes, aussi le caractère du Teth devient-il similaire du Daleth (Basse et XIXe Dyn.) (Basses Epoques) (Démotique sous trois types différents).

Le phénicien nous conserve cette forme plus arrondie, plus cursive encore . D'après Scaliger il se représente ainsi .

Le théta Cadméen est sans aucun doute le Chet phénicien. Le Chaldéen, en passant par les transformations suivantes: , pour arriver au caractère , nous indique bien son origine phénicienne.

— Septième Consonne, K —

Le Kaph hiéroglyphique se représente par deux signes; le triangle à angles droits ou rectangle et le même dont l'hypoténuse est un peu courbée et par le caractère

Digitized by Google

suivant W, dont nous ne pouvons indiquer l'origine. On n'a qu'à voir les caractères syllabiques, le Quof ou Q en particulier, (maspero) pour reconnaître que la pudeur était peu respectée dans la vallée du Nil. Nous avons encore le Kaph sous la forme d'un vase à anse ⊃ d'où est venu le cursif ϥ (Prisse) ou 9, en suivant les diverses transformations que voici: ⊃, ϽϽ, ϥ, 9. Nous arrivons de la sorte au Kaph phénicien Y, qui n'est qu'une petite variante de l'Egyptien. Le phénicien archaïque avait les traits plus droits pour la raison que nous avons indiquée plus haut; Y. De là est venu le Kappa grec ϰ et le K moderne par son renversement de gauche à droite.

Les alphabets Phrygien et Lycien ainsi que le Cadméen, nous donnent la forme moderne K. K. Les alphabets latins sont semblables aux alphabets grecs; le K est représenté par les mêmes signes: K. K. K. L'ombrien et l'Osque se rapprochent davantage du phénicien, car les caractères ne sont pas retournés, et il est facile d'en comprendre la raison, puisque ces peuples, à l'exemple des Orientaux écrivaient de droite à gauche. Le Kaph samaritain Y rappelle le phénicien Y. Les inscriptions de Carthage nous donnent ainsi le Kaph: Y, Y (Père Delattre). —

Digitized by Google

C'est bien le 9 égyptien.

— Huitième Consonne L —

Le lamed est représenté sur les monuments égyptiens par la figure d'un lion accroupi; ou par celle d'une bouche; . Ce caractère avait aussi comme homophone le son de l'R. Les scribes conservèrent les linéaments, l'ossature de l'animal, si on peut parler de la sorte et nous en avons le témoignage le plus décisif dans le papyrus de Prisse. Voici comme y est écrit le Lamed: . C'est bien en cursif, l'image du lion. Dans les manuscrits postérieurs, cette forme qui est encore monumentale, s'abrège et devient (XIX: Dyn & B. Epoques). On a supprimé l'arrière-train de l'animal en ne conservant que la tête et les pattes antérieures. Les phéniciens ont simplifié ce caractère et lui ont donné les formes suivantes: . L qui rappellent le des scribes Egyptiens.
Dans les inscriptions phéniciennes postérieures (P. Delattre) le petit trait qui représentait primitivement les pattes de devant, s'abaisse en se recourbant et le lamed prend ces formes: . Nous arrivons ainsi aux lameds Samaritain, et Chaldéen . Le Cadméen est absolument semblable au phénicien: ex: L de même que l'L des anciens alphabets latins L. Dans les alphabets Etrusque, ombrien, Osque, il est retourné de droite à gauche. C'est notre L moderne.

(à suivre)

Digitized by Google

CARACTÈRE DE FONTENELLE [1]

On a dit de Voltaire que son plus beau chef-d'œuvre était encore sa vie. Le mot serait plus juste, appliqué à Fontenelle. C'est certainement celui de ses ouvrages qu'il a le plus profondément médité, soigné avec le plus de diligence, et qui s'est trouvé le mieux réussi. Rien ici-bas ne lui ayant jamais paru plus important que le bonheur de M. de Fontenelle, il a tout fait pour le rendre aussi complet que possible. Il a même rédigé son programme, afin de s'y conformer plus scrupuleusement ; ce dilettante a composé un petit traité : *Du bonheur !* Le fait est significatif.

« Voici une matière la plus intéressante de toutes, dont tout le monde parle, que les philosophes, surtout les anciens, ont traitée avec beaucoup d'étendue ; mais quoique très intéressante, elle est dans le fond assez négligée ; quoique tout le monde en parle, peu de gens y pensent ; et quoique les philosophes l'aient beaucoup traitée, ç'a été si philosophiquement que les hommes n'en peuvent tirer de profit. » On devine comment il va la traiter pour son compte, et surtout s'il tirera profit tout le premier de ses observations. C'est la clef de son caractère que cet opuscule, « la théorie dont toute sa vie a été la pratique ». Pour le savoir de science certaine, nous n'avions pas besoin de la remarque de son cher Trublet.

Mais il en est du bonheur comme de la santé. « Il faut qu'il soit dans les hommes, sans qu'ils l'y mettent ; et s'il

(1) Extrait d'une étude sur Fontenelle.

Digitized by Google

y a un bonheur que la raison produise, il ressemble à ces santés qui ne se soutiennent qu'à force de remèdes, et qui sont toujours très faibles et très incertaines. » La nature s'était chargée de mettre le bonheur en Fontenelle. Comme il est né centenaire, il est né heureux. Du premier jour il a eu le talent d'extraire de la vie toute la dose de plaisirs qu'elle peut renfermer, et sa préoccupation constante a été de développer par un continuel exercice une faculté si précieuse. « Surtout quand il s'agit du bonheur, ce n'est pas à nous de rien négliger. » Fontenelle ne s'est jamais gardé de rien tant que de cette espèce de négligence.

Un peu de raisonnement, et du calcul, — on n'est pas impunément mathématicien, disciple de Descartes, et normand par surcroît, — un peu de raisonnement, et du calcul, voilà tout le secret de la vie heureuse. « Une vue exacte et saine de la condition ordinaire des hommes », d'abord ; une opération d'arithmétique ensuite, « la sagesse devant toujours avoir les jetons à la main » il n'y a pas d'autre mystère. La méthode est fort simple, en effet. C'est à l'exécution que la difficulté commence. Mais que serait-ce qu'un philosophe incapable de mettre d'accord ses maximes et sa conduite ? Il ne mériterait pas un si beau nom, et Fontenelle a toujours eu à cœur d'en être digne.

C'est un fait constant : « les maux sont très communs, les biens très rares », et la mesure du bonheur qui nous a été donnée est assez petite ; « il sera donc prudent de n'en rien perdre ». Or, cette quantité infime de bonheur — qui, circonstance aggravante, ne dépend pas toute de nous — nous la réduisons encore à plaisir, avec une naïveté et une obstination surprenantes. Imagination, cœur, esprit, nous nous laissons leurrer par toutes nos facultés à la fois. Le bonheur cependant n'habite que « des têtes naturellement saines ou qui ont eu le courage de se guérir » ; et notre premier soin doit être de réformer « nos façons de penser », fort vicieuses en général.

Digitized by Google

Nous avons, par exemple, « une habileté infinie » à nous créer des maux imaginaires, comme si les réels ne suffisaient pas; et ces maux réels, nous éprouvons une sotte volupté à y appuyer notre vue, à « nous les étaler », comme si ce n'était pas là le meilleur moyen de les « grossir », et comme si, au fond de ce plaisir ridicule, il n'y avait pas la plus misérable, la plus incompréhensible vanité ! — Car enfin — et Fontenelle retrouve, à force d'égoïsme, quelque chose de la dureté impitoyable et souvent désobligeante de La Rochefoucauld, — si « on a pour les violentes douleurs je ne sais quelle complaisance qui s'oppose aux remèdes », si « le consolateur le plus tendre paraît un indifférent qui déplaît », si « nous voudrions que tout ce qui nous approche prît le sentiment qui nous possède », et si « n'en être pas plein comme nous est nous faire une espèce d'offense », c'est que nous serions bien aises de paraître inconsolables, c'est que nous voudrions nous donner à nous-mêmes et nous faire rendre par les autres le témoignage que nous sommes « tendres, fidèles, constants ». Vanité toute pure que cette prétention ! « Nous ne sommes pas assez parfaits pour être toujours affligés. » N'allons donc pas à l'encontre de notre véritable nature, et bien loin de regarder comme « nos ennemis déclarés ceux qui ont l'audace de combattre les motifs de notre affliction », soyons « ravis que l'on nous fasse soupçonner de fausseté et d'erreur des façons de penser qui nous causent tant de tourments ». Il fallait être Fontenelle pour écrire les dernières lignes et pour parler de ravissement au milieu même de l'angoisse. Le philosophe dépasse ici la mesure, et il n'est pas nécessaire d'avoir eu le cœur broyé par une « violente douleur », pour sentir la révoltante sécheresse du conseil et son insultante tranquillité.

Ayons donc toujours une défiance instinctive de notre imagination, et disposons-la plutôt de telle sorte qu'elle exprime des choses plus de bien que de mal, et qu'elle

Digitized by Google

sépare les plaisirs d'avec les chagrins, pour ne laisser passer que les plaisirs. Certes, la « proposition » est difficile, si difficile même qu'elle « ne le cède guère en difficulté à la pierre philosophale ». « On la peut exécuter » cependant, oui, on le peut, — « avec le plus heureux naturel du monde, et tout l'art de la philosophie. » En d'autres termes, il n'est que de ressembler à Fontenelle et de raisonner comme lui.

Il faut mettre toute sa pénétration à prévoir les maux, « du moins en général, avant qu'ils arrivent »; et une fois arrivés, prévoir que l'on s'en consolera. « L'un rompt la première violence du coup, l'autre abrège la durée du sentiment ; on s'est attendu à ce que l'on souffre, et du moins on s'épargne par là une impatience, une révolte secrète qui ne sert qu'à aigrir la douleur; on s'attend à ne pas souffrir longtemps, et dès lors on anticipe en quelque sorte sur ce temps qui sera plus heureux, on l'avance. » Raisonnement et conclusion sont irréprochables; il ne s'agit plus que de pratiquer : d'instinct Fontenelle pratiqua toujours.

Il n'a été question que de maux jusqu'ici; il y a cependant des biens, en petit nombre sans doute, mais il y en a : comment en user avec eux ? Avec le plus de ménagements et de prudence possible. N'en négligez aucun : les plus insignifiants ont leur valeur, et qui sait s'il est dans votre destinée d'en posséder jamais d'autres ? Aimez les plaisirs simples; « ils ne coûtent rien d'abord », avantage qui est toujours à considérer, et puis « la fortune ne nous les peut guère enlever ». Quelques agités « trouveront sans doute fort insipide » un bonheur de cette nature : ces agités ne furent jamais philosophes. En effet, « quelle idée a-t-on de la condition humaine, quand on se plaint de n'être que tranquille ? et l'état le plus délicieux que l'on puisse imaginer, que devient-il après que la première vivacité du sentiment est consumée ? Il devient un état tranquille; c'est même le mieux qui puisse lui arriver ».

Digitized by Google

Surtout ne soyez pas ambitieux ; et si vous êtes « à peu près bien », croyez que vous l'êtes tout à fait, et gardez-vous de rien faire « pour attraper ce bien complet » : vous seriez sûrs de tout gâter, rien n'étant « si délicat ni si fragile » qu'un état heureux ; « il faut craindre d'y toucher, même sous prétexte d'amélioration ». La raison en est, — nous sommes au cœur même de cette philosophie, et Fontenelle va nous donner ses maximes les plus chères, — la raison en est que « la plupart des changements qu'un homme fait à son état pour le rendre meilleur augmentent la place qu'il tient dans le monde, son volume, pour ainsi dire ; mais ce volume plus grand donne plus de prise aux coups de la fortune. Un soldat qui va à la tranchée » — la comparaison est saisissante — « voudrait-il devenir un géant pour attraper plus de coups de mousquet ? Celui qui veut être heureux se réduit et se resserre autant qu'il est possible. Il a ces deux caractères : il change peu de place et en tient peu ». Tout Fontenelle est dans les derniers mots.

Il y a cependant une dernière condition nécessaire au bonheur ; et cette doctrine qui se traînait jusque-là, qui rampait, s'élève soudain, et ce raffiné d'épicurisme parle maintenant le langage des graves et purs stoïciens : il faut « être bien avec soi ». « Tous les accidents fâcheux qui nous viennent du dehors nous rejettent vers nous-mêmes, et il est bon d'y avoir une retraite agréable ; mais elle ne peut l'être, si elle n'a été préparée par les mains de la vertu. » Encore une fois, ce bonheur pourra être bien « modeste », bien « ignoré » : il n'en sera que plus sûr et plus piquant ; son « étalage n'insultera personne », et ses plaisirs, « comme ceux des amants discrets, seront assaisonnés du mystère ». On pardonne au bel esprit pour la sincérité du sentiment, et la pointe finale est dans le portrait une ressemblance de plus. Car c'est son portrait que vient de tracer Fontenelle, et aucun des traits essentiels de sa physionomie morale n'y fait défaut.

Digitized by Google

Il a été jusqu'au bout l'homme de cette philosophie calculatrice, prudente jusqu'à la circonspection, et discrète jusqu'à l'effacement complet. Tout dans sa conduite a été strictement raisonné, et, comme la Sagesse en personne, il a toujours eu les jetons à la main. Son existence tout entière a été comme un « grand livre » admirablement tenu ; seulement par faveur spéciale de la fortune et habileté consommée de l'administrateur, le chapitre des pertes est resté à peu près vide et tout est allé s'inscrire à celui des profits.

Nous connaissons la méthode : un mot la résume : le sage peut bien se prêter, jamais il ne se donne. Fontenelle ne s'est donné à rien ni à personne. De tout ce qui émeut si délicieusement ou si douloureusement les autres, rien ne l'a jamais touché. Il n'a ni passions, ni besoins, ni sentiments vifs. Les témoignages de ceux qui l'ont pratiqué sont unanimes là-dessus. « Jamais il n'est agité de sentiments violents, ni de fièvre ardente, écrit Mme de Lambert. Il a les agréments du cœur sans en avoir les besoins ; nul sentiment ne lui est nécessaire ; aussi ne s'unit-on qu'à son esprit, et l'on échappe à son cœur. » — « Il ne riait jamais, dit Mme Geoffrin. Je lui disais un jour : Monsieur de Fontenelle, vous n'avez jamais ri ? Non, répondit-il, je n'ai jamais fait : *Ah ! ah !* Voilà l'idée qu'il avait du rire. Il souriait seulement aux choses fines, mais il ne connaissait aucun sentiment vif. Il n'avait jamais pleuré ; il ne s'était jamais mis en colère ; il n'avait jamais couru. » — « Il n'aime rien vivement ni fortement », constate d'Argenson. — L'abbé Trublet est bien obligé de le reconnaître : « M. de Fontenelle n'avait point le cœur tendre ; il ne se livrait point aisément. » Et Fréron nous en informe à son tour dans une amusante cascade de métaphores : « Il ne fut dévoré ni par la flamme du génie, ni par les feux de l'amour, ni par les flambeaux de la haine, ni par les serpents de l'envie, ni par le démon du jeu, ni par l'ardeur de l'étude, ni par le poison du chagrin. »

Digitized by Google

— Lui-même enfin s'en est expliqué maintes fois avec la plus tranquille désinvolture; et quand on lui reproche son insensibilité, il répond, comme à Diderot : « Il y a quatre-vingts ans que j'ai relégué le sentiment dans l'églogue. » Jamais âme ne fut plus calme, plus égale, plus indifférente, plus impassible, à la fois de nature et par système. A ce degré la froideur étonne et déconcerte. Dès qu'il eut atteint l'âge de raison, M. de Fontenelle se mit une machine à calculer à la place du cœur, et il ne l'enleva jamais. On connaît le mot de Mme de Tencin.

Avec cette méthode et cette organisation, il est impossible qu'on souffre jamais des hommes ou même des choses, mais on peut parfaitement en profiter, puisque c'est le mot favori de notre philosophe. Fontenelle n'a pas eu d'autre souci : il a profité de tout, ne voulant pas ou ne pouvant pas en jouir. « Il n'eut de passions que pour les faire servir à sa félicité. » Mettez « sentiments » au lieu de « passions » : le mot est admirable de justesse. On peut ainsi respirer tous les parfums, sans risque d'ivresse ou d'empoisonnement. « C'était une abeille, dit encore Le Cat, qui, au milieu d'un parterre de fleurs, s'abreuvait de tout leur nectar, sans s'exposer à aucune de leurs épines. » Plus simplement, c'est un dilettante du plaisir; et rien ne le montre mieux que sa façon d'être avec les femmes.

Il est empressé, galant, plein de prévenances et d'attentions; il les flatte, les amuse, les caresse de ses hommages, sans jamais leur permettre de troubler son repos, ce qui veut dire qu'il n'en aima jamais. Ses meilleures amies s'en affligent et s'en désolent. « Il ne nous aime point, madame, dit la marquise de Lambert à Mme de Tencin, il ne nous aime point. Il n'aime pas même ma fille de Saint-Aulaire. Il n'aime que la petite de Beuvron. » Pas plus la « petite de Beuvron » que les autres, et c'est probablement le dépit qui faisait parler la marquise. Elle observait plus juste, quand elle remarquait qu'il pouvait avoir pour les femmes « un sentiment machinal, la beauté faisant sur lui

Digitized by Google

une assez grande impression », mais que l'amour n'était pour lui « ni sérieux ni respecté ». En effet, il est assez sensible à la beauté. Quand, par bonheur, il vient s'y ajouter l'esprit, il n'en désire pas davantage, et sa joie est complète. « Dans l'usage ordinaire, la première question qu'on fait sur une femme que l'on ne connaît point, c'est, *est-elle belle ?* la seconde, *a-t-elle de l'esprit ?* Il arrive rarement qu'on fasse une troisième question. » Pour sa part, il s'en est toujours abstenu, même pour celles qu'il connaissait le mieux.

Aussi les plus avisées l'aimaient-elles « sans exiger de retour », surtout sans se flatter d'en obtenir, et, suivant la malicieuse remarque de d'Argenson, un peu à la façon dont Mme du Deffant aimait son chat, c'est-à-dire sans jamais s'embarrasser « du degré de sentiment » qu'il peut avoir pour elles. Mais toutes n'avaient pas la finesse de Mme du Deffant, et quelques-unes, sans doute, n'ont pas même pensé à rendre à Fontenelle, comme on dit, la monnaie de sa pièce.

Naturellement, il a une aversion tranquille pour le mariage, ce dont le félicite l'excellent Trublet. « Autre source de bonheur, et nouvelle preuve de sa sagesse. Il n'avait point été marié et n'avait jamais eu la plus légère envie de se marier. » Il crible de ses traits les plus fréquents et les plus acérés une coutume aussi fâcheuse ; l'idée n'en peut pas effleurer son cerveau sans y faire naître tout aussitôt une épigramme ; il est intarissable là-dessus ; il en parle en vers, il en parle en prose, aussi souvent que de la sotte admiration des anciens, ses ennemis personnels, comme on sait.

Dans les nœuds de l'hymen à quoi bon m'engager ?
Je suis un, cela doit suffire ;
Si j'étais deux, mon état serait pire ;
C'est bien assez de moi pour me faire enrager.

« Il ne faut pas compter sur un commencement de mariage ; la suite y ressemble trop peu... Il me semble

Digitized by Google

qu'on est bien malheureux d'avoir des matières de plainte, outre celles que le mariage fournit naturellement... C'était la seule proposition du mariage qui empêchait ces charmes-là de naître : admirez un peu la grande vertu qu'il a. » Ces citations étant tirées des *Lettres galantes*, on pourrait croire qu'il ne fait que se jouer. Feuilletez alors un de ses ouvrages les plus sérieux, les *Eloges*. « Il mourut d'apoplexie dans la soixante-dix-septième année de son âge, et la cinquante-quatrième d'un mariage toujours heureux, où l'estime et la tendresse mutuelles n'avaient point été altérées. La double louange qui en résulte sera toujours très rare, même dans d'autres siècles que celui-ci. » *Eloge de Malézieu*. L'épigramme est double et à longue portée. — « Etant marié, il continua sa vie simple et retirée ; et d'autant plus que, par un bonheur assez singulier, le mariage lui rendit sa maison plus agréable. » *Eloge de Montmort*. — Voilà pour l'institution, et voici pour les menues pratiques dont elle s'accompagne.

Le pasteur mathématicien Saurin fait un mariage inespéré : « Les pays les plus sensés sont ceux où ce n'est pas là une si grande merveille. » — « Avant le mariage, et malgré une extrême envie de conclure, Montmort déclare à sa fiancée, de lui-même et sans aucune nécessité, qu'il avait dépensé 25,000 écus de son bien, tant il avait peur de tromper, même en cette occasion, où l'usage autorise les tromperies, en ne les punissant pas par le déshonneur qu'elles mériteraient. » — Le père de Boerhaave, déjà chargé de quatre enfants, se remarie ; il en a six autres, et Fontenelle de s'écrier : « Heureux les pays où le luxe et les mœurs trop délicates n'en font point craindre le nombre ! » Le bon plaisant ! et qu'il était donc fondé à moraliser sur ce chapitre !

Il s'est jalousement gardé de tout ce qui pouvait troubler sa tranquillité : il a aussi scrupuleusement évité tout ce qui aurait « augmenté son volume ». Dignités, titres, faveurs, il a toujours tout refusé, avec une simplicité dont

Digitized by Google

il faut bien reconnaître qu'elle est admirable. Il resta l'ami et le protégé du Régent, sans songer un moment à profiter de la fortune de son protecteur; tout ce qu'il se permit d'accepter, ce fut un logement au Palais-Royal. On veut lui donner la présidence perpétuelle de l'Académie des sciences, il refuse : « Ah! ne m'ôtez pas la douceur de vivre avec mes égaux. » « La seule dignité qu'il ait jamais eue en ce monde », celle de secrétaire perpétuel, il a demandé, avec insistance, à l'abdiquer. Il n'a jamais voulu que des « titres d'académicien », et il ne les a jamais « profanés par aucun mélange d'autres plus mondains et plus fastueux ». Le langage ne manque ni de fierté, ni même de noblesse, mais Fontenelle avait droit de le tenir.

Comme il ne s'est donné à aucun sentiment, il ne s'est donné à aucune idée. — Manque d'étendue et de force d'esprit? — Ce n'est pas probable. — Par paresse intellectuelle? — L'explication serait plus plausible. — Tout simplement plutôt par égoïsme et amour excessif de sa tranquillité. La vérité est toujours belle sans doute, et sa recherche est la seule occupation vraiment digne d'un philosophe; mais elle peut devenir compromettante : Fontenelle s'est attaché à la vérité jusqu'au moment où elle pouvait gêner son repos; par raffinement de prudence, il s'est même arrêté toujours un peu en deçà. Sa marquise des *Mondes* s'étonne *(Sixième soir)* de l'entendre parler avec une si superbe indifférence des vérités astronomiques. Il lui répond simplement : « Je vous avoue que je n'ai pas un grand zèle pour ces vérités-là, et que je les sacrifie volontiers aux moindres commodités de la société. » Toutes les vérités, de tout ordre et de toute nature, ont été comme « ces vérités-là » pour Fontenelle, et il les a sacrifiées sans le moindre scrupule, pour peu que son intérêt y ait trouvé son compte.

Aussi la dispute, pas plus que la conviction, n'est-elle son fait. S'il fallait riposter à tout, « on ne cesserait de se plaindre, d'accuser, de soupçonner; et la tranquillité

Digitized by Google

de l'esprit est préférable à toutes les *puissances* et à toutes les *racines* possibles de tous les nombres ». Evidemment, puisqu'elle est préférable à tout. « Je n'ai point du tout l'humeur *polémique* (c'est lui-même qui souligne), et toutes les querelles me déplaisent », écrit-il le 3 août 1707 à Leclerc, qui avait défendu l'*Histoire des oracles* contre le P. Baltus. « J'aime mieux que le diable ait été prophète, puisque le Père jésuite le veut et qu'il croit cela plus orthodoxe. » Il semble même n'avoir eu de force que pour mieux assurer sa tranquillité, et s'il lui est arrivé de prendre des résolutions énergiques, ç'a toujours été pour affermir son repos. « M. de Fontenelle m'a conté, dit Trublet dans le *Mercure* de septembre 1758, que, lisant la *Réponse* du P. Baltus, trouvant à chaque page qu'une réplique serait très aisée, et l'envie de la faire devenant de moment en moment plus forte, il avait fermé le livre de peur de succomber à la tentation, et pris la résolution de n'en pas achever la lecture. Il m'a assuré qu'il l'avait tenue et qu'il n'avait jamais lu l'ouvrage en entier. »

Le désintéressement nous paraît difficile, à ce degré : Fontenelle le pratiquait tous les jours. « Quand M. de Fontenelle a dit son sentiment et ses raisons sur quelque chose, on a beau le contredire, il ne daigne plus se défendre ; il allègue, pour couvrir ce dédain, qu'il a une mauvaise poitrine. » « Si vous l'eussiez accusé, il aurait écouté tout le jour sans rien dire » ; c'est Mme Geoffrin qui nous l'apprend, et elle avait des raisons de bien connaître son philosophe. Au surplus, et de son propre aveu, Fontenelle s'est toujours tenu en état de se ranger à l'opinion d'autrui, même quand autrui était un sot. « Tout est possible, et tout le monde a raison » : ce furent ses maximes favorites. Elles font honneur à la politesse et à l'aménité de son caractère, mais elles sont surprenantes dans la bouche d'un cartésien, la seconde surtout.

S'il ne tient pas à ses idées, il ne tient pas davantage à ses ouvrages. On peut les critiquer, il ne prendra jamais la

Digitized by Google

parole ou la plume pour les défendre. En revanche, il ne dénigrera jamais les ouvrages des autres; il ne sera point jaloux, même de ceux qui lui ressemblent et qui sont ses amis. « Un des plus beaux traits de ma vie, disait-il, c'est de n'avoir pas été jaloux de M. de la Motte. » Ses adversaires littéraires ne le ménagent pas; il est toujours sans animosité contre eux; il les contredit courtoisement, sans aigreur, surtout sans s'abaisser aux personnalités, et toujours prêt à faire sa paix avec tout le monde. Il n'a pas cultivé la satire, et, malgré la finesse de son esprit, ne s'est presque jamais permis d'épigrammes; satire et épigrammes ne sont bonnes qu'à vous susciter des ennemis; et, s'il pouvait, Fontenelle serait l'ami du genre humain.

Du moins met-il toute son application à rester celui de tout le monde; et pour y arriver, il n'est concession qu'il ne fasse ou même sacrifice qu'il ne s'impose. « Il comble de politesses et de prévenance ceux à qui il a affaire; il se comporte comme s'il s'estimait le moindre des hommes, pour n'en blesser aucun; il s'assujettit, jusqu'au scrupule, à tous les devoirs usités, à toutes les bienséances, et même à tout ce qui en a l'air, sans chicaner sur leur fondement, dans la crainte de manquer le but qu'il s'est proposé de plaire à tous les esprits. » C'est Philinte en personne, d'autant que cette exquise affabilité recouvre un fonds solide d'indifférence et un robuste mépris de l'humanité.

Fontenelle a eu cependant des qualités plus sérieuses, des qualités positives. Il a été constant en amitié; il a même aimé son ami Brunel un peu plus que ne l'auraient exigé ses principes, et sa mort lui a arraché des larmes. Il a été charitable, sans grande chaleur de cœur, il est vrai, et sans éprouver peut-être beaucoup de pitié pour les infortunes qu'il soulageait; mais enfin « l'on a trouvé dans ses papiers, après sa mort, des billets pour des sommes qu'il avait prêtées à des gens dès lors insolvables et dont il n'a jamais ni poursuivi ni espéré le payement ». Le caractère

Digitized by Google

particulier de son obligeance est d'être rapide et discrète, au point d'en devenir impersonnelle. On a de lui des lettres de recommandation charmantes. Il est indulgent, modeste, simple. « Ses mœurs sont pures, dit Mme de Lambert, ses jours sont égaux et coulent dans l'innocence. Il est plein de probité et de droiture; il est sûr et secret; on jouit avec lui du plaisir de la confiance, et la confiance est fille de l'estime. »

Mieux encore, ce nonchalant fait preuve de fermeté quand il le faut, et il accomplit toujours simplement, mais sans faiblesse, ce qu'il a une fois jugé qu'il était de son devoir strict d'accomplir. Quand on voulut chasser de l'Académie l'abbé de Saint-Pierre, il refusa de s'associer à « cette mesure d'hypocrite servilité », et seul ne vota pas l'exclusion. Il ne loua jamais « ceux qui, après avoir recherché la distinction d'une place dans l'Académie des sciences, négligèrent ensuite, ou par indifférence ou par d'autres motifs, la place qu'ils avaient obtenue » : il pensait « que, pour mériter un éloge, il ne suffisait pas d'avoir fait inscrire son nom dans une liste; et que les hommes du plus grand nom, quand ils ne portaient pas de lumières dans une compagnie savante, devaient du moins y porter du zèle ». Enfin, si l'on est curieux de voir jusqu'où il poussa la franchise et l'indépendance vis-à-vis des grands, on n'a qu'à lire la *Réponse* qu'il fit à Mirabaud, le 28 septembre 1726, en le recevant de l'Académie française. Fontenelle avait l'âme d'un égoïste, mais pas celle d'un courtisan.

Enfin il a cru à la vertu, et, ce qui est peut-être la meilleure façon d'y croire, il ne l'a jamais raillée. « Il ne m'est jamais arrivé de jeter le moindre ridicule sur la plus petite vertu, » répétait-il volontiers. Que d'hommes d'esprit, en France, qui ne pourraient se rendre le même témoignage! On connait son mot au Régent. « Je ne crois pas à la vertu, lui dit un jour le prince. — Monsieur, répondit Fontenelle, il y a pourtant d'honnêtes gens; mais ils ne viennent pas

Digitized by Google

vous chercher. » C'est une de ses réparties les plus piquantes et les plus fines; et la vertu le remerciait de prendre sa défense en lui donnant un surcroît d'esprit.

Tel semble avoir été Fontenelle, si tant est qu'on puisse jamais se flatter d'avoir bien saisi le plus souple des hommes, le plus subtil, le plus fuyant, le plus insaisissable. Un égoïste doux, que son égoïsme même rend aimable et fait aimer, ce pourrait être à la rigueur sa formule. Il s'est attaché à plaire aux autres pour être plus sûr d'être heureux lui-même; et, s'il faut en juger par les résultats, la méthode, du moins entre ses mains, n'est point si mauvaise. Il est fâcheux pourtant qu'il ait cru devoir pousser la complaisance envers soi jusqu'à faire à son bonheur le sacrifice de ses idées, comme il lui avait fait celui de ses passions; car nos passions ne regardent guère que nous, mais nos idées intéressent aussi les autres. On lui désirerait encore au moins des commencements d'enthousiasme; tant de froideur, un détachement si complet, si continu, sont bien pénibles à la longue, et ce serait chose bien ennuyeuse qu'un monde uniquement composé de Fontenelles. Et cependant, et malgré tout, en dépit de ses lacunes, on finit par éprouver de la sympathie à son endroit; on ne songe pas à l'aimer, mais on ne se défend pas d'un sentiment d'estime; le désir ne vous viendrait jamais de passer votre vie à ses côtés, mais on se dit qu'il serait délicieux de jouir de temps à autre de sa conversation et de son commerce : il est de si bonne compagnie! il tient si peu de place! il est si aimable, si discret! Et puis, il doit être si agréable de voir de temps à autre des gens parfaitement heureux! Fontenelle a été du nombre. Ne fût-ce que par gratitude, il devait croire à la Providence : elle l'avait comblé.

LOUIS MAIGRON.

Digitized by Google

LA PLUIE

DANS LE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

La pluie est un des éléments météorologiques qui caractérisent le mieux un climat. Par son action directe sur le régime des sources et des cours d'eau, par son influence sur les phénomènes de la végétation et particulièrement sur la prospérité des cultures agricoles, elle intervient à un très haut degré sur les conditions générales de la vie humaine.

Il serait donc très important de connaître avec exactitude la répartition des pluies à la surface du sol. Malheureusement, le phénomène de la pluie, tout en dépendant avant tout des mouvements généraux de l'atmosphère, est subordonné aussi à beaucoup de perturbations locales qui le rendent très irrégulier en fréquence et en intensité, même sur un territoire de peu d'étendue. Dans le département du Puy-de-Dôme, dont la topographie est si variée, il suffit quelquefois que deux localités soient distantes d'une dizaine de kilomètres pour qu'elles n'aient pas du tout le même régime pluvial. C'est ainsi qu'à Orcines, la pluie donne, en moyenne et par an, une couche d'eau d'environ un mètre, tandis qu'à Clermont, situé à six kilomètres, elle n'en fournit que soixante centimètres.

Bien plus, dans le même lieu, après cinq ans, dix ans et davantage, d'une stabilité apparente, le régime pluvial peut subir, simplement par la succession d'une période pluvieuse à une période sèche, ou inversement, des modi-

Digitized by Google

fications profondes qui viennent encore compliquer les observations, et en rendre l'interprétation plus difficile. A Thiers, par exemple, les neuf années 1886-1894 ont déterminé une moyenne annuelle de 905 millimètres, tandis que la moyenne des neuf années suivantes (1895-1904) s'est élevée à 1,330 millimètres.

D'après ces sommaires considérations, on reconnaît tout de suite que de nombreuses stations pluviométriques sont nécessaires pour aborder sérieusement l'étude de la pluie, et que ces stations doivent fonctionner, sans interruption et simultanément pendant un grand nombre d'années. Vingt à trente années d'observations faites ainsi dans une cinquantaine de stations bien réparties sur toute la surface du département, ne seraient pas de trop pour qu'on puisse tracer une carte des pluies pratiquement et théoriquement utilisable.

Nous sommes bien loin de ces chiffres, en dépit des efforts de la Commission météorologique, et malgré toute la bonne volonté de ses dévoués collaborateurs. Depuis 1872, c'est-à-dire depuis 34 années, nous avons enregistré les observations effectuées dans une quarantaine de stations; mais ces stations n'ont pas fonctionné toutes ensemble. Dans une même année, il y en a eu 22 au plus, et encore le nombre de celles qui n'ont pas interrompu leur service dans le courant de l'année se réduit souvent à huit ou dix. La meilleure période s'étend de 1887 à 1894, avec 16 à 18 stations dont 13 ou 14, 16 quelquefois, ont fourni des observations régulières. Si l'on peut citer des stations qui, comme Ambert, Besse, Clermont, Pont-du-Château, Puy de Dôme et Thiers, n'ont montré aucune défaillance durant 20, 30 ans et plus, il en est d'autres que les circonstances ont peu favorisées, et dont le service a présenté des lacunes fréquentes.

Ces difficultés sans cesse renouvelées, tantôt pour quelques stations, tantôt pour d'autres, mettent en évidence le mérite exceptionnel des observateurs bénévoles qui,

Digitized by Google

pendant une partie de leur existence, ont eu le courage de s'astreindre, chaque jour, à heure fixe, aux différentes observations météorologiques qu'ils ont bien voulu nous communiquer. C'est pour cela que nous avons jugé utile de publier un résumé des observations pluviométriques que la Commission météorologique a pu réunir. Ce sont des documents laborieusement amassés, que beaucoup de personnes, de sociétés ou d'administrations viennent consulter. Nous les mettrons ainsi plus facilement à la portée de tout le monde.

Nous n'avons pas pu nous arrêter à l'idée de publier nos observations *in extenso*, jour par jour, bien que cela eût permis à chacun d'y puiser à sa guise, car cette publication aurait été trop onéreuse. Après avoir bien pesé toutes les considérations qui pouvaient influer sur la nature et l'importance des restrictions à faire, nous nous sommes décidé pour le plan suivant :

Publier les observations des stations qui ont fonctionné au moins pendant trois années complètes, en faisant connaître pour chacune de ces stations : 1° le nombre et l'époque des années d'observations ; — 2° la moyenne annuelle de pluie déduite de ces années complètes d'observations ; — 3° le minimum annuel constaté, et le maximum annuel, avec les années qui les ont fournis ; — 4° la répartition moyenne mensuelle de la pluie dans le cours de l'année, avec les nombres des mois d'observations qui ont servi à calculer ces moyennes ; — 5° les minima et les maxima mensuels pour chacun des mois de l'année. — C'est ce que nous donnons ci-après, dans l'ordre alphabétique des stations.

Digitized by Google

AMBERT. — Alt. 530 mètres.

Trente-quatre années d'Observations complètes (1872-1905). — Minimum annuel : 536 millim. en 1890. — Maximum annuel : 1055 millim. en 1892.

Moyenne annuelle : 844 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**48**	**52**	**59**	**74**	**84**	**96**	**82**	**78**	**72**	**78**	**62**	**59**
Minima.....	7	4	2	0	27	30	8	10	0	21	5	7
Maxima.....	165	168	135	165	176	176	202	143	199	172	149	129

AULNAT (BOURDON). — Alt. 326 mètres (1).

Onze années complètes d'Observations (1895-1905). — Minimum annuel : 461 millim. en 1904. — Maximum annuel : 726 millim. en 1905.

Moyenne annuelle : 600 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**22**	**26**	**41**	**45**	**59**	**69**	**65**	**87**	**80**	**44**	**38**	**24**
Minima.....	5	0	16	21	26	27	13	29	1	3	6	9
Maxima.....	66	59	78	86	89	105	126	146	155	92	124	44

BESSE. — Alt. 1040 mètres.

Vingt-huit années d'Observations (1872-1899), dont *vingt-quatre* années complètes. — Minimum annuel : 821 millim. en 1872. — Maximum annuel : 1761 millim. en 1882.

Moyenne annuelle : 1230 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	28	28	28	27	27	27	26	26	25	25	25	25
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**46**	**77**	**90**	**107**	**120**	**109**	**99**	**87**	**97**	**142**	**113**	**105**
Minima.....	1	0	17	11	26	76	12	18	12	51	17	1
Maxima.....	304	333	370	346	308	201	173	201	185	335	282	313

(1) Les Observations d'Aulnat (Bourdon), de Chappes et de Saint-Beauzire, nous ont été très obligeamment communiquées par M. Chalon, directeur des Usines de la Société de Bourdon.

Digitized by Google

BILLOM. — Alt. 359 mètres.

Vingt-deux années d'Observations, entre 1873 et 1897, dont *quinze* années complètes. — Minimum annuel : 453 millim. en 1884. — Maximum annuel : 948 millim. en 1875.

Moyenne annuelle : 634 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	19	20	20	21	21	20	18	17	19	19	18	19
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**30**	**28**	**33**	**49**	**57**	**67**	**78**	**53**	**63**	**58**	**54**	**28**
Minima.....	4	3	4	3	3	11	29	7	7	14	4	1
Maxima.....	87	50	98	116	165	200	146	119	143	129	83	81

CHAPPES. — Alt. 326 mètres.

Onze années complètes d'Observations (1895-1905). — Minimum annuel : 400 millim. en 1904. — Maximum annuel : 683 millim. en 1905.

Moyenne annuelle : 570 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**20**	**21**	**39**	**40**	**50**	**71**	**67**	**77**	**74**	**49**	**36**	**25**
Minima.....	3	0	16	13	5	44	21	30	2	1	5	6
Maxima.....	69	44	82	78	92	136	155	136	168	91	111	67

CLERMONT-FERRAND (OBSERVATOIRE). — Alt. 388 mètres.

Trente-une années complètes d'Observations (1875-1905). — Minimum annuel : 512 millim. en 1890. — Maximum annuel : 858 millim. en 1897.

Moyenne annuelle : 658 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**34**	**35**	**45**	**55**	**67**	**89**	**65**	**66**	**71**	**53**	**45**	**33**
Minima.....	2	5	7	4	21	15	8	18	0	6	3	4
Maxima.....	90	111	125	119	135	209	144	170	178	119	144	89

Digitized by Google

COMBRONDE. — Alt. 392 mètres.

Huit années complètes d'Observations (1898-1905). — Minimum annuel : 540 millim. en 1904. — Maximum annuel : 804 millim. en 1905.

Moyenne annuelle : 679 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**38**	**35**	**51**	**50**	**61**	**76**	**64**	**71**	**87**	**52**	**70**	**36**
Minima.....	1	9	21	29	35	34	36	21	3	15	5	17
Maxima.....	84	67	77	94	87	128	101	133	186	93	171	57

EGLISENEUVE-D'ENTRAIGUES. — Alt. 825 mètres.

Vingt-une années d'Observations, entre 1874 et 1897, dont *onze* années complètes. — Minimum annuel : 754 millim. en 1887. — Maximum annuel : 1469 millim. en 1876.

Moyenne annuelle : 1081 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	17	19	19	20	21	21	20	16	14	16	17	17
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**81**	**72**	**92**	**77**	**73**	**103**	**110**	**71**	**65**	**117**	**94**	**97**
Minima.....	10	5	10	7	6	24	6	6	2	9	13	18
Maxima.....	274	189	396	160	246	203	212	173	174	206	223	218

GLAINE-MONTAIGUT (LA MOLIÈRE). — Alt. 368 mètres.

Huit années d'Observations (1889-1896), dont *quatre* années complètes. — Minimum annuel : 824 millim. en 1891. — Maximum annuel : 904 millim. en 1894.

Moyenne annuelle : 839 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	6	7	7	8	8	7	7	7	7	7	7	7
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**40**	**46**	**47**	**53**	**97**	**74**	**73**	**85**	**75**	**75**	**53**	**39**
Minima.....	36	16	25	9	42	19	43	36	1	17	26	1
Maxima.....	61	86	74	97	244	130	132	130	214	139	80	98

Digitized by Google

LATOUR-D'AUVERGNE. — Alt. 952 mètres.

Vingt-une années d'Observations (1873-1893), dont *seize* années complètes. — Minimum annuel : 961 millim. en 1881. — Maximum annuel : 1594 millim. en 1877.

Moyenne annuelle : 1342 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	20	20	19	20	19	19	18	18	18	19	18	19
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**83**	**87**	**85**	**106**	**123**	**142**	**124**	**106**	**109**	**139**	**135**	**95**
Minima.....	10	4	12	10	24	59	31	17	47	49	40	28
Maxima.....	199	223	278	167	274	243	208	205	242	232	271	177

LAQUEUILLE. — Alt. 1000 mètres.

Vingt-cinq années d'Observations (1873-1898), dont *seize* années complètes. — Minimum annuel : 827 millim. en 1874. — Maximum annuel : 1172 millim. en 1885.

Moyenne annuelle : 989 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	23	23	24	23	24	24	24	19	19	22	23	22
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**52**	**57**	**69**	**82**	**101**	**120**	**91**	**80**	**91**	**104**	**76**	**58**
Minima.....	3	4	3	21	16	43	21	27	16	26	13	11
Maxima.....	177	143	185	121	239	223	192	197	175	268	139	105

LE BREUIL. — Alt. 394 mètres.

Trois années complètes d'Observations (1903-1905). — Minimum annuel : 416 millim. en 1904. — Maximum annuel : 835 millim. en 1905.

Moyenne annuelle : 636 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**18**	**24**	**40**	**41**	**63**	**112**	**31**	**41**	**89**	**27**	**52**	**82**
Minima.....	12	4	24	27	32	69	15	50	31	4	9	12
Maxima.....	27	47	55	63	88	190	56	112	169	49	117	60

Digitized by Google

MÉNÉTROL. — Alt. 335 mètres.

Cinq années complètes d'Observations (1901-1905). — Minimum annuel : 475 millim. en 1904. — Maximum annuel : 785 millim. en 1901.

Moyenne annuelle : 607 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**14**	**26**	**50**	**48**	**56**	**56**	**62**	**67**	**114**	**49**	**42**	**23**
Minima.....	7	3	11	17	32	40	20	25	22	4	7	13
Maxima.....	25	74	74	98	77	85	95	119	235	102	116	33

MIREMONT. — Alt. 500 mètres.

Quinze années d'Observations (1873-1888), dont *sept* années complètes. — Minimum annuel : 616 millim. en 1881. — Maximum annuel : 897 en 1885.

Moyenne annuelle : 759 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**37**	**51**	**47**	**67**	**78**	**96**	**71**	**54**	**91**	**78**	**64**	**56**
Minima.....	9	7	3	18	29	40	14	12	21	36	7	8
Maxima.....	93	104	138	129	128	178	140	125	141	147	120	137

MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE. — Alt. 625 mètres.

Cinq années d'Observations (1873-1877), dont *trois* années complètes. — Minimum annuel : 744 millim. en 1876. — Maximum annuel : 1696 en 1877.

Moyenne annuelle : 893 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	4	4	4	4	4	4	4	5	5	5	5	4
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**61**	**62**	**55**	**77**	**81**	**171**	**70**	**91**	**73**	**91**	**77**	**75**
Minima.....	20	25	26	13	36	94	23	33	33	44	61	25
Maxima.....	115	139	102	112	155	208	118	140	99	181	92	120

Digitized by Google

ORCINES. — Alt. 832 mètres.

Quatorze années complètes d'Observations (1892-1905). — Minimum annuel : 822 millim. en 1898. — Maximum annuel : 1210 millim. en 1897.

Moyenne annuelle : 1000 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**65**	**72**	**83**	**82**	**100**	**99**	**82**	**96**	**107**	**79**	**76**	**67**
Minima.....	13	9	24	6	30	52	26	29	1	21	25	34
Maxima.....	143	165	198	194	182	156	131	162	190	134	186	118

PIONSAT. — Alt. 537 mètres.

Sept années d'Observations (1874-1881), dont *quatre* années complètes. — Minimum annuel : 772 millim. en 1879. — Maximum annuel : 989 millim. en 1875.

Moyenne annuelle : 864 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	5	6	7	7	7	7	7	7	6	7	7	7
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**74**	**59**	**31**	**90**	**64**	**113**	**73**	**86**	**58**	**69**	**61**	**58**
Minima.....	12	40	0	20	25	36	31	38	34	34	17	17
Maxima.....	102	95	57	149	93	172	131	158	111	133	105	99

PONT-DU-CHATEAU. — Alt. 350 mètres.

Vingt-trois années d'Observations (1883-1905), dont *vingt-une* années complètes. — Minimum annuel : 507 millim. en 1884. — Maximum annuel : 791 millim. en 1905.

Moyenne annuelle : 636 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	22	23	23	23	23	22	23	23	23	23	23	23
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**25**	**29**	**39**	**49**	**69**	**78**	**74**	**74**	**68**	**55**	**42**	**26**
Minima.....	6	1	5	2	30	15	31	18	2	29	8	2
Maxima.....	70	52	88	104	173	150	161	140	201	140	131	47

Digitized by Google

PONTGIBAUD. — Alt. 666 mètres.

Quinze années d'Observations (1884-1898), dont *douze* années complètes. — Minimum annuel : 598 millim. en 1893. — Maximum annuel : 976 millim. en 1897.

Moyenne annuelle : 778 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	14	15	15	15	15	15	14	14	14	13	13	13
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**35**	**47**	**54**	**67**	**80**	**83**	**81**	**69**	**64**	**81**	**55**	**45**
Minima.....	7	6	13	4	35	37	21	9	6	35	22	3
Maxima.....	83	111	125	114	169	140	118	145	129	155	92	85

PUY DE DOME (OBSERVATOIRE). — Alt. 1467 mètres.

Vingt-sept années complètes d'Observations (1879-1905). — Minimum annuel : 1069 millim. en 1881. — Maximum annuel : 2149 millim. en 1895.

Moyenne annuelle : 1650 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**155**	**141**	**165**	**147**	**127**	**133**	**119**	**124**	**132**	**134**	**129**	**146**
Minima.....	26	23	21	9	32	71	26	44	5	50	19	42
Maxima.....	427	454	514	281	322	226	194	242	344	239	309	288

ROYAT. — Alt. 450 mètres.

Quatre années complètes d'Observations (1897-1900).— Minimum annuel : 634 millim. en 1899. — Maximum annuel : 880 millim. en 1897.

Moyenne annuelle : 700 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**57**	**56**	**47**	**63**	**73**	**83**	**48**	**83**	**118**	**36**	**36**	**16**
Minima.....	10	4	21	33	44	28	23	31	16	22	18	6
Maxima.....	95	86	62	136	122	130	81	132	139	80	56	31

Digitized by Google

Digitized by Google

Répartition des Pluies (en millimètres)

dans le cours de l'année

d'après les moyennes de chaque mois

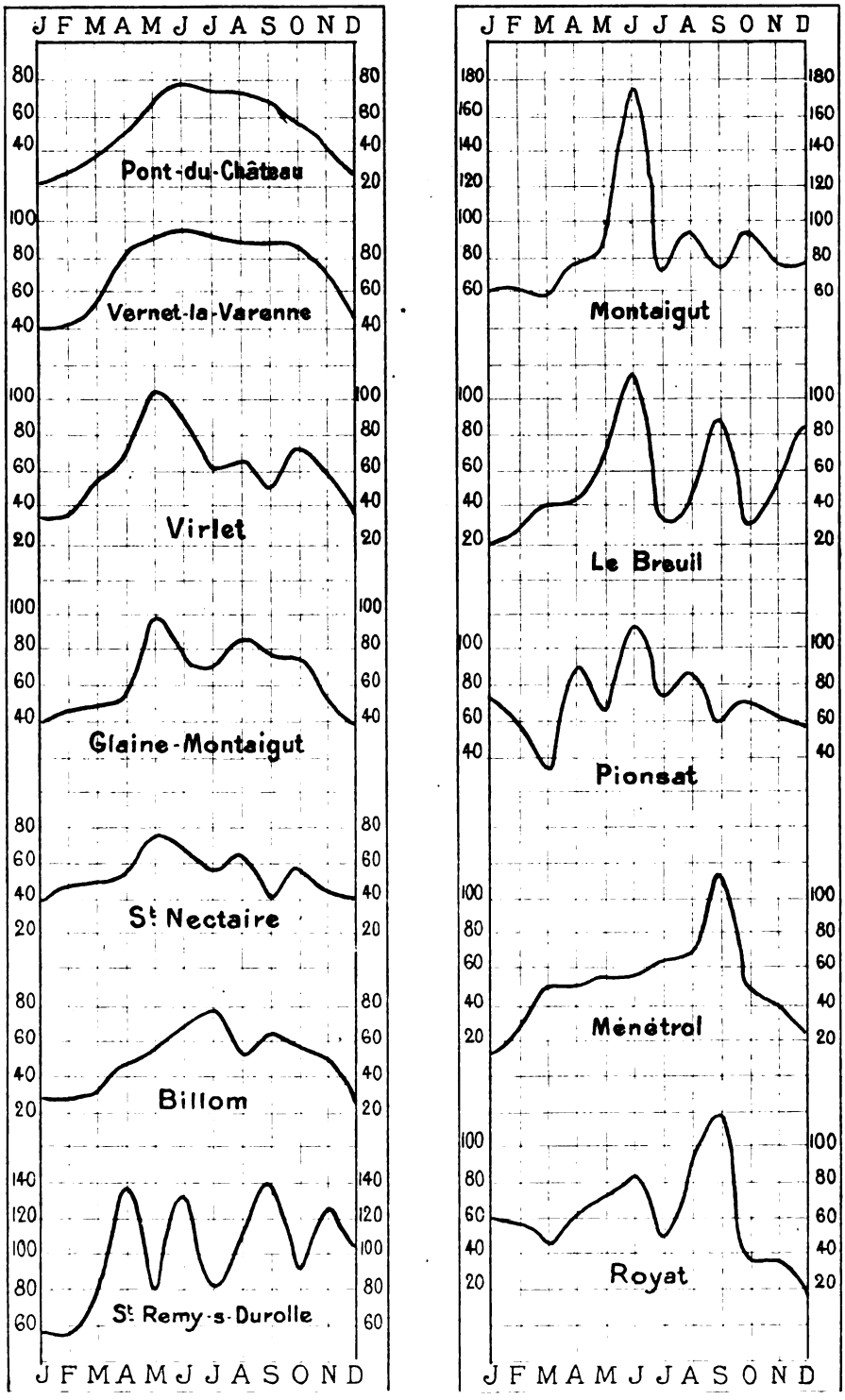

Digitized by Google

Répartition des Pluies (en millimètres)

dans le cours de l'année

d'après les moyennes de chaque mois

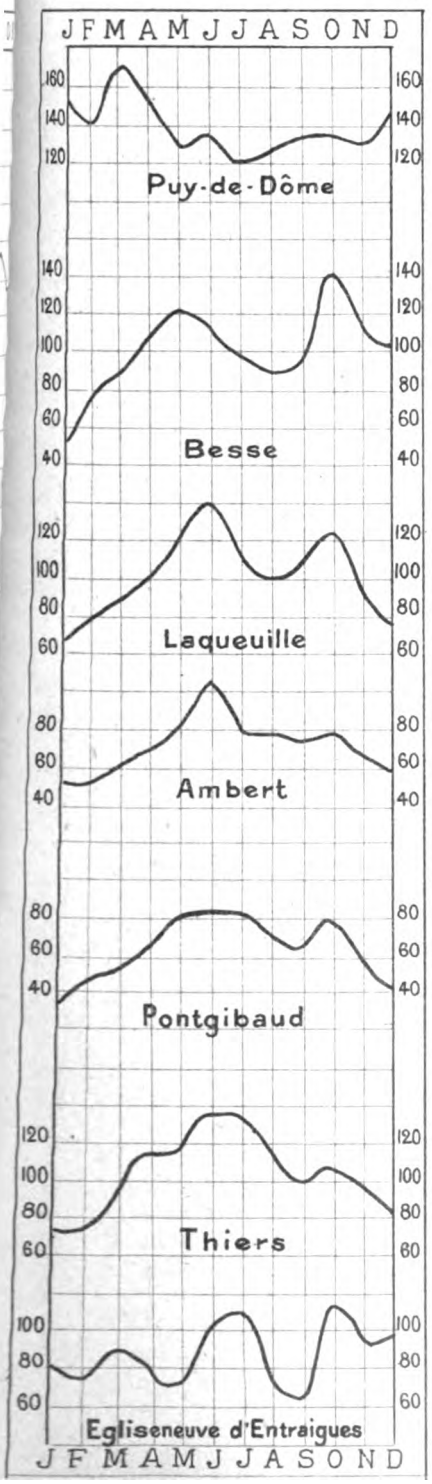

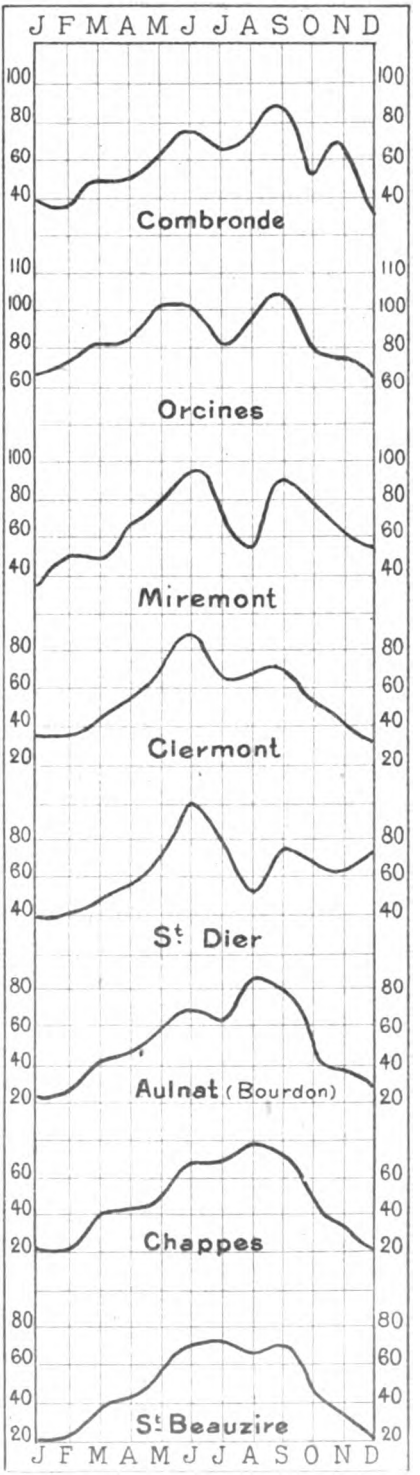

Pour bien apprécier les valeurs réelles des différentes courbes, il est nécessaire de tenir compte de la durée et de l'époque des observations qui les ont fournies. Elles sont indiquées dans les tableaux numériques.

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT-BEAUZIRE. — Alt. 326 mètres.

Onze années complètes d'Observations (1895-1905). — Minimum annuel : 407 millim. en 1904. — Maximum annuel : 744 millim. en 1897.

Moyenne annuelle : 584 millimètres.

Répartition par mois

Nombre d'Obs.	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**20**	**23**	**40**	**42**	**58**	**72**	**73**	**65**	**76**	**46**	**38**	**23**
Minima.....	5	0	16	17	14	33	18	19	2	0	5	4
Maxima.....	43	47	87	83	111	130	163	126	192	93	118	56

SAINT-DIER. — Alt. 450 mètres.

Douze années d'Observations (1873-1890), dont *cinq* années complètes. — Minimum annuel : 410 millim. en 1881. — Maximum annuel : 926 millim. en 1886.

Moyenne annuelle : 738 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	10	10	10	10	10	10	9	6	8	8	7	7
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**39**	**40**	**43**	**58**	**69**	**99**	**78**	**50**	**74**	**69**	**64**	**72**
Minima.....	12	12	13	32	17	38	15	11	16	35	8	31
Maxima.....	60	155	79	93	143	314	193	117	157	92	93	116

SAINT-NECTAIRE. — Alt. 760 mètres.

Vingt-une années d'Observations (1885-1905), dont *onze* années complètes. — Minimum annuel : 504 millim. en 1898. — Maximum annuel : 792 millim. en 1895.

Moyenne annuelle : 634 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	19	21	21	20	21	21	19	17	13	19	19	19
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**38**	**47**	**47**	**54**	**76**	**68**	**55**	**65**	**39**	**56**	**43**	**40**
Minima.....	7	5	15	11	16	12	7	10	6	10	8	8
Maxima.....	102	137	136	100	267	115	116	141	119	147	115	110

Digitized by Google

SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. — Alt. 672 mètres.

Quatre années d'Observations (1902-1905), dont *trois* années complètes. — Minimum annuel : 1016 mètres en 1904. — Maximum annuel : 1255 en 1905.

Moyenne annuelle : 1176 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**57**	**57**	**83**	**139**	**80**	**132**	**82**	**107**	**140**	**92**	**124**	**106**
Minima.....	35	28	57	66	58	61	48	52	69	35	20	44
Maxima.....	98	79	127	186	102	193	121	178	213	143	178	109

THIERS. — Alt. 430 mètres.

Trente-quatre années d'Observations (1872-1905), dont *vingt-deux* années complètes. — Minimum annuel : 558 millim. en 1872. — Maximum annuel : 1864 millim. en 1896.

Moyenne annuelle : 1005 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	34	34	34	34	34	34	34	33	33	34	34	34
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**54**	**50**	**76**	**95**	**95**	**116**	**104**	**97**	**80**	**87**	**77**	**66**
Minima.....	9	11	0	5	13	16	22	18	1	22	9	6
Maxima.....	147	126	264	330	201	344	340	242	180	224	157	156

VERNET-LA-VARENNE. — Alt. 820 mètres.

Dix-neuf années d'Observations entre 1873 et 1905, dont *quatorze* années complètes. — Minimum annuel : 616 millim. en 1889. — Maximum annuel : 1056 millim. en 1897.

Moyenne annuelle : 859 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	18	18	18	19	18	19	19	18	17	18	18	15
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**40**	**42**	**55**	**83**	**92**	**95**	**93**	**87**	**89**	**87**	**71**	**42**
Minima.....	3	1	19	3	49	12	4	3	0	43	15	9
Maxima.....	109	105	132	165	172	212	161	166	205	185	137	103

Digitized by Google

VIRLET. — Alt. 508 mètres.

Sept années d'Observations (1885-1891), dont *cinq* années complètes. — Minimum annuel : 677 millim. en 1890. — Maximum annuel : 795 en 1885.

Moyenne annuelle : 627 millimètres.

Répartition par mois.

Nombre d'Obs.	7	7	7	7	7	7	6	6	6	6	6	5
Mois.....	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyennes.....	**35**	**35**	**57**	**67**	**104**	**92**	**61**	**65**	**52**	**73**	**58**	**38**
Minima.....	14	10	39	43	72	44	34	48	30	37	39	31
Maxima.....	72	68	85	91	131	182	109	91	73	142	82	74

Ces observations, pour être bien comparables entre elles, devraient toutes s'étendre sur les mêmes années, et l'on voit qu'il est loin d'en être ainsi, puisque les périodes sont inégales et se rapportent souvent à des époques différentes. Elles sont évidemment trop incomplètes pour se prêter à une étude générale et détaillée de la pluie dans notre département. Cependant, elles peuvent servir à en donner, pour l'ensemble, une idée sommaire, et pour plusieurs localités, une connaissance suffisamment précise. On peut même y trouver non seulement la vérification de quelques lois déjà connues, mais encore en déduire l'explication de certaines anomalies dont la raison d'être n'est pas encore bien établie.

La répartition de la pluie dans les différents mois de l'année met d'abord en évidence les faits suivants : 1° La quantité d'eau pluviale reçue par le sol durant la saison froide est moins grande (excepté au puy de Dôme) que celle qu'il reçoit pendant la saison chaude; — 2° en décembre-janvier, on constate un minimum général, plus accentué dans la plaine que dans la montagne, et dans les stations de la haute montagne, il se produit un autre minimum en juillet-août-septembre; — 3° durant la période estivale, il se manifeste au contraire : un maximum

Digitized by Google

général en juin, — un autre maximum bien caractérisé en octobre-novembre pour la montagne, et quelquefois pendant certaines périodes, un maximum très prononcé, en septembre, dans les stations de la plaine.

Si l'on considère la répartition de la pluie à un autre point de vue, et que l'on range les stations suivant l'ordre de leurs hauteurs au-dessus du niveau de la mer, on constate d'un simple coup d'œil que la quantité annuelle de pluie augmente, en général, avec l'altitude des localités considérées. C'est ce que montre le tableau suivant dans lequel nous avons compris les stations qui ont fourni au moins dix années complètes d'observations.

Stations	Altitude	Quantité moyenne de pluie
Puy de Dôme.....	1467 mètres	1650 millimètres
Besse.....	1040 —	1230 —
Laqueuille.....	1000 —	989 —
Latour-d'Auvergne.....	952 —	1342 —
Orcines.....	832 —	1000 —
Vernet-la-Varenne.....	820 —	852 —
Pontgibaud.....	666 —	778 —
Ambert.....	530 —	844 —
Thiers.....	430 —	1005 —
Clermont.....	388 —	658 —
Billom.....	359 —	634 —
Pont-du-Château.....	350 —	636 —
Aulnat.....	326 —	600 —

On y voit bien quelques irrégularités dont nous parlerons plus loin, mais la diminution rapide de la quantité de pluie avec la décroissance de l'altitude est d'une évidence frappante. Naturellement elle l'est encore davantage si l'on compare seulement des localités dont les conditions topographiques ne diffèrent guère que par l'altitude. Telles sont le Puy de Dôme, Orcines, Clermont, Aulnat, Pont-du-Château, situées dans la même région, sur une ligne droite de 25 kilomètres au plus, orientée de l'ouest à l'est.

Digitized by Google

Stations	Altitude		Quantité moyenne de pluie	
Puy de Dôme.....	1467	—	1650	millimètres
Orcines.....	832	—	1000	—
Clermont.....	388	—	658	—
Pont-du-Château.....	350	—	636	—
Aulnat.....	326	—	600	—

Dans le tableau général, on relève aussi très nettement l'existence remarquable d'un minimum de pluie dans la vallée de l'Allier : 658$^{m}/^{m}$ à Clermont, 634 à Billom, 607 à Ménétrol, 636 au Breuil et à Pont-du-Château, 600 à Aulnat, 584 à Saint-Beauzire, 570 à Chappes, alors que sur le plateau qui occupe la moitié occidentale du département, la hauteur de pluie varie de 778$^{m}/^{m}$ (Pontgibaud) à 1342$^{m}/^{m}$ (Latour-d'Auvergne), et de 738$^{m}/^{m}$ (Saint-Dier) à 852 $^{m}/^{m}$ (Vernet-la-Varenne), dans les montagnes du Livradois qui s'élèvent entre l'Allier et la Dore. Ces différences si intéressantes dans la répartition des pluies, suivant les altitudes, s'accentuent en hiver, au moment du minimum annuel de la pluviosité générale, et s'atténuent en été au moment du maximum de la quantité de pluie :

Epoques	Puy de Dôme	Orcines	Clermont	P.-du-Ch.	Aulnat
Janvier.....	155	65	34	25	22
Juin.....	133	99	89	78	69

C'est, sans aucun doute, parce que l'origine et la nature des pluies changent notablement d'une saison à l'autre. En hiver, les pluies sont dues principalement à un refroidissement général de l'atmosphère. Ce refroidissement s'exerce surtout à une certaine hauteur, tandis qu'il se propage plus difficilement dans les régions basses, où un léger surcroît de chaleur suffit souvent à empêcher la condensation complète de la vapeur d'eau de se produire au-dessus d'elles. C'est un fait qu'on peut vérifier indirectement, *de visu*, en constatant la fréquence des nuages, de la pluie ou de la neige dans la région montagneuse, pendant que le ciel reste pur ou peu nuageux, à peu de dis-

Digitized by Google

tance, au-dessus des plaines. En été, au contraire, la plupart des pluies sont des pluies orageuses, avec ou sans tonnerre, occasionnées par un excès de chaleur dans les régions basses de l'atmosphère, surtout au-dessus des plaines surchauffées, où les averses s'abattent, sinon plus fréquemment, au moins plus abondamment qu'en hiver.

Le minimum de pluie qui existe dans la vallée de l'Allier, par rapport aux régions plus ou moins montagneuses qui entourent cette vallée dans notre département, n'est pas un fait isolé et purement local. C'est un phénomène à peu près général qui se manifeste dans beaucoup d'autres vallées. Si, pour rester dans la France centrale, on considère, par exemple, le pays compris entre Limoges et Genève, on constate successivement, en allant de l'Ouest à l'Est : les maxima du plateau de Millevache, des monts d'Auvergne, des monts du Forez, des monts du Lyonnais et des monts du Jura, séparés par le faible minimum des hautes vallées du Cher et du Chavanon, et par les minima, beaucoup plus fortement accentués, des vallées de l'Allier, de la Loire, du Rhône et de la Saône.

D'ailleurs, suivant la position géographique, l'importance en hauteur et en surface des massifs montagneux, suivant la profondeur, la largeur et l'orientation des vallées et des plaines qui séparent ces massifs, minima et maxima varient de bien des façons, tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

De là, aussi, les anomalies dont nos tableaux fournissent des exemples en montrant que sur certains points il y a atténuation ou exagération de la quantité de pluie par rapport à l'altitude. La plus remarquable concerne la station de Thiers. Tandis que Clermont, qui se trouve à 388 mètres au-dessus du niveau de la mer, reçoit en moyenne, par année, une couche d'eau pluviale de 658 millimètres, Thiers, située sensiblement à la même altitude (430 mètres), en recueille 1005 millimètres, un peu plus qu'à Orcines (1000 millimètres) et qu'à Laqueuille (989 millimètres), dont les

Digitized by Google

altitudes sont, respectivement, 832 mètres et 1.000 mètres, c'est-à-dire deux fois plus grandes. En 1896, on a même mesuré 1866 millimètres de pluie à Thiers, presque autant qu'au Puy de Dôme, qui s'élève à 1.000 mètres plus haut, et où il en est tombé 1969 millimètres. La même année, on n'en a relevé que 665 millimètres à Clermont, et 686 millimètres à Pont-du-Château.

Cette bizarrerie s'explique par des raisons fort naturelles. Il suffit de remarquer d'abord qu'au Sud-Ouest, à l'Ouest et au Nord-Ouest de Thiers s'étend la grande plaine de la Limagne, dont le niveau moyen varie au plus entre 300 mètres et 400 mètres d'altitude. Dans cette vaste dépression terrestre qui se prolonge presque indéfiniment vers le Nord avec trente à quarante kilomètres de largeur dans le département du Puy-de-Dôme, il règne souvent un calme au moins relatif, fréquemment à peu près complet, qui permet à l'air de s'échauffer avec facilité sous les rayons du soleil. Cet air prend alors, pour la vapeur d'eau, une capacité très grande qui lui donne la propriété d'en dissoudre 15 et 20 grammes par mètre cube, soit un tiers en plus que l'air des plateaux environnants. Cela fait quinze à vingt millions de kilogrammes d'eau par kilomètre cube d'air.

Or, la plupart des perturbations atmosphériques qui atteignent notre région, se déplacent de l'Ouest-Sud-Ouest vers l'Est-Nord-Est, ou du Sud-Ouest au Nord-Est. Beaucoup de nuées pluvieuses n'arrivent donc dans la région de Thiers qu'après avoir occupé la Limagne, qu'après avoir absorbé et entraîné d'énormes quantités d'eau qu'elles déversent sur la terre dès que les conditions atmosphériques ne peuvent plus les maintenir en suspension. De là l'excès de pluie qu'on y recueille quand d'autres circonstances contraires ne viennent pas le réduire ou le transporter, plus rarement, sur d'autres points.

Il est probable que des stations pluviométriques bien distribuées sur le pourtour de la Limagne établiraient que

Digitized by Google

des pluies plus copieuses qu'ailleurs s'y manifestent tantôt sur un point, tantôt sur un autre, suivant la situation barométrique du moment et les courants atmosphériques qu'elle détermine. Notre station de Clermont suffit déjà pour montrer que les orages qui y arrivent de l'Est ou du Nord-Est, c'est-à-dire ceux qui se produisent quand un minimum de pression existe dans le Sud ou dans le Sud-Est, nous apportent des pluies exceptionnellement abondantes.

Ces inégalités et ces variations dans la distribution de la pluie sont en somme fort rationnelles, et elles apparaissent, motivées par des causes identiques dans bien d'autres régions. On les retrouve, à des degrés divers et en différents lieux du département du Puy-de-Dôme ; dans les vallées plus ou moins larges qui divergent autour des monts Dore, vers la plaine du Livradois, vers celle du Lembronais, etc. On les constate dans les plaines du Gard et au Sud-Est des Cévennes, où Vialas, à 520 mètres d'altitude, reçoit en moyenne 1650 millimètres de pluie par an ; — dans la plaine du Roussillon qui joue, entre les Corbières et les Albères, le même rôle que la Limagne entre les monts d'Auvergne et les monts du Forez, etc.; — elles existent enfin le long de bien des côtes maritimes, quand la mer peut intervenir à la façon d'une plaine, et le continent à la façon d'une chaîne de montagnes.

Il en résulte évidemment que pour expliquer les maxima de pluie qui règnent en général dans les massifs montagneux, et particulièrement de ceux qui se produisent vers leurs bords, il est nécessaire de tenir compte, non seulement de l'altitude absolue ou relative des lieux considérés, mais surtout de la topographie des régions voisines, ainsi que de la forme des isobares moyennes et par conséquent du régime des vents.

J.-R. PLUMANDON,
Météorologiste à l'Observatoire du Puy de Dôme.

Digitized by Google

LE GRAIN DU 4 JUILLET 1905 A CLERMONT

Par M. Bernard Brunhes

Le 4 juillet 1905, dans l'après-midi, on a observé à Clermont un grain de vents sans pluie, qui a été particulièrement remarqué, parce qu'il a causé quelques dégâts dans les environs, et notamment au plateau de Laschamps où étaient installées les tribunes pour le départ et l'arrivée de la course Gordon Bennett.

A Clermont et au puy de Dôme, la pression barométrique, qui avait subi le matin à 3 heures une baisse brusque de courte durée, a baissé de 6 heures du matin à 6 heures du soir, le 4, en présentant quelques *crochets* caractéristiques. Ce qui est remarquable, c'est que ces crochets sont très différents aux deux stations.

Au puy de Dôme, la pression après 3 heures est 645 $^{m}/^{m}$, puis se relève de 1/2 $^{m}/^{m}$ en 1/4 d'heure environ ; le baromètre baisse ensuite de près de 2 $^{m}/^{m}$ en une 1/2 heure ; il se relève d'un 1/2 $^{m}/^{m}$ pour retomber à un minimum de 643 vers 4 h. 40. Il se relève alors, et à partir de 5 h. 1/4, conserve, en dépit de quelques petits crochets, une marche régulière, au voisinage de 644 $^{m}/^{m}$.

A Clermont (Rabanesse), le crochet ascendant de 3 h. 1/4 et le crochet descendant de 3 h. 45 sont à peine indiqués sur une courbe descendant régulièrement et légèrement dentelée.

Digitized by Google

Il y a donc une grande différence entre les allures des courbes du baromètre aux deux stations. Ajoutons que les crochets du Rédier du puy de Dôme se retrouvent exactement sur la courbe d'un baromètre Richard grand modèle qui fonctionne simultanément.

Par contre, les courbes du thermomètre et de l'hygromètre indiquent des variations tout a fait parallèles aux deux stations. Au puy de Dôme, la température, qui était 21° à 3 heures soir, atteint 23° 2 vers 4 h. 10 pour retomber à 20° à 6 heures. A Clermont, la température, qui était 27° à 3 heures, atteint presque 30° vers 4 h. 30, pour retomber à 28° à 6 heures. La comparaison des courbes indique un retard de 15 à 20 minutes du maximum de Clermont sur celui du puy de Dôme.

L'humidité relative au puy de Dôme, qui était 35 à 3 heures, tombe à 22 à 4 h. 10, remonte d'abord à 29, puis vers 6 heures, à 35. A Clermont, l'humidité, qui est d'environ 40 à 3 heures, tombe à 21 vers 4 h. 20 pour remonter brusquement ensuite. Les courbes des hygromètres marquent moins nettement le retard du minimum de Clermont par rapport à celui du puy de Dôme.

Le maximum de vent constaté à Clermont est un vent de 12 mètres venant du Sud à 4 h. 40. Au puy de Dôme l'enregistrement n'a pu être fait, les bobines de l'anémomètre qui avaient été brûlées par un violent coup de foudre le 30 juin n'ayant pu être encore réparées. Le vent soufflait en tempête du Sud, dès 3 heures de l'après-midi, et était violent du Sud-Est à 6 heures.

Sans avoir été extrêmement violent à Clermont, le vent est survenu brusquement, cassant dans les rues quelques lampions et lanternes vénitiennes qui avaient été déjà placés. Il a déterminé de nombreux tourbillons entraînant de la poussière et des débris de papiers, notamment de papiers colorés qui permettaient de les suivre nettement. En trois points situés au milieu de rues Est-Ouest,

Digitized by Google

nous avons constaté trois tourbillons assez stables de 3 à 5 mètres de diamètres, tournant tous trois en sens inverse des aiguilles d'une montre avec des durées de rotation de 2 à 3 secondes. Nous avons noté un tout petit tourbillon de 40 à 50 centimètres de diamètre, de durée de rotation inférieur à une seconde dans le sens des aiguilles d'une montre.

C'est à 3 h. 45 qu'on a noté sur le plateau de Laschamps l'arrivée du coup de vent qui a arraché d'un seul coup les bâches qui couvraient divers pavillons et les toiles des tribunes. La tente où était établi le pesage des voitures automobiles fut arrachée, et le pesage interrompu une demi-heure environ ; on le recommençait quand un nouveau coup de vent survint, achevant de démolir ce qui avait résisté au premier. Les ballons qui maintenaient les antennes pour le service de télégraphie sans fil furent arrachés et enlevés.

Entre 5 h. 15 et 5 h. 30, les nuages disparaissaient et le soleil réapparaissait.

Des diverses observations faites et des courbes, il nous semble résulter qu'il a dû passer sur la région de Clermont une *double ligne de grain ;* il y a, en effet, à trois quarts d'heure d'intervalle environ deux coups de vent, le vent étant chaque fois un vent descendant, chaud et sec. L'effet, sensible d'abord sur la montagne et sur les plateaux, s'est fait sentir chaque fois quelques minutes plus tard à Clermont. Aux deux stations, les courbes de la température présentent bien, avant le point extrême (maximum ou minimum) un court palier, une demi-heure avant.

Il y aurait intérêt à voir si les courbes d'enregistreurs d'autres observatoires présentent, ce jour-là, des crochets analogues.

Signalons, à ce sujet, une application personnelle que nous avons eu l'occasion de faire des idées de M. Durand-Gréville sur les *grains*. Après le premier coup de vent, à

Digitized by Google

Clermont, à 4 heures du soir, le ciel étant encore très noir, nous rencontrions une foule de gens qui rentraient nous disant qu'il allait pleuvoir. Sans avoir à ce moment sous la main aucun instrument, nous avions reconnu au premier coup de vent les phénomènes caractéristiques du *grain* et comme, à ce moment, le grain cessait sans qu'il fût apparu ni en ville ni à l'horizon aucune décharge électrique ni aucune averse, nous répondions avec assurance : « S'il avait dû y avoir orage, l'orage aurait été déjà déterminé par le grain qui vient de passer; s'il avait dû pleuvoir, l'averse aurait commencé. » Et le grain nous paraissait assez nettement caractérisé pour que, si les conditions locales n'avaient pas été fort éloignées de celles qui répondent à l'état orageux, il y ait eu orage infailliblement : dès lors il restait très peu probable que le temps pût devenir orageux, dans l'intervalle de temps qui pourrait s'écouler entre le passage du premier grain et le passage éventuel d'une seconde ligne de grain consécutive de la première. Il n'était donc pas téméraire d'affirmer que dans la soirée il ne pleuvrait pas à Clermont, quelque menaçant que fût le ciel.

L'événement a pleinement justifié cette prévision. Le second grain, survenu moins d'une heure après, n'a déterminé ni averses, ni décharges atmosphériques. Et avant 6 heures le très beau temps était revenu.

Clermont-Ferrand, le 18 juillet 1905.

Digitized by Google

VARIATIONS DES ÉLÉMENTS MÉTÉOROLOGIQUES DANS LE SOL

Par M. ALBERT BALDIT

Aide-Météorologiste au Bureau central météorologiste
Suppléant à l'Observatoire du Puy de Dôme.

On a souvent mesuré la température du sol à des profondeurs plus ou moins grandes. Il nous a paru intéressant de reprendre des mesures de ce genre, mais avec un dispositif nouveau et aussi de les compléter par des mesures des autres éléments météorologiques.

Les travaux récents sur la radioactivité des terres, des gaz extraits du sol ou des sources minérales, conduisent à admettre que l'émission des gaz du sol varie avec la pression atmosphérique ; il était à ce point de vue d'un intérêt spécial de rechercher dans quelle mesure et avec quel retard les variations de pression de l'air extérieur se font sentir dans l'intérieur du sol.

Pour répondre à ces questions nous avons fait creuser une fosse de 1 mètre de large sur 2 mètres de long et 2 mètres de profondeur, en un point du terrain appartenant à l'Observatoire du Puy de Dôme, en un point où la couche de bonne terre végétale est épaisse. Au fond de la fosse on a disposé une caisse horizontale de bois, sans couvercle et renversée de façon que le fond de la caisse soit en haut ; à ce fond on a suspendu par des pitons trois petits enregistreurs Richard, baromètre, thermomètre et hygromètre montés pour marcher une semaine. La caisse

Digitized by Google

ayant été posée avec précaution sur le fond, on l'a enterrée; le fond bien horizontal et à la partie supérieure était exactement à 1m 80 de profondeur au-dessous du niveau normal du sol. On a achevé de remplir la fosse avec la terre qu'on en avait retirée et qui a été soigneusement tassée. Une semaine après, 23-30 juin 1905, on a rouvert la fosse et relevé les courbes des enregistreurs.

Voici les résultats essentiels de cette première observation que nous comptons reprendre :

Le baromètre enfoui a suivi très régulièrement les variations de la pression atmosphérique extérieure, bien entendu sans à-coups, sans crochets ni oscillations brusques; mais toutes les variations de la pression survenues dans la semaine se retrouvent sur la courbe du baromètre enfoui. Le baromètre enfoui marque environ 3mm de plus que le baromètre témoin qui reste dans la tour d'observation à environ 35 mètres plus haut.

Voici quelques comparaisons :

		Bar. témoin.	Bar. enfoui.
24-25 Juin	Minuit	760.00	763 00
26 —	9 h. soir	763.00	766.00
28 —	6 h. matin	759.50	762.80
29 —	10 h. soir	754.00	757.00
29-30 —	Minuit	755.00	758.00
30 —	2 h. matin	753.80	756.90

Les trois derniers nombres se rapportent à une partie ascendante de la courbe comprise entre deux dépressions. Mais chacune des parties horizontales aux deux minima et au maximum présente sur la courbe du baromètre témoin des oscillations verticales très serrées de 1/2mm à 3/4 de millimètre d'amplitude qui font absolument défaut sur le trait toujours fin et délié du baromètre enfoui.

Le thermomètre, qui était d'abord à la température de l'air extérieur (21°), s'est abaissé jusqu'à 14°, température du sol profond à cette époque par une courbe expo-

Digitized by Google

nentielle négative qui est tracée avec une régularité parfaite. Au bout de six heures, il est à 16° 8 ; de douze heures, à 16° ; de vingt-quatre heures, à 15° 4.

Le temps considérable que le thermomètre a mis pour atteindre l'équilibre de température avec la couche adjacente tient évidemment à ce que la terre dont on s'est servi pour combler le trou est restée exposée quelque temps à l'air libre. On peut même remarquer que la terre la plus chaude a été jetée la première au fond du trou.

C'est à l'échange de chaleur par rayonnement et conductibilité de cette masse de terre avec le sol environnant qu'est dû le retard d'équilibre. La même cause expliquera le début de la courbe de l'hygromètre.

L'hygromètre commence par monter comme le thermomètre commence par descendre ; mais la courbe présente des crochets successifs, indiquant des accroissements légers mais brusques de l'humidité relative : le 24 juin, à dix heures du matin, passage de 80 à 81, 5 ; le 25, à six heures du matin, de 81,5 à 85,5 ; le 28, à neuf heures du matin, de 89 à 90. Ces points doivent correspondre à l'arrivée dans le sol, à la profondeur de la caisse, des diverses pluies tombées. C'est cette question que nous nous proposons spécialement de reprendre.

Le résultat essentiel qui nous préoccupait nous paraît établi sans conteste : au moins jusqu'à deux mètres de profondeur, les variations de la pression atmosphérique, dues au passage de dépressions d'orages, se font sentir sans diminuer d'amplitude et sans retard appréciable.

Clermont-Ferrand, le 17 juillet 1905.

Digitized by Google

LES

CULTES RÉVOLUTIONNAIRES

A CLERMONT-FERRAND

(1793-94)

V.

Dans sa séance du 23 floréal an II (11 mai 1794), la section Réunion de la commune de Clermont-Ferrand prit la décision suivante : « Il a été arrêté que la lettre du citoyen Couthon, représentant du peuple, en date du 19 floréal, serait imprimée au nombre de 1.000 exemplaires pour être distribuée à tous les citoyens de la section, afin de donner aux détails qu'elle contient autant de publicité qu'il sera possible. »

Aussitôt le Conseil général de la commune de Clermont décida qu'une fête solennelle serait célébrée en l'honneur de l'Etre Suprême, le 20 prairial (8 juin 1794), et adopta le plan proposé par un républicain qui s'est manifestement inspiré du programme tracé à Paris par David : on ne disposait évidemment pas à Clermont des mêmes moyens que dans la capitale, mais on faisait ce qu'on pouvait pour donner un grand éclat à la cérémonie. Nous avons à la Bibliothèque de la ville des détails circonstanciés sur cette fête; ce sont de curieux échantillons du style de l'époque, qui nous paraît aujourd'hui si étrange, de ce goût des allégories, des symboles renouvelés de l'antiquité classique

Digitized by Google

dont M. Taine, dans son livre sur les origines de la France contemporaine, a expliqué l'autorité et apprécié l'influence.

Pour comprendre certains détails de ce programme, il faut savoir que quelques mois plus tôt, à l'occasion de la fête du 10 août 1793, on avait changé les noms d'un grand nombre de rues et de places de Clermont. La place de Jaude s'appelait la place de l'Union ; la place Delille, place de la République ; la place d'Espagne, place de l'Egalité ; place de la Poterne, place de la Fraternité; place du Taureau, place de la Liberté ; rue de Ballainvilliers, rue de la Liberté ; boulevard du Grand-Séminaire, boulevard de la République ; boulevard de l'Hôtel-Dieu, boulevard du Puy-de-Dôme ; boulevard des Petits-Arbres, boulevard du Département ; rue Saint-Louis, rue de la Fédération.

Voici d'abord le plan de la Fête (1) :

La place de la Réunion (Jaude) sera le lieu destiné à la fête et celle de la Fraternité (la Poterne), celui du rassemblement des citoyens pour le commencement de cette cérémonie.

Au milieu de la place de la Réunion, un amphithéâtre octogone, entouré d'une balustrade ornée de feuillages, de festons et de guirlandes de fleurs, et élevé de plusieurs gradins, sera l'autel où le peuple viendra rendre hommage à l'auteur de la nature.

Dans la place de la Fraternité on construira un second amphithéâtre moins grand et la statue de la Liberté y sera élevée sur un piédestal que chaque citoyen couvrira d'offrandes et de fleurs.

Au devant de cet amphithéâtre sera placée une tribune où le citoyen maire annoncera au peuple, par un discours énergique, les motifs qui ont déterminé cette fête.

Enfin, un char portant un trophée, composé des instruments des Arts et Métiers et des productions de notre sol,

(1) *Archives départementales*, L. 560. — Bibliothèque de la ville, 2.456.

Digitized by Google

traîné par quatre taureaux, couverts de festons et de guirlandes de fleurs, sera placé au centre du cortège.

Pour le cortège, les sections de la commune seront chargées de former, chacune dans son arrondissement, un groupe d'adolescents, d'inviter les mères et les jeunes filles, les pères, les enfants et les vieillards d'assister à cette fête ; les adolescents armés de fusils devant former un bataillon carré au centre duquel sera placé le drapeau de la section. Les mères et les jeunes filles formeront une colonne ; les pères, les enfants et les vieillards une seconde colonne, au centre desquelles sera placé le bataillon carré des adolescents. Les mères porteront à la main des bouquets de roses et les jeunes filles des corbeilles remplies de fleurs. Les pères conduiront leurs fils armés d'une épée et les uns et les autres porteront une branche de chêne, les vieillards une branche de pampre.

Le rang des sections dans la marche sera réglé suivant le tirage au sort qui vient de s'exécuter pour les bataillons.

Chaque section nommera dans son sein quatre commissaires : deux desquels veilleront à l'ordre particulier de leur cortège et les deux autres à l'ordre général des différents cortèges, de concert avec un commissaire de la commune qui sera nommé par le Conseil général.

Les sections auront soin d'exercer leur cortège quelques jours à l'avance afin que, dans la marche de la fête, l'ordre le plus parfait puisse régner.

Le Conseil général de la commune invitera particulièrement les corps constitués et la Société populaire d'assister à cette fête et de se rendre à l'heure indiquée à la maison commune ; en prévenant la Société populaire, il l'invitera à désigner dans son sein quatre de ses membres et de choisir deux femmes dont le patriotisme soit reconnu : un de ces membres, pour porter une pique surmontée du bonnet de la Liberté, deux autres le drapeau de la Société, et le quatrième, vêtu en hercule, portera le faisceau de la République. Les deux femmes, vêtues et coiffées uniformément,

Digitized by Google

marcheront aux côtés de ce dernier, portant chacune une pique à la main, ornée de fleurs et de rubans aux trois couleurs ; elles représenteront la Liberté et l'Egalité.

Les musiciens et les amateurs des deux sexes seront invités pour le cortège de la fête, les uns pour former un orchestre et les autres des chœurs de chanteurs et de chanteuses.

Le Conseil général invitera aussi ceux des citoyens qui auront le talent de composer des hymnes, d'en faire part à la commune et surtout d'en composer sur un air facile, à l'honneur de l'Etre Suprême, pour être chantés sur l'amphithéâtre de la place de la Réunion.

Enfin, le Conseil général n'oubliera pas d'avertir les citoyens qu'ils doivent, le jour de cette fête, faire flotter à l'extérieur de leurs maisons des banderoles tricolores.

Ordre et marche de la Fête :

Dès l'aurore une salve d'artillerie annoncera aux citoyens ce jour de fête.

Aussitôt tous les tambours et les musiciens réunis à la maison commune se mettront en mouvement pour parcourir les rues. Les tambours battant des marches et les sons d'une musique guerrière se faisant entendre alternativement procureront un réveil agréable aux citoyens.

Ce sera dans ce moment que des banderoles tricolores flotteront à l'extérieur des maisons.

A l'heure qui sera fixée pour le commencement de la fête, une seconde salve d'artillerie et le roulement des tambours avertiront les citoyens de se rendre aux rendez-vous, savoir : les corps constitués et la Société populaire à la maison commune ; les musiciens s'y rendront aussi ; le cortège de chaque section et tout le peuple se réuniront à la place de la Fraternité.

Lorsque tout y sera disposé, des commissaires de chaque section iront annoncer à la maison commune que tout est préparé pour célébrer la fête de l'Etre Suprême.

Les corps constitués et la Société populaire, précédés

Digitized by Google

de la musique, se rendront à la place de la Fraternité. Le citoyen maire prononcera à la tribune le discours qui doit faire sentir les motifs qui ont déterminé cette fête solennelle et inviter le peuple à honorer l'auteur de la nature ; après ce discours, et les hymnes qui seront chantés, une salve d'artillerie annoncera le départ.

Tout le cortège se mettra aussitôt en mouvement pour se rendre à la place de la Réunion ; il sera précédé par des trompettes et par le plus grand nombre de tambours qu'il se pourra en observant d'en réserver au moins un pour le cortège de chaque section.

1° A la suite des trompettes et tambours, le citoyen portant la pique surmontée du bonnet de la Liberté marchera devant les drapeaux de la Société populaire qui seront suivis par le citoyen portant le faisceau de la République, accompagné des deux citoyennes patriotes qui représentent la Liberté et l'Egalité. Suivront ensuite les membres de la Société portant chacun une branche de laurier ;

2° Le cortège de la section n° 1 suivra ensuite, marchant sur deux colonnes, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, et au centre le bataillon des adolescents, un tambour à la tête. Les président et secrétaires de la section précéderont leur cortège ; deux des commissaires nommés feront observer l'ordre dans la marche de leur section, et les deux autres veilleront, de concert avec ceux des autres sections et celui de la commune, à l'ensemble de la marche des différents cortèges ;

3° Le cortège de la section n° 2, composé de même, suivra le précédent ;

4° Celui de la section n° 3 ;

5° Les membres du département, des districts et du Comité de surveillance, portant à la main un bouquet composé de fleurs et de fruits ;

6° Le char portant le trophée des instruments des Arts et Métiers ;

Digitized by Google

7° L'orchestre et les chœurs d'hommes et de femmes qui précéderont le Conseil général de la commune, les membres portant également des bouquets de fleurs et de fruits ; ils seront suivis des tribunaux de district et de commerce, des juges et bureaux de paix portant à la main les mêmes signes ;

8° Le cortège de la section n° 4, composé comme les précédents ;

9° Celui de la section n° 5 ;

10° La section n° 6 ;

11° Enfin le cortège de la section n° 7 clora la marche.

Tout le cortège suivra dans sa marche la descente de la place de la Fraternité, passera dessous ladite place, traversera celle de l'Egalité, la place de la République, la rue de la Liberté, le boulevard du Puy-de-Dôme et celui du Département, se rendra dans la place de la Réunion où étant arrivées, les autorités constituées et la Société populaire, l'orchestre et les chœurs placés sur l'amphithéâtre et les cortèges des sections sur les gradins, les chœurs des hommes et des femmes, accompagnés des instruments, chanteront les diverses strophes de l'hymne à l'Etre Suprême, dont le refrain sera répété par les hommes, femmes, filles, enfants et vieillards, conformément à la composition de cet hymne.

Après que le cortège aura adressé ses vœux à l'Etre Suprême, que les mères auront promis d'élever leurs enfants dans la pratique des vertus républicaines, que les jeunes filles auront jeté vers le ciel les fleurs qu'elles ont apportées et promis de n'épouser que de vrais républicains, que les hommes auront juré de ne poser les armes qu'après avoir anéanti les ennemis de la République et que tous les citoyens auront prononcé ensemble, au bruit de l'artillerie : Vive la République une et indivisible, le cortège se rendra dans le même ordre au Temple dédié à l'Etre Suprême et

Digitized by Google

à l'Immortalité de l'Ame, en suivant la rue de la Réunion, le grand chemin, etc.

Après l'instruction publique qui aura lieu au Temple, une dernière décharge d'artillerie annoncera la fin de la fête. »

E. JOYAU.

(A suivre.)

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

Procès-verbal de la Séance du 5 Décembre 1905.

La réunion mensuelle des membres de la Société a eu lieu le mardi 5 décembre 1905, à 8 h. 1/2 du soir, sous la présidence de M. Bonnefoy.

Etaient présents : MM. Accarias, Dr Battu, Baudonnat, Bonnefoy, Bréhier, Cibaud, du Ranquet, Gerbert, Dr Guillemin, Joyau, Lauby, Lecoq, Mathieu, Petiot, Pineau, abbé Pinguet, Roubille.

1° *Présentations.* — Sont admis à faire partie de la Société : M. le Dr Rochon, présenté par MM. Accarias et Garde ; M. Ronserail, présenté par MM. Bonnefoy et Accarias ; M. Dufretin, ingénieur, présenté par MM. les Drs Dubois et Hospital.

2° *Correspondance.* — M. le Président donne lecture :

D'une lettre de M. Vasseur, professeur à la Faculté de Marseille, qui accepte de faire partie du Comité chargé de l'érection d'un buste à M. Julien ;

D'une lettre de M. Rutot, conservateur au Musée Royal d'histoire naturelle de Bruxelles, qui accepte également de faire partie dudit Comité ;

D'une lettre de M. Couty, libraire à Clermont-Ferrand, qui offre d'imprimer la *Revue d'Auvergne* pour un prix inférieur au coût actuel. Après diverses observations, cette demande est renvoyée au Comité de publication.

Sur la demande de plusieurs membres, il est décidé qu'une table générale des matières des 20 dernières années de la *Revue d'Auvergne*, sera établie. M. Accarias, secrétaire général de la Société, veut bien se charger de la rédaction de ce document bibliographique.

3° *Communications.* — M. Bonnefoy donne ensuite la parole à M. Bréhier pour la communication portée à l'ordre du jour :

M. Bréhier donne lecture d'un procès-verbal dressé le 27 mai 1756 par les commis des aides de la généralité d'Avranches à des écoliers qui avaient envahi leur domicile aux cris de : « A mort les rats ! » Ce morceau jette un jour curieux sur la vie d'une petite ville nor-

Digitized by Google

mande au XVIIIe siècle et l'humeur turbulente des écoliers de l'ancien régime.

M. le Président remercie M. Bréhier de nous avoir fait connaître ces faits intéressants et donne la parole à M. l'abbé Pinguet, qui donne lecture d'une étude intitulée : *Démonstration par figures de l'origine hiéroglyphique des alphabets phénicien, samaritain ou ancien hébreu, chaldéen, grec cadméen, étrusque et latin.*

Dans la première partie, M. l'abbé Pinguet, d'accord avec F. Lenormant, admet que les Phéniciens ont été les propagateurs de l'alphabétisme tant dans l'Europe méridionale que septentrionale. Tous les peuples connus d'eux ont été instruits par eux dans l'art de fixer la pensée par l'écriture. Mais où il se sépare de l'opinion de l'égyptologue Lenormant, c'est qu'il remonte plus haut dans l'antiquité pour chercher l'origine des alphabets et c'est là le caractère propre de son étude.

Lenormant, en effet, considère les Phéniciens comme les seuls et véritables inventeurs de l'alphabétisme. M. Pinguet tend à trouver dans les caractères idéographiques et cursifs des anciens scribes de la vallée du Nil la solution du problème. Par l'analyse des hiéroglyphes, leur dissection, pour ainsi dire, qui nous est présentée par des figures, on peut suivre leur lente et graduelle transformation, toujours plus simplifiée, pour arriver enfin à l'alphabet phénicien proprement dit, source des autres caractères alphabétiques de l'ancien monde. Il excepte de cette influence phénicienne et par suite égyptienne, les cunéiformes du bassin de l'Euphrate et les caractères chinois, qui n'ont jamais franchi l'état idéographique et phonétique.

La deuxième partie est tout entière réservée à cette méthode analytique. L'auteur prend une à une chaque lettre de l'alphabet et montre son ancêtre Egyptien en passant par le phénicien. Quoique dans cette analyse, il mette en premier lieu le caractère ancestral, on voit qu'il procède logiquement du connu à l'inconnu.

M. Bonnefoy remercie M. l'abbé Pinguet de cette étude qui jette un jour nouveau sur l'histoire si intéressante de l'alphabet et donne la parole à M. Pineau.

M. Pineau donne lecture d'un travail très documenté de Me Villiod, notaire à Condat, sur l'histoire de Condat-en-Combraille et ses environs, de 1300 à nos jours. Dans la première partie de cette étude, Me Villiod donne un aperçu général sur la commune, indique l'étymologie du nom de Condat, puis passe en revue les divisions administratives et politiques du canton de Pontaumur dont Condat fait partie.

Digitized by Google

Le chapitre où l'auteur étudie les coutumes de la région est un des plus attrayants et il intéressera vivement tous ceux qui s'occupent de Folklore, ceux qui, suivant l'expression même de l'auteur, « sont épris des choses bonnes et belles du passé ».

M. le Président remercie M. Pineau d'avoir bien voulu communiquer à la Société la première partie du travail de Mr Villiod, et il fait des vœux pour que l'auteur achève au plus tôt une étude aussi bien commencée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h. 1/2.

Séance du 16 janvier 1906.

La réunion mensuelle des membres de la Société a eu lieu le mardi 16 janvier 1906, à 8 h. 1/2 du soir, sous la présidence de M. du Ranquet, vice-président.

Etaient présents : MM. Accarias, de Ribier, du Ranquet, Glangeaud, Joyau, Lauby, Laude, Mathieu, Petiot, Sibaud.

1° *Correspondance.* — M. le Président informe la Société que le Congrès des Sociétés savantes aura lieu cette année à Paris, courant avril ; il invite les membres désireux d'y assister de se faire inscrire afin de profiter des billets à prix réduits.

M. Glangeaud rappelle que l'Association française devait tenir son Congrès à Clermont-Ferrand l'an dernier, et demande à quelle date il est reporté.

M. Brunhes, chargé de régler cette question étant absent, il en sera question dans une prochaine séance.

2° *Présentation.* — Sur la présentation de MM. Mathieu et des Essarts, M. Coiffier, avocat, est admis comme membre de la Société.

3° *Vœu.* — M. du Ranquet donne lecture d'un vœu en faveur de la conservation de divers monuments présentant un intérêt particulier, soit au point de vue historique, soit au point de vue artistique ; la Société charge son bureau de collaborer à cette œuvre en indiquant dans quel sens elle désire y participer.

4° *Communication.* — M. le Président donne la parole à M. Lauby, pour la communication suivante :

Note au sujet des collections du Musée Lecoq.

Dans cette note M. Lauby indique tout ce qui a été fait par M. Gautier pour assurer l'entretien et l'accroissement des collections dont il a la garde. Il fait ressortir l'insuffisance des moyens d'action actuels, nécessaires pour placer cet établissement au niveau

Digitized by Google

de nos grandes collections nationales, et l'intérêt qu'il y aurait pour la région à posséder des séries naturelles bien complètes, bien aménagées et bien entretenues.

Il indique comme moyen, pour réaliser cette œuvre, la nécessité de s'adresser à des collaborateurs spécialistes qui, sous la direction de M. Gautier, établiraient le bilan des richesses accumulées, combleraient les vides et présideraient aux échanges nécessaires pour tenir à jour les collections.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

Séance du 6 février 1906.

Les membres de la Société ont tenu mardi 6 février leur réunion mensuelle, au siège de la Société, rue Bardoux, n° 12, sous la présidence de M. Bonnefoy.

Etaient présents : MM. Bonnefoy, Sibaud, Bréhier, Desdevises, Accarias.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Après le dépouillement de la correspondance, M. le Président énumère les ouvrages reçus.

Puis il donne la parole à M. Bréhier pour faire la lecture annoncée : *Un problème d'art roman auvergnat.*

M. Bréhier étudie, d'après les nouveaux éléments apportés par M. Ch. de Lasteyrie, dans son histoire de « l'Abbaye de St-Martial de Limoges », le problème de l'expansion de l'art roman auvergnat dans le midi de la France, à Conques, à Saint-Sernin de Toulouse et en Espagne, à Saint-Jacques de Compostelle.

Ces trois églises, voûtées suivant le système auvergnat, ont cependant des caractères originaux (transept à collatéraux, tribunes tournant autour du déambulatoire, berceau séparé en travées par des doubleaux) qui leur sont communs avec l'ancienne abbaye du Saint-Sauveur de Limoges, détruite en 1792, mais dont d'anciens dessins permettent de reconstituer la physionomie. C'est par l'intermédiaire et après les perfectionnements reçus à Limoges, que les procédés de l'architecture auvergnate semblent donc avoir rayonné dans le Midi.

D'autre part, la date de 1096 fournie pour la consécration de Saint-Martial, montre qu'à cette époque le type d'architecture plus simple de Notre-Dame du Port existait déjà.

Pendant son intéressante causerie, M. Bréhier a fait passer un certain nombre de photographies qui ont permis de suivre les diffé-

Digitized by Google

rents procédés de l'architecture auvergnate, adoptés et employés dans le Midi de la France.

M. le Président s'est fait l'interprète de tous en adressant ses remerciements à M. Bréhier.

Séance du 13 Mars 1906.

En l'absence M. Bonnefoy, M. Desdevises du Dezert préside la séance. Etaient présents : MM. Accarias, Dr Battut, Bréhier, Eusébio, Garde, Dr Guillemin, Mathieu, Sibaud.

La Société tient tout d'abord à venir en aide aux victimes de Courrières et vote à cet effet une somme de 25 francs.

La correspondance dépouillée, M. Mathieu, trésorier, donne lecture du compte de gestion, compte qu'une commission, composée de MM. le docteur Battut, Bréhier, Sibaud, est chargée de vérifier.

Le président communique une lettre de M. le docteur Buy, professeur à l'Ecole de médecine, qui témoigne de son désir de faire partie de la Société des Amis de l'Université. Il fait ensuite ressortir l'intérêt qu'il y aurait, pour ses collègues et pour lui, pour les étudiants, à ce qu'il soit procédé à un classement indispensable d'un certain nombre d'ouvrages de médecine déposés à la Bibliothèque municipale et universitaire. Il estime qu'une somme de 400 francs permettrait de couvrir les frais occasionnés par ledit classement et fait appel au généreux concours de la Société.

L'assemblée proclame M. le docteur Buy membre des Amis de l'Université. En ce qui concerne sa demande d'allocation, elle estime qu'une réponse définitive et précise ne peut être faite qu'à la séance d'avril, c'est-à-dire au moment où la Société sera renseignée exactement sur ses disponibilités budgétaires.

M. Mathieu, trésorier, expose ensuite le compte de gestion qu'une commission composée de MM. le docteur Battut, Bréhier et Sibaud est chargée d'examiner.

Le président donne ensuite la parole à M. le professeur Bréhier.

M. Bréhier étudie, d'après un texte peu connu qui vient d'être publié, les sentiments de malveillance du clergé russe au XIe siècle à l'égard de l'Occident. D'après les « *Réponses du métropolite Jean de Kiev au moine Jacob* », il est interdit aux orthodoxes de manger avec les Latins et aux grands princes de marier leurs filles à des « azymites », c'est-à-dire à des occidentaux.

Ce règlement dirigé contre la politique matrimoniale de Jaraslav, dont une fille, Anne, est la seule princesse russe qui ait jamais été

Digitized by Google

reine en France, explique l'éloignement farouche dans lequel la Russie se renferma de plus en plus vis-à-vis de l'Occident.

M. Bréhier a voulu montrer par cet exemple que ce n'est pas seulement à l'invasion des Mongols du XIIIe siècle, mais aussi aux préjugés de son clergé d'origine byzantine que la Russie a dû d'être retranchée, pendant plusieurs siècles, de la civilisation européenne.

Le président remercie son distingué collègue de la Faculté des lettres et lève la séance.

MÉLANGES

Le Clergé russe et les Unions matrimoniales des grands princes de Russie avec l'Occident au XIe siècle.

La Russie a reçu le christianisme de Constantinople et la première église russe, qui s'est constituée à la suite du baptême de saint Vladimir, en 989, a eu pour dignitaires des clercs byzantins. Ce sont aussi des Grecs qui ont fondé en Russie les premiers monastères, bâti et décoré les églises, créé un droit canon et une littérature ecclésiastique, appliqué enfin à la langue russe l'alphabet inventé par Cyrille et Méthode pour les Slaves de l'Ouest. Il n'est donc pas étonnant que dans la querelle qui divisa depuis Photius les églises de Rome et de Constantinople pour aboutir au schisme définitif de 1054, les Russes aient toujours pris parti pour Byzance et considéré les Occidentaux comme des hérétiques (1). Une barrière de préjugés a donc séparé dès le début la Russie de l'Occident, et la haine que les Russes eurent dès le début de leur histoire pour leurs voisins de l'Ouest, les « Niemtsy » ou Allemands, ne contribua pas dans une faible mesure à les fortifier dans leurs préventions.

La polémique inaugurée par le patriarche Michel Cérulaire sur la question du pain azyme et du pain fermenté eut en Russie un grand succès, et on a conservé un traité « sur les azymes » d'un certain Léon de Kiev, qui ne le cède pas en acharnement à ceux des Grecs de Constantinople sur le même sujet (2).

Il ne faut pas oublier cependant que malgré ces causes d'éloigne-

(1) Chronique de Nestor, trad. Léger, p. 94. Nous nous permettons de renvoyer sur ce point à notre « Schisme Oriental du XIe siècle », p. 222 et suiv.

(2) Edit. Pavlof (compte rendu du 19e concours de l'Académie de St-Pétersbourg; prix Ouvarov, 1876).

Digitized by Google

ment il n'y avait pas entre les Occidentaux et les Russes du XIe siècle la distance infranchissable qui les sépare à la fin du moyen âge. La société slave a été organisée par les Varègues de Scandinavie qui ont donné à la nation russe ses institutions politiques et jusqu'à son nom (1). Entre les compagnons de Rouvik et ceux de Rollon, entre les chevaliers des miniatures slavonnes du XIe siècle et ceux de la tapisserie de Bayeux, la ressemblance est complète; les lois rédigées par Iaroslav présentent, comme on l'a montré avec raison, les mêmes conceptions juridiques et sociales que les lois franques ou les capitulaires de Charlemagne : la vengeance privée, les tarifs pour le rachat des crimes, les épreuves, le duel judiciaire, y figurent comme dans les lois occidentales. La féodalité russe si remuante, si amie des expéditions aventureuses, a les mêmes qualités et les mêmes défauts que la noblesse d'Occident. Bien que convertis au christianisme par des Grecs, les Russes sont donc encore des Occidentaux et d'ailleurs ils entretiennent avec l'Europe latine à cette époque des rapports bien plus fréquents que dans la suite de leur histoire. Iaroslav, fils de Vladimir et grand prince de Kiev (1016-1054), surnommé par M. Rambaud « le Charlemagne des Russes », inaugure une véritable politique matrimoniale, dont le résultat est d'unir plus étroitement la Russie à l'Occident. Une de ses sœurs épouse Casimir, roi de Pologne. De ses trois filles, Anastasie est mariée à André, roi de Hongrie, Elisabeth à Harold le Brave, roi de Norvège, Anne à Henri Ier, roi de France. Cette dernière union fut conclue en 1049, et il n'est pas sans intérêt de noter que la fille d'Iaroslav est la seule princesse russe qui ait jamais été reine de France (2). Plus tard, en 1070 encore, on trouve une autre princesse russe mariée à l'empereur allemand Henri IV (3).

On s'est demandé souvent quelle attitude ces princesses, élevées dans le rite grec, eurent dans leurs pays d'adoption. Nous n'avons sur ce point aucun renseignement. On a conservé, en revanche, un témoignage très curieux de l'effet produit par ces unions matrimoniales sur l'opinion du clergé russe, et ce document peu connu jusqu'ici mérite d'être mis en lumière; l'esprit qu'il nous révèle a été en effet une des principales causes d'éloignement entre la Russie et les pays de l'Ouest. Un des métropolites de Kiev les plus importants du XIe siècle fut Jean II (1080-1089); il paraît avoir été un adversaire acharné de l'église romaine et on a de lui une lettre adressée vers 1080 à l'anti-pape Clément III qui l'avait sollicité d'en-

(1) Le mot *Russe* est d'origine scandinave.

(2) Voy. de Caix de Saint-Aymour. *Anne de Russie*. Paris 1896.

(3) Rambaud. Histoire de Russie, p. 81.

Digitized by Google

trer dans la communion latine; il y reproduit tous les griefs de l'église grecque contre les Latins. Jean II est aussi l'auteur d'un des recueils les plus importants du droit canonique russe. Ce sont les « Réponses canoniques du métropolite Jean au moine Jacob », dont le texte vient d'être édité récemment (1). Quelques-unes de ces réponses ont un intérêt historique de premier ordre. On y voit qu'il est défendu aux orthodoxes de manger avec ceux qui se servent d'azymes « sauf en cas de nécessité et afin d'éviter un scandale et de l'inimitié » (2). C'est l'application aux Latins des canons grecs édictés contre les hérétiques. De même, les Latins vivant sur le territoire russe seront exhortés à changer de rite au moment du carême; s'ils refusent, ils seront séparés de la commune et traités comme des païens (3). Mais le canon le plus intéressant est relatif aux mariages entre les princesses orthodoxes et les Latins. La treizième réponse décide que « donner les filles du très noble prince en mariage à des peuples qui se servent des azymes est une indignité et un scandale. Si un prince religieux par la grâce de Dieu et très orthodoxe imposait des unions pareilles à ses propres enfants, il devrait subir les censures ecclésiastiques » (4).

Ce texte nous offre un témoignage curieux des dispositions du clergé russe du XIe siècle à l'égard de l'Occident; en fait, les unions matrimoniales entre Russes et Occidentaux sont devenues dès lors de plus en plus rares. Les Russes semblent avoir été dans ces questions plus absolus que le clergé de Constantinople lui-même. On a montré justement que les invasions mongoles du XIIIe siècle avaient en quelque sorte retranché la Russie de l'Europe et prolongé de plusieurs siècles le moyen âge russe; mais il faut ajouter que dès son entrée dans la civilisation européenne, la société russe contenait des germes de discorde avec l'Occident. Le clergé russe du XIe siècle a dans le développement de ces germes une grande part de responsabilité; en condamnant les mariages entre les princesses orthodoxes et les Latins, il devait contribuer à rendre impossible entre la nation russe et les nations occidentales les relations suivies et les échanges féconds grâce auxquels la Russie aurait pu rester comme elle l'était au XIe siècle, un pays européen.

LOUIS BRÉHIER.

(1) Edit. Goetz. (Kirchenrechtliche Abhandlungen XVIII/XIX-Stuttgart 1905, p. 98 et suiv.).

(2) Id., p. 121.

(3) Id , p. 123.

(4) Id., p. 138.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Médailles Rustiques. Poésies, par Alfred Lerouge. Paris, Léon Vanier, 1906.

Le volume de vers que vient de publier M. Lerouge justifie pleinement son titre. Par la sincérité de l'observation, par la notation pittoresque du détail, grâce aussi aux ressources d'un rythme remarquable de fermeté et de précision, les petits tableaux qui forment ce recueil nous donnent la sensation directe des paysages et de la vie rustiques. Je n'en donnerai pour preuve que la pièce intitulée *l'Abreuvoir*, ou celle qui la suit immédiatement, *Magna parvis :* les principaux traits s'y détachent en un tel relief qu'on croit voir la scène décrite. — *Les Croquis de foire* (notamment le piquant sonnet *les Amoureux*) plairont, par la netteté du rendu, à tous ceux qui aiment à errer, les jours de foire, le long des rues et des places des petites villes de campagne.

Pas de banalités descriptives, pas de mièvreries sentimentales, pas de raffinements symboliques. Nous sommes ici en présence d'une poésie vraie et robuste, adéquate à son objet, la vraie poésie rustique, qui sait être exacte sans rien perdre de son souffle et de sa puissance. Le ton s'élève dans certains morceaux, par exemple *Sous la Tourmente :*

> Autour du pic, ouatant de brume son front chauve,
> La Tourmente, comme un déchaînement de fauves,
> Aboyant, rugissant, hurlant, bramant, sifflant,
> Rôde, glisse, bondit, roule le long des flancs
> Du mont, qui, sous la brume, oscille — géant ivre —.

Mais, à cet égard, qu'on lise surtout *le Paysan*, pièce si bien placée en tête du Recueil, dont elle dégage l'inspiration générale. Sous une forme symbolique, c'est l'âme tout entière du paysan qui nous est révélée, avec son « atavique passivité », son amour de la terre, qui le tient et le ramène aux champs, qu'un jour, séduit par le mirage éblouissant des villes, il oublia :

> Un soir, las, harassé, blêmi par la famine,
> Il se vit isolé, perdu dans les faubourgs,
> Et le regret — c'était l'époque des labours —
> Le regret lui poignit le cœur de sa chaumine.
>
> Il s'en revint ; son champ attendrit son regard.
> Et la Terre lui dit : « Va, par d'occultes chaînes
> « Tu m'es rivé. Voici les semailles prochaines,
> « Et la rouille mord ta charrue en ton hangar.

Digitized by Google

ou encore son émotion à demi inconsciente en face de la nature :

Il s'arrête parfois, les reins brisés, et, redressé,
Il regarde là-haut le ciel, en bas la terre,
Et ne comprenant rien à ce double mystère,
Il se baisse et reprend le sillon commencé.

Parfois aussi, comme aujourd'hui, à l'heure brune,
Il écoute, attendri par le calme du soir,
Mourir les bruits du jour, et, dans le ciel plus noir,
Il voit s'allumer les étoiles une à une...

Et l'ombre, sur l'écran de pourpre du couchant,
Fait saillir, en un grossissement fantastique,
La silhouette haute, au geste hiératique,
Du paysan debout qui domine son champ.

Toute la pièce serait à citer. C'est une véritable épopée du paysan. — A côté de ces pièces d'un réalisme sain et puissant, le lecteur goûtera tout particulièrement, je crois, une série de tableaux qui émeuvent

..... en nous la douce poésie
Des demi-morts, des demi-teintes, des déclins.

Ils s'intitulent : *la Petite Ville*, *Nocturne*, *la Nuit d'Été*, où l'on entend

..... palpiter les mille imperceptibles bruits
Qui peuplent le silence harmonieux des nuits.

La Pluie :

Il pleut : l'eau, depuis l'aube, avec un rythme sourd,
Egrène sur les toits sa chanson monotone....
De larges gouttes viennent balafrer les vitres
Qu'elles fouettent avec des crépitements secs.

La plupart des pièces de ce recueil se rapportent à des paysages alpestres observés dans le Dauphiné, et offrant une certaine analogie avec nos paysages d'Auvergne. M. Lerouge est actuellement professeur au Lycée de Clermont. Nous espérons qu'il s'inspirera de son séjour en Auvergne pour dégager la poésie pittoresque de nos montagnes et de leurs habitants, qui lui offriront, les uns et les autres, une ample matière d'observations et d'émotions.

B. P.

L'Imprimeur-Gérant : G. MONT-LOUIS.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

Digitized by Google

CE QUE DEVINRENT

LES

CAHIERS DE BAILLIAGES DE 1789

L'USAGE QU'ON EN VOULAIT FAIRE — L'USAGE QU'ON EN FIT

III.

En arrivant aux Etats généraux, les députés étaient donc, au point de vue de leurs cahiers, porteurs de deux sortes d'instructions non tout à fait concordantes.

D'un côté, côté officiel, l'ordonnance du bailli ou sénéchal leur faisait une obligation de déposer leurs pouvoirs *avec les cahiers* au secrétariat de leur ordre. Plus tard, il est vrai, on décida que les cahiers seraient conservés par les députés pour leur servir à la fois de *titre et de règle de conduite*. Mais l'arrêt du Conseil d'Etat qui consacra cette doctrine, ne visa qu'un cas particulier. Il est d'ailleurs postérieur à la clôture de presque toutes les assemblées électorales et ne put par conséquent exercer aucune influence sur la conduite des députés. Officiellement, il n'était rien spécifié nulle part quant aux formalités à remplir au cours de la séance des Etats. Seulement, le roi ayant, dans sa *lettre de convocation*, promis de *pourvoir sur les doléances*, c'est comme s'il s'était réservé de prononcer en dernier ressort sur la suite à donner aux différents vœux contenus dans les cahiers.

Digitized by Google

D'un autre côté, côté des électeurs, les recommandations des assemblées bailliagères, quoique s'accordant généralement avec les prescriptions gouvernementales, s'en écartaient cependant sur certains points. Ainsi les députés étaient formellement tenus de garder entre leurs mains, pendant toute la durée de la session, non seulement les cahiers généraux, mais aussi les cahiers des paroisses ou communautés. Quant aux cahiers généraux, spécialement, on devait, après l'ouverture des séances, les assujettir à une procédure qui peut, semble-t-il, se formuler ainsi : 1° Présentation et au besoin lecture de chaque cahier à l'Assemblée. — 2° Dépouillement et analyse des cahiers, pour constituer un cahier d'état, un catalogue ou un résumé, lequel sera ensuite imprimé et publié dans tout le royaume. — 3° Discussion des différents articles des cahiers, délibération et enfin décision ou réponse à donner soit par l'Assemblée, soit le plus souvent par le Souverain. Cet ordre de marche n'est sans doute pas réglé et exprimé en termes aussi explicites dans les cahiers et pouvoirs remis aux députés; mais il ressort suffisamment du rapprochement des divers articles et de l'esprit général.

Quant à la situation du député vis-à-vis de son cahier, il y avait une distinction à faire. En général, les cahiers se composaient de deux parties principales plus ou moins nettement définies : l'une contenant les articles constitutionnels, les objets principaux, essentiels, fondamentaux, sur lesquels les électeurs de l'ordre s'étaient catégoriquement prononcés et avaient manifesté une opinion précise; l'autre où étaient énoncés et énumérés différents *desiderata* sur les points d'administration ou de législation susceptibles d'être modifiés et améliorés.

Sur les objets détaillés dans la première partie, il était le plus souvent interdit aux députés de penser autrement que leurs mandats. Ils ne devaient s'écarter en rien de ce que l'ordre leur prescrivait. « Vos commettants, leur di-

Digitized by Google

» sait-on crûment, vos commettants ne vous envoient » pas aux Etats généraux pour y donner votre opinion, » mais pour y annoncer la leur, la soutenir et ne la jamais » abandonner. » *(Noblesse du Bas-Vivarais)*. [1].

Relativement aux articles insérés dans la seconde partie, sur lesquels l'appréciation des membres de l'ordre n'était donnée en quelque sorte qu'à titre d'indication, les députés conservaient, soi-disant, leur libre arbitre. Ils pouvaient apporter à ces articles telles modifications qui leur paraîtraient convenables, vu les circonstances. On leur recommandait seulement *de se pénétrer des principes qui avaient dicté les instructions données* et de régler sur eux leur conduite et leurs votes. Ils étaient également autorisés à s'occuper de questions non mentionnées dans leurs cahiers, si ces questions étaient soulevées par beaucoup d'autres cahiers.

Les circonstances exceptionnelles qui se produisirent dès le début des Etats généraux ne permirent l'exécution d'aucun plan préconçu.

A peine réunis, les députés se trouvèrent dans l'impossibilité de suivre la ligne de conduite qui leur avait été tracée. L'inaction où l'assemblée fut réduite dès ses premières séances par la tactique du tiers état, en vue d'amener les autres ordres à se joindre à lui pour la vérification des pouvoirs en commun, cette inaction avec alternative de délibérations confuses, de pourparlers et de conférences soi-disant conciliatoires, absorba complètement les préoccupations de tous les députés, ne leur laissant plus le temps de penser à ce qui leur tenait le plus à cœur cependant, à ce qui concernait les cahiers de leurs bailliages. Etait-il possible d'ailleurs, d'examiner des doléances et de légiférer, quand on ignorait à quel titre on

(1) Dans quelques cahiers la délimitation des deux parties est tracée de façon absolument tranchée. Ainsi le cahier de la noblesse d'Orléans comprend deux subdivisions : *Les instructions impératives* et les *instructions libres. (Archives parlementaires*, tome IV, page 274).

Digitized by Google

allait voter, au nom d'un ordre ou d'une province, ou au nom de la nation entière?

Les membres du clergé, cependant, dans leurs réunions particulières du 15 mai et jours suivants, commencèrent le dépouillement de leurs cahiers malgré l'opposition d'une minorité assez importante (1). De son côté, sur la proposition de Despréménil, l'ordre de la noblesse vota le 17 juin la création d'un bureau spécial chargé du *rassemblement des articles de tous les cahiers relatifs à la Constitution* (2). Mais ces opérations isolées et sans liaison entre elles, et qui d'ailleurs ne furent pas achevées, ne pouvaient pas avoir de résultats efficaces.

* * *

Non seulement les pouvoirs et les cahiers ne furent pas présentés en séance générale, mais beaucoup de députations négligèrent même d'en faire le dépôt (3). Puis les événements se précipitent et viennent déjouer les com-

(1) *Journal de Jallet, curé de Chérigné, député du clergé du Poitou*, in-8°, 1871. — *Vie et correspondance de Gaultier de Biauzat*, tome II, page 70.

(2) *Lettres sur les Etats généraux de* 1789 par le duc de Biron. Paris, 1865.

(3) Dans l'*Avertissement* déjà cité, rédigé par le député Camus pour la collection des pièces *concernant la députation à l'Assemblée nationale de* 1789, il est dit : « Cette portion d'histoire (de la députation des Etats généraux) était extrêmement » incomplète parce que tous les députés n'ont pas été exacts à satisfaire *aux décrets* » *qui leur ordonnaient de remettre les pouvoirs aux archives.* » — C'est à tort que Camus parle de *décrets* ordonnant de remettre les pouvoirs aux *archives*. Il n'y eut pas, que nous sachions, de décrets de l'Assemblée nationale sur ce point. C'est l'ordonnance des baillis ou sénéchaux qui, *seule*, prescrivit la remise des procès-verbaux contenant pouvoirs, non pas aux *archives* qui n'existaient pas, mais au secrétariat de chaque ordre.

« Plusieurs députés, dit encore Camus dans son *Avertissement*, ont pensé que les » décrets de l'Assemblée (lisez : *Les règlements royaux*) ne les obligeaient pas à re- » mettre les cahiers dressés par leurs commettants. Et, de fait, ils ne les ont pas re- » mis. » (Brette, *Recueil de documents, etc.*, introduction, page CXXIV). — Du reste, bien avant que Camus eût fait fonction d'archiviste, il avait été reconnu que les cahiers n'avaient pas tous été déposés. A la séance du 27 juillet 1789, M. de Clermont-Tonnerre, parlant au nom du comité de constitution, constatait que l'absence d'un certain nombre de cahiers l'avait empêché de faire un relevé complet des vœux émis dans les bailliages.

Digitized by Google

binaisons, bouleverser les programmes et détruire les projets.

Le 17 juin, le troisième ordre des Etats généraux se déclare *Assemblée nationale*, anéantissant par cela même les anciennes traditions constitutionnelles du royaume et faisant disparaître l'autorité à laquelle les cahiers devaient être présentés et soumis.

Le 20 juin, au Jeu de Paume, cette mainmise du tiers état sur le pouvoir politique et législatif est confirmée par un serment solennel, en dépit de l'opposition du gouvernement.

Le 23 juin, dans une sorte de lit de justice, le roi casse et annule les restrictions insérées dans les pouvoirs et permet aux députés *qui se croient gênés par leurs mandats*, de demander à leurs commettants une nouvelle investiture, enlevant ainsi aux cahiers une partie de ce qu'on pourrait appeler leur respectabilité (1). Le même jour, à l'issue de cette séance royale où le roi avait exprimé la volonté de maintenir presque en entier l'ancien régime, l'assemblée, accentuant son intransigeance, déclare persister dans ses précédents arrêtés et décrète l'inviolabilité de chacun de ses membres.

Le 27 juin, le roi ne se sentant pas le courage de lutter, invite les dissidents de la noblesse et du clergé à se réunir au tiers état. Le petit-fils de Louis XIV capitule devant la nation assemblée. Désormais les trois ordres qui constituaient la monarchie sont fondus en un seul. Il n'y a plus que des citoyens français.

Le 8 juillet, l'Assemblée nationale, tout en décrétant qu'il n'y a pas lieu à délibérer, se prononce contre les mandats et pouvoirs impératifs. Elle ne parle pas nommément des cahiers; mais comme mandats et cahiers font

(1) Ce résultat est confirmé et aggravé par l'arrêt du Conseil du 27 juin, par lequel le roi réglemente les façons dont seront convoqués les électeurs des bailliages pour délibérer sur l'extension ou les modifications à donner aux mandats remis aux députés lors de la première réunion de leur ordre.

Digitized by Google

corps, qu'ils sont souvent mêlés, confondus et enchevêtrés, comme le pouvoir contient l'injonction de travailler à obtenir la solution des articles du cahier, toucher aux mandats, c'est aussi toucher aux cahiers. Ce qui contrarie l'un porte également préjudice à l'autre.

Puis surviennent : le 14 juillet, la prise de la Bastille qui donne le coup de grâce à la royauté absolue; puis le 17 juillet, où, par sa visite à l'Hôtel de Ville de Paris, le roi vient pour ainsi dire apporter son approbation au renversement de la prison d'Etat en qui s'incarnait le pouvoir arbitraire; puis la *grande peur* qui met à la disposition de l'Assemblée une armée de gardes nationaux et fait surgir de toutes parts des autorités municipales improvisées; puis enfin les décrets du 4 août qui, en abolissant les privilèges et les droits féodaux, achèvent de changer complètement la nature du gouvernement de la France et opèrent une véritable révolution sociale.

Tous ces faits extraordinaires se succédant à brefs intervalles, devaient fatalement modifier les appréciations des députés au sujet des affaires publiques. Les cahiers en reçurent un coup funeste. Ces cahiers que plusieurs, avant l'ouverture des Etats, n'étaient pas loin de considérer comme une panacée universelle, comme une sorte de boîte de Pandore à rebours, de laquelle devaient sortir non pas tous les maux, mais les remèdes à tous les maux, les correctifs à tous les abus, ces cahiers sauveurs n'apparaissent bientôt plus que comme des paperasses d'une utilité contestable.

Maintenant on s'aperçoit qu'ils contiennent des vœux irréalisables, des propositions impraticables, que presque tous sont incomplets, ou manquent de précision (1), qu'ils se contrarient fréquemment et qu'il y a dans un même

(1) « Dans la partie de vos cahiers qui traite de la Constitution, vous trouverez sans » doute toutes les pierres fondamentales de l'édifice que vous êtes chargés d'élever...; » mais vous y désirerez peut-être cet ordre, cet ensemble de combinaisons politiques,

Digitized by Google

bailliage des volontés opposées ou contradictoires (1); et l'on en conclut qu'en prenant ces cahiers pour guides, on ne pourra arriver ni à s'entendre ni à s'accorder avec l'opinion et que l'on risque ou d'aboutir à des résultats incohérents ou de piétiner sur place sans profit pour la nation. Dès lors c'en est fait de leur autorité, en tant que régulateurs des délibérations adressées par leurs rédacteurs pour être en quelque sorte des instruments d'action, des outils législatifs; ils passent désormais à l'état de documents platoniques, intéressants au point de vue historique et économique sans doute, mais n'ayant et ne pouvant avoir aucune efficacité directe et pratique, et ne pouvant déterminer aucun vote essentiel.

Il faut remarquer cependant que si la majorité des députés se rendit coupable d'infidélité vis-à-vis des cahiers, quelques-uns tinrent à honneur de se montrer strictement fidèles au mandat qu'ils avaient accepté et rigides observateurs des instructions qu'ils avaient reçues. L'un d'eux entre autres, M. de Laqueuille, député de la sénéchaussée de Riom, dans une *lettre à mes commettants* datée du mois de février 1790, rappela que, dans toutes les circonstances où cela avait été nécessaire, il n'avait cessé de faire des réserves pour qu'on respectât les droits et les volontés de ses électeurs, qu'il comptait en faire encore sur les nouveaux décrets qui pourraient être con-

» sans lequel le régime social présentera toujours de nombreuses défectuosités. Les pou-
» voirs y sont indiqués mais ne sont pas encore distingués avec la précision néces-
» saire... » (***Discours de M. de Clermont-Tonnerre prononcé dans la séance du 27 juillet*** 1789, — Moniteur (*réimpression*), tome I, page 215.

(1) « Chaque ordre demandait non seulement la suppression des abus dont il ne
» profitait pas, mais surtout et obstinément la conservation des abus dont il profitait.
» De là cette double impossibilité où se trouva constamment l'Assemblée nationale de
» conserver et de réformer l'ancienne société. En présence des instructions complexes
» et contradictoires de leurs cahiers, les députés furent d'autant mieux conduits à s'en
» rapporter à la volonté nationale et à ne s'en rapporter qu'à elle que, dans toutes les
» questions graves, ils trouvèrent toujours deux ordres unis contre le troisième. Ils n'a-
» vaient aucune lumière à tirer de leurs mandats... »
(***Le Clergé de*** 1789, par Jean Wallon, page 210.)

Digitized by Google

traires à son cahier, *auquel*, ajoutait-il, *je n'ai jamais manqué d'obéir*. Il se refusait à reconnaître aux mandataires le droit d'agir et de voter *contre leurs cahiers*, et n'admettait pas que le roi lui-même pût lier ses peuples à des décisions *étrangères à leurs cahiers* (1).

* * *

Cette transformation imprévue dans les appréciations sur les cahiers, ne laisse pas de surprendre ceux mêmes chez qui elle se produit. Aussi plusieurs parmi les députés cherchent-ils à l'expliquer, à en déduire les motifs. En conséquence du principe posé dans diverses brochures : que, par le fait de l'élection, les représentants sont substitués aux représentés, que les cahiers auraient pu être supprimés sans inconvénient et que seul le procès-verbal de l'élection était nécessaire, certains se croient parfaitement fondés à considérer comme non avenues les réserves et les limitations contenues dans les pouvoirs conférés par les assemblées bailliagères.

D'autres font cette réflexion : « Les assemblées élémentaires ne prévoyaient pas les circonstances, la force de l'opinion publique et les conjonctures où nous nous trouvons. Nos commettants n'ont pu nous fixer une marche dont ils n'avaient pas prévu l'étendue (2). » Ce qui revient à dire que des propositions incomplètes ou mal appropriées ne sauraient obliger absolument ceux qui en sont porteurs.

Le député du Dauphiné, Mounier, qui dès le début de la période électorale s'était montré hostile aux cahiers dans la crainte qu'ils ne facilitassent les entreprises du pouvoir absolu et qu'ils n'étouffassent l'énergie et l'initia-

(1) *Notes biographiques sur M. de Laqueuille, M. de Montboissier et autres députés de la noblesse d'Auvergne*, par F. Mège. — Paris, Aubry, 1869.

(2) Discours du duc de Liancourt, du 1er septembre 1789. (*Journal des Etats généraux*, par Lehodey), tome III, page 218. — Même texte dans le *Moniteur Universel* (réimpression), tome I, page 403.

Digitized by Google

tive des députés, lesquels, pensait-il, passeraient leur temps à lire, à comparer, à extraire et à compiler des articles de doléances, Mounier persiste dans son appréciation première et approuve les publicistes qui avaient *entrepris avec raison de démontrer le danger des cahiers* (1). Selon lui, il y a d'ailleurs une grande différence à faire entre le moment actuel où les bases de la Constitution sont établies et le temps où le peuple avait à déterminer l'organisation du gouvernement et était obligé de tracer la voie à ses mandataires.

Mirabeau pense, comme il le déclarera à l'Assemblée le 19 avril 1790, que, quels que soient les pouvoirs donnés par les bailliages, ils ont changé le 20 juin 1789, « le jour où » trouvant le lieu de l'assemblée des représentants hé- » rissé de baïonnettes, les députés se sont rassemblés et » ont juré de périr plutôt que d'abandonner les intérêts » du peuple. Ce jour où l'on a voulu, par un acte de dé- » mence, les empêcher de remplir leur mission sacrée, ils » sont devenus Convention nationale pour renverser » l'ordre de choses où la violence attaquait les droits de » la nation. » Et c'est à ce titre de Convention nationale, qu'ils ont pu se débarrasser de toute entrave et donner aux mandats et cahiers dont étaient chargés les électeurs, une interprétation qui a depuis été consacrée par le succès et *sanctifiée par les adhésions répétées de la nation*.

Les temps sont bien changés, affirment d'autres députés, depuis que nous avons reçu nos mandats. Dans ce temps des assemblées élémentaires, le peuple avait à se plaindre des déprédations ministérielles (2). Maintenant que le ministère est composé à notre gré et mérite notre confiance, maintenant que les conditions politiques du pays ne sont plus les mêmes que précédemment, tou-

(1) Discours prononcé le 4 septembre (*Moniteur*, tome I, page 425).
(2) Discours de M. de Lameth, du 3 septembre (*Moniteur*, tome I, page 415).

Digitized by Google

tes les mesures de précaution prises au début doivent être laissées de côté, il faut adopter une autre ligne de conduite.

Il en est dont *la rapidité de la marche* de l'Assemblée a dérouté toutes les vues, toutes les combinaisons. Porteurs d'instructions rédigées en prévision d'une assemblée que l'on supposait devoir être indépendante sans doute, mais en même temps calme, disposée aux concessions raisonnables, déférente envers l'autorité et en outre pleine de régularité dans ses délibérations, ils pensent maintenant que ces instructions sont incompatibles avec un milieu constamment en proie à la fièvre, avec un milieu où les intrigues de cour et les agitations populaires exercent chaque jour une influence contradictoire.

Il en est qui soutiennent que, pour établir une constitution libre, on ne saurait s'appuyer sur des écrits où l'on n'avait pu *s'énoncer avec une entière franchise*, sur des principes dictés *sous la verge et dans la peur du despotisme* (1).

Il en est que l'examen des cahiers des autres bailliages a vivement impressionnés et fait réfléchir, et qui tiendraient volontiers, avec le tiers état de Nemours, le raisonnement suivant : « Les provinces ont un droit réel de » donner des instructions et d'exiger que leurs députés » s'y conforment; et le serment prêté par ceux-ci est très » obligatoire. Mais ni l'un ni l'autre ne vont et ne peuvent » aller jusqu'à devoir rompre l'Assemblée nationale, ni » jusqu'à pouvoir résister à la pluralité, ni jusqu'à em- » porter l'engagement de ne pas se rendre à la raison évi- » demment démontrée, comme le feraient les commet- » tants eux-mêmes. — Le représentant est l'image du re-

(1) *Mémoires du constituant Félix Faulcon*, publiés en 1791, cités par M. Aulard dans l'article intitulé : *Bourgeoisie et Démocratie*. (*La Révolution Française*, tome XXXV, page 206). — Il est à remarquer que dans la séance de l'Assemblée nationale du 14 septembre 1789, M. le comte de Virieu avait déjà parlé *des cahiers écrits sous la verge du despotisme*.

Digitized by Google

» présenté; il ne peut pas ce que celui-ci ne pourrait point. » Personne ne peut concéder que le droit qu'il a. Or, les » commettants n'ont pas et ne voudraient pas réclamer » celui de se dégager du lien social et de lutter par la » force contre le plus grand nombre des provinces; ils se- » raient honteux de prétendre celui de résister à la raison » et à la justice développées avec un degré suffisant de » clarté (1). »

D'autres se bornent à appeler l'attention sur ce fait, que les cahiers ont été promptement dépassés et que cela n'a soulevé aucune récrimination. Il y a longtemps que nous ne sommes plus *dans le cercle étroit de nos cahiers*, disent-ils, et que nous avons été entraînés bien au delà de ce que nous pensions. « Il n'est pas un député, écrit le 11 » août un des représentants de la sénéchaussée de Cler- » mont-Ferrand, il n'est pas un député qui ne doive dire » que les circonstances l'ont conduit bien plus loin qu'il » ne s'y était attendu (2). » — « Je demande, dit un au- » tre à la séance du 2 septembre, je demande si tout ce » que nous avons fait jusqu'ici a été prescrit dans nos » cahiers; et cependant les provinces n'y ont-elles pas » adhéré? (3) » — Et cette manière de voir n'est pas seulement soutenue à l'Assemblée, elle est également développée dans les journaux. S'il faut en croire le *Journal des Etats généraux*, « les commettants de nos législateurs » pourraient leur dire : ne vous arrêtez pas à nos cahiers. » Vous avez outrepassé vos mandats; vous avez fait plus » que nous ne demandions; mais les circonstances nous » ont servis; vous en avez profité; vous nous avez réinté- » grés dans nos droits; les méchants nous ont forcés de » prendre les armes pour y parvenir et vous soutenir; il » vous importe donc, sous peine de vous déshonorer à

(1) *Archives parlementaires*, tome IV, page 172.

(2) Lettre de M. Huguet, de Billom (*Archives départementales du Puy-de-Dôme. — Fonds de la Commission intermédiaire*).

(3) Moniteur Universel (*réimpression*), tome I, page 412.

Digitized by Google

» nos yeux et aux yeux de toutes les générations pré-
» sentes et futures, de consommer le grand œuvre de
» la régénération française, de consolider notre liberté,
» de nous mettre à jamais sous la sauvegarde d'une bonne
» constitution. Continuez de reconnaître que toute auto-
» rité légitime réside dans la nation... » (1).

Enfin un membre de l'Assemblée n'hésite pas à poser ce principe que « les cahiers n'ôtant pas aux députés le » droit de faire mieux que leurs commettants n'ont pu » prévoir » (2). Et, dans la même séance, après avoir établi que « la volonté d'un bailliage ne fait qu'une vo-
» lonté individuelle comparée à la masse des volontés
» bailliagères, et que toute volonté partielle doit être su-
» bordonnée à la volonté générale », l'abbé Sieyès vient, pour ainsi dire, délier les députés du serment d'obser-vance qu'ils avaient prêté à leurs électeurs. « Il ne faut
» pas, dit-il, que le représentant soit strictement tenu de
» suivre son cahier; il faut qu'il puisse plier et modifier
» le vœu de ses commettants, suivant les circonstances,
» les besoins de l'Etat et l'exigence des cas (3). » C'était proclamer nettement l'inutilité des cahiers, ou tout au moins leur manque d'autorité.

Ainsi modifiables à l'infini, quel poids peuvent-ils avoir en effet, quelle confiance peuvent-ils inspirer? Evi-demment ils n'ont plus la même signification que lors-qu'ils sont sortis des assemblées bailliagères, et l'on ne peut tirer d'eux aucun secours immédiat. Aussi quoique,

(1) Journal des Etats généraux, rédigé par Lehodey de Sault Chevreuil, tome III, page 165.

(2) Moniteur Universel (*réimpression*), tome I, page 439.

(3) Moniteur Universel, tome I, page 446. — C'est tout à fait la contre-partie des paroles prononcées le 29 août à propos de la sanction royale, soit par M. Despréménil, soit par M. Redon, député de la sénéchaussée de Riom, en Auvergne. *Nous ne sommes que des mandataires liés par nos commettants*, avait dit M. Despréménil. M. Redon avait été plus formel encore. *Nos mandats parlent et nous devons nous taire*, avait-il dit; et plus loin : *Nous ne sommes rien ici que par nos cahiers et nos pouvoirs; — Nous n'avons rien de nouveau à faire ici, nos commettants ont tout fait.*

Digitized by Google

de temps à autre, on entende des députés *réclamer l'exécution de leurs cahiers* — c'est le mot consacré — et s'appuyer sur eux soit pour masquer leur indécision ou leur ignorance, soit pour corroborer une allégation et motiver tantôt un changement de front, tantôt une adhésion à des propositions inattendues, soit tout simplement pour faire montre d'égards envers leurs électeurs, on peut dire que les cahiers des bailliages ont perdu toute influence et n'ont plus de rôle à remplir.

A mesure que le temps s'écoule, ces références aux mandats, ces rappels de cahiers deviennent d'ailleurs, de plus en plus rares. *Les cahiers!* se dit-on vraisemblablement sur tous les bancs de l'Assemblée, *les cahiers! mais tout le monde en connaît la teneur. Alors à quoi bon les rappeler, à quoi bon s'y référer à chaque instant! Ne risque-t-on pas, en en parlant sans cesse, d'en éprouver et d'en faire éprouver aux autres une satiété profonde?* Suivant le mot de Montaigne, *les récits les plus plaisants deviennent très ennuyeux lorsque chacun de l'assistance en a été abreuvé cent fois.* Aussi, étant donné cet état d'esprit, on conçoit que le vicomte de Mirabeau put impunément et sans soulever la moindre protestation, prononcer en pleine séance, le Quatre Septembre, cette phrase caractéristique : « *Je m'appuie sur mes cahiers quoique ce moyen paraît être tombé en désuétude.* (1) »

Ce dédain des cahiers ne fut pas formulé tout de suite, à la première heure, ce ne fut que graduellement qu'il s'introduisit, gagna du terrain et finit par s'implanter dans l'esprit de la plupart des députés.

Lors de la rédaction des cahiers, les trois ordres avaient chacun des prétentions particulières, souvent peu compatibles ensemble. A ce moment, cependant, les sentiments

(1) Moniteur Universel (*réimpression*), tome I, page 433. — Pouvoirs et cahiers furent bien encore quelquefois cités ou invoqués dans la suite, mais sans qu'on attachât beaucoup d'importance à ces réminiscences, à ces citations, qui n'étaient généralement considérées que comme de simples précautions oratoires.

Digitized by Google

de presque tous les membres des Assemblées bailliagères étaient orientés vers une bonne entente commune. On avait laissé de côté ce qui risquait d'être une cause de division pour s'attacher surtout à ce qui pouvait réunir et concilier. De là la modération relative qui se remarque si fréquemment dans le libellé des revendications.

Mais, lorsque les députés des trois ordres eurent pris contact ensemble à Versailles après le 5 mai, qu'ils se furent communiqué leurs cahiers, et que leurs apirations véritables se furent dévoilées de part et d'autre, sans ambages ; lorsque le tiers état eut conscience du rôle sacrifié que lui réservaient le clergé et la noblesse, à lui représentant de la presque totalité de la nation, lorsque, au lieu de l'impartialité absolue qu'il comptait trouver chez le souverain et du profond dévouement qu'il attendait du ministre Necker, il eût pu constater par lui-même que le roi prenait presque constamment parti pour les ordres privilégiés et que Necker, voulant ménager tout le monde, se montrait plus que tiède à l'endroit des intérêts populaires, alors il se produisit un revirement complet. Revenus de leurs illusions, les ardents, parmi les députés, devinrent moins faciles, moins accommodants, les timides et les modérés se rapprochèrent des violents et tous, interrogeant les cahiers, remarquèrent bientôt que le ton de ces documents n'était plus au diapason de la ferveur du jour. Et la confiance baissa d'autant.

IV.

Au lendemain de la transformation des Etats généraux en Assemblée nationale, les cahiers n'avaient pas encore perdu tout prestige. Bon nombre de députés, désireux de regagner le temps passé en pourparlers entre les ordres, se préoccupèrent des moyens de mettre en activité le plus promptement possible la machine législative. Il parut à plusieurs que le meilleur était d'appliquer sans

Digitized by Google

tarder la méthode suggérée par différents cahiers, c'est-à-dire de procéder tout d'abord à l'analyse de toutes les doléances et à la formation d'une sorte de catalogue général, par ordres et par bailliages, de tous les vœux émis dans les Assemblées élémentaires, pour ensuite prendre le catalogue comme base de discussion.

Le 19 juin, se faisant l'écho de cette opinion, un député du Dauphiné, M. Pison du Galland, vint réclamer avec insistance *la réduction* et refonte des cahiers, comme devant précéder nécessairement toute espèce de délibération. Cette réduction est indispensable, dit-il, « parce qu'il est » important de se pénétrer de l'esprit de nos mandats, que » c'est là la source où il faut puiser, où il faut consulter » le génie de la Nation, pour pouvoir faire la déclaration » des droits ». En réponse à sa proposition, le président de l'Assemblée, Bailly, déclara que le travail existait déjà, qu'il avait été déposé sur le bureau *une table où étaient classées par colonnes les demandes des différents bailliages*, et qu'au moyen de cette table on pouvait voir « d'un coup d'œil le nom du bailliage et sa demande avec » celles des autres bailliages sur le même objet ». Puis il émit l'avis de faire imprimer cette table.

A quoi aboutirent ces deux propositions ? Les journaux du temps ne l'indiquent pas (1). Quoi qu'il en soit, la réduction demandée ne semble pas avoir été effectuée dans l'Assemblée nationale.

(1) La *Table* indiquée par Bailly, a-t-elle été imprimée? Nous ne savons. Peut-être est-ce le travail attribué par Barbier au député Dupont de Nemours, et qui parut sous ce titre : *Tableau comparatif des demandes contenues dans les cahiers des trois ordres remis à MM. les députés aux Etats généraux !* Mais il n'est pas possible de l'affirmer. D'autre part, la description faite par Bailly ne semble pas s'appliquer au résumé des cahiers publié en trois volumes par Prudhomme, sous le titre de : *Résumé général ou Extrait des cahiers de pouvoirs, instructions, demandes et doléances remis par les divers bailliages, sénéchaussées et pays d'états du royaume à leurs députés à l'Assemblée des Etats généraux ouverts à Versailles le 4 mai* 1789, *par une Société de gens de lettres*, avec cette épigraphe : *Ne turbata volent rapidis ludibria ventis.* (Enéid. VI).

Digitized by Google

Dans une circonstance, cependant, une seule, les cahiers furent l'objet d'un dépouillement. Ce fut de la part du comité chargé de préparer un projet de Constitution. Persuadés que, comme l'avait dit le député breton Chapelier, *les données de la Constitution étaient dans les cahiers*, les membres de ce Comité avaient cru nécessaire de commencer leurs opérations en recherchant les volontés exprimées par les électeurs. Un relevé des cahiers fut donc effectué sur ce point spécial; et le 27 juillet, M. de Clermont-Tonnerre vint rendre compte de ce travail et *indiquer les résultats différents et contradictoires présentés par les cahiers dont il avait été possible de faire ou de se procurer le dépouillement.* Sur onze questions, les cahiers étaient unanimes. Sur dix-huit autres, l'*universalité des cahiers ne s'était pas expliquée d'une manière uniforme.*

Un peu plus tard, le 29 août, au moment d'émettre un vote sur la sanction royale, un membre de l'Assemblée, voulant faciliter le compte des suffrages pour et contre, demanda que chaque député fût tenu de représenter son cahier et qu'au vu de tous ces cahiers il fût dressé une liste contenant sur une colonne les noms de ceux qui étaient pour l'approbation et sur une autre les noms de ceux qui seraient d'un avis contraire. C'était en somme une façon de procéder à un dépouillement partiel des cahiers. Cette proposition, combattue par Mirabeau, fut chaudement appuyée par Desprémenil qui la formula en ces termes : « Avant l'appel nominal (pour connaître le vœu de la ma» jorité), il sera fait un appel des bailliages et le premier » député de chaque ordre de chaque bailliage sera tenu » de déclarer la volonté de ses commettants. » Mais l'Assemblée ne voulut pas l'admettre.

Il n'y eut, croyons-nous, aucune autre tentative d'utilisation directe des cahiers. En dépit de l'attachement de quelques fidèles attardés, la plupart des députés en vinrent peu à peu à écarter systématiquement les cahiers sous le prétexte que les vœux des bailliages, émis dans des cir-

Digitized by Google

constances tout à fait dissemblables de celles où l'on se trouvait présentement, ne pouvaient être d'aucune aide pour faciliter la solution des difficultés qu'ils n'avaient ni prévues ni pu prévoir (1). Ils se persuadèrent aussi que la volonté nationale, manifestée par les votes de la majorité des représentants du pays et par les nombreuses adresses approbatives envoyées des provinces, devait sans contestation possible primer la volonté des Assemblées locales. Entraînés, d'ailleurs, par les événements, les députés, pour se soustraire à la gêne que leur imposaient parfois les recommandations de leurs cahiers et pour se mettre en règle avec leur conscience, n'hésitèrent pas, dans les occasions délicates, à invoquer la loi de la nécessité (2) ou celle non moins puissante du salut du peuple.

C'est surtout au moment de se prononcer sur l'emprunt de trente millions demandé par M. Necker qu'ils eurent recours à cet argument.

Défense avait été faite par un grand nombre de mandats ou cahiers de fournir aucun secours au Gouvernement avant que la Constitution du royaume n'eût été établie ou restaurée. D'autre part, les besoins financiers de l'État étaient aussi indéniables qu'urgents. Que faire alors? Refuser pour obéir aux cahiers. On ne pouvait y songer. C'eût été risquer de compromettre la marche des affaires publiques; c'eût été aussi obliger le Trésor public à manquer à l'engagement solennellement pris par l'Assemblée le 17 juin,

(1) Dans le discours qu'il prononça le 7 août à propos du projet d'emprunt, Lally-Tollendal s'exprime ainsi : « Qu'oppose-t-on, que peut-on opposer à cette première » nécessité, à ce premier devoir de venir au secours de la chose publique qui périt? — » Des cahiers! dont la pluralité n'est rien moins qu'établie sur cet objet! Des cahiers! » dans lesquels on n'a ni prévu, ni pu prévoir l'état actuel des choses! Des cahiers! » qu'on met perpétuellement à l'écart, dont on se souvient trop peu sur les autres ob- » jets et qui, quand même on les rappellerait pour tous, devraient être oubliés pour » celui-ci!... » Moniteur Universel, *réimpression*, tome I, page 310.

(2) « Les délégués de la Nation ont pour eux la souveraine des événements, la né- » cessité. Elle les pousse au but salutaire qu'ils se sont proposé; elle soumettra tout » par ses propres forces; mais sa force est dans la raison. » (*Lettres de Mirabeau à ses commettants*. Lettre XIV).

Digitized by Google

envers les créanciers de l'Etat. La majorité des députés vota donc l'emprunt nonobstant les défenses contenues dans les cahiers.

Voici comment, dans les circonstances difficiles, beaucoup raisonnèrent et comment ils expliquèrent à leurs électeurs la capitulation dont ils se rendaient coupables :

« Il est hors de doute que l'Etat est dans un besoin très » pressant. Il est évident que s'il n'était promptement » pourvu à ce besoin, l'État serait en péril.

» Lorsque la Patrie est en danger, on ne peut délibérer » que sur les moyens les plus prompts pour la secourir. » L'engagement par la voie d'emprunt, quelque vicieux » qu'il soit, doit donc être préférablement adopté dans » ces cas, parce qu'il est le plus propre dans les effets. » D'ailleurs, vous ne pouviez pas prévoir les circonstances » actuelles, lorsque vous rédigiez votre procuration.

» Vous restreignîtes nos pouvoirs par la considération » des vices d'administration qui ne subsistent plus depuis » que le ministère a été composé à votre gré. Vous nous » aviez fait une loi ; mais vous admettiez alors comme au- » jourd'hui que la nécessité n'en connaît pas et que *le* » *salut du peuple fut toujours la loi suprême.*

» Au surplus, l'on peut dire que les premières bases de » la Constitution sont posées : Le roi a reconnu authen- » tiquement l'autorité législative de l'Assemblée natio- » nale. Les ministres sont expressément et publiquement » soumis à la responsabilité. — La noblesse et ceux des » membres du clergé qui possèdent des fiefs ont » avoué la nécessité de supprimer le régime féodal. — » Toutes les classes de la Nation ont manifesté leur désir » d'abroger les anciens privilèges... et de ne souffrir » désormais d'autres distinctions que celles du mérite » personnel. — Tous les français se sont réunis pour ne » former qu'un même corps de Nation, qu'un seul Em- » pire dont notre roi se dit le chef, au lieu que ses pré- » décesseurs se disaient les maîtres.

Digitized by Google

» Cette Constitution doit être plus amplement déve-
» loppée et réduite en principes; mais elle n'en est pas
» moins effective dès à présent...

» J'ai donc voté pour l'emprunt et je me flatte d'avoir
» ainsi manifesté le sentiment individuel de chacun de
» mes commettants... » (1).

V.

Au mois de décembre 1789, moins d'un an après la réunion des Assemblées bailliagères, les cahiers étaient, comme on vient de le voir, à peu près complètement démonétisés, tellement, qu'au cours d'une discussion, un député du Périgord, M. le marquis de Foucauld-Lardimalie, ayant à parler d'une des recommandations de ses élec-

(1) *Gaultier de Biauzat, sa Vie et sa Correspondance,* par F. Mège, tome II, page 240. — Lettre XLIV du 11 août 1789. — Méconnaissant, eux aussi, leur cahier, les commettants s'empressèrent d'approuver la conduite de leur député. « Vous avez, » lui écrivirent le 15 août les officiers municipaux de Clermont, vous avez manifesté » nos sentiments lorsque vous avez voté pour l'emprunt et nous ne doutons pas que » tous vos commettants ne pensent comme nous. Il est vrai de dire que les premières » bases de la Constitution sont posées et que le Gouvernement français a déjà changé » de face. La pureté de vos intentions et vos lumières nous sont connues et nous recon- » naissons l'avantage de vous laisser dans vos opinions la plus grande liberté. » (*Ibid,* tome I, page 242). — Autrement dit, laisser votre cahier de côté, s'il vous gêne.

D'autres députés s'autorisèrent aussi du salut de la Patrie pour contrevenir aux articles de leurs cahiers qui leur enjoignaient de ne consentir à aucun emprunt jusqu'après la reconnaissance ou la confirmation des droits constitutionnels de la Nation. « Je » dirai, déclare Lally-Tollendal à la séance du 7 août, je dirai que cet article, fût-il » resté aussi obligatoire qu'il l'était devenu peu par les autres articles qui l'ont suivi, » à partir de ce moment seul, je me croirais obligé, *par cette loi suprême du salut* » *du peuple*, de voter l'emprunt qu'on nous demande et que je m'y croirais obligé » sous peine de trahir mon devoir de citoyen, mon devoir de Français et mon devoir » de représentant de la Nation. Je dirai qu'il y a une grande différence à mettre dans » les cahiers entre ce qui est point fondamental de gouvernement ou de législation, » par conséquent invariable, et ce qui est simplement règle de conduite, par conséquent » soumis aux circonstances et nécessairement abandonné à notre conscience. Je dirai » que toutes les clauses conditionnelles imaginées pour assurer la Constitution sont » sans objet et par conséquent sans force, aujourd'hui que la Constitution est sûre, » aujourd'hui qu'il n'est pas de pouvoir sous le ciel qui puisse l'empêcher, comme il

Digitized by Google

teurs, crut devoir s'excuser envers ses collègues de l'Assemblée : « *Je suis forcé*, dit-il, *de vous citer mon malheureux cahier.* » C'était dire en d'autres termes : Ne m'en veuillez pas si je me sers d'un aussi piètre moyen, si je m'appuie sur une pièce surannée, à laquelle aucun de nous n'attache plus la moindre importance. Et, pour mieux montrer le discrédit dans lequel les cahiers étaient tombés à ce moment, le *Journal des Etats généraux*, après avoir relaté l'incident, ajoute cette réflexion : « L'Assemblée » regarde les cahiers comme un conte de fées; et rare- » ment l'on peut s'empêcher de rire quand un député » veut en argumenter. La raison, c'est que tous ces mes- » sieurs les ont outrepassés et que les circonstances l'ont » voulu. » (1).

Que de chemin parcouru en quelques mois ! Prônés et célébrés au commencement de mai 1789 par les députés des bailliages qui en sont porteurs et dont ils doivent régler la conduite aux États généraux, les cahiers, après avoir subi une dépréciation de jour en jour plus accusée, sont, au mois de décembre, par une singulière ironie du sort, absolument déchus et presque tournés en dérision sans avoir pu rendre les services qu'on attendait d'eux.

VI.

De ce que les cahiers n'ont pas été *traduits exactement en décrets*, selon l'expression employée par M. Cham-

» n'en est plus, grâce au ciel, qui le veuille... » (Moniteur universel, — *réimpression*, tome I, page 310).

Comme Biauzat, comme Lally-Tollendal et comme beaucoup d'autres, le comte de Clermont-Tonnerre était d'avis que la Constitution était assez avancée et assez certaine pour qu'on passât outre aux défenses contenues dans les cahiers. « La plupart des » cahiers, dit-il, nous défendent de nous occuper d'impôts avant que la Constitution » ne soit faite. Mais ce qu'on doit appeler Constitution est déjà fait, car Sa Ma- » jesté a annoncé officiellement qu'elle sanctionnerait toutes les décisions de cette » Assemblée. Il n'y a donc plus d'obstacles. » (*Moniteur*, tome I, page 318).

(1) *Journal des Etats généraux*, tome VI, page 329.

Digitized by Google

pion (1), de ce qu'ils n'ont même guère été utilisés aux Etats généraux et à l'Assemblée nationale, faut-il donc conclure que leur action et leur influence aient été absolument nulles ? On ne saurait le prétendre sans une réelle injustice.

Sans doute ils n'ont pas atteint le but qui leur était originairement assigné ; sans doute ils n'ont pas formé la base des discussions ouvertes sur les différentes réformes proposées ; sans doute ils n'ont pas servi de thème exclusif aux délibérations, ni de canevas aux décisions prises par l'Assemblée; mais ils n'en ont pas moins été les éducateurs des représentants de la Nation et leurs véritables inspirateurs.

Tout frais émoulus des bailliages où ils avaient été les rédacteurs principaux des propositions insérées dans les pouvoirs, les instructions et les cahiers, ces députés furent longtemps imprégnés des principes qu'ils avaient contribué à émettre et à formuler ; et, sans presque en avoir conscience, sans s'en douter en quelque sorte, ils communiquèrent aux mesures d'intérêt général qu'ils prirent, aux décrets qu'ils votèrent, l'esprit qui avait animé les délibérations des Assemblées bailliagères.

Qu'on le veuille ou non, les cahiers de doléances élaborés dans les réunions électorales du mois de mars 1789, ont donc bien, malgré leurs imperfections et leurs contradictions, malgré les obstacles qui ont entravé leur présentation et leur mise en œuvre, laissé une profonde empreinte sur les travaux de l'Assemblée nationale constituante; et, ils seront toujours, non sans raison, considérés comme le Code des revendications de toute la population française à la fin de l'ancien régime, comme le point de départ de toutes les améliorations qui ont trouvé place dans nos lois modernes.

(1) *La Conversion de la noblesse en* 1789, article de la revue *La Révolution Française*, tome XXVIII. page 11.

FRANCISQUE MÈGE.

Digitized by Google

NOTE

SUR UN NOUVEAU GISEMENT AUVERGNAT

DE

CHALCOLITE ET D'URANITE A RADIUM

Le 7 juillet 1905, l'*Avenir du Puy-de-Dôme* publiait les quelques lignes suivantes :

« *Une mine d'uranium en Auvergne.* — Nous apprenons qu'une mine d'uranium fluorescent vient d'être découverte à Saint-Martin-des-Olmes, près Ambert, dans une propriété appartenant à M. Rocher. Cette découverte est d'autant plus intéressante qu'il n'en existe que deux autres en France. Dès que nous seront parvenus des renseignements complémentaires sur cette découverte, nous en ferons part à nos lecteurs. »

La découverte de ce gisement remonte au mois de septembre 1904. Voici dans quelles circonstances :

Le 30 septembre 1904, mon ami M. R. Michalias, ancien pharmacien à Ambert, m'écrivait :

« En ouvrant ce pli, vous trouverez un petit paquet renfermant deux minuscules fragments d'une substance jaune verdâtre cristallisée, transparente. Elle a été trouvée, en rares échantillons, enchâssée dans une roche quartzeuse d'améthyste pâle, laquelle est entièrement composée de cristaux de diverses grandeurs, mais enchevêtrés de la plus curieuse façon, en lignes parallèles, ou entre-croisés au hasard, à la façon des tapis orientaux. J'ajouterai que l'un des fragments se présente sous forme d'un prisme quadratique à faces égales, d'un millimètre environ. »

Le 2 octobre, je répondis :

« Ces deux microscopiques cristaux que vous m'avez envoyés me paraissent être :

Digitized by Google

1° Le jaune citron, ou jaune de soufre, de l'Uranite ou Autunite, phosphate d'urane et de chaux, dont la formule est :

$$Ca\,O^2,\ Ph\,O^5 + U^4\,O^5,\ Ph\,O^5 + 24\,HO$$

Donne de l'eau dans le tube. Fusible au chalumeau en un globule noir. Soluble dans les acides. La solution azotique est jaune. Dureté = 1 à 2. Densité = 3 à 3, 2. Découverte aux environs d'Autun, d'où son nom ;

2° Le vert émeraude ou vert de pré, de la chalcolite, phosphate d'urane et de cuivre dont la formule est :

$$Cu^2\,O,\ Ph\,O^5 + U^4\,O^5,\ Ph\,O^5 + 16\,HO.$$

Donne de l'eau dans le tube. Fusible au chalumeau en colorant la flamme en vert. Soluble dans l'acide azotique, en donnant une liqueur verte. Dureté = 2 à 2, 5. Densité = 3, 5 à 3, 6.

Le peu de matière que j'ai en main ne me permet pas de me prononcer d'une façon catégorique sans détruire les échantillons.

C'est la gangue ordinaire du Radium. Il y a donc intérêt à être fixé très exactement sur la nature de ces minéraux ; aussi, je vous prie de vouloir bien me faire parvenir au plus tôt un échantillon de la roche dans laquelle vous avez recueilli ces deux petites lamelles, et, si possible, d'y joindre également une petite quantité de ces lamelles. »

Le 4 octobre, M. Michalias m'adressait une longue lettre relative à l'envoi de divers minéraux de la région ambertoise. J'en extrais :

« .... J'y joins un échantillon de la roche encaissant des fragments d'uranite et de chalcolite, que je vous ai envoyés précédemment. Cet échantillon contient un minuscule cristal de chalcolite. Il appartient à M. Dupieux, agent voyer d'arrondissement à Ambert, qui a découvert le gisement. »

Le 22 octobre, après avoir reçu les échantillons annoncés, j'écrivis à M. Michalias : « .... Ce qui est réellement

Digitized by Google

original et intéressant, c'est le bloc de quartz blanc et d'améthyste, dont les lames s'enchevêtrent de si curieuse façon. Ce bloc est pétri de très petits cristaux d'autunite. Je n'en puis faire aucune analyse, mais la gangue quartzeuse est pour moi un indice indiscutable. Vous m'obligerez beaucoup en me faisant savoir son gisement. »

Le 24 octobre, je recevais de M. Michalias la réponse suivante :

« La carrière d'agate réticulée à chalcolite est momentanément ouverte. Elle constitue bien un filon, dont toutefois je ne saurais préciser l'importance, mais que des renseignements recueillis çà et là me laissent supposer et croire d'une certaine étendue. Actuellement, il en existe dix mètres cubes d'extraits de la carrière et déposés sur la route, attendant la massette des casseurs de pierres.

Je suis en possession d'échantillons bien plus riches, et j'ai pu reconnaître chimiquement la présence de l'uranium, du cuivre et de la chaux. Le minéral vert est donc bien de la chalcolite et le jaune de l'uranite. »

Le 26 octobre, MM. Michalias, Dupieux, le docteur Gourbeyre et moi, nous nous transportions à la carrière située à 9 kilomètres d'Ambert, près de Saint-Martin-des-Olmes. Nous explorons une quantité considérable de blocs.

Les deux minéraux uranifères sont surtout abondants dans les parties très vacuolaires. Les cristaux sont peu solides et se détachent très facilement, de telle façon que le sol de la carrière semblait tapissé de ces lamelles vertes et jaunes. J'estime à près d'un kilogramme la quantité de ces minerais d'uranium contenue dans un mètre cube de ces quartz. Les lamelles d'autunite et de chalcolite sont parfois disséminées dans le quartz à la façon du mica dans le granite, mais le plus souvent elles sont localisées dans les vacuoles de la roche ou dans les fissures et plans de séparation. Leur dimension varie entre 1/2 et 4 ou 5 millimètres au maximum. Les cristaux de chalcolite sont

Digitized by Google

généralement plus nets et plus grands que ceux d'autunite. Il arrive fréquemment qu'un cristal est vert à l'une de ses extrémités et jaune à l'autre. Il y a passage insensible de l'autunite à la chalcolite, la chaux et le cuivre se substituant mutuellement dans l'un ou l'autre minéral.

Le filon a la direction E-O. Il est exploité à flanc de coteau pour l'empierrement de la route de Saint-Martin-des-Olmes à Ambert. Il paraît avoir plus d'un kilomètre de longueur ; sa puissance dépasse trois mètres en certains endroits, même en affleurements.

La matière quartzeuse est d'aspect très variable. Tantôt c'est un quartz à structure cristalline, rappelant les quartzites et les grès, n'ayant rien de particulier, sauf la présence des minerais d'uranium ; tantôt il est rubanné ou zoné ; il est alors composé de bandes plus ou moins concentriques de quartz enfumé alternant avec des bandes cristallines de quartz grisâtre ou blanc. D'autres fois, il renferme des masses de quartz améthyste et même des géodes de cette espèce. Il est souvent caverneux et carié comme la pierre meulière. Enfin, la plus belle variété est composée de lames rectilignes de quartz compact blanc grisâtre de un à deux millimètres d'épaisseur et de deux à six centimètres de longueur. Ces lames sont parallèles, ou perpendiculaires, ou encore enchevêtrées bizarrement.

Généralement, chaque lame de quartz blanc grisâtre est enveloppée d'une bande dentelée et cristalline de quartz enfumé, puis d'une autre bande de quartz blanc grisâtre également dentelée et cristalline, et enfin d'une troisième bande de quartz enfumé analogue à la première. L'ensemble mesure 6 à 8 millimètres d'épaisseur. Le quartz intercalaire est brun, grisâtre, enfumé et souvent franchement améthysé. Les parties caverneuses sont tapissées d'une multitude de petits cristaux de quartz de toutes couleurs.

Après un examen minutieux, j'ai pu me convaincre que la structure enchevêtrée ou réticulée des lames de quartz est due à une action assez complexe qui peut s'expliquer

Digitized by Google

ainsi : 1° Avant l'arrivée de la silice, la fissure du granite, occupée actuellement par le filon quartzeux, a donné passage à des eaux fluorurées et calciques qui ont déposé sur les parois des cristaux cubiques de fluorure de calcium ou fluorine, de quatre à six centimètres de longueur d'arêtes; 2° Une eau siliceuse est ensuite venue déposer une couche de quartz de un à deux millimètres d'épaisseur sur les faces libres des cristaux de fluorine ; 3° La fluorine a été plus tard détruite et résorbée, laissant ainsi des vides cubiques limités par l'épaisseur du premier dépôt de quartz; 4° Un mouvement du sol, une secousse ou un accident quelconque a détaché ces enveloppes siliceuses, a brisé leurs parois lamellaires et en a enchevêtré les fragments et les débris dans l'intérieur même du filon qui a pris l'aspect cloisonné ; 5° C'est alors que de nouvelles eaux siliceuses sont venues envelopper ces premières lames, devenues libres, d'épaisseurs variées et alternatives de quartz cristallin enfumé et blanc grisâtre, décrites plus haut; 6° Le dépôt siliceux s'est continué jusqu'au remplissage à peu près complet de la fissure filonnienne. Ce quartz intercalaire a lui-même varié souvent de composition ou de structure; 7° Les phosphates d'urane, de cuivre et de chaux ne sont venus qu'en dernier lieu. Ils ont cristallisé dans les vides laissés parfois entre les cloisons cristallines, ou sont venus tapisser les fissures du quartz intercalaire. Il est à remarquer, cependant, que dans certaines parties du filon, la silice et les phosphates se sont déposés en même temps, ce qui explique la présence des lamelles d'uranite et de chalcolite à l'intérieur même du quartz intercalaire, et rendrait possible la présence des phosphates d'urane à l'état de liberté ou de diffusion dans le *magma* siliceux.

Le granite des environs de Saint-Martin-des-Olmes, indépendamment de ce filon uranifère, est lardé de filons plus ou moins puissants de granulite passant à la pegmatite. Cette dernière roche est souvent riche en tourmaline noire et en grenats almandins. J'ai exploré récemment,

Digitized by Google

avec M. Michalias, entre Saint-Martin et les Pradeaux, un gisement particulièrement intéressant.

C'est la troisième fois que j'ai eu l'occasion de rencontrer des minerais d'uranium en Auvergne ; mais le gisement de Saint-Martin-des-Olmes est de beaucoup le plus important et le plus remarquable. Les deux autres gisements sont Farérolle, commune de Bourg-Lastic, et Charbonnières-les-Varennes (plus exactement Dourioux), gisements étudiés par M. Gonnard. (Bull. de la Société de Minéralogie 1891 et C. R. de l'Ac. des Sciences 1888.)

Enfin, je compléterai la liste des gisements français de phosphate d'urane par les localités suivantes : Les Bertranges (Haute-Vienne), chalcolite ; Chanteloube, près Limoges, argile uranifère ; Le Vaulry (Haute-Vienne), phosphate d'urane, peu défini. Dans ces trois localités limousines, les phosphates d'urane n'existent qu'en très faible quantité et je les cite simplement pour mémoire.

Le 28 octobre 1904, j'informais de la découverte des minéraux de Saint-Martin-des-Olmes, M. Lacroix, professeur de minéralogie au Muséum de Paris. Le 14 décembre suivant, M. Lacroix m'accusait réception des neuf échantillons que je lui avais envoyés.

Les minerais d'uranium étant la gangue ordinaire du radium, dès le 17 novembre 1904, j'écrivis à M. P. Curie :

« Je viens de découvrir un gisement qui me paraît très important de deux phosphates d'urane ;

1° Phosphate d'urane et de chaux (uranite) ;

2° Phosphate d'urane et de cuivre (chalcolite), dans un filon de quartz caverneux de près de deux mètres de puissance. Si vous le désirez, je vous enverrai quelques échantillons. »

Le 20 novembre 1904, M. Curie me répondit ;

« La nouvelle que vous me donnez dans votre lettre de la découverte d'un nouveau gisement d'urane m'intéresse vivement. Et conformément à l'offre que vous me faites, je vous prie de m'envoyer des échantillons. Il serait bien

Digitized by Google

intéressant d'étudier si votre gisement est exploitable au point de vue de l'extraction de l'uranium et du radium... »

J'envoyais les échantillons demandés.

Le 2 décembre 1904, M. Curie m'écrivait :

« J'ai bien reçu les échantillons uranifères que vous m'avez envoyés. Je doute qu'il y ait possibilité de traiter avec avantage cette roche pour en extraire l'urane et le radium, parce que d'une part, il y a fort peu de minerai d'urane disséminé dans le quartz, et que, d'autre part, *la roche est très dure et difficile à concasser et à pulvériser*. Cependant, si vous le voulez, nous pourrions faire un essai sur 20 ou 30 kilos. Si vous y consentez, je vous prierai d'envoyer 25 kilos de votre quartz uranifère à M. Armet de Lisle, qui se charge de faire pour moi ce petit traitement, et nous pourrons nous rendre compte du rendement. »

Ainsi fut fait. Seulement, les échantillons furent pris au hasard et étaient relativement pauvres.

Le 18 janvier 1905, M. Armet de Lisle m'écrivait :

« J'ai bien reçu l'échantillon de 25 kilos de quartz uranifère. J'ai le regret de vous dire que, d'après l'analyse, ce minerai contient trop peu d'urane pour être exploité. Quant au radium, il n'en contient pas. »

Ce résultat m'a surpris, car j'ai pu impressionner moi-même des plaques photographiques. Peut-être est-ce par simple maladresse !

En ce qui concerne l'urane, j'ai été moins étonné. Et les causes sont faciles à expliquer. Le quartz est très dur, difficile à concasser et à pulvériser ; ce qui, évidemment, a pu rebuter les essayeurs. D'autre part, les cristaux d'autunite et de chalcolite sont très fragiles et se détachent facilement. C'est ce qui a dû se produire dans la caisse d'expédition : tous les cristaux détachés ont dû être perdus dans l'emballage.

Pour faire un essai industriel d'un minerai quelconque, on doit prendre au hasard des blocs sur divers points du

Digitized by Google

filon et à différentes hauteurs, environ 100 kilos. Ces 100 kilos sont concassés en morceaux de la grosseur du poing. On en retient 10 kilos qu'on divise à la grosseur d'une noix. On en retient 1 kilo qu'on réduit à la grosseur d'un petit pois. On en retient 100 grammes qu'on pulvérise finement. Sur 10 grammes de cette poussière, on opère une analyse qui doit donner la moyenne de la richesse du minerai.

Cela est vrai pour un minerai compact et homogène; mais quand on opère sur des cristaux qui se détachent au moindre coup de marteau, au moindre choc, il est facile de comprendre que la richesse du minerai diminue à chaque opération de division, et qu'à la dernière, il ne reste plus trace des cristaux, tandis que la poussière et les déchets de la première opération sont au contraire très riches.

Peut-être les choses se sont-elles passées ainsi, peut-être le minerai était-il réellement trop pauvre ?

Depuis, cependant, l'exploitation du filon a produit des échantillons relativement riches en phosphates d'urane.

Quoi qu'il en soit, j'ai tenu à rectifier, à compléter et à détailler les phases de la découverte de ces rares minéraux, que M. Brunhes, directeur de l'Observatoire du Puy de Dôme, étudie en ce moment au point de vue de leur radioactivité.

J. DÉMARTY.

Chamalières, le 18 juillet 1905.

NOTE ADDITIONNELLE.

Dans le numéro du 15 novembre 1905, du journal *Le Radium*, page 363, M. Th. Nogier, qui a étudié après moi le gisement de Saint-Martin, reproduit une Radiographie obtenue avec des cristaux d'autunite détachés de la roche. Donc le gisement de Saint-Martin-des-Olmes contient du Radium. — J. DÉMARTY.

Digitized by Google

LES

CULTES RÉVOLUTIONNAIRES

A CLERMONT-FERRAND

(1793-94)

VI.

Le procès-verbal de la cérémonie a vraisemblablement été rédigé par l'auteur du plan ci-dessus : c'est le même style, ce sont les mêmes expressions (1). Quant aux discours qu'il rapporte tout au long (et ils sont longs !) nous nous bornons à en reproduire les passages les plus intéressants.

« Les citoyens et les autorités constituées avaient fait d'avance les préparatifs dont un si grand jour leur imposait l'obligation.

Avant l'aurore, le canon se fait entendre. Les tambours de la garde nationale et des instruments de musique, maniés par des mains habiles, parcourent toutes les parties de la commune. L'âme et les sens de chaque citoyen sont successivement frappés du bruit belliqueux qui déjà fait frémir les rois, et de cette harmonie douce et majestueuse qui honore l'Etre Suprême.

Bientôt les personnes de toute fortune, de tout âge et de tout sexe se parent avec soin. Les rues se trouvent appro-

(1) Bibl. de la Ville, 2,457.

Digitized by Google

priées. Les banderoles tricolores brillent et flottent sur chaque maison.

Les emblèmes de la liberté, les expressions de dévouement à la République, les sentences de la plus sublime morale se montrent avec variété de toutes parts.

Tout citoyen cependant est averti de se trouver au rendez-vous de sa section; chaque père y amène son enfant qui, trop jeune encore pour se charger d'une arme pesante, porte cependant une épée, signe de sa destination guerrière. L'un et l'autre portent une feuille de chêne, signe de la force de leur sexe. Chaque mère amène sa jeune fille encore enfant; une corbeille pleine de fleurs est entre ses mains tendres et à peine formées. L'une et l'autre sont parées d'un bouquet dont la fraîcheur rappelle les grâces et les enchantements de ce sexe; les jeunes filles, parées des fleurs et des charmes de leur âge, vont embellir leurs sections. Leurs regards semblent préparer le bonheur au Républicain qui méritera d'en être couronné. Les adolescents, déjà préparés à marcher avec ordre, à défiler en colonne ou à se former en bataillons, viennent en armes soutenir de leur vigueur naissante un cortège que compose l'humanité tout entière et que doivent conduire et terminer deux rangs respectés de vieillards.

L'heure sonne, le canon se fait de nouveau entendre; tout s'ébranle, tout défile, partout s'observe religieusement et en silence l'ordre que traçait le plan indiqué; des rangs nombreux arrivent de toutes parts vers la place de la Fraternité; les longues files de chaque section s'amoncellent et se groupent vers le point qui leur est indiqué; les autorités constituées et la Société populaire déjà s'étaient disposées en ordre dans la vaste enceinte de la maison commune; elles y attendaient avec respect que les commissaires du peuple vinssent donner le signal auguste.

A ce signal sortent les membres de la Société populaire, portant à la main un laurier, signe honorable des victoires révolutionnaires dues à leur courage; deux citoyennes

Digitized by Google

vertueuses, représentant la Liberté et l'Égalité et portant une pique ; deux citoyens, l'un porteur de la pique surmontée du bonnet de la Liberté ; l'autre, immense hercule chargé du faisceau de la République, précèdent le glorieux et honorable cortège. Les membres des autorités constituées, avec un bouquet de fleurs et de fruits, suivent dans l'ordre de la marche la place que leur indique la Loi. Un nombreux orchestre est avec eux.

Le peuple entier remplit enfin la surface et les avenues de la place de la Fraternité ; vers le milieu s'élève une enceinte ornée, au-dessus de laquelle brillent et dominent les deux statues de la Liberté et de l'Égalité. La Liberté, d'un œil fier, d'une attitude droite et ferme, froissant sous son pied les couronnes, les crosses, les croix de Malte et les vils parchemins, est distinguée par son bonnet et sa pique ; l'Égalité, au regard doux et au maintien gracieux, se fait reconnaître par l'équerre et la balance qu'elle porte en ses mains. Tous les cœurs, liés entre eux par des rapports si intéressants, se pénètrent de leur bonheur et rendent hommage à la Divinité qui, dans la disposition d'une température d'air calme et douce, semble sourire aux hommages des Républicains.

Le citoyen maire (Etienne Bonarme) monte à la tribune préparée au-devant de l'enceinte ; un calme parfait s'établit ; le silence n'est interrompu que par sa voix ; il prononce le discours suivant :

« Citoyens, c'est au Père de la Nature que nos adorations et nos vœux vont s'adresser. C'est sa Providence éternelle, c'est sa bonté, c'est sa souveraineté, c'est l'infinité de sa puissance et de ses vertus que nous allons célébrer.

Que nos sentiments s'élèvent et atteignent la hauteur d'un si grand objet ! Le spectacle de tout un peuple marchant avec respect sous les yeux de l'Éternel n'est pas encore l'hommage le plus beau et le plus digne d'être offert à sa gloire. Mais le mouvement de nos âmes se portant

Digitized by Google

vers lui avec confiance, l'offre de nos cœurs républicains, notre liberté, nos droits, notre énergie et notre propre grandeur, librement soumis à l'Etre Suprême et relevant, s'il se peut encore, sa grandeur, tel est l'encens digne de monter jusqu'à son trône.

Citoyens, l'Éternel se plaît dans l'immensité de ses œuvres. Sa sublime essence se réjouit dans l'étonnante variété des êtres qu'il a créés, dans les lois qu'il leur dicte, dans le jeu incompréhensible de tant de principes divers, tous en action, tous en mouvement. Voyez la nature entière. Regardez ses productions, sa parure, ce bel ensemble qui se vivifie, s'anime, se détruit et se reproduit à temps marqué. Croyez-vous que le magnifique auteur de tant de merveilles ne les regarde pas avec complaisance? Citoyens, n'oublions pas que dans cette belle structure nous sommes seuls, nous sommes essentiellement le prodigieux et le superbe ouvrage de sa volonté. S'il se complaît et se réjouit dans les autres, sa divinité semble s'être épanchée tout entière dans les vertus dont il nous donne les germes. Les créatures ordinaires attestent hautement sa puissance, mais l'homme occupe la force entière de ses affections.

O toi, qui es venu adorer Dieu avec le désir de t'élever jusqu'à lui, veux-tu sincèrement, en effet, mettre entre toi et lui quelque proportion ? veux-tu que ton hommage soit accepté ? Cherche en toi-même ta vraie grandeur ; choisis dans ton âme le sentiment des plus belles vertus ; fais-lui en l'offre magnanime et il t'écoutera, et tu arriveras à sa hauteur.

Les vertus sont donc le digne encens de l'Etre Suprême. O justice ! ô amour de nos semblables, courage, force, indépendance, venez embellir nos cœurs pour lui ; et vous, Liberté et Egalité, vous que nous chérissons avec transport comme la plus belle jouissance des vertus humaines, venez répandre le bonheur dans l'univers ; que chacun de nous, que la terre entière s'enorgueillisse d'être enfin digne de son brillant auteur.

Digitized by Google

Déjà l'orgueil, le mensonge et les vices ont fui le sol de notre chère patrie. Déjà le peuple, sans aucun interprète perfide et de lui-même, offre à Dieu ses vœux et ses sentiments ; les obscurités sous lesquelles on le cachait semblent avoir fui devant lui, comme les nuages les plus épais s'ouvrent à l'éblouissante lumière du soleil. Nos prières, nos affections, nos regards arrivent à Dieu sans le trompeur obstacle d'aucun intermédiaire et c'est de notre bouche même qu'il entendra ici nos tendres invocations.

Grand Dieu ! vois le plus grand peuple qui soit sorti de tes mains ; regarde-le du nord au midi, de la nuit au jour, embrasse-le tout entier de ton vaste et puissant regard ; le vois-tu qui se range et se presse respectueusement autour de ton trône ? Entends-tu ses prières et ses accents ? Grand Dieu ! soutiens sa vertu et son énergie. Déjà tu as éveillé en lui le sentiment de sa grandeur ; tu as permis que la liberté lui causât les tressaillements de l'allégresse et du courage ; tu as voulu qu'il entreprît l'heureuse régénération du monde ; tu lui accordas sur tous les peuples l'héroïque initiative de la liberté et du bonheur. Grand Dieu ! anime ses vertus et conduis-les toi-même à leur terme. Que par ses vaillantes mains la terre, nettoyée des souillures de l'orgueil, t'apparaisse enfin avec toute sa beauté ! Dans ta colère, tu envoyas les rois aux peuples ; dans ta bonté, tu élevas les Français à l'honneur d'exterminer leur race impie : couronne, grand Dieu, ton sublime ouvrage ! les Français te devront leur gloire ; le monde devra aux Français sa félicité.

Achevons, citoyens, une journée si belle, et par la sincère piété de nos chants, par le recueillement de nos vertus, méritons ici et les regards de l'Eternel et les hautes destinées qu'il nous prépare. »

A ces derniers mots, les cris : « Vive la République ! » s'élancent et de toutes parts pénètrent jusqu'aux cieux ; les plus belles voix, soutenues de la douce harmonie des instruments, se font entendre ; le peuple, en chœur, répète

Digitized by Google

avec force chaque refrain en l'honneur de l'Etre Suprême, pendant que les quatre premières sections défilent vers le boulevard dans leur premier ordre. Un char, traîné par quatre taureaux, porte l'assemblage énorme des attributs de tous les arts et peint aux yeux les immenses travaux du genre humain. Le reste du cortège défile, les chants des citoyens et les sons enchanteurs de l'orchestre frappent l'air tour à tour et avec précision. Dans cette partie du boulevard de la Montagne, qui est en face du puy de Dôme et qui le regarde, s'élève une colonne à trois côtés surmontée d'un faisceau; les trois inscriptions : à l'Etre Suprême, à l'Immortalité de l'Ame, à la Vertu, sont lues par chaque citoyen qui reconnait avec transport son seul maître, sa seule espérance, son seul devoir.

L'immense cortège arrive enfin à la place de l'Union, dont les vastes côtés se couvrent successivement des Sections; une montagne y domine avec majesté, ses contours attirent tous les regards; sa cime se couvre des autorités constituées; le peuple va se serrer autour avec l'empressement d'une douce confusion qui bientôt fait place au silence.

Le président de la Société populaire (il ne nous a pas été possible de retrouver le nom de ce personnage) prononce le discours suivant :

« Etre Suprême, c'est du haut de la montagne que tu as dicté les décrets qui nous ont rendus libres; c'est du haut de la montagne que nous t'adressons nos vœux. C'est pour la première fois que tu vois tous les Français réunis en un jour, lever ensemble les mains vers les cieux et te parler sans intermédiaire. Ce n'est plus un peuple vivant sous le double esclavage des prêtres et des rois qui se présente à toi et te parle un langage barbare; c'est un peuple fier et généreux qui te parle le langage du cœur. Trop longtemps des hommes souillés de crimes, se disant tes délégués sur la terre, ont joué auprès de toi le rôle de nos agents; trop longtemps ils en ont imposé au peuple,

Digitized by Google

naturellement bon et crédule, par un costume bizarre, des cérémonies superstitieuses, des processions ridicules, trop longtemps nos têtes ont été courbées sous le sceptre des tyrans ; grâce à toi, nous sommes dégagés de tous les liens de la servitude et nous venons t'offrir des cœurs brûlant d'amour pour toi, embrasés d'amour pour leur patrie. Vois la joie qui règne sur nos visages, vois la douce gaîté qui accompagne notre marche simple, notre marche dirigée par l'égalité et la liberté dont elle est la base ; vois les hommes, les femmes de tout âge, n'ayant qu'un cœur, qu'une âme comme ils n'ont qu'une patrie. Grâces éternelles te soient rendues de l'énergie que tu donnes à nos fidèles représentants, du courage que montrent nos braves défenseurs, de l'union qui règne entre les patriotes, des vertus que déploie notre jeunesse ; c'est de toi que tout découle. Dieu, la patrie, voilà la seule idolâtrie des Français ; haine implacable aux tyrans, voilà leur seule haine. Nous croyons que notre âme, séparée de notre corps, ira un jour dans le séjour que tu habites, que tu puniras le crime et récompenseras la vertu. Le glaive de la loi que tu diriges nous annonce déja ta justice ; tous ceux qui forment l'enceinte de cette montagne ne la redoutent pas. Continue, Etre juste et bienfaisant, de purger le sol de la Liberté des monstres qui veulent l'étouffer ; écrase la tête des serpents qui viendraient se réchauffer dans notre sein pour mieux nous égorger ; démasque le vice, fomente la vertu. Appelle-nous auprès de toi quand notre carrière politique sera finie ; la vie nous serait un fardeau si elle était inutile à notre patrie ; nous mourrons contents en laissant nos enfants libres et vertueux ; soutiens dans leur cœur l'amour de la liberté qui nous embrase ; soutiens dans ce sexe qui a fait de si grands prodiges dans la Révolution, dans ce sexe que l'on croyait faible et qui a développé tant de force, l'énergie qui l'anime : qu'il n'emploie pas la douceur de ses mœurs à amollir notre courage, mais bien à tempérer la fougue de nos passions. Etre exécuteur de

Digitized by Google

toutes choses, tu peux tout former, tout détruire; d'un mot tu as formé le monde; d'un mot renverse tous les trônes; que le Français ne soit pas le seul peuple qui jouisse des douceurs de la liberté ! Arme tous les bras de tes enfants pour extirper jusqu'à la dernière racine du despotisme ! Que tous les peuples ne forment qu'une famille ! Ce grand ouvrage est digne de toi ; toi seul peux opérer cette réunion si désirée par les vrais patriotes qui ne cessent dans les Sociétés formées sous tes auspices de prêcher l'amour de l'égalité et de la liberté. Donne à nos orateurs cette éloquence du cœur qui ramène au devoir et au respect pour les lois ceux qui sont plus égarés que coupables; donne-leur cette éloquence mâle qui terrasse les méchants. »

Le maire aussitôt demande aux mères de famille le serment sacré d'orner et d'embellir vertueusement l'espoir de la patrie qui leur est confié ; aux jeunes filles, celui de ne couronner que les vertus des Républicains, aux soldats de la République, de ne poser les armes qu'après avoir anéanti les ennemis ; tous ces serments prononcés au bruit du canon se mêlent et se confondent dans le cri énergique et universel : « Vive la République ! » Et à l'instant les couplets en l'honneur de l'Etre Suprême lui sont offerts, le peuple fait retentir au loin les refrains répétés. L'orchestre à son tour embellit cette superbe scène des sons divins de l'harmonie ; la terre se couvre de fleurs ; le cortège enfin s'ébranle de nouveau et va remplir l'intérieur du temple dédié à l'Etre Suprême.

C'est là qu'un orateur, au nom de la Société populaire, en rappelant aux citoyens la force et l'étendue de leurs devoirs et le respect dû à l'Etre Suprême, en leur présentant les principes chéris de la liberté et de l'égalité, en excitant leur haine contre la tyrannie et les oppresseurs, recueille l'expression de l'assentiment de tout le peuple. (Ce troisième discours ne nous a pas été conservé).

Chaque citoyen se retire plein des religieux sentiments

Digitized by Google

que lui inspirent un si grand jour et l'Etre Suprême qui en fut l'objet. »

L'exemplaire de ce procès-verbal conservé à la Bibliothèque municipale, porte au revers cette mention significative, qui confirme ce que nous disions en commençant : « Je déclare que j'ai gardé quelques imprimés de la moditte révolution *(sic)* par pure curiosité que je suis loin d'approuvé *(sic)*. Ceci doit suffire sur tous les papiers que l'on trouvera parmi mes livres et papiers dans ma bibliothèque. » Voilà donc un homme qui s'est risqué à conserver quelques pièces historiques, mais il croit nécessaire de prendre des précautions pour n'être pas compromis ; beaucoup d'autres ont jugé plus prudent encore d'anéantir les documents qu'ils avaient en leur possession.

VII.

La municipalité avait fait appel à ses concitoyens pour composer des hymnes destinés à être chantés dans les différentes parties de la cérémonie ; plusieurs de ces pièces de vers nous ont été transmises. La grandeur, la beauté du sujet ne paraissent pas avoir bien heureusement inspiré les poètes ; en tous cas, nul d'entre eux n'a fait preuve d'un grand génie (1).

Voici d'abord deux strophes tirées d'une pièce du citoyen Nourry fils.

Air du Vaudeville de la *Soirée orageuse.*

Fille du Ciel, Sainte Raison,
Descends de la voûte éthérée ;
Viens, prête à mon faible crayon
Ton empreinte auguste et sacrée.
D'un être sage et créateur
Tu nous enseignas l'existence ;
Avec l'hommage de mon cœur
Porte-lui les vœux de la France.

(1) Bibl. de la Ville, 2158.

Digitized by Google

O toi ! de ce vaste univers
Créateur et suprême arbitre,
Un peuple qui brisa ses fers
Doit t'être cher à plus d'un titre.
Par lui sois toujours respecté ;
Il a des droits à ta clémence ;
Il a conquis la liberté,
C'est un rayon de ta puissance...

Autre sur le même sujet, par le citoyen Rozier, commissaire des guerres :

Air : *Où courent ces peuples épars ?*

O puissant père de tout bien
Qui veux le bonheur de la France !
Tu vois ici tout citoyen
Devant ton auguste présence
Elever son cœur dans ton sein.
L'amour est ton ouvrage (*bis*) ;
Et tes heureux enfants t'offrent leur tendre hommage.

Autre sur le même sujet, par le citoyen Boutarel, membre du Comité de surveillance de Clermont-Ferrand.

Air : *Où courent ces peuples épars ?*

En vain conspirent les tyrans ;
La Révolution s'achève ;
Tous leurs efforts sont impuissants.
Il n'est plus, le temps des méchants :
Le culte des vertus s'élève
Et les vices sont expirants.
Suprême intelligence (*bis*),
C'est toi qui désormais vas régner sur la France !

C'est toi qui créas l'univers ;
Il atteste ton existence ;
Tu fus chez les peuples divers
La crainte et l'effroi des pervers
Et des bons la douce espérance ;
Tu nous soutiens dans nos revers. (*Refrain*).

Digitized by Google

L'athéisme insensiblement
Sapait de la saine morale
A petit bruit le fondement ;
Déjà l'anéantissement
De toute vertu sociale
Paralysait le sentiment. (*Refrain*).

O vous, zélés prédicateurs
D'un aussi dangereux système !
Vous n'êtes que des corrupteurs,
Ou plutôt des conspirateurs
Qui, pour servir le diadème,
Cherchez à corrompre les mœurs! (*Refrain.*)

Jadis ici des imposteurs,
Animés par l'hypocrisie,
Faisaient entendre des erreurs :
Prêchons-y maintenant les mœurs;
Que d'un Dieu l'essence infinie
Soit gravée au fond de nos cœurs.
Etouffons l'athéisme (*bis*)
Sous les débris fumants du cruel fanatisme !

VIII.

Il semble que la Fête de l'Etre Suprême ait eu à Clermont un grand éclat. A Paris, elle fut très brillante ; mais on sait que l'attitude affectée ce jour-là par Robespierre et les discours qu'il prononça furent habilement exploités par ses ennemis et contribuèrent à hâter sa chute et celle de ses amis. Il est curieux de voir avec quel empressement les Sociétés patriotiques de Clermont, qui avaient témoigné jusque-là à Couthon, non seulement une constante docilité, mais une fervente admiration, se hâtèrent de le renier et de se dégager de tout ce qui aurait pu les attacher à sa cause.

La fête du 20 prairial ne fut donc suivie d'aucune cérémonie analogue. Toutes les fêtes qui furent célébrées postérieurement et sur lesquelles M. Maire a donné de

Digitized by Google

nombreux détails, sont exclusivement civiques et n'ont aucun caractère religieux : on glorifie les différents âges de la vie ou les différents travaux des hommes, surtout l'agriculture pour laquelle le XVIIIe siècle finissant avait un culte passionné ; il n'est pas question de la Divinité.

La nouvelle religion eut moins de succès encore dans les campagnes où on n'avait pas eu le moyen d'organiser une fête brillante comme à la ville. Nous n'avons malheureusement sur ce sujet que peu de renseignements, mais ils sont amusants. Nous extrayons ceci d'un procès-verbal dressé par le maire de Chanonat en décembre 1794 : « Nous, maire de Chanonat, avons été surpris de voir l'autel de la patrie couvert d'ordures et entouré de cailloux... ; avons été également surpris, quoique le tambour ait passé à la pointe du jour pour avertir les citoyens que ce jour était le décadi, consacré à la lecture des lois, aux discours civiques auxquels tout bon citoyen est tenu d'assister, de n'y voir que cinq ou six hommes sédentaires par leurs occupations. »

Voici, d'autre part, ce qui se passait à Ceyrat (1) : « Les membres de la Société Montagnarde de Beaumont voulurent catéchiser leurs voisins de Ceyrat. Six commissaires se transportèrent donc certain décadi à Ceyrat pour prêcher le plus pur républicanisme, l'amour de la patrie et des lois. Ils demandèrent que les habitants fussent convoqués à son de caisse. Les autorités municipales firent la sourde oreille. Ils parcoururent alors eux-mêmes le village pour recruter des auditeurs. Ce fut encore en vain. Ils eurent beau exhorter, prier, prodiguer les invitations, ils ne purent décider personne à venir écouter leur prône dans l'église. Bien plus, on fit le vide sur leur passage. La plupart des habitants, craignant un conflit, se renfermèrent chez eux sans mot dire. Mais quelques-uns, plus hardis, répondirent en traitant les commissaires

(1) *F. Mège*. Mém. Acad. de Clermont, 1876, p. 369.

Digitized by Google

de damnés huguenots, de f..... canailles, et en criant qu'on ne voulait pas entendre prêcher la maudite religion des patriotes. Force fut donc aux envoyés de Beaumont de revenir chez eux comme ils étaient partis.

Ils se plaignent dans leur rapport : « On nous a fait attendre jusqu'à 4 heures du soir dans la ci-devant église, sans que personne se soit mis en peine de venir nous entendre, malgré les invitations multipliées que nous avons faites, soit au maire, soit à l'agent national, de nous amener au moins une vingtaine d'auditeurs. A 4 heures, nous avons de nouveau sommé le maire, au nom de la patrie et par les termes les plus tendres, de nous aller enfin chercher 12 personnes à son choix pour nous entendre, qu'ensuite nous nous retirerions contents. Il ne nous a rien répondu... »

IX.

Aussitôt après le 9 thermidor, un grand nombre de personnes crurent que c'en était fini des nouveaux cultes, que l'exercice du christianisme allait reprendre et de tous côtés on s'empressa de relever les croix qui avaient été démolies. Les patriotes s'émurent; le représentant en mission, Musset, se hâta d'envoyer aux municipalités des instructions pour arrêter ce mouvement. Mais le ton de ses circulaires n'est plus celui des mois précédents; ce que l'on n'a pu faire par la menace, il essaie de l'obtenir par la persuasion; il n'ordonne plus des mesures violentes et d'une rigueur implacable à l'égard des contrevenants; au bout de peu de temps, ils doivent bénéficier de mesures d'indulgence.

Voici d'abord une circulaire envoyée le 2 nivôse an III (22 déc. 1794), par les membres du Comité révolutionnaire du district de Clermont-Ferrand aux officiers municipaux des autres communes (1).

(1) Bibl. de la Ville, 1379.

Digitized by Google

« Citoyens, les fêtes décadaires violées et les ci-devant dimanches chômés, tel est le spectacle pénible que votre négligence coupable a produit dans les campagnes.

Comment, hommes du peuple, pouvez-vous voir avec sécurité le fanatisme secouer ses torches au milieu de vous ? Feuilletez l'histoire et calculez les massacres et le sang que les fureurs religieuses ont fait couler ; lisez enfin l'arrêté du représentant Musset, que nous vous envoyons, et vous y trouverez le tableau rapide des maux auxquels vous exposez l'ordre social par votre insouciance.

Citoyens, cet arrêté vous indique un remède, et si vous l'appliquez efficacement, nous ne doutons pas du succès ; mais pour cela il ne faut avoir ni craintes, ni considérations privées ; il faut enfin que ce sentiment du bonheur de vos semblables vous dirige uniquement ; et si contre toute attente vous ne remplissez pas strictement les vues qu'il contient, persuadez-vous bien que vous devenez responsables des malheurs que pourrait causer votre apathie.

Salut et fraternité. »

Copie de l'arrêté du représentant du peuple Musset, envoyé dans les départements du Pui de Dôme *(sic)*, Corrèze et Cantal, 24 frimaire an III (14 décembre 1794).

« Instruit que dans plusieurs endroits du département du Pui de Dôme, des malveillants secouaient encore les torches du fanatisme et de la superstition et que les crédules habitants des campagnes, égarés par leurs perfides insinuations, ne pratiquaient pas les décades et fêtaient les ci-devant dimanches ;

Considérant que le fanatisme et la superstition sont les armes favorites des tyrans et qu'ils s'en sont souvent servis avec succès pour plonger les nations dans les fers, et qu'il importe de prendre des mesures pour les arracher à jamais des mains des ennemis de la chose publique ;

Considérant cependant que les cultivateurs fanatiques sont plus égarés que coupables ; que l'instruction et une

Digitized by Google

légère punition suffiront sans doute pour les ramener de leur égarement, et qu'au surplus une longue détention serait au détriment de l'agriculture, arrête ce qui suit :

Art. 1er. — Les Comités révolutionnaires emploieront tous les moyens que la Loi met en leurs mains pour arrêter les progrès du fanatisme que les malveillants cherchent à ressusciter.

Art. 2. — Ils feront mettre en arrestation tous ceux qui seront surpris à fanatiser, tous ceux qui, par leurs discours et leurs exemples, chercheraient à anéantir les décadis et à ressusciter les dimanches.

Art. 3. — Ils sont néanmoins autorisés à les élargir, lorsqu'ils croiront qu'ils ont suffisamment expié leurs torts et que leur liberté ne peut pas compromettre la sûreté publique. »

Nouvel arrêté quelques jours plus tard :

« Le représentant du peuple Musset, envoyé dans les départements du Pui de Dôme, Cantal, Corrèze et Nièvre. 8 nivôse an III (28 déc. 1794).

Informé que dans plusieurs districts du Pui de Dôme les malveillants s'agitent pour égarer le peuple, qu'ils insinuent aux crédules habitants des campagnes que la justice et l'humanité que la Convention a fait succéder au système de sang et d'immoralité sous lequel ont gémi pendant trop longtemps tous les bons citoyens, n'a d'autre but que de ressusciter les préjugés religieux et avec eux toutes les pratiques superstitieuses qui en sont les attributs; qu'en conséquence de ces insinuations perfides, des croix ont été replantées dans différentes communes ;

Considérant que cette exaltation des croix n'est le fruit que des menées secrètes des ennemis de la chose publique qui, pour faire revivre leur cruel système de terreur, emploient l'arme du fanatisme comme la plus propre à opérer les déchirements, les effusions de sang qui en sont une suite nécessaire ;

Considérant que le prétexte de la liberté des cultes donné

Digitized by Google

à cette exaltation n'est pris que dans la plus haute perfidie, parce que la liberté des cultes exclut les cultes publics et tous les signes extérieurs qui les caractérisent;

Considérant que la croix, cet emblème de la superstition, en représentant les terreurs des siècles passés, rappelle des idées déchirantes pour des cœurs humains et sensibles et offre aux yeux du peuple un spectacle qui contraste singulièrement avec les mœurs douces et simples qui sont toujours le partage des républicains;

Considérant qu'il n'y a que les ennemis de l'heureuse révolution du 9 thermidor qui puissent exciter et tolérer l'exaltation de ce signe de l'erreur et de l'esclavage, afin de tourner en dérision la sagesse du gouvernement actuel, de ressusciter l'anarchie qui est leur élément et de conduire enfin les Français à l'état affreux d'une guerre civile;

Considérant enfin qu'il est du devoir de tous les bons citoyens de surveiller avec soin les auteurs de cette nouvelle machination imaginée pour désorganiser la société et faire gémir encore les hommes probes et vertueux sous le poids de l'injustice et de la fureur;

Le représentant du peuple, voulant prendre toutes les mesures nécessaires pour anéantir le fanatisme, déconcerter tous les projets des anarchistes et des malveillants, faire triompher tous les principes sur lesquels doit être assise la République et assurer à jamais la tranquillité et le bonheur du peuple, arrête ce qui suit :

Article 1er. — Toutes les autorités constituées sont chargées, sous leur responsabilité personnelle, de faire abattre incessamment toutes les croix dont la malveillance et le fanatisme auraient occasionné l'exaltation.

Art. 2. — Indépendamment de l'anéantissement de ces croix, elles sont tenues de faire disparaître tout autre signe fondé sur la superstition, l'erreur et le mensonge qui pourrait servir de point de ralliement aux mauvais citoyens.

Art. 3. — Elles sont également tenues de prendre tou-

Digitized by Google

tes les mesures nécessaires pour éviter désormais non seulement le rétablissement de ces signes, mais encore la résurrection d'un culte public quelconque, d'une cérémonie religieuse propre à troubler l'ordre public et à blesser l'égalité, principe fondamental de tout gouvernement juste et éclairé.

Art. 4. — Tous ceux qui provoqueraient, soit par leurs discours et leurs exemples, soit par leurs machinations secrètes, la résurrection des préjugés religieux et le rétablissement des signes qui les caractérisent, seront regardés comme suspects, comme ennemis du peuple et cherchant à renverser le gouvernement républicain pour y substituer l'anarchie et l'immoralité.

Art. 5. — Les Comités révolutionnaires sont spécialement chargés de faire arrêter ces perturbateurs du repos public, ces contre-révolutionnaires, et de les faire traduire soit au tribunal révolutionnaire, soit au tribunal criminel, suivant l'exigence des cas.

Art. 6. — Comme l'erreur est de la nature de l'homme et qu'il ne faut pas la confondre avec le crime, les Comités révolutionnaires sont autorisés à sortir des maisons de réclusion tous ceux qu'ils y auront fait traduire soit par cause de fanatisme, soit par cause de malveillance, lorsqu'ils seront convaincus que leurs fautes sont le fruit de l'erreur et de l'aveuglement et qu'ils en sont sincèrement repentants, ou qu'elles sont suffisamment expiées par leur détention.

Art. 7. — Tous les bons citoyens sont invités, au nom de la patrie, au nom du bonheur du peuple, de surveiller tous les ennemis de la chose publique, de dénoncer aux Comités révolutionnaires tous les instigateurs, tous les auteurs d'exaltation des croix et du rétablissement de tous les autres signes extérieurs d'un culte quelconque. »

Il en était de même dans les autres parties de l'Auvergne.

« Mort aux tyrans et à leurs complices.

Digitized by Google

Paix à tous les amis de la République.

Aurillac, 25 brumaire an III (15 novembre 1794) (1).

Le représentant du peuple Musset, envoyé dans les départements du Pui de Dôme, Cantal et Corrèze, aux administrateurs du district de Clermont.

J'apprends, citoyens, que des malveillants, pour égarer nos frères des campagnes, ont osé répandre le bruit que je permettais de fêter le jour ci-devant dimanche et de travailler au contraire le jour de décade.

Les sentiments que j'ai manifestés à cet égard dans tous les districts que j'ai parcourus, et particulièrement dans la Société populaire de Clermont, ont dû vous convaincre de la fausseté de ce bruit. Sans doute vous avez pensé qu'il était l'ouvrage de quelques scélérats hypocrites qui, ne respirant que le désordre et le sang, voudraient, avec les torches du fanatisme, incendier les fertiles campagnes du district. Sans doute que votre patriotisme vous a déjà portés à prendre des mesures sévères contre ces monstres qui, ennemis du repos des hommes, voudraient, en semant la discorde, éloigner le bonheur que le triomphe de la liberté assure à tous les Français. Sans doute votre amour pour vos concitoyens vous portera à les détromper, en leur développant les principes que j'ai manifestés parmi vous et en leur dévoilant toute la perfidie de ceux qui les égarent.

Dites à vos concitoyens que, loin d'autoriser les infractions aux lois, je pense qu'ils ne peuvent être heureux que par la pratique des vertus républicaines. Retracez-leur les horreurs qu'entraîne avec lui le fanatisme ; faites-leur le tableau des maux qui affligent les quatre plus beaux départements de la République. Dites-leur que la Vendée, ce pays autrefois si beau, si fertile, n'offre qu'un monceau de cendres et de ruines ; qu'au lieu de ces riches moissons qui couvraient ces campagnes, on n'y trouve plus

(1) Archives départementales, Clermont.

Digitized by Google

que des cadavres, des ossements entassés; faites-leur entendre les gémissements des victimes expirantes, les cris des malheureux échappés à travers l'incendie et le carnage, réclamant en vain leurs pères, leurs enfants égorgés devant eux.

Dites à vos concitoyens que c'est dans cette position déplorable où voudraient les entraîner ceux qui les abusent; et que tous ces malheurs les attendent si plus longtemps ils croient des hommes perfides qui, feignant de s'intéresser à leur salut, ne veulent que ramener un régime tyrannique dont les abus les engraissaient; ces fainéants qui voudraient encore s'approprier le fruit des sueurs et des peines du laborieux cultivateur, qui voudraient ramener ces temps où, en intimidant des âmes crédules par la crainte d'un tourment imaginaire, ils exigeaient des sommes énormes pour prix du bonheur qu'ils faisaient espérer à ceux qui les entretenaient dans les plaisirs et l'oisiveté.

Ah ! sans doute les vertueux habitants des campagnes ne s'en laisseront plus imposer par ces charlatans. Ils sentiront que celui qui sème doit aussi récolter et que la misère doit être le partage du paresseux ; ils honoreront le travail et ils proscriront la fainéantise.

Eclairés sur leurs véritables intérêts, ils uniront leurs efforts aux nôtres pour terrasser ces monstres qui, au nom de leur Dieu, voudraient les plonger dans le crime et dans le malheur. Ils sentiront que le plus bel hommage à rendre à l'Etre Suprême c'est d'être juste; qu'on ne peut lui être agréable qu'en entretenant l'union et la fraternité parmi les hommes et qu'en exécutant strictement les lois sages qui assurent leur tranquillité.

Pénétrés de ces vérités, de concert avec nous, ils accélèreront la marche de notre glorieuse révolution qui, en terrassant le crime et faisant triompher toutes les vertus, promet à tous les Français un bonheur inaltérable.

Tels sont, citoyens administrateurs, les principes bien-

Digitized by Google

faisants que vous devez répandre dans les campagnes. La vertu réside dans le cœur de leurs habitants et certes ils ne balanceront pas à repousser l'erreur pour adopter ces vérités éternelles. »

X.

La nouvelle méthode ne fut pas plus efficace que l'ancienne; elle n'amena pas les paysans à observer le décadi, ni surtout à le sanctifier.

Quant à la théophilanthropie, il ne semble pas qu'elle ait réussi — ni même cherché — à s'introduire en Auvergne. Dulaure fut à Paris un des plus fervents adeptes de la nouvelle religion; mais dans sa correspondance, publiée par M. M. Boudet (1), on n'y trouve pas la moindre allusion. Il ne cherche pas à faire de la propagande parmi ses compatriotes, ni à servir d'intermédiaire entre les Comités de Paris et des organisations départementales.

Ainsi quand le christianisme releva la tête en Auvergne, il ne se heurta pas à des institutions établies, à des croyances répandues, à des habitudes prises; il n'eut à lutter que contre l'indifférence des populations, ainsi que le disait dans une lettre adressée au Comité de Salut public le 17 frimaire an II (7 décembre 1793), Brival, représentant en mission à Tulle, « le peuple n'était pas encore assez philosophe pour se passer de la religion de ses pères » (2). Dès 1795, l'évêque constitutionnel, François Périer, put rentrer dans son diocèse.

(1) Marcellin Boudet, Mém. Acad. Clermont, 1872.
(2) Aulard, t. IX, 246.

E. Joyau.

Digitized by Google

LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT

DE

L'OBSERVATOIRE DU PUY DE DOME

Le 11 novembre 1903, MM. Chambige, Clémentel, Guyot-Dessaigne, Bony-Cisternes, Chamerlat et Sabaterie, députés du Puy-de-Dôme, déposaient à la loi de finances fixant les dépenses pour l'exercice 1903, un amendement destiné à augmenter le budget de l'Observatoire du Puy de Dôme. A côté d'un accroissement, reconnu indispensable, du budget annuel du matériel de cet établissement scientifique, l'amendement ouvrait au budget, pour une période de 30 ans, un crédit annuel de 4.000 fr. destiné à gager un emprunt à effectuer par l'Université de Clermont pour faire face à des dépenses de construction projetées à la Station de la Montagne.

L'Observatoire du Puy de Dôme, le premier en date des observatoires météorologiques de montagne, non seulement en France, mais dans le monde, était resté l'un des plus mal outillés. Sa fondation reste le grand honneur de M. Alluard, et témoigne de ce qu'il sut faire, avec l'appui des représentants de l'Auvergne auxquels il ne fit pas vainement appel. Malheureusement il était resté inachevé. Le plan primitif des bâtiments qu'on avait le dessein d'établir au sommet, et qui se trouve annexé au juge-

Digitized by Google

Bâtiment d'habitation de l'Observatoire du Puy de Dôme au cours des travaux d'agrandissement (août 1906).

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

ment d'expropriation du 14 mai 1874, ce plan, dont j'ai pris copie au greffe du Tribunal de Clermont, suffit à montrer la distance entre ce qu'on avait voulu faire et ce dont on a dû se contenter pendant 30 ans, de 1876 à 1906!

En 1900, le Ministre de l'Instruction publique demanda à M. Brunhes, alors professeur à l'Université de Dijon, de prendre la direction de l'Observatoire du Puy de Dôme, et, après une expérience suffisante, de lui indiquer quelles réformes paraissaient propres à accroître l'importance de cet établissement et quelles seraient pour cela les ressources nécessaires. Avant tout, le nouveau Directeur s'est occupé de faire reprendre à la station du sommet l'importance qu'elle comporte, en y habitant lui-même plusieurs mois par an, en y établissant au bout d'un an, — sans avoir demandé aucune augmentation du budget du personnel, — un savant sérieux, destiné à y résider à titre régulier et non seulement à y faire les observations courantes, mais à faire œuvre d'initiative scientifique. On sait à quel point M. David a justifié ses espérances (1).

Mais un savant, désireux de travailler, ne pouvait rester longtemps au Puy de Dôme dans les conditions actuelles d'installation, et l'urgence de compléter le bâtiment d'habitation en *s'inspirant du projet primitif de 1874* était proclamée avec la dernière énergie, non seulement par le Directeur, mais par tous les Inspecteurs chargés annuellement par le Ministre de l'inspection de l'Observatoire.

Malheureusement, le Ministère de l'Instruction publique n'était plus à une époque où la situation budgétaire lui permît lui-même de faire spontanément les améliorations reconnues par lui indispensables. C'est l'honneur des représentants actuels du Puy-de-Dôme d'avoir suppléé par

(1) Pendant une absence de quinze mois, passés en 1904 et 1905 au Bureau Central Météorologique de Paris, M. David a été suppléé au sommet par M. Baldit, ancien officier de marine, qui a aussi donné toute satisfaction par son zèle et son esprit d'initiative.

Digitized by Google

leur initiative à celle des pouvoirs publics et c'est de quoi nous leur gardons une sincère reconnaissance.

Lors de la fondation de l'Observatoire, non seulement les pouvoirs locaux avaient appuyé M. Alluard de leur autorité morale, mais la Ville de Clermont et le Département du Puy-de-Dôme avaient fait eux-mêmes des sacrifices considérables, que nous avons eu à cœur de rappeler par la plaque commémorative posée en 1902. Les circonstances ne permettaient plus de faire appel à leur concours direct. Du moins nous avait-il semblé possible, un instant, de mettre à contribution la bonne volonté du Conseil général d'une façon qui ne fût pas onéreuse pour les finances départementales. On se souvient que le projet de tramways départementaux, accepté par la Commission des tramways du Conseil général en juillet 1903, comprenait un tramway et funiculaire de Clermont au sommet du Puy de Dôme. Dans une conférence préalable, le Directeur de l'Observatoire avait fait admettre le principe d'un loyer à payer par le concessionnaire, pour l'emplacement emprunté au terrain de l'Etat, par la station terminus du funiculaire. Le rapporteur du projet de tramways départementaux au Conseil général, M. Colombier, avait songé à faire introduire dans le cahier des charges une clause, *acceptée par le concessionnaire éventuel*, consistant à faire payer par celui-ci, à titre de loyer, à l'Observatoire du Puy de Dôme une somme suffisante pour permettre à cet établissement de faire un emprunt qui rendit possible l'agrandissement des bâtiments. M. Guyot-Dessaigne, président de la Commission des tramways en même temps que du Conseil général, était entré dans ces vues. L'échec du projet, repoussé en août 1903 par 23 voix contre 23 et 1 abstention, rendait impossible cette élégante combinaison. C'est alors que M. Guyot-Dessaigne voulut bien nous demander d'établir une note qui précisât nos réclamations sur la situation de l'Observatoire. C'est un exemplaire de cette note, prête à être

Digitized by Google

envoyée, que nous eûmes l'occasion de remettre à M. Clémentel, lorsque, par une matinée de septembre 1903, il monta au Puy de Dôme où nous nous trouvions : à lui revient l'initiative décisive, puisqu'il nous offrit d'appuyer devant la Commission du budget dont il faisait partie un amendement destiné à nous donner satisfaction. C'est la même note encore qui servit de base à la conversation que nous eûmes un mois plus tard sur le même sujet au Puy de Dôme même, avec M. Clémentel, M. Berteaux et M. Doumer, qui était à cette époque président de la Commission du budget. C'est cette note qui a servi de base à « l'amendement Chambige ».

Défendu à la Commission du budget par M. Clémentel et par M. Doumer, l'amendement fut en effet présenté à la Chambre des députés par M. Chambige, qui le fit adopter. Au Sénat, la Commission des finances commença par le rejeter. L'intervention, auprès de leurs collègues du Sénat, de MM. Gomot et Bataille, sénateurs du Puy-de-Dôme, de MM. Charmes et Lintilhac, sénateurs du Cantal, l'intervention personnelle de M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, qui voulut bien rendre hommage à l'activité scientifique de l'Observatoire, firent revenir la Commission sur sa décision première ; et le Sénat, à son tour, accepta l'amendement. Il était définitivement incorporé à la loi de finances du 31 décembre 1903.

Une imprudence du Ministère de l'Instruction publique le fit remettre en question. Les bureaux du Ministère observèrent justement qu'un emprunt était une opération un peu anormale, à laquelle on ne doit recourir que quand il est impossible de faire autrement, et qu'il valait mieux demander l'annulation de l'annuité de 4.000 francs et en échange faire inscrire au budget une somme, donnée en une fois ou tout au plus en deux fois, de 71.282 fr. 70, montant du devis établi par le service des bâtiments civils pour la construction projetée.

Ce souci de ne pas éterniser une dette quand il est pos-

Digitized by Google

sible de s'en libérer sans délai était des plus raisonnables. Mais la plus élémentaire prudence exigeait qu'on se fût mis d'accord, au préalable, avec le Ministère des Finances, et qu'on se fût assuré que celui-ci accueillerait avec reconnaissance un acte de sage administration financière, et n'y verrait pas un prétexte à tenter de faire retomber au Trésor une somme déjà votée.

Telle est pourtant la prétention qu'émit d'abord le Ministère des Finances. Le Ministre de l'Instruction publique nous informait, en effet, le 8 juillet 1904, que le Ministre des Finances, « en raison des difficultés actuelles de la situation budgétaire, s'était prononcé pour l'ajournement de la demande de crédit », puis, le 25 août 1904, que M. Rouvier, « pour les mêmes raisons », refusait d'inscrire au projet de budget de 1905 le « crédit sollicité ».

Une énergique réclamation de notre part, appuyée par les personnes qui s'étaient déjà intéressées à l'Observatoire, eut raison de cette prétention ; et le Ministre des Finances cessa de qualifier de « crédit sollicité » un crédit voté d'une façon ferme, quoique sous une forme différente, par les deux Chambres. La demande d'un premier crédit de 35.000 francs, destiné à être complété au bout d'un an par un autre de 36.282 francs, fut déposée sur le bureau de la Chambre des députés le 28 octobre 1904.

Seulement, au lieu de porter ce crédit au projet de budget de 1905, on commit la faute de le comprendre dans un cahier de crédits supplémentaires pour l'exercice 1904. Votée par la Chambre, le 13 décembre 1904, la demande vint devant le Sénat le 28 décembre 1904. Le Sénat jugea, non sans raison, qu'il était un peu tard à cette époque pour commencer des constructions en montagne destinées à être soldées sur l'exercice 1904, et rejeta le crédit. Du moins, MM. Gomot, Lintilhac et Charles Dupuy, membres de la Commission des Finances, obtinrent-ils de leurs collègues la promesse formelle d'un vote favorable en 1905.

Digitized by Google

Les Ministres de l'Instruction publique et des Finances se mirent enfin d'accord pour présenter un projet de loi spécial portant ouverture du crédit de 71,282 francs à répartir sur deux exercices. Ce projet, déposé le 26 juin 1905 sur le bureau de la Chambre, fut voté le 7 juillet 1905, et le 12 juillet 1905, par le Sénat, sur un rapport favorable de M. R. Poincaré, alors rapporteur du budget de l'Instruction publique. Ce n'est pas sans peine et sans une correspondance volumineuse durant tout cet été de 1905 que l'on put obtenir ce résultat : faire voter avant la clôture de la session un projet déposé seulement le 26 juin.

Enfin, nous pensions que les travaux allaient commencer sans aucun retard. M. l'architecte Camut, qui avait établi les plans de la construction nouvelle, nous écrivait le 29 juillet qu'il n'avait pas encore été avisé officiellement du vote de la loi. Le 3 août 1905, il nous écrivait encore qu'il n'avait aucun ordre (1), mais qu'il allait venir en Auvergne où il venait tous les ans, et il s'invitait à déjeuner pour le lundi 7 août au sommet du Puy de Dôme, où nous pourrions nous entretenir des dispositions à prendre.

Cette dernière lettre nous arrivait ici après la triste nouvelle de sa mort subite, survenue le 4 août 1905!

Ce douloureux événement entraîna un nouveau retard. Quelques jours après, M. Pontrémoli, architecte du Gouvernement, architecte de l'Observatoire de Paris, était désigné comme devant diriger les travaux d'agrandissement au Puy de Dôme. Mais il n'était pas encore saisi officiellement de l'ordre de commencer les travaux, de

(1) Ce retard invraisemblable nous a été expliqué après coup. Les bureaux de l'Instruction publique estimaient que, après le vote de la loi, c'était à « M. le Ministre des Beaux-Arts » à saisir le Service des bâtiments civils, qui dépendait des Beaux-Arts. Les bureaux des Beaux-Arts estimaient, au contraire, que c'était à « M. le Ministre de l'Instruction publique », signataire du projet de loi, à mettre en demeure « son collègue » des Beaux-Arts de commencer les travaux. Il y avait désaccord sur le point de savoir qui devait prendre les devants, de « M. le Ministre de l'Instruction publique » ou de « M. le Ministre des Beaux-Arts », ce qui paraîtra d'autant plus piquant que l'on sait que ces deux ministres sont une seule et même personne.

Digitized by Google

sorte que les premiers ordres n'ont pu être utilement donnés qu'en octobre 1905.

De là l'impossibilité de dépenser sur l'exercice 1905 tout le crédit porté au budget de 1905 et la nécessité de reporter à l'exercice 1906 une partie du crédit voté pour 1905 ; c'est ce report de crédit qui, à l'heure présente (septembre 1905), *n'est pas encore voté*. Les Bureaux des bâtiments civils en avaient même conclu qu'on ne pouvait plus rien faire sans attendre le vote de ce report, qui aura lieu certainement à l'automne ; et ils firent donner l'ordre d'interrompre les travaux en plein mois d'août, — quitte à les reprendre en décembre. M. le recteur Coville, de qui la sollicitude avisée ne nous a jamais fait défaut, intervint, tandis que M. le sénateur Gomot déclarait au Ministère que, cette fois, on dépassait la mesure. Le 8 septembre 1906 arrivait au Puy de Dôme l'ordre télégraphique de continuer les travaux jusqu'à complet achèvement.

Il ne sera pas sans intérêt pour les collaborateurs et correspondants de la Commission météorologique d'avoir quelques données sur cette construction qui s'achève enfin, après avoir été tant de fois remise au lendemain.

Que, d'abord, l'élévation du prix ne fasse pas illusion sur l'importance de l'œuvre. La montée au Puy de Dôme des matériaux de construction n'est pas gratuite. La journée et surtout l'entretien des ouvriers embauchés pour travailler au Puy de Dôme sont plus élevés qu'à Clermont. Nous aurons simplement, en plus de l'habitation actuelle, une aile qui en est le prolongement du côté de l'Est, c'est-à-dire du côté qui regarde Clermont, et qui comprend trois pièces au rez-de-chaussée et trois pièces à l'étage unique.

Cette aile nouvelle est presque entièrement en bois. Elle se distingue très bien de la partie ancienne de l'habitation dans la photographie ci-jointe, qui est due à M. David. Cette photographie est une pièce unique;

Digitized by Google

en effet, l'aspect du bâtiment a, depuis qu'elle a été prise, changé déjà. On a revêtu d'une armature de bois l'ensemble du bâtiment ancien et du nouveau, de sorte qu'il présente à l'extérieur une unité complète d'aspect, et que l'œil est agréablement impressionné par cette architecture simple, mais régulière, qui est celle des maisons forestières que l'on construit aujourd'hui en montagne.

Des trois pièces, qui, actuellement, avec une petite cuisine, constituent le rez-de-chaussée, deux pièces avec la cuisine formeront le logement du gardien ; l'autre pièce est le bureau télégraphique dont une moitié a été aménagée pour le public, qui y trouve désormais un guichet propre et commode. Des trois pièces nouvelles du bas, la première sera le bureau de l'Observatoire, distinct enfin du bureau télégraphique, et les deux autres seront réservées au météorologiste résidant. Au premier, deux pièces et une salle à manger sont, comme par le passé, attribuées au Directeur lorsqu'il séjourne au Puy de Dôme. Mais, — innovation qui sera très appréciée, — l'une des pièces nouvelles sera réservée aux savants, français ou étrangers, qui désireront travailler à l'Observatoire (1). C'est là une facilité qui est offerte aux savants de passage dans nombre d'établissements analogues de la France ou de l'Etranger. Deux pièces restent pour l'instant sans attribution : elles sont destinées au second météorologiste résidant qu'il faudra bien adjoindre au météorologiste, en présence de la multiplication des services d'observations institués à l'Observatoire (2); l'une d'elles sera probablement affectée dès cet hiver à un auxiliaire temporaire.

Nous avons profité de la présence de l'excellent entrepreneur, M. Phelut, et de nombreux ouvriers, pour com-

(1) Météorologistes, archéologues, savants s'occupant de magnétisme terrestre, parmi lesquels deux sont déjà venus, qui désirent faire un séjour de quelque temps pour s'initier aux méthodes de MM. Brunhes et David, etc.

(2) Nous avons l'intention de créer ce poste de météorologiste en second *sans rien demander à l'Etat ni au département*, par une combinaison pour laquelle nous ne demanderons, à l'occasion, qu'un peu de liberté d'action.

Digitized by Google

pléter quelques installations. C'est ainsi qu'à l'atelier de mécanique, organisé de manière à faire sur place la plupart des réparations aux instruments, nous avons adjoint un moteur à pétrole et nous allons monter une installation électrique pour mouvoir dans la tour le treuil à cerfs-volants. Mais nous ne songeons pas, sans en être un peu effrayés, aux dépenses auxquelles nous allons encore être entraînés ; aucune des nouvelles pièces, je ne dis pas : n'est meublée, mais n'a même un placard ou un rayonnage ! Et surtout notre principal regret est qu'on n'ait pu comprendre, dans le programme des travaux d'agrandissement, le pavillon isolé de magnétisme terrestre, que M. Alluard prévoyait déjà aux plans de 1874 et que nous avions réclamé avec insistance. L'idée même d'une diminution à consentir sur la construction nouvelle, en compensation des frais nouveaux que comportait l'exécution du pavillon magnétique, *dont les plans sont tout prêts*, avait été suggérée par nous à M. l'Architecte Camut et au Ministre. Si nous n'avons pas insisté, c'est que l'on nous fit comprendre que toute modification, fût-elle avantageuse pour l'Etat, au projet admis et approuvé, serait un prétexte nouveau à tout remettre en question, une fois de plus.

Nous n'abandonnons ni l'idée de ce pavillon magnétique, ni l'idée de construire enfin tout près de Clermont un Observatoire de la Plaine, au lieu d'avoir une simple Station de la Plaine dans un local loué, comme on l'a depuis plus de 30 ans. On voit que nous ne sommes pas encore au but que nous avons assigné à nos efforts. Mais nous venons de franchir une étape décisive et nous avons voulu profiter de la halte pour jeter un regard en arrière sur le chemin parcouru, et pour adresser nos remerciments à tous ceux qui nous ont aplani la route.

BERNARD BRUNHES.

Digitized by Google

PETITES ÉPHÉMÉRIDES CLERMONTOISES

II

LES TRANSFORMATIONS DE CLERMONT

AU XIXe SIÈCLE

Je suis né à Clermont en 1836 ; n'ayant jamais cessé d'habiter ma ville natale, j'ai été témoin de toutes les modifications qui y ont été effectuées dans ces derniers temps, et j'ai pu suivre pour ainsi dire pas à pas ses transformations. Pour les améliorations antérieures à moi, je les tiens de sources à peu près certaines, que je dois à ma famille et à mes relations. Notons d'abord une intéressante observation : c'est que les villes centrales sont généralement le contraire d'un cours d'eau dont le courant est dans le milieu et la tranquillité sur les rives. Pour une contrée ce sont les cités-frontières qui ont le monopole de l'animation, de l'extension, du progrès ; elles bénéficient du va-et-vient cosmopolite, des transactions commerciales, de leur situation stratégique ou maritime, des échanges d'idiomes et d'idées, parfois de ressources particulières à leur territoire, pour s'agrandir sans cesse, se perfectionner et agir, guidées qu'elles sont par un « mouvement impulsif » spécial à chacune d'elles. Les villes enfoncées dans l'intérieur ont, au contraire,

Digitized by Google

une tendance marquée à se laisser vivre dans la paix, le bien-être, le statu quo et la routine. N'est-ce pas dans ces bonnes villes à l'abri de tout « courant » que se conservent l'archaïsme et bon nombre de préjugés au grand ébahissement du « Parisien » fourvoyé en province pendant les vacances, en présence de cette « vénérabilité » dont ses allures expansives effarouchent la pruderie.

Clermont n'a pas présenté cette marche vers les agrandissements et les améliorations, d'une manière aussi vertigineuse que les villes d'Amérique et du Transwall ; il a progressé lentement mais sûrement, selon les nécessités et les ressources ; nos grands-pères auraient de la peine à le reconnaître. Jadis ville illustre, « sanguine ab illiaco populi », citée par Strabon, sous le nom de « Nemossus » antérieurement au christianisme, son importance s'augmente considérablement avec l'invasion romaine, et elle prend alors le nom de « Nemetum », plus tard « Augustonemetum », c'est à cette époque qu'elle pouvait admirer cette fameuse statue que Pline appelle « la statue des Arvernes », dédiée à Mercure, œuvre de Zénodore, haute de 400 pieds romains, dont ont parlé plus tard Grégoire de Tours, Savaron et autres, mais sans spécifier son emplacement. Pendant la période gallo-romaine, la vieille cité arverne accepta le christianisme qui lui suggéra l'affranchissement du joug romain, orienta ses idées vers l'autonomie et réveilla ses aptitudes techniques par de multiples constructions. Elle jouit alors d'un bien-être et d'une animation extraordinaires. Sa réputation de cité fameuse s'étendait au loin et lui attirait d'innombrables visiteurs. Les richesses de notre musée gallo-romain, les nombreuses collections particulières, les vestiges de riches villas, et les splendeurs lapidaires du temple de Wasso et des thermes environnants, peuvent nous éclairer sur ce que fut notre ville. Puis vinrent les époques néfastes ; assiégée et saccagée à plusieurs reprises, n'ayant plus d'autre ressource que la richesse de son sol,

Digitized by Google

ayant encore une fois de plus, changé son nom au IXe siècle, pour ceux de « Claromontium », Clairmont, Clermont, et enfin Clermont-Ferrand, notre cité se laissa insensiblement aller à la vie insouciante. Cette inertie, bien qu'un peu secouée, de temps à autre, par d'impérieuses nécessités, n'en devait pas moins se prolonger jusqu'en 1870. La funeste guerre franco-allemande eut le don de galvaniser nos concitoyens, d'en faire émerger des hommes de mérite et de les douer désormais d'une mentalité qui leur faisait diriger leurs regards vers le progrès, l'hygiène, l'aération, les embellissements et aussi un altruisme en concordance avec la tendance universelle. La renommée toujours croissante de nos eaux minérales environnantes, la beauté majestueuse de l'entourage, qui avait fait dire jadis à un voyageur grincheux : « Vilain tableau dans un magnifique cadre », les souvenirs historiques, les richesses scientifiques mises en relief par Henri Lecoq, le curieux puy de Dôme, tout concourait pour attirer sur notre ville l'attention générale. Il était temps de la refaire neuve ou, tout au moins, de la rajeunir, de ne plus permettre à un Fléchier de dire : « Ses rues tortueuses sont si étroites qu'un carrosse a de la peine à y passer ». Reconnaissons loyalement que Clermont n'avait pas attendu « l'année terrible » pour commencer à faire craquer son antique berceau et à se donner de l'air; de 1800 à 1870, beaucoup d'améliorations et d'édifications furent effectuées ; nous y reviendrons plus d'une fois, dans notre promenade à travers la ville.

Je commence donc notre excursion à partir du palier de ma vieille demeure ancestrale du n° 22 de la rue Sainte-Claire que je n'ai cessé d'habiter. Cette rue est bordée d'immeubles demi-modernes, mais son axe n'a presque pas été modifié, pas plus que sa largeur ; elle est telle que du temps des « Clarisses » dont elle tire son

Digitized by Google

nom (1). D'abord pavée en rognons pointus avec rigole au milieu (je l'ai vu refaire trois fois), elle fut enfin repavée en « échantillons » avec double rigole, et un semblant de trottoirs. En face de ma porte était un trou protégé par une grille de fer horizontale ; de ce trou émergeait, en bouillonnant, une source minérale ; les habitants l'appelaient le « gourgouillou », onomatopée indiquant le bruit bouillonnant de la source, et aussi sa mystérieuse origine, car « gourgouillou » est le diminutif de « gour » qui, en patois, veut dire « profondeur, abîme », le gour de Tazenas ; d'où on a fait peut-être « gouffre ». Plus tard la ville capta cette source et la transforma en une fontaine qui existe encore au fond de la rue, à gauche ; on vient en chercher de tous côtés, même de la ville ; malheureusement les incrustations détériorent rapidement ses tuyaux et elle a besoin de fréquentes réparations que la municipalité néglige parfois, « de minimis non curat prætor ». Mon vieux faubourg n'a presque pas eu d'améliorations, si ce n'est quelques repavages, le gaz et quelques rares bornes-fontaines. Je me souviens qu'autrefois, la ville était éclairée avec d'énormes reverbères à huile suspendus à des cordes ; à minuit on les éteignait, et toute la cité déjà très peu lumineuse, était plongée dans les ténèbres. Aussi, quand on revenait de quelque soirée, fallait-il se munir soit d'une lanterne sourde, soit d'un énorme « falot » à deux chandelles avec mouchettes et éteignoir, que la servante portait devant vous ; c'était le temps des chaises à porteurs. La police était représentée par huit messieurs accoutrés comme Vidocq ou Javert, c'est-à-dire : une immense redingote à un bouton de laquelle pendait un gourdin, et pour coiffure, un vaste haute-forme évasé ; ils suffisaient largement pour déjouer les entreprises des malandrins et des tire-laine. La popu-

(1) Le 31 août 1758, l'abbaye des Clarisses achète à la ville une concession d'eau potable.

Digitized by Google

lation nourrissait à l'égard de ces fonctionnaires une crainte mystérieuse ; quand ils passaient deux à deux, on disait à voix basse : « voilà les commissaires! » vocable qui leur est resté chez nous, car pas un faubourien clermontois ne dira « agent de police ou sergent de ville », encore moins « gardien de la paix », mais « voilà les commissaires? » Plus loin, au nord-est, les « Bughes » restées selon la clause testamentaire du donateur, livrées aux « esbats » des enfants et des militaires qui y jouent aux quilles. Depuis quelques années, les Bughes ont acquis un peu d'animation, par un aménagement plus hygiénique, la transportation de la foire aux bestiaux et l'installation de la fontaine de la Pucelle.

Plus à l'est, le château de Bien-Assis, où naquit Pascal, puis la grande usine Michelin ; au nord du faubourg, les établissements de bains et de pétrifications ; enfin l'enclos des Ursulines et l'établissement des Petites Sœurs des Pauvres.

A l'ouest, les transformations ont été importantes : élargissement partiel de la rue de la Morée ; création de la belle rue des Hospices ; disparition du cimetière des juifs transporté au nord du cimetière municipal ; création de la belle place Fontgiève avec la large percée sur la grande rue du faubourg de ce nom ; édification de la double école communale sur les plans de Ledru petit-fils, du lavoir public et de la bascule antérieurement au Poids de Ville, aujourd'hui place Gilbert-Gaillard.

Le faubourg Fontgiève qui parait tirer son nom, ce qui est fort contestable, de « fontaine de Jupiter, fons Jovis », ou bien encore de « fontaine des Juifs, fons Judæorum », à cause du cimetière israélite à proximité et qui avait dû former autour de lui une sorte de « ghetto » (1), est en tout cas très ancien, témoin sa chapelle de Saint-Cirgues. Il a été peu modifié ; il se continue au delà du pont sur la

(1) Dans la ville du Maroc, le ghetto s'appelle « El-Melah ».

Digitized by Google

Tiretaine, par un second Fontgiève, large, plus moderne, planté d'arbres, qui va aboutir au nouveau et magnifique boulevard Pasteur, en un point qu'on appelle « Croix-du-Pavage » à cause d'une croix de pierre de lave très détériorée, à laquelle sert de soubassement un chapiteau roman, retourné, en arkose, qui doit provenir de l'abbaye des Bénédictins. Ils ne sont pas rares, ces vieux chapiteaux retournés en socles, proche des églises qui ont succédé à celles auxquelles ils appartenaient, qu'on n'a pas osé briser, ni transporter au loin à cause de leur poids, et qu'on a utilisés comme socles de croix ; j'en connais plusieurs et à Orcines (1) il y en a deux de grandes dimensions, à sculptures bien conservées malgré leur âge et les intempéries. Ils appartenaient au sanctuaire romano-byzantin, antérieur à l'église actuelle, déjà très vieille elle-même.

Avant le chemin de fer « Clermont-Tulle », la grand route de la Baraque était sillonnée d'innombrables véhicules, qui dételaient et remisaient à Fontgiève ; aussi très nombreuses étaient les auberges et « hostelleries » avec leurs enseignes peintes et leurs devises suggestives : « aux Trois pigeons, au Cerf d'or, au Cheval blanc, etc. » ; les usines nouvellement installées, ainsi que le marché au bois, lui ont restitué une partie de sa vitalité et de son animation ; son embouchure avec la place Gaillard vient d'être heureusement élargie, ainsi qu'une ruelle de communication avec la rue Sainte-Claire ; puis successivement à droite, en allant à l'ouest : la rue des Hospices, la place de Fontgiève, la curieuse maison dite « du jubé », la cour où sont les vestiges de l'Oratoire de Saint-Cirgues, le bâtiment dit « de la Chasse » (2), ancien couvent qui a eu plusieurs destinations successives. Plus haut, sur la grand route, l'Ecole normale de filles. A gauche on ad-

(1) Orcines s'appelait autrefois « Versinate ».

(2) Qui fut quelque temps Grand-Séminaire, plus tard transporté à Montferrand.

Digitized by Google

mire la jolie chapelle byzantine (de construction récente) de l'Hôpital général, enfin le terminus de la rue Haute-Saint-André ; un peu plus au midi, sur cette dernière rue : l'hospitalité de nuit, l'établissement du Changille et la nouvelle place de « la Liberté » où se tient le marché du bric-à-brac, très intéressant.

La place Gaillard avait, il n'y a pas longtemps, un « îlot Saint-Louis » ; c'était une traînée de petites maisons, formant une ruelle à l'ouest : sa disparition a agrandi la place et l'embouchure de la rue Saint-Louis ; celle-ci que j'ai toujours vue à peu près telle qu'elle est, s'arrêtait au bas de la rue des Gras à un massif de maisons qui ne laissait d'ouvert qu'un hiatus permettant de pénétrer dans la rue de l'Ecu déjà effectuée ; depuis longtemps cet étranglement a été enlevé, et cette suite de larges rues équivaut à un boulevard.

La rue Neuve, entièrement construite sur le même plan par les hôpitaux, avec sa série d'arcades de pierre, ses toits au même niveau, avait un cachet tout particulier, très original, dénaturé aujourd'hui par l'inégalité des immeubles et la disparition des arcades, remplacées par des devantures de magasins ; elle s'arrêtait, comme voie, à la rue des Gras, mais elle était prolongée par un corridor sombre, abaissé de deux marches, et garni de boutiques ; on l'appelait « le passage Gérest » ; il doit y avoir une cinquantaine d'années la ville le fit disparaître pour créer la rue Neuve-prolongée qui aboutit à Jaude et à la rue du Théâtre.

Jaude ! place fort ancienne, dont beaucoup d'historiographes d'antan parlent avec admiration ; son vocable ? Là encore nous voyons intervenir Jupiter et les Juifs, ce qui, du reste, me semble pure fantaisie ; il y a mieux, voyons : Dans les cartulaires de la cathédrale, on trouve anciennement la description de l'itinéraire d'une procession : « elle s'arrêta à la grande place du *jau?* » dans notre patois « jau » veut dire « un coq », d'où le coq gaulois, par-

Digitized by Google

bleu! Plusieurs auteurs l'appellent « Jeude » ; or, dans la Chanson de Roland, « jeude veut dire homme-d'armes » ; Jaude désignerait donc tout simplement « la place d'Armes ». Dans un manuscrit du XIIe siècle, elle est désignée : « Platea de Gialdo ». Notre patois dit « narme », synonyme de « personne », autrement dit : « nemo in armis », et par extension, des armes proprement dites, on a passé aux outils portatifs, qui sont les armes du travailleur qui se loue ; ce qui expliquerait le vocable : « place d'Armes », celle où s'effectue « la loue », encore en usage dans beaucoup de bourgs. Autrefois, la place de Jaude était presque fermée au midi, sauf deux ruelles de chaque côté de la petite place Chapelle-de-Jaude ; celle de l'ouest conduisait aux Salins, à Chamalières, et par l'ancien chemin à Royat, où l'on se rendait en char à bancs, à grand renfort de jurons et de coups de fouet. La création de la grand route de Beaumont ouvrit largement, de ce côté, la belle place ; elle n'avait pas de terre-plein, les voitures y circulaient en tous sens et on y tenait la foire aux chevaux, tandis que celle aux comédies et commerce de détail était « aux Petits-Arbres » sur l'emplacement du square d'Assas, et enfin celle aux bestiaux, place des Carmes-Déchaux. Autrefois un immense jet d'eau en occupait le milieu ; dans ces derniers temps, le Conseil municipal a voulu reprendre ce projet d'ornementation et de réfection totale de la place, mais en présence d'une dépense considérable, nos édiles ont fait la sourde oreille (1). La place de la Chapelle-de-Jaude était occupée il y a cinquante-cinq ans par un cirque en maçonnerie ; je me souviens très bien d'y avoir assisté à une représentation de la troupe Franconi ; on l'utilisait pour des leçons d'équitation, des concerts, des distributions de prix, des représentations théâtrales par des amateurs. Une nuit les voisins furent réveillés par un

(1) Cette réfection vient d'être effectuée, très convenablement (1906), sur les plans de M. Dalechamp, ingénieur de la ville.

Digitized by Google

grand bruit et une violente trépidation ; c'était le vieux cirque qui venait de s'écrouler, il n'y eut pas heureusement d'accident ; la place déblayée devait servir, quarante ans plus tard, à l'édification du théâtre provisoire ; « multa renascuntur quæ jam cecidere ».

La percée de la rue Blatin était inconnue à la première moitié du XIXe siècle, elle fut pratiquée pour l'aboutissant de la route de Volvic. La rue Blatin se borda rapidement de superbes maisons ; mais les locations boudèrent quelque temps ; on disait que placée ainsi directement en face du puy de Dôme, elle serait sans cesse balayée par « la traverse », nom local du vent de sud-ouest, et impraticable particulièrement en hiver ! L'expérience a fait justice de cette appréhension et aujourd'hui cette région est une des plus saines et des plus belles. Parvenue à la place Lamartine, qu'on vient d'orner du petit monument de la « Liberté », œuvre de Gourgouillon, la rue Blatin se bifurque en « avenue de l'Observatoire » à droite, et en « avenue de Royat » à gauche, qui file en ligne droite pour ne se couder qu'à Chamalières ; là où il n'y avait jadis que des prairies et des jardins maraîchers, à partir de la bordure ouest de Jaude, sont maintenant des avenues tirées au cordeau, de beaux hôtels et quantité de châteaux et de villas. En 1869, l'avenue de Royat s'arrêtait à ce qui est maintenant le « boulevard Pasteur », l'octroi était à la bifurcation et on avait fait placer là, de même qu'à la bifurcation des Jacobins, d'énormes barrières en barreaux de fer ; installées très chèrement, plus encombrantes qu'utiles, on les arrachait peu d'années après, pour reléguer le tout à la ferraille. L'avenue de Royat, jusqu'à Chamalières, traverse le vaste enclos « de la Selle » dont il subsiste encore le château et son bosquet. L'avenue se borda rapidement d'élégantes constructions ; quand on la considère du haut du boulevard Desaix, elle fait si bel effet que les Clermontois enthousiasmés l'ont surnommée « l'avenue magistrale » !

Digitized by Google

Avant la découverte des Thermes romains, on allait déjà à Royat en promenade, et même en petite villégiature, à cause de la beauté du site. On se souvient que, lors de la trombe de 1834, plusieurs promeneurs en furent victimes, entre autres un malheureux officier de la garnison. On allait aussi à Herbet boire du lait, et parfois à Montferrand, jusqu'à « l'Allée des Soupirs », où se donnaient, paraît-il, rendez-vous quantité d'âmes en peine. La route de Volvic, et plus tard le chemin de fer, amena les touristes dominicaux à Durtol et à Nohanent, et les automobiles les entraînent vers Cebazat et Saint-Amant ; les cars alpins les transportent journellement dans tous les sites pittoresques ; le prochain tramway va les conduire jusqu'au sommet du puy de Dôme ; autrefois, on allait peu sur les bords de l'Allier, pourtant si pittoresques ; aujourd'hui, les voies ferrées y transportent chaque dimanche une légion de pêcheurs à la ligne ; mais c'est encore Royat, ce joyau de Clermont, avec son tramway et ses nombreuses distractions, qui draine le plus de promeneurs.

Après toutes ces excursions, revenons à Jaude ; c'est en 1848 qu'y fut placée et inaugurée la statue du général Desaix, œuvre de Nanteuil. Elle était arrivée à Clermont depuis assez longtemps et dormait sous un hangar, les préoccupations de la politique absorbant l'attention. La jeune République reprit et exécuta le projet. On commença par placer successivement en différents endroits, entre autres, au rond-point du Grand-Escalier, où je me souviens très bien l'avoir vue, l'effigie en bois peint de la statue (cette effigie est encore dans les « débarras » de la mairie). On finit par choisir l'emplacement actuel. Le socle en était trop bas et provisoire ; ce provisoire a duré jusque dans ces derniers temps, où il a été remplacé par un piédestal plus haut et plus digne à la fois de l'œuvre et de la place. L'inauguration eut lieu en été et en grande pompe. Je me souviens que, placé dans la tribune de gauche, vers le monument, j'éprouvai une indicible émotion, et je ne fus

Digitized by Google

pas le seul, quand je vis s'avancer, conduit par deux sous-officiers, un vieux soldat aveugle, en costume du Consulat, portant sur un coussin de velours les pistolets et l'épée du héros ; toute la place trépida sous les applaudissements, pendant qu'un peu plus loin tonnait l'artillerie ; c'était l'évocation de Marengo ! L'année dernière, la place de Jaude s'est encore embellie du monument de Vercingétorix, dû à Bartholdi. Notons, en passant, la petite fontaine Wallace, située en face du « Crédit Lyonnais », due à la générosité d'une vieille dame de la campagne, qui voulut faire ce cadeau à la Ville.

La Halle aux toiles avait les mêmes dimensions qu'aujourd'hui, mais elle était à toit plat, à fenêtres sans reliefs et peinte en rouge, ce qui lui donnait un aspect « pénitentiaire » des plus réussis. Sa grande salle du rez-de-chaussée était curieusement construite : les voûtes en maçonnerie retombaient sur des abaques quadrilatères que soutenaient quatre colonnes rondes monolithes en Volvic ; je crois que la même disposition existait à la Halle aux fromages, transformée, elle aussi, à la moderne ; les voûtes arrondies et les colonnes ont dû fuir devant le « fer à cornières » et les piliers de fonte. Ces deux édifices, ainsi que la Halle au blé, semblent remonter au milieu du XVIIIe siècle, ainsi qu'il appert d'une inscription à demi effacée sur ce dernier monument, 1759 ; c'est en 1806 que fut commencé l'ancien théâtre. En 1864, on essaya de dérider la Halle aux toiles en l'habillant de neuf : ses fenêtres furent encadrées de larges pierres en relief et moulurées ; le milieu fut orné d'une sorte de fronton sculpté avec horloge lumineuse ; deux « marquises » furent placées au-devant de la façade de Jaude ; enfin, le rez-de-chaussée fut loué au commerce. Cet état de choses a duré jusqu'en 1892, où la municipalité Gasquet se décida à y installer le théâtre. Le bâtiment tout entier fut, cette fois, revêtu d'une chemise blanche, due à l'addition de pierre du Midi, sculptée par Gourgouillon. La salle du

Digitized by Google

théâtre est très bien réussie, et son installation irréprochable.

L'église des Minimes, dont la façade est du XVIIe siècle et postérieure à l'église elle-même, qui est beaucoup plus ancienne, contient dans ses cryptes de nombreuses sépultures conventuelles ; cette église semble vouée aux modifications : sous Louis XV, on la dota d'un clocher indépendant, placé au sud-ouest du chevet ; c'était une tour en pierre de Volvic, dépourvue d'art (1), mais contenant les cloches ; démolie par la nécessité de l'allongement du chœur ; vers 1856, on orna la façade d'un campanile, pas du tout en rapport avec l'ordonnance de ladite façade qui appartient à un genre que les architectes appellent « jésuite » parce que la « Compagnie de Jésus » semble préférer cette architecture pour ses sanctuaires, telles sont l'église neuve de Royat-les-Bains et la curieuse église ronde de la place des Carmes-Déchaux ; enfin, il y a quelques années, on l'a allongée et surmontée d'une haute coupole ; il y manque encore deux clochers, mais l'argent fait défaut.

Le quartier des Salins s'arrêtait à la rue Lagarlaye : la route de Beaumont, le magnifique boulevard de ronde, contournant l'Hôtel-Dieu et le Jardin Lecoq, permirent de doter mieux encore ce beau quartier méridional qu'on a nommé « la petite Provence ». Une première place fut créée en face du mur des hôpitaux, là où se tient le marché aux chevaux ; la place servait pour les bestiaux ; la foire au bric-à-brac place Chapelle-de-Jaude ; enfin, la foire au commerce et divertissements à Jaude même. Plus tard, la place en question fut vendue par parcelles, le marché aux bestiaux ayant été transféré aux Bughes (2) : c'est maintenant un joli coin, avec ses rues tirées au cordeau et ses belles maisons modernes ; on y a construit l'école primaire supérieure de filles. Quelques années après, sous la muni-

(1) Carrée avec deux contreforts géminés à chaque encoignure.

(2) Les travaux effectués par M. l'ingénieur Dalechamp ont assaini et modernisé « les Bughes ».

Digitized by Google

cipalité Lécuellé, cette place fut remplacée par une autre, la place Gambetta, beaucoup plus vaste, au fond de laquelle a été bâtie la gendarmerie, et où, présentement, se tient la foire aux réjouissances.

La rue Saint-Jacques était fort étroite ; elle partait de la Pyramide, longeant à droite les maisons actuelles et le mur de l'Hôtel-Dieu ; à gauche, un avancement considérable du bâtiment des Charitains, dit « la Bibliothèque », et plus loin des maisons effritées ; en descendant cette ruelle, on parvenait à Rabanesse, au cimetière St-Jacques, spécial aux hôpitaux, enfin, au vieux chemin de Beaumont. C'est dans cet avancement de la Bibliothèque que fut installée la jeune Faculté des Lettres ; c'est dans une salle du premier étage qu'il me fut donné d'entendre les premières leçons de Nourrisson, d'Oléris, de Damien, tandis que dans les sous-sols, naguère occupés par le musée lapidaire, on assistait aux débuts de la Faculté des Sciences, avec Lecoq, Bourget, Aubergier, Alluard et Bertrand, pour l'Ecole de Médecine. On entrait à la Bibliothèque par un portail en face de la Pyramide : à droite, était la salle des épreuves des baccalauréats ; à gauche, salle contenant une admirable collection de pierres polies d'Auvergne, dite « collection Lavoisier » ; enfin, l'immense vaisseau de la Bibliothèque où l'on travaillait. La Ville rasa toute cette partie ouest du bâtiment des Charitains et de ce qui venait à la suite, en alignement de la rue Ballainvilliers jusqu'au boulevard de ronde ; la Bibliothèque fut allongée du côté est ; le palais de l'Université s'éleva dans une situation admirable, et de chaque côté de lui les Facultés ; les murs du Jardin Lecoq et ceux de l'Hôtel-Dieu furent également refaits à l'alignement.

Je me rappelle avoir vu le Jardin des Plantes, aujourd'hui un des plus beaux de France, grâce aux libéralités et au bon goût de son organisateur, Henri Lecoq, borné au midi par une grande allée semi-circulaire, ombragée de conifères, et ce, pas très loin du petit promontoire qui fait

Digitized by Google

suite au circuit d'arbres qui est près de la porte d'entrée principale et au milieu duquel se trouvait un jet d'eau entouré de rocailles ; un mur en parapet le séparait de la propriété voisine, très en contre-bas ; dans cette propriété, on me fit voir les fondements, dépassant un peu le sol, d'une future Ecole normale d'instituteurs ; projet abandonné, et bénéfice pour le Jardin Lecoq d'une énorme extension. Les instituteurs durent rester rue Artaud-Blanval ; ces jeunes gens avaient un uniforme qui, aujourd'hui, paraîtrait singulier ; il consistait en un pantalon noir, un habit à la Française couleur bleu marine, à boutons dorés, et un immense chapeau noir haute forme. Je me souviens qu'autrefois les élèves du Petit-Séminaire étaient vêtus entièrement de noir, avec une longue redingote et un chapeau de soie ; un enfant de 12 ans qui sortirait ainsi accoutré aurait du succès ; le képi, la casquette brodée, la tunique, la jaquette, ont pris la place des vêtements « à la propriétaire » ; même les vieillards aujourd'hui s'habillent en jeunes hommes. Beaucoup plus tard, l'Ecole normale primaire fut transférée définitivement dans les anciennes dépendances de « Saint-André », agrandies d'une ancienne fabrique contiguë ; cette installation est admirable sous tous les rapports. La partie est de Saint-André appartient à l'Orphelinat, qui y tient une école d'horticulture.

Dr PIERRE HOSPITAL.

(A suivre.)

L'Imprimeur-Gérant : G. MONT-LOUIS.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

Digitized by Google

Origines de l'Alphabet
par l'abbé Pinguet
(Suite)

— Neuvième Consonne —
Le Mem. M.

L'M (𓈖, mem en hébreu) nous est représenté hiéroglyphiquement par l'image d'un hibou: . En cursif, les scribes s'y sont pris de la même façon pour écrire ce caractère que pour l'Aleph, notre A latin. Ils ont reproduit le signe de l'oiseau en général: 𓄿 = A et pour le différencier, ils ont ajouté un petit trait en plus sur le contour de la tête pour indiquer les deux oreilles du hibou: 𓅓 = M, (Papyrus de Prisse). Dès la même époque ils simplifièrent encore ce signe alphabétique, ainsi nous trouvons 𓅓 conjointement avec 𓐍 (même Papyrus). Ce n'est en somme que le caractère primitif qui a perdu l'appendice supérieure représentant les oreilles de l'oiseau. Voici les diverses transformations du Mem: 𓅓. 𓐍. 𓐍. 𓐍.

Le phénicien archaïque nous donne ce caractère renversé de bas en haut avec des angles plus aigus; 𐤌. Par la suite les traits deviennent complètement droits, de sorte que le Mem egyptien 𓐍 se reproduit ainsi en Phénicien 𐤌. Il est facile d'y

Digitized by Google

reconnaître le signe primitif.

Les inscriptions de Carthage (P. Delattre) nous le représentent de la sorte; 𐤌, 𐤌, 𐤌. Nous arrivons ainsi sans transition brusque aux signes cadméens de l'M: 𐤌, 𐤌, 𐤌; à l'étrusque 𐤌, 𐤌, 𐤌, 𐤌 (Inscr. de Pérouse et de Florence); à l'ombrien; 𐤌, M, à l'osque 𐤌 et en dernier lieu à notre M moderne.

Le Mem chaldéen 𐤌 ne semble pas de prime abord provenir de l'égyptien, néanmoins il est facile de l'y ramener et pour ce faire il nous suffit de prendre le type phénicien. Voici en effet comme nous arrivons du Phénicien au chaldéen dans sa forme carrée: 1: 𐤌 (prototype) 2: 𐤌, 3: 𐤌, 4: 𐤌, 5: 𐤌; (Mem) —

— Dixième Consonne —

Le noun : N.

Les hiéroglyphes nous représentent cette Consonne sous la forme des vagues de l'eau 𓈖. Dans le papyrus de Prisse, le Scribe ne perd point son temps à reproduire les ondulations; il se sert d'un simple trait horizontal —— avec un petit crochet au bout, vestige des vagues primitives

Digitized by Google

et qui devient aux Basses Époques un simple trait complètement droit — ou à peine recourbé —. Le Phénicien est plus consciencieux car il représente deux ondulations au lieu d'une; . Ce caractère a certainement passé par les formes suivantes; , , , avant de devenir , , , , comme nous le voyons dans les inscriptions.

Le Noun samaritain est bien Phénicien d'origine de même que le Noun Chaldéen. (samaritain) (Chaldéen) moins le trait du haut afin de conserver le mode du caractère carré, tel qu'il était compris.

Voici l'N des Inscriptions de Théra N; le Cadméen n'a presque rien changé au phénicien; , , N et son N est identiquement le même, ainsi que le étrusque et le N de l'ancien latin. Il est superflu de démontrer que notre N moderne provient de ce caractère ancien. Nous pouvons faire remarquer qu'il se rapproche davantage de son ancêtre égyptien, puisque nous y apercevons les premières vagues de l'eau — (Egyptien .)

Digitized by Google

— Onzième Consonne —

Le Samech - S

L'S sur les monuments pharaoniques nous est représenté par un trait horizontal coupé de deux petits traits verticaux, ⫲. C'est l'image d'un verrou. Le cursif hiératique, moins un des traits verticaux et le trait horizontal plus arrondi aux extrémités est absolument semblable au caractère primitif, ainsi qu'on peut en juger: ⫲, ⫲, ⫲. Dans le Démotique ce signe devient similaire à son ancêtre, à part que les traits sont tracés diagonalement, ⫲ ou bien encore par un simple trait diagonal lui-même et ne coupant pas le trait horizontal, ⫲.

Le Phénicien archaïque redresse le caractère egyptien et le trait devient vertical. De plus, au lieu de deux traits perpendiculaires au premier, il en met trois ⫲. Le scribe simplifie et d'un seul mouvement de son calame il forme le caractère suivant ⫲. Les trois traits verticaux ou plutôt devenus verticaux, d'horizontaux qu'ils étoient en Egyptien, formant des Zigzags avec l'appendice verticale indiquant le trait qui les coupait comme il suit d'après cette figure: ⫲.

Digitized by Google

Dans les inscriptions plus modernes, (P. Delattre) le Samech se rapproche davantage de son ancêtre sous les formes 𐤎, 𐤎 et enfin de l'archaïque 𐤎, mais horizontal au lieu d'être vertical 𐤎. Nous trouvons encore en phénicien deux autres formes du Samech: 𐤎, 𐤎, ce qui nous montre que les scribes donnaient libre cours à leur imagination pourvu qu'ils conservassent la forme générale et primitive du caractère. Il en est de même de nos jours ou l'on voit une lettre de l'alphabet prendre des formes differentes sous des mains plus ou moins habiles.

Le Samech Samaritain prend les formes suivantes; 𐤎 (Scaliger) 𐤎, 𐤎 (Boinard & Azarias) et enfin 𐤎 de l'alphabet moderne qui, il faut bien l'avouer rappelle vaguement le 𐤎 phénicien.

Le Samech chaldéen nous semble bien plus éloigné encore de la forme primitive du caractère égyptien representant un verrou. Voyez ce Samech sous sa forme carrée 𐤎; Ne vient-il pas du 𐤎 phénicien par la réunion toute naturelle dans le bas du trait horizontal avec le trait ver-

Digitized by Google

tical ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la figuration suivante: [hieroglyph] qui devient [hieroglyph] après avoir été [hieroglyph], Samech égyptien.
Le cadméen a copié son ancêtre phénicien comme nous le voyons dans les Inscriptions de Théra: [hieroglyph], [hieroglyph], [hieroglyph].

Le Samech s'écrivait en hiéroglyphes de deux manières; tantôt sous la forme d'un verrou, ainsi que nous venons de le voir, tantôt par la représentation d'une pièce d'eau entourée de roseaux; [hieroglyph].
Ce n'est plus l'S, le samech mais le Sin hébreu, [hieroglyph] qui serait passé comme prononciation de l'S. tant dans les langues sémitiques que dans le Cadméen et le latin.

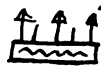

Dans le papyrus de Prisse ce hiéroglyphe est représenté par le signe [hieroglyph], dans lequel on reconnait les trois tiges de roseaux et l'emblème de l'eau. Le Schei [hieroglyph] Copte moderne n'est que la copie du Sch [hieroglyph] du manuscrit de Prisse.

Aux basses Epoques, le cursif se rapproche de la forme primitive; [hieroglyph]. Dans le Démotique (J. de Rougé) du 2ème type ce caractère se représente

ainsi : 3. C'est notre S samaritain ; 3, 3, 3, (Azarias, Scaliger) de même que notre Sigma Cadméen (par renversement de gauche à droite) Σ, de sorte que les anciens Samaritains ainsi que les Grecs primitifs ont pris le second caractère égyptien de Ph, tandis que les Phéniciens ont écrit leur Samech avec le caractère du verrou.

— Douzième Consonne —

— Le pé ou Ph : P ou Ph. —

Le Ph ou P doux hiéroglyphique nous est donné sur les monuments par l'image du céraste ou vipère cornue (cerastes Egyptiacus) , qui dans les papyrus de Prisse et ceux de la XIXe dynastie se redresse un peu tout en conservant sa forme ondulée . On le retrouve même sans les cornes, (Prisse) et aux Basses Epoques il devient plus cursif encore : , , .

Le P qui par une prononciation moins dure devient un Ph, comme nous l'avons à l'étude de la 5ème voyelle nous est représenté par une sorte de palissade qui par la suite devient un simple carré ou bien En cursif, il se transforme de la sorte : , . Une seule

Digitized by Google

palissade est indiquée dans le haut du trait horizontal. Ce caractère prend dans le 2ème type de l'écriture démotique la forme d'un 2 arabe comme nous le démontre les deux figures suivantes: 2. 2 -

Le Ph ou P doux phénicien conserve la forme égyptienne: moins les trois traits verticaux supérieurs, . Nous retrouvons cette même forme dans le Samaritain: , , dans le Phé Chaldéen , dans le grec cadméen , , , (ce 2 cadméen est absolument semblable au 2ème type démotique comme on peut le voir plus haut.

Le premier cadméen n'est-il pas le Π, Pi grec moderne, de même que le Π de l'alphabet romain-gothique et du Π des alphabets grecs de Campanie et latins anciens (Maspero). Arrondissons un peu le caractère de la Campanie Π et nous arrivons à notre P moderne —

— Treizième Consonne —

— Le Tsadé: Ts. —

Le T' aspiré egyptien nous est représenté par l'image d'un serpent non cornu: . Ce n'est donc point le Céraste qui nous donne le son du Ph -

Digitized by Google

Dans la cursive de la XIXe Dynastie (papyrus de Prisse) le T' est presque semblable à l'hiéroglyphe , mais aux époques postérieures, il se retourne de droite à gauche et devient : .

Le Phénicien archaïque nous montre cette forme du T' Egyptien dont il fait un Tsadé au lieu d'un T' aspiré. Ce caractère devient plus carré dans le style lapidaire , mais tous les deux rappellent leur prototype. Le Samaritain des médailles nous présente cette même forme un peu plus abrégée. (azarias) - Pour arriver aux signes Samaritains suivants ; , , ; il nous faut admettre que le Tsadé phénicien s'est adouci et qu'il se prononcait comme un simple S, de sorte que le Tsadé phénicien se serait confondu avec le Samech : S, et couché serait devenu le , S, ou TS en final surtout du Tsadé hébreu qui nous fait souvenir du caractère phénicien retourné .

Les deux langues étant similaires, elles se sont servi des mêmes caractères puisés aux mêmes sources. Il est évident qu'on doit trouver des variantes dans la forme primitive des signes alphabétiques et cela provient,

Digitized by Google

comme nous l'avons déjà dit. Du génie propre à chaque langue, du laps de temps qui s'est écoulé pour la formation de son écriture, afin de représenter tel ou tel son qui lui était particulier - L'Egyptien, par exemple, ne possède pas le Tsadé: Ts. mais un T' aspiré; les phéniciens prennent ce signe ⁀, T' et en forment leur Ts. Les Grecs n'ayant point la double consonne Ts comme dans les langues sémitiques forment du Tsadé leur Sigma: Σ qui devient chez nous notre S moderne. Par une évolution, selon les temps et les besoins des différentes langues, tel ou tel caractère prédomine et il est facile de reconnaître la source ou elles l'ont puisé -

— Quatorzième Consonne —

— Le Quof, Q. —

Le Quof sémitique comme dans l'Egyptien est beaucoup moins dur que le Kaf et se prononce Quou - Les monuments hiéroglyphiques nous le donnent sous la forme d'un triangle rectangulaire Δ ou ◺ avec l'hypoténuse un peu concave. C'est le ◺ de Mr de Rougé qui devient le ◺ (K) du Papyrus de Prisse, le ◺ (K) de la XIXe dynastie, le Δ (K) des

Digitized by Google

Basses Epoques et les ⊔, ⊔ (K) du démotique - Il est facile de suivre ces diverses transformations de l'écriture cursive. Nous les retrouvons en effet dans le ⊓ (quof) phénicien archaïque, le ⊓ (quof) de Prisse et les ⊙, ⊓, ⊙, cadméens comme d'ailleurs dans notre Q latin passé dans nos Alphabets.

Dans la forme cursive Egyptième le triangle primitif s'est arrondi pour la facilité de l'écriture; de △, il est devenu ⊓, de là au carré phénicien ⊓. La différence n'est pas grande & nous arrivons par une transformation lente et rationnelle au ⊙ (quof) cursif des scribes phéniciens en passant par les caractères intermédiaires; ⊓, ⊓, ⊙ (celui-ci contourné de gauche à droite) - Le ⊙ Chaldéen et le ⊙ samaritain sont semblables au ⊙ (quof) phénicien moins la boucle supérieure.

— Quinzième Consonne —

Le Resch .. R

Le Resch = R, provient du caractère hiéroglyphique représentant une bouche humaine, ○ qui en cursif s'est altéré d'une manière peu sensible dans le manuscrit de Prisse ○ et puis dans les époques postérieures est devenu ○ & enfin ○ - Ce Resch (R) Egyptien nous

Digitized by Google

fait voir, rien que par l'inspection des figures, l'origine des Resch phénicien 𐤓, Samaritain 9, Chaldéen ר et enfin l'r des Inscriptions de Théra ⊳, 4, l'r de Campanie R (renversé de gauche à droite) et notre R latin.

— Seizième Consonne —

— de Sin ou Schin. Sch, Ш —

Le Sch égyptien nous est représenté par trois tiges de roseau plantées sur le bord d'un bassin; . Le papyrus de Prisse réduit ce hiéroglyphe à la forme cursive suivante dans laquelle on voit parfaitement les trois pointes des roseaux et le trait en retour sur la gauche, pour indiquer le bassin. Le caractère avant d'arriver à cette forme a naturellement passé par la suivante , plus hiératique. Les trois figures qui suivent nous démontrent ses diverses transformations- : signe hiéroglyphique ; , signe de transition ; : signe cursif (Prisse)

Ce dernier caractère est le (sch) du manuscrit de la XIXe dyn. et encore plus abrégé ; , provenant du Démotique. C'est notre Sch phénicien W, sous la forme d'un double V, puis sa forme plus moderne Ш, et enfin le Ш (Schin) Chaldéen. Ainsi

Digitized by Google

que nous en avons fait mention plus haut ne serait-ce pas ce même caractère contourné à droite ⊱, ⊱, qui aurait formé le Sigma grec Σ des Inscriptions de Théra et de Florence et notre S moderne ?-

Il nous semble plus que probable que le Sigma grec et le S latin proviennent du Sch égyptien plutôt que du Samech.

— Dix-septième Consonne —

— Le Tau. Th —

Le Tau égyptien nous est représenté par la figure d'un sac fermé à son sommet, ϭ - Dans le manuscrit il est absolument semblable, ϭ et dans les papyrus postérieurs, il n'est point difficile de reconnaître son origine; ϩ. Le phénicien dans ses dernières périodes nous donne un Tau = T facilement assimilable au ϭ égyptien ainsi qu'on peut en juger par la figure suivante; ϩ. L'archaïque phénicien nous représente le Tau sous la forme d'une croix: +.

Les anciens ont voulu voir dans cette dernière lettre de l'alphabet une figuration mystérieuse, l'idée de la consommation de tout en J-C mort sur la croix. Il est l'Alpha et l'Oméga, le principe et la fin. C'est une pensée pieuse qui ne nous

Digitized by Google

donne pas une explication suffisante. Voyons donc la véritable origine de ce caractère. En procédant par des figures nous ferons la meilleure de toutes les démonstrations.

 Tau = T, hiéroglyphe égyptien. = T; cursif égyptien: même forme que l'hiéroglyphe: = T phénicien; rapport évident avec le cursif égyptien. ; Phénicien archaïque, caractère en forme de croix.

Comment s'est opérée cette transformation du sac hiéroglyphique en une croix phénicienne. Les Inscriptions de Carthage découvertes par R. P Delattre, membre de l'Institut nous la révèle. Voici en effet les différentes formes du Th, phénicien: , , , . (Inscr. de Carthage).

Retranchons les formes courbes qui sont dans la dernière figure et nous arrivons à la croix telle que les anciens phéniciens l'avaient gravée sur leurs Stèles = .

Le Cadméen formé du phénicien, les Alphabets étrusques nous donnent aussi la figure d'une croix pour représenter le Tau = Th. (Inscr. de Pérouse, de Florence & Miroirs)

, , , , ; Inscriptions de Florence.

, , ; miroirs étrusques.

Après ces figures du Tau nous voyons l'origine de notre T moderne: T, .

Le tau samaritain d'après les monnaies

Digitized by Google

se retrouve sous les formes suivantes, toutes dérivées du type primordial; +, ⌐, ⊓, ✕, ⋀ (Azarias) et par ce dernier caractère ⋀, nous arrivons à la forme Samaritaine. Le Tau ⋀ Samaritain n'est qu'une transformation de la croix phénicienne. Jugeons plutot. + 1ère forme phénienne d'après les Tau mentionnés plus haut: ⊓, ⊓, ⊓. ⋀, forme samaritaine, le trait secondaire s'élève vers la droite et c'est le X phénicien +, ⊤, ⋀. Le tau ת chaldéen n'est que le ⊓ phénicien contourné de droite à gauche comme l'indique la figure suivante ⊓, ou telle quelle ⊓ comme dans le Phénicien, ce qui est plus probable —

— Démonstration par Figures —
de l'origine des Alphabets
IIIème partie.

Nous nous sommes servis des anciens auteurs pour l'étude des alphabets; Samaritain, Chaldéen et Hébreu. Pour les alphabets Egyptien, Phénicien, Cadméen, Etrusque, Latin et ancien hébreu, nous avons utilisé les études des savants qui après la découverte de Champollion ont pu faire ressortir d'une manière indéniable leur origine Egyptienne. Cette découverte capitale de la paléographie

Digitized by Google

est due à Emmanuel de Rougé (Mémoire sur l'Origine Egyptienne de l'Alphabet Phénicien) - Fcois Lenormant l'a complétée pour les autres alphabets issus du Phénicien dans son Etude sur la Propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien Monde.

Dans leurs études sur ce même alphabet, Salvolini, l'abbé Van-Drival avaient fait fausse route, quoique par une curieuse intuition, ils eussent découvert la similitude de certains caractères Egyptiens avec ceux des phéniciens.

Charles Lenormant, père de Fcois cité plus haut, avait émis une opinion toute différente qui consistait à croire que les Phéniciens avaient emprunté à l'Egypte les figures hiéroglyphiques dont le dessin se rapprochait du nom d'un animal ou d'un objet propre à leur langue et qu'ils conservèrent seulement le caractère initial pour former leur alphabet; ainsi la tête du bœuf devenait en phénicien , aleph = a, parceque Aleph en cette langue signifie Bœuf. = B car Beth veut dire maison et ce caractère proviendrait, toujours d'après Charles Lenormant, du plan d'une maison dont on aurait pris seulement une moitié , signe qui serait devenu puis .

(à suivre).

Digitized by Google

LA

CREUSE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

PRÉFACE

Tandis que de nombreux ouvrages, écrits le plus souvent par des spécialistes consciencieux et prudents, permettent de se rendre très rapidement compte de l'état actuel de telle ou telle industrie, il est difficile au contraire de trouver les documents nécessaires pour mettre en lumière la situation industrielle de telle ou telle région. Le problème devient plus compliqué encore à résoudre si l'on veut tenter une esquisse même grossière de l'évolution industrielle locale.

L'intérêt de tels sujets d'étude me paraît cependant indiscutable. La science progresse aujourd'hui d'une marche régulière et continue, se plaisant à jalonner certaines de ses étapes par quelque oriflamme flamboyante que beaucoup, sans comprendre, regardent étonnés ; chaque jour apporte sa découverte, théorique d'abord, demain, peut-être, d'une haute portée industrielle ; chaque découverte, en résolvant quelque problème en fait naître une infinité d'autres ; tout ce qui peut se réclamer de la science prend une sorte de plaisir malin à changer continuellement de masque et à satisfaire, de son mieux, à l'évolution bizarre de l'esprit, et cette évolution de l'esprit se manifeste si diversement en des régions toutes voisines que pour déterminer dans les pays les plus arriérés, au point de vue industriel, une marche résolue en avant, pour y faire pénétrer rapidement les progrès de la science et ses multiples applications, il me paraît indispensable d'apprendre à mieux connaître ces pays, l'histoire de leur sol et celle de leurs habitants.

Quiconque voudrait essayer de créer une orientation plus scientifique des industries vivant sur le passé et qui ignorerait tout des industriels eux-mêmes, me semblerait, jusqu'à un certain point, comparable à ce savant de laboratoire entreprenant, avec un grand mystère, quelque importante recherche, sans vouloir auparavant consacrer de longues heures à la bibliographie.

Je ne sais si, un jour ou l'autre, notre jeune Université s'orientera définitivement dans la voie des sciences pratiques, je ne sais si elle fera l'effort nécessaire pour n'être plus seulement l'Université de Clermont, mais l'Université du Centre ; je ne sais si elle se résoudra toujours à être ignorée, même chez elle, de beaucoup de ceux qui ne connaissent d'elle que sa participation aux examens du bac-

Digitized by Google

calauréat, car il faudrait, pour rompre avec le passé, la collaboration et surtout le groupement de toutes les activités et de toutes les abnégations ; cependant j'estime que chacun de nous peut contribuer personnellement à étendre, d'une façon lente mais sûre, sa sphère d'influence.

Sous ce titre, un peu vague peut-être, « La Creuse industrielle et agricole », j'ai l'intention de retracer aussi fidèlement que possible l'état actuel de l'industrie dans un des départements du ressort de Clermont, et de montrer comment cette industrie devra s'orienter pour être à même de maintenir ou d'augmenter sa prospérité.

Le XIXe siècle a été un siècle où l'évolution industrielle a marché à pas de géants, et par cela même un siècle où ont sombré beaucoup des industries routinières de nos aînés, submergées par le flot des industries plus jeunes, j'allais dire des industries plus scientifiques. Aussi m'a-t-il semblé intéressant de consacrer, par ci par là, quelques lignes aux industries d'autrefois ; car la connaissance des causes qui en ont amené la chute permettra sans doute d'éviter dans l'avenir des erreurs de même ordre.

Une industrie ne peut être prospère qu'à la condition d'écouler à des conditions avantageuses les produits de sa fabrication. Il en résulte que mon étude serait tout à fait incomplète, si elle n'envisageait, en même temps, dans son ensemble les productions du sol de la Creuse et leur utilisation, les débouchés de son industrie et par conséquent son réseau de voies de communications et enfin, un des facteurs économiques de la plus haute importance, la question de la main-d'œuvre.

Je ne me fais aucune illusion sur la valeur de ce travail : c'est un modeste essai de monographie industrielle dont le but est surtout de montrer, même en présentant quelque chose de très imparfait, combien seraient intéressantes les études locales, dont pourraient nous doter beaucoup de nos compatriotes. Certes, en écrivant ces lignes, j'ai pensé aux Creusois, à la maladie de l'émigration dont tous sont atteints, peut-être même ai-je rêvé de les rattacher à nous par des liens moins fragiles et... plus intéressés, mais j'ai songé aussi à toute la science qui sommeille, à toute l'énergie qui se perd d'un bout à l'autre de notre grand plateau, et à l'égoïsme dont serait coupable celui qui refuserait de nous livrer le meilleur de son savoir.

Je dois du reste avouer que déjà l'exemple a été contagieux, puisque M. Lafargue, professeur départemental d'agriculture à Guéret, a bien voulu collaborer à ce travail en rédigeant toutes les questions touchant à l'agriculture : je tiens à le remercier ici très vivement, non seulement en mon nom personnel, mais aussi au nom de tous ceux qui, apôtres convaincus de la décentralisation, pensent à rassembler à Clermont tout ce qui touche à son université.

Clermont, le 30 juillet 1906.

Digitized by Google

CHAPITRE Ier.

ESQUISSE GÉOLOGIQUE.

De toutes les hypothèses qui servent aujourd'hui de guide aux chercheurs, il n'en est peut-être pas une qui soit moins disçutée que celle du feu central. On admet universellement que les parties centrales de la terre se trouvent à une température extrêmement élevée susceptible de fondre les matières les plus réfractaires.

De même que l'eau chaude abandonnée à l'air se refroidit lentement, de même ce foyer interne rayonne autour de lui de la chaleur et abaisse d'une façon progressive sa température, si bien qu'à une époque extrêmement reculée, il est logique d'admettre que notre globe n'était qu'une boule immense de matière fondue, entourée de tous les corps susceptibles à cette température de prendre l'état gazeux. Les progrès continus du refroidissement amenèrent à une certaine époque la formation d'une croûte externe solide renfermant bien entendu les matières les moins fusibles et aussi les plus légères. Les roches de cette première croûte constituent, d'après certains auteurs, les roches dites cristallophylliennes.

La formation de cette croûte solide, portée à des températures de moins en moins élevées, eût pour résultat la condensation, à sa surface de vapeurs facilement condensables, telle que la vapeur d'eau et la dissolution, dans l'eau formée, de corps facilement solubles tels que le gaz chlorhydrique et le gaz sulfureux.

Dès ce moment, commence la formation des terrains dits sédimentaires. Par suite de réactions complexes entre la croûte terrestre solide et les eaux superficielles, les roches solidifiées tout d'abord sont attaquées physiquement et chimiquement et se transforment en partie en sables, en argiles, en schistes, en marnes, en calcaires. En même

Digitized by Google

temps, l'atmosphère se purifie, par suite de l'apparition des plantes et des animaux. Certes, au début, la faune n'est pas très riche; on ne rencontre que des animaux à organisation tout à fait primitive, des mollusques, des crustacés. Les vertébrés ne sont représentés que par quelques poissons; c'est l'ère primaire. Plus tard apparaissent les représentants si nombreux de la famille des ammonites, puis les reptiles : c'est l'ère secondaire. Apparaissent ensuite une faune et une flore à types modernes : c'est l'ère tertiaire, époque des grands mammifères. Ce n'est que plus tard encore qu'apparaît l'homme avec lequel commence l'ère quaternaire ou moderne.

Il semblerait donc qu'en avançant progressivement vers le centre de notre globe, on doive retrouver les uns après les autres, et dans l'ordre inverse de leur formation, tous ces terrains quaternaires, tertiaires, secondaires et primaires. Or il n'en est rien. Par suite de son refroidissement progressif, le noyau fondu s'est contracté lentement et pour le suivre dans son retrait, la croûte solide a dû se casser. Des éboulements gigantesques se sont produits qui eurent pour résultat de disjoindre les couches de même composition en créant entre elles une *faille*. Grâce à ces failles purent s'établir alors des communications entre le milieu extérieur et la masse en fusion. Par un mécanisme que je n'ai pas ici à examiner, l'eau a pu arriver jusqu'au noyau et y provoquer de terribles explosions dont les éruptions volcaniques actuelles ne peuvent nous donner qu'une image bien affaiblie. Des quantités énormes de matières fondues furent projetées à travers les couches solides, brisant et disloquant tout sur leur passage. Ces matières projetées constituent les *roches éruptives*.

Non seulement, au moment de leur projection, la matière injectée brise et disloque, mais grâce à la pression développée, grâce à sa température élevée, elle transforme tous les sédiments du voisinage. Le phénomène a reçu le nom de métamorphisme et les sédiments transformés le

Digitized by Google

nom de roches métamorphiques. Ces roches sont tout à fait semblables aux roches cristallophylliennes et le plus souvent confondues avec elles. Les roches éruptives et cristallophylliennes constituent la majeure partie du sol de la Creuse; le bouleversement des terrains sédimentaires s'est produit pendant l'ère primaire, époque où se formèrent les dépôts gigantesques de végétaux, première ébauche de nos gîtes houillers actuels.

Toutes ces roches sont riches en silice, pauvres en soude, en potasse et en chaux, mais se présentent sous des aspects assez variés; leur structure met en évidence le processus différent de leur solidification.

Lorsqu'on soumet à un refroidissement lent et régulier un bain liquide renfermant un certain nombre de corps, ceux-ci se déposent le plus souvent à l'état cristallisé, les cristaux étant d'autant plus gros que le refroidissement a été plus lent. C'est ce qui est arrivé pour certaines roches au moment de leur prise en masse. Celles-ci par suite, au moment où elles ont été projetées, n'ont pu parvenir jusqu'à la surface du sol, ce qui aurait occasionné un refroidissement extrêmement rapide. Elles ont dû se solidifier à l'intérieur du sol d'une façon progressive et ensuite remonter à l'air libre par suite de dislocation de l'écorce. Le type de ces roches est le granite formé par un mélange de feldspath, de mica noir et de quartz, faciles à discerner à l'œil nu.

Lorsque, au contraire, la roche au moment de l'éruption s'est épanchée à la surface du sol, on observe un phénomène différent. Pendant toute la durée de son ascension depuis le noyau jusqu'à la surface, la roche s'est refroidie d'une façon progressive et a pu donner naissance à de grands cristaux. A son arrivée à l'air, la partie encore liquide se trouvant brusquement refroidie s'est solidifiée avec une extrême vitesse, en fournissant une pâte formée de très petites particules cristallines ou même amorphes. Le type de ces roches est le porphyre.

Digitized by Google

Il est bien évident qu'entre ces deux types de roches éruptives existe toute une série de formes de passage dont quelques-unes présentent un réel intérêt et sur lesquelles je reviendrai ultérieurement.

Terrains sédimentaires.

Les terrains sédimentaires sont relativement rares en Creuse.

Les plus anciens (ère primaire) semblent être le résultat d'une sédimentation tout à fait confuse et probablement troublée par les éruptions, dans des eaux peu profondes où se déposaient quelques débris végétaux. Ils comprennent deux traînées d'inégale importance orientées sensiblement N.O.-S.E. La moins étendue se trouve sur la rive droite de la Creuse entre Glénic et Saint-Laurent. On y rencontre des tufs et des poudingues alternant avec des agglomérats informes de débris recimentés plus ou moins finement.

La seconde traînée s'étend de Ladapeyre jusqu'au sud-ouest de Domeyrot. Elle disparaît dans la plaine de Gouzon, affleure à nouveau au nord de Lussat pour se continuer jusqu'au delà de Chambon; elle se perd une deuxième fois et reparaît sous forme d'une bande allant en s'élargissant du nord de Saint-Julien-la-Genête jusqu'au nord de Charron.

C'est surtout dans le bassin de Chambon que le caractère sédimentaire est nettement accentué. Les terrains comprennent même des veinules de charbon assez importantes pour avoir donné lieu à quelques recherches. Ces veinules sont accompagnées de grès à éléments mal roulés, à aspect pourri et de quelques schistes. Du côté de Chambon, on observe surtout des tufs et des grès.

Le calcaire est extrêmement rare; on en a signalé deux pointements de quelques mètres de large, l'un au moulin du Chat-Gros, au sud de Saint-Julien, l'autre plus au sud vers Le Breuil.

Digitized by Google

Tous ces terrains présentent du reste de nombreux filons de quartz souvent mêlés de pyrite, quelquefois aurifères.

Les terrains de l'ère primaire, plus récents, sont représentés par les bassins houillers du département. Ceux-ci occupent quatre à cinq sillons dont le plus important est celui d'Ahun qui ne comporte pas moins de dix-huit couches de charbon. Il semble que cette traînée se recourbe au sud. Il est probable qu'elle devait jadis aller rejoindre les autres sillons carbonifères, ceux de Saint-Michel de Vaisse, Bosmoreau, Bouzogle et Arfeuille. (Voyez plus loin, chapitre II.)

C'est vraisemblablement à l'époque tertiaire qu'il faut rapporter la formation du plateau de Gouzon. Tous les dépôts qu'il renferme sont exempts de fossiles et consistent principalement en sable, arkose (1) et argile. Aux Boucherauds, entre Gouzon et Chambon, on a trouvé des veinules de gypse à 17 et 23 mètres de profondeur.

Les argiles et les grès que l'on rencontre en certains points du nord du département remontent vraisemblablement à la même époque (entre Bétête et Genouillat, par exemple).

Les terrains de l'ère quaternaire sont représentés par les alluvions.

Celles-ci ne sont bien développées que le long de la Creuse (surtout dans la traversée des houillères d'Ahun), dans la vallée de la Tarde et de la Vouèze ainsi que sur différents plateaux du nord du département (Nouzerines, Bussière Saint-Georges, Saint-Marien).

Les dépôts tourbeux sont intéressants dans le sud du département où on les rencontre constamment à une altitude minima de 650 à 700 mètres.

Quoique presque toutes les vallées y soient tourbeuses, la tourbe est en trop petite quantité pour être exploitée et donner lieu à une ombre d'industrie. Même dans les dé-

(1) Arkose, sorte de grès très grossier.

Digitized by Google

pôts les plus riches, l'extraction ne se fait que lorsque la tourbe est le seul combustible économique. Son emploi pourrait cependant se généraliser, car c'est une matière à grande propriété absorbante qui semble convenir très bien pour litière. Ces terrains tourbeux assainis par drainage sont susceptibles dans la majorité des cas de donner de fort belles prairies.

Roches éruptives.

Les plus importantes du sol creusois sont : les granites, les granulites et les porphyres.

Granite et granulite sont constitués essentiellement par des mélanges de feldspath, de mica et de quartz, mais il est très facile de distinguer ces roches les unes des autres.

Granite. — Dans le granite, les trois éléments sont agrégés par simple juxtaposition; le mica est du mica noir (biotite), le feldspath est le plus souvent de l'orthose. Le mica constitue les petites lamelles brillantes, élastiques, brunes ou noires; l'orthose est de couleur variable, blanc, grisâtre, rougeâtre, quelquefois rose chair à éclat nacré, à cassures planes et brillantes. Quant au quartz, il est le plus souvent en zones ou en plages irrégulières, d'un blanc grisâtre; sa cassure est esquilleuse.

Quand les trois éléments de la roche ont à peu près les mêmes dimensions, on a ce qu'on appelle le granite commun; c'est le principal constituant du sol de Creuse. Il est de couleur grisâtre; les grains du constituant mesurent environ deux à trois millimètres. Certaines variétés sont particulièrement riches en cordiérite (1), tel est par exemple le granite des environs de Moutier-Rozeille; d'autres renferment des quantités considérables d'amphibole (2),

(1) Cordiérite : C'est un silicate d'alumine et de magnésie hydraté, polychroique. Suivant le sens sous lequel on le regarde, il est en cristaux bleus ou blanchâtres très durs, inattaquables aux acides.

(2) Amphibole : Silicate de fer, de chaux et de magnésie.

Digitized by Google

celle-ci se présentant le plus souvent en cristaux verdâtres peu nets.

Granulite. — La granulite ne diffère du granite que par la substitution du mica blanc au mica noir. La substitution est du reste plus ou moins complète, d'où le nom qu'on lui donne parfois de granite à deux micas. Cette granulite se distingue encore nettement du granite type par une structure grenue et saccharoïde que ne possède pas ce dernier.

Enfin les grains de quartz sont distincts les uns des autres et surtout ne sont pas développés en plages comme ceux du granite. Suivant la quantité de mica blanc mélangé au mica noir ou à des granites plus ou moins granulitiques; le quartz y est fréquemment jaunâtre.

Le grain de la granulite est de dimension variable; on la rencontre en grains très fins (un à deux millimètres environ) [environs de Royère par exemple], et en gros cristaux (cinq millimètres environ) [Toulx-Sainte-Croix]. Elle est souvent riche en cordiérite et en grenat (commune de Royère, rives du Thorion). On y rencontre assez souvent des octaèdres de fer oxydulé (1). Certaines variétés sont riches en tourmaline (2) [Toulx-Sainte-Croix].

La pegmatite est une granulite en très gros cristaux dans laquelle le mica blanc se présente en lames hexagonales empilées et concentrées en certains points de la roche. Cette pegmatite est rare en Creuse, mais souvent le granite prend un aspect pegmatoïde (sud-est de Dontreix).

Porphyres. — Les Porphyres sont des roches à gros cristaux d'orthose et de quartz noyés dans une pâte qui peut être cristalline ou amorphe. Le nougat, avec ses amandes, donne une idée assez nette de leur structure.

Sous le nom de microgranite, de microgranulite et

(1) Fer oxydulé : Petits cristaux noirs d'oxyde de Fe^3O^4, à éclat non métallique, agissant sur l'aiguille aimantée.

(2) Tourmaline : Borosilicate alumineux en prismes ou baguettes groupées, noirâtres à éclat vitreux ou résineux.

Digitized by Google

micropegmatite, on désigne les porphyres dont la pâte a la structure du granite, de la granulite ou de la pegmatite. On ne saurait dans la majeure partie des cas les distinguer les unes des autres sans le secours du microscope.

Quelquefois les porphyres renferment uniquement au sein de la pâte des grains de quartz brillants et vitreux : on les désigne alors sous le nom de porphyre à quartz globulaire. Ces porphyres sont intéressants car ils forment les termes de passage aux porphyres pétrosiliceux, roche constituée exclusivement par une simple pâte à peu près amorphe, ce qui les fait ressembler au silex. Comme ce dernier, les porphyres ont en effet une cassure esquilleuse et tranchante.

Les projections volcaniques qui accompagnèrent la sortie des porphyres, plus ou moins remaniés par les eaux, paraissent s'être également accumulées en certains endroits du département et ont donné naissance à des roches d'un gris verdâtre désignée sous le nom de tufs porphyriques.

Toutes ces roches de nature porphyrique se rencontrent le plus souvent en filons. On trouve des amas assez importantes de microgranulites et de micropegmatites à l'est de Sannat, à Fontanières, et de très nombreux filons orientés les uns suivant la direction NOO.-SEE. entre Gouzougnat et Ladapeyre, les autres orientés le plus souvent suivant la direction NNE.-SSO. et s'étendant depuis Saint-Julien-la-Genête jusqu'au delà de Crocq.

Ces deux directions représentent du reste les directions générales des cassures qui découpent nettement le sol de Creuse, les deux systèmes de cassure se rejoignant dans la région comprise entre Chambon et Charron.

Si les porphyres à quartz globulaire ne se rencontrent que rarement, les porphyres pétrosiliceux et les tufs y forment quatre amas assez considérables entre Domeyrot et Lussat, et un grand nombre de filons très étroits et allongés depuis Champagnat jusqu'au sud de La Celle-Barmontoise.

Digitized by Google

Roches cristallophylliennes.

Ces roches sont représentées en Creuse par les gneiss et les micaschistes.

Les gneiss sont des roches renfermant les mêmes éléments que le granite commun ou la granulite, mais dans ces roches le mica est disposé en couches minces et parallèles si bien que celles-ci peuvent être facilement séparées en feuillets de faible épaisseur. On peut dire que c'est du granite ou de la granulite à mica orienté ; suivant que l'orientation est plus ou moins accentuée, on a des granites ou des granulites plus ou moins gneissiques.

Lorsque, dans les gneiss, la teneur en feldspath diminue de plus en plus, on passe aux micaschistes : les micaschistes sont donc des gneiss sans feldspath. Comme eux, ces micaschistes ont une structure rubanée, feuilletée, se débitant encore bien plus facilement en lames ou en feuillets minces. Les micaschistes se rencontrent surtout au nord du département (Bétête, Nouziers, Tercillat, etc.), les gneiss, beaucoup plus répandus, forment des massifs importants au nord du département (Évaux, Trois-Fonds, Viersat, etc, ainsi qu'au Sud-Ouest de Bourganeuf) ; ils renferment souvent des grenats. Toute la rive droite de la Creuse, depuis sa source jusqu'au voisinage d'Aubusson, est formée d'un gneiss à grain grenu, très riche en cordiérite. On y rencontre également de la chlorite verte (1) et du mispickel (2). La schistosité est à peine accusée, souvent même tout à fait nulle. Au milieu de la masse grisâtre de la roche s'observent le plus souvent des parties plus sombres formées de quartz, de mica et de cordiérite altérée qui lui donnent un aspect variolitique.

Micaschistes et gneiss contiennent souvent de l'amphi-

(1) Chlorite verte, silicate hydraté d'alumine, de magnésie et de fer se présentant en paillettes comme le mica, mais s'en différenciant par leur manque d'élasticité.

(2) Mispickel, sulfoarséniure de fer en cristaux grisâtres à éclat métallique, répandant l'odeur d'ail lorsqu'on le chauffe sur le charbon.

Digitized by Google

bole. On réserve, en général, le nom d'amphibolite aux micaschistes d'un vert foncé contenant peu ou pas de quartz et où, à côté de l'amphibole, on rencontre fréquemment de la pyrite (1) et de l'épidote (2). Les amphibolites forment un ruban long de quelque quinze kilomètres, orientés de l'Est à l'Ouest et passant par Saint-Dizier-les-Domaine et Clugnat.

Tels sont très brièvement les principaux constituants du sol. Il reste à montrer ce que l'on a fait de ce sol et ce que l'on en peut faire.

CHAPITRE II.

LES RICHESSES MINÉRALES ET LEUR UTILISATION.

La Creuse est un pays pauvre au point de vue minier. Les gites métalliques y sont peu abondants, et de tous ceux qui ont été jusqu'ici signalés aucun à l'heure actuelle n'est en exploitation. Les seuls qui du reste aient été exploités sont les gisements d'antimoine de Mérinchal et de Villerange, et le gisement complexe de Montebras où se rencontrent côte à côte de l'étain, du kaolin, de l'ambligonite et du sable feldspathique. Les mines d'or du Châtelet ont été découvertes trop récemment pour qu'on puise dès maintenant juger de leur avenir. La houille signalée en de nombreux points, ne forme que deux gisements exploitables d'où se retirent, bon an mal an, quelque 150,000 tonnes de charbon anthraciteux.

Les nombreuses carrières de pierre qui, chaque année, se creusent dans le roc n'ont qu'une importance le plus souvent secondaire, car la pierre, faute de voie ferrée, ne trouve guère de débouchés que dans la région avoisinante.

(1) Pyrite, sulfure de fer en masse gris jaunâtre, affectant la forme de cubes, et plus souvent encore de dodécaèdres pentagonaux, à éclat métallique.

(2) Epidote, silicate hydraté d'alumine et de chaux en cristaux ou en masse acidulaire, le plus souvent vert pistache ou vert olive, à éclat vitreux, quelquefois polychroique.

Digitized by Google

Les carrières du Compeix et de Soubrebost sont les plus intéressantes.

Dans ce chapitre, nous étudierons successivement :

1° Les gisements houillers ;

2° Les gisements métallifères ;

3° Les carrières de pierre.

Enfin nous terminerons en consacrant quelques lignes aux seules sources thermales de la Creuse offrant quelque intérêt, je veux parler des sources d'Evaux.

I. — Gisements houillers.

Les différents lambeaux du terrain houiller forment deux groupes bien distincts, celui de la vallée de la Creuse et celui de la vallée du Thorion.

Le premier groupe comprend le bassin d'Ahun, entre Aubusson et Guéret, et le gisement stérile de Saint-Michel-de-Vaisse. Le second comprend la mine de Bosmoreau, la seule du bassin qui soit exploitée et les deux dépôts stériles de Bouzogles et de Mazuras.

L'étendue de ces différents dépôts est du reste peu considérable :

DÉPOTS.	SUPERFICIE.	
Ahun	2.150 à 2.200	hectares.
Bosmoreau	425 à 430	—
Mazuras et Bouzogles	140 à 145	—
Saint-Michel-de-Vaisse	195 à 200	—
Total	2.900 à 3.000	

De ces 3,000 hectares, la moitié seule est productive. Ahun mesure environ 1,320 hectares de surface utile, et Bosmoreau environ 200.

Bassin d'Ahun.

Le bassin d'Ahun occupe une étroite dépression comprise entre les chaînons granitiques qui limitent le cours de la Creuse entre La Rochette au sud et Heyrat au nord.

La vallée houillère ne coïncide pas exactement avec celle

Digitized by Google

de la Creuse. Celle-ci coule en grande partie le long du bord sud-ouest du bassin.

Au point de vue géologique, le bassin d'Ahun est un bassin lacustre ; sa forme est celle d'une ellipse allongée, mesurant environ 13 kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de 2,000 mètres (largeur 2,000 à 2,500 mètres dans la partie centrale, 800 à 2,000 vers les deux extrémités). L'ellipse un peu aplatie en son milieu se relève assez rapidement sur les bords est et ouest. L'inclinaison des couches varie de 10 à 20°, et atteint 30 à 35° à l'est, dans le relèvement.

Le grand axe de l'ellipse est orienté à peu près dans la direction S. E.-N. O. La différence d'altitude extrême du bassin est d'environ 150 mètres (1).

La composition générale du bassin est fort simple. Au sommet, un conglomérat en grès grossier stérile, dont l'épaisseur maxima est d'environ 50 mètres, formé de gros galets (étage supérieur). Le terrain houiller proprement dit est constitué par une série de bancs de grès et de schistes qui composent le mur et le toit des différentes couches (étage moyen). La partie inférieure du bassin est formée par un banc de poudingues à gros galets d'épaisseur variable (étage inférieur) et presque exclusivement granitique. Le tout repose sur du granite éruptif.

Le bassin est connu jusqu'à une profondeur de 320 mètres.

L'étage inférieur se retrouve presque sur toute l'étendue du bassin, l'étage moyen n'en occupe guère que les trois quarts, l'étage supérieur ne se rencontre qu'en certains endroits et n'occupe guère qu'un vingtième de la surface du bassin.

La formation houillère n'est cachée à Ahun sous aucun dépôt moderne, si ce n'est le long de la Creuse, par l'alluvion caillouteuse de la rivière, et dans les bas-fonds des

1. Chantemille au nord du bassin se trouve à 343 mètres, et le coteau de Liorein à l'extrémité sud, à 503 mètres.

Digitized by Google

autres parties du bassin par de la glaise, utilisée le plus souvent pour la préparation de tuiles et de briques.

Cette longue vallée houillère se trouve du reste naturellement partagée en trois parties, séparées les unes des autres par une longue faille dirigée à peu près parallèlement au petit axe de l'ellipse.

Une faille partant du voisinage de Pontsebrot et se dirigeant sur Pont-Evrard, laisse au nord une partie à peu près inexploitée.

De Saint-Martial-le-Mont part une deuxième faille à peu près parallèle à la première. La partie sud est surtout exploitée au voisinage de Fourneaux, bâtie à une altitude de 439 mètres sur une épaisse coulée de porphyre noir, la seule roche éruptive du bassin houiller d'Ahun.

La partie centrale qui s'étend entre les deux failles est la plus anciennement exploitée. Sa population minière est de beaucoup la plus importante et se trouve groupée à Lavaveix-les-Mines.

Quant au district nord qui s'étend de Pontsebrot à l'extrémité du bassin, il ne paraît pas avoir été sérieusement exploité.

Terrain houiller proprement dit (étage moyen). — Le deuxième étage des gisements d'Ahun est le plus puissant et le plus important des dépôts : c'est le seul qui soit exploitable ; il mesure de 350 à 470 mètres d'épaisseur.

Dans cet étage, le grès est de beaucoup la roche dominante, surtout aux approches des deux étages stériles. Le schiste et le grès schisteux se rencontrent pourtant en lits nombreux vers le milieu de l'étage et dans le voisinage des couches de houille, mais sans former jamais de puissantes assises.

Les couches de houille n'y sont pas du reste réparties d'une façon régulière. Elles semblent se grouper en trois faisceaux séparés les uns des autres par des couches stériles de grande épaisseur. Voici en chiffres ronds, les

Digitized by Google

épaisseurs moyennes relatives des différentes couches que l'on rencontre en s'enfonçant dans le sol (1) :

Massif stérile formé de grès plus ou moins grossier..	80 à 100m
Faisceau houiller supérieur.....	40 à 50
Massif stérile arénacé.....	50 à 60
Faisceau houiller moyen.....	60 à 90
Massif stérile arénacé et schisteux.....	20 à 50
Faisceau houiller inférieur.....	100 à 120
	350 à 470m

Le nombre total de couches houillères est de 18, mais leur puissance est très variable. Quelques-unes, la moitié environ, ne mesurent guère que 30 à 40 centimètres, les autres ont une puissance de 0m 40 à 3 mètres.

La principale couche du bassin, dite la grande couche, qui appartient au faisceau supérieur, a une puissance de 2 à 3 mètres, et qui exceptionnellement atteint 4 à 5 mètres dans le district sud.

Ces différentes couches se répartissent ainsi :

Faisceau supérieur..	4 couches	dont 2 de très faible puissance.
Faisceau moyen....	8 —	dont 4 —
Faisceau inférieur..	6 —	dont 2 ou 3 —

L'intervalle entre les couches est très variable; on peut le fixer en moyenne à 10-15 mètres; ce sont les couches du faisceau moyen qui sont les plus importantes et les plus riches de toutes. C'est aussi dans cette région que les schistes sont le plus abondants.

Les trois faisceaux sont à l'heure actuelle en exploitation.

(1) Les massifs stériles qui séparent chaque faisceau ont une épaisseur qui paraît augmenter d'une façon régulière du sud au nord.

V. THOMAS.

(A suivre).

Digitized by Google

PETITES ÉPHÉMÉRIDES CLERMONTOISES

II

DES TRANSFORMATIONS DE CLERMONT

AU XIXe SIÈCLE

(Suite.)

La belle et droite rue Haute-Saint-André fait communiquer le Sud et le Nord, les Salins avec Fontgiève; elle est bordée d'immeubles modernes, d'usines florissantes, de villas sculpturales.

Plus à l'ouest, le boulevard Pasteur, en voie de construction, allant de la Croix-du-Pavage, en contournant tout l'ouest, rejoindre le tronçon déjà fait jusqu'à la « Poudrière », lequel se continue jusqu'au cours Sablon ; lorsque la partie nord du boulevard de ronde se prolongera à partir de la Croix-du-Pavage jusqu'à la place des Carmes-Déchaux, ceinturant ainsi le vieux faubourg Saint-Alyre, et lui octroyant une vitalité qu'il attend depuis si longtemps, le cycle sera complet. Déjà, le jeune boulevard se parsème d'usines, de fabriques, de maisons de rapport; le petit groupe de Saint-Rémy (en langage usuel Sermège) gagne une sortie sur la belle avenue.

Quand l'établissement d'aliénés de Sainte-Marie, vulgairement connu sous le vocable redouté de « Bois-de-

Digitized by Google

Cros », du nom archaïque de son territoire, fut fondé en 1836, ses possessions consistaient en un reste de vieux château, dont l'unique porte cintrée s'ouvrait sur cette ruelle qui existe encore entre les bâtiments et les enclos, faisant tortueusement suite à la rue des Minimes, pour aller aboutir à l'Ecole normale et à l'octroi. Tout ce territoire était alors occupé par des propriétés rurales. Quand je suivais mon père à l'asile (1), dont il avait fait avant moi le service médical, nous prenions par la rue de la Morée, Fontgiève, la rue du Passeport, et enfin la ruelle en question; il n'y avait pas d'autre voie pour accéder à l'établissement. Peu à peu, grâce à une sage administration, l'asile s'est agrandi, et on y accède maintenant par l'avenue de l'Observatoire; c'est maintenant un des plus beaux établissements de France, et ce sont nos malades qui bénéficient de ces améliorations que la science indique et que l'altruisme réalise.

La rue Ballainvilliers est assez ancienne, je l'ai toujours vue telle qu'elle est; si elle était prolongée au nord, elle raserait le chevet de la cathédrale et viendrait aboutir vers la Poterne; un tel rêve est-il possible? Elle porte une inscription en marbre à la mémoire de Gaultier de Biauzat, sur la maison qu'il habitait.

Signalons en passant le marché couvert de Saint-Genès, dû à la générosité d'un habitant, M. Hippolyte Renoux.

Le boulevard Desaix s'appelait jadis « les Petits-Arbres »; nous y découvrons à notre gauche l'hôtel de la Préfecture, refait à neuf il y a quelques années; la belle chapelle des Cordeliers, en style gothique, transformée en salle des Archives; à droite, la rue de l'Hôtel-Dieu, bien alignée, et, au fond, cet établissement lui-même; j'en ai vu bâtir l'aile droite en 1857, grâce à la générosité d'un Clermontois encore, M. Mayran des Pradeaux; on y a installé

(1) Le docteur François Hospital a été médecin de Sainte-Marie pendant 32 ans! et moi 36 ans!

Digitized by Google

notre Ecole de médecine ; l'Hôtel-Dieu est dans une situation admirable ; sa double colonnade et arcature méridionales attirent l'attention ; ses salles sont aérées et ses caves immenses. Il s'est successivement agrandi d'une maison de santé, d'une école d'obstétrique, d'une maternité en partie due à la générosité du docteur Nivet, de deux pavillons scientifiques ; il ne lui manque plus qu'une école de pharmacie distincte de l'Ecole de médecine ; il en est question.

En suivant le boulevard de la Pyramide, on arrive à celle-ci, tout récemment restaurée, puis à la place du Taureau (Savaron écrit « du Touraud »), maintenant occupée par deux monuments neufs, la Bibliothèque et le Musée ; en face du bâtiment disgracieux des Charitains (1).

Dans ce quadrilatère compris entre les rues du Saint-Esprit, Ballainvilliers, de la Pyramide et de l'Hôtel-Dieu, se trouve le quartier archaïque percé de ruelles et impasses de Saint-Eloy ; c'est un encombrement de masures, de courettes intérieures, d'arceaux, d'anciens portails pittoresques, comme certaines rues du vieux Royat, mais moins bien aérées. Les caves de ce petit monticule étant excellentes, y sont louées par les vignerons de la ville basse. Quelques-uns de ces vénérables immeubles sont si anciens et si morcelés qu'on n'en connaît plus les propriétaires. On a agité bien des fois la question de raser le tout, d'aplanir l'exhumescence, et d'y tracer les plans d'une nouvelle « Salente » ; mais nos échevins ont toujours reculé devant la dépense, et les « calendes grecques » sont encore une fois intervenues ; cependant on vient d'y apporter quelques améliorations.

Remontons dans le haut de la ville, et employons pour cela la rue Saint-Genès ; cette rue a été élargie en 1881, sur tout le côté gauche ; le côté droit est encore à faire, du

(1) Démoli en octobre-novembre 1906.

Digitized by Google

moins en partie; on a créé là une petite place ornée d'une fontaine; je me souviens bien qu'il y avait sur cet emplacement un petit îlot de maisons formant ruelle à gauche, occupées par des boutiques de fripiers et autres modestes industries; je me rappelle, entre autres, d'un costumier dont nous, enfants, nous allions admirer l'étalage au carnaval. Cet îlot, moïns important que celui de Saint-Louis, est rasé depuis longtemps.

Voilà le « Plateau central » ! On l'appelait jadis « place Devant-Clermont »; c'est la « ville sainte », le « Benarès » de notre cité; le vieux commerce d'autrefois s'y est réfugié dans le calme, laissant à « ceux » de la ville basse les bruyants appels. La place, nouvellement nivelée et restaurée, est ornée du monument des Croisades surmonté de la statue d'Urbain II, par Gourgouillon (1). Elle est limitée au nord par la cathédrale, au sud par des maisons toutes neuves, à l'ouest par une suite de beaux immeubles, dont l'un est orné du buste de Pascal, à l'est par une suite de belles maisons, dont l'une superbe, fut bâtie par les frères Sauret, négociants de Clermont. Autrefois, le Plateau central était occupé par le théâtre; cet établissement fut édifié, mais sans avoir jamais été terminé, du moins extérieurement, en 1806, sur les plans d'un architecte de Paris. Mais il était dans sa destinée de passer par bien des vicissitudes : à peine commencé, une cabale fit une vive opposition, trouvant choquante la coïncidence de l'entrée du théâtre en face du portail méridional de la cathédrale; de plus, l'évêché, dont les dépendances s'étendaient autrefois jusque sur ce territoire, éleva des difficultés; sur ces entrefaites, l'architecte parisien mourut; un autre architecte de Clermont fut chargé, avec des plans incomplets, d'achever le théâtre et de lui donner sa porte d'entrée au midi, à coups de raccordements. Malgré tous ces impedimenta, la salle, décorée par le peintre clermontois

(1) Le piédestal par Teilhard.

Digitized by Google

Robert, était agréable à l'œil et excellente à l'acoustique ; les décors, dus au pinceau de Simon de Paris, étaient très réussis ; le Conseil, satisfait de son œuvre, lui offrit une bague en or (1). Mais l'extérieur du vieux théâtre était affreux ; c'était un amas de vieilles murailles, de toits s'entrechoquant, d'angles se heurtant, et de ci de là, d'arcades de pierre de Volvic. Du côté de la cathédrale, l'aspect était sinistre. Plusieurs municipalités firent de vains efforts d'imagination pour dérider un peu le sombre bâtiment, au moyen de moulures en ciment, peine perdue : le fard ne remplace pas la beauté ni la jeunesse. Il n'en a pas moins fonctionné ainsi, non sans succès, jusqu'en 1892, époque où sa démolition fut décidée ; il était très fréquenté, et peut-être même plus suivi qu'aujourd'hui. La ville ne pouvant rester sans théâtre, plusieurs personnes s'entendirent pour en construire un provisoire place Chapelle-de-Jaude, en attendant l'inauguration de celui qu'on établissait dans l'intérieur même de la Halle aux toiles ; ce théâtre provisoire a fonctionné pendant deux ans environ avec des fortunes diverses, après quoi il disparut ; il avait été construit par M. Vert, entrepreneur à Clermont.

Mais avant ces deux théâtres, où se donnaient les représentations ? En 1729, une société de musique vocale et instrumentale se « reconstituait » à Clermont, et pour cela sollicitait l'usage de la grande salle de l'hôtel de ville appelée « salle des Gardes », ce qui lui fut octroyé après réparations et embellissements par M. de La Granville, intendant de la province. Cet hôtel de ville, antérieur à celui actuel, édifié sur les plans de Ledru, grand-père, au commencement du dernier siècle, était situé place Gerbaud, voisine de la place d'Espagne. Ces concerts publics se prolongèrent jusqu'en 1758. Après une interruption, l'affaire fut reprise et les échevins saisis du nouveau projet,

(1) C'est à cet artiste qu'on doit l'ancien rideau très réussi, et les décors de « la Juive » et de « la Dame Blanche » qui servent encore.

Digitized by Google

soit : réfection totale de la salle en question, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et arrangée de manière à servir de *salle de spectacle*. L'ingénieur Dijon fut chargé de ce travail, dont le prix se monta à 6,920 livres ; c'est là que le théâtre tint ses séances jusqu'à la Révolution. Les représentations avaient lieu à 4 heures du soir, ainsi qu'il appert d'un vieux programme que j'ai pu consulter. On dînait alors à 2 heures de l'après-midi.

Je crois avoir vu la rue des Gras toute ma vie telle qu'elle est ; on l'a un peu élargie à son embouchure avec la rue Saint-Louis et rognée par en haut pour le dégagement de la cathédrale, dégagement qui vient de se continuer à l'est-sud-est et qui s'achèvera peu à peu, de manière à élargir complètement le pourtour de l'abside. Dans le courant de 1758, le conseil des échevins avait décidé la démolition de deux lourdes portes de remparts obstruant la rue des Gras et la rue du Port (Rouchon).

Notons en passant l'édification du tribunal de commerce. Pour refaire en entier la rue des Gras et la prolonger en ligne droite jusqu'au boulevard Pasteur, en englobant la rue Saint-Dominique, éventrant les enclos de Sainte-Marie, écornant l'établissement du Champgil, l'Ecole normale, l'Orphelinat, il n'y faut pas songer ; M. Haussmann lui-même n'aurait osé l'entreprendre. Mais la rue des Gras n'en est pas moins fort pittoresque, et, ce qui ne gâte rien, fort commerçante. Ce qu'on pourra faire, quand les finances de la ville le permettront, ce sera d'élargir la ruelle qui conduit au marché Saint-Pierre, et enfin, pour ce qui concerne ce marché, qui a été construit il y a 23 ans, l'élargissement de la rue à l'ouest du monument de la Société Générale, le percement d'une voie à l'est, enfin le prolongement de la rue de l'Ancien-Hôpital.

Je ne referai pas l'historique de notre magnifique cathédrale, basilique majeure ; cet historique a été fait par plusieurs historiographes des derniers siècles jusqu'à nos jours, et le sujet traité avec une compétence dont je ne

Digitized by Google

saurais me prévaloir ; je me bornerai donc à ce que j'ai pu moi-même observer et recueillir : la nef, arrêtée à la troisième arcade, venait buter à l'ouest contre un énorme massif roman, dernier vestige de l'édifice antérieur que, sans doute, on devait démolir à mesure que le nouveau s'élevait et s'avançait. Du côté des « Gras » on voyait deux grosses tours carrées, non en relief, à moitié démantelées, en arkose ; au milieu, un portail assez bas s'ouvrait sur la susdite rue (1) ; Taylor, dans son album illustré, en donne une vue. A droite de cette porte d'entrée, était debout contre la muraille, une grande croix en bois peinte en rouge, sans Christ, souvenir d'une « mission » qui eut lieu au commencement du XIXe siècle ; on l'appelait « Croix de la mission ». Quand on l'enleva, non dans un but iconoclaste, mais pour procéder à la démolition de la vieille ruine romane, beaucoup de personnes recueillirent, en souvenir, des fragments de bois qu'elles emportèrent. En démolissant cet antique témoin des temps passés, on aurait découvert une accumulation d'écailles d'huîtres, à demi fossillisées, de provenance inexplicable, ce qui accrédita la légende d'un bras de mer sous l'édifice, légende que Delarbre, si je ne me trompe, avait contribué à propager et qui subsiste encore. La vérité, selon moi, est que, sous l'ère gallo-romaine, cet emplacement était occupé par les luxeuses habitations des hauts dignitaires, et qu'on y vivait bien, si je m'en tiens à ce passage d'une des lettres de Sidoine Apollinaire ; « Prendebamus ad morem senatorum » (Nous faisions bonne chère, selon l'habitude des sénateurs). Plus tard, quand on a fait les fondements des flèches actuelles, on a trouvé une source d'eau calcaire dont on s'est débarrassé comme on a pu. Quand on eut déblayé les matériaux romans, au lieu de continuer l'édifice, on trouva plus simple et plus économique de le fermer

(1) Les tours ont été rasées en 1818 ; au nord-ouest, elles se prolongeaient par un pan de mur roman (Grav. ourr. Em. Thibaud).

Digitized by Google

à l'ouest au moyen d'une immense muraille non crépie, qui a subsisté jusqu'à l'achèvement, en 1885-1886, sur les plans de Violet-le-Duc. Malgré cet achèvement, notre cathédrale est écourtée, il lui manque une travée. Les flèches sont superbes, et au soleil couchant, l'effet est vraiment merveilleux ; il lui manque encore l'achèvement de trois clochetons (1) et de la rosace méridionale qui, faute « d'arc de décharge », menaçait de se désarticuler. Il y a quelques années, la foudre tomba sur la flèche du sud et fractura un des plus hauts fleurons.

L'église des Carmes fut, il y a un demi-siècle, munie d'un mince clocher gothique, et repeinte à l'intérieur ; cette église, large et très belle, est en gothique flamboyant ; il y a 30 ans, on l'a dotée d'un beau maître-autel ; à gauche, elle est pourvue d'une annexe.

Dirigeons-nous maintenant vers l'est : là, nous constaterons des modifications et des agrandissements qui font de cette région une seconde ville. On a constaté que les cités de province s'agrandissent surtout à l'ouest ; Clermont n'a pas, heureusement, échappé à cette loi, grâce à Royat ; mais, de plus, elle s'est allongée à l'est, grâce au chemin de fer, aux casernes, lycées et Montferrand.

Partons donc de la place Gaillard, où nous voyons l'Hôtel des Postes dans l'énorme quadrilatère de l'immeuble des Hôpitaux, et à notre droite, le monument restauré où est installée la Société Générale, et au-dessus, une salle communale pour fêtes et réceptions. Plus loin, à notre droite, le square Pascal ; cet emplacement s'appelait autrefois : « place Saint-Hérem, et vulgairement place du Marché aux cuirs, puis Marché de la vaisselle » ; cette place, triangulaire, devenait rouge les jours de pluie ; cela tenait à l'énorme quantité de tessons de tuiles qui y furent déversés lors de la grande grêle de 1835. Des échoppes de

(1) D'aucuns, entre autres Thibault, croient que ces clochetons existaient avant la Révolution.

Digitized by Google

cordonniers ornaient le mur ouest de la place d'Espagne. La « criée des denrées » y fut un instant installée. La confection du square fut commencée sous la municipalité André Moinier. Ce beau jardin est orné de la statue de Pascal, par Guillaume, laquelle est entourée d'un élégant pourtour hexaédrique en pierre blanche.

Rue Montlosier, peu de changement, si ce n'est l'édification et la restauration de fort belles maisons; à notre droite, la « place d'Espagne », dominée elle-même par « la Poterne » (Savaron écrit « Poterle »). De la Poterne, le panorama est majestueux et l'air aussi subtil qu'à la campagne. En 1758, les habitants du faubourg Saint-Alyre, côté nord-est, en présence des difficultés pour eux de gravir l'acropole, demandèrent une passerelle qu'ils attendirent, d'ailleurs, plus de 20 ans! Satisfaction leur fut enfin donnée par la confection des deux « Grands Escaliers » (cons. 9 avril 1758).

Nous arrivons à la place Delille : là est un second Jaude pour l'animation et la beauté de ses habitations. Je me souviens y avoir vu la fontaine d'Amboise entourée d'un immense bac rond, peu en concordance avec le style architectural de ce bijou de pierre, autrefois au Plateau central. Actuellement, celle belle fontaine, restaurée et complétée, a été placée à l'intersection du cours Sablon et de l'avenue Carnot; au milieu des rangées d'arbres de ces boulevards, elle fait le plus bel effet. A la place qu'occupait la fontaine d'Amboise, la Ville a fait construire sous terre un vaste réservoir alimenté par le trop-plein de la nouvelle fontaine modern style, en fonte bronzée, cadeau offert à la ville de Clermont-Ferrand par les propriétaires de la maison Durenne, en remerciement de la fourniture de la tuyauterie publique. L'eau du réservoir se rend à l'abattoir pour les gros lavages.

Lors de la création du chemin de fer, qu'on appelait alors « le grand central », la place Delille fut percée à son angle sud-est pour deux avenues, maintenant devenues

Digitized by Google

trois, pour conduire à la gare : quantité d'enclos furent éventrés, et pour en arriver à ce beau résultat que pas une des trois avenues ne tombe directement en face du pavillon central de l'embarcadère ; on n'avait cependant qu'à tailler en plein drap. Avant ces innovations, Clermont s'arrêtait à la rue Bansac, avec avancement par le territoire du Petit-Séminaire, l'institution des Frères de Godefroy-de-Bouillon, à l'endroit où l'on croit que Pierre l'Hermite prêcha la première croisade, et enfin l'enclos des Visitandines ; tout ce qui venait ensuite était jardins, vignes, terres et champs. Aujourd'hui, les voies ferrées, la gare et ses dépendances, les trois avenues, celle du pourtour qui va rejoindre la route de Pont-du-Château, celle qui rejoint la route d'Issoire et d'autres encore, ont semé le sol d'une nouvelle ville tracée au cordeau, peuplée de belles maisons où commence à prédominer la « pierre blanche », ce qui éclaircit l'aspect grisâtre de notre cité, dû à l'emploi de la lave ; de plusieurs couvents, de deux lycées, de deux casernes à territoire considérable, de villas artistiques, d'usines, de fabriques, de magasins, de cafés, d'hôtels, de bains, d'un groupe scolaire neuf, sous la municipalité Renon, et enfin d'une superbe église romane neuve, non encore achevée, sous le vocable de Saint-Joseph, due aux libéralités des fidèles, surtout la famille Pourcher, et à l'infatigable initiative de M. l'abbé Cluzel. Ajoutons une cité ouvrière créée par un Clermontois, M. Régis Faure, un marché couvert dont l'idée première revient à M. Fournet ; enfin, le tramway électrique. La diminution de l'excavation artificielle appelée « la Grenouillère », qu'on tenta de transformer en square, puis en lavoir, a permis de doter ce beau quartier d'une place, où des fêtes ont été récemment organisées. Quatre voies ferrées partent de la gare pour se rendre aux quatre points cardinaux et donner à notre ville un mouvement et une animation extraordinaires.

Le cours Sablon fut créé en 1806 et prit le nom du maire

Digitized by Google

de l'époque; il a été mis à l'alignement tout récemment et constitue une des plus belles promenades; il est continué par le boulevard de ronde. Il y a bien longtemps, le segment appelé « Trudaine » fut dépouillé de ses arbres; l'aspect perdait énormément, ce qui prouve une fois de plus que, dans les villes, les arbres et la verdure n'ont pas exclusivement un but hygiénique, mais encore qu'ils en sont une des plus belles parures (1).

En parcourant ce boulevard, on trouve à gauche la caserne d'infanterie et à droite une des rares survivantes des fontaines rondes à jet continu; plus loin, l'hôtel de l'Ecole d'Artillerie, édifié il y a 30 ans sur un emplacement qu'on désignait sous le nom de « place de l'Etoile »; elle était assez exiguë en contre-haut sur la propriété à l'est, plantée d'arbres et pourvue de bancs et chaises; les jeudis et dimanches, les enfants y venaient prendre leurs ébats; là avaient lieu les concerts militaires, et quelquefois le soir, en été, en 1857, le 18e de ligne, qui possédait une musique hors ligne, donnait audition des « bourrées d'Auvergne » avec « écho », innovation qui avait eu le plus grand succès. Le cours Sablon, aujourd'hui désert et recueilli, était alors très animé; tout Clermont allait s'y promener; la foule se porte maintenant au Jardin Lecoq. Quand on creusa les fondements de l'Ecole d'Artillerie, on mit à jour les vestiges d'une villa romaine, entre autres des fragments de mosaïque; mêmes trouvailles, quand on a creusé la tranchée du chemin de fer de Tulle, entre la gare et le Pont-de-Naud, plus une conduite d'eau en bois (comme celle découverte récemment dans les fouilles du nouveau pont de la Poudrière) qui fluait encore, le tout à plusieurs mètres de profondeur, ce qui établit que tout ce territoire a dû être successivement exhaussé; c'est d'ailleurs la tendance générale des villes; en creusant une cave

(1) Budget supplémentaire de la ville en 1846. — Chap. 1er. Dépenses : « pour nivellement et plantation du nouveau boulevard faisant suite au cours Sablon, 794 fr. »

Digitized by Google

dans le château des Salles, on a dégagé de terre plusieurs chapiteaux fort anciens, probablement résultant de la destruction de quelque monument roman sur place, que le temps avait comblé. Il ne serait pas difficile de citer ici d'autres cas similaires.

Quand j'avais sept ans, ma famille me plaça demi-pensionnaire dans une maison d'éducation, rue Delarbre, dans l'immeuble qui fait encoignure avec la rue du Petit-Lycée. Le soir, mon père venait me chercher et, quand le temps le permettait, nous faisions une promenade ; au sortir de la rue Delarbre, dans l'emplacement qu'occupe le Petit-Lycée, était un vaste enclos appartenant à M. Bravy, pépiniériste en renom ; il permettait l'entrée de son beau jardin que nous visitions quelquefois ; plus loin, le bel enclos Tordeix, où maintenant est bâti le lycée Jeanne-d'Arc, puis, de tous côtés, des chemins ruraux et tortueux entre deux rangées de murs, comme ceux des vignes du voisinage, et ainsi jusque dans les champs proprement dits ; quelle différence aujourd'hui !

Remontons dans la ville haute ou acropole : le monument de l'Hôtel de Ville, comprenant la Maison commune et ses nombreux services, le Tribunal de première instance, et à l'est la Maison d'arrêt ; tout ce massif, œuvre de Ledru grand-père, ne manque pas d'une certaine grandeur, malgré sa lourde architecture, mais il est mal placé et il n'y a aucun espoir de dégagement ; j'ai un vague souvenir que la rue qui y conduit fut autrefois rectifiée, mais non élargie comme elle devrait l'être, telle qu'au sortir de la cathédrale au nord. Nous ne le verrons pas.

L'ancien évêché, rue Savaron, derrière la fabrique de meubles actuelle, appartient maintenant à un particulier. Le « Cercle du barreau » quitta un jour son domicile de la rue Fléchier, où il était fort bien installé, pour se transporter dans l'ancien évêché, préalablement restauré en vue de sa nouvelle destination. C'était triste de voir des pièces

Digitized by Google

dont les voûtes étaient ornées de nervures gothiques (1), à moitié dénaturées par des galandages et autres accommodations qui ne pouvaient que jurer avec la disposition de l'ancienne demeure épiscopale. Là où Massillon avait méthodiquement classé son « Petit Carême » (2), et où Dampierre avait réorganisé son diocèse, on entendait les crépitations des billes d'ivoire, et les interpellations brèves et saccadées des joueurs; la fumée du tabac remplaçait l'encens.

L'évêché s'est transporté depuis au moins cinquante ans dans le palais épiscopal actuel, dont la disposition est bien ordonnée.

Le quartier des Minimes, bien mieux partagé que celui de Saint-Eloy, paraît moins ancien ; ses nombreuses rues, assez droites, sa petite place, lui donnent l'apparence d'une petite ville ; les maisons sont élevées et pas très anciennes; dans ces derniers temps, il a bénéficié de certaines améliorations, mais il est en droit d'en espérer d'autres.

La rue des Chaussetiers, ornée comme celle de la Boucherie, de fragments de chapiteaux et de fûts de colonnes enclavés dans ses murs, avec ses cours intérieures d'aspect Renaissance, ses fenêtres à meneaux, ses boutiques aux voûtes nervurées, et encore dans quelques maisons, ses boiseries sculptées, a conservé son caractère archaïque.

La rue de la Boucherie, malgré son apparence moyenageuse, n'est pas très ancienne, il n'y a qu'à examiner ses maisons, du moins les façades ; elle doit cette apparence à son extrême étroitesse et à son commerce de denrées qui, le matin, est vraiment intensif ; on se croirait transporté dans une de ces rues du XIVe siècle que nous représentent les gravures anciennes.

Autour de Notre-Dame du Port, basilique mineure

(1) Probablement la chapelle de Saint-Austremoine, ornée de belles sculptures, de l'artiste Clermontois Sureau.

(2) C'est un recueil de sermons, qui fit l'admiration de Voltaire, de d'Alembert et de Gambetta.

Digitized by Google

qu'on répare en ce moment-ci, est un enchevêtrement d'immeubles traversés par des rues silencieuses et désertes, habitées par des communautés et des hôtels particuliers ; on y sent le recueillement qui émane du voisinage de l'antique basilique, dont les cloches et le carillon viennent de loin en loin secouer le calme réfléchi des limitrophes.

Tout autre est la rue du Port : archaïque et étroite dans sa partie supérieure, avec ses vieux hôtels aux plafonds voussurés, elle devient subitement large, éclairée, vivante et très commerçante. Quelques élargissements ont été effectués tout récemment dans des rues et carrefours avoisinants.

Nous ne pouvons clore cette revue panoramique sans saluer deux autres localités qui font partie intégrante ou à peu près de Clermont-Ferrand.

La vieille ville de Clermont-Ferrand ne s'est appelée que Clermont tout court, jusqu'à l'époque de sa fusion avec sa voisine Montferrand, d'où, par élision « Clermont-Ferrand »! Montferrand (1), bâtie sur un petit monticule, est groupée en rond autour de sa belle église en gothique flamboyant, restaurée à deux reprises, il y a vingt-cinq ans, et dont le campanile se voit au loin dans le « marais ». La ville, qui a conservé son caractère Moyen âge, est, en été, l'objet de la visite de nombreux archéologues. Tout, en effet, y est curieux et intéressant, malgré les modifications qu'on y a effectuées en abaissant la grand route qui la traverse, et dont on peut voir le plan en hauteur au musée de la ville. On n'a qu'à lever les yeux pour admirer des maisons archaïques, toutes bien conservées, et en pénétrant dans quelques-unes d'entre elles, on est émerveillé des cours intérieures moulurées, des voûtes à nervures, des escaliers tournants ajourés, à rampes sculptées, des

(1) Montferrand doit son origine à un château-fort dont le seigneur s'appelait « Ferrand ». Au XIIIe siècle, elle passa dans la maison de Beaujeu par le mariage de Guichard avec la dauphine Catherine. Sa réunion à Clermont fut ordonnée en 1730, et définitivement effectuée en 1751.

Digitized by Google

armoiries en relief, et on s'attend à voir paraître quelques seigneurs en costumes du XVIe siècle, ou quelques dames en brocart, la tête surmontée du « hennin », suivies d'un damoiseau avec le faucon chaperonné sur le poing ! De sa place de la « Rodade » (1) on jouit d'un admirable panorama. Le marché aux bestiaux, qui s'y tient chaque vendredi, est un des plus importants de France ; on y vient de fort loin faire des achats. En 1882, un philanthrope montferrandais, le docteur Debay-Fassy, auteur de tant de livres sur la médecine mise à la portée des « gens du monde », fonda le prix de la « Rosière », belle institution philanthropique qui donne lieu à des fêtes et solennités. Le tramway électrique conduit à Montferrand par une magnifique avenue, l'avenue de la République, qui relie en ligne droite les deux cités ; en la parcourant en explorateur, depuis la place Delille, on trouve à gauche : la manutention, la place des Carmes-Déchaux avec sa curieuse église ronde du XVIIIe siècle, le cimetière municipal agrandi par la libéralité du docteur Pierre Bertrand, l'abattoir (2), puis des rangées de maisons, des villas, des jardins, d'immenses prairies ; à droite, l'antique chapelle des Visitandines, la route de Pont-du-Château, une magnifique caserne avec son tir, le bâtiment des frères, l'usine à gaz, l'usine des tramways, des immeubles, des terres. Au midi, Montferrand est limité par le talus du chemin de fer ; à l'est, par l'installation militaire des Gravanches et son immense champ de manœuvres, créés il y a 25 à 30 ans ; au nord, par la montagne de Chanturgue ; au nord-est, l'espace ! champs et terres en plaine, à perte de vue, jusqu'au Forez ! Les armoiries de Montferrand sont : « D'azur au lion grimpant lampassé, armé de gueules ». D'après M. Tardieu, ce lion grimpant viendrait des « armes » des seigneurs de Beaujeu de Montferrand, qui firent du bien à cette ville.

(1) Vient de *rotare*, tourner, roue, d'où : rodailler.
(2) Inauguré en 1846.

Digitized by Google

Chamalières est commune à part, mais reliée à Clermont par sa proximité et de magnifiques avenues bordées de châteaux et de villas. Elle bénéficie aussi de son voisinage de Royat, car son territoire s'étend jusqu'à la moitié de l'Etablissement thermal et jouit de ce chef de certains avantages. Situé entre deux routes, récemment reliées par une avenue, ce joli bourg a pu se donner de l'air et du soleil par le forage de voies de communication ; il a de l'eau en abondance, du gaz, et voit son territoire se peupler de maisons de campagne (1).

Quand on regarde Clermont d'un peu loin, son aspect change selon l'altitude et l'orientation desquelles on considère la ville : vue de Beaumont, elle paraît adossée contre « les Côtes », toute en long et fort éloignée ; vue de la plaine, à travers le vasistas d'un train en marche, on dirait la vieille cité Moyen âge enfoncée dans un cirque montagneux ; du haut du mont Prudel, elle est circulaire et paresseusement sommeillante au pied des assises granitiques qui servent de socle aux puys ignivomes, dominée seulement par les flèches de ses églises ; enfin, vue du haut du plateau des Côtes, elle semble s'allonger sans interruption de Royat jusqu'aux Gravanches ; elle paraît considérable avec tous ses prolongements, ses mille bruits, une sorte de bourdonnement général, les panaches blancs, de ses fumées en volutes, font concevoir l'idée qu'on est en présence d'un centre industriel important et d'une ville en pleine activité, et on ne se trompe pas ; il suffit de constater le nombre toujours croissant des hautes cheminées, des longs hangars aux formes particulières, du charrois décuplé, de l'air sans cesse déchiré de bruits, de grondements et de stridences, du ciel treillagé de fils métalliques, pour reconnaître

(1) Chamalières doit son origine à deux monastères fondés par saint Genès ; l'église, du VIIIe siècle, était le sanctuaire de l'un d'eux. Le château dit « tour des Sarrasins » aurait été construit par les Arabes venus d'Espagne, et qui y auraient séjourné (très douteux). Le mot Chamailières viendrait de « Camilaria, corderie », ou de l'endroit où on cultive la « maillière », verges pour attacher la vigne ?

Digitized by Google

que Clermont est décidément entré dans la voie du progrès !

Grégoire de Tours n'a-t-il pas dit : « L'Auvergne est si belle, que le voyageur qui la parcourt ne veut plus la quitter ». Comme pour celui qui pénètre la première fois dans une grande ville, l'impression produite sur l'esprit du touriste qui entre dans nos murs n'est pas favorable ; il constate que les maisons sont grises, il trouve qu'il y fait trop de vent, qu'il y a beaucoup de poussière, et grief grave, qu'il faut toujours monter ou descendre, ce qui est néfaste aux cardiaques, aux asthmatiques, aux rhumatisants? Il y a là une grande exagération ; nombre de villes sont infiniment plus ardues que la nôtre, et les poussifs ne s'en portent pas plus mal ; quant au vent, il n'est pas très fréquent, et s'il est désagréable, venant de l'Atlantique et s'épurant à travers les montagnes, il est des plus sains ; enfin, Clermont étant éloignée de toute étendue d'eau, il y a rarement de l'humidité, et c'est une des régions de France où il pleut le moins.

On me demandait naguère quel était l'idiome de la ville? Surpris de ce mot, que je croyais avoir suivi dans le passé les costumes nationaux, je répondis : parbleu, le français ; mais après réflexion j'ajoutai : et le patois. Ce patois se rapproche du provençal, mais altéré et affaibli ; tel qu'il est, il recèle encore, presque purs, assez de mots celtes, grecs et latins, pour satisfaire la curiosité d'un linguiste.

Quel est donc l'avenir réservé à Clermont ? Il est facile de le prévoir : celui de devenir, avec le temps, une des plus importantes cités de France, de récupérer son antique titre « d'illustre » et de grand centre d'Auvergne. Située sous le climat le plus sain et le plus beau du monde, alimentée d'eaux incomparables, ayant à ses pieds la Limagne, riche comme les plaines de la Lombardie, que bordent au levant « les monts bleus du Forez », entourée d'une ceinture de vignobles, et un peu plus loin, à l'ouest, « la

Digitized by Google

montagne », comme on dit chez nous, c'est-à-dire les Alpes, la Suisse, le Tyrol en miniature; au sein d'une pléiade de stations thermales célèbres, pouvant devenir elle-même ville minérale, avec Royat à ses portes, comme perle spéciale de cet écrin; il ne manque plus à notre ville qu'un cours d'eau; déjà Catherine de Médicis avait chargé un ingénieur italien d'étudier l'adduction de l'Allier, ainsi que le mentionne un précieux document conservé aux archives de la Préfecture. Depuis cette époque, qui date de près de trois siècles, divers projets ont été mis en avant, mais jusqu'à présent sans succès, faute de capitaux. Mais ce qui est impossible aujourd'hui peut être réalisable demain. Ce qui fait progresser une ville, c'est moins la richesse du sol que « l'industrie » ; notre ville s'y est mise, et le nombre des usines et fabriques va en augmentant ; le commerce local est en prospérité, et les ressources communales vont en croissant. Au point de vue intellectuel, elle n'a rien à envier à aucune rivale, possédant une université florissante.

Nos arrière-neveux verront un « Claromontium » devenu la grande cité auvergnate, la capitale du massif central, grâce à l'activité laborieuse de ses habitants.

Armoiries de Clermont : « D'azur à la croix pleine de gueules, bordée d'or, cantonnée de quatre fleurs de lis d'or, timbrée de la couronne murale. » La croix remonte à la première croisade, les fleurs de lis furent octroyées par saint Louis, en 1255. La bordure d'or de la croix fut ajoutée au XVIe siècle (A. Tardieu). Clermont ne formant plus qu'une seule ville avec Montferrand, les deux écussons sont toujours représentés accolés l'un à l'autre dans les emblèmes extérieurs.

Armes de la province d'Auvergne : « D'or au gonfanon de gueules, à trois pendants, frange de sinople. »

Couleurs nationales : « Tiercées en pal d'azur d'argent et de gueules. »

Dr PIERRE HOSPITAL.

(A suivre.)

Digitized by Google

COMMISSION MÉTÉOROLOGIQUE

DU PUY-DE-DOME

OBSERVATIONS DES STATIONS DÉPARTEMENTALES

RÉSUMÉES

PAR M. J.-R. PLUMANDON

Météorologiste à l'Observatoire du Puy de Dôme

TABLEAU DES STATIONS ET RÉSULTATS NUMÉRIQUES DE L'ANNÉE 1905.

STATIONS	Altitude.	Température moyenne.	Température la plus basse.	Température la plus élevée.	Eau météorique
Clermont-Ferrand.	388m	10°0	—16°2 le 3 janv.	33°7 le 9 août.	763mm0
Puy de Dôme.....	1467m	3°5	—21°8 le 2 janv.	21°0 le 9 août.	1848mm5
Ambert.....	530m	10 1	—18 0 le 3 janv.	37°0 le 27 juillet.	811mm4
Bourdon.....	326m	11°3	—17°5 le 3 janv.	37°0 le 10 août.	726mm1
Ceyssat.....	725m	»	—19·0 le 3 janv.	30°4 le 28 juillet.	»
Chappes.....	326m	11°1	—17°0 le 3 janv.	37·0 le 28 juillet.	682mm6
Combronde.....	392m	10°1	—15°8 le 3 janv.	33·2 le 27 juillet.	803mm5
Le Breuil.....	394m	9°7	—18°0 le 1 janv.	38·0 le 28 juillet.	834mm9
Menat.....	»	»	»	35°0 le 28 juillet.	»
Ménétrol..	335m	9°3	—18·0 le 3 janv.	32 0 le 27 juillet.	640mm8
Orcines.....	832m	7°8	—18°0 le 3 janv.	32°0 le 28 juillet.	1119mm2
Pont-du-Château..	350m	10°8	—14°0 le 3 janv.	35°0 le 27 juillet.	791mm3
St-Beauzire.....	326m	11°1	—16°0 le 3 janv.	37°0 le 27 juillet.	673mm1
Saint-Nectaire....	760m	»	—16°0 le 2 janv.	35·0 le 27 juillet.	»
St-Remy-s-Durolle	672m	9°0	—18°6 le 3 janv.	33·8 le 28 juillet.	1255mm5
Thiers.....	430m	11°8	—15°0 le 2 janv.	38·0 le 9 août.	847mm0
Vernet-la-Varenne	820m	7°8	—20°5 le 3 janv.	33 0 le 29 juillet.	962mm6

Digitized by Google

STATION D'AMBERT. — Alt. 530 mètres.

Observateur : M. Artaud, conducteur des Ponts et Chaussées.

Janvier 1905. — *Température :* moyenne : 0°5 ; minima : —18°0 le 3 ; maxima : 14°0 le 26. — *Eau météorique :* 59mm.

Février. — *Température :* moyenne : 2°4 ; minima : —6°0 le 9 ; maxima : 16°0 le 17. — *Eau météorique :* 36mm7.

Mars. — *Température :* moyenne : 7°5 ; minima : —3°5 le 10 ; maxima : 26°0 le 30. — *Eau météorique :* 66mm2.

Avril. — *Température :* moyenne : 11°0 ; minima : —2°5 le 25 ; maxima : 27°0 le 3. — *Eau météorique :* 37mm7.

Mai. — *Température :* moyenne : 12°2 ; minima : 1°0 le 26 ; maxima : 30°5 le 31. — *Eau météorique :* 49mm0.

Juin. — *Température :* moyenne : 16°8 ; minima : 1°0 le 8 ; maxima : 31°0 le 22. — *Eau météorique :* 86mm5.

Juillet. — *Température :* moyenne : 21°2 ; minima : 5°0 le 21 ; maxima : 37°0 le 27. — *Eau météorique :* 20mm2.

Août. — *Température :* moyenne : 19°0 ; minima : 6°0 le 13 ; maxima : 35°0 le 1. — *Eau météorique :* 111mm2.

Septembre. — *Température :* moyenne : 20°1 ; minima : 2°5 le 30 ; maxima : 31°0 le 11. — *Eau météorique :* 126mm5.

Octobre. — *Température :* moyenne : 6°0 ; minima : —7°0 le 27 ; maxima : 19°0 le 1. — *Eau météorique :* 48mm7.

Novembre. — *Température :* moyenne : 5°5 ; minima : —4°0 le 18 ; maxima : 16°0 le 27. — *Eau météorique :* 149mm5.

Décembre. — *Température :* moyenne : 2°9 ; minima : —8°0 le 25 ; maxima : 12°0 le 9. — *Eau météorique :* 20mm2.

STATION DE CEYSSAT. — Alt. 725 mètres.

Observateur : M. Percepied, instituteur.

Janvier 1905. — *Température :* moyenne : 0°0 ; minima : —19°0 le 3 ; maxima : 12°4 le 10. — *Eau météorique :* 37mm9.

Le temps a été assez beau pendant tout le mois de janvier, avec des journées relativement douces et des nuits froides. — Il y a eu peu de neige.

Digitized by Google

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 0°1; minima : —13°0 le 24; maxima : 14°0 le 7. — *Eau météorique :* 57mm4.

Pendant la première quinzaine du mois de février, le temps a été assez beau et sec, avec des nuits froides et des journées douces. Le temps s'est montré ensuite plus humide le jour, et particulièrement froid la nuit. Le 21, le sol était recouvert par 18 centimètres de neige qui avaient à peu près complètement disparu le 25.

MARS. — *Température :* moyenne : 4°2; minima : —9°0 le 6; maxima : 15°1 le 12.— *Eau météorique :* 89 mm7.

Ce mois a été caractérisé par des nuits froides et des journées douces. Vers le 5 nous avons eu 10 centimètres de neige, et ensuite des pluies fréquentes qui ont favorisé la végétation : les emblavures sont belles et les prairies très vertes.

AVRIL. — Incomplet, à cause des vacances.

MAI. — *Température :* moyenne : 8°1; minima : —2°8 le 25; maxima : 26°6 le 31. — *Eau météorique :* 108mm7.

Pendant tout ce mois le temps a été généralement beau. — Les pluies de la première décade, et les chaleurs de la dernière ont encore activé la végétation. Les prairies sont très belles, les seigles et les froments, qui sont d'ailleurs rares, promettent une bonne récolte.

JUIN. — *Température :* moyenne : 13°6; minima : 1°0 le 13; maxima : 28°0 le 28. — *Eau météorique :* 73mm6.

Nous avons encore eu un temps beau et chaud pendant le mois de juin. On commence la fanaison qui donnera des foins de bonne qualité. Les seigles ont de longues tiges peu fournies en grains. Les avoines, qui avaient un peu souffert, ont repris de la vigueur grâce aux dernières pluies d'orages.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 16°4; minima : 4°0 le 21; maxima : 30°4 le 28. — *Eau météorique :* 43mm3.

AOUT et SEPTEMBRE manquent, à cause des vacances.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 3°7; minima : —10°0 le 27; maxima : 15°6 le 19. — *Eau météorique :* 60mm2.

Un temps humide et des nuits froides ont caractérisé ce mois. A cause des pluies trop fréquentes, les regains, qui étaient abondants n'ont pas pu être rentrés dans de bonnes conditions; beaucoup ont pourri sur place, et les gelées ont détruit le reste. Une bonne partie des pommes de terre a gelé également. Les semailles se font péniblement.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 2°9; minima : —9°6 le 18; maxima : 15°6 le 10. — *Eau météorique :* 29mm2.

Digitized by Google

STATION DE COMBRONDE. — Alt. 392 mètres.

Observateur : M. MAVEL, instituteur.

JANVIER 1905. — *Température :* moyenne : 0°7 ; minima : —15°8 le 3 ; maxima : 12°1 le 9. — *Eau météorique :* 31mm7.

Le mois de janvier a débuté par quelques jours très froids, mais à partir du 5, le temps s'est adouci, et le reste du mois a été relativement beau, avec de fréquentes gelées nocturnes. Fait remarquable, nous n'avons pas eu encore plus d'un centimètre de neige, et le sol est toujours bien sec.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 3°1 ; minima : —1°7 le 24 ; maxima : 11°2 le 2. — *Eau météorique :* 36mm4.

A partir du 9, il y a eu des brouillards, un peu de neige et de pluie, avec quelques jours assez froids, mais en général le temps a été beau pour la saison. En somme nous avons eu un hiver doux et presque sans neige. L'eau manque toujours.

MARS. — *Température :* moyenne : 7°7 ; minima : —3°4 le 6 ; maxima : 24°4 le 30. — *Eau météorique :* 72mm8.

Le mois de mars a été doux, très beau, et nous avons eu un vrai printemps malgré quelques jours un peu froids, pendant la première semaine. Les pluies, assez abondantes, ont été bien accueillies par les cultivateurs. Les récoltes en terre sont belles, sans être trop avancées. Les travaux des champs se poursuivent activement dans de bonnes conditions.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 10°6 ; minima : — 1°2 le 7 ; maxima : 22°8 le 28. — *Eau météorique :* 38mm9.

Le beau temps a encore favorisé les travaux agricoles. La chaleur, sans être trop forte, a été suffisante pour activer la végétation, et l'année s'annonce bien.

MAI. — *Température :* moyenne : 11°8 ; minima : 1°6 le 24 ; maxima : 28°5 le 30. — *Eau météorique :* 79mm7.

Les trois premières semaines de ce mois ont été relativement froides et pluvieuses, avec un ciel ordinairement couvert, mais la dernière semaine a été chaude et fort belle. Les diverses récoltes ont profité de l'humidité du sol, et sont pleines de promesses.

JUIN. — *Température :* moyenne : 17°4 ; minima : 3°5 le 8 ; maxima : 30°5 le 4. — *Eau météorique :* 79mm0.

Ce mois s'est montré suffisamment beau, chaud et pluvieux pour conserver à toutes les récoltes, principalement aux blés et aux vignes, une magnifique apparence. Déjà les foins ont été fanés et rentrés dans de bonnes conditions. En général cependant, il y aura peu de fruits, et, pour ainsi dire, pas de pommes.

Digitized by Google

JUILLET. — *Température :* moyenne : 21°1 ; minima : 9°2 le 21 ; maxima : 33°2 le 27. — *Eau météorique ;* 46mm7.

Le mois de juillet a été très beau, mais trop sec, et les légumes ainsi que les prairies en souffrent beaucoup. Les moissons s'effectuent dans de bonnes conditions, mais les grains ont mûri trop vite et ne sont pas assez gros. Les betteraves, les pommes de terre et les vignes sont en très bon état.

AOUT. — *Température :* moyenne : 19°8 ; minima : 10°0 le 28 ; maxima : 32°8 le 7. — *Eau météorique :* 74mm7.

La première quinzaine du mois d'août a été belle et chaude ; la seconde s'est montrée beaucoup moins favorable aux récoltes. Les vignes souffrent de l'oïdum et du mildew. Les prairies qui avaient séché, ont bénéficié des dernières pluies, et reverdissent un peu, mais les regains ne sont guère abondants.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 15°7; minima : 7°0 le 24 ; maxima : 30°8 le 11. — *Eau météorique :* 120mm6.

Ce mois a été assez beau et relativement chaud pendant la première décade, mais un peu froid et surtout humide durant les deux autres. Les prairies, les pommes de terre, les betteraves et les raves ont profité de l'humidité, mais les blés non engrangés en ont grandement souffert. La vigne mûrit lentement; on commence à vendanger.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne: 6°1 ; minima : —6°4 le 27 ; maxima : 17°3 le 4. — *Eau météorique :* 21mm7.

La première quinzaine d'octobre nous a donné un temps pluvieux, couvert, avec des vents forts et froids; la seconde a été presque constamment belle, mais avec des vents encore froids et de fréquentes gelées nocturnes. Aussi les travaux des champs se sont effectués péniblement, d'abord à cause de l'humidité du sol, puis par suite des gelées qui ont, d'autre part, occasionné quelques dommages dans les champs de pommes de terre et de betteraves non récoltées.

Les vendanges, qui ont été faites dans les premiers jours du mois, ont fourni une quantité suffisante de vin, mais la qualité de ce vin laissera beaucoup à désirer parce que les raisins n'étaient pas assez mûrs.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 5°2 ; minima : —4°0 le 23 ; maxima : 16°3 le 4. — *Eau météorique :* 171mm0.

Le mois de novembre a été froid, très pluvieux, et les travaux agricoles ont été fortement contrariés par le mauvais temps. Depuis bien longtemps le sol n'avait pas été saturé d'eau comme il l'est maintenant. Aussi les semailles ont été faites dans de mauvaises conditions, et n'ont même pas pu être achevées en beaucoup d'endroits.

DÉCÉMBRE. — *Température :* moyenne : 1°6; minima : —7°6 le 24 ; maxima : 12°4 le 8. — *Eau météorique :* 30mm3.

Digitized by Google

Ce mois a été sec et sans neige, ce qui est assez rare. Nous avons eu vingt-trois fois des gelées nocturnes, et si nous avons joui de quelques journées très belles, nous en avons subi un assez grand nombre qui ont été froides, avec des brouillards épais qui maintenaient le thermomètre assez bas et quelquefois au-dessous de zéro. En général, le mois a été froid.

STATION DU BREUIL. — Alt. 394m.

Observateur : M. Sanvoisin, inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire.

Janvier 1905. — *Température :* moyenne : 0°0; minima : —18°0 le 3; maxima : 13°0 le 10. — *Eau météorique :* 27mm3.

Ce mois a été caractérisé par de fortes pressions barométriques, une température moyenne assez basse, avec des froids intenses jusqu'au 6 et vers le 15. Il y a eu peu de pluie ou de neige. Les labours sont en retard.

Février. — *Température :* moyenne : 2°3; minima : —6°0 le 7; maxima : 12°0 le 7. — *Eau météorique :* 20mm3.

Temps sec et froid. Peu de neige. — Les céréales sortent très difficilement, et les corbeaux, qui sont excessivement nombreux, les dévorent.

Mars. — *Température :* moyenne : 7°1; minima : —3°0 le 2; maxima : 25°0 le 31. — *Eau météorique :* 54mm8.

Pendant ce mois, les alternatives de beau temps, de chaleur et de pluie ont été fort bien distribuées : aussi les semailles ont été terminées dans d'excellentes conditions.

Avril. — *Température :* moyenne : 10°6; minima : —2°0 le 25; maxima : 27°0 le 29. — *Eau météorique :* 32mm2.

L'état général des récoltes est satisfaisant, mais la gelée du 25 a causé pas mal de dégâts dans les jeunes vignes de deux à cinq ans. Les vieilles vignes n'ont pas souffert parce que leur végétation est moins avancée.

Mai. — *Température :* moyenne : 11°5; minima : 1°0 le 25; maxima : 30°0 le 31. — *Eau météorique :* 69mm6.

Ce mois, froid et humide, a peu favorisé la végétation. La pluie et surtout la chaleur sont vivement désirées.

Juin. — *Température :* moyenne : 17°8; minima : 3°0 le 8; maxima : 32°0 le 28. — *Eau météorique :* 76mm6.

La récolte des sainfoins s'est faite dans de bonnes conditions, mais

Digitized by Google

celle des foins a été contrariée par les pluies de la fin du mois. On s'est plaint de la sécheresse pour certaines cultures, mais l'état général des récoltes est satisfaisant, surtout en ce qui concerne les betteraves, qu'elles soient destinées à faire du sucre, de l'alcool ou des fourrages. — On a constaté que la sécheresse de l'an dernier, et le phylloxéra ont fait d'énormes ravages dans les vieilles vignes.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 21°0; minima : 5°0 le 21; maxima : 38°0 le 28. — *Eau météorique :* 14mm7.

Ce mois a été très sec ; aussi les prairies artificielles n'ont pas donné de seconde coupe, et les céréales dont la moisson a été favorisée par le beau temps, donneront un grain maigre. Cette sécheresse a achevé la mort des vieilles vignes.

AOUT. — *Température :* moyenne : 19°9 ; minima : 5°0 le 13; maxima : 36°0 le 11. — *Eau météorique :* 111mm8.

Les alternatives de beau temps, de chaleur et de pluies orageuses qui se sont produites durant ce mois ont été très favorables à l'agriculture.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 14°4 ; minima : 3°0 le 30; maxima : 30°0 le 7. — *Eau météorique :* 169mm3.

Mois humide et très pluvieux pendant lequel les récoltes, surtout la vigne, ont souffert du manque de soleil. Les vendanges ont été retardées par les pluies, et le vin, qui n'atteindra pas la quantité espérée, sera en outre de médiocre qualité. Fait remarquable : la vendange, récoltée par un temps frais et humide, a fermenté dans les cuves plus tôt que l'an dernier qui avait favorisé la récolte d'un temps chaud et sec.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 4°9 ; minima : —8°0 le 22 ; maxima : 19°0 le 5 ; — *Eau météorique :* 28mm5.

Après avoir eu un mois d'août trop chaud, un mois de septembre trop pluvieux, nous avons subi un mois d'octobre trop froid. Les gelées ont endommagé les pommes de terre et les betteraves fourragères.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 5°7 ; minima : —4°0 le 18; maxima : 15°0 le 27. — *Eau météorique :* 117mm3.

La dernière décade du mois a été favorable aux semailles, mais l'on n'a pas encore pu terminer l'arrachage des pommes de terre et des betteraves.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 1°7 ; minima : —10°0 le 24 ; maxima : 14°0 le 9. — *Eau météorique :* 12mm5.

L'ensemble du mois a eu un caractère de sécheresse, et le froid ne s'est accentué que du 12 au 26. Aussi l'on a pu terminer la récolte des betteraves et les semailles des céréales.

Digitized by Google

STATION DE MENAT. — Alt.

Observateur : M. Lachaussée, pharmacien.

Avril 1905. — *Température :* moyenne : 7°9 ; minima : —3°0 le 25 ; maxima : 24°0 le 29. — *Eau météorique :* 36mm9.

Mai. — *Température :* moyenne : 11°6 ; minima : —1°0 le 24 ; maxima : 30°0 le 31. — *Eau météorique :* 57mm3.

Juin. — *Température :* moyenne : 16°7 ; minima : 5°0 le 13 ; maxima : 31°0 le 4. — *Eau météorique :* 90mm1.

Juillet. — *Température :* moyenne : 19°6 ; minima : 5°0 le 24 ; maxima : 35°0 le 28. — *Eau météorique :* 11mm5.

Août. — *Température :* moyenne : 18°5 ; minima : 3°0 le 13 ; maxima : 34°0 le 10. — *Eau météorique :* 118mm1.

Septembre. — *Température :* moyenne : 14°3 ; minima : 3°0 le 25 ; maxima : 31°0 le 12 ; — *Eau météorique :* 122mm0.

Octobre. — *Température :* moyenne : 6°6 ; minima : —8°0 le 22 ; maxima : 18°0 le 2. — *Eau météorique :* 39mm3.

Novembre. — *Température :* moyenne : 5°0 ; minima : —4°0 le 11 ; maxima : 19°0 le 27. — *Eau météorique :* 181mm1.

Décembre. — *Température :* moyenne : 3°0 ; minima : —7°0 le 24 ; maxima : 12°0 le 8. — *Eau météorique :* 34mm5.

STATION DE MÉNÉTROL. — Alt. 335 mètres.

Observateur : M. Vernière.

Janvier 1905. — *Température :* moyenne : 0°8 ; minima : —18°0 le 3 ; maxima : 15°0 le 9. — *Eau météorique :* 12mm5.

Les quatre premiers jours du mois ont été très froids, mais ensuite, à part d'assez fortes gelées nocturnes, le temps s'est montré relativement doux et sec. Le 28 et le 29, le baromètre a atteint la cote la plus élevée (789mm) qui ait été observée depuis la création de la station de Ménétrol.

Février. — *Température :* moyenne : 2°8 ; minima : —6°5 ; maxima : 13°0 le 6. — *Eau météorique :* 15mm0.

Nous avons eu pendant ce mois un temps tout à fait normal, quant à la température, mais un peu sec durant la première quinzaine.

Digitized by Google

MARS. — *Température :* moyenne : 7°3 ; minima : —6°0 le 6 ; maxima : 24°0 le 30. — *Eau météorique :* 52mm0.

Les pluies qui sont tombées dans le courant de ce mois ont donné à la végétation un commencement de vigueur qui fait bien augurer de toutes les cultures.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 9°9 ; minima : —3°0 le 25 ; maxima : 22°0 le 28. — *Eau météorique :* 39mm6.

Ce mois s'est écoulé dans des conditions normales. Les dégâts causés par la gelée matinale du 25 sont sans importance, et l'état général des cultures est satisfaisant.

MAI. — *Température :* moyenne : 11°0 ; minima : 1°0 le 24 ; maxima : 26°5 le 30. — *Eau météorique :* 76mm9.

L'ensemble du mois a été brumeux et pluvieux. A la suite des gelées de la fin d'avril, et surtout des vents froids du nord qui leur ont succédé, les arbres fruitiers ont perdu presque tous leurs fruits. Les autres cultures suivent leur cours normal, et promettent de donner des récoltes satisfaisantes.

JUIN. — *Température :* moyenne : 16°6 ; minima : 6°0 le 13 ; maxima : 27°5 le 3. — *Eau météorique :* 44mm3.

En général, la végétation a souffert durant ce mois, de l'insuffisance des pluies qui avait déjà commencé à se faire sentir vers la fin du mois dernier. Par contre, le beau temps et la sécheresse relative ont favorisé la vigne et les travaux des fenaisons.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 20°5 ; minima : 6°5 le 21 ; maxima : 32°0 le 27. — *Eau météorique :* 20mm0.

La sécheresse s'est encore accentuée pendant le mois de juillet. Les prairies artificielles, les plantes sarclées en ont souffert, et particulièrement les céréales dont la maturité s'est effectuée dans des conditions défavorables.

AOUT. — *Température :* moyenne : 17°9 ; minima : 6°5 le 13 ; maxima : 32°0 le 9. — *Eau météorique :* 84mm9.

La sécheresse qui désolait nos cantons a pris fin dès les premiers jours du mois. Aussi les récoltes encore pendantes ont-elles repris leur aspect normal et donnent-elles d'assez bonnes espérances.

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 13°2 ; minima : 1°5 le 24 ; maxima : 27°5 le 11. — *Eau météorique :* 138mm5.

Les pluies trop abondantes de ce mois ont été préjudiciables aux récoltes encore pendantes, surtout aux pommes de terre et aux raisins. Une partie des regains n'a pas pu être fauchée jusqu'à ce jour ; l'autre a été rentrée au fenil dans les plus fâcheuses conditions.

Digitized by Google

Octobre. — *Température :* moyenne : 5°8 ; minima : —7°0 le 22 ; maxima : 18°0 le 1. — *Eau météorique :* 28ᵐᵐ5.

L'abaissement de la température, qui s'est manifesté dès la seconde semaine du mois, a amené d'assez fortes gelées. Ce sont surtout les produits horticoles qui en ont souffert.

Novembre. — *Température :* moyenne : 4°4 ; minima : —5°0 le 23 ; maxima : 16°0 le 26. — *Eau météorique :* 115ᵐᵐ9.

Les pluies abondantes et trop continues du milieu du mois ont entravé les semailles qui sont fort en retard.

Décembre. — *Température :* moyenne : 1°65 ; minima : —9°0 le 24 ; maxima : 12°0 le 7. — *Eau météorique :* 12ᵐᵐ7.

Ce mois est resté presque constamment brumeux, bien que la pression barométrique se soit maintenue assez forte, excepté durant les derniers jours.

STATION D'ORCINES. — Alt. 832 mètres.

Observateur : M. Lefebvre.

Janvier 1905. — *Température :* moyenne :— 1°0 ; minima : — 18°0 le 3 ; maxima : 12°0 le 10. — *Eau météorique :* 57ᵐᵐ3.

Nous avons enregistré ce mois-ci les plus hautes pressions barométriques, 712ᵐᵐ le 29 et 711 le 28, qui se soient produites depuis quinze ans ; celle qui s'en rapproche le plus, 709ᵐᵐ a été observée le 16 janvier 1902. Au contraire, nous avons constaté le 3, une température de —18°. Ce grand froid n'a été dépassé, depuis 1890, que le 4 janvier 1894 où nous avons subi —19°. — Nous avons déjà observé —18° le 6 janvier 1895 et le 15 février 1901. — L'ensemble du mois a été sec, avec très peu de neige, et des gels et des dégels fréquents. En somme le temps a été très mauvais pour les prairies et les seigles.

Février. — *Température :* moyenne : 0°5 ; minima : —7°0 le 23 ; maxima : 10°0 le 7. — *Eau météorique :* 65ᵐᵐ0.

Pendant la nuit du 19 au 20, la neige est tombée en assez grande quantité pour former sur le sol une couche de 12 à 15 centimètres d'épaisseur, à la grande satisfaction des cultivateurs. Cette neige bienfaisante, qui n'avait pas encore complètement disparu à la fin du mois, a empêché les seigles d'être déracinés par les alternatives quotidiennes de gels et dégels.

Mars. — *Température :* moyenne : 4°6 ; minima : —4°0 le 5 ; maxima : 21°0 le 31. — *Eau météorique :* 116ᵐᵐ7.

La végétation, qui était en retard sur l'année précédente, a mar-

Digitized by Google

ché rapidement sous l'influence de la chaleur et de la pluie, surtout pendant la dernière semaine. Malgré quelques gelées, les prairies ont reverdi et les seigles sont superbes. — Le 21, le printemps a été inauguré par le premier orage de l'année; la foudre est tombée en différents endroits sans commettre de dégâts appréciables. — On prépare les terres pour les semailles de printemps.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 7°9 ; minima : — 4°0 le 7 ; maxima : 21°0 le 29. — *Eau météorique :* 52mm7.

Nous n'avons eu que de faibles gelées inoffensives. Aussi les prairies et les seigles donnent dès espérances de plus en plus belles. Les chaudes bourrasques de vent et de pluie, survenues dans la soirée du 29, ont complètement métamorphosé toute la végétation qui s'est épanouie en vingt-quatre heures.

MAI. — *Température :* moyenne : 8°7 ; minima : 0°0 le 23 ; maxima : 26°0 le 31. — *Eau météorique :* 104mm8.

Dans le commencement du mois, la végétation a un peu langui par suite de l'abaissement de la température. Les seigles, et les prairies surtout, avaient souffert du froid, mais le retour de la chaleur leur a fait reprendre une très belle apparence.

JUIN. — *Température :* moyenne : 14°8 ; minima : 5°0 le 13 ; maxima : 28°0 le 5. — *Eau météorique :* 74mm8.

Ce mois s'est montré très favorable à toutes les cultures. La fenaison est commencée et promet une récolte supérieure à la moyenne. Les pommes de terre sont en bonne forme et les seigles ont une superbe apparence. La floraison de ces derniers s'est effectuée dans les meilleures conditions. Les épis sont allongés, bien fournis; la paille est épaisse, longue, et nous avons mesuré des tiges dont la hauteur atteignait 2m18. — Par contre, nous n'aurons pas de fruits; les cerises ont manqué complètement; les pommes, les poires et les prunes feront aussi défaut.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 18°5 ; minima : 8°0 le 20 ; maxima : 32°0 le 28. — *Eau météorique :* 26mm0.

La sécheresse a été si grande pendant ce mois qu'elle compromet les récoltes de pommes de terre, de betteraves, d'avoines, et même celle des regains, s'il ne pleut pas bientôt. Les fenaisons seules ont été favorisées par ce beau temps trop continu. La moisson des seigles est à moitié faite, et l'on a constaté que les grains ont beaucoup souffert de l'excès de la chaleur. — Les sources ont baissé considérablement.

AOUT. — *Température :* moyenne : 16°1; minima : 6°0 le 13; maxima : 31°0 le 10. — *Eau météorique :* 161mm7.

La moisson des seigles s'est achevée dans d'assez bonnes conditions, et nous avons eu des pluies extrêmement abondantes, qui ont beaucoup amélioré les pommes de terre. Par contre, les pluies ont arrêté la moisson des avoines qui ne donnera qu'une très mauvaise récolte.

Digitized by Google

SEPTEMBRE. — *Température :* moyenne : 12°0 ; minima : 5°0 le 22 ; maxima : 27°0 le 12. *Eau météorique :* 158mm2.

Les pluies trop abondantes et trop prolongées ont arrêté tous les travaux agricoles qui n'avaient jamais subi un pareil retard. Les semailles de seigle se font péniblement, lentement, dans des conditions déplorables. Les avoines et les regains ont pourri sur le sol Si le mauvais temps persiste, il sera difficile de faire la récolte des pommes de terre.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 4°4 ; minima : — 6°0 le 27 ; maxima : 16°0 le 30. — *Eau météorique :* 73mm5.

Le mauvais temps continue, en accentuant encore le retard qui existait déjà dans les travaux agricoles. Il a été impossible de récolter les pommes de terre, les betteraves, et d'achever les semailles de seigle. Le huitième environ des pommes de terre et des betteraves a été atteint par les gelées de la fin du mois.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 3°8 ; minima : — 5°0 le 18 ; maxima : 14°0 le 27. — *Eau météorique :* 186mm2.

Le temps est resté humide et pluvieux. Les seigles, semés entre deux journées de pluie, à la hâte et dans des terrains mal préparés, germent difficilement, et ont très mauvaise apparence. Dans les années ordinaires, ils sont à cette époque déjà hauts et du vert le plus vif. — On n'a pas pu terminer les semailles, ni la récolte des pommes de terre.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 1°7 ; minima : —8°0 le 17 ; maxima : 11°0 le 20. — *Eau météorique :* 42mm3.

La température est restée relativement douce pour la saison. Nous n'avons eu que quelques pluies, pas de neige, mais des brumes et des brouillards durant la plus grande partie du mois. Les travaux agricoles ont été presque nuls.

STATION DE PONT-DU-CHATEAU. — Alt. 350 mètres.

Observateur : M. BRESSON, juge de paix.

JANVIER 1905. — *Température :* moyenne : 1°7 ; minima : —14°0 le 3 ; maxima : 17°0 le 9. — *Eau météorique :* 14mm7.

Le mois de janvier a débuté par un froid rigoureux avec absence complète de neige dans la plaine. La température s'est brusquement relevée vers le 6, pour descendre de nouveau au-dessous de zéro vers le 14 et le 15. — Ces alternatives de gels et de dégels qui se sont succédé pendant tout le mois causent des inquiétudes au sujet des dernières semailles.

Digitized by Google

FÉVRIER. — *Température* : moyenne : 4°2; minima : —3°0 le 26; maxima : 13°0 le 6. — *Eau météorique* : 29mm8.

La température douce du mois de février a été favorable aux céréales en terre dont la végétation est très en retard. Les fréquentes pluies et petites chutes de neige de la dernière quinzaine ont utilement humecté le sol, et facilité les travaux des champs pour les emblavures de printemps.

MARS. — *Température* : moyenne : 9°1; minima : —3°0 le 6; maxima : 13°0 le 31. — *Eau météorique* : 40mm0.

La douce température et les ondées fréquentes du mois de mars ont été très favorables aux différentes cultures, et toutes les récoltes ont pris un aspect des plus satisfaisants. Les premiers jours du printemps ont été très beaux; aussi toute la campagne resplendit de verdure et de fleurs. La vigne commence à bourgeonner.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 11°6; minima : 0°0 le 5; maxima : 25°0 le 28. — *Eau météorique :* 70mm1.

La grande quantité de pluie tombée pendant le mois d'avril a été très favorable aux cultivateurs qui ont pu semer les betteraves et les pommes de terre dans les meilleures conditions. Les derniers froids n'ont pas eu d'autre action sur les céréales que de modérer utilement la végétation un peu trop active. D'autre part le retour d'une température plus douce est à souhaiter pour la vigne dont le débourrement est accompli; déjà les jeunes plantiers greffés présentent des pousses de plusieurs centimètres de longueur.

MAI. — *Température :* moyenne : 12°6; minima : 2°0 le 10; maxima : 30°0 le 30. — *Eau météorique :* 74mm4.

En général, le temps est resté frais et humide pendant le mois de mai. — Le soleil s'est montré avare de ses chauds rayons et la végétation a langui. Cependant, à partir du 25, la chaleur est revenue, et les récoltes ont maintenant une très bonne apparence.

JUIN. — *Température :* moyenne : 18°9; minima : 7°0 le 8; maxima : 31°0 le 28. — *Eau météorique :* 39mm0.

A part quelques averses orageuses, le mois de juin a été sec, et très chaud. Les récoltes se présentent bien. Seules, les pommes de terre et les secondes coupes des prairies artificielles ont un peu souffert de la sécheresse. La floraison s'est faite par un temps très favorable, et les raisins, moins nombreux que l'année dernière, sont longs et bien constitués.

JUILLET. — *Température :* moyenne : 22°7; minima : 10°0 le 20; maxima : 35°0 le 27. — *Eau météorique :* 23mm4.

Pendant tout le mois de juillet le temps a été orageux et la chaleur accablante. Nous n'avons cependant eu que quelques faibles orages qui n'ont apporté aucune atténuation à la sécheresse. Les prairies artificielles sont complètement brûlées, et les récoltes de pommes de terre et de betteraves sont compromises.

Digitized by Google

AOUT. — *Température :* moyenne : 20°0; minima : 8°0 le 13; maxima : 35°0 le 9. — *Eau météorique :* 139mm1.

Les pluies orageuses ont été très abondantes et, en somme, ont été favorables aux vignobles qui souffraient de la sécheresse. La véraison s'est généralisée et promet des vendanges précoces. Le 25, après quelques jours de fortes chaleurs, deux orages accompagnés de grêle se sont abattus sur la commune de Pont-du-Château et sur les communes voisines, Lempdes et les Martres-d'Artière, en causant quelques dégâts, surtout dans les vignes.

SEPTEMBRE. — *Température* : moyenne : 12°5; minima : 7°0 le 27; maxima : 31°0 le 11. — *Eau météorique :* 166mm5.

Des pluies trop fréquentes et trop abondantes, un excès d'humidité accompagnée de brouillards froids nous ont mis dans une mauvaise situation agricole. La pomme de terre en perdant ses fanes avant la maturité, la vigne par l'invasion du mildew et de la pourriture grise, ont été particulièrement éprouvées. Les vendanges, commencées vers le 20, se sont faites dans de mauvaises conditions. — La pluie a fait du bien aux betteraves, mais un temps chaud et sec serait nécessaire pour que la richesse saccharine de la racine devienne plus grande.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 7°3; minima : —1°0 le 25; maxima : 20°0 le 29. — *Eau météorique :* 43mm8.

D'abord pluvieux et très humide, le mois d'octobre a donné ensuite des froids assez vifs qui ont retardé la récolte des betteraves et des pommes de terre que les gelées ont un peu atteintes. — Les travaux des champs sont très en retard, surtout les emblavures d'automne.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 6°6; minima : —3°0 le 18; maxima : 17°0 le 1. — *Eau météorique :* 131mm4.

Pendant le mois de novembre nous avons encore eu des pluies abondantes qui ont inondé les terres en plaine. Le temps a donc continué à se montrer défavorable aux travaux agricoles. On n'a pas pu terminer la récolte des betteraves et des pommes de terre, et les semailles d'automne, à peine commencées, se poursuivent lentement, dans de mauvaises conditions.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 2°8; minima : —7°0 le 24; maxima : 14°0 le 8. — *Eau météorique :* 19mm1.

Le mois de décembre a été froid et humide, avec quelques journées de brouillards épais. Les semailles de froment se sont prolongées durant tout le mois à cause du mauvais état des terres qui étaient trop mouillées. Les gros labours sont à peine commencés, et l'on n'a pas encore pu travailler les vignes.

Digitized by Google

STATION DE SAINT-NECTAIRE. — Alt. 760 mètres.

Observateur : M. ISSERTY, instituteur.

JANVIER 1905. — *Température :* moyenne : 0°1; minima : —16°0 le 2; maxima : 14°0 le 9. — *Eau météorique :* 7mm0.

Les premiers jours du mois ont été très froids et il a gelé presque chaque nuit. Les alternatives de gel nocturne et de dégel diurne ont endommagé quelques récoltes, à cause de l'absence de neige.

FÉVRIER. — *Température :* moyenne : 1°2; minima : —8°0 le 24; maxima : 12°0 le 6. — *Eau météorique :* 20mm5.

Nous avons encore un temps froid et sec, avec des gelées chaque nuit. Il est tombé peu de neige; cependant du 20 au 23, le sol en était recouvert d'une couche de 15 à 20 centimètres d'épaisseur. Les cultivateurs n'ont pu exécuter aucun travail à l'extérieur.

MARS. — *Température :* moyenne : 6°1; minima : —4°0 le 4; maxima : 22°0 le 30. — *Eau météorique :* 40mm0.

Le temps a été froid et neigeux pendant la première décade, mais ensuite il est resté assez beau. Les travaux agricoles sont en retard, toutefois les récoltes en terre sont assez belles. On commence à voir des feuilles aux groseilliers et des bourgeons aux arbres fruitiers.

AVRIL. — *Température :* moyenne : 8°8; minima : —4°0 le 7; maxima : 24°0 le 2. — *Eau météorique :* 32mm5.

Il y a eu peu de gelées, et le temps s'est montré, en somme, assez propice aux récoltes dont la végétation s'est accélérée vers la fin du mois. Les oiseaux chantent, la vigne bourgeonne, les arbres fruitiers sont en fleurs, et les cultures printanières se font dans de bonnes conditions. Cependant, il faudrait de la pluie pour les prairies.

MAI. — *Température :* moyenne : 10°2; minima : 0°0 le 10; maxima : 28°0 le 30. — *Eau météorique :* 62mm5.

Nous avons eu un temps un peu frais pour la saison et pas assez de pluies. Cependant les récoltes sont en bon état. La vigne a déjà des feuilles et les arbres fruitiers ont un bel aspect.

JUIN. — *Température :* moyenne : 20°5; minima : 4°0 le 8; maxima : 30°0 le 3. — *Eau météorique :* 56mm5.

Malgré quelques pluies orageuses le temps a été généralement sec et beau, et les récoltes restent belles. La fenaison, qui a commencé le 20, donnera un foin de bonne qualité en assez grande abondance.

Digitized by Google

JUILLET. — *Température :* moyenne : 20°3 ; minima : 6°0 le 20 ; maxima : 35°0 le 27. — *Eau météorique :* 18mm0.

Le mois de juillet a été sec et très chaud. La vigne est garnie de raisins et assez avancée, les céréales sont belles, mais les pommes de terre souffrent de la sécheresse, et tous les fruits des arbres sont tombés. Il est à prévoir que les prairies ne donneront pas de regains.

AOUT. — *Température :* moyenne : 16°7 ; minima : 5°0 le 12 ; maxima : 33°0 le 9. — *Eau météorique :* 141mm0.

Nous avons eu un temps couvert, pluvieux et frais dans la dernière décade, qui n'a pas été favorable à la vigne. Les moissons que l'on a commencées vers la fin du mois précédent, se sont effectuées dans de bonnes conditions, et ont donné une récolte abondante en grains et en paille.

SEPTEMBRE. — Vacances.

OCTOBRE. — *Température :* moyenne : 4°6 ; minima : —8°0 le 22 ; maxima : 14°0 le 17. — *Eau météorique :* 10mm5.

Le mois d'octobre a été froid et humide, avec un ciel trop fréquemment couvert. Beaucoup de regains ont été perdus et les raisins ont mal mûri. Les betteraves et les pommes de terre ont donné une bonne récolte mais beaucoup de tubercules pourrissent. Les semailles se sont faites en retard et dans de mauvaises conditions.

NOVEMBRE. — *Température :* moyenne : 1°6 ; minima : —7°0 le 21 ; maxima : 18° le 27. — *Eau météorique :* 106mm5.

Nous avons eu un temps variable, en général froid, humide ou neigeux, qui a été peu favorable aux récoltes en terre ainsi qu'aux travaux agricoles. — On a fait peu de vin, et il est de mauvaise qualité.

DÉCEMBRE. — *Température :* moyenne : 3°0 ; minima : —9°0 le 14 ; maxima : 20°0 le 25. — *Eau météorique :* 21mm0.

Le temps a été un peu brumeux, mais assez beau avec de fréquentes et fortes gelées nocturnes qui nuisent un peu aux récoltes parce que le sol est resté dépourvu de neige. Les semailles ne sont pas terminées à cause de l'excès des pluies durant le mois de novembre.

(A suivre.)

Digitized by Google

MÉLANGES

DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

Une excavation ayant été creusée sur un grand terrain appartenant à l'auteur de la présente communication archéologique, terrain situé dans le quartier neuf Saint-Joseph, bordant l'avenue, autrefois route de Lyon et qui s'étend entre les voies nouvelles Victor-Hugo, Pierre-le-Vénérable et de Metz, les terrassiers ont mis à découvert, à une profondeur d'environ soixante centimètres, un amas considérable d'objets et de débris antiques remontant à l'époque gallo-romaine.

Cette propriété, placée dans l'ancien terroir de la Lième, au lieu dit la Croix-du-Chapon, était depuis un temps immémorial affectée à la culture de la vigne et du blé.

Alors que les débris de la période romaine sont abondants dans son sous-sol, la couche de terrain disposée au-dessus ne contient aucun vestige des époques postérieures.

Cette observation ajoutée à beaucoup d'autres tendrait à confirmer que la cité gallo-romaine était plus étendue, plus ouverte et beaucoup plus peuplée que le Clermont du moyen âge, resserré entre ses hautes murailles et voué à l'insécurité et à la misère des temps féodaux, après les grandes invasions barbares.

Les objets découverts se composent principalement de débris de poteries de toutes sortes, d'une multitude d'amphores brisées, aux contours élégants et déliés et de fragments de fine céramique samienne rouge décorés d'ornements en relief, fleurs, animaux et personnages modelés avec un goût, une science et une perfection qui font regretter la disparition prématurée d'une civilisation qui poussa aussi loin son éducation artistique.

Sur les débris des pièces céramiques d'un beau rouge vernissé, trouvées avenue de Lyon, on distingue des fleurs au feuillage fantastique, des guirlandes d'ornements en forme d'écailles, de festons, de torsades, de palmes, d'oves et de volutes, des lions qui se dressent, la crinière hérissée et la griffe menaçante, des tigres qui rampent sous les palmiers, des dieux, des athlètes, des femmes aux académies impeccables, aux formes parfaites et un fragment de quadrige dont les chevaux, dirigés par la Victoire, traînent un guerrier en triomphe.

Digitized by Google

Dans le terrain remué se trouvaient également une quantité d'ossements, des sifflets en os de forme bizarre, des petits jetons en kaolin et plusieurs cornes de bovidés, intactes, qu'on n'avait pas songé à utiliser. Cela tendrait à démontrer que si à cette époque la population vivait dans un grand bien-être, si la culture intellectuelle et artistique de la classe moyenne était très avancée ainsi que l'hygiène du corps, du vêtement, de l'habitation et de la ville, par contre, l'industrie était presque limitée à la production de quelques beaux spécimens de tissage, de céramiques et de bronzes.

En somme, à l'image de leurs vainqueurs et initiateurs romains, les Gaulois du IVe siècle formaient un peuple essentiellement agriculteur.

Dans le sol dont il s'agit, il avait été découvert, en outre, il y a quelques années, une canalisation composée d'épais tuyaux de plomb dont l'installation remontait aussi à l'époque gallo-romaine et qui devait servir à l'alimentation des fontaines, des villas et des thermes dont toute la cité d'Augustonemetum était alors entourée dans les siècles de prospérité qui précédèrent la conquête des Barbares, la dévastation de la province et la ruine définitive de l'antique et admirable civilisation gréco-latine.

JOSEPH ROUBILLE.

BIBLIOGRAPHIE.

L. BRÉHIER. — *L'Eglise et l'Orient au moyen âge. — Les Croisades*. Paris, Lecoffre, 1907, in-12.

L'ancien monde romain était moitié hellénique, moitié latin. A la mort de Théodose (395 ap. J.-C.), ces deux moitiés se séparèrent et commencèrent à vivre chacune de leur vie propre. Les barbares ne permirent ni à l'empire d'Orient ni à l'empire d'Occident de vivre en paix. Celui-ci fut dévoré par des envahisseurs venus du Nord, les Vandales, les Goths, les Franks et les Lombards. Celui-là fut rongé au nord par les Slaves et les Bulgares; au sud par les Arabes et les Turcs; mais plus riche et mieux défendu que le premier, il résista jusqu'au quinzième siècle, et disparut en 1453, à l'aurore des temps modernes, au moment peut-être où il allait pouvoir se sauver. S'il eût duré un siècle de plus, il existerait peut-être encore; il y aurait en Europe un Etat dont les traditions remonteraient à Romulus.

Pendant tout le moyen âge, deux villes représentent aux yeux

Digitized by Google

du monde les gloires du passé impérial : Rome, l'ancienne capitale de l'Empire, devenue le siège de la papauté, Constantinople, la Nouvelle-Rome, devenue la capitale de l'Empire grec.

On a cru, pendant longtemps, que le monde latin et le monde grec s'étaient obstinément tourné le dos et ne s'étaient guère rencontrés que pour se combattre. La vérité est tout autre. Des rapports commerciaux relièrent pendant longtemps les ports de Syrie à ceux de Provence. Les Papes ne cessèrent pas avant le milieu du huitième siècle de regarder vers Constantinople. Les pèlerins latins continuèrent à visiter les Lieux saints et firent plus d'un établissement en Palestine.

La conquête arabe ruine pour un temps les communautés chrétiennes d'Orient, bientôt Charlemagne obtient du kalife un véritable protectorat sur les chrétiens de son Empire et inaugure en Orient l'influence franke.

Au xe siècle, le protectorat de la Terre sainte est un moment sur le point de passer aux Byzantins, mais Jean Tzimitzès est rappelé en Europe par les Bulgares, et les kalifes du Caire, suzerains de Jérusalem, laissent toute liberté aux pèlerinages. Des princes magnifiques, de grands prélats se rendent en Terre sainte avec des centaines, et même des milliers de compagnons.

A la fin du xie siècle, l'invasion des Turks dévaste de nouveau tout l'Orient; l'Empire grec, boulevard de l'Europe contre l'islamisme, est menacé ; s'il succombe, l'Europe est envahie. Le mérite d'avoir vu le péril et d'avoir donné l'alarme revient à la papauté, qui donne le signal des Croisades. — Ces grandes expéditions aboutirent à la création d'Etats latins en Syrie, véritables colonies occidentales dont le régime intérieur n'est pas une des moindres curiosités de cette histoire. Les Etats de Palestine restèrent en communication avec l'Occident, par l'intermédiaire de Gênes et de Venise, dont la croisade fit la fortune. Les progrès de la navigation déterminèrent tout un courant d'échanges commerciaux à travers la Méditerranée ; Venise mena les Croisés à la conquête de Constantinople (1204), et devint la reine de l'Adriatique. Repoussée de Constantinople par Gênes (1261), elle s'indemnisa en monopolisant le commerce des épices à Alexandrie.

Pour résister à la puissance musulmane reconstituée par Saladin, Saint Louis essaya de s'allier aux Mongols, et c'est à ce moment que les Européens commencent à entrer en relations suivies avec l'Extrême-Orient.

La ruine de l'Empire latin de Constantinople et des colonies latines de Terre sainte marque l'échec définitif des Croisades, mais

Digitized by Google

pendant deux siècles encore l'idée de la Croisade reste dans l'air et à défaut de soldats, l'Europe envoie en Asie des missionnaires qui la renseignent de plus en plus exactement sur la Perse, la Mongolie et la Chine et préparent le grand mouvement d'exploration des XVe et XVIe siècles.

Au XVe siècle, l'Empire byzantin se voit tellement menacé par les Turks qu'une tentative de rapprochement s'opère entre le monde grec et le monde latin ; les guerres qui troublent l'Europe empêchent les Occidentaux de venir au secours de Constantinople ; elle succombe et la route d'Asie par terre se trouve interceptée jusqu'au dix-neuvième siècle.

Toute cette histoire, si vivante, si compliquée, M. Bréhier l'expose avec une clarté parfaite, sans une digression ni une longueur, avec une grande richesse de documentation, et une bibliographie tout particulièrement soignée, qui le montre au courant des travaux les plus récents.

Chaque question controversée est notée par lui au passage et reçoit, toutes les fois que cela est possible, sa solution scientifique. La légende de Pierre l'Hermite, par exemple, est ramenée à ses justes proportions et débarrassée de tout aspect merveilleux.

Certains chapitres comme *la lutte de la Papauté et de l'Empire en Orient*, *l'alliance Mongole*, *la politique orientale de Charles d'Anjou*, *le développement des missions*, sont tout à fait neufs, et donnent de la politique orientale de la papauté, à la fin du moyen âge, une idée beaucoup plus vaste et beaucoup plus intéressante que celle que l'on avait jusqu'ici. La conversion des Mongols au christianisme, que l'on put un instant espérer, aurait sauvé l'Empire grec et ouvert l'Asie à l'influence européenne quatre à cinq siècles plus tôt.

G. DESDEVISES DU DEZERT.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

Action de quelques métaux sur l'iodure de méthylène..... 53
Audollent (A.). Ch. Baron..... 145
Baldit (A.). Variation des éléments météorologiques dans le sol..... 269
Baron (Ch.). Notice biographique..... 145
Bibliographie. — L. Bréhier. — Les basiliques chrétiennes. Les églises romanes. Les églises byzantines. Les églises chrétiennes. 70. — L. Pineau. Le romancero scandinave. 215. — A. Lerouge. Médailles rustiques. 287. — L. Bréhier. L'Eglise et l'Orient au moyen âge. Les Croisades. 428.
Biens (Les) nationaux dans le département du Puy-de-Dôme. 14
Bonnefoy (G.). Les biens nationaux dans le département du Puy-de-Dôme..... 14
Bréhier (L.). Un problème d'art roman Auvergnat..... 142
— Le clergé russe et les unions matrimoniales des grands princes de Russie avec l'Occident au XIe siècle..... 286
— Les basiliques chrétiennes. Les églises romanes. Les églises byzantines. Les églises gothiques. (Compte rendu de M. Desdevises du Dezert.)..... 70
— L'Eglise et l'Orient au moyen âge. Les Croisades.(Compte rendu de M. Desdevises du Dezert.)..... 428
Brunhes(B.). Les travaux d'agrandissement de l'Observatoire du Puy de Dôme..... 328
— Le grain du 4 juillet 1905, à Clermont..... 265
Buy (Dr J.). Rapport sur la transformation de l'Ecole préparatoire réorganisée de Clermont..... 191
Cahiers des bailliages de 1789..... 77-289
Caractère de Fontenelle..... 233
Chalcolite et uranite à radium (Note sur un nouveau gisement auvergnat de)..... 310
Chlore liquide (Sur quelques réactions du)..... 49
Commission météorologique du Puy de Dôme..... 55-111-417
Creuse (La) industrielle et agricole..... 377
Cultes (Les) révolutionnaires à Clermont..... 96-272-318
Démonstration par figures de la transformation des hiéroglyphes égyptiens en caractères cursifs et alphabétiques .. 161-217
Desdevises du Dezert (G.). Compte rendu des ouvrages : Les basiliques chrétiennes. Les églises romanes. Les églises byzantines. Les églises gothiques, de L. Bréhier..... 70
— Compte rendu de l'Eglise et l'Orient au moyen âge. Les Croisades, de L. Bréhier..... 428
Demarty (J.). Note sur un nouveau gisement auvergnat de chalcolite et d'uranite à radium..... 310
Ecole de Médecine de Clermont. *V.* Buy.
Ephémérides (Petites) clermontoises..... 167-347-393
Glangeaud (Ph.). Notice biographique sur Ant.-Hipp. Fontbertasse..... 73
— Notice sur P.-A. Julien..... 1
Grain (Le) du 4 juillet 1905, à Clermont..... 265
Hospital (D[r]). Petites éphémérides clermontoises.... 167-347-393

Digitized by Google

Iodure de méthylène (Action de quelques métaux sur l')..... 53
Joyau (E.). Rapport du Conseil de l'Université pour 1904-1905..... 34
— Les cultes révolutionnaires à Clermont..... 96-272-318
Julien (P.-A.). Notice biographique..... 1
Lerouge (A.), Médailles rustiques. (Compte rendu de M. Desdevises du Dezert.)..... 287
Maigron (L.). Caractère de Fontenelle..... 233
Mège (Ph.). Ce que devinrent les cahiers des bailliages en 1789..... 79-289
Mélanges. — Un problème d'art roman Auvergnat. 142. — Le troisième centenaire de la naissance de Corneille. 215. — Le clergé russe et les unions matrimoniales des grands princes de Russie avec l'Occident. 284. — Découverte archéologique à Clermont. 427.
Nécrologie. — P.-A. Julien. 1. — A.-H. Fontbertasse. 73. — Ch. Baron. 145.
Notice biographique sur Ant.-Hip. Fontbertasse..... 73
Observatoire du Puy de Dôme (Travaux d'agrandissement en 1906)..... 338
Orages de l'année 1904 dans le département du Puy-de-Dôme. 118
Pineau (L.). Le romancero scandinave..... 215
Pinguet (Abbé). Démonstration par figures de la transformation des hiéroglyphes égyptiens en caractères cursifs et alphabétiques..... 161-217-361
Pluie (La) dans le département du Puy-de-Dôme..... 247
Plumandon (J.-R.). Commission météorologique du Puy de Dôme. Observations des stations départementales résumées..... 57-111-417
— Orages de l'année 1904 dans le département du Puy-de-Dôme..... 118
— La pluie dans le département du Puy-de-Dôme..... 247
Rapport du Conseil de l'Université pour l'année scolaire 1904-1905, par E. Joyau..... 34
Roubille (J.). Découverte archéologique à Clermont..... 427
Société des Amis de l'Université. — Procès-verbaux des séances..... 140-206-279
Comptes et budget..... 208
Thomas (V.). Sur quelques réactions du chlore liquide..... 49
— Action de quelques métaux sur l'iodure de méthylène... 53
— La Creuse industrielle et agricole..... 377
Variation des éléments météorologiques dans le sol..... 269

Planches hors texte.

Portrait de P.-A. Julien..... 1
— de A.-H. Fontbertasse..... 73
La répartition des pluies..... 256
L'Observatoire du Puy de Dôme en août 1906..... 338

L'Imprimeur-Gérant : G. Mont-Louis.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. Mont-Louis.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06827 3922

Digitized by Google